



LIBRARY OF

Dr Z P Metcalf

1885-1956





REVUE
D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTOMOLOGIE

REVUE D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTOMOLOGIE

RÉDACTEUR : ALBERT FAUVEL

TOME II. — 1883

(12 numéros par an)



CAEN

IMPRIMERIE DE F. LE BLANC-HARDEL, LIBRAIRE

RUE FROIDE, 2 ET 4

—
1883

RÉVISION DU GENRE *EREMOCORIS* FIEB.

Par le D^r G. DE HORVATH.

Le genre *Eremocoris* a été créé en 1861 par Fieber (*Eur. Hem.*, p. 49 et 187) pour deux espèces de la famille des Lygéides, *Lygæus erraticus* Fabr. et *plebejus* Fall. On connaît maintenant plusieurs espèces de ce genre; mais leur grande uniformité et l'absence de caractères bien saillants les rendent assez difficiles à distinguer. C'est pourquoi leur détermination est en général peu exacte, et elles sont ordinairement confondues dans les collections. Plusieurs auteurs ont été portés pour cela à réduire le nombre des espèces et à faire quelques réunions. Ainsi déjà, l'espèce décrite par Herrich-Schaeffer sous le nom de *Pachymerus fenestratus* a été rapportée par Fieber à l'ancien *L. erraticus* Fabr. M. Puton croyait que l'*E. alpinus* Garb. devrait être réuni à l'*E. plebejus* Fall.

En effet, les espèces de ce genre diffèrent extérieurement si peu l'une de l'autre qu'on ne peut les reconnaître parfois au premier coup d'œil que très-difficilement. Les individus d'une espèce offrent, quant à leur forme générale, à leur taille et à leur couleur, des variations et transitions très-nombreuses, et les caractères qu'on regarde ailleurs comme spécifiques ne se montrent là que trop inconstants. Il nous faut donc chercher d'autres caractères d'une valeur réelle.

Je crois les avoir trouvés. Après l'examen de plusieurs centaines d'exemplaires, je me suis assuré que le mésosternum, les fémurs antérieurs et les tibias et tarses postérieurs présentent, en effet, des caractères bons et constants par lesquels on peut limiter les espèces avec précision.

Le mésosternum est longitudinalement sillonné au milieu. Ce sillon est muni chez deux espèces (*podagricus*, *fenestratus*), sur chacun de ses bords, d'un tubercule, tandis que chez les autres les bords du sillon sont aplatis ou légèrement convexes.

Les fémurs antérieurs sont plus ou moins renflés et denticulés. Cette denticulation s'étend, chez la plupart des espèces, de l'extrémité du fémur au delà de son milieu; chez deux espèces (*plebejus*, *podagricus*), seulement jusqu'au milieu; ou le plus souvent encore un peu avant le milieu du fémur. Il y a parmi les petits denticules

une ou deux dents plus grandes. S'il y a deux grandes dents, l'une, que je nomme la *dent externe*, est située sur les limites des tiers apical et intermédiaire du fémur; l'autre, qui est plus près de la base du fémur, la *dent interne*, se trouve à l'extrémité de la denticulation du fémur. Dans le cas où il n'y a qu'une seule grande dent, c'est toujours la dent interne qui manque.

La pubescence des tibias présente aussi, selon les diverses espèces, des différences très-caractéristiques qui sont très-bien visibles avec une forte loupe. Ces différences sont les mieux développées et les plus saillantes sur les tibias postérieurs; c'est pourquoi dans les descriptions nous ne regardons que ceux-ci. Les tibias postérieurs sont munis, outre une série de petites épines sur leur face antérieure, de poils mous, fauves. Ces poils sont chez une espèce (*plebejus*) longs et perpendiculairement érigés, chez les autres demi-couchés, c'est-à-dire érigés sous un angle aigu et tantôt longs (*podagricus*, *ferus*), tantôt courts (*fraternus*, *maderensis*) ou très-courts et presque nuls (*erraticus*). Il y a une espèce (*fenestratus*) dont les tibias postérieurs sont couverts de pareils poils très-courts et à peine visibles, mais garnis en outre de soies raides érigées.

Le premier article des tarsi postérieurs est constamment plus long que les deux derniers réunis; mais chez deux espèces (*plebejus*, *podagricus*) il est moins, chez les autres, plus de deux fois plus long que les deux derniers articles réunis.

Tous ces caractères plastiques divisent ce genre en 7 espèces, dont 6 habitent la région paléarctique; une espèce est propre à l'Amérique du Nord. Il y en a encore une espèce décrite de la Sibérie orientale, mais qui m'est restée inconnue. Les 7 espèces que j'ai pu étudier sont faciles à reconnaître au moyen du tableau suivant :

1 (4). Fémurs antérieurs avec deux grandes dents, la dent interne située au milieu ou le plus souvent encore un peu *avant* le milieu du fémur et aussi éloignée de la dent externe que celle-ci de l'extrémité du fémur; premier article des tarsi postérieurs seulement d'un tiers plus long que les deux derniers réunis.

2 (3). Mésosternum mutique; tibias postérieurs hérissés de longs poils mous, perpendiculairement érigés. — *E. plebejus* Fall.

3 (2). Mésosternum bituberculé devant les hanches; tibias postérieurs densément hérissés de longs poils mous demi-couchés. — *E. podagricus* Fabr.

4 (1). Fémurs antérieurs avec une seule grande dent, la petite denticulation s'étendant vers la base au delà du milieu du fémur, ou avec deux grandes dents, mais alors la dent interne étant située

au delà du milieu du fémur et plus éloignée de la dent externe que celle-ci de l'extrémité du fémur; premier article des tarses postérieurs plus de deux fois plus long que les deux derniers réunis.

5 (12). Mésosternum mutique; tibias postérieurs garnis de poils mous demi-couchés, qui sont quelquefois très-courts et rares.

6 (7). Fémurs antérieurs armés de deux grandes dents.— *E. fraternus* n. sp.

7 (6). Fémurs antérieurs avec une seule grande dent.

8 (11). Tibias postérieurs garnis partout de poils longs ou assez longs.

9 (10). Taille grande (8 mill.); pronotum plus long que large; poils des tibias postérieurs d'une longueur médiocre.— *E. madeirensis* Woll.

10 (9). Taille petite (5 1/2 mill.); pronotum aussi long que large en arrière; tibias postérieurs avec des poils longs.— *E. ferus* Say.

11 (8). Tibias postérieurs presque glabres, couverts seulement vers leur extrémité de poils très-courts et rares.— *E. erraticus* Fabr.

12 (5) Mésosternum obtusément bituberculé devant les hanches; tibias postérieurs, outre de très-courts poils demi-couchés, garnis de longues soies raides et presque perpendiculairement érigées.— *E. fenestratus* H.-Sch.

1. *E. plebejus* Fall.

Oblongo-ovatus, niger, opacus, pilosus; thorace trapezoïde, paulo longiore quam basi latiore, marginibus lateralibus anguste explanatis fusco-testaceis, lobo postico interdum fusco-ferrugineo et maculis quatuor nigris notato; hemelytris nigro-fuscis, basi limboque costali fusco-testaceis, corio puncto discoïdali nigro signato, membrana nigro-fusca, albido-bimaculata et raro etiam obsolete albido-venosa; mesostethio mutico; rostro, maculis pectoris ad coxas, tibiis et tarsis fusco-ferrugineis; femoribus anticis modice incrassatis, dentibus duobus majoribus rectis armatis, dente interno in medio vel plerumque ante medium femoris posito minore et a dente majore externo æquilongè distante quam hoc ab apice femoris; tibiis posticis pilis longis perpendiculariter erectis vestitis; articulo primo tarsorum posticorum articulis duobus apicalibus simul sumptis tantum 1/3 longiore. ♂. ♀.—Long. 5 1/2-6 1/2 mill.

Lygæus sylvestris Panz., *Faun. Germ.*, 92, tab. 10.

Lygæus plebejus Fall., *Mon. Cim. Suec.*, p. 67, 11 (1807);

Hem. Succ. Cim., p. 59, 18 (1829); Thoms., *Opuse. Ent.*, II, p. 200, 50 (1870).

Pachymerus sylvestris Schill., *Beitr. zur Ent.*, I, p. 73, 14, tab. 6, fig. 1 (1829); Burm., *Handb.*, II, I, p. 296, 8 (1835).

Pachymerus sylvaticus Hahn, *Wanz. Ins.*, I, p. 54 (1831).

Pachymerus sylvaticus Hahn, *Wanz. Ins.*, I, fig. 33 (1831).

Pachymerus plebejus H.-Sch., *Nom. Ent.*, I, p. 44 (1835); Voll., *Tijdsch. voor Ent. Ser.*, 2, V, p. 287, 21, tab. 10, fig. 7 (1870).

Aphanus sylvestris Blanch., *Hist. des Ins.*, III, p. 133, 6 (1840).

Rhyparochromus plebejus Sahlb., *Mon. Geoc. Fenn.*, p. 61, 11 (1848).

Pachymerus (Pachymerus) plebejus Flor, *Rynch. Livl.*, I, p. 249, 11 (1860).

Eremocoris plebejus Fieb., *Eur. Hem.*, p. 188, 2 (1861); Stal., *Cfv. Vet.-Ak. Forh.*, 1862, p. 219, 2; Dougl. et Scott, *Ent. Monthl. Mag.*, IV, p. 242, 2 (1868); Saund., *Trans. Ent. Soc.*, 1875, p. 143, 2; Horv., *Mon. Lyy. Hung.*, p. 89, 1 (1875); Put., *Syn. Hém.-Hét. de France*, I, p. 72, 2 (1878).

Cette espèce est la mieux connue et diffère de toutes les autres par ses tibias postérieurs hérissés de longs poils mous érigés. Elle n'est pas rare dans les parties montagneuses de l'Europe septentrionale et centrale : Angleterre (*Douglas*) ; Finlande, Pargas, Aland (*Reuter*) ; France, Lille, Remiremont (*Puton*) ; Belgique, Calmpthout, Groenendael, Lanaeken (*Mus. Brux.*) ; Alsace, Tyrol (*Reuter*) ; Autriche, Feldsberg (*P. Læw*) ; Styrie, Judenburg (*Mayr*) ; Hongrie, Varanno, Késmark, etc. ! Galicie, Czerna Hora (*Lomnicki*) ; Roumanie, Brosteni (*Puton*).

Elle a été trouvée aussi en Hollande, Allemagne, Livonie et Suède. M. Garbiglietti la signale de l'Italie centrale ; cependant elle paraît manquer dans la région méditerranéenne.

Var. *gibbicollis* m. — Oblongo-elongatus, major ; thorace antrorsum minus angustato, latiore, fere subquadrato, lobo antico convexiore ; femoribus anticis crassioribus, dente interno, quam externo, majore et fortius curvato. ♂. Long. 6-7 mill.

Cette variété dont je n'ai vu que deux mâles, l'un de Gérardmer dans les Vosges (*Puton*), l'autre de Brussa en Asie-Mineure (*Mus. Hung.*), se rapproche beaucoup par la forme de son pronotum et par la denture de ses fémurs antérieurs de la forme typique de l'espèce suivante ; mais elle s'en distingue très-bien par ses tibias garnis de longs poils érigés et par son mésosternum mutique.

Var. *caucasicus* m. — Articulis primo et secundo antennarum,

apice excepto, fusco-testaceis; marginibus lateralibus thoracis, hemelytrorum basi late maculaque costali pone medium flavo-testaceis, membrana plerumque abbreviata, segmentum sextum dorsalem abdominis haud tegente, rarissime completa, albido-venosa et himaculata, angulo basali interno roseo-albido. ♂. ♀. — Long., 5 1/2-6 mill.

M. Leder a pris cette intéressante variété en grand nombre dans le Caucase (montagne de Mesk, Liryk). J'ai longtemps hésité sur la position de cet insecte, qui a un aspect tout différent du type, et dont les élytres ordinairement raccourcies et colorées comme chez l'*E. podagricus* semblent le rapprocher plutôt de cette espèce et notamment de sa variété *alpinus*. Mais, en examinant un nombre assez considérable d'exemplaires, je me suis assuré que ce n'est qu'une ressemblance superficielle. Les caractères plastiques, comme le mésosternum mutique et les poils érigés des tibias postérieurs, assignent la place de cet insecte comme une variété géographique de l'*E. plebejus*. Il m'a été impossible de découvrir des caractères spécifiques qui pussent justifier son élévation au rang d'espèce distincte.

2. *E. podagricus* Fabr.

Oblongo-elongatus, niger, opacus, pilosus; thorace paulo longiore quam latiore, antrorsum minus angustato, lobo antico distincte convexo, marginibus lateralibus explanatis anguste, pone medium latius flavo-albidis, lobo postico fusco-ferrugineo et nigro-quadrifasciatus; hemelytris fusco-cinnamomeis, plus minusve nigro-variegatis, basi maculaque costali pone medium corii flavo-albidis, membrana plerumque completa vel rarissime abbreviata et dimidium segmenti ultimi dorsalis abdominis haud tegente, nigra, albido-bimaculata et albido-venosa; mesostethio ante coxas bituberculato, tuberculis acutis; rostro, maculis pectoris ad coxas, basi et apice femorum, interdum femoribus totis, tibiis tarsisque fusco-ferrugineis; femoribus anticis valde incrassatis, dentibus duobus majoribus et inter se minus longe distantibus quam dente externo ab apice femoris; tibiis posticis pilis longis semiadpressis dense vestitis; articulo primo tarsorum posticorum articulis duobus apicalibus ad unum tantum 1/3 longiore; rostro basin abdominis attingente. ♂. ♀. Long., 6-7 mill.

♂. Thorace fere ubique æquilato, antrorsum nonnisi levissime angustato et rotundato, lobo antico fortiter convexo; femoribus anticis dente interno quam externo validiore et fortiter curvato armatis.

♀. Thorace antrorsum leviter angustato, lobo antico sat convexo; dentibus duobus majoribus femorum anticorum rectis et magnitudine subæqualibus.

Cimex podagricus Fabr., *Syst. Ent.*, p. 723, 130 (1775); *Spec. Ins.*, II, p. 369, 182 (1781); *Mant. Ins.*, II, p. 303, 238 (1787).

Lygæus podagricus Fabr., *Ent. Syst.*, IV, p. 167, 111 (1794); *Syst. Rhyng.*, p. 232, 142 (1803); Latr., *Hist. Nat.*, XII, p. 218, 22 (1804).

Eremocoris erraticus var. Dougl. et Scott, *Brit. Hem.*, I, p. 178 (1865).

Eremocoris icaunensis Populus, *Cat. des Hém. de l'Yonne*, p. 28 (1874); Horv., *Mou. Lyg. Hung.*, p. 89, 2, fig. 15 (1875).

Eremocoris alpinus var. *icaunensis* Put., *Syn. Hém.-Hét. de France*, I, p. 73 (1878).

Var. *alpinus* Garb. — Oblongo-ovatus, minor; thorace trapezoïdeo, antrorsum sensim distincte angustato et minus convexo; femoribus minus incrassatis, dentibus duobus majoribus rectis et magnitudine subæqualibus (♂) vel dente interno minore (♀); rostro usque ad marginem posticum segmenti secundi ventralis extenso; articulo primo antennarum, apice excepto, fusco-ferrugineo. ♂ ♀. Long. 5-6 mill.

Rhyparochromus alpinus Garb., *Bull. Soc. Ent. Ital.*, I, p. 118. (1869).

Eremocoris alpinus Put., *Ann. Soc. Ent. Fr. Sér.*, 5, IV, p. 215, 4 (1874); *Syn. Hém.-Hét. de France*, I, p. 73, 3 (1878).

Espèce assez répandue dans l'Europe centrale et méridionale, et méconnue depuis longtemps. Elle se distingue bien nettement de toutes les autres par son mésosternum pourvu de deux grands tubercules à pointe aiguë et aussi par ses tibias densément hérissés de longs poils demi-couchés.

Le type n'est pas rare. Je l'ai vu des localités suivantes : Angleterre (*Douglas*) ; Belgique, Lanaeken (*Mus. Brux.*) ; France, Rouen (*Puton*) ; Tyrol, Bozen (*Reuter*) ; Styrie ! Autriche (*Mayr*) ; Hongrie, Budapest, Cassovie, Varanno, etc. ! Dalmatie, Pridworje (*P. Lœw*) ; Calabres ; Balkan (*Reuter*). Il a été indiqué aussi des montagnes du Harz, en Allemagne.

La variété, découverte par M. Garbiglietti dans les Alpes piémontaises, semble un peu plus rare ; je n'en connais que quelques exemplaires provenant de Nancy, Alsace, Corse (*Puton*) et Hongrie, Csiesva !

Le *Cimex* ou *Lygæus podagricus* de Fabricius est resté jusqu'à

ce jour une énigme pour tous les auteurs. Fallen (*Mon. Cim. Suec.*, p. 70) l'a rapporté avec un ? au *Scolopostethus pictus* Schill. La plupart des auteurs suivants le passent sous silence, ou, depuis Fieber, ne citent pas Fabricius, mais seulement Fallen, en mettant le *podagricus* de ce dernier, avec raison, dans le genre *Scolopostethus*. Flor seul (*Rhynch. Livl.*, I, p. 277) identifie sans hésitation le *Lygæus podagricus* Fabr. avec un *Scolopostethus*. — Stal est le premier qui a renvoyé (*Hem. Fabr.*, II, p. 122) le *L. podagricus* Fabr. au genre *Eremocoris*, sans se prononcer sur l'espèce à laquelle il doit appartenir. Or, Fabricius dit de son espèce : « Habitat in Anglia. Mus. Dom. Banks. » M. J. W. Douglas a examiné le type unique de la collection Banks conservée au British Museum. A la suite de cet examen, M. Douglas (*Ent. Monthl. Mag.*, XI, p. 265) a non-seulement admis la manière de voir de Stal, mais il a trouvé aussi que le *podagricus* Fabr. est identique avec l'*Eremocoris erraticus* Fabr. C'est sur l'autorité de M. Douglas que M. Saunders (*Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1875, p. 143) et moi (*Mon. Lyg. Hung.*, p. 90) nous avons substitué à l'*E. erraticus* Fabr. le nom plus ancien de *podagricus* Fabr. Cependant, je dois avouer que nous nous sommes trompés. M. Douglas a bien voulu me communiquer les types de sa collection, et j'ai pu m'assurer qu'il a confondu sous le nom de *E. erraticus* deux espèces différentes, et que, s'appuyant sur une détermination erronée de Fieber, il avait réuni le vrai *podagricus* Fabr. avec le *fenestratus* H.-Sch. Or, si on compare la description originale du *Cimex podagricus* de Fabricius, il est impossible de ne pas y reconnaître l'espèce décrite récemment par M. le Dr Populus comme *Eremocoris icaunensis*. Les caractères indiqués par Fabricius : « Elytra fusca, basi albida. Puncta duo alba, altero in medio, altero in apice magis distincto. Alæ fuscae, albo-striatæ. Abdomen nigrum. Femora antica crassissima, bidentata, atra. Pedes reliqui picei » — ne laissent aucun doute à cet égard. C'est donc sans la moindre hésitation que je rapporte cette espèce au *Cimex podagricus* Fabr.

Quant au *Rhyparochromus alpinus* Garb., M. Puton l'a reconnu par l'inspection du type comme un véritable *Eremocoris*; plus tard, il a réuni avec raison cette espèce et l'*E. icaunensis* Pop. comme variétés.

3. *E. fraternus* n. sp.

Oblongo-ovatus, niger, opacus, breviter pilosus; thorace fere subquadrato, apicem versus sensim vix vel leviter angustato, lobo antico distincte convexo, marginibus lateralibus explanatis flavo-

testaceis, lobo postico rufo-ferrugineo et præterea nigro-quadrinaculato; hemelytris nigro-fuscis, hic illic nigro-signatis, basi marginique costali flavo-testaceis, membrana completa, nigricante, albido-bimaculata et obsolete albido-venosa; mesostethio mutico; rostro, maculis pectoris ad coxas pedibusque flavo-ferrugineis; femoribus anticis plerumque nigris, modice incrassatis, subtus dentibus duobus majoribus rectis armatis, dente interno paulo (♂) vel distincte (♀) minore pone medium femoris posito et a dente externo magis distante, quam hoc ab apice femoris; tibiis posticis pilis brevioribus semiadpressis minus dense vestitis; tarsis posticis articulo primo articularis duobus ultimis simul sumptis plus quam duplo longiore; rostro inter coxas posticas extenso. ♂. ♀.—Long., 6-7 mill.

Var. *longirostris* M. — Minor; thorace antrorsum fortius angustato; femoribus anticis parum incrassatis, dentibus minoribus, rostro usque ad apicem segmenti secundi ventralis extenso ♂. ♀.—Long., 5-5 1/2 mill.

Espèce recueillie en bon nombre par M. Leder en Transcaucasie (Lenkoran, Liryk). Le Musée de Vienne en possède aussi un exemplaire de Kolenati, portant l'étiquette : Tiflis.

Elle est très-semblable d'aspect au *podagricus*, et elle a même une variété entièrement analogue; mais elle s'en éloigne par sa pubescence plus courte, son pronotum plus court, son mésosternum mutique, la denture des fémurs antérieurs, les poils plus courts et moins denses des tibias postérieurs et le premier article plus long des tarses postérieurs. Les taches d'un jaune blanchâtre sur le bord latéral du pronotum et après le milieu du bord externe des cories sont moins distinctes ou à peu près nulles.

4. *E. maderensis* Woll.

Oblongo-ovatus, niger, opacus, breviter pilosus; thorace trapezoideo, paulo longiore quam latiore, apicem versus sensim leviter angustato, lobo antico parum convexo, lobo postico fusco-cinnamomeo, utrinque ad marginem posticum maculis duabus nigricantibus obsolete notato, marginibus lateralibus explanatis flavo-testaceis; apice scutelli hemelytrisque fusco-cinnamomeis, margine costali basique corii flavo-testaceis, corio maculis duabus parvis nigris, una pone basin, una in medio, signato et præterea prope apicem striolis nonnullis parvis obscurioribus picto; membrana completa, fusca, albido-bimaculata; mesostethio mutico; rostro,

maculis pectoris ad coxas, limbo ventris pedibusque flavo-ferrugineis, femoribus anticis fere totis, posterioribus apicem versus nigro-fuscis; femoribus anticis modice incrassatis, basin versus ultra medium denticulatis, dente unico (externo) reliquis majore; tibiis posticis pilis brevioribus semiadpressis minus dense præditis; articulo basali tarsorum posticorum articulis duobus apicalibus simul sumptis plus quam duplo longiore. ♀. — Long., 8 mill.

Rhyparochromus maderensis Woll., *Ann. Mag. Nat. Hist. Ser.* 3, I, p. 123 (1858).

J'ai reçu un exemplaire typique de cet insecte décrit par feu Wollaston de l'île de Madère, de mon ami le D^r Reuter.

C'est la plus grande espèce du genre et assez voisine du *fraternus*, néanmoins facile à distinguer par sa taille plus grande, sa ponctuation un peu plus grosse, son pronotum plus allongé, la couleur moins foncée des élytres et ses fémurs antérieurs armés d'une seule grande dent. La petite tache noirâtre près de la base des cories n'est probablement qu'un caractère individuel.

5. *E. ferus* Say.

Oblongo-ovatus, niger, opacus, pilosus; thorace trapezoideo, æquilongo quam basi lato, marginibus lateralibus anguste explanatis flavo-testaceis, lobo postico flavo-ferrugineo et maculis quatuor nigris notato; hemelytris flavo-cinnamomeis, parte basali limboque angusto costali corii flavo-testaceis, macula discoidali corii nigra; membrana completa, fusca, pallido-bimaculata; mesostethio mutico; rostro, limbo postico metastethii et prostethii, hujus etiam limbo antico, marginibus ventris, maculis pectoris ad coxas pedibusque flavo-ferrugineis; femoribus anticis infuscatis, modice incrassatis, subtus dente unico (externo) majore et præterea basin versus ultra medium denticulis minutis armatis; tibiis posticis pilis longis semiadpressis minus dense vestitis; tarsis posticis articulo primo articulis reliquis simul sumptis plus quam duplo longiore. ♀. — Long., 5 1/2 mill.

Pamera fera Say, *New Harm. Ind.*, déc. 1831; *Compl. Writ.*, I, p. 333, 4 (1859).

Rhyparochromus borealis Dall., *List. of Hem.*, II, p. 565, 16 (1852).

Cette espèce habite l'Amérique du Nord. L'individu qui m'a servi

de type pour la description ci-dessus appartient au Musée de Stockholm et m'a été obligeamment communiqué par M. Aurivillius. C'est le même exemplaire assez mal conservé, du reste, que cite Stal dans son *Enum. Hem.*, 4, p. 164, et qui provient de la Caroline. Dallas a décrit cette espèce de la Hudsons Bay; le British Museum la possède aussi, selon Walker, de la Nouvelle-Écosse.

Elle tient à la fois au *fraternus* var. *longirostris* et à l'*erraticus*; ressemble au premier par sa forme générale, au second par la couleur des élytres. Bien distincte de tous les deux par les poils longs des tibias postérieurs.

Obs. Ici devrait se ranger probablement aussi l'*Eremocoris angusticollis* Jakowl. (*Bull. de Moscou* 1881) décrit de Wladiwostok, ville de l'extrême Sibérie orientale située sur le bord de la mer du Japon. Je regrette beaucoup de n'en avoir pu obtenir un type de l'auteur; mais, en jugeant par la description, je crois qu'il doit être très-voisin, sinon identique au *ferus* d'Amérique.

6. *E. erraticus* Fabr.

Oblongo-ovatus, niger, opacus, breviter pilosus; thorace subquadrato (♂) vel trapezoideo (♀), lobo antico plus minusve convexo, marginibus lateralibus explanatis flavo-albidis, lobo postico rufo-ferrugineo et maculis quatuor nigris, duabus mediis plerumque obsoletioribus, signato; hemelytris rufo-ferrugineis, parte plus quam tertia basali flavo-albidis et puncto discoidali nigro notatis; membrana completa, nigra, albido-bimaculata et obsolete albido-venosa; mesostethio mutico; antennarum articulo primo, apice excepto, rostro, limbis antico et postico prostethii, limbo postico metastethii, maculis pectoris ad coxas pedibusque totis flavo-ferrugineis; femoribus anticis fortius (♂) vel modice (♀) incrassatis, basin versus ultra medium denticulatis, dente unico (externo) reliquis majore; tibiis posticis fere nudis, tantum apicem versus pilis brevissimis semiadpressis parce præditis; tarsis posticis articulo primo articulis duobus apicalibus simul sumptis plus quam duplo longiore. ♂. ♀. —Long., 5-6 1/2 mill.

Lygæus erraticus Fabr., *Ent. Syst.*, IV, p. 167, 109 (1794); *Syst. Rhynq.*, p. 232, 139 (1803); Latr., *Hist. Nat.*, XII, p. 218, 20 (1804); Fall., *Mon. Cim. Suec.*, p. 68, 12 (1807); Zett., *Favn. Lapp.*, I, p. 472, 9 (1828); Fall., *Hem. Suec. Cim.*, p. 60, 19 (1829); Zett., *Ins. Lapp.*, I, p. 264, 1 (1840); Thoms., *Opusc. Ent.*, II, p. 200, 51 (1870).

Pachymerus erraticus Schill., *Beitr. zur Ent.*, I, p. 74, 15 (1829);

Germ., *Faun. Ins. Eur.*, 16, tab. 14; H.-Sch., *Panz. Faun. Germ.*, 121, tab. 3; *Nom. Ent.*, 1, p. 44 (1835).

Rhyparochromus erraticus Sahlb., *Mon. Geoc. Fenn.*, p. 62, 12 (1848).

Pachymerus (Pachymerus) erraticus Flor., *Rhynch. Livl.*, 1, p. 279, 27 (1860).

Eremocoris erraticus Fieb., *Eur. Hem.*, p. 188, 1 (1861); Stal., *Oefv. Vet. Ak. Forh.*, 1862, p. 219, 1; Put., *Syn. Hem.-Hét. de France*, 1, p. 72, 1 (1878).

Répandu dans toute l'Europe, surtout dans les contrées montagneuses, sans être commun. Il m'a été communiqué des pays suivants: Finlande, Pargas, Aland (*Reuter*); Belgique (*Mus. Brux.*); France, Nord, Vosges; Espagne, La Granja; Suisse, Pontresina dans l'Engadine (*Puton*); Allemagne, Aix-la-Chapelle; Autriche, Semmering; Carniole, Laybach (*Mayr*); Hongrie, Késmark, Iglo! Livonie; Caucase (*Mus. Vienne*). — On l'a trouvé d'ailleurs en Laponie, Suède, Danemark, Galicie et Russie. M. Sahlberg le signale même de la Sibérie occidentale.

7. *E. fenestratus* H.-Sch.

Oblongo-elongatus, niger, subopacus, parce pilosus; thorace subquadrato (♂) vel trapezoideo (♀), marginibus lateralibus explanatis flavo-albidis, lobo antico plus minusve convexo, nitidulo, lobo postico fusco-cinnamomeo et praeterea nigro-quadrinaculato; hemelytris fusco-cinnamomeis, parte plus quam tertia basali limboque angusto costali griseo-testaceis et puncto discoidali nigro signatis; membrana completa, nigra, albido-bimaculata et obsoletissime albido-venosa; mesostethio tuberculis duobus magnis obtusis instructo; rostro, articulo basali excepto, limbo postico pro-et metastethii, maculis pectoris ad coxas, tibiis tarsisque flavo-ferrugineis; femoribus anticis fortius (♂) vel modice (♀) incrassatis, basin versus ultra medium denticulatis, dente unico (externo) reliquis majore; tibiis posticis praesertim apicem versus pilis brevissimis semiadpressis parce praeditis et praeterea ubique setis longis fere perpendiculariter erectis parce instructis; tarsis posticis articulo basali articulis duobus reliquis simul sumptis plus quam duplo longiore ♂. ♀. — Long., 6-7 1/2 mill.

Pachymerus fenestratus H.-Sch., *Wanz. Ins.*, IV, p. 95, fig. 437 (1839).

Eremocoris erraticus Dougl. et Scott., *Brit. Hem.*, 1, p. 177, 1, tab. 6, fig. 7 (1865) = figura optima!

Eremocoris podagricus Dougl., *Ent. Monthl. Mag.*, XI, p. 265 (1875); Saund., *Trans. Ent. Soc.*, 1875, p. 143, 1; Horv., *Mon. Lyy. Hung.*, p. 90, 3 (1875).

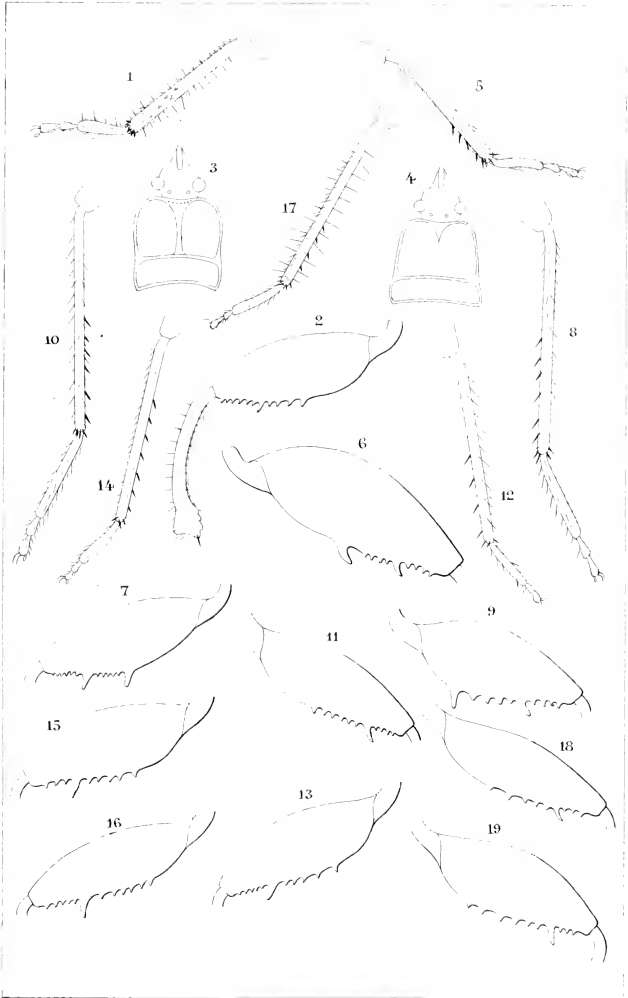
Eremocoris erraticus var. Put., *Syn. Hém.-Hét. de France*, I, p. 72 (1878).

Peu commun dans l'Europe centrale et méridionale. J'en ai vu des exemplaires d'Angleterre (*Douglas*), de France, Vosges, Vaucluse, Marseille, île d'Oléron, Corse (*Puton*), d'Italie, Stazzano (*Ferrari*), d'Autriche (*Mus. Vienne*), de Dalmatie, Raguse (*P. Lœw*) et de Hongrie, Budapest, Varanno, Grebenacz!—M. le Dr Puton me l'indique aussi d'Algérie.

Cette jolie espèce a été réunie par Fieber à *erraticus* et confondue depuis ce temps dans les collections avec ce dernier; mais elle s'en distingue surabondamment par sa forme générale plus allongée, sa couleur plus foncée, sa pubescence plus longue et moins dense, le lobe antérieur du pronotum luisant, le premier article des antennes et les fémurs noirs, les antennes et les pieds plus grêles et surtout par son mésosternum pourvu de deux grands tubercules obtus et ses tibias postérieurs garnis de longues soies raides érigées. La plupart de ces caractères la séparent en même temps de toutes les autres espèces de ce genre dont elle devrait former peut-être un sous-genre à part.

EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

- Fig. 1. *Eremocoris plebejus* Fall. Tibia et tarse postérieurs.
 2. *Id.* Fémur et tibia antérieurs ♂.
 3. *E. podagricus* Fabr. Tête et pronotum.
 4. *E. podagricus* var. *alpinus* Garb. Tête et pronotum.
 5. *E. podagricus* Fabr. Tibia et tarse postérieurs.
 6. *Id.* Fémur antérieur ♂.
 7. *Id.* *Id.* ♀.
 8. *E. fraternus* n. sp. Tibia et tarse postérieurs.
 9. *Id.* Fémur antérieur ♂.
 10. *E. maderensis* Woll. Tibia et tarse postérieurs.
 11. *Id.* Fémur antérieur ♀.
 12. *E. ferus* Say. Tibia et tarse postérieurs.
 13. *Id.* Fémur antérieur ♀.
 14. *E. erraticus* Fabr. Tibia et tarse postérieurs.
 15. *Id.* Fémur antérieur ♂.
 16. *Id.* *Id.* ♀.
 17. *E. fenestratus* H.-Sch. Tibia et tarse postérieurs.
 18. *Id.* Fémur antérieur ♀.
 19. *Id.* *Id.* ♂.
-



G. de Hornáth del

J. Ramon sculp

Genre *Eremocoris*.

TROIS HÉMIPTÈRES NOUVEAUX

Par le D^r A. PUTON.

1. *Rhyparochromus brevicornis* Put.

Oblong, noir, peu brillant, glabre; tout le dessus du corps couvert d'une ponctuation très-forte, inégale et confluyente par places. Antennes d'un roux très-foncé, non poilues, courtes, n'atteignant pas même le sillon transverse du pronotum; le 2^e article de la longueur du 4^e, le 3^e plus court d'un quart. Yeux saillants, mais petits. Pronotum régulièrement convexe, son sillon transverse à peine apparent, ses côtés très-légèrement convergents en avant, à sinuosité à peine indiquée au niveau du sillon transverse, calus huméral très-peu saillant. Écusson à ligne médiane très-légèrement élevée. Élytres complètes; membrane de la longueur de l'abdomen, noire, sans tache. Fémurs noirs, tibiais d'un brun roussâtre. — Long., 4 mill.

Syrie : Safed. (*M. Abeille de Perrin.*)

Cette espèce est voisine du *R. puncticollis* Luc.; mais elle en est très-distincte par sa ponctuation bien plus dense, ce qui la rend moins brillante, son pronotum à sillon transverse à peine marqué, ses côtés moins parallèles, à peine sinués en arrière, ses yeux beaucoup plus petits, ses antennes plus grêles, bien plus courtes, non poilues et rousses, sa membrane sans tache.

2. *Emblethis gracilicornis* Put.

Ovale allongé, d'un flave grisâtre à points noirs, ces points réunis par groupes et formant des taches sur la bordure membraneuse du pronotum et surtout des élytres. Tête un peu plus longue que large en arrière; espace entre les antennes et les yeux égal à la moitié du diamètre d'un œil, angle externe du tubercule antennifère assez saillant. Antennes testacées, brièvement sétuleuses, très-longues et très-grêles, aussi longues que la tête, le pronotum et les deux tiers de l'écusson, le premier article un peu renflé ne dépasse pas le sommet de la tête, le 2^e est presque aussi long que les deux derniers, qui sont subégaux. Pronotum aussi long que large en arrière, fortement et régulièrement rétréci d'arrière en avant; bord antérieur échancré en arc; côtés lamellaires, non sétuleux, explanés, non

réfléchi; disque peu convexe. Écusson plan, de la longueur du pronotum. Membrane aussi longue que l'abdomen, blanchâtre à nervures brunes et avec de grandes taches brunâtres entre les nervures. Poitrine noirâtre, bord postérieur des segments pleuraux blanchâtre ponctué de noir; hanches et cotyles blanchâtres; abdomen roussâtre, connexivum plus pâle; fémurs roussâtres à points obscurs, tibias d'un testacé pâle. — Long., 7 mill.

Arabie : Djeddah. (*M. Abeille de Perrin.*)

Cette espèce est un peu anormale parmi les *Emblethis*, dont elle diffère par son corps moins large, par son pronotum plus rétréci en avant, plus long ainsi que la tête; les antennes beaucoup plus allongées et plus grêles, plus même que chez les *Ischnopeza*. Elle diffère aussi des *Gonianotus* par son pronotum échaneré en avant.

3. *Lopus vittiventris* Put.

Allongé, noir, opaque, hérissé en dessus de soies noires dressées; antennes et pattes entièrement noires, à soies noires; 2^e article des antennes cylindrique, très-long, un peu épais. Une tache d'un blanc jaunâtre au bord interne des yeux. Pronotum très-convexe en arrière, assez fortement ponctué, sensiblement sinué sur le milieu des côtés, ceux-ci avec une bordure d'un rouge pâle assez large, n'atteignant ni le bord antérieur ni le bord postérieur; une bande de même couleur sur le milieu du disque arrêtée antérieurement avant le 2^e sillon transverse et en arrière un peu avant le bord postérieur. Écusson avec une grande tache apicale d'un rougeâtre pâle. Élytres assez finement ponctuées avec une bordure latérale d'un rouge pâle étendue en dedans jusqu'à la côte principale et arrêtée en arrière avant le cunéus, qui est aussi d'un rouge pâle avec l'angle apical et l'angle interne noirs. Membrane entièrement noire, dépassant l'abdomen de toute sa longueur. Dessous du corps noir, le repli latéral du pronotum, le bord postérieur des propleures, les orifices et une bande sur le milieu des flancs du ventre bien limitée d'un jaunâtre orangé pâle; cette bande non continuée sur le segment génital, qui est entièrement noir. ♂. — Long., 9 1/2 mill. avec la membrane.

Philippeville, Bône.

Espèce voisine du *L. gothicus*, dont elle se distingue par les tibias noirs, le pronotum plus convexe, à bordure rougeâtre plus large, les élytres moins scabres, à membrane plus longue, le ventre avec une bande pâle bien plus nette, le premier article des antennes et

surtout le 2^e bien plus longs; ce dernier, plus épais, a 3 1/2 mill. de long et seulement 2 chez le *gothicus*.

Elle ressemble aussi au *L. sulcatus* Fieb.; mais ce dernier a le pronotum bien plus fortement sinué latéralement, à bordure latérale plus étroite et l'abdomen entièrement noir.

Je possède deux exemplaires femelles, provenant d'Alger et Bou-saada, qui sont probablement la femelle de notre espèce, mais je n'en ai pas la certitude. Ces exemplaires, subbrachyptères, à membrane ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen, n'ont que 5 1/2 à 6 mill. de long; le ventre présente bien les mêmes bandes jaunâtres, mais l'écusson est entièrement noir.

SUPPLÉMENT A LA LISTE DES TENTHREDIDES DE FRANCE

Par le Même.

Dans la livraison de décembre de la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, M. Humnicki a publié une liste de onze Tenthredides trouvées à Gerardmer (Vosges) et non indiquées de France dans le *Species* de M. André. J'ai été très-surpris en reconnaissant que de ces 11 espèces je n'en avais rencontré qu'une seule dans les Vosges (*T. albicornis*); mais, par contre, j'ai trouvé dans ma modeste collection 35 autres espèces françaises non indiquées de France par M. André, ce qui forme un total de 46 espèces à ajouter à notre faune. Voici la liste de ces espèces dans laquelle j'intercale celles signalées par M. Humnicki :

1. *Hylotoma pullata* Zad. Gerardmer (*Humnicki*).
2. " *expansa* Kl. id. *Id.*
Je crois qu'il ne s'agit ici que d'une variété du fuscipes à tibias postérieurs blancs à la base, variété indiquée par Zaddach et Thomson, mais omise par M. André.
3. *Lophyrus socius* Kl. Drôme.
4. *Monoctenus obscuratus* Hg. Vosges. Bar-sur-Seine.
5. *Trichiocampus Drewseni* Th. Lille.
6. *Cryptocampus fuscicornis* Hg. Vosges. La Grave (Hautes-Alpes).
7. *Dineura testaceipes* Kg. Vosges.
8. *Athalia glabricollis* Th. Vosges. Nord. Cette. Biskra.

9. *Athalia rufoscutellata* Moc. (Graellsii Dours Cat.) Digne. Ste-Baume.
 10. *Nematus leucostigma* Cam. Nord (*Lethierry*).
 11. » *togatus* Zad. id. *Id.*
 12. » *mcestus* Zad. Bar-sur-Seine (*Cartereau*).
 13. » *citreus* Zad. Vosges.
 14. » *pallescens* Hg. Gerardmer (*Humnicki*).
 15. » *vacciniellus* Cam. id. *Id.*
 16. » *monticola* Th. id. *Id.*
 17. *Phænusa pygmæa* Kl. Vosges. Nord.
 18. » *nigricans* Kl. Nord (*Lethierry*).
 19. *Dolerus liogaster* Th. id. *Id.*
 20. » *thoracicus* Kl. Vosges. Lille.
 21. » *timidus* Kl. id.
 22. » *sanguinicollis* Kl. Ste-Baume.
 23. » *mutilatus* Kl. Vosges.
 24. » *puncticollis* Th. Vosges. Lille. Paris.
 25. » *nitens* Zad. Vosges.
 26. *Aneugmenus coronatus* Kl. Vosges. Jura.
 27. *Harpiphorus vernalis* Diet. Gerardmer (*Humnicki*).
 28. *Selandria analis* Th. Vosges.
 29. *Blennocampa semicineta* Hg. Vosges.
 30. » *subcana* Zad. id. Paris.
 31. *Eriocampa cinxia* Kl. id.
 32. » *soror* Woll. id.
 33. *Macrophya teutona* Pz. Ste-Baume.
 34. *Tenthredo albicornis* Fab. Vosges. Pyrénées, etc.
 35. » *Lachlaniana* Cam. Vosges.
 36. » *limbata* Kl. id.
 37. » *trabeata* Kl. id.
 38. » *silensis* Costa. Gerardmer (*Humnicki*).
 39. » *balteata* Kl. id. *Id.*
 40. *Tenthredopsis histrio* Kl. Vosges.
 41. » *tessellata* Kl. id.
 42. » *Tischbeini* Moc. Gerardmer (*Humnicki*).
 43. *Lyda latifrons* Fall. id. *Id.*
 44. » *laricis* Gir. Briançon.
 45. » *Hartigii* Bremi. Le Lioran.
 46. » *fausta* Kl. Ste-Baume.
-

TABLEAU SYNOPTIQUE DES *AGRILUS* DE FRANCE (1)

Par P. BAUDUER.

Il y a deux ans, j'avais, dans mes différentes chasses, ramassé une grande quantité d'*Agrilus*. Quand je voulus les étudier, j'éprouvai la plus grande difficulté pour arriver à une détermination exacte de certains exemplaires qui pouvaient, par les caractères énumérés par les différents auteurs, se rapporter à telle ou telle autre espèce, indifféremment. Il fallut donc chercher des caractères qui eussent passé inaperçus à des savants comme M. de Kiesenwetter : c'était, je l'avoue, un peu présomptueux de ma part ; je crois cependant y être arrivé. C'est le résultat de ce travail que je livre aujourd'hui aux entomologistes sous forme de tableau synoptique.

Je ne terminerai pas sans remercier tous les collègues qui ont bien voulu me seconder, l'un en me confiant ses insectes, l'autre en m'aidant de ses conseils. Je citerai en particulier M. de Kiesenwetter, qui a bien voulu me confier tous ses types ; M. Rey, le savant collaborateur de M. Mulsant ; M. Pandellé, l'infatigable explorateur de nos Pyrénées ; M. Perris, le savant historien des insectes du Pin maritime ; enfin mon excellent ami, M. Gobert. Si dans ce travail il y a quelque chose de bon, c'est à eux qu'en revient tout le mérite.

- I. Élytres terminées en pointe à l'extrémité.
 - A. Les pointes longues et divergentes *Guerini* Lac.
 - B. Les pointes courtes et droites *G-guttatus* Herbst.
- II. Élytres arrondis à l'extrémité.
 - A. Dernier segment abdominal arrondi au bout.
 - a. Élytres marquées chacune d'une tache de poils blancs bien nette. $\left\{ \begin{array}{l} \textit{pannonicus}$ Piller. \\ $\textit{biguttatus}$ F. \end{array} \right.
 - aa. Élytres sans taches de poils blancs.
 - b. Élytres glabres.
 - c. Écusson sans trace ni de carène ni de coulisse. *subauratus* Gebler.

(1) Quelques-uns de nos collègues nous ayant demandé un travail qui leur servit de guide dans l'étude de ce groupe difficile de Buprestides, nous croyons que le tableau dressé par M. Bauduer (*Bull. Soc. d'hist. nat. de Toulouse*, 1875) leur donnera satisfaction. C'est le plus complet qui ait paru depuis l'excellente monographie de notre collègue, M. de Marseul, insérée dans *l'Abeille* (1863, II). — Nous nous proposons de publier successivement dans la *Revue* des travaux analogues sur les groupes difficiles ou peu connus de nos Coléoptères, en vue surtout de faciliter le classement des collections. (Note du Réd.)

- cc. Écusson portant une carène transversale suivie d'une coulisse.
- d. Angles postérieurs du corselet sans carène.
- e. Bronzé sur tout le corps; mentonnière arrondie, vertex sillonné; abdomen sans pubescence soyeuse blanche *integerrimus* Ratz.
- ee. Bleu ou vert sur les élytres; tête, corselet et dessous doré brillant; mentonnière sinuée; vertex très-faiblement sillonné; abdomen garni d'une pubescence soyeuse blanche *auricollis* Ksw.
- dd. Angles postérieurs du corselet carénés.
- e. Corselet marqué d'une fossette latérale lisse *pseudocyanus* Ksw.
- e. Corselet sans fossettes latérales lisses.
- f. Abdomen pubescent; la pubescence condensée à la base de chaque côté des segments. *lineola* Ksw.
- ff. Abdomen pubescent; la pubescence uniforme.
- g. Mentonnière fortement sinuée ou échancrée.
- h. Taille grande, de 9 à 11 millimètres.
- i. Violet-cuivreux en dessus et en dessous; tarsi postérieurs robustes, peu allongés. *sinuatus* Oliv.
- ii. Violet cuivreux en dessus; vert-doré en dessous; tarsi postérieurs grêles et allongés. *mendax* Mann.
- hh. Taille petite, inférieure à 7 mill.
- gg. Mentonnière arrondie ou à peine sinuée.
- h. Bout des élytres sans denticules. *betuleti* Ratz.
- hh. Bout des élytres denticulé.
- i. Taille plus grande; vertex sans sillon bien marqué; élytres dilatées aux 2/3 postérieurs, aussi larges que le corselet à la base *viridis* L.
- ii. Taille plus petite; vertex avec un sillon bien marqué; élytres subparallèles, plus larges que le corselet à la base. *aurichalceus* Redt.
- bb. Élytres pubescentes.

- c. Corselet sans trace de carène sur les angles postérieurs *hyperici* Creutz.
- cc. Corselet avec les angles postérieurs carénés.
- d. Carènes des angles postérieurs du corselet courtes.
- e. Carènes peu arquées, peu sensibles.
- f. Grand, cuivreux, brillant; mentonnière à peine saillante. *Solieri* Gory.
- ff. Plus petit, bronzé; mentonnière large et saillante. *cisti* Bris.
- ee. Carènes très-arquées, très-marquées, rejoignant presque le bord latéral vers son milieu.
- f. Élytres creusés le long de la suture d'un sillon garni d'une pubescence, plus dense que le reste de l'élytre.
- g. Sillon profond, limité en dehors par une ligne élevée, saillante.
- h. Taille plus petite; bronzé cuivreux brillant sur toute la surface. *Lindleri* Mars.
- hh. Taille plus grande; bronzé obscur sur les élytres, bronzé doré sur le corselet. *cinctus* Oliv.
- gg. Sillon moins profond, non limité en dehors par une ligne élevée, saillante.
- h. Élytres fortement dilatées aux 2/3; corps épais; vertex avec un sillon bien marqué. *antiquus* Muls.
- hh. Élytres subparallèles; corps moins épais; vertex sans sillon bien marqué. *Baudii* Bauduer.
- ff. Élytres sans sillon le long de la suture.
- g. Élytres légèrement déprimées le long de la suture avec la pubescence sensiblement plus dense dans la dépression. *proximus* Bauduer.
- gg. Élytres sans trace de dépression le long de la suture; pubescence uniforme sur toute la surface.
- h. Vertex très-convexe, sans trace de sillon dans son milieu *convexifrons* Ksw.

- hh.* Vertex peu convexe, avec un sillon bien marqué dans son milieu. *prasinus* Muls.
- dd.* Carènes des angles postérieures du corselet longues, prolongées le long du bord latéral.
- e.* Taille petite, de 6 mill. 1/2 au plus. *roscidus* Ksw.
- ee.* Taille grande, de 8 à 10 millimètres.
- f.* Corselet marqué dans son milieu d'un sillon longitudinal étroit, profond, non interrompu au milieu; abdomen parsemé de mouchetures de poils blancs. *albugularis* Gory.
- ff.* Corselet marqué dans son milieu d'un sillon large, peu profond, interrompu au milieu; abdomen pubescent, sans mouchetures de poils blancs. *artemisiae* Bris.
- AA. Dernier segment abdominal échancré ou sinué au bout.
- a.* Élytres glabres.
- b.* Antennes très-fortement dilatées à partir du 4^e article ♂ *laticornis* Ill.
- bb.* Antennes sans dilatation sensible.
- c.* Deux tubercules sur le premier segment abdominal.
- d.* Mentonnière grande, sans sinuosité distincte; tubercules allongés ♂ *tenuis* Ratz.
- dd.* Mentonnière petite, assez fortement sinuée; tubercules courts ♂ *angustulus* Ill.
- cc.* Pas de tubercules sur le premier segment abdominal.
- d.* Corselet non rétréci à la base. *convexicollis* Redt.
- dd.* Corselet rétréci à la base.
- e.* Corps large, épais; front et vertex fortement et profondément sillonnés; élytres non denticulées à leur extrémité. *cæruleus* Rossi.
- ee.* Corps étroit, moins épais; vertex à sillon peu marqué; élytres denticulées à leur extrémité.
- f.* Mentonnière fortement sinuée.
- g.* Lame prosternale parallèle entre les hanches antérieures, acuminée au bout. ♀ *angustulus* Ill.
- gg.* Lame prosternale dilatée entre les hanches antérieures.

- h.* Dilatation très-forte; dessous du corps noir bronzé assez brillant . . ♀ *laticornis* Ill.
hh. Dilatation moins prononcée; dessous du corps d'un vert brillant. . . ♀ *scaberrimus* Ratz.
ff. Mentonnière très-faiblement sinuée.
g. Taille grande, de 8 à 10 mill. . . ♀ *tenuis* Ratz.
gg. Taille petite, de 5 1/2 mill. au plus.
h. Lame prosternale subparallèle; couleur plus obscure ♀ *obscuricollis* Ksw.
hh. Lame prosternale dilatée entre les hanches antérieures; couleur assez brillante. ♀ *Reyi* Bauduer.
aa. Élytres pubescentes.
b. Élytres pubescentes sur toute leur surface.
c. Premier segment ventral bituberculé . . ♂ *olivicolor* Ksw.
cc. Premier segment ventral sans tubercules.
d. Étroit, allongé; taille plus petite. . . ♀ *olivicolor* Ksw.
dd. Large, épais, court; taille plus grande.
e. Dessus d'un vert un peu bleuâtre et luisant ♀ *curtulus* Muls.
ee. Dessus vert ou bronzé doré brillant, avec les élytres noir bronzé obscur. . . ♀ *hemiphanes* Mars.
bb. Élytres transversalement dénudées après leur milieu.
c. Antennes dentées à leurs côtés interne et externe. ♂ *graminis* Lap.
cc. Antennes simplement dentées à leur côté interne.
d. Premier segment abdominal bituberculé. ♂ *hastulifer* Ratz.
dd. Premier segment abdominal sans tubercules.
e. Corselet creusé d'un sillon médian, profond, atteignant le bord antérieur; élytres enfumées à leur extrémité . . ♀ *hastulifer* Ratz.
ee. Corselet creusé d'un sillon médian, peu profond, n'atteignant pas le bord antérieur; élytres concolores à leur extrémité.
f. Taille plus grande; dernier segment abdominal impressionné à l'extrémité. ♀ *graminis* Lap.
ff. Taille plus petite; dernier segment abdominal sans impression à l'extrémité. ♀ *derasofasciatus* Lac.

Voici quelques indications qui permettront plus facilement de séparer quelques espèces très-voisines :

Agrilus sinuatus et *mendax*. — Le *mendax* se distingue à première vue du *sinuatus* par la couleur vert doré brillant du dessous du corps et par l'allongement et la gracilité des articles des tarsi postérieurs. Je ne parle pas de l'absence d'une tache soyeuse juxtaposée formée de poils blonds-dorés ; car cette tache soyeuse n'est visible que chez les exemplaires très-frais du *sinuatus*.

A. lineola et *viridis*. — Il sera toujours facile de reconnaître le *lineola* et de le séparer nettement du *viridis* et de ses nombreuses variétés au moyen des caractères suivants : dans le *lineola*, la pubescence est condensée à la base des segments abdominaux et les rides du corselet sont très-fines et serrées, tandis que dans le *viridis* et toutes ses variétés, la pubescence est uniformément répandue sur toute la surface de l'abdomen, et les rides du corselet sont très-fortes et espacées.

A. viridis et *aurichalceus*. — L'*aurichalceus* est excessivement voisin du *viridis*, et je ne trouve pour les séparer que le caractère suivant : dans le *viridis* la largeur des élytres aux épaules ne dépasse pas le sommet des angles postérieurs du corselet, tandis que dans l'*aurichalceus*, les épaules dépassent le sommet des angles postérieurs du corselet.

A. laticornis, *angustulus* et *scaberrimus*. — Les ♂ de ces trois espèces sont assez faciles à distinguer entre eux ; mais les ♀ présentent beaucoup plus de difficultés. Le *laticornis* ♂ a les antennes fortement dilatés à partir du 4^e article ; l'*angustulus* ♂ a les antennes normalement conformées, mais il porte deux tubercules sur le premier segment abdominal ; le *scaberrimus* ♂ a aussi les antennes normalement conformées, mais le premier segment abdominal sans trace de tubercules. Pour séparer nettement les ♀ de ces trois espèces, il faut avoir recours à la forme du prolongement du prosternum entre les hanches antérieures ; c'est à ce prolongement que j'ai appliqué le nom de lame prosternale ; comme j'ai remarqué que la forme de cette lame était constante dans tous les *Agrilus* que j'ai examinés, cela m'a permis de séparer nettement les trois espèces. La forme de la lame est la même pour les ♂ et les ♀ de la même espèce. Cela exposé, voici en quoi diffèrent les ♀. Dans l'*angustulus* ♀, la lame est parallèle entre les hanches ; dans le *laticornis* ♀, elle a la forme d'un losange très-court, les angles opposés situés entre les hanches antérieures ayant une ouverture de 106 à 110 degrés ; dans le *scaberrimus* ♀, la lame a encore la forme d'un losange, mais il est beaucoup plus allongé et les angles opposés ont une ouverture de 140 à 150 degrés.

A. obscuricollis et *Reyi*. — Ces deux espèces ne se distinguent,

en réalité, que par la forme de la lame prosternale, et dans presque toutes les collections j'ai trouvé les deux espèces mélangées. Dans le *Reyi*, la lame prosternale est exactement conformée comme celle du *scoberrimus*, tandis que celle de l'*obscuricollis* est semblable à celle de l'*angustulus*. De plus, je ferai observer que, quoique se trouvant dans les mêmes localités et sur la même essence d'arbres, elles ont une époque d'apparition différente. Je prends à Sos les deux espèces sur les chênes et aussi sur le charme; mais l'*obscuricollis* se trouve du 15 mai jusque vers le 8 juin, tandis que le *Reyi* ne commence à paraître que vers le 20 juin.

J'ajoute les caractères distinctifs des trois espèces, *proximus*, *Baudii* et *Reyi* non décrites dans la *Monographie* de M. de Marseul:

A. proximus. — Cette espèce se rapproche beaucoup des *cinctus*, *Linderi* et *Baudii*; cependant elle en est bien distincte par sa taille, sa pubescence très-peu dense et surtout par la dépression juxta-suturale très-peu marquée; elle a aussi des rapports avec l'*aurichalceus*, mais elle s'en distingue tout d'abord par sa pubescence; l'*aurichalceus* est complètement glabre.— Environs de Lyon (*Rey*) et de Montpellier (*Mayet*).

A. Baudii. — Cette espèce ne peut être confondue qu'avec les *cinctus*, *antiquus* et *proximus*. Elle diffère du premier par la couleur verte du dessus du corps et par la dépression suturale non limitée nettement en dehors par une ligne élevée; du second, par son vertex à peine visiblement sillonné, sa forme plus parallèle, ses élytres non ou à peine dilatées aux $\frac{2}{3}$ de leur longueur; enfin elle diffère du troisième par une taille plus grande, les élytres plus parallèles et une conformation différente des crochets des tarses.—Alpes (*Baudii*); Trieste (*Kiesenwetter*).

A. Reyi. — Ne diffère de l'*obscuricollis* que par les caractères suivants: la couleur est moins obscure, même dans les individus les plus foncés; les tarses postérieurs sont un peu plus grêles; mais la différence capitale réside dans la forme de la lame du prosternum qui est parallèle dans l'*obscuricollis* et en losange allongé dans le *Reyi*. — Lyon (*Rey*); Pyrénées (*Pandellé*); Allier (*Desbrochers*); Paris (*Bedel*); Aube (*Le Brun*); Landes (*Perris, Gobert*); Sos!—Elle est médiocrement commune (1).

Voici enfin quelques notes concernant les plantes, arbustes et arbres sur lesquels se trouvent les différentes espèces d'*Agrilus* français que je connais (2):

(1) J'ajoute à ces localités: Colmar! St-Germain-en-Laye! Orne, bois Frould! Calvados, forêt de Cinglais à Bretteville-sur-Laize! Caen, bords de l'Orne! Juin, juillet.

(Note du Réd.)

(2) Nous avons ajouté à cette liste diverses indications omises par l'auteur ou provenant de nos recherches personnelles.

(Note du Réd.)

- Daphne mezereum. — *Agrilus integerrimus* (*de Marseul*).
Hypericum perforatum. — *A. hyperici*.
Armoise. — *A. artemisiæ* (*Brisout, Pellet*).
Cistes. — *A. cisti* (*Brisout, Lethierry*).
Saulx marceau. — *A. Guerini* (*Brisout, Le Brun, Rouget*),
subauratus (*Brisout*), laticornis (*Lethierry*).
Noisetier. — *A. angustulus, olivicolor*.
Chêne. — *A. pannonicus, viridis, angustulus* (*Brisout, Pandellé, Rey*), pratensis, *Reyi* (*Fauvel*), laticornis, tenuis, convexicollis, cæruleus (*Brisout, Lethierry*), curtulus (*Pandellé, Rey*), hastulifer (*Gobert*), graminis, obscuricollis, *Reyi*.
Charme. — *A. viridis, olivicolor* (*Brisout*), obscuricollis, *Reyi*.
Hêtre. — *A. viridis, tenuis, angustulus, cæruleus* (*de Marseul*).
Érable. — *A. angustulus, olivicolor* (*Brisout*), obscuricollis.
Poirier. — *A. roscidus* (*Puton*), sinuatus (*Fauvel*).
Nélier. — *A. sinuatus, roscidus*.
Aubépine. — *A. sinuatus*.
Pommier. — *A. Linderi*.
Ronce. — *A. aurichalceus* (*Perris*), cæruleus, roscidus, Solieri (*Fauvel*).
Peuplier. — *A. 6-guttatus* (*Perris*), pratensis, angustulus (*Fauvel*).
Myrica gale. — *A. viridis* (*Perris*).
Genêt. — *A. cinctus* (*Perris, Pandellé*), tenuis (*Fauvel*).
Ajonc. — *A. antiquus* (*Mayet*).
Cytise. — *A. Baudii* (*Baudi, Kiesenwetter*).
Vigne. — *A. derasofasciatus* (*Perris, Brisout*).
Prunellier. — *A. olivicolor* (*de Marseul*).
Tremble. — *A. viridis* (*Brisout*), subauratus, pratensis (*de Marseul*).
Framboisier. — *A. aurichalceus* (*Brisout*).
Rosier. — *A. viridis* (*Brisout*).
Ormeau. — *A. convexifrons* (*Rey*).
Bouleau. — *A. betuleti* (*Brisout*), viridis, cæruleus, sinuatus (*de Marseul*), pratensis, angustulus (*Fauvel*).
Aulne. — *A. cæruleus* (*de Marseul*).

NOUVELLES.

M. le Dr A.-F. Regnell, de Caldas (Brésil), a fait don à la Société Entomologique de Stockholm d'une somme de 2,000 couronnes (2,800 fr.). Cette somme portera le nom de fonds Regnell, et les intérêts en seront affectés à la publication du Journal de la Société.

M. Fahreus a fait don à la même Société de sa remarquable collection de Coléoptères suédois.

NOUVEAU SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE DES MALACHIDES

Par ELZÉAR ABEILLE DE PERRIN.

Il paraît que cette charmante famille est une véritable mine qui révèle chaque jour des filons inconnus. Pas d'explorations dans les régions peu sillonnées de notre vieille Europe ou des bords méditerranéens qui ne rapportent à la science des découvertes inespérées. A la suite des voyages de M. Leder au Caucase, de M. Paul Madon en Orient et d'autres pionniers de l'entomologie, je suis à même de faire connaître 10 nouveaux types curieux appartenant à l'intéressante famille des Vésiculigères, et j'en profiterai pour donner sur certaines espèces litigieuses le résultat de mes observations réfléchies. Je ne saurais donc trop conseiller à nos zélés collègues de ne pas négliger ces insectes dans leurs recherches, assurés qu'ils sont de recueillir des formes nouvelles ou utiles pour l'étude.

Je diviserai le petit mémoire qui va suivre en deux parties : la première contiendra la description des nouvelles espèces, la seconde les remarques que m'a suggérées pour d'anciennes espèces l'examen des riches matériaux qui m'ont passé sous les yeux. Enfin, comme la monographie de M. Peyron sert, jusqu'à nouvel ordre, de base aux naturalistes travailleurs, je crois qu'il ne peut être mauvais d'ajouter à mon article la liste des espèces publiées après l'ouvrage du monographe et l'indication des recueils où l'on pourra les retrouver, s'il est besoin.

PARTIE I. — DESCRIPTION DES ESPÈCES NOUVELLES.

1. *Malachius sponus* Ab.

Taille : 5 mill.

D'un verdâtre noir et terne, avec les côtés du corselet largement rouges, ainsi que le sommet des élytres ; médiocrement allongé, couvert d'une pubescence grise serrée et hérissé de poils noirs.

♂ Tête très-large avec une impression en forme d'accent circonflexe entre les yeux ; une assez forte carène longitudinale au-dessous ;

la couleur foncière s'arrête et se termine carrément un peu au-dessus de la ligne inférieure des yeux, de façon à laisser à la couleur jaune tout le devant de la tête, le dessous des yeux compris. Palpes jaunes. Antennes à 1^{er} article renflé, subparallèle, un peu plus épais au sommet, avec ses 4 angles bien accusés, un peu échancré par dessous; 2^e très-court, cupuliforme; tous les suivants allongés et subcylindriques, allant en diminuant d'épaisseur et en s'allongeant; elles sont jaunes, sauf les 2 ou 3 derniers articles qui s'obscurcissent peu à peu, et une ligne noire sur le 1^{er} article; elles atteignent le 1^{er} tiers des élytres. Corselet transversal, mais assez long, à côtés droits à peine arrondis; rouge, avec une large bande médiane bleuâtre, subparallèle, à peine plus large dans le bas, occupant à peu près un tiers de la largeur du corselet. Elytres trois fois longues comme le corselet, subparallèles, à sommet arrondi séparément, simple et portant une tache assez large, rouge un peu orangé. Ventre rouge, sauf le dernier segment; épimères pâles. Pattes concolores, sauf les tibias et tarses de la première paire qui sont rouge plus ou moins enfumé; tarses de cette paire fortement dilatés. Tibias postérieurs un peu renflés et dilatés dans leur dernier tiers.

♀ Absolument identique au ♂, sauf que la tache apicale des élytres est plus large, que la couleur des étuis est moins grise, plus vert glauque, et que les antennes ont leur 1^{er} article simple.

Découvert à Chypre par M. Paul Madon.

La couleur terne du corps, la bordure rouge du corselet et les élytres simples chez le ♂ sont des caractères qui ne se trouvent réunis que chez les *palæstinus* et *faustus*; mais le 1^{er} a les antennes noires et construites tout différemment, la tache apicale est jaune, de même que la bordure thoracique, qui est relativement étroite. Le *faustus* est court et trapu et les antennes du ♂ sont anormales. Comme M. Peyron, je doute fort que le véritable *faustus* ait jamais été pris à Chypre, ainsi que l'indique M. Baudi, et il est fort possible que ce savant ait pris le *sponsus* pour lui. Le *faustus* est une espèce qui paraît beaucoup plus orientale; elle n'était jusqu'ici signalée que de Sibérie. Je la possède de Chine, d'où elle a été rapportée par l'abbé Armand David.

Parmi les espèces que je ne connais point, il en est deux (qui probablement n'en font qu'une) qui se rapprocheraient encore de notre *sponsus*: le *carinifrons* Baudi et le *macer* Kiesw, tous deux du Caucase. Le *macer* doit avoir le 1^{er} article antennaire dilaté-anguleux chez le ♂; enfin, comme forme du corps, il doit offrir le parallélisme du *labiatus*. Le *carinifrons*, décrit seulement sur la ♀, a la bordure du corselet étroite et flave. Tous les autres *Malachius* à prothorax bordé de rouge et à élytres simples chez le ♂ ont le corps plus ou moins brillant.

2. *Malachius sculptifrons* Ab.

Taille : 5 1/2 à 6 mill.

♂ Assez large, vert brillant avec le bout des élytres jaune, couvert d'une courte pubescence blanche couchée, peu dense, et hérissé de poils noirs. Tête large et remarquablement sculptée; sa partie antérieure jaune, sauf les palpes qui sont noirs, ainsi que la pointe et la base des mandibules; cette couleur est incisée par la couleur foncière qui s'avance entre les yeux en pointe très-aiguë jusqu'à la corne frontale. Le jaune s'étend et remonte intérieurement jusqu'au milieu des yeux, où il forme un gros bourrelet lisse et très-convexe. Vertex concave au milieu, séparé du front par une carène transversale arquée, dont les deux bouts se relèvent en pointe aiguë en dedans du point d'insertion des antennes. Front profondément excavé au-dessous de cette carène, cette excavation lisse et s'étendant transversalement sur toute la largeur de la tête, puis relevé et caréné transversalement en avant. Du fond de l'excavation part une crête longitudinale de plus en plus saillante, se terminant au niveau de la carène antérieure, où elle forme une sorte de corne, ornée d'un faisceau de poils jaunes au sommet. Antennes assez minces, atteignant le tiers antérieur des élytres; 1^{er} article arqué, renflé assez fortement de la base au sommet, second très-court, très-fortement prolongé en une lame qui s'élargit brusquement en arrière, où elle forme un angle aigu, arquée par dessous, droite par dessus, trois fois et demie plus longue que large, arrondie au sommet; 3^e article subégal en longueur au 1^{er}, presque parallèle, mais pourtant plus étroit à la base; 4^e et 5^e de même forme, mais plus longs; 6^e à 9^e un peu évidés par dessous, avec leur angle inféro-terminal un peu prolongé en avant et émoussé; 10^e et 11^e très-minces et très-longs. Les antennes sont jaunes sur leurs 2 premiers articles, sauf le dessus du 1^{er} et une tache sur le dessus du 2^e; puis métalliques, sauf le dessous des 3^e à 5^e articles, qui est de moins en moins jaune. Corselet concolore, large et court, avec les côtés un peu arrondis. Élytres concolores, subparallèles, un peu élargies au sommet, qui est simple et entier, et orné d'une grande tache jaune; sculpture générale ruguleuse, peu brillante. Pieds entièrement concolores, tibia postérieurs arqués et coudés légèrement dans leur dernier tiers. Ventre concolore; épimères blanchâtres.

♀ Un peu plus large; tibia postérieurs régulièrement arqués; front faiblement caréné transversalement entre les antennes, subcrucialement impressionné sur le vertex, la couleur verte terminée carrément au-dessus de l'épistôme; palpes avec le sommet et le dessous de leurs articles plus ou moins jaune. Antennes à 1^{er} article

peu renflé de la base au sommet, 2° transversal, court, un peu prolongé en dessous, les suivants très-allongés et subparallèles jusqu'au 6°; à partir de là subconiques; elles sont concolores, sauf le sommet du 1^{er} article et le dessous des deux suivants qui sont jaunes. Tache apicale des élytres plus restreinte.

Mer Caspienne (*Leder*). Communiqué par M. Reitter.

Cette curieuse espèce, dont le ♂ a le front de certains *Troglops*, ne ressemble à aucune autre, mais doit se rapprocher infiniment d'une espèce du Caucase, décrite récemment par feu Kiesenwetter, sous le nom de *cavifrons*. La ♀ de cette dernière espèce, seul sexe que j'en possède, diffère évidemment de celle du *sculptifrons* par la sculpture de sa tête : elle porte une profonde fossette arrondie sur le vertex, avec une impression circonflexe de chaque côté de cette fossette; l'entre-deux des antennes est relevé en carène longitudinale, flanquée d'une sorte de rigole de chaque côté, tandis qu'il est plan dans le *sculptifrons*; enfin le dessous des yeux est noir au lieu d'être jaune. La description du ♂ ne mentionne pas la corne remarquable du front et indique le 2° article antennaire comme prolongé par dessous en une longue dent linéaire, et l'on peut voir par la description ci-dessus combien cet article est autrement construit dans le *sculptifrons* ♂.— Le *Mal. junceus* Peyr. est encore voisin de ces deux espèces, et la description de l'auteur n'indique que superficiellement la forme caractéristique de ses deux premiers articles antennaires ♂; le 1^{er} article est très-anormalement dilaté, spathuliforme, très-mince d'épaisseur, creusé à son sommet et terminé par une dent obtuse en dessous; le 2° est renflé et se dilate fortement jusqu'à la moitié de son prolongement, où il est carré et fortement anguleux, puis de là au sommet il se prolonge en dent mince et aiguë. Le *junceus* est de Syrie.

3. *Malachius crux* Ab.

Taille : 4 1/2 à 5 1/2 mill.

Assez allongé. Vert olive, un peu brillant, avec les pattes, les antennes, le devant de la tête, l'extrémité des élytres et les côtés du corselet tachés de jaune; couvert d'une pubescence grise couchée, et hérissé parcimonieusement de longs poils noirs, sauf à la base des élytres où ces poils sont blancs.

♂ Tête avec tout le devant jaune jusqu'au-dessous des yeux, y compris les palpes, qui ont leur dernier article noir; la couleur foncière s'avance entre les antennes et se termine carrément à l'épistome. Extrémité des mandibules noire. Front déprimé entre les yeux, portant au milieu une fossette, et de chaque côté un sillon peu profond convergeant en avant. Antennes atteignant les deux

tiers du corps, à 1^{er} article un peu renflé de la base au sommet, 2^e très-court, prolongé en dessous vers le sommet, 3^e de la longueur du 1^{er}, étroit à la base, recourbé en dessous à partir du milieu de sa longueur, aussi large au sommet que long, 4^e subégal en longueur au précédent, encore plus prolongé et recourbé à son sommet en dessous, 5^e et 6^e de même forme, 7^e plus long, moins prolongé en dessous, 8^e et 9^e très-longs, subcylindriques, 10^e et 11^e encore plus longs et très-minces; les antennes sont jaunes, sauf le dessous des quatre 1^{ers} articles, qui, leur sommet excepté, est métallique, ainsi que la base de tous les articles suivants; les deux derniers sont métalliques. Corselet légèrement transversal, avec le devant peu avancé, les côtés peu arrondis; ces côtés sont largement d'une couleur jaune orangée, la bande médiane est métallique, assez large à sa base, dilatée anguleusement au milieu, rétrécie dans le haut, où elle occupe à peu près un tiers de la largeur du corselet, tandis qu'elle en occupe les deux tiers dans le bas. Élytres subparallèles, fortement coriacées, avec tout le sommet obliquement jaune, plissé, portant un appendice noir dans ses deux derniers tiers et jaune à la base, dirigé en arrière; angle inférieur du repli simplement droit, à sommet émoussé. Dessous du corps concolore, avec une épaisse vestiture micacée, ayant les épimères et les hanches jaunes, ainsi que les bords latéraux et apicaux des segments. Pattes vertes, sauf tous les genoux, la majeure partie des tibias et tarses antérieurs, la moitié des mêmes organes intermédiaires, l'extrême sommet des tibias postérieurs et le dessous des mêmes tarses, qui sont jaunes; tibias postérieurs presque droits, un peu renflés et courbés à leur dernier tiers.

♀ Tête beaucoup moins large, yeux moins saillants, antennes courtes et simples, avec les quatre premiers articles obconiques, les deux suivants subparallèles et les autres subcylindriques; le dessous des sept premiers articles est plus ou moins jaune. Corselet plus long. Sommet des élytres entier, avec une goutte jaune.

Syrie : Caïffa (*Reitter*). J'en avais pris moi-même une ♀ à Tibériade.

Les seules espèces à bords du corselet jaunes et à élytres laciniées chez le ♂ sont les *marginellus*, *iridicollis*, *maculiventris*, *capricornis*, *insignis* et *cæruleus*. L'*insignis* est à part à cause de ses antennes flabellées ♂; les autres ont tous les antennes construites aussi différemment, beaucoup moins jaunes, ainsi que les pattes, sauf le *capricornis*, qui se reconnaîtra tout de suite à ses antennes démesurées et au bout des élytres taché de noir ♂. Le *palæstinus*, classé par M. Peyron dans cette section, a les élytres simples chez le ♂. Le *carinifrons* Baudi est décrit sur des ♀ et pourrait donc avoir aussi un ♂ à élytres simples; je n'en doute plus quand je considère la conformation du front, qui est celle du *bipustulatus*

et consorts. Du reste, il a le corselet étroitement bordé de jaune et un front spécial. M. de Kiesenwetter a décrit un *M. macer*, espèce voisine du *labiatus* et à élytres simples dans les deux sexes, qui pourrait bien être synonyme de *carinifrons*; son corps doit être étroit et parallèle.

4. *Malachius flavicrus* Ab.

Taille : 3 1/2 mill.

Assez allongé. D'un bronzé noirâtre sur les élytres, verdâtre sur la tête et le corselet; antennes fortement dentées en scie; épistome, 4 cuisses antérieures et bout des élytres jaunes. Pubescence générale jaune et mi-hérissée, assez dense.

♀ Tête légèrement sillonnée sur le vertex, une impression oblique et convergeant le long du bord interne des yeux; épistome et parties de la bouche flaves, sauf les deux derniers articles des palpes qui sont noirs; la couleur foncière descendant entre les antennes jusqu'à l'épistome où elle se termine non carrément, remontant sous les yeux, qu'elle n'atteint pourtant pas. Antennes atteignant le dessous du calus huméral des élytres, à 1^{er} article court, très-peu renflé, le 2^e très-court, nodiforme, les suivants fortement et triangulairement dentés en scie, sauf le dernier qui est allongé; elles sont noires, sauf le dessous de leurs trois 1^{ers} articles qui est jaune. Corselet fortement transversal avec les côtés et la base presque droits; angles postérieurs légèrement explanés, non relevés. Elytres subparallèles, quatre fois longues comme le corselet, presque lisses, arrondies séparément au bout, où elles sont ornées d'une large tache jaune. Ventre avec les segments bordés de jaune; épimères concolores. Pattes noires, sauf les 4 cuisses antérieures et l'extrémité des tibias de ces mêmes paires qui sont jaunes; tarses noirs. Tibias postérieurs longs, presque droits jusqu'à leurs deux tiers, fortement déviés à cet endroit.

♂ inconnu, mais ayant sûrement des antennes longuement flabellées.

Mer Caspienne (*Leder*). Communiqué par M. Reitter.

J'ai vu 3 ♀ de cette espèce anormale. Est-ce un vrai *Malachius*? Il en a bien l'apparence et ressemble en très-petit, et sauf la couleur des pattes, à *hispanus*. Au reste, je ne vois pas dans quel autre genre on pourrait le placer: les *Axinotarsus* ne sont pas allongés comme lui, non plus que les *Nepachys*. Resteraient uniquement les *Anthocomus*, et j'avoue que ses tibias postérieurs très-courbés et un peu tranchants, sa forme, la nature de sa pubescence sont des signes évidents d'analogie; mais tous les *Anthocomus* connus ont des dessins sur les élytres qui leur donnent un cachet à part. Enfin, il

il est bien à désirer que l'on découvre le ♂ du *flavicus*, qui se reconnaîtra toujours à ses antennes flabellées et à la couleur extraordinaire de ses cuisses.

5. *Malachius hæres* Ab.

Taille : 2 1/2.

Court et trapu, noir, sauf le corselet et la tête qui ont une légère teinte verdâtre; élytres repliées et appendiculées chez le ♂, tachées de rouge au bout dans les deux sexes. Pubescence blanche, épaisse et couchée sur les élytres, quelques soies noires sur le corselet et au sommet des élytres.

♂ Tête et ses organes noirs, sauf l'épistome qui est rougeâtre; vertex avec une fossette et deux sillons obliques. Antennes très-courtes, atteignant le dessous du calus huméral, très-épaisses, avec leurs cinq premiers articles plus larges que longs, subtriangulaires, à angles émoussés, le 2^e assez petit, les 6^e et 8^e un peu plus longs et de même forme, les derniers moins épaissis; le dessous des trois ou quatre premiers est à peine rougeâtre. Corselet très-transversal, carré, avec ses angles postérieurs explanés, mais non relevés. Elytres très-mates, à peu près trois fois longues comme le corselet, presque lisses sous leur pubescence, leur dernier quart orangé, repliées au sommet, leur angle inférieur relevé verticalement et rattaché au milieu de la plicature par une petite pièce noire comme lui. Pattes et dessous du corps concolores.

♀ Forme plus allongée; tête plus plane; antennes plus courtes, plus minces, avec leurs premiers articles obconiques, les suivants subcylindriques; le dessous des deux ou trois premiers à peine rouge par transparence. Elytres simples au sommet, moins largement tachées de rouge.

Morée (*Reitter*).

Ce *Malachius*, de beaucoup le plus petit connu, est tellement à part par sa couleur, la forme de ses antennes et surtout la conformation de son appendice, qui rappelle celle des *Ebæus*, qu'il ne peut se confondre avec nul autre. Son faciès est tout à fait celui des *Axinotarsus* et de certains *Antholinus*; mais il n'a pas le 2^e article des tarsi antérieurs prolongé chez le ♂. A coup sûr, les divers caractères susénoncés mériteraient qu'on le détachât du grand genre *Malachius* pour le placer dans une coupe spéciale. Mais les divers genres de Malachides sont déjà si nombreux et surtout établis sur des caractères si peu essentiels que je ne veux pas prendre ce parti.

6. *Attalus thalassinus* Ab.

Taille : 3 mill.

♀ Oblong, assez large, d'un bleuâtre terne et cendré, avec un

large bordure orangée de chaque côté du corselet. Pubescence blanchâtre et comme pruineuse. Elytres tachées de jaune au bout.

Tête convexe, à impressions légères et obsolètes, consistant en un sillon longitudinal sur le vertex et deux petits sillons obliques le long des yeux ; entièrement verdâtre, même sur ses organes, sauf l'extrémité du dernier article des palpes et le dessous des deux 1^{ers} articles antennaires. Antennes très-courtes, assez minces, atteignant la base du corselet, le 1^{er} article à peine renflé, le 2^e court, mais pourtant en forme d'olive, le 3^e et les suivants plus courts que le 1^{er}, cylindrico-obconiques, une fois et demie à peu près aussi longs que larges. Corselet terne, arrondi sur les côtés, transversal, rouge, portant au milieu une bande longitudinale verdâtre, subparallèle, un peu plus large dans le bas et occupant moins du tiers de la surface du corselet ; angles postérieurs imperceptiblement et très-largement réfléchis. Elytres trois fois longues comme le corselet, allant en s'élargissant de la base au sommet, où elles s'arrondissent ensemble, avec leur angle sutural émoussé ; d'un verdâtre foncé très-terne, avec leur sommet jaune, cette couleur s'avancant vers la suture, de façon à dessiner comme un triangle commun. Dessous du corps à épimères concolores et à segments étroitement bordés de carné. Pattes entièrement brun noirâtre, sauf les articulations qui sont un peu rougeâtres.

Autriche. Reçu jadis sous le nom de *distinctus*.

Cette espèce se distingue facilement de tous les *Antholinus* par la couleur de son corps et son corselet mat. Celui dont elle se rapprocherait le plus comme forme est le *jocosus*, espèce souvent méconnue qui a du reste le corselet brillant et les antennes longues relativement. Mais il est un autre Malachide auquel elle ressemble beaucoup : c'est l'espèce décrite par M. Peyron sous le nom d'*Axinotarsus ecaudatus*. Elle s'en distinguera facilement par ses élytres tachées au bout, ses antennes encore plus courtes et son origine différente. Mais un mot de réflexion me semble indispensable sur ce dernier insecte. Depuis que M. Peyron l'a décrit sur quelques exemplaires, j'en ai vu de grandes séries provenant des chasses de MM. Ancy fils, Bedel et Gabillot à Téniet el Haad (Algérie), et je ne puis m'accorder avec le monographe sur sa place légitime dans la classification. M. Peyron déclare que « quoique n'ayant point les élytres appendiculées chez le ♂, cette espèce n'en appartient pas moins aux *Axinotarsus* par la forme des tarsi antérieurs des ♂, l'insertion des antennes et les palpes. » Pour ce qui est des antennes, je les trouve insérées au-dessous des yeux ; les tarsi sont moins obliquement coupés à l'extrémité du 2^e article de la paire antérieure chez le ♂, que dans certaines espèces d'*Antholinus* ; mais ces derniers sont si variables sous ce rapport ! Enfin, les palpes me

paraissent parfaitement semblables à ceux d'autres espèces voisines. En définitive, je ne vois rien de sérieux pour éloigner l'*ecaudatus* des vrais *Antholinus*. Lui et le *thalassinus* se distingueront de tous leurs congénères par leur corps absolument mat et formeront nécessairement une coupe spéciale dans ce grand genre auquel leurs élytres simples chez les ♂ les rattachent à première vue.

***Ebæus humilis* Er.**

D'après l'excellent tableau des *Ebæus*, donné par M. Peyron dans sa monographie des Malachiides, l'*Ebæus humilis* Er. s'éloigne des *collaris* et *caspicus* par ses élytres concolores, des *thoracicus* et *glabricollis* par ses tibias postérieurs rouges, de l'*affinis* par son appendice rouge chez le ♂, de tous les autres par son prothorax rouge. Je ne parle pas des *eximius* et *chloroticus*, qui, par leurs élytres sétosellées, se rattachent aux *Attalus* et doivent disparaître des *Ebæus*, parmi lesquels le monographe les a classés par erreur.

Ainsi caractérisé, l'*humilis* devrait se reconnaître aisément. Mais l'étude approfondie de cette espèce m'a révélé des difficultés inattendues que je vais tâcher de résoudre de mon mieux. D'abord M. Peyron, qui n'a point connu le type d'Erichson, croit devoir y rapporter certains individus de Biskra, qui, d'après son propre aveu, ne cadrent avec la description ni pour la taille (au moins aussi grande que celle du *thoracicus* au lieu d'être beaucoup plus petite), ni pour la couleur des pieds, ni enfin pour la forme (qui devrait être plus étroite que chez le *thoracicus*, tandis qu'elle est aussi trapue). J'ajouterai que j'ai sous les yeux les types de M. Peyron, et qu'il me paraît impossible d'adapter cette espèce à celle d'Erichson.

D'autre part, M. Lethierry a bien voulu me communiquer 2 ♂ et 2 ♀, et M. le Dr Puton un ♂ d'une espèce voisine de celle de M. Peyron, mais se rapportant mieux à la description d'Erichson, puisqu'elle est beaucoup plus petite et sensiblement plus étroite que le *thoracicus*. Je lui aurais donc restitué le nom d'*humilis*, si je n'avais remarqué chez elle des particularités remarquables qui n'auraient pas échappé à Erichson, et qui, jointes à la différence de coloration des pieds et à son front peu impressionné, m'engagent encore à la considérer comme différente.

Pour mieux faire saisir les rapports et les divergences de ces trois formes, je crois utile de donner de chacune d'elles une diagnose portant uniquement sur leurs points différentiels, en rappelant, comme je le dis plus haut, que toutes trois s'éloignent de tous les autres *Ebæus* par les caractères que j'ai indiqués pour l'*humilis*.

Ebæus humilis Er. (nec Peyr.) 1840.

Taille : un peu plus de 2 mill.

Étroit. Antennes noires, sauf le dessous du 1^{er} article et les 2 suivants en entier, qui sont testacés. Tête lisse, front largement et plus profondément impressionné. Corselet deux fois plus large que long. Pieds (noirs) avec l'extrémité des cuisses antérieures et tous les tibia et tarses testacés. Elytres impressionnées au sommet (♂), avec cette impression remplie par un appendice rouge testacé relevé, sécuriforme. Ventre..... (probablement concolore).

Sardaigne (*Gené*). — *Ex Erichson*.

Obs. Malgré toutes les différences qui me font croire que l'espèce typique d'Erichson est autre que les deux suivantes, il se pourrait faire qu'il fallût l'assimiler à l'une d'elles, mais à laquelle? L'inspection d'exemplaires authentiques de *l'humilis* est indispensable pour trancher cette question.

7. **Ebæus adolescens** Ab. (*humilis* Peyr. nec Er. 1877).

Taille : 2 mill. 1/2.

Assez large. Antennes noires, avec le dessous du 1^{er} article, les 2 suivants en entier, et les trois premiers quarts du 4^e testacés ♂; chez la ♀, elles sont testacées, avec leur seconde moitié rembrunie. Tête biimpressionnée sur le front, avec une fovéole assez profonde derrière l'épistome. Corselet deux fois plus large que long. Pieds testacés en entier, sauf l'extrême base des 4 cuisses antérieures qui est noire, ainsi que la moitié des postérieures et une ligne sur la tranche supérieure de ces dernières. Élytres impressionnées chez le ♂, avec cette impression remplie par un appendice rouge testacé, relevé, cultriforme, profondément sillonné dans sa longueur. Ventre noir; pygidium échancré (Pour le reste, voir Monogr. Peyron, dans *l'Abeille*, 1877).

Biskra!

Diffère du précédent par sa forme large, sa taille, etc.

8. **Ebæus pygialis** Ab.

Taille : 2 mill.

Étroit. Antennes noires, avec leurs quatre ou cinq 1^{ers} articles rouge testacé; leurs articles sont beaucoup plus anguleux que chez *l'adolescens*. Tête avec un sillon sur le vertex, se bifurquant en avant. Corselet plus long proportionnellement, beaucoup moins

large que deux fois sa longueur. Pieds testacés, sauf l'extrême base des 4 cuisses antérieures et la moitié des postérieures, qui sont noires; torses noirâtres. Élytres impressionnées chez le ♂, cette impression remplie par un appendice jaune-testacé, relevé, tout à fait globuleux, avec une petite fissure près du point d'attache. Ventre noir, sauf le dernier segment, qui est jaune et qui tranche sur les autres; ce segment est dilaté et allongé, armé en dessous de deux appendices convexes et arrondis, forcipiformes, laissant entre eux une déhiscence profonde. Pygidium jaune aussi, très-long, débordant largement les élytres et tronquée carrément au bout. Ces caractères abdominaux sont propres au ♂. La ♀ a le dernier segment noir et tronqué arrondi.

Biskra (*Lethierry, Puton*).

Diffère de l'*adolescens* par tous les signes indiqués dans la description, taille, forme et caractères sexuels. Paraît différer de l'*humilis* Er., qui m'est inconnu, par la forme plus allongée du corselet, la couleur des pattes, du ventre et la forme de l'appendice. Pour tout le reste, identique aux deux précédents, c'est-à-dire bleu, avec le corselet rouge. Les tibias postérieurs des ♂ sont aussi plus minces que dans l'*adolescens* et uniformément arqués au lieu d'être bisinués.

9. *Troglops cyrtosoïdes* Ab.

Taille : 2 mill. 2/3.

♀ D'un noir verdâtre, avec le corselet couleur brique; tête et élytres couvertes d'une villosité blanchâtre espacée. Tête plus longue que large, convexe, avec deux légères impressions longitudinales sur le vertex, à peine déprimée au-dessous du vertex; antennes n'atteignant pas tout à fait la moitié des élytres, brunes, 1^{er} article métallique, renflé de la base au sommet, 2^e court, rougeâtre, taché de brun, 3^e allongé, plus de 2 fois plus long, coloré de même, 4^e à 6^e subégaux au précédent, presque entièrement bruns, 7^e à 11^e plus minces, bruns. Corselet un peu plus long qu'il n'est large dans sa plus grande largeur, très-convexe en avant où il est très-arrondi, fortement déprimé avant la base, qui est relevée et prolongée sur les élytres; côtés très-arrondis dans leur moitié supérieure, comprimés fortement à partir de là et tombant droit à la base, dont les angles sont droits, bien qu'émoussés, côtés décrivant ces sinuosités peu à peu et non brusquement; base légèrement échancrée. Élytres un peu plus larges à leur racine que la base du corselet, à angles huméraux effacés, s'élargissant peu à peu dans leur 1^{er} tiers, se boursofflant en ampoule de là au sommet; deux fois plus larges aux 3/4 qu'à la base, couvertes de gros points enfoncés, assez espacés.

Ventre et pattes sombres, les tibias un peu plus clairs, surtout les antérieurs.

Biskra (*Lethierry*).

Cette espèce est tellement à part que j'ose la décrire uniquement sur le sexe femelle. Elle a le faciès non des *Troglops*, mais des deux espèces de *Psiloderes* ♀.

Il est même possible qu'elle appartienne à ce genre que je considère comme une simple coupe des *Troglops*. Le *formicarius* en diffère au premier coup-d'œil par son corselet démesurément long, et le *pluriarmatus* par ses élytres mates, à ponctuation coriacée-ruguleuse. Parmi les *Troglops* vrais, on ne peut la comparer qu'aux *silo* et *capitatus*, qui sont les seuls à corselet rouge n'ayant pas les côtés anguleux. Ses élytres bleu verdâtre et la longueur relative de son corselet l'en feront aisément distinguer.

C'est ici, je crois, l'occasion de dire que l'espèce décrite par moi dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, 1881, p. 119, sous le nom *Psiloderes (?) biguttatus*, appartient, selon les plus grandes probabilités, au genre *Embrocercus* Peyr., et qu'elle se distingue à première vue du *variegatus* Peyr., seule espèce connue jusque-là, par sa taille et son dessin. J'en avais pris à Tibériade deux exemplaires, dont j'ai laissé, en passant, le second à M. Peyron. Depuis lors, l'examen d'un troisième sujet appartenant à M. Sédillot et provenant des chasses de La Brûlerie en Orient, m'a permis de me faire une opinion plus éclairée sur la place du *biguttatus* dans la classification.

10. *Troglops albozonatus* Ab.

Taille : 1 1/2 mill.

♂ Assez court, entièrement couvert d'une pubescence blanche assez serrée. Tête large, jaune, sauf le vertex qui est noir; cette dernière couleur s'arrête au milieu du diamètre des yeux et est incisée triangulairement au milieu par le jaune du devant; front déprimé entre les yeux, creusé très-profondément avant le bord inférieur de ceux-ci d'une étroite rigole transversale à bords abrupts, en forme d'accolade; cette accolade est formée de 3 fossettes hémicirculaires, plus larges que hautes, reliées entre elles, celle du milieu extrêmement profonde, noire au fond, les deux latérales plus superficielles et laissant apercevoir leur fond; épistome lisse et creusé au milieu d'une dépression large et peu profonde. Palpes noirs, jaunes au bout. Antennes atteignant les trois quarts des étuis, entièrement rougeâtres, plus foncées en dessus et moins foncées en dessous dans leur première moitié, à 1^{er} article épaissi au sommet, le 2^e très-court, le 3^e de la longueur du 1^{er}, obconique, les suivants

de plus en plus longs et parallèles. Corselet un peu moins large dans sa plus grande largeur que la tête prise aux yeux, très-court et très-transversal, arrondi au sommet, où il est fortement rebordé, coupé à peu près droit depuis les angles antérieurs jusqu'à la base, les côtés à peine sinueux; base très-étroite, non prolongée sur les étuis; disque lisse et convexe au milieu, déprimé et coriacé sur les côtés. Sa couleur est noire, sauf une étroite marge jaune, qui fait tout le tour des bords et qui est à peine plus épaisse au bord antérieur. Élytres trois fois et demie aussi longues que le corselet, aussi larges aux épaules que le corselet dans sa plus grande largeur, un peu arrondies vers leurs deux tiers; ponctuées finement et éparsement, brillantes; noires, avec une large bande transversale d'un jaune blanchâtre qui les ceint un peu avant leur milieu, cette bande subparallèle, commune, à peine plus large sur les bords latéraux que vers la suture. Pattes brun foncé, tibias jaunâtres, sauf les postérieurs qui sont bruns. Dessous du ventre brun.

2 ♂ pris par M. Paul Madon, à Chypre.

Cette espèce est absolument à part, à cause de sa coloration. La large bande transversale des étuis et le corselet entièrement bordé de flave, la feront distinguer de l'*eburifer* Peyr, dont la bande n'atteint pas la suture et dont le corselet est bordé de jaune seulement en arrière, où cette bordure est très-large. En outre, le corps de l'*eburifer* est très-brillant. Ce sont les deux seules espèces portant une bande transversale sur les élytres.

AMBLYOPINUS ET MYOTYPHILUS

Par ALBERT FAUVEL.

De Solsky (*Hor. Soc. Ent. Ross.*, 1875, XI, 10, pl. 1, fig. 3 et 4) a décrit et figuré en détail, sous le nom d'*Amblyopinus*, un genre de Staphylinides dont il avait reçu deux espèces trouvées au Pérou par M. C. Jelski, les *Amblyopinus Jelskii* et *Mniszecki*.

Voici ce qu'il rapporte, d'après M. Jelski, des mœurs curieuses de ces Coléoptères, rappelant celles que certains auteurs ont attribuées à notre *Leptinus testaceus*, d'Europe :

« Dans la Montana de Chanchamago, hacienda Amable Maria (Pérou central), je m'étais occupé spécialement pendant un mois à peu près de la chasse aux différentes espèces de souris, dont j'ai trouvé dans cette localité plus d'une dizaine. J'avais gardé pendant

quelque temps un bon nombre de ces souris vivantes dans des cages. Or, deux fois j'avais aperçu un insecte particulier, implanté sur le dos, un peu au-dessus de la base de la queue. Les deux fois, c'était sur une petite souris noirâtre, à laquelle j'ai donné provisoirement le nom de *Mus insectivora*, vu que pour la plupart on ne trouvait dans l'estomac de cette espèce que des débris d'insectes ou arachnides. L'insecte en question était fixé sur la peau des souris à la manière d'un acaride ou d'une puce, et la peau en cet endroit était dénudée de poils, tuméfiée et séreuse, évidemment malade. Ce fut en avril 1873. Plus tard, en juin, dans la région montagneuse froide, dite Puna, j'ai recueilli le même insecte sous une pierre dans un nid de souris. Dans une autre occasion, en visitant mes souricières, aussi en juin, j'ai encore retrouvé un individu de cette même espèce, courant parmi les poils d'une souris morte, portant provisoirement le nom de *Mus lobiceps*. »

Ces remarques concernent l'*Amblyopinus Jelskii*.

Pour le *Mniszecki*, trois femelles en ont été découvertes par le voyageur dans le même endroit et à la même époque (Hacienda Amable Maria, avril). « L'une d'elles fut prise dans la chambre, les autres dans la cour, sous un monceau de décombres. Le propriétaire de la maison a assuré qu'ils se trouvaient particulièrement dans les coins habités par les cochons d'Inde (cavia), ce qui pourrait faire présumer que ces insectes se tiennent aussi sur les cavia vivants, comme l'espèce précédente sur les souris. Les habitants du pays appellent cet insecte *czekchu*. »

J'ajoute, d'après une note fixée à l'exemplaire du *Mniszecki* que j'ai reçu de M. Jelski, que cet exemplaire a été pris en septembre, sous un coffre, dans la même localité.

Des mœurs aussi singulières semblaient propres aux *Amblyopinus* péruviens, au moins dans la famille des Staphylinides, lorsqu'en 1877, M. Janson recut de M. Simson, de Gould's Country (Tasmanie), deux individus d'un petit insecte pris pareillement dans les poils d'un rat vivant. Le Rév. A. Matthews, de Gumley, à qui ces insectes furent remis, crut devoir en rapporter l'espèce au genre *Amblyopinus* de Solsky, et la décrivit avec dessins à l'appui sous le nom d'*A. Jansonii* (*Cistula Entom.*, 1878, II, 275, pl. 6).

J'avais obtenu moi-même l'insecte de M. Simson et j'en avais trouvé un autre individu parmi les Staphylinides du musée de Bruxelles. En outre, le musée de Varsovie, possesseur des chasses de M. Jelski, avait bien voulu m'offrir un type de l'*Amblyopinus Mniszecki* et deux du *Jelskii*, inconnus à M. Matthews lors de son travail. Je comparai l'insecte de Tasmanie à ceux du Pérou et je ne tardai pas à reconnaître qu'ils devaient être très-différents même génériquement. Ces doutes furent exprimés à MM. Matthews et Janson, et ce

dernier eut la complaisance de me céder en échange un de ses types du *Jansoni*, qui me confirma pleinement dans l'opinion que ce n'était pas un *Amblyopinus*.

M. Matthews a bien décrit et figuré en détail les caractères de cet insecte ; je n'ai donc à y revenir qu'en peu de mots. Il suffit de comparer cette description et ces dessins à ceux donnés par de Solsky des *Amblyopinus Jelskii* et *Mniszechi* pour se convaincre des différences. Outre la grande taille des deux espèces péruviennes, dont l'une (*Mniszechi*) atteint jusqu'à 17 mill. et l'autre (*Jelskii*) 7 mill., tandis que le *Jansoni* n'a que 4 mill., le mode d'insertion tout autre des antennes sous les bords latéraux du front place les *Amblyopinus* dans la tribu des *Tachyporini* à côté des *Habrocerus*, et en fait une sorte de trait d'union entre cette tribu et le groupe des *Quedii*. Au contraire, l'insecte de Tasmanie, par ses antennes insérées sur le bord antérieur de la tête, appartient à la tribu des *Staphylinini*, et, dans cette tribu, il dépend de la section des *Quedii* par la marge latérale de son corselet simple, tandis que cette marge est double, on le sait, dans les sections *Xantholini* et *Staphylini*. Enfin, sa place naturelle parmi les *Quediens* nous paraît être entre les *Quedius* et les *Heterothops*, dont il se distingue d'ailleurs facilement, n'ayant entre autres caractères ni les palpes maxillaires des premiers, ni les labiaux des seconds (1), et offrant des différences importantes dans la forme du labre, de la languette, des mandibules, des tibias, des prolongements anaux, etc. ; je ne parle qu'accessoirement de ses yeux atrophiés, ce caractère ne devant plus être considéré comme générique. Le faciès est celui d'un très-petit *Quedius* large et trapu comme notre *brevis*, d'Europe, mais de taille trois fois moindre.

Si M. Matthews avait porté son attention sur cette marge simple du corselet, si caractéristique de la tribu en question (2), il n'eût pas proposé de placer cet insecte dans le voisinage des *Philonthus* que leur marge prothoracique double classe parmi les vrais *Staphyliniens*. J'ajoute que, si les dessins de détail donnés par cet auteur (*l. c.*) sont généralement exacts, il n'en est pas de même de la figure entière qu'il trace de l'insecte (fig. 1), laquelle ne rend aucun compte de sa forme courte et large ; la tête est figurée beaucoup trop longue ainsi que le corselet ; ces deux parties de l'insecte sont en réalité la première légèrement, la deuxième fortement transverses ; la tête n'a pas non plus les 4 points en série de chaque côté du disque que l'auteur a figurés je ne sais pourquoi ;

(1) Voir pour les caractères distinctifs des tribus et des genres notre *Faune Gallo-Ithénane*, t. III, p. 42, 366, 489, 492, 535, etc.

(2) Voir notre même *Faune*, *l. c.*

la partie visible de l'écusson est beaucoup trop grande dans ce dessin ; la ponctuation abdominale qui est trois fois plus fine et quatre fois plus dense environ que celle des élytres , sans être râpeuse comme chez celles-ci, est figurée beaucoup trop forte : les nombreux cils latéraux des segments sur la même figure n'existent pas chez l'insecte qui offre simplement un cil noirâtre près du sommet des bords relevés de chaque segment en dehors, etc. Ces quelques indications principales suffiront, je crois, à rectifier la fausse idée que le lecteur pourrait se faire du *Jansoni*, s'il s'en tenait à la figure citée.

On voit, en somme, par les caractères exposés ci-dessus que l'insecte de Tasmanie n'est ni un *Amblyopinus*, ni même un Tachyporien. — Aussi proposons-nous pour lui le nouveau nom générique de *Myotyphlus*, par allusion à ses mœurs et à l'atrophie de ses organes visuels. A tous les titres, c'est un des types les plus curieux de l'immense famille des Staphylinides.

NOTES LÉPIDOPTÉROLOGIQUES

Par PIERRE MILLIÈRE.

Le 10 août 1876, je publiais et faisais figurer dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, le *Bombyx canensis* ♂.

On n'apprendra peut-être pas sans intérêt que, lors d'une récente visite que me fit M. Rodolphe Zeller, de Zurich, cet ami voulut bien me soumettre les deux sexes d'un *Bombyx* (1) rapporté au *canensis*, capturés en copulation dans la haute Engadine, par M. Huatek, de Sils-Maria.

Le ♂ est sensiblement plus petit que le *canensis* du littoral, mais sa couleur et les lignes transversales des ailes rappellent assez celles de ce dernier *Bombyx* ; cependant la ♀ que je n'avais jamais vue en nature, est relativement très-grande ; son envergure est de 44 mill., alors que le ♂ ne mesure que 34 mill.

La ♀ du *B. canensis* de nos environs n'a point encore été découverte. Elle doit être, la chose me semble probable, plus grande que celle de la haute Engadine, puisque le *canensis* ♂ est invariablement plus grand que celui qui m'est communiqué, provenant, je le répète, de la haute montagne, et dont l'habitat est à une altitude d'environ 2,000 mètres.

(1) Considéré par M. H. Frey comme var. *alpina* du *Bombyx populi*.

S'il est démontré aux lépidoptéristes que le *Bombyx* de l'Engadine est la même espèce que notre *Bombyx* des bords de la Méditerranée, j'avoue qu'il me restera de grands doutes sur l'identité des deux races. La connaissance de leur chenille respective viendra peut-être un jour nous prouver qu'il y a là deux espèces séparées. Je citerai, si on veut bien me le permettre, un seul exemple capable de militer en faveur de ma supposition.

Avant que je n'eusse prouvé (*Icon.*, I, p. 357 et suiv.) que le *Bombyx franconica* du littoral méditerranéen est une toute autre espèce que le *B. franconica* de la haute Suisse, tous les lépidoptéristes acceptaient, comme simple variété, le *B. Dorycnii* Mill. Les chenilles de ces deux Bombycides sont, on se le rappelle (I, pl. 43 et pl. 44), entièrement différentes l'une de l'autre. De plus, leur nourriture n'est nullement la même (1).

J'ajouterai à propos du *Bombyx canensis* un fait singulier qui s'y rapporte : celui de la disparition absolue, depuis cinq ans, de cet intéressant lépidoptère.

En 1876 ou 1877, M. le capitaine Finot et moi avons capturé pour la dernière fois, au réflecteur, à sa villa et à la mienne, plusieurs *Bombyx canensis* ♂.

Mais depuis cette époque, malgré les recherches de M. Finot et les miennes, en vue de reprendre ce bel insecte, pas un seul exemplaire ne s'est montré. Que penser de cela? On ne peut rapporter un fait, si anormal en apparence, aux grands travaux exécutés aux environs de Cannes, notamment près de la villa des Phalènes, puisque ces travaux gigantesques n'étaient point encore commencés il y a moins de deux ans.

Je dirai encore que la *Depressaria decemberella* Mill. (*Catal. des Lépidoptères des Alpes-Maritimes*) a également disparu depuis la même époque, alors que chaque année, avant 1878, je capturais en décembre, à mon réflecteur, un certain nombre de sujets de cette Géléchide nouvelle.

Thais Polyxena Schiff. var. Cassandra Hb.

On sait que ce beau Diurne a plusieurs variétés constantes, qui toutes portent un nom.

Si, sur notre littoral, nous ne possédons pas la *Th. Polyxena* type, nous voyons voler abondamment dans les vallons fleuris des

(1) M. Zeller m'a fait part qu'à l'habitat de son *Bombyx* de l'Engadine, il ne se montre plus que les *Pinus tarix* et *cembra*, le *Prunus padus*, le *Salix retusa* et le *Vaccinium utiginosum*, les *Quercus* et *Fagus* ayant disparu depuis longtemps dans les vallées inférieures.

environs de Cannes et dans les ravins sauvages de l'Estérel, la var. *Cassandra*.

Voici, à propos de cette jolie *Thais*, un fait que je ne puis guère expliquer et qui peut intéresser les entomologistes.

Une famille anglaise, hôte fidèle de notre colonie étrangère à Cannes, qui habite en hiver une villa située dans mon voisinage, a recueilli, à la fin d'avril 1882, un certain nombre de chenilles de *Thais* var. *Cassandra*. Ces chenilles prises en même temps que celles qui furent ramassées par moi, ont été emportées en Angleterre où elles ont séjourné dans une chambre sans feu, relativement fraîche. Après avoir passé tout l'été et une partie de l'hiver en chrysalide, celles-ci, rapportées d'Angleterre à Cannes, sont à peu près toutes écloses à la fin de janvier dernier, alors que les chrysalides de *Thais* demeurées chez moi, ne devront éclore, ainsi que celles de nos vallons, qu'à la fin de mars prochain.

Je crois devoir informer les lépidoptérologues que plusieurs espèces des magnifiques papillons séricicoles exotiques importés en France depuis quelques années, réussissent fort bien à Cannes, dans mon jardin des Phalènes, où ils sont élevés en plein air de chenilles obtenues *ab ovo*. Ce sont les *Attacus Cecropia* Cramer et *Polyphemus* Cr. Les chenilles du premier de ces Bombycites ont vécu sur les poiriers et abricotiers aux dépens des feuilles; les chenilles du *Polyphemus* ont été nourries avec celles du lilas (*Syringa vulgaris*).

J'ai dit précédemment(1) avoir tout aussi bien réussi à Cannes avec l'*Attacus Pernyi* Guérin-Mén., dont les chenilles se sont nourries avec les feuilles du chêne ordinaire (*Quercus robur*).

Pour éviter l'atteinte des nombreux ennemis qui dévorent les chenilles sans nulle défense, et sans cesse exposées à leurs attaques, il devient indispensable de placer ces larves dans des poches ou sacs en gaze, enveloppant une ou plusieurs branches de l'arbre dont les feuilles sont destinées à nourrir les prisonnières.

Sous cette enveloppe protectrice, les chenilles opèrent successivement leurs mues, et se transforment sans difficulté en fixant leur cocon soit dans les feuilles, soit dans les plis de la poche.

Si le *Polyphemus* n'a qu'une seule éclosion, les *Cecropia* et *Pernyi* en ont deux par an. On peut donc, en Provence toutefois, voir réussir, dans la même année, les deux générations de ces grands et magnifiques *Attacus*.

(1) *Annales de la Société entomologique de Belgique*. Séance du 3 mars 1877.

HOMOPTÈRES DE PROVENCE

Par L. LETHIERRY.

Les Hémiptères homoptères indiqués ci-après ont été récoltés par M. E. Abeille de Perrin, à Hyères (Var), Apt (Vaucluse) et Gréoulx (Basses-Alpes) (1).

- *Cicadatra querula* Pallas. Hyères*.
- ✓ ◦ *Almana hemiptera* Costa. Gréoulx.
- ✓ ◦ *Dictyophara multireticulata* Mulsant et Rey. Hyères.
- *Aræopus Lethierryi* Rey. Hyères*.
- ✓ ◦ *Tripetimorpha psyllipennis* Costa. Hyères, Gréoulx*.
- *Kelisia Brucki* Fieber. Gréoulx*.
- *Delphax albostriata* Fieber. Gréoulx*.
- Idiocerus fasciatus* Fieber. Apt*.
- Macropsis scutellaris* Fieber. Hyères*.
- Thamnotettix cyclops* Mulsant et Rey. Gréoulx.
 - *tæniatifrons* Kirschbaum. Hyères*.
 - *opaca* Kirschbaum. Hyères*.
 - *Martini* Leth. Gréoulx*.
- Athysanus ocellaris* Fieber. Gréoulx*.
- Allygus furcatus* Fieber. Apt, Gréoulx*.
- Platymetopius rostratus* H. Schæffer. Hyères.
- *Deltocephalus propinquus* Fieber. Hyères*. Sur les Cistes.
- *Notus juniperi* Leth. Hyères*, sur les cyprès; en Algérie sur les genévriers. Le ♂, qui n'était pas encore connu, diffère de la ♀ par son vertex régulièrement arrondi.
- Trioza tripunctata* Loew. Hyères*. Avait été pris précédemment dans les Landes par M. Perris, et dans les Pyrénées par M. Pandellé.
- Trioza chenopodii* Reuter. Hyères*.

Thamnotettix Martini nov. sp.

D'un gris pâle, assez luisante, avec des points noirs sur le sommet du vertex et les nervures des homélytres noires ou brunes, quelquefois peu foncées. Tête un peu plus large que le pronotum, et le débordant. Vertex en demi-cercle en avant, échancré en demi-cercle

(1) Les espèces marquées d'un astérisque * n'avaient pas été indiquées dans le *Catalogue* de M. Puton comme se trouvant en France.

à sa base, ayant au moins la longueur des deux tiers du pronotum dans son milieu, un peu plus long dans son milieu qu'aux côtés près des yeux; l'espace compris entre les deux yeux n'est pas plus large que les deux yeux ensemble. Les yeux sont très-développés, fortement transversaux, et occupent chacun le quart de la largeur de la tête. Sommet du vertex marqué de quatre points noirs placés sur une même ligne circulaire, les deux du milieu triangulaires, obliques, les deux autres arrondis. Front avec de petites lignes transverses brunes, quelquefois presque effacées ou peu visibles. Pronotum fortement arrondi en avant, peu échancré ou presque droit au milieu de la base, arrondi à la base sur les côtés qui chacun, au lieu de former une ligne parallèle, ne consistent presque qu'en un angle aigu ne laissant qu'une lamelle très-mince s'infléchissant en dessous des yeux; sur le disque du pronotum, mais en avant, quatre petites taches transversales très-minces, les deux du milieu plus faibles, rapprochées entre elles; cinq lignes blanches longitudinales peu marquées le parcourent en son entier et se continuent sur l'écusson. Homélytres plus longues que l'abdomen, arrondies à leur angle apical externe, en angle droit à leur extrémité suturale; elles sont munies d'un appendice peu développé qui, à partir de la pointe du clavus, recouvre un peu la suture; toutes leurs nervures sont d'un brun plus ou moins foncé, à l'exception de la ligne de jonction du clavus avec le reste des homélytres, qui est pâle; sur le clavus même, de chaque côté, deux nervures très-accusées, l'une partant du milieu de sa base pour aboutir au tiers de la longueur de sa suture, en se recourbant un peu et se terminant par un épaississement en forme de point, l'autre naissant près de l'angle latéral et venant aboutir aux deux tiers de la longueur de cette suture, en se recourbant et s'épaississant de même. Le reste de la surface des homélytres offre, outre les nervures longitudinales, plusieurs nervures transversales bien marquées forment quelques cellules très-allongées sur la partie antérieure, et d'autres cellules plus nombreuses sur la partie postérieure, la plupart allongées, deux ou trois autres plus courtes, rectangulaires ou ovales. Segments dorsaux de l'abdomen noirâtres marginés de testacé, le dernier segment de cette couleur; dessous du corps testacé avec la poitrine plus ou moins tachée de noir. Pattes testacées, avec de très-petites taches longitudinales noires sur les cuisses antérieures, et un petit point brun à la naissance de chaque épine des tibia postérieurs.

♀, valve génitale pâle avec la tarière noire; le segment qui la précède en dessous est beaucoup plus long et plus développé que les autres et fortement sinueux sur les côtés. — Long., 4 1/2 mill.

Je n'ai vu que des ♀.

Ressemble un peu à la *T. fuscovenosa* Fieber, moins allongée avec la tête beaucoup plus large, plus arrondie en avant; remarquable surtout par la forme des nervures du clavus, qui la fera distinguer facilement des autres espèces européennes.

Cette espèce a été découverte par M. le Dr Charles Martin, à Loulé (Portugal); elle a été retrouvée ensuite dans les environs d'Avignon par M. Hector Nicolas, puis à Gréoulx (Basses-Alpes) par M. Abeille de Perrin.

DEUX ESPÈCES NOUVELLES DE CICADIDES

Par le Dr A. PUTON.

1. *Tibicina lacteipennis* Put.

Noire, hérissée en dessus d'une pubescence grise, longue, épaisse et un peu cotonneuse. Tête et pronotum entièrement noirs; celui-ci avec les côtés tranchants, un peu relevés; angle postérieur largement arrondi. Mesonotum noir avec le bord postérieur fauve et une tache de chaque côté en arrière, reliée avec le bord et avec une tache quadrangulaire sur l'écusson. Elytres blanches, opaques; toutes les nervures d'un beau noir, excepté la nervure marginale externe (*costa*) et la nervure externe de la cellule basilaire qui sont fauves ainsi que l'articulation de l'élytre. Hanches et pattes d'un fauve orangé; tarsi, base des tibias et des cuisses noirs. Cuisses antérieures avec deux grandes épines noires, droites. Eperon coxal étroitement bordé de fauve, ainsi que les côtés du ventre et les bords des segments génitaux; tarière noire. — Long., 36 mill. avec les élytres.

Perse septentrionale (*M. Jakowleff*).

Cette belle espèce est des plus faciles à reconnaître par ses ailes blanches, sa forte pubescence, etc. La petite cellule apicale du clavus, formée par le dédoublement de la nervure externe du clavus, est dans cette espèce bien plus grande que dans la *T. hæmatodes*, où elle est à peine sensible, et un peu plus grande que dans la *T. nigronervosa*.

2. *Cicadetta aurantiaca* Put.

D'un beau jaune orangé, non poilue. Front très-convexe, avec deux lignes noires; bec noir à l'extrémité, atteignant les hanches intermédiaires. Vertex avec quelques petites taches noires. Pronotum

avec les sillons noirâtres, ses côtés en bourrelet sinué au milieu ; angle postérieur arrondi, peu saillant. Mésonotum avec une tache noire de chaque côté de la base. Dos de l'abdomen avec les segments basilaires bordés de noir de chaque côté à la base. Cuisses avec deux lignes noires ; une tache noire sur les hanches. Cuisses antérieures avec trois épines noires dirigées en avant. Élytres un peu plus longues que l'abdomen, transparentes ; toutes les nervures d'un jaune orangé ; les deux secteurs naissant de l'angle de la cellule basale et séparés à leur origine par une très-courte nervure oblique. Huit cellules apicales. ♀. Long. avec les élytres, 12-15 mill.

Algérie : Bône.

Cette jolie espèce ne ressemble à aucune autre ; par ses nervures elle se place près de *C. coriacea* Stal, mais elle a la forme cependant un peu moins élargie.

COLÉOPTÈRES ET LÉPIDOPTÈRES DU MONT PILAT

(LYONNAIS).

Ips quadriguttata ; *Coxelus pictus* ; *Byrrhus ornatus*, *dorsalis* ; *Morychus æneus* ; *Teuchestes fossor* ; *Acrossus rufipes* ; *Sinodendron cylindricum* ; *Platycerus caraboides* ; *Agrilus cæruleus* ; *Corymbites sulphuripennis*, *affinis*, *pectinicornis* ; *Diacanthus impressus* ; *Sericosomus brunneus* ; *Cardiophorus ruficollis* ; *Elater erythrogonus* ; *Podabrus alpinus* ; *Absidia pilosa* ; *Opilus mollis* ; *Hylecætus dermestoides* ; *Dryophilus compressicornis* ; *Ochina sanguinicollis* ; *Pandarus coarcticollis* ; *Brachyderes lusitanicus* ; *Polydrosus undatus*, *melanostictus* ; *Cleonus ericæ*, *guttatus* ; *Tropiphorus mercurialis* ; *Leiosomus ovatulus* ; *Plinthus Megerlei* ; *Phytonomus striatus* ; *Acalles Aubei*, *misellus*, *pyrenæus* ; *Deilus fugax* ; *Obrium brunneum* ; *Callidium dilatatum* ; *Stenostola ferrea* ; *Homalopus Loreyi* ; *Cryptocephalus coryli*, *imperialis* ; *Donacia discolor*.

Parnassius Apollo ; *Polyommatus virgaureæ*, *chryseis*, *Gordius* ; *Thecla Arion* ; *Limenitis Sibylla* ; *Argynnis Aglaia*, *Adippe*, *Daphne*, *Amathusia* ; *Erebia Blaudina*, *Neoridas* ; *Deilephila galii*, *livornica* ; *Callimorpha dominula* ; *Nemeophila plantaginis* ; *Chelonia matronula*, *casta* ; *Psodos alpinata* ; *Tanagra chærophyllata*.

(E. Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat*, II, 245).

BIBLIOGRAPHIE.

Lépidoptères pris à Strasbourg contre les globes de l'éclairage électrique.

Dans le *Bulletin de la Soc. d'histoire naturelle de Colmar*, 1881-82, notre collègue M. Reiber publie la liste des Lépidoptères trouvés contre les globes dépolis (système Joblochhoff) à la gare de Strasbourg par M. Georges Meyer. Cette énumération comprend 72 espèces, dont trois nouvelles pour l'Alsace (*Spilosoma urticae*, *Pteretes matronula*, *Harpyia bicuspis*).

Le plus grand nombre de papillons apparaissait vers une heure de la nuit, et un temps brumeux les attirait tout particulièrement. Au matin on pouvait les récolter contre le poteau ou la chaîne destinée à la manœuvre du globe lumineux. Les mâles étaient toujours en majorité.

Sur quelques Lépidoptères des glaciers, par M. Célestin Rey. (*Soc. Sc. Natur. du Sud-Est*, 1883).

Nous trouvons dans les séances de cette Société une note de M. C. Rey sur l'habitat de quelques papillons à l'altitude des neiges perpétuelles; cette note fait suite à celle présentée l'an dernier par MM. Testout et Musset sur les Lépidoptères de Chanrousse, montagne voisine d'Uriage (Isère), et haute de 2,247 m.

M. Rey rappelle que M. Félix Perrin-Ville lui a rapporté un *Par-nassius Apollo* du Selé, au-dessus du col de l'Ailefroide (3,200 m.).

Quatre exemplaires de la *Melithaea Cynthia* ont été pris sur trois glaciers différents: le glacier du Vallon, celui de la Temple et celui de la Pilate (3,000 m.). Une *Hibernia* non déterminée a été capturée sur une moraine de la Pilate; le ♂ et la ♀ étaient accouplés; la ♀ étant aptère, il est difficile de croire, comme le supposent différents auteurs, qu'elle ait pu être entraînée par le vent à une pareille altitude. Du reste, M. Perrin et d'autres alpinistes affirment qu'ils ne font jamais d'ascensions sans voir des papillons à toutes les hauteurs. Ont-ils donc toujours été précédés d'un coup de vent?

Une *Erebia* a été trouvée sur le pic Coodlige (3,800 m.), et une *Plusia gamma* sur le glacier de la Temple déjà cité.

Enfin, au sommet de la barre des Écrins, à 4,100 ou 4,200 m., M. Perrin a pris trois Microlépidoptères indéterminés. Ce sont ceux dont le vol est court, qui se tiennent sur les plantes basses; ils avaient l'air d'être parfaitement chez eux.

Beaucoup de papillons ne vivant que le temps nécessaire à la reproduction, peuvent se passer de nourriture à ces altitudes extrêmes; quant aux chenilles, au-dessus de 2,500 m., elles doivent se nourrir de mousses et de lichens; d'ailleurs le froid ne saurait leur faire obstacle, puisqu'il est établi qu'elles supportent même la congélation.

En résumé, l'habitat permanent des Lépidoptères jusqu'à 4,200 m., paraît incontestable, et les naturalistes peuvent encore espérer quelques bonnes captures à ces hauteurs.

NÉCROLOGIE.

La Suède a perdu le 28 janvier 1882 un de ses entomologistes distingués, Nicolas Westring.

Westring s'occupait surtout des Arachnides. Il a publié un ouvrage devenu classique sur les Araignées de la Suède (*Araneæ suecicæ descriptæ a Nicolao Westring*, Gothembourg, 1861), outre diverses dissertations plus ou moins importantes.

Westring était né à Gothembourg le 13 novembre 1797; il était membre de l'Académie royale des sciences de Suède.

Fr. W. Mæklin.

Le 8 janvier 1883, est décédé à Helsingfors le professeur Friedrich-Wilhelm Mæklin. Né à Wiborg en 1821, il s'occupa d'abord de la faune septentrionale et en fit l'objet de quelques notices, entre autres sur les *Mycetoporus* et les *Coleoptera myrmecophila* finlandais, ainsi que sur la distribution géographique des insectes des zones boréales. Il reprit plus tard ce dernier sujet dans la *Stettiner Ent. Zeitung* (1857), après avoir collaboré pour les Staphylinides au mémoire de Mannerheim sur les Coléoptères de l'Amérique russe. Puis il s'occupa des Hétéromères exotiques et donna une monographie des *Strongylium*, outre des descriptions de Mordellides, Cantharides, Statira et Cistelides (1875). Ses deux dernières notices (1878-80), furent consacrées à des descriptions de Coléoptères rapportés de la Sibérie par l'expédition Nordenskiöld.

Les descriptions de Mæklin sont traitées avec soin, mais ses ouvrages dénotent trop souvent le manque de matériaux suffisants d'étude; aussi d'importantes corrections ont déjà dû être faites à ses récents opuscules sur les Coléoptères sibériens.

A. FAUVEL.

NOUVEAU SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE DES MALACHIDES

Par ELZÉAR ABEILLE DE PERRIN.

(Suite et fin.)

PARTIE II. — REMARQUES SUR DIVERS MALACHIDES.

1. Vie évolutive de diverses espèces.

J'ai pu, l'année dernière, élever les larves de plusieurs *Malachius* dont j'ai constaté, comme l'avaient déjà observé mes maîtres Perris et Mulsant, les habitudes carnassières. Les lianes de vigne sauvage m'ont donné les *Malachius marginellus*, *parilis*, *rufus* et *viridis*, qui vivaient, à l'état larvaire, aux dépens des larves et des nymphes des *Callidium unifasciatum*, *Sinoxylon 6-dentatum* et *Psoa italica*; mais il était impossible de les confondre avec les larves de ces espèces à cause de la belle couleur rouge qui est l'apanage des Malachides et des Clérides dans leurs premiers états. Les ronces m'ont fourni les larves du *Malachius bipustulatus*, fait qui, je crois, avait déjà été constaté par le D^r Giraud. Il m'a paru qu'il vivait aux dépens des Hyménoptères rubicoles. Enfin, les joncs coupés renfermaient le *Malachius spinosus* et l'*Apalochrus flavolimbatus* à tous leurs âges. Parmi toutes ces larves, qui du reste se ressemblent énormément, une seule serait intéressante à publier : c'est celle de l'*Apalochrus*; les autres, en effet, reproduisent presque identiquement les caractères de celles de leurs congénères que Perris et d'autres savants ont fait connaître. Mais le R. P. Mulsant, à qui j'ai eu le plaisir de faire capturer un certain nombre d'*Apalochrus*, a bien voulu se charger de décrire ses divers états et je ne veux pas empiéter sur son rôle; il m'est trop doux de voir l'histoire de ce rare Malachide achevée par le fils du savant regretté auquel nous devons la connaissance de l'insecte parfait. — J'ai cru qu'il était pourtant bon de signaler ces divers habitats.

Je me permettrai encore une observation au sujet d'un trait de mœurs en contradiction avec ce qu'indique M. Mulsant. Ce vénéré maître semblait croire qu'arrivés à leur dernière métamorphose, les

Malachides abdiquaient leurs instincts carnassiers. C'est une erreur. J'ai surpris, en effet, à plusieurs reprises le *Malachius marginellus* adulte dévorant à belles mandibules des larves d'insectes ou même des *Adimonia brevipennis* à l'état parfait. Il me semble donc probable que les Malachides qui affectionnent certaines fleurs y guettent le passage des victimes qu'ils préfèrent.

2. *Malachius dissimilis* Baudi et Bellieri Peyr.

M. Peyron donne avec raison au *M. dissimilis* le rang d'espèce et ajoute qu'il semble se rapprocher beaucoup du *M. Bellieri* ; mais comme il ne l'a pas vu, et que sa provenance est toute autre que celle de son espèce, il ne croit pas devoir réunir les deux en une. Plus heureux que lui, j'ai reçu un type du *dissimilis*, venant du Caucase, et comme je possédais déjà deux types du *Bellieri*, venant de Sicile et de Chypre, j'ai pu les comparer entre eux : il résulte de cet examen que les deux espèces ne présentent pas la moindre différence et n'en forment réellement qu'une seule. L'imperceptible gaufrage du bout des élytres chez le *dissimilis* ♂ est un caractère obsolète que je retrouve sur bon nombre de *Malachius* à élytres simples chez le ♂, le *viridis* entre autres. On ne peut se baser sur ce caractère pour séparer les deux espèces, et l'habitat du *dissimilis* s'étend dès lors du Caucase jusqu'en Sicile.

3. *Malachius calabrus* Baudi.

Encore une espèce que M. Baudi n'a présentée que comme une simple variété et qu'il rattachait au *paritis*. M. Peyron, qui ne l'a point vu, n'a pu que reproduire cette opinion. Dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, 1881, p. 110, je déclarais qu'ayant reçu de l'auteur un couple typique, je ne pouvais considérer le *calabrus* comme une simple variété, à cause de la longueur remarquable des antennes. Depuis lors, mon ami, M. le D^r Puton, a développé avec exemples à l'appui, dans un des numéros de la présente *Revue*, la théorie qu'un seul caractère est insuffisant pour l'établissement d'une espèce, et le *calabrus* a été cité par lui précisément comme preuve de la variabilité de la longueur des antennes chez le *paritis*. Ce n'est point le lieu d'examiner ici cette théorie : *character unus, character nullus*. Qu'il me suffise de dire qu'en général je suis de l'avis de notre savant collègue, mais que dans certains cas je ne la pousse pas si loin que lui : il y a certains groupes d'insectes où la séparation des espèces est basée uniquement

sur les caractères sexuels : antennes chez les *Bythinus*, appendices abdominaux chez les *Malthodes*, etc... Si l'on appliquait rigoureusement cette théorie, ces genres seraient littéralement bouleversés. — Mais laissons de côté cette question de principes, qui mériterait d'être longuement traitée, et que l'on me permette seulement d'examiner l'état civil du *M. calabrus*.

Je commence par dire que, grâce à la complaisance toujours désintéressée de M. Puton, j'ai sous les yeux deux couples du *calabrus*, et que l'examen attentif de leurs organes me confirme dans ma première appréciation. Il ne peut être mauvais de donner les raisons sur lesquelles je me base : ces contestations ou ces légitimations d'espèces présentent, à mon avis, autant d'intérêt que la publication de types nouveaux.

Le *calabrus* est caractérisé tout d'abord, ainsi que cela saute aux yeux, par la longueur démesurée des antennes. Sous ce rapport, la seule espèce connue qui se rapprocherait de lui serait le *capricornis* Peyr., qui a les bords du corselet limbés de jaune, le corps plus allongé, le thorax à angles postérieurs moins relevés et les articles antennaires de forme différente. Il est incontestable que le *calabrus* se rapproche beaucoup plus par sa physionomie générale des *elegans* et *parilis*. Il s'éloigne du premier par la taille plus forte, le corps plus trapu et le premier article antennaire du ♂ renflé graduellement de la base au sommet.

Quant au *parilis*, je commence par déclarer que je le possède de tous les points du littoral méditerranéen : Espagne, France, Italie, Turquie, Syrie, Malte, Sicile, Corse, Algérie et Maroc, et que, si l'on ne tient pas compte de certains écarts de taille, c'est une des espèces les plus fixes. Je ne puis saisir de variation sensible, ni sous le rapport des antennes, ni sous celui de la forme du corselet ou de la terminaison des élytres du ♂, toujours plissées et colorées de même. Or, mes deux *calabrus* ♂ diffèrent essentiellement sous tous ces points du *parilis*. Pour mieux faire saisir ces différences, je ne puis mieux faire que de donner synoptiquement les caractères des deux espèces :

<i>Parilis</i> ♂	<i>Calabrus</i> ♂
Front plus égal, plan entre les antennes.	Front plus accidenté, concave entre les antennes.
Antennes atteignant à peine les deux tiers des élytres, à articles épais.	Antennes atteignant l'extrémité des élytres, à articles minces et allongés.
Extrémité des élytres jaune, avec l'angle apical étroitement noir.	Extrémité des élytres jaune, avec l'angle apical largement noir.

Angle supérieur de la plicature aigu et proéminent.	Angle supérieur de la plicature arrondi, obtus, écrasé.
Lanière longue et dirigée en arrière.	Lanière courte et convergeant fortement vers la suture.
Angle apical inférieur prolongé.	Angle apical inférieur obtus.
Couleur verte foncière des élytres séparée de l'angle apical inférieur par la tache jaune.	Couleur foncière des élytres faisant tout le tour en dessous de la tache jaune pour atteindre l'angle apical.

Ces différences justifient amplement, je pense, la séparation des deux espèces. Je ferai remarquer que la coloration de l'angle inféro-apical des élytres est à prendre en grande considération puisqu'elle est très-fixe chez les *parilis* et *elegans* et sert toujours à leur séparation. Le *calabrus*, sous ce rapport, est plus voisin de l'*elegans* que du *parilis* ; mais la forme de la plicature, ainsi que celle des antennes, lui est tout à fait propre et l'isole des deux autres.

4. *Malachius geniculatus* Er.

Si l'on ne connaissait de cette espèce que quelques sujets de provenances différentes, il est pour moi hors de doute qu'on la subdiviserait mal à propos en 4 ou 5 espèces nominales. Je me suis attaché à en étudier d'immenses séries provenant de tous les points de l'Europe depuis l'Espagne jusqu'à la mer Caspienne, ainsi que des diverses zones du littoral asiatique. On ne tarde pas dans ce cas à voir qu'il ne faut attacher aucune importance à des variations affectant diverses races. La coloration noire du front se termine d'ordinaire carrément à l'épistôme ; mais souvent elle s'arrête beaucoup plus haut et n'émet entre les antennes qu'une pointe soit aigüe, soit émoussée. Les palpes sont souvent jaunes avec le dernier article noir ; quelquefois chacun des articles est d'un jaune plus ou moins foncé avec leur sommet sombre. Les articles des antennes ne sont pas non plus très-stables : le premier est carré et renflé chez le ♂ ; mais il est plus ou moins gros et se termine des deux côtés par des angles plus ou moins marqués ; le troisième article varie un peu en longueur ; les quatrième et suivants sont plus ou moins creusés par dessous. Enfin la taille, assez forte en France, en Grèce, en Autriche, devient parfois beaucoup plus faible en Espagne et en Syrie.

Ménétrières a décrit sous le nom d'*armeniacus* les exemplaires de grande taille, et M. Peyron, sous celui d'*ambiguus*, d'autres de petite taille avec les palpes et le front plus clairs et les articles antennaires moins irréguliers. Mais il me paraît impossible de maintenir ces formes comme espèces sans être embarrassé pour y rattacher des

individus qui, par exemple, à la grande taille de l'*armeniacus* joignent la coloration des pièces céphaliques de l'*ambiguus*. J'avais cru trouver un caractère distinctif dans la direction de l'épine apicale des élytres chez les ♂ : cette épine, horizontale chez les grands exemplaires, devient en effet décombante chez les petits. Mais, en y réfléchissant, je crois qu'un caractère si isolé, si léger et reposant sur un organe parfois inconstant ne peut servir de base à une séparation.

En l'état et parmi les *Malachius* à corselet concolore et à élytres laciniées chez les ♂, le *geniculatus* ainsi compris et renfermant comme races intra-spécifiques les *armeniacus* et *ambiguus*, se distinguera toujours facilement des espèces affines. Les *paludosus* et *spinosus* ont les antennes concolores; le *spinipennis* a le devant des yeux, les palpes et les tarsi antérieurs aussi concolores; le *parilis* a le premier article des antennes du ♂ renflé de la base au sommet; le *falcifer* a ce même article très-long, mince et évidé par dessous; les *calabrus* et *elegans* l'angle apical des élytres largement noir chez le ♂; enfin l'*hæres*, noir et très-petit, a des antennes courtes et massives, et l'*affinis* a les élytres concolores chez la ♀. Ces divers signes, quoique pris sur des modifications qui paraîtront d'abord secondaires, sont fixes et permettront de reconnaître à première vue le *geniculatus*.

5. *Malachius vittatus* Mén.

M. Peyron relègue parmi les espèces douteuses le *vittatus* Mén. et ajoute qu'il « lui paraît identique à l'*ephippiger* Redt. » et qu'en outre « la coloration singulière signalée par Falderman n'existe probablement pas. » — M. Reitter ayant eu la complaisance de me communiquer les Malachides recueillis dans ces dernières années au Caucase, j'y ai trouvé 34 exemplaires d'une espèce qui est évidemment le vrai *vittatus* et constitue un type des plus tranchés. C'est d'abord la seule espèce présentant parfois la coloration anormale indiquée par Falderman, consistant en une bande flave qui parcourt longitudinalement chaque élytre sans toucher au bord externe, ni à la suture. Seulement je ferai remarquer que ce caractère, spécial au *vittatus*, subit, suivant les sujets, de grandes modifications. Je n'ai jamais vu cette bande se dilater vers le bas ainsi que le dit Falderman. Chez les sujets en question, elle s'atténue au contraire vers le sommet de l'élytre; chez certains, elle se raccourcit de plus en plus et se fond avec la couleur générale, de façon à ne plus apparaître que d'une manière très-vague vers la base des étuis; enfin dans la majorité des cas, il n'y a plus trace de cette bande et les élytres sont uniformément vert bleuâtre ou cuivreux. Dès lors rien ne caractérise plus le *vittatus*

comme coloration et il faut recourir à d'autres signes, plus sérieux du reste, pour le reconnaître.

De la taille des *marginellus* moyens, il est relativement très-étroit, ce qui me fait présumer que l'*angustatus* Mén. pourrait bien avoir été décrit sur des sujets concolores du *vittatus*. Ses élytres sont simples chez le ♂ et terminées par une tache tantôt rougeâtre, tantôt jaunâtre. Les angles antérieurs du prothorax sont largement rouges. Mais ce sont les antennes qui me paraissent surtout caractéristiques. Chez le ♂, le premier article est renflé de la base au sommet; le deuxième, dont la longueur égale la largeur du premier, s'allonge par dessous de façon à être deux fois plus large que long, et se termine d'une manière arrondie; le troisième, une demi-fois plus long que le précédent, est triangulaire, mais l'angle de dessous, qui est prolongé, l'est beaucoup moins que chez le précédent, et sa pointe est simplement émoussée; le quatrième, un peu plus long que le précédent, est évidé par dessous; son angle inféro-terminal est prolongé fortement en lame large, parallèle, brusquement tronquée au niveau de l'extrémité du deuxième article; les articles suivants sont minces, allongés, coniques et aigus à leur angle inféro-terminal; les antennes sont noires avec le dessous de leurs sept premiers articles jaune.

Chez la ♀, les articles antennaires sont simples, mais le deuxième et le quatrième sont renflés—arrondis en dessous et plus courts que le troisième. La coloration jaune du dessous s'arrête au cinquième article.

Cette disposition remarquable ne permet d'assimiler cette espèce à aucune de celles que je connais.

6. *Malachus gethsemaniensis* Ab.

Enfin, grâce à MM. Reitter et Madon, nous avons connaissance de la ♀ de cette curieuse espèce. Leurs cartons m'en ont offert trois sujets venant de Jérusalem et de Caïffa, et identiques au ♂, sauf les signes suivants :

Forme plus trapue. Bordure verte des élytres se dilatant vers les deux tiers de leur longueur pour venir se joindre à la bande suturale. Antennes à premier article peu renflé, deuxième court, un peu renflé en dessous, troisième et suivants allongés, absolument parallèles et cylindriques. Front plus égal.

7. *Attalus sicanus* Er.

M. Ragusa ayant fait une chasse fructueuse à cette espèce, j'ai pu m'assurer qu'elle présentait dans sa taille et dans sa coloration de

tels écarts que, si l'on n'était prévenu, il serait parfois impossible d'aboutir à la vérité au moyen du tableau dressé par le monographe.

La taille varie de 2 à 4 mill.

Le ventre, noir à segments bordés de rouge dans le type, offre souvent dans son milieu une tache rouge qui s'agrandit aux dépens des bords des segments, de façon à rendre le ventre rouge d'abord en majeure partie et parfois en totalité (var. *ventralis* Ab.). Le corselet est ou immaculé (var. *dalmatinus* Baudi, nec Er.), ou taché de noir, ou portant une large bande longitudinale noire. Les pattes sont ou toutes rouges ou envahies par le noir au point de ne plus offrir de rouge que les pattes antérieures. Enfin, les élytres bleues ou vertes deviennent parfois d'un jaune cuivré ou verdâtre analogue à la couleur des *Nourricheli* et *postremus* (*Ragusæ* Ab.).

En l'état de ces variations, il me semble utile de donner des indications différentielles qui permettent de reconnaître le *sicanus* en tout état de cause. Il diffère donc des *Nourricheli* Cast. et *postremus* Ab. par ses élytres concolores; du *dalmatinus* Er. par sa tête entièrement noire; du *melittensis* Peyr. par ses élytres offrant une ponctuation visible au lieu d'être coriacées; des *erythroderus* Er., *lusitanicus* Er., *gracilentus* Rey et *gracilis* Kiesw., par ses tibias antérieurs jaunes; enfin de l'*anticus* Kiesw. par sa forme qui n'est pas ronde et ses cuisses antérieures au moins en majeure partie rouges. Quant aux autres *Attalus* vrais, ils ont tous le corselet concolore avec les élytres.

Je ne sais pourquoi M. Peyron tient à rapporter le *gracilentus* Rey au *barbarus* Mots., alors que ce dernier indique son espèce comme plus fortement ponctuée que le *dalmatinus*, le contraire de ce qui existe en réalité. Il me semble que puisque nous possédons la bonne et indubitable description de M. Rey, nous devons nous y tenir et considérer la description tronquée et douteuse de l'auteur russe comme nulle ou au moins *incertæ sedis*, jusqu'au jour où l'inspection de ses types permettra une réunion très-aléatoire jusqu'ici.

ESPÈCES DÉCRITES DEPUIS LA MONOGRAPHIE DE M. PEYRON.

Cyrtosus (*Malachius*) *semimarginatus* Fairm. *Soc. Ent. Fr.*, 1880, p. 5 (= *flavilabris* Waltl.).

Malachius macer Kiesw. *Beitrage zur Kenntniss der Kaukas. Käferf. von Schneider und Leder*, p. 208.

— *cavifrons* Kiesw., id., p. 209.

— *opacus* Kiesw., id., p. 210.

- Malachius monticola** Kiesw., id., p. 210.
 — debilis Kiesw., id., p. 211.
 — dimorphus Ab., *Soc. Ent. Fr.*, 1881, p. 105.
 — gethsemaniensis Ab., id., p. 106.
 — Peyroni Ab., id., p. 108.
 — Bedeli Ab., id., p. 110.
 — flammeus Ab., *Nat. Sic.*, 1882, p. 110.
 — opacipennis Ab., id., p. 111.
 — limbicollis Ab., id., p. 112.
 — Heydeni Ab., id., p. 113.
 — falcifer Ab., id., p. 114.
 — sponsus Ab., *Revue d'Ent.*, 1883, p. 25.
 — sculptifrons Ab., id., p. 27.
 — crux Ab., id., p. 28.
 — flavicrus Ab., id., p. 30.
 — hæres Ab., id., p. 31.
 — damascænus Ab., *Soc. Ent. Fr.*, 1881, p. 125.
 — mossulensis Ab., id., p. 126.
 — 6-plagiatus Ab., *Nat. Sic.*, 1882, p. 115.
Anthocomus cardinalis Ab., *Soc. Ent. Fr.*, 1881, p. 111.
 — gratissimus Ab., *Nat. Sic.*, p. 1882, p. 137.
 — semipolitus Ab., id., p. 138.
Axinotarsus peninsularis Ab., *Soc. Ent. Fr.*, 1881, p. 112.
 — insularis Ab., id., p. 113.
 — alticola Ab., *Nat. Sic.*, 1882, p. 138.
 — (Malachius) pallitarsus Fairm., *Soc. Ent. Fr.*, 1880, p. 6.
Attalus viduus Ab., *Soc. Ent. Fr.*, 1881, p. 115.
 — tenietensis Ab., *Nat. Sic.*, 1882, p. 139.
 — perforatus Ab., id., p. 140.
 — coloratus Ab., id., p. 140.
 — convolvuli Ab., id., p. 145.
 — postremus Ab. (Ragusæ Ab.), id., p. 146.
 — dasytoïdes Ab., *Rev. d'Ent.*, 1882, p. 180.
 — omophloïdes Ab., id., p. 181.
 — cupreomicans Ab., id., p. 181.
 — paradoxus Ab., id., p. 182.
 — thalassinus Ab., id., 1883, p. 31.
 — pallidus Ab., *Nat. Sic.*, 1882, p. 146.
Ebæus pygialis Ab., *Rev. d'Ent.*, 1883, p. 34.
 — adolescens Ab., id., p. 34.
 — mediterraneus Ab., *Nat. Sic.*, 1882, p. 148.
Hypebæus vitticollis Ab. *Soc. Ent. Fr.*, 1881, p. 117.
 — discifer Ab., id., p. 118.
 — tenuicollis Ab., *Nat. Sic.*, 1882, p. 149.

- Embrocerus biguttatus Ab., *Soc. Ent. Fr.*, 1881, p. 119.
Troglops pluriarmatus Belon, *Soc. Ent. Fr.*, 1881, p. 127.
— orientalis, Ab., id., p. 121.
— cyrtosoïdes Ab., *Rev. d'Ent.*, 1883, p. 35.
— albozonatus Ab., id., p. 36.
Cephalogonia Gautardi Ab., *Soc. Ent. Fr.*, 1881, p. 123.

ESPÈCES RÉHABILITÉES.

- Malachius australis Rey, *Soc. Ent. Fr.*, 1881, p. 107.
— calabrus Baudi, id., p. 110 et *Rev. d'Ent.*, 1883, p. 50.
— vittatus Mén., *Rev. d'Ent.*, 1883, p. 53.
Ebæus bulbifer Kolen., *Nat. Sic.*, 1882, p. 147.
— ater Kiesw., id., p. 177.
Anthidipnis anthicinus Baudi, *Soc. Ent. Fr.*, 1882, p. 122.
Colotes Hampei Redt., id., p. 122.

ESPÈCES A EFFACER.

- Malachius Bellieri Peyr., *Rev. d'Ent.*, 1883, p. 50.
— ambiguus Peyr., id., p. 52.

ÉTUDE SUR LE GENRE *POLYCTESIS* SOL.

DE LA FAMILLE DES BUPRESTIDES

Par le Même.

Ce genre curieux renferme un certain nombre d'espèces dont la plupart sont propres au continent américain. Je ne puis rien dire sur ces espèces, dont je n'ai vu que quelques-unes, non plus que sur la *tigrina*, type malgache qui m'est demeuré inconnu. Outre cette dernière espèce, l'Ancien-Monde compte à l'heure qu'il est trois autres représentants du genre, qui tous trois rentrent dans les limites de notre faune méditerranéenne telle que la comprend M. de Marseul. Ces espèces sont rares dans les collections; il est plus rare encore de les trouver réunies. Par une bonne fortune singulière, je possède ces trois types et puis donner sur elles quelques détails comparatifs qui me paraissent intéressants, à raison de l'importance des organes offrant de graves modifications, au point que si l'on

n'avait sous les yeux que l'une de ces espèces, on serait souvent embarrassé même sur sa place générique.

La plus anciennement décrite provient de Syrie ; je la possède de Jaffa. La deuxième (*arabica*) paraît spéciale à la péninsule arabe. Enfin, la troisième (*Cottyi*), décrite par M. Fairmaire, il y a près de vingt ans, comme découverte à Lalla-Maghrnia (Algérie) par M. Cotty, vient d'être retrouvée à Chypre par notre zélé collègue, M. Paul Madon. Du moins je ne puis constater entre les trois individus chypriotes et la description de M. Fairmaire qu'une simple différence de taille : le type insulaire est sensiblement plus petit que le type du continent, ce qui rentre dans la règle générale et ne peut même pas faire soupçonner un état civil différent.

Nos trois *Polyctesis* paraissent offrir d'abord d'assez grandes variations de taille : l'*ægyptiaca* Gmel., auquel M. de Marseul assigne de 15 à 20 mill., ne mesure, d'après mes sujets, que 12 à 13 mill. Mon unique *arabica* Gestro, par contre, atteint 23 mill., et les *Cottyi* Fairm. de M. Madon, varient de 15 à 18 mill., au lieu d'en avoir 22, comme le type de l'auteur.

La tête paraît construite à peu près sur un même modèle. Celle du *Cottyi*, de même que le reste du corps, est beaucoup plus fortement velue. L'espace interoculaire est plus grand chez l'*arabica* que chez ses congénères ; cela provient de ce que la tête entière est proportionnellement plus forte. L'épistome, tronqué presque carrément chez l'*ægyptiaca*, présente une petite incision subsemicirculaire chez l'*arabica*, subtriangulaire chez le *Cottyi*.

Le prothorax offre de profondes modifications comme forme et comme sculpture. L'*ægyptiaca* a le sien avec le bord antérieur nettement limité par un bourrelet lisse et assez fort. Ce bourrelet dessine des angles antérieurs. Les côtés sont rétrécis près de la base et se redressent pour former des angles dont la pointe est un peu tournée en dehors ; ces angles eux-mêmes sont droits. La base est rebordée nettement et uniformément. La surface est couverte d'une ponctuation serrée, régulière et médiocre ; la ligne médiane est un peu déprimée et terminée postérieurement par un sillon ou fossette allongée et étroite, lisse. — L'*arabica* a le bord antérieur du prothorax non ou invisiblement rebordé, sans bourrelet. Les angles antérieurs continuent simplement la courbe des côtés qui sont régulièrement arrondis ; les angles postérieurs sont très-obtus et arrondis, avec une forte et large dépression ou enfoncement sous ces angles ; la base présente entre ces deux enfoncements une bordure impunctuée terne et assez large. La surface est sculptée comme chez l'*ægyptiaca*, sauf que la ponctuation est un peu plus espacée, surtout au milieu, ce qui rend le corselet moins terne. La ligne médiane est mieux accusée et le sillon qui la termine dans le bas

est plus long, plus étroit et plus profond. — Le *Cottyi* a ce même segment construit tout différemment, plus étroit en avant, presque explané sur les côtés, ceux-ci venant s'appliquer sur la base des élytres, de façon à ce que les angles postérieurs tombent juste sur les deux extrémités de leur base, tandis qu'il existe une forte déhiscence à cet endroit chez les deux autres espèces. Le bord antérieur est rebordé, mais le bourrelet est très-mince, un peu empâté dans son milieu. Le bord postérieur présente dans ses deux tiers médians un fort empâtement en forme d'accolade, terne et impunctué, mince au milieu, très-large à chaque bout. La surface est couverte d'énormes points ombiliqués, irréguliers, formant parfois des rides en se fondant les uns dans les autres, leurs intervalles s'empâtant parfois, notamment sur la ligne médiane qui n'est enfoncée que tout à fait à la base, et sur deux points de chaque côté de cette ligne, le point supérieur plus rapproché des côtés, le point inférieur plus rapproché du milieu. Cette sculpture est très-remarquable.

L'écusson, bien visible, quoique petit, chez l'*ægyptiaca*, est réduit à un point brillant microscopique chez l'*arabica*, et absolument nul chez le *Cottyi*.

Les élytres sont très-différentes dans les trois espèces; mais leur sculpture et leur forme surtout sont difficiles à décrire. Leur base est rebordée chez toutes les trois; mais ce rebord faible et peu marqué chez l'*ægyptiaca*, est très-fort et saillant chez le *Cottyi*, un peu comme chez les *Acmaødera*; et chez l'*arabica* il se borne à la base des trois premiers interstries, dont il forme la réunion; il est comme murriqué, fortement ondulé et plus élevé à mesure qu'il s'éloigne de l'écusson. Le calus huméral, nul chez le *Cottyi*, peu marqué chez l'*ægyptiaca*, est fortement calleux chez l'*arabica* où il est placé extrêmement bas. Les interstries sont fortement et irrégulièrement carénés; le *Cottyi* est celui qui les a le moins élevés et le moins tranchants; les trois premiers alternes sont presque indépendants à la base de l'élytre, tandis que chez les deux autres, et notamment chez l'*arabica*, ils s'y réunissent en bourrelets. Ces carènes sont lisses chez celles-ci et présentent quelques gros points espacés chez le *Cottyi*. Leurs intervalles portent dans cette dernière espèce de gros points irréguliers, souvent reliés entre eux par des rides transversales; chez l'*arabica*, cette ponctuation est fine, lâche, nette et formée de points un peu ouverts par le bas, comme dans les Cétaines; chez l'*ægyptiaca*, les points sont médiocres et serrés les uns contre les autres. La denticulation du bout des élytres aussi est caractéristique: forte et composée d'une dizaine d'épines chez la *Cottyi*, elle est faible et composée d'un nombre d'épines moindre chez l'*ægyptiaca*, et formée de trois ou quatre tubercules mousses et courts chez

l'arabica. Chez toutes trois, on remarque à la hauteur du troisième ou quatrième interstrie, une petite dent très-accusée et plus ou moins pointue.

Le dessous du corps est couvert de gros points, plus forts et serrés chez le *Cottyi*, moins forts et aussi serrés chez *l'ægyptiaca*, assez petits et surtout très-lâches chez *l'arabica*. Quant au dernier segment abdominal, il est toujours en ogive dans les femelles et toujours échancré dans les ♂. Celui de *l'ægyptiaca*, que je ne possède pas, doit être légèrement sinué au bout d'après M. de Marseul; il est incisé triangulairement chez le *Cottyi*, et enfin largement et circulairement échancré chez *l'arabica*, avec une troncature oblique de chaque côté de cette incision, en forme de mitre dont la pointe serait coupée et échancrée.

Ainsi qu'on le voit par les détails qui précèdent, les trois espèces du genre *Polyctesis* diffèrent entre elles par de profondes distinctions. Par exemple, l'absence ou la présence d'un écusson pourrait faire penser que de nouvelles créations génériques sont ici nécessaires, et l'on serait porté à ces innovations si l'on n'examinait que les types extrêmes. Mais *l'arabica* forme parfaitement le passage sous ce rapport, et, après avoir étudié comparativement nos trois types, on comprend mieux la parfaite homogénéité du genre.

TABLEAUX DICHOTOMIQUES

DES

SPHENOPHORUS ET *TROPIPHORUS* D'EUROPE ET CIRCA

Par le D^r G. STIERLIN.

Sphenophorus (1).

1. Antennes noires; front avec fossettes; pattes généralement toutes noires.
2. Corselet à ponctuation disséminée; les points souvent plus clairsemés sur le milieu du disque, laissant parfois un petit espace libre, qui n'est jamais nettement limité ou saillant.
3. Corselet plus long que large, un peu conique; élytres de moitié environ plus longues que lui.

(1) *Mitth. Schw. Ent. Gesells*, 1882, p. 398.

4. Intervalles des stries des élytres tous de même largeur, les stries indistinctement ponctuées.

5. Ces intervalles assez grossièrement ponctués de points disséminés, les points sans soies ; base du rostre à ponctuation fine, disséminée ; corselet faiblement arrondi latéralement, deux fois aussi large à la base qu'au sommet ; bord antérieur à peine émarginé, bordé de jaune, étranglé derrière le sommet. Long., 15 mill., larg., 5 mill. — Europe mérid. *piceus* L.

5' Élytres profondément striées, à intervalles densément ponctués, les points avec de courtes soies ; base du rostre assez densément ponctuée ; corselet plus densément ponctué, étranglé derrière le sommet, faiblement rétréci en arrière, à bord antérieur à peine émarginé, parfois jaune. Long., 11 mill., larg., 4 mill. — Midi de la France, Dalmatie. *abbreviatus* F.

Var *b*. Élytres roussâtres.

Var *c*. Intervalles des élytres convexes. *inequalis* All.

5'' Élytres finement striées, à intervalles parcimonieusement et très-finement ponctués, sans soies ; corselet étranglé en avant, puis assez vite élargi, finement et peu densément ponctué ; rostre plus court, à points disséminés à la base. Long., 10 1/2 mill., larg., 3 1/2 mill. — Algérie, Sicile. *parumpunctatus* Sch.

4' Stries des élytres profondes, fortement ponctuées, les intervalles de largeur et de ponctuation inégales ; rostre à ponctuation disséminée à la base ; corselet non émarginé en avant, faiblement étranglé, régulièrement arrondi sur les côtés, rétréci en arrière, à ponctuation fine et disséminée ; élytres un peu plus longues que lui, à intervalles alternes plus étroits et plus grossièrement ponctués, 1^{er}, 3^e et 5^e très-finement ponctués. Long., 7-8 mill., larg., 2 1/2-3 mill. — Sicile. *siculus* Stl.

3'. Corselet aussi large que long.

6. Élytres à peine 1/4 plus longues que larges, de 1/3 plus longues que le corselet ; celui-ci à ponctuation disséminée, faiblement étranglé en avant, puis assez rapidement élargi ; les stries des élytres plus fortes en avant qu'en arrière, très-indistinctement ponctuées, à intervalles assez finement ponctués. Long., 14 mill., larg., 5 1/2 mill. — Midi de la France, Italie, Sicile, Turquie. *opacus* Sch.

6'. Élytres presque 1 1/2 fois aussi longues que larges.

Stries des élytres fortes, sans points; intervalles de largeur égale, à ponctuation disséminée, grossière, les points avec de petites soies. Long., 17-18 mill., larg., 6-6 1/2 mill. — Sicile. *Ragusæ* n. sp.
Var. à élytres brunes.

Stries des élytres très-fines; les intervalles de largeur inégale, très-densément et finement ponctués, les points sans séticules. Corselet en avant assez fortement étranglé, puis assez brusquement élargi, finement et assez densément ponctué; élytres près de moitié plus longues que lui. Long., 10-11 mill., larg., 5 mill. — France, Angleterre. *mutilatus* Laich.

2'. Corselet avec un espace lisse, luisant, bien limité, subconvexe, sur la ligne médiane.

7. Intervalles des élytres à ponctuation irrégulière.

Corselet plus long que large, avec les côtés presque parallèles. Long., 7-8 mill., larg., 2 1/2-3 mill.

— Nord de la Suisse et Simplon. *helveticus* n. sp.

Corselet au moins aussi large que long, progressivement rétréci en avant, à ponctuation inégale, assez dense par places, non émarginé en avant, modérément étranglé; base du rostre assez densément ponctuée; élytres 1 2/3 fois aussi longues que le corselet, et 1/2 fois aussi longues que larges, profondément striées, à stries imponctuées; les intervalles à peine différents de largeur, alternativement plus densément ponctués. Long., 6-12 mill., larg., 2 1/2-5 1/2 mill. —

Midi de la France, Italie. *meridionalis* Sch.

Var. à élytres et tibias roussâtres.

7'. Intervalles des élytres avec une rangée de points assez régulière. Long., 6 mill., larg., 2 mill. — Sicile.

. *uniseriatus* Stl.

1'. Front sans fossette, presque sans points; antennes, tibias et tarses roux; corselet latéralement arrondi, à ponctuation disséminée; élytres courtes, indistinctement ponctuées-striées, à intervalles de largeur égale, alternativement plus densément et grossièrement ponctués. — Algérie. *pumilus* All.

(M. Allard, qui n'indique pas la taille, dit que par sa petitesse et sa coloration on ne peut confondre cette espèce avec aucune autre).

Tropiphorus (1).

1. Élytres beaucoup plus larges à leur base que la base du corselet qu'elles dépassent de chaque côté d'au moins 1 mill. Long., 8 1/2 mill.; larg., 4 1/2 mill. — Hongrie, Carinthie. . . *micans* Boh.
- 1'. Élytres non ou légèrement plus larges à leur base que la base du corselet.
2. Élytres grossièrement ponctuées-striées. Long., 5 mill.; larg., 2 mill. — Styrie, Autriche, Leuk en Valais (2). *globatus* Hbst.
- 2'. Élytres finement ou assez finement ponctuées-striées.
3. 3^e intervalle des élytres fortement caréné.
4. La carène abrégée au milieu. Long., 6 1/2 mill.; larg., 3 1/2 mill. — Carinthie, Autriche, Silésie, Forêt-Noire (3). *abbreviatus* n. sp.
- 4'. La carène prolongée jusqu'à l'extrémité.
5. Forme ovale; corselet à peine rétréci en arrière. Long., 5 1/2 mill.; larg., 3 mill. — Autriche, Carinthie. *ochraceo-signatus* Boh.
- 5'. Forme allongée; corselet fortement rétréci en arrière. Long., 6 mill.; larg., 3 mill. — Allemagne, Styrie. *carinatus* Müll.
- 3'. 3^e intervalle faiblement ou nullement caréné.
6. Corselet non ou très-peu distinctement caréné. Long., 6-6 1/4 mill.; larg., 1 mill. — Mont-Dore; pas rare à Macugnaga (4). *tricristatus* Desbr.
- 6'. Corselet visiblement caréné.
7. Les 4 premiers intervalles des élytres uniformément et faiblement convexes. Long., 6 1/2-7 mill.; larg., 3 3/4 mill. — Piémont (5). *pedemontanus* n. sp.
7. Le 2^e et le 4^e intervalle tout plans.
8. Élytres ventruées, 1 1/3 fois aussi longues que larges.
9. Corselet aussi long que large. Long., 6 1/2 mill.; larg., 3 1/4 mill. — Macugnaga. *longicollis* n. sp.

(1) *Mitth. Schw. Ent. Gesells.*, 1880, p. 79.

(2) Charmet près Modane, juillet, avec le *mercurialis* (Fauconnet).

(3) Vosges, Gerbamont (*Pierrat*); Grande-Chartreuse, col de la Ruchère, juillet! Le Haut du Pré près Albertville, août!

(4) Mont-Genis, La Ramasse, août!

(5) Alpes-Maritimes, St-Martin-de-Lantosque (*Clair*). — (Notes du Réd.).

- 9'. Corselet $1/3$ plus large que long ; élytres très-finement striées-punctués ; 3^e intervalle faiblement caréné au moins sur la moitié antérieure. Long., 6 mill. ; larg., 3 mill. — Europe sept. ; Allemagne ; versant nord des Alpes *mercurialis* F.
- 9''. Corselet de moitié plus large que long ; élytres plus fortement striées-punctuées, le 3^e intervalle plan. Long., 6 $1/4$ mill. ; larg., 3 $1/2$ mill. — Hongrie, Styrie *cinereus* Sch.
- 8'. Élytres allongées, 2 fois aussi longues que larges. Long., 5 mill. ; larg., 2 mill. — Rhilodagh en Asie-Mineure *cæsius* n. sp.

(Traduit de l'allemand par F. Reiber).

SUR LES MIGRATIONS DES PUCERONS

Par le D^r G. DE HORVATH, directeur de la Station phylloxérique hongroise.

Dans sa note, insérée dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* du 4 décembre 1882, M. Lichtenstein me fait l'honneur de citer mon nom parmi les auteurs dont les observations confirment ses théories nouvelles sur la biologie des Pucerons. Interrogé aussi à ce sujet par M. Balbiani, je saisis cette occasion de donner ici un court exposé de mon avis sur ces théories et de mes observations sur les mœurs de quelques Pemphiens.

Je dois déclarer d'abord que je n'accepte qu'en partie les idées de M. Lichtenstein, et que surtout son hypothèse sur la génération des Pucerons, son anthogénèse, ne me paraît point admissible.

Au début de mes études aphidologiques, toutes les découvertes de M. Lichtenstein m'inspiraient peu de confiance, et je croyais qu'elles ne reposaient que sur des observations mal interprétées. Mais depuis deux ans que je m'occupe plus attentivement de l'étude des Pucerons, je me suis convaincu que les communications de M. Lichtenstein sur les migrations et les générations annuelles des Pemphiens sont bien fondées et bien exactes.

Dès lors, j'ai étudié plus particulièrement les espèces vivant sur l'ormeau, et surtout les deux espèces de *Tetraneura* (*ulmi* et *rubra* Licht.). J'ai pu constater que leurs ailés quittent les galles et donnent

naissance à de jeunes individus munis d'un rostre. J'ai pu observer vers l'automne la réapparition de nombreux ailés sur les troncs des ormeaux. Cette deuxième génération des ailés répond parfaitement à la première, mais produit des individus sans rostre. Ceux-ci sont des sexués qui s'accouplent, et la femelle pond son unique œuf sous l'écorce des ormeaux. On trouve en quantité ces œufs d'hiver cachés dans les crevasses de l'écorce et il n'est pas difficile de les faire éclore et de constater que les jeunes issus de l'œuf d'hiver sont absolument identiques avec les individus aptères produisant les galles au printemps.

Le cycle biologique des deux espèces de *Tetraneura* est donc à peu près élucidé et il n'y a qu'une lacune : il nous manque encore la génération qui relie les deux formes ailées. C'est précisément cette génération que M. Lichtenstein appelle la forme bourgeonnante et qui doit vivre sur les racines de diverses graminées. Or, M. Lichtenstein vient de découvrir cette génération de *Tetraneura rubra* sur les racines du chiendent (*l. c.*, p. 1171). Voilà donc la biologie complète de cette espèce.

Je ne doute pas un instant de l'exactitude (de l'observation de M. Lichtenstein, puisqu'elle était probable. On devait prévoir que cette génération, qu'on ne trouvait jamais sur l'ormeau, vivait sur une autre plante et probablement sur les racines des graminées. Mes observations personnelles m'ont amené à la même conclusion.

Le *Pemphigus Zœ-Maydis* Duf. (= *Boyeri* Pass.) est une espèce assez répandue chez nous en Hongrie, et vivant sur les racines de plusieurs graminées (*Zœ-Mays*, *Sorghum*, *Panicum*, *Eragrostis*, *Lolium*, etc.). On trouve sa forme aptère sur les racines du maïs, le long de petites galeries creusées par une petite fourmi (*Lasius flavus*) qui vit dans une relation amicale avec cet Aphidien. Ces petites galeries communiquent par de nombreuses ouvertures avec la surface du sol, de sorte que la progéniture ailée du puceron aptère radicole peut facilement quitter son lieu natal souterrain et s'envoler dans les airs. On ne savait jusqu'à présent où cet insecte ailé va déposer ses descendants ; on ignorait même la qualité de ces descendants. Mis en tubes, ces ailés me donnaient des individus aptères dépourvus de rostre et sexués. Cette génération ailée est donc la forme pupifère (de M. Lichtenstein). Mais où dépose-t-elle les sexués ?

A l'époque où je découvris les pupifères ailés de *Tetraneura ulmi* et *rubra*, je trouvais sur les troncs des mêmes ormeaux non-seulement les ailés de ces deux espèces, mais aussi ceux d'une troisième. C'était un vrai *Pemphigus*, et j'ai reconnu bientôt son identité absolue avec le *Pemphigus Zœ-Maydis*. Ces ailés se conduisent sur les troncs des ormeaux exactement comme ceux des deux espèces

de *Tetraneura*; ils déposent les sexués sur l'écorce; les sexués, après quatre mues, s'accouplent, et la femelle fécondée va se cacher sous l'écorce, y dépose son œuf unique et le couvre même après la mort avec sa peau desséchée. Je ne sais pas encore à quelle espèce gallicole de l'ormeau on devrait rattacher le Pemphigien souterrain du maïs; mais on ne peut plus douter que la forme ailée du *Pemphigus Zeæ-Maydis* va déposer en septembre-octobre sa progéniture sexuée sur le tronc des ormeaux. J'ai observé ce phénomène sur les mêmes arbres déjà pendant deux automnes, en 1881 et 1882. Le maïs était planté, en 1881, tout près de ces ormeaux, en 1882 un peu plus loin; les ailés se montrèrent néanmoins chaque année en très-grande quantité.

Nous avons là une espèce radicole dont la forme ailée quitte les racines, s'envole sur le tronc d'un arbre et y dépose les sexués. Je crois donc qu'on peut supposer à juste titre que les individus ailés de *Tetraneura ulmi* et *rubra* et des autres espèces qui retournent en automne sur les troncs des ormeaux et y donnent naissance aux sexués, sont issus également d'une forme aptère vivant sur les racines des graminées. Cette supposition vient d'être confirmée définitivement par la découverte de la forme aptère radicole de *Tetraneura rubra*.

Je ne doute plus que les métamorphoses de la plupart de nos autres Pemphigiens offrent les mêmes phases que nous connaissons maintenant chez cette espèce et que M. Lichtenstein appelle : *fondatrice*, *émigrante*, *bourgeonnante*, *pupifère* et *sexuée*. Ces noms sont en partie mal choisis et il faudrait les changer peut-être; mais ces cinq phases diverses dans le cycle biologique des Pemphigiens existent positivement. C'est un fait indéniable.

On peut objecter qu'il y a des espèces déjà fort bien étudiées qui n'émigrent pas d'une plante à une autre, mais passent leur existence tout entière sur la même espèce de plante. Le *Pemphigus spirothecæ* du peuplier, le *Schizoneura liginera* du pommier, et le *Phylloxera vastatrix* de la vigne en sont des exemples connus. Cependant je crois que ce sont des exceptions qui confirment simplement la règle. Toutes ces espèces n'ont qu'une seule et unique forme ailée (1); cette forme ailée est toujours la forme pupifère qui donne des sexués. La forme ailée émigrante qui doit déposer de jeunes individus munis d'un rostre sur les racines d'une autre plante, fait ici absolument défaut. Chez ces espèces habitant con-

(1) Chez l'*Acanthohermes quercus* Koll., qui reste aussi toujours sur la même plante et n'émigre pas, même la forme pupifère est aptère. D'après M. Lichtenstein, la forme pupifère du *Phylloxera punctata* Licht. est aussi aptère, tandis que la forme émigrante est ailée (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. XCV, p. 375).

stamment la même plante, la génération issue de la fondatrice ne reçoit jamais d'ailes et reste par conséquent dans la galle ou sur la même plante. Cette génération aptère remplace ici les deux formes émigrante et bourgeonnante des autres Pemphigiens et donne immédiatement les pupifères ailés.

Je crois qu'on peut établir pour règle chez nos Pemphigiens que les espèces aériennes dont les ailés produisent des jeunes agames munis d'un rostre, émigrent toujours aux racines d'autres végétaux et surtout des graminées, y vivent comme aptères radicicoles et reviennent en automne comme pupifères ailés sur la première plante pour y déposer leurs sexués. Mais si, au contraire, les ailés d'une espèce aérienne fournissent des sexués, on peut supposer que cette espèce ne possède pas une autre forme ailée, qu'elle n'a pas une génération ailée émigrante et qu'elle n'émigre pas sur une autre plante, mais parcourt sur la même plante son cycle biologique complet.

En m'attachant ainsi à la théorie de M. Lichtenstein sur les migrations et sur les diverses phases annuelles des Pemphigiens, je ne puis cependant nullement admettre ses autres théories sur la génération des Pucerons, son anthogénèse, ses œufs renfermant les germes des deux sexes, ses œufs bourgeons, ses larves bourgeonnantes, ses pupes ailées, etc. Je crois qu'on n'a pas besoin de recourir à des hypothèses aussi étranges, et qu'il était inutile d'aller chercher si loin l'explication du développement parthénogénésique de ces insectes polymorphes.

ENTOMOLOGIE HORTICOLE

L'AGRILUS SINUATUS DESTRUCTEUR DES POIRIERS

Par le D^r A. PUTON.

Depuis vingt ans, je plante dans un verger, près de Remiremont, des poiriers qui me sont fournis cependant par nos bons pépiniéristes de Metz, et je n'obtiens que des arbres rabougris, chancieux, qui végètent misérablement pendant six à dix ans et finissent par périr. Un entomologiste ne se laisse pas prendre aux mauvaises raisons de cet insuccès invoquées par des observateurs superficiels :

changement d'un bon sol pour un mauvais, défaut d'acclimatation, épuisement de la terre, etc.; il y a longtemps que j'en connais l'origine: c'est la larve d'un Coléoptère, l'*Agrilus sinuatus*, qui cause ces ravages non-seulement dans les environs de Remiremont, sur un sol granitique et assez mauvais, il est vrai, mais aussi dans la plaine calcaire des Vosges, où j'ai pu constater sa présence à Dompaire.

L'*Agrilus sinuatus* (1) est un joli Coléoptère d'un cuivreux pourpré, très-étroit, presque cylindrique et long de 1 centimètre environ. On le rencontre très-rarement à l'état parfait et seulement pendant les journées chaudes de mai et de juin en plein soleil. Sa larve est comme celle de tous les Buprestides un ver blanchâtre, aplati, à extrémité antérieure renflée en masse, ce qui lui donne la forme d'un pilon. Elle creuse entre l'écorce et le bois et aux dépens des deux une galerie d'une forme caractéristique très-facile à reconnaître. Cette galerie est en zigzag très-nettement dessiné; elle est toujours longitudinale et occupe sur l'arbre une longueur de 10 à 25 centimètres; la largeur du zigzag est de 15 à 25 millimètres; quant à la largeur de la galerie elle-même, elle varie avec l'âge de la larve et peut atteindre 4 à 5 millimètres. On comprend que l'écorce, entre les zigzags se mortifie, se soulève et qu'il en résulte un chancre; aussi quand il y a plusieurs galeries sur des arbres de 4 à 10 centimètres de diamètre, comme cela arrive le plus souvent, l'arbre ne tarde pas à périr. Quelquefois l'écorce ne tombe pas et il se forme en dessous un travail de cicatrisation; mais ce travail est insuffisant; on reconnaît alors la présence de la galerie à un aplatissement de l'arbre en cet endroit; souvent même sur ce tissu cicatriciel on trouve de nouvelles galeries qui ont été pratiquées par de nouvelles larves les années suivantes et l'arbre ne tarde pas à périr.

Cet insecte n'attaque que les arbres de haut vent, il paraît ne pas aimer les pyramides et espaliers.

Que faire contre un pareil ennemi et quels moyens opposer à ses ravages? Je serais très-reconnaissant à celui de mes collègues qui pourrait me donner ses conseils.

En attendant voici mes idées à ce sujet et ce que je compte faire cette année. Mais d'abord, un mot sur les mœurs connues ou présumées de l'insecte. L'*Agrilus* sort à l'état parfait de sa galerie en mai ou juin, probablement par une fente de l'écorce, car je n'ai jamais vu son trou de sortie; il ne tarde pas à s'accoupler et la femelle va pondre dans une des crevasses de l'écorce surtout sur les jeunes arbres affai-

(1) Le tableau des *Agrilus* (*Rev. d'Ent.*, 1883, p. 24) cite par erreur l'*Agrilus ros-cidus* comme trouvé par moi dans le poirier; il s'agit du *sinuatus* que j'avais signalé il y a longtemps à Perris; le *ros-cidus* ne se trouve pas dans les Vosges.

blis par une récente transplantation ou par les attaques des générations précédentes du parasite. La larve qui sort de cet œuf a probablement un an pour faire sa galerie et doit subir sa métamorphose en mai de l'année suivante.

Il est impossible de rechercher et de détruire cette larve; ses ravages ne se reconnaissent que quand l'insecte parfait est sorti. Il me semble donc que le seul moyen à employer est d'empêcher l'insecte parfait de venir pondre sur le tronc des poiriers. Badigeonner le tronc de l'arbre à la chaux est insuffisant, car cette chaux tombe rapidement ou devient inerte; le badigeon au goudron me paraît dangereux surtout sur un jeune arbre à écorce fine, et sa couleur noire, en absorbant les rayons calorifiques, peut produire des brûlures suivies de plaies et de chancres. — Je vais essayer d'entourer en mars le tronc des jeunes poiriers avec une torsade de paille formant un manchon complet depuis la racine de l'arbre jusqu'à la naissance des premières branches et enfin de couvrir ce manchon d'une couche de goudron. En même temps je favoriserai la vigueur de l'arbre par des engrais et un binage fréquent.

EXCURSIONS.

Chasses entomologiques d'hiver.

J'ai déjà publié dans la *Revue d'Entomologie* (1882, pag. 25, 115 et 142), trois listes de Coléoptères recueillis pendant la saison d'hiver dans le midi de la France, aux environs d'Hyères. En donnant ces renseignements, mon but a été de faire connaître à mes collègues combien peut être fructueuse, pendant l'hiver, la chasse aux insectes dans ces pays privilégiés que le soleil n'abandonne jamais et où les frimas sont inconnus. Je ne saurais donc trop engager ceux qui viendraient hiverner, comme moi, dans le pays du soleil, à s'y livrer avec ardeur à la recherche des insectes; car si un très-petit nombre d'espèces sont apparentes en cette saison, par contre on peut être assuré que l'exploration des feuilles sèches, des détritits, de l'intérieur des végétaux, du dessous des écorces, etc., procurera une abondante et intéressante récolte.

Voici une quatrième liste contenant les noms de quelques-uns des Coléoptères que j'ai trouvés à Hyères pendant les mois de décembre

et janvier derniers, et qui ne figuraient pas encore sur les listes précédentes. J'ai ajouté, comme je l'ai déjà fait, quelques renseignements de mœurs et de localités qui pourront faciliter la recherche de ces insectes.

Polystichus vittatus, très-commun dans les prairies, au pied des arbres; je n'ai jamais rencontré son congénère *fasciolatus* Rossi; *Brachinus psophia*, *bombarda*, *immaculicornis* Dejean; sont les plus communs du genre et se prennent souvent ensemble en arrachant les mottes de gazon; *Platytarus Famini*, bord des marais, sous les détritits humides de roseaux, rare; *Blechnus plagiatus*, très-commun partout, sous les détritits, les écorces, etc.; *Metabletus obscuroguttatus*, prairies humides; *Aristus clypeatus*, sous les pierres et sous les détritits; *Ditomus fulvipes*, au bord des marais, sous les pierres; *Scarites arenarius*, dunes de sable au bord de la mer, enterré assez profondément dans cette saison; *Panagæus crux-major*, très-commun dans les prairies du Ceinturon et réuni quelquefois en grand nombre dans les mottes de gazon; *Chlænienus nigricornis*, prairies humides, sous les feuilles sèches au pied des arbres; *Acinopus megacephalus* Rossi, n'est pas rare au bord des marais, mais enfoui dans cette saison au fond de galeries assez profondes; *Anisodactylus pæcioides*, prairies humides, pas très-commun; *Harpalus mendax*, *puncticollis*, se rencontrent souvent ensemble en soulevant la terre au pied des arbres dans les prairies; *Stenolophus vespertinus*, commun dans les marais, sous les détritits; *Acupalpus consputus*, *dorsalis*, *brunnipes*, *exiguus*, *luridus*, habitent ensemble sous les détritits des marais, et sont assez communs; *Feronia melas*, prairie du Ceinturon, sous les feuilles, assez rare; *Calathus circumseptus*, *punctipennis*, le dernier est le plus commun; *Anchomenus mœstus* Duft., commun au marais sous les débris de roseaux; *atratus* Duft. (*A. lucidus* Fairm.), même habitat et mêmes mœurs que le précédent, encore plus commun; je crois cette espèce très-valable, car un des caractères spécifiques indiqué par M. Fairmaire, l'impression allongée sur la cinquième strie, un peu avant l'extrémité des élytres, ne fait jamais défaut; *A. piceus*, avec les deux précédents, mais rare; *Pogonus littoralis*, *gracilis*, marais, sous les détritits; le premier beaucoup plus commun que le second; *Bembidium Sturmi*, *rufescens*, *cæruleum* Dejean, *ustulatum*, *Andrææ*, les deux premiers dans les prairies du Ceinturon sous les détritits, les trois autres sous les pierres humides au bord du Gapeau; le *B. rufescens* m'a paru assez rare, les autres sont fort communs; *Euplectes ambiguus*, près humides, dans les feuilles sèches; *Ilybius meridionalis*, *Helophorus intermedius* Mulsant, dans les ruisseaux du Ceinturon, rares, du moins en cette saison; *Cercyon lugubre*, sous les détritits des marais; *Homalota meridionalis* Muls. Rey, *marina* Muls. Rey, *gregaria*, marais, sous les

détritus; *Myllæna gracilicornis* Fairm. et Ch. Bris, marais, sous les détritus, rare; *Staphylinus fulvipes*, prairies du Ceinturon, au pied des arbres, sous la terre en cette saison, parfois réuni en assez grand nombre; *Scimbalium planicolle*, *Doliceon biguttulus*, *Cryptobium fracticorne*, dans les marais, pas très-rares; *Scopæus minimus*, dans les prairies humides, rare; *Lithocharis nigrifula*, *Stenus nitidus*, *Trogophlæus foveolatus*, *parvulus* Muls. Rey, *Corylophus sublævipennis*, sous les détritus des marais; *Hister v. gagates*, dans les prairies au pied des arbres, en compagnie du type 4-maculatus et pas plus rare que lui; *H. corvinus*, prairies du Ceinturon; *Carcinops corpusculus*, sous les pierres dans les prés humides; *Onthophilus exaratus*, souvent le long des murs exposés au soleil; *Læmophlæus nigricollis* Lucas, en battant les haies; *Silvanus bidentatus*, sous les feuilles sèches, au pied des cistes et des bruyères sur les collines; *Æraphilus geminus*, *Atomaria gutta*, communs dans les détritus au bord des marais; *Bubas bubalus*, sous les bouses et les excréments, assez profondément enterré; plus rare que *B. bison*; *Sphenoptera geminata*, dunes de sable au bord de la mer, sous des débris de chardons; *Trachys pumila* Illiger, prairies, sous les détritus; *Aphanisticus emarginatus*, avec le précédent en cette saison; plus tard sur les joncs; *Anthocomus sanguinolentus*, commun sur l'*Arundo donax*; *Ptinus brunneus*, dans les maisons; *G-punctatus*, plus rare, sous les écorces, pris une fois quatre individus très-frais dans un vieux cocon de *Saturnia pyri*; *Pandarus coarcticollis*, commun sous les pierres et les écorces dans les lieux humides; *Gonocephalum fuscum*, *nigrum*, sous les débris; *Ammophthorus rufus*, *Trachyscelis aphodioides*, communs dans les sables des dunes; *Hedyphanes rotundicollis*, commun partout, sous les écorces, dans l'intérieur des végétaux, en battant les haies, etc.; *Trotomma pubescens*, dans les feuilles sèches au pied des oliviers et autres arbres; *Tomoderus compressicollis*, *Leptaleus Rodriguei*, *Ochthenomus tenuicollis*, *Anthicus Bremeri*, ce dernier le plus commun du genre et très-distinct de l'*humilis*; marais, sous les détritus; *Alophus singularis* Duval, prairies du Ceinturon, au pied des arbres, assez rare; *Phytonomus Pollux*, très-commun sur la Phellandrie; *Hylobius fatuus*, dans les prairies du Ceinturon, au pied des frênes en cette saison, rare; *Apion candidum*, très-commun sur la Rue; *fuscirostre*, sur les genêts épineux; *rufescens*, sur les pariétaires; *semivittatum*, sur la mercuriale; *Tychius hæmatocephalus*, commun dans les feuilles sèches; *hordei*, commun dans les touffes de graminées; *Nanophyes transversus*, en battant les génévriers au bord de la mer et sur les collines; *Chevrieri*, dans les détritus; *tamaricis*, *pallidulus*, en compagnie du *Coniatus tamaricis*, sur les tamarix, et tous trois extrêmement abondants; *Gymnetron herbarum*, prairies humides sous les détritus, assez rare; *Acalles*

denticollis, Diocletianus, sous les détritns, au pied des tamarix, ne sont pas très-communs ; Baridius analis, en hiver, sous les feuilles sèches dans les prairies, plus tard sur les tiges d'*Inula* ; *Rhyncolus gracilis*, sous les écorces du chêne-liège (*Quercus suber*) ; *Hypoborus ficus*, commun sous les écorces de figuiers malades ; *Crioceris paracenthesis*, n'est pas rare sur l'asperge sauvage ; la même plante procure une variété locale assez remarquable du *C. asparagi* ; *Phyllostreta variipennis*, sous les écorces des *Eucalyptus* de la route de Toulon ; *Podagrica discedens*, malvæ, abondantes sur les mauves et guimauves ; *Thyamis ballotæ*, commune sur le marrube ; *Hispa testacea*, sur les cistes des collines ; *Anisosticta 19-punctata*, abondante sur l'*Arundo donax* ; *Hyperaspis Hoffmaseggi*, assez commune en hiver sous les débris au pied des plantes.

Les mois de décembre et de janvier qui offrent à récolter tant de Coléoptères (j'aurais pu étendre encore bien davantage cette liste et les précédentes) ne donnent l'éclosion d'aucun Lépidoptère nouveau, et parmi les chenilles que j'ai capturées pendant ces deux mois, je ne vois à signaler que celle du *Bombyx bucephaloides* recueillie sur le chêne-liège. J'ai pu constater par les cocons vides rencontrés assez souvent dans les collines sur les diverses espèces de chênes, que le *Bombyx Milhauseri* habitait aussi les environs d'Hyères et n'y était même pas très-rare. Quant aux chenilles de *Leucania*, elles sont assez communes dans les prairies et le long des marais. Un certain nombre de ces chenilles prises l'année précédente à semblable époque, m'ont donné pendant l'été dernier, à Evreux, l'éclosion entre autres espèces, des *Leucania vitellina*, *riparia* et *congrua*.

E. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

RECTIFICATION.

M. des Gozis a créé dans la *Revue* de l'année dernière (p. 199), le nom d'*Ernobius anabaptista* pour l'*Ernobius angusticollis* Muls. Rey, qui est différent de l'*angusticollis* Ratz.—Ce changement était bien inutile, puisque v. Kiesenwetter (*Nat. Ins. Deuts.*, 1877, V, 119), avait déjà donné à cette espèce le nom de *Mulsanti*. Ce nom n'est indiqué que dans le tableau, et l'auteur oublie de le reproduire dans sa diagnose (p. 127) ; mais la première mention suffit à le valider. M. des Gozis ne connaîtrait-il pas cet ouvrage important de Kiesenwetter ?

D^r A. PUTON.

LAMPYRIDES NOUVEAUX OU PEU CONNUS

Par ERNEST OLIVIER.

PREMIER MÉMOIRE (1)

Luciola semimarginata nov. sp.

Elongata, parallela, sat convexa, rufa; capite nigro, excavato; palpis, antennis (duobus primis articulis exceptis), tarsisque infuscatis; prothorace marginato, angulis truncatis, basi utrinque sinuato, supra caput prominulo, leviter punctato, canaliculato et biimpresso; elytris atris, crebre punctatis, quadricostatis, margine externo rufo, in tertia circiter parte apicali tantummodo nigro, sutura quoque breviter a scutello rubescente; abdominis penultimo segmento cereo, ultimo emarginato. — Long., 14 mill.; lat., 5 à 6 mill.

Ile Célèbes. — Entièrement d'un roux flave; tête noire, creusée entre les yeux qui sont fort gros; premier article des antennes roux, deuxième, roux en dessous et à la base, brun de poix en dessus; les articles suivants ainsi que les palpes et les tarses sont d'un brun de poix obscur; les ongles sont rouges. Prothorax roux, ponctué, parsemé de poils flaves, transverse, marginé, rétréci en avant; bord antérieur sinué, à pointe triangulaire avançant sur la tête; angles postérieurs tronqués; côté de la base presque droit, sinué à côté de chaque angle, rebordé dans son milieu; disque finement ponctué, creusé d'un sillon longitudinal et de deux larges et profondes impressions circulaires dont les bords forment relief surtout en avant. Écusson roux, triangulaire, à sommet obtusément tronqué, velu, creusé d'un sillon longitudinal. Elytres noires, un peu plus larges que le prothorax, à ponctuation profonde et serrée, souvent confluyente et presque rugueuse, chargées chacune de quatre côtes souvent interrompues et n'atteignant pas l'extrémité; suture d'un roux sombre dans son quart basilaire; côte marginale très-prononcée, ornée d'une fine bordure d'un roux vif; cette couleur diminue graduellement d'intensité à partir de l'épaule et la marge devient entièrement noire dans le tiers postérieur de l'élytre; repli huméral ferrugineux. Dessous du corps roux, sauf l'avant-dernier

(1) Toutes les espèces décrites dans ce mémoire font partie de ma collection.

segment de l'abdomen d'un blanc de cire; dernier segment échancré en croissant dans la partie médiane de son bord postérieur et relevé longitudinalement dans son milieu en une forte côte obtuse; pygidium en triangle allongé.

Cette belle espèce se distingue de toutes celles du même groupe par la forme du prothorax et du dernier segment abdominal et la coloration de la marge des élytres. Elle diffère, en outre, des *madagascariensis* Guér. et *cruciata* Motsch. par son abdomen roux et ce caractère, ainsi que sa taille beaucoup plus avantageuse, l'éloignent encore de l'*australis* Fabr.

Luciola insignis nov. sp.

Elongata, parallela, rufescens; capite rufo, antice macula nigra; antennis (duobus primis articulis exceptis), tarsis, tibiisque anticis extus nigris; palpis piceis; prothorace rufo, transverso, punctato, in medio sulcato, basi leviter sinuato, angulis posticis, prominulis, carinatis; scutello rufo, leviter punctato, fossulato; elytris fuscis, pilosis, crebre punctatis, tricostatis, sutura et margine rufescentibus; subtus rufa, abdominis penultimo segmento albido, antepenultimo rufo, utrinque nigro maculato. — Long. 14 à 15 mill.; lat. 5 à 6 mill.

Zanzibar. — Allongé, parallèle, d'un flave roussâtre; tête rousse, légèrement sillonnée, marquée d'une tache noire au-dessus de la bouche; antennes longues, noires, sauf les deux premiers articles d'un brun de poix; palpes, tarses, extrémité de tous les tibias et dessus des antérieurs, noirs; ongles rouges. Prothorax d'un jaune roux, transverse, un peu rétréci en avant, à côtés latéraux s'arrondissant régulièrement, ovalairement échancré à son bord antérieur dont les angles sont obtus; côté de la base rebordé et légèrement bisinué, à angles postérieurs saillants et chargés d'une forte carène obtuse; largement sillonné longitudinalement sur son disque. Ecusson roux, ponctué, en triangle arrondi au sommet, marqué d'une profonde impression circulaire. Élytres brunes, pubescentes, profondément et rugueusement ponctuées, chargées de trois côtes peu élevées, les deux internes prolongées à peu près jusqu'au sommet, l'externe presque effacée; suture et marge externe d'un jaune roussâtre. Dessous du corps d'un roux flave, sauf l'avant dernier segment de l'abdomen, blanchâtre, et le quatrième marqué à chaque côté de son bord postérieur d'une tache noire triangulaire. Dernier segment échancré en demi-cercle; pygidium court, arrondi.

Cette espèce s'éloigne de la *circundata* Motsch., dont elle a les couleurs, par sa taille beaucoup plus grande, ses élytres parallèles, les sinuosités de la base du prothorax, la couleur de la tête, la forme et la coloration des derniers segments abdominaux.

Luciola biguttata nov. sp.

Elongata, flavo-rufescens ; vertice nigro ; antennis, tarsi tibiisque anticis extus nigropicatis ; prothorace punctato, longitudinaliter sulcato, basi leviter bisinuato, in disco maculis duabus magnis, nigris, notato ; elytris fuscis, rugulosis, striato-punctatis, sutura et margine luteis ; abdomine rufescente, quarto segmento nigro, penultimo albido. — Long., 12 mill. ; lat., 4 1/2.

Zanzibar. — Parallèle, d'un jaune roussâtre ; tête ponctuée, sillonnée, d'un roux fauve avec le vertex d'un noir-brun. Antennes, parties de la bouche, tarsi et dessus des tibias antérieurs d'un brun de poix ; ongles roussâtres. Prothorax transversal, à ponctuation confluyente très-forte et très-serrée, rétréci en avant, à angles postérieurs médiocrement saillants, légèrement bisinué à son bord antérieur, plus fortement au côté de sa base, marqué sur son disque d'un profond sillon longitudinal et de deux grandes taches noires ovalaires. Écusson d'un jaune roux, triangulaire, pubescent, très-ponctué. Élytres à peine plus larges que le prothorax, allongées, pubescentes, à ponctuation forte et serrée, disposée en stries régulières ; chargées chacune de quatre lignes élevées dont les deux plus externes sont fréquemment interrompues et à peine visibles ; brunes, avec la suture et le bord latéral largement marginés de jaune rougeâtre, et une tache de cette même couleur à la pointe de l'épaule. Dessous du corps pubescent, roux à l'exception du quatrième segment de l'abdomen, noir, et du cinquième, d'un blanc rosé, le dernier échancré en demi-cercle ; pygidium arrondi.

Bien différente de l'*insignis* par sa taille moindre, les stries ponctuées des élytres, les taches du vertex et du prothorax et la couleur du quatrième segment abdominal.

Luciola semilimbata nov. sp.

Oblonga, parum convexa, rufa ; capite antennisque nigris ; palpis, tarsi, tibiisque anticis extus infuscatis ; prothorace rufo, piloso, marginato, lateribus rotundatis, in medio antico leviter triangulari, angulis posticis erectis, basi bisinuato ; elytris nigris, prothorace latioribus, crebre punctatis, pilis aureis sparsim vestitis, margine externo flavo-aurantiaco sutura a scutello breviter rufescente ; subtus rufa, abdominis penultimo segmento cereo. — Long., 7 mill. ; larg., 2 1/2 mill.

Indes-Orientales. — Oblong, peu convexe, d'un roux orangé ; tête et antennes noires ; palpes, tarsi et dessus des tibias antérieurs légèrement rembrunis ; ongles roux. Prothorax roux, pubescent,

punctué, sillonné sur son disque, marginé, arrondi latéralement, prolongé triangulairement au milieu de son bord antérieur, à angles postérieurs redressés ne dépassant pas en arrière le côté de la base qui est droit, légèrement bisinué. Écusson roux, triangulaire. Élytres oblongues, plus larges que le prothorax, parsemées ainsi que toutes les autres parties du corps de poils flaves, couchés ; noires, à ponctuation serrée, presque rugueuse, suture jaune sur son cinquième antérieur ; bordure externe d'un jaune orangé mais diminuant graduellement d'intensité de sorte que l'angle apical est entièrement noir. Dessous du corps roux, avant dernier segment de l'abdomen d'un blanc de cire, le dernier légèrement échancré.

Luciola venusta nov. sp.

Angusta, parallela, rufa; antennis, palpis, tibiis anticis et intermediis nigris, posticis in dimidia parte apicali infuscatis; prothorace transverso, rufo, marginato, piloso, in medio bimpresso et longitudinaliter sulcato, antice parum prominulo, basi recte truncato, utriusque leviter sinuato; elytris fuscis, parallelis, rugulosis, pilosis; margine externo suturaque rufescentibus, sed circa apicem nigris; subtus rufa, abdominis tribus ultimis segmentis albidis, ultimo trilobato. — Long., 6 mill.; lat., 2 1/2 mill.

Java ouest. — Étroit, allongé, parallèle, d'un roux orangé ; tête, antennes, palpes, tibias antérieurs et intermédiaires et moitié seulement des postérieurs, noirs. Prothorax d'un roux orangé, transverse, marginé, punctué, un peu rétréci en avant, à côtés régulièrement arqués ; bord antérieur anguleusement avancé dans son milieu, le postérieur presque droit légèrement sinué près des angles qui sont obtus et nullement saillants, sillonné dans son milieu, et marqué sur son disque de deux petites impressions peu profondes. Écusson roux, triangulaire, presque lisse. Élytres noires, à peine plus larges que le prothorax, très-parallèles, couvertes d'une pubescence noire, bordées de jaune, étroitement sur la suture, et plus largement sur la marge externe, mais cette bordure s'arrête un peu avant l'angle apical qui est d'un noir plus foncé que le reste de l'élytre. Dessous du corps roux, sauf les trois derniers segments de l'abdomen d'un blanc jaunâtre ; dernier segment trilobé.

Cette espèce diffère de la *semilimbata* par sa forme étroite, allongée, parallèle, la bordure jaune de la suture prolongée presque jusqu'à l'angle apical, la couleur de l'abdomen et la forme du dernier segment abdominal.

Luciola timida nov. sp.

Elongata, rufa; capite nigro; mandibulis, palpis, antennisque

ferrugineis; femoribus rufis; tibiis, tarsisque nigris; prothorace flavo-aurantiaco, piloso, in disco biimpresso et leviter sulcato, postice recte truncate; elytris nigris, punctatis, griseo-pubescentibus; humeris piceis, sutura margineque externo dimidia parte basali angustissime flavo-marginatis; pectore brunneo, rufo circumcincto; abdomine piceo, penultimo et antepenultimo segmentis albidis, penultimo utrinque squamula triangulari albida ornato. — Long., 5 mill.; lat., 2 mill.

Saïgon. — Étroit, d'un roux orangé; tête noire; mandibules, palpes et antennes ferrugineux; cuisses rousses, tibias et tarsi noirs; prothorax transversal, d'un jaune orangé, couvert d'une pubescence flave assez longue, ponctué, marqué sur son disque de deux petites impressions ovalaires et d'un léger sillon longitudinal, à côtés latéraux régulièrement arqués, légèrement sinué à son bord antérieur, le postérieur en ligne droite, rebordé dans son milieu, à angles presque droits et nullement saillants. Écusson roux, triangulaire, très-petit. Élytres un peu plus larges que le prothorax, parallèles, rugueuses, couvertes de poils d'un gris roussâtre, noires; pointe de l'épaule jaune, suture et marge externe étroitement bordées de roux orangé dans leur moitié basilaire. Poitrine d'un brun noirâtre, entourée d'une bordure rousse; abdomen d'un brun de poix, quatrième segment blanc dans ses deux tiers postérieurs, cinquième blanc en entier et muni à chacun de ses bords latéraux d'une écaille triangulaire d'un blanc légèrement jaunâtre; pygidium en triangle aigu.

Cette jolie petite Luciole est remarquable par les appendices du cinquième segment abdominal, caractère qui, avec la couleur de la poitrine, l'éloigne des autres espèces à élytres plus ou moins bordées de roux. Je n'en possède qu'un seul exemplaire reçu de Saïgon par mon collègue, M. Delagrangé, de Besançon, qui a bien voulu en enrichir ma collection.

Luciola neglecta nov. sp.

Elongata, parallela, flavo-picea; capite punctato nigro, antice ferrugineo; antennis brunneis, articulis duobus primis flavidis; prothorace flavo, transverso, punctato, sulcato, basi leviter bisinuato, in disco nebuloso; scutello rugoso, brunneo; elytris flavo-testaceis, circa scutellum nigris, punctatis, lineis elevatis notatis, vitta humerali obscuriore; pectore abdomineque luteis; tertio segmento tribus punctis nigris ornato, quarto sinuato, nigro marginato; duobus ultimis pygidioque cereis. — Long., 10 mill.; lat., 3 1/2 mill.

Java ouest. — Allongé, parallèle, d'un jaune de poix mat, tout

couvert d'une pubescence flave. Tête noire, rugueusement ponctuée, marquée au-dessus de la bouche d'une tache ferrugineuse; mandibules, palpes, tarsi et deux premiers articles des antennes d'un brun ferrugineux. Prothorax d'un jaune testacé, rugueusement ponctué, transverse, à côtés latéraux régulièrement arrondis, légèrement anguleux au milieu de son bord antérieur, le postérieur sinué avec les angles bien accusés, mais non prolongés en arrière, sillonné longitudinalement dans son milieu avec une large bande noire qui va d'un bord à l'autre, mais qui est quelquefois réduite à une tache nébuleuse plus ou moins étendue. Écusson triangulaire, rugueux, d'un brun de poix souvent plus foncé dans sa moitié basilaire. Élytres allongées, parallèles, d'un jaune testacé, sans reflets, couvertes d'une ponctuation profonde et serrée mais non confluyente, chargées en outre, sans compter la suture, de quatre à sept lignes lisses, saillantes; ces lignes sont très-variables: sur certains individus, il n'en existe que quatre ou cinq; généralement, une ligne faiblement accentuée alterne avec une autre beaucoup plus saillante; une tache noire entoure l'écusson et une bande brune, souvent peu marquée, qui s'étend un peu au-dessus de la marge externe, part de l'épaule et se perd avant d'avoir atteint l'angle apical. Poitrine et abdomen jaunes; troisième segment marqué le long de son bord postérieur de trois points bruns régulièrement espacés; quatrième sinué et plus ou moins largement marginé de brun; il ne reste quelquefois de la couleur foncée qu'une petite tache centrale; les deux derniers et le pygidium sont d'un beau blanc de cire.

Cette espèce, dont je possède cinq exemplaires, me semble assez variable sous le rapport des taches des segments abdominaux et la disposition des stries des élytres; mais les deux derniers segments de l'abdomen, ainsi que le pygidium, sont toujours uniformément blancs. Elle est très-différente de la *japonica* Thunb. par sa forme plus allongée, beaucoup moins trapue, sa tache noire juxtascutellaire, la couleur de l'écusson, etc.; de la *carinata* Gorh. par la coloration tout à fait de ses diverses parties; de la *vittata* Cast. par les angles du corselet non prolongés en arrière, la couleur de l'écusson, du prothorax, de la poitrine et des derniers segments abdominaux, et enfin par la bande noire des élytres qui, au lieu d'être au milieu, se trouve tout près du bord latéral.

Luciola zanzibarica nov. sp.

Rufa; capite, antennis, tibiis anticis, palpis, tarsisque nigris; unguiculis rufis; prothorace rubro, sulcato, in medio antico an-

gulato, retrorsum angustato, angulis posterioribus obtusis, basi recte truncato; scutello triangulari, ferrugineo; elytris atris, pube nigra vestitis; pectore rufo; abdomine piceo, segmento quarto postice cereo marginato, duobus ultimis cereis, ultimo triangulari. — Long., 7 à 8 mill.; lat., 2 à 3 mill.

Zanzibar. — Allongé, très-peu convexe, d'un roux orangé. Tête, antennes, palpes, tarses et tibias antérieurs noirs; tibias postérieurs et intermédiaires noirs, testacés en dessous; ongles roux. Yeux noirs, gros et très-saillants. Prothorax rouge orangé, presque lisse, élargi en avant, un peu anguleusement avancé au milieu de son bord antérieur; côté de la base droit, rebordé, à angles postérieurs obtus, creusé sur son disque d'un sillon longitudinal moins large et moins profond dans la moitié antérieure. Écusson petit, triangulaire, roux, à sommet ferrugineux. Élytres à peine plus larges que le prothorax, couvertes de poils noirs plus épais et plus longs le long des bords latéraux. Poitrine d'un roux ferrugineux. Abdomen d'un brun de poix; quatrième segment finement bordé de blanc, cinquième d'un blanc de cire ainsi que le dernier qui est sinué et prolongé dans son milieu en une pointe triangulaire obtuse.

Cette espèce étroite et allongée, à prothorax élargi en avant, fait partie d'un groupe dans lequel entreront plusieurs autres espèces de ma collection encore inédites.

Luciola lata nov. sp.

Pallida, oblongo-ovata; capite nigro, punctato; antennis, palpis, tarsisque piceis; prothorace crebre punctato, brevi, transverso, trapezoidali, angulis posticis prominentibus, in medio nebuloso et profunde canaliculato; elytris pallidis, convexis, pubescentibus, prothorace latioribus et usque ad medium dilatatis, crebre punctatis, lineis elevatis munitis; ultimo abdominis segmento paulum lucido, profunde emarginato et in medio longitudinaliter carinato. — Long. 12 mill.; lat., ad humeros, 5 1/2 mill.

Bornéo. — Oblong, ovale, élargi, pubescent, en entier d'un jaune pâle légèrement brunâtre; tête noire, ponctuée; yeux grands mais peu saillants; antennes longues, d'un brun de poix ainsi que les parties de la bouche et les tarses. Prothorax court, fortement transverse, en trapèze rétréci en avant, à angles postérieurs assez longuement prolongés en arrière; côté de la base droit, rebordé, sinué auprès de chaque angle; bord antérieur rebordé et légèrement échancré en demi-cercle; creusé sur son disque d'un profond sillon et marqué d'une tache nébuleuse mal limitée tout le long de ce sillon. Écusson triangulaire, très-ponctué; élytres convexes, beaucoup

plus larges à la base que le prothorax et s'élargissant encore jusqu'au delà du milieu, pubescentes, presque rugueuses, chargées chacune de quatre lignes légèrement saillantes et prolongées jusqu'à l'angle apical; épaules très-saillantes; bord marginal large et plan. Dernier segment de l'abdomen plus clair que les précédents, profondément échancré en croissant et chargé sur son milieu d'une forte carène longitudinale obtuse; pygidium en triangle arrondi au sommet.

La forme du prothorax en trapèze transversal rétréci en avant, la convexité et surtout la forte dilatation des élytres font aisément reconnaître cette espèce remarquable.

Luciola coxalis nov. sp.

Elongata, angusta, parallela; capite nigro; ore, palpisque piceis; antennis, femorum dimidia parte apicali, tibiis tarsisque nigris; prothorace quadrato, crebre punctato, flavo-aurantiaco, in disco macula magna nigra, basi bisinuato, angulis posticis acutis, anticis obtusis; scutello fulvo, truncato; elytris nigris, rugosis, sutura marginæ externa aurantiacis, apice nigro non marginato; subtus nigra; coxis femorumque basi rufescentibus; abdominis penultimo segmento brevissimo, cereo, utrinque nigro maculato; ultimo rufescente, plaga reniformi cerea ornato.—Long., 7 mill.; lat., 2 1/2 mill.

Abyssinie. — Le prothorax, carré, fortement ponctué, est d'un jaune orangé avec une large tache noire qui couvre tout le disque, de sorte qu'on peut aussi le définir, noir avec une bordure orangée. Les élytres, noires, à peine plus larges que le prothorax n'offrent que des vestiges de stries à peine visibles; la suture et la marge externe sont colorées de jaune orangé sur toute leur étendue, sauf autour de l'angle apical qui reste entièrement noir. Le cinquième segment de l'abdomen est très-court, à peine aussi long que la moitié du précédent; il est couvert d'une bande d'un blanc de cire qui n'atteint pas tout à fait les bords latéraux et laisse apparaître de chaque côté une tache quadrangulaire de la couleur foncière noire; le dernier segment arrondi, d'un jaune rougeâtre, est orné d'une grande plaque réniforme, d'un blanc de cire, attaché au bord antérieur; les jambes sont noires à l'exception des hanches, de la base des cuisses et des ongles, d'un jaune rougeâtre.

Obs. — La *Luciola discicollis* Cast., du Sénégal, est la *L. gratiosa* du Catalogue Dejean, et elle est identique à la *discoidea* de M. Gorham (*Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1880, 404). Ce dernier nom doit donc venir en synonymie.

BUPRESTIDES NOUVEAUX D'ALGÉRIE ET D'ESPAGNE

Par Ca. BRISOUT DE BARNEVILLE.

Anthaxia Marmottani.

Oblong; dessus d'un cuivreux obscur, dessous d'un cuivreux brillant; densément revêtu d'une pubescence blanche, longue et vilieuse sur la tête et le prothorax, plus courte sur les élytres; tête déprimée, inégale, rugueuse, d'un cuivreux plus ou moins doré; épistome sinué; antennes grêles, atteignant la base du prothorax; prothorax plus de deux fois plus large que long, assez fortement bisinué à son bord antérieur, plus légèrement à son bord postérieur, côtés latéraux d'abord légèrement arrondis en avant, puis légèrement échancrés vers le milieu et ensuite anguleusement dilatés aux $\frac{3}{4}$ de leur longueur, le prothorax présentant à ce point sa plus grande largeur; après cette saillie anguleuse il est obliquement rétréci en arrière, de manière à former un angle obtus, mais accusé, avec la base; surface rugueusement reticulée, les strigosités transversales dans le milieu et longitudinales sur les côtés, avec 4 dépressions transversalement placées un peu avant le milieu, les 2 discoïdales arrondies, assez profondes, les latérales plus larges, et de plus avec un sillon longitudinal court et peu profond au devant de l'écusson; revêtu d'une pubescence vilieuse blanche, assez longue mais peu serrée; écusson légèrement concave, mat; élytres au moins 2 fois $\frac{1}{2}$ aussi longues que le prothorax, pas plus larges que lui dans sa plus grande largeur, presque parallèles, puis rétrécies dans leur dernier tiers, étroitement arrondies à leur extrémité qui est très-finement denticulée; surface inégale, densément granulée ponctuée, avec une forte impression humérale, une autre oblique bien marquée de chaque côté vers le premier tiers, et un grand nombre d'autres moins accusées, irrégulières, et paraissant un peu lisses; revêtues d'une pubescence blanche assez courte et assez serrée; dessous du corps d'un cuivreux plus ou moins doré, à ponctuation rugueuse très-serrée et forte sur le prothorax, moins serrée et moins forte sur l'abdomen, revêtu d'une pubescence blanche assez serrée; dernier segment abdominal arrondi à bord un peu relevé. — Long. 6-7 mill.

Cette espèce vit dans les cèdres des forêts de Batna et de Teniet-el-Haad (*M. Bedel*); elle a été jadis découverte à Batna par mon ami M. le Dr Marmottan et reprise par M. Ch.-H. Martin.

Elle est voisine de la *biimpressa*, avec laquelle elle paraît avoir été confondue; mais son prothorax est tout autrement conformé. La *biimpressa* étant une espèce syrienne, il est probable que les individus indiqués d'Alger par M. de Marseul se rapportent à notre *Marmottani*.

Anthaxia Martini.

Oblong; en dessus d'un bronzé cuivreux assez mat, en dessous d'un cuivreux brillant, avec une pubescence grise, très-courte et éparse; tête plane, légèrement déprimée en avant, avec un court sillon longitudinal sur le vertex, surface rugueuse, réticulée de mailles ombiliquées; antennes courtes, noires, bronzées à la base; prothorax plus de 2 fois plus large que long, bord antérieur assez fortement bisinué, bord postérieur plus légèrement, bords latéraux arrondis, subsinués devant les angles postérieurs qui sont presque droits; avec un court sillon longitudinal devant l'écusson et une large dépression vers les angles postérieurs; surface rugueuse, réticulée de mailles ombiliquées, assez grandes sur les côtés, sur le disque les strigosités sont transversales et rapprochées; écusson triangulaire, légèrement déprimé à sa base; élytres plus de 2 fois plus longues que le prothorax, parallèles, rétrécies vers l'extrémité qui est arrondie, à surface rugueuse, irrégulièrement ponctuée striée, strie marginale plus fortement enfoncée, avec une fossette humérale et plusieurs autres dépressions plus ou moins prononcées situées au premier tiers, vers le milieu des côtés latéraux et avant l'extrémité; dessous réticulé très-serré sur le prosternum, plus écarté sur l'abdomen; dernier segment abdominal fortement déprimé avec le bord apical relevé. — Long. 3 1/2 — 5 1/4 mill.

Cette espèce vient se placer près de la *praticola*; elle s'en distingue par sa couleur cuivreuse, sa forme un peu plus allongée, son prothorax moins rétréci en arrière, à strigosités discoïdales transversales.

Forêt de Batna (*Ch.-H. Martin*).

Agrilus Munieri.

Allongé, épais, assez convexe, d'un bronzé obscur, assez brillant sur l'abdomen, couvert d'une pubescence blanche, soyeuse, très-courte, formant une bande plus fournie le long de la suture des élytres, et d'une tomentosité blanche, très-épaisse, répartie sur le devant de la tête, sur les côtés latéraux et dans le sillon longitudinal du prothorax, sur les côtés de la poitrine et près des bords latéraux des segments abdominaux; tête large, inégale, déprimée sur le front

qui est très-densément rugueux ; vertex convexe, sillonné longitudinalement, couvert de fortes rugosités irrégulièrement arquées ; antennes courtes, fortement dentées en scie à partir du 4^e article ; prothorax transversal, inégal, un peu plus large que la tête, à peine arrondi sur les côtés, légèrement rétréci en arrière ; angles postérieurs droits surmontés d'une carène bien distincte, peu arquée ; longitudinalement et profondément sillonné dans son milieu, avec une dépression transversale antérieure et une autre plus large vers les côtés latéraux ; surface couverte de fortes rides transversales et sinueuses, ponctuée peu serrée dans leurs intervalles ; écusson traversé par une coulisse et une carène droite ; élytres à peine plus larges que le prothorax à sa base, près de trois fois et demi plus longues que lui, avec les épaules élevées et une impression intra-humérale large, souvent tachées de tomentosité blanche, fortement sinuées à la hauteur des hanches postérieures, légèrement dilatées aux deux tiers, puis rétrécies vers l'extrémité, qui est arrondie et crénelée ; surface couverte d'une forte granulation squamuleuse qui devient plus fine dans le large sillon sutural, la suture relevée dans sa moitié postérieure ; prosternum subsinué antérieurement, avec un sillon transversal, assez profond, en arrière ; abdomen à rugosités peu serrées, obtusément arrondi au sommet ; crochets des tarsi comme chez le *cinctus*. — Long., 10-10 1/2 mill.

Ce bel *Agrilus* ressemble à un énorme *cinctus* ; mais il en est très-distinct par sa tomentosité blanche, sa forme plus massive, son corselet fortement sillonné, à rugosités plus fortes, ses élytres plus fortement granuleuses et ses antennes plus fortement dentées en scie.

Découvert à Tebessa, par M. le D^r Munier, sur un genêt à petite fleur blanche.

Agrilus sinuatocollis.

Allongé, épais, d'un bronzé-cuivré plus brillant en dessous qu'en dessus, couvert d'une pubescence blanche soyeuse, très-courte, formant une bande plus fournie le long de la suture des élytres, et d'une tomentosité blanche plus épaisse vers les côtés latéraux du prothorax ; tête convexe, fortement sillonnée dans son milieu, le sillon remontant sur le vertex ; surface assez brillante, à rugosités médiocrement serrées ; antennes courtes, dentées en scie à partir du 4^e article, comme chez le *cinctus* ; prothorax transversal, légèrement bisinué en avant avec les angles aigus, fortement bisinué à la base, arqué sur les côtés, avec une forte sinuosité (presque une échancrure) au devant des angles postérieurs, qui sont aigus et saillants en dehors et surmontés d'une carène un peu arquée bien

distincte ; sillonné longitudinalement dans son milieu , avec une large dépression sur les côtés et un sillon arqué au-devant de l'écusson ; surface couverte de rides transversales ponctuées comme chez le *cinctus* ; élytres comme chez le *cinctus*, le sillon sutural est limité en dehors par une carène plus étroite , sa couleur est plus cuivreuse ; prosternum obtusément arrondi en avant , ainsi que le dernier segment abdominal ; le reste comme le *cinctus*. — Long., 9 mill.

Cet insecte est très-voisin du *cinctus* ; il s'en distingue cependant facilement par sa tête plus convexe , son prothorax plus fortement sillonné au milieu et surtout par la forte sinuosité de ses angles postérieurs et le sillon arqué de sa base ; sa couleur est aussi plus brillante.

J'ai capturé jadis une femelle de cette espèce à Aranjuez.

NOTICES ENTOMOLOGIQUES

Par CL. REY.

I. — SUR LE GENRE *HYDROSCAPHA*.

Plusieurs entomologistes réunissent encore aux *Limnebius* le genre *Hydroscapha*. Stein et Weise, dans leur *Catalogue* (1877, p. 64), adoptent avec raison ce genre, décrit avec tant de détails par Le Conte (1874, *Trans. Amer. Ent. Soc.*, V, 46), et dont il fait la base de sa sous-famille des *Hydroscaphidae*. Mais, à mon avis, les auteurs prussiens ont tort de le rapprocher des Scaphidides. C'est pour moi un Hydrophilien tout à fait voisin des *Limnebius*, dont il a les mœurs aquatiques. Pour mieux en faire saisir les rapports, je vais donner simultanément les descriptions des deux genres, en regard l'une de l'autre.

Genre *Limnebius*.

Corps ovale ou oblong, plus ou moins convexe.

Tête grande, subtriangulaire, sensiblement engagée dans le prothorax. Epistome grand, largement subéchancré en avant. Labre transverse, incliné, subsinué dans le milieu de son bord antérieur.

Genre *Hydroscapha*

Corps ovale, médiocrement convexe.

Tête grande, subtriangulaire, sensiblement engagée dans le prothorax. Epistome grand, subéchancré en avant. Labre transverse, infléchi, subtronqué à son bord antérieur. Mandibules ca-

Mandibules cachées. Palpes maxillaires plus ou moins longs, assez grêles, bien plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très-petit ; les autres plus ou moins allongés, subégaux : les 2^e et 3^e subépaissis vers leur extrémité ; le dernier subfusiforme. Palpes labiaux très-petits, peu distincts, grêles, de 3 articles ; le dernier ovulaire-oblong. Menton grand, transverse, arrondi en avant.

Yeux assez grands, peu sail-lants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : les 2 premiers assez longs, subégaux ; le 1^{er} subarqué, le 2^e subatténué au sommet, le 3^e plus court, obconique, le 4^e transverse, angulairement dilaté en dehors, les 5^e et 6^e très-petits, noueux, les 7^e à 9^e formant une massue serrée, obconique.

Prothorax transverse, bisinuement échancré au sommet avec les angles antérieurs plus ou moins arrondis ; tronqué à la base avec les angles postérieurs obtus ou subobtus ; rétréci d'arrière en avant ; très-finement rebordé sur les côtés.

Écusson assez grand ou médiocre, triangulaire.

Élytres ovales ou ovales-oblongues, parfois assez courtes, plus ou moins atténuées en arrière et largement tronquées au sommet, laissant plus ou moins à découvert le sommet de l'abdomen ; finement rebordées sur les côtés, parfois très-finement dans la partie postérieure de la suture ; sans strie suturale.

Prosternum court, angulé, émettant entre les hanches antérieures une petite tranche linéaire très-fine. Mésosternum court, pro-

chées. Palpes maxillaires assez longs, assez grêles, un peu moins longs que les antennes, de 4 articles ; le 1^{er} assez long, les 2^e et 3^e assez courts, non épaissis, le 4^e plus long, subégal au 1^{er}. Palpes labiaux courts, assez épais, de 3 articles : le 1^{er} médiocre, les 2^e et 3^e plus courts. Menton assez grand, transverse, plus large en avant.

Yeux assez grands, peu sail-lants, non voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 7 articles : le 1^{er} plus épais, les 2^e et 3^e plus étroits, aussi longs séparément que le 1^{er}, les 4^e à 6^e, pris ensemble, plus courts que les 2^e et 3^e réunis, graduellement plus larges, le 7^e en ovale allongé, à peine plus large que le 6^e.

Prothorax transverse, bisiné au sommet, avec les angles antérieurs avancés et aigus ; tronqué à la base avec les angles postérieurs droits ; rétréci d'arrière en avant ; à peine rebordé sur les côtés.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres ovales, atténuées en arrière, largement tronquées au sommet, laissant à découvert l'extrémité de l'abdomen ; très-finement rebordées sur les côtés ; sans strie suturale.

Prosternum court, subaiguement angulé entre les hanches antérieures. Mésosternum court, prolongé entre les hanches inter-

longé entre les banches postérieures en une lame plus ou moins large, sillonnée sur son milieu, parfois entaillée à sa base, tronquée au sommet. Métasternum grand, légèrement entaillé entre les banches postérieures. Postépisternums allongés, étroits, subparallèles, subarrondis au bout. Postépimères cachées.

Ventre peu convexe, subarcuément et légèrement atténué en arrière; de 7 arceaux : les 1^{er} et 5^e courts, les 2^e à 4^e très-courts, subégaux, le 6^e bien plus grand que le précédent, le dernier petit, court, souvent rétractile.

Hanches antérieures très-rapprochées, les autres plus ou moins distantes; les antérieures subovales, obliquement couchées; les intermédiaires plus courtes, subglobuleuses, un peu saillantes; les postérieures en lame allongée, assez étroite, transverse, subarcuée à son bord apical.

Pieds assez courts, parfois assez robustes. Trochanters en onglet, les postérieurs plus grands. Cuisses subcomprimées. Tibias environ de la longueur des cuisses, plus ou moins rétrécis vers leur base, parfois sublinéaires, plus ou moins épineux; les postérieurs un peu plus longs. Tarses bien plus courts que les tibias, grêles, sublinéaires, de 5 articles, le 1^{er} très-court, peu distinct; les antérieurs et même les intermédiaires semblant n'avoir que 3 articles, et les postérieurs que 4; ceux-ci un peu plus longs, subcomprimés, à peine ciliés en dessous, parés en dessus de quelques très-longs cils: le dernier article de tous les tarses très-développé, un peu en massue. Ongles petits, grêles, arqués, à peine dentés en dessous à leur base.

médiaires en une lame déprimée, courte, large, angulée en avant, largement tronquée en arrière. Métasternum grand, largement tronqué entre les banches postérieures. Postépisternums étroits, postérieurement rétrécis en onglet. Postépimères cachées.

Ventre très-convexe, fortement atténué en cône en arrière; le 1^{er} arceau grand, le 2^e bien moins grand, les 3^e et 4^e courts, subégaux, le 5^e un peu moins court, le 6^e plus étroit, assez long, en cône subtronqué, le dernier très-petit, parfois indistinct.

Hanches antérieures subglobuleuses, subcontiguës; les intermédiaires ovales, peu saillantes, assez largement distantes; les postérieures très-largement écartées en dedans, en forme de lame transverse en dehors.

Pieds assez courts, assez grêles. Trochanters très-petits, en onglet. Cuisses subcomprimées, subfusiformes. Tibias environ de la longueur des cuisses, subrétrécis vers leur base, très-finement épineux sur leur tranche externe, les postérieurs un peu plus longs. Tarses plus courts que les tibias, grêles, de 5 articles, le 1^{er} presque indistinct, le 2^e assez long, les 3^e et 4^e courts, le dernier presque aussi long que tous les précédents réunis. Ongles très-petits, très-grêles, arqués.

On voit, par ces deux descriptions parallèles, que le genre *Hydroscapha* est suffisamment caractérisé par son labre subtronqué au lieu d'être subsinué en avant; par ses palpes maxillaires moins développés; par ses yeux non voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax; par ses antennes de 7 articles au lieu de 9; par son prothorax à angles plus accusés et non arrondis; par sa lame mésosternale déprimée, courte et large; par ses postépisternums rétrécis en onglet; par son ventre très-convexe et fortement atténué en cône en arrière et à 1^{er} arceau grand; par ses hanches postérieures plus largement distantes; — sans compter certains détails de peu d'importance, ayant trait aux proportions relatives des articles des antennes, des palpes et des tarse, etc. Bref, l'*Hydroscapha* doit être admis définitivement comme coupe générique bien tranchée.

Quant à la place qu'il doit occuper, c'est parmi les Hydrophiliens, immédiatement après les *Limnebius*, dont il a tout à fait la physiologie et les habitudes, ainsi que plusieurs caractères principaux, tels que la forme de la tête dont l'épistome embrasse le devant des yeux, l'insertion des antennes, l'écusson assez grand, la sculpture des élytres sans strie suturale, sans parler d'une foule d'autres signes secondaires.

C'est donc à tort que MM. Stein et Weise le placent après les *Scaphisoma*. Car la tête n'est pas, comme chez ces derniers, sub-parallèlement rétrécie au-devant des yeux; le dernier article des palpes maxillaires n'est pas conique; les antennes ne sont pas insérées sur le front, au côté interne des yeux; les angles postérieurs du prothorax ne s'infléchissent pas en arrière pour embrasser les épaules; l'écusson n'est pas presque indistinct; les élytres n'ont pas de strie suturale; les postépisternums ne sont pas larges, et, enfin, les postépimères ne sont pas apparentes. De plus, le ventre est un peu moins convexe et à 1^{er} arceau moins grand, et les tibias sont épineux en dehors au lieu d'être ciliés en dedans, etc.

A propos des *Limnebius*, je vais présenter ici le tableau des espèces françaises de ce genre, déjà vu et revu par plusieurs auteurs (1).

- a. Lame mésosternale plus longue que large, parfois étroite, sillonnée dans toute sa longueur. Suture des élytres non visiblement rebordée dans sa partie postérieure. (*Limnebius* in sp.)
- b. Pieds roux, à cuisses plus ou moins rembrunies.
- c. Labre angulairement sinué au sommet. Lame

(1) Si j'ose, après M. Bedel, donner un nouveau tableau des *Limnebius*, c'est uniquement pour y ajouter les espèces méridionales qui n'entraient point dans son cadre.

- mésosternale assez étroite. Dessus du corps très-finement pointillé, noir. Taille médiocre . . . 1. *truncatellus*.
- cc. Labre subtronqué au sommet. Taille moindre.
- d. Menton plan. Lamé mésosternale assez étroite. Le 3^e article des palpes maxillaires ♂ simplement en massue. Dessus du corps noir, presque lisse. 2.

{	<i>nitidus</i> Muls.
}	<i>furcatus</i> Bed.
- dd. Menton subexcavé dans son milieu, relevé sur ses côtés. Lamé mésosternale étroite. Le 3^e article des palpes maxillaires ♂ aplati et dilaté. Dessus du corps d'un roux de poix, à tête et dos du prothorax noirs; obsolètement pointillé. . . . 3. *papposus*.
- bb. Pieds entièrement roux. Lamé mésosternale étroite.
- e. Élytres presque lisses, imponctuées.
- f. Prothorax obsolètement alutacé, imponctué. Dessus du corps noir. Taille très-petite . . . 4. *aluta*.
- ff. Prothorax lisse, obsolètement ponctué. Dessus du corps d'un brun de poix, à côtés du prothorax et des élytres roussâtres. Taille petite. 5.

{	<i>sericans</i> R.
}	<i>nitidus</i> Bed.
- ee. Élytres très-finement pointillées, peu atténuées en arrière. Dessus du corps roux, à tête noire. Taille très-petite 6. *myrmidon* R.
- aa. Lamé mésosternale courte, plus large que longue, profondément et angulairement creusée en avant. Suture des élytres très-finement rebordée dans sa partie postérieure. Pieds roux ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires (*Bilimneus* R.).
- g. Corps fortement oblong. Élytres légèrement atténuées en arrière, brunes. Cuisses postérieures non rembrunies. Taille petite. . . . 7. *oblongus* R.
- gg. Corps subovale, assez court. Élytres sensiblement atténuées en arrière, d'un roux brunâtre. Cuisses postérieures légèrement rembrunies. Taille très-petite. 8.

{	<i>atomus</i> Muls.
}	<i>picinus</i> Bed.

II. — DESCRIPTION D'UN NOUVEAU *BEROSUS*.

***Berosus guttalis* Rey.**

Ovale, très-voûté, ponctué, presque glabre, d'un jaune testacé brillant en dessus, d'un noir mat en dessous, avec les pieds testacés,

les antennes et les palpes pâles, le bout de ceux-ci un peu rembruni, et les élytres parées de 3 ou 4 taches noires. Prothorax à peine rétréci en avant, subrectiligne sur les côtés. Élytres aigument prolongées à leur angle sutural ♀, armées d'une forte épine en dehors de celui-ci ♂ ♀, striées-punctuées, à intervalles sériealement pointillés. Cuisses tomentueuses au moins dans leur moitié basilaire. Mésosternum sans carène.—Long., 5 mill.; larg., 3 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral muni à son sommet de 2 petites dents écartées. Tarses antérieurs à 2^e et 3^e articles épaissis, spongieux en dessous, le 2^e plus grand. Angle sutural des élytres non prolongé, presque droit.

♀. Le 5^e arceau ventral inerme. Tarses antérieurs simples. Angle sutural des élytres prolongé en pointe aiguë.

Berosus spinosus var. B, Mulsant, *Palp.*, I, 98.

Corps ovalaire, très-voûté, presque glabre, d'un jaune testacé brillant dessus, avec les élytres tachées de noir.

Tête un peu moins large que le prothorax, subconvexe, testacée, à vertex un peu plus foncé. Front assez densément et plus fortement ponctué que l'épistome, marqué sur son milieu d'une très-fine suture longitudinale. Labre subconvexe, densément pointillé, testacé, pubescent au sommet. Palpes flaves, à bout du dernier article un peu rembruni. Menton testacé, presque lisse ou vaguement ponctué, à peine arrondi en avant. Yeux obscurs, à facettes souvent obsolètes.

Antennes pâles, à massue pubescente.

Prothorax transverse, deux fois aussi large que long, un peu moins large en arrière que les élytres, à peine rétréci d'arrière en avant et presque rectiligne sur ses côtés, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus; convexe, déclive en avant; distinctement rebordé à la base, avec le rebord limité par une strie de petits points serrés; un peu moins fortement ponctué que le front; d'un jaune testacé, avec parfois une teinte plus foncée sur le disque, de chaque côté de la ligne médiane.

Écusson en triangle allongé et très-aigu, ponctué, testacé.

Élytres quatre fois aussi longues que le prothorax, ovales, prolongées en angle aigu ♀ à leur angle sutural et armées en dehors de celui-ci d'une forte épine acérée; voûtées; creusées de 10 stries ponctuées, non ou à peine crénelées, et du commencement d'une 11^e, entre la suturale et la 2^e, avec les intervalles plans, marqués d'une série de petits points, celle des deux premiers plus confuse et comme doublée; d'un jaune testacé, avec 4 taches noires ou brunes: 2 près de la suture, dont l'une vers le tiers antérieur, souvent

effacée; l'autre vers le tiers postérieur, souvent géminée; la 3^e près des côtés, après le milieu; la 4^e plus en dedans, avant l'extrémité.

Dessous du corps d'un noir mat, chagriné et duveteux. Mésosternum sans carène. Angle postérieur du métasternum finement carinulé. Ventre de 6 arceaux, le 6^e subsemicirculaire ou en ogive courte et obtuse.

Pieds testacés, ainsi que les hanches antérieures. Cuisses mates et tomentuses à leur base, les antérieures sur un peu plus du tiers, les autres sur un peu plus de la moitié de leur longueur. Tibias et tarsi intermédiaires et postérieurs longuement et densément ciliés de blond.

Cette espèce habite les eaux douces. Je l'ai rencontrée à Milhaud, près de Nîmes, dans une mare, autour d'un cadavre de chien sur lequel elle s'acharnait. On la trouve aussi sur divers points de la France.

Obs. Confondue avec le *B. spinosus* dans plusieurs collections, elle en diffère par une forme moins oblongue et moins comprimée sur les côtés, par une couleur plus jaune et plus pâle, par son labre testacé, et surtout, ce qui est un caractère organique, par son mésosternum sans carène. De plus, les élytres ♀ sont plus fortement et plus aiguement prolongées à leur angle sutural; enfin, le 5^e arceau ventral ♂ est muni à son sommet de 2 petites dents, etc.

La forme varie un peu, elle est ovale ♀ ou suboblongue ♂. Quelqu'une des taches des élytres fait parfois défaut.

Le *Berosus bispina* de Reiche et de Saulcy (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1856, 356, 68) aurait les intervalles des stries des élytres bien plus densément ponctués.

A l'occasion du *B. guttalis*, je donne ici un tableau succinct des espèces françaises :

- a. Élytres épineuses à leur extrémité. Vertex non carinulé. Ventre de 6 arceaux apparents (*Enoplurus llope*).
- b. Mésosternum caréné. Labre obscur. Élytres grisâtres, à taches nébuleuses. Forme oblongue. . . . 1. *spinosus*.
- bb. Mésosternum sans carène. Labre testacé. Élytres pâles, à taches noires. Forme ovale 2. *guttalis*.
- aa. Élytres inermes. Vertex subcarinulé. Ventre de 5 arceaux apparents, le 5^e quadridenté (1) (*Berosus* in sp.).

(1) Le 6^e arceau ventral existe, mais il est le plus souvent caché par les découpures du 5^e.

- c. Carène ventrale courte, obsolète. Cuisses distinctement ponctuées vers leur extrémité. Forme ovulaire. Taille assez grande 3. *ericeps*.
- cc. Carène ventrale bien accusée, prolongée au moins jusqu'aux deux tiers du 1^{er} arceau. Cuisses lisses vers leur extrémité. Taille moindre.
- d. Stries des élytres profondes, à intervalles subconvexes, assez fortement et éparsement ponctués. Carène mésosternale assez saillante, subtronquée ou subarrondie sur sa tranche. Forme ovulaire. 4. *luridus*.
- dd. Stries des élytres fines, à intervalles plans, assez finement et densément ponctués. Carène mésosternale peu saillante, horizontale et crénelée sur sa tranche. Forme oblongue 5. *affinis*.

M. des Gozis (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1881, *Bullet.*, p. 188) a proposé de remplacer par le nom de *Claudius* celui d'*Amphibolus*, appliqué par Mulsant et Rey à un genre de Térédiles (septembre 1863) et déjà primé par le même nom d'*Amphibolus* Klug (1830), créé pour des Hémiptères.

Je ferai observer, à ce propos, que Thomson (*Skand. Col.*, V, p. 151) quelques mois avant les auteurs lyonnais (mai 1863), avait fondé, sur une espèce du même genre (*angulicollis*), son genre *Episternus*, que plus tard Kiesenwetter admit avec raison (*Ins. Deuts.*, 1877, V, p. 97), et qui doit prévaloir. Le nom d'*Episternus* devra donc être substitué à celui d'*Amphibolus*, dans les Térédiles.

NOTE SUR LES *RHOPALOPUS HUNGARICUS*, *INSUBRICUS* ET *SICULUS*

Par le Dr A. PUTON.

Jusqu'à ces derniers temps, les auteurs n'ont fait qu'une espèce des *Rhopalopus hungaricus* Ilbst et *insubricus* Germ.; mais tout récemment M. Ganglbauer, dans son tableau des Cérámbycides d'Europe, les sépare sans hésitation. Cependant il ne base cette distinction que sur un caractère unique, la sculpture des élytres, ce qui a éveillé des doutes dans mon esprit. Voici comment il les distingue :

R. insubricus. Elytres régulièrement et grossièrement ponctuées-rugueuses sur la moitié antérieure, finement rugueuses-coriacées sur la moitié postérieure.

R. hungaricus. Elytres très-irrégulièrement et grossièrement rugueuses à la base, ces rugosités devenant graduellement plus fines vers l'extrémité.

Grâce à l'obligeance de M. Reitter, j'ai obtenu un *R. insubricus* authentique de Carniole, répondant bien à la description de M. Glanglbauer et très-différent du *hungaricus* que l'on trouve, mais rarement, dans les Hautes-Vosges (Gérardmer, Bussang, La Bresse (1)) sur l'érable sycomore. Outre la différence très-notable de sculpture des élytres, le pronotum en présente une autre : dans l'*insubricus*, l'espace poli du disque est parsemé de points, et dans le *hungaricus* cet espace est imponctué.

J'ai voulu alors savoir à laquelle de ces espèces se rapporte le *Rhopalopus* de nos Alpes françaises, et M. Abeille de Perrin m'a amicalement communiqué les trois exemplaires de sa collection, qui proviennent d'Embrun et de Digne (2). J'ai été très-surpris de constater que ces exemplaires font le passage entre l'*insubricus* de Carniole et le *hungaricus* des Vosges. Les rugosités des élytres sont plus fortes que dans le premier et moins que dans le second ; le miroir du pronotum est très-sensiblement ponctué ou même rugueux.

D'un autre côté, en examinant un plus grand nombre d'exemplaires des Vosges, j'en ai trouvé deux qui ont l'espace poli du pronotum très-sensiblement ponctué.

J'en conclus donc que ces caractères n'ont rien de constant et que le *R. insubricus* n'est qu'une race du *hungaricus*.

Cette variabilité va plus loin encore, car le *R. siculus*, décrit par M. Stierlin et ensuite par M. Glanglbauer, n'est aussi certainement qu'une race de la même espèce.

Ce *siculus*, qui a la sculpture élytrale de l'*insubricus*, est caractérisé par le pronotum entièrement rugueux, sans espace poli sur son disque ; mais la collection Fairmaire en renferme trois exemplaires pris en Sicile dans la même localité, et l'un de ces exemplaires présente sur un quart de la largeur du pronotum un espace discoïdal poli et ponctué comme dans l'*insubricus*.

Les auteurs précités donnent aussi comme caractère à cette espèce un pronotum anguleux sur les côtés ; mais ce caractère est purement sexuel (♀), et chose remarquable, a été méconnu par tous les auteurs, bien qu'il se retrouve dans l'*insubricus* et le *hungaricus*,

(1) M. Pierrat le prend aussi à Gerbamont (*Note du Réd.*).

(2) J'en possède deux ♀ prises aux Dourbes par M. Osmont (*Note du Réd.*).

chez lesquels le ♂ a le pronotum subarrondi sur les côtés et la ♀ a un angle très-prononcé. Ces auteurs n'ont donc connu que la ♀ ; je possède un ♂ à pronotum sub-arrondi que m'a donné M. Fairmaire.

Que dire alors du *R. Lederi* Gangl. qui diffère du *siculus* précisément par le pronotum arrondi sur les côtés ? Il est probable que c'est un ♂ de la même espèce : mais comme je ne l'ai pas vu, je ne puis faire à son sujet que des conjectures.

En conséquence, je crois qu'il faudra établir ainsi la synonymie :

HUNGARICUS Hbst. Gangl.
insubricus var. A. Mls. 1^{re} éd.
var. *insubricus* Germ. Gangl.
var. *siculus* Stierl. ♀.
? *Lederi* Gangl. ♂.

Jusqu'à présent, on n'a pas rencontré ce *Rhopalopus* dans les Pyrénées (1), et il paraît ne se trouver en France que dans les Alpes (var. *insubricus*) et dans les Vosges (var. *hungaricus*).

MÉLOMÉLIE TARSALE CHEZ UN STAPHYLINIDE

(PHILONTHUS VENTRALIS)

Par ALBERT FAUVEL.

On sait que la mélomélie est une forme de monstruosité caractérisée par l'insertion d'un ou plusieurs membres accessoires sur un ou plusieurs membres normaux ou, en d'autres termes, par le dédoublement ou la multiplication des membres.

La mélomélie tarsale, chez les insectes, ne paraît pas commune, et le Coléoptère qui fait l'objet de cette note est seulement le second chez qui je l'aie jamais observée.

Le premier était un Histeride, l'*Hister cadaverinus* ; je le donnai à feu Mocquerys père, de Rouen, qui l'a décrit et figuré dans son *Recueil de Coléoptères anormaux* (2) ; il portait deux tarsi surnuméraires complets à la jambe antérieure droite.

Celui-ci, absolument identique d'ailleurs aux individus ordinaires

(1) On ne trouve dans ces montagnes que les *Rh. clavipes* et *femoratus*.

(2) Édition Bourgeois, page 59.

du *Philonthus ventralis* Grav., est un ♂ ; il a tous les tarses normalement conformés, à l'exception du postérieur droit, dont le 3^e article est empâté, quoique bien distinct, et émet en dehors vers le côté à sa base un tarse supplémentaire incomplet, composé seulement de trois articles. Le 1^{er} de ces articles est très-court, globuleux ; le 2^e, qui correspond au 4^e normal, est conformé comme lui, mais plus court ; le 5^e est pareil de forme et de dimension au 5^e normal, mais il se termine par quatre crochets superposés deux à deux, les deux supérieurs plus courts que les inférieurs, et tous plus courts que les crochets normaux du tarse correspondant. Dans ce cas de mélomélie, ce sont donc les deux premiers articles normaux qui ont disparu.

Ce *Philonthus* fait partie de la collection de notre excellent collègue M. Bleuse, de Rennes, qui a eu l'obligeance de me le communiquer ; il a été pris à Limoges.

Nous donnons un croquis de ce tarse anormal (Planche II, n^o 2).

ÉVOLUTION BIOLOGIQUE DES PUCERONS DE L'ORMEAU

Par JULES LICHTENSTEIN.

Lorsqu'un pauvre observateur de province, qui croit avoir découvert des faits nouveaux et intéressants, se trouve en butte aux sarcasmes des sommités scientifiques de la capitale qui l'appellent en pleine Académie le *romancier du phylloxera*, il lui est bien doux de voir à son tour de grands savants étrangers venir confirmer, par leurs observations, les nouvelles théories qu'il a osé émettre sur la reproduction des Aphidiens.

Aussi suis-je excessivement reconnaissant à mon cher ami, le D^r G. de Horvath, de Buda-Pest, d'avoir bien voulu entrer en lice, sans même me prévenir, et dans son excellent article les *Migrations des pucerons*, d'être venu apporter une aussi éclatante confirmation aux faits principaux que j'ai cités relativement à l'évolution biologique des Aphidiens du groupe des Pemphigiens.

Même la partie de critique courtoise qu'il m'adresse sur les noms mal choisis des différentes phases de la vie de ces insectes me fait plaisir, car je reconnais que j'ai encore grand besoin de perfectionner ma théorie, et quand Bertkau à Bonn trouve que mes idées sont *unausgetragen* (peu mûries), quand Riley à Washington me blâme d'apporter trop de poésie dans la science, quand de Horvath

ne peut admettre l'*anthogenèse* (j'ai déjà sacrifié ce mot là) ni mes œufs renfermant les deux sexes, ni mes œufs *bourgeois*, ni mes larves ailées, etc., je leur dis à tous : merci de votre bienveillante critique, aidez-moi à perfectionner mon œuvre.

Le principal c'est que tous les faits que j'ai avancés soient vrais, que la chaîne évolutive de la vie de ces insectes se compose normalement de quatre formes distinctes avant l'apparition des sexués; qu'importe que j'appelle *pseudogyne fondatrice* ce que Koch et Kaltenbach ont appelé *Stammutter*, Kessler *Urthier*, Steinstrup *Ammen* ou *nourrices*, etc., etc. ? J'attends avec impatience que M. de Horvath lui-même « qui ne doute plus que les métamorphoses « de la plupart des Pemphiens n'offrent les mêmes phases que « ce que M. Lichtenstein appelle *fondateur*, *émigrant*, *bour-* « *geonnant*, *pupifère*, *sexués* » et qui ajoute : « ces noms sont « en partie mal choisis, il faudra les changer peut-être », j'attends, dis-je, que mon cher collègue hongrois perfectionne mon œuvre et change mes noms ; je lui promets d'adopter les siens s'ils valent mieux que ceux-ci.

A présent les observations nouvelles de M. de Horvath apportent de précieuses indications sur une espèce dont l'évolution était encore inconnue, le *Pemphigus zœ-maidis* Duf. ou *Boyeri* de Passerini. Sans vouloir rechercher de quelle espèce au juste il est question, car j'en connais au moins cinq sur les racines de Graminées, de Horvath a observé que les ailés *pupifères* (il y a déjà plusieurs années que j'ai constaté que c'était cette phase qui sortait de terre), de Horvath a observé, dis-je, que ces ailés venaient déposer leurs sexués sur le tronc des ormeaux.

Or, sur l'ormeau, je connais deux *Tetraneura (ulmi et rubra)* et deux *Schizoneura (ulmi, lanuginosa)*; mais il n'y a qu'un seul *Pemphigus* qui vive sur l'ormeau, c'est le *pallidus* d'Haliday, (*Eriosoma pallida*), appelé à tort *Tetraneura alba* par Ratzeburg et plus tard *Pemphigus ulmi* par moi-même. Nous n'aurions donc pas l'embarras du choix, et si le *Pemphigus zœ-maidis* vient déposer ses sexués sur le tronc des ormeaux, leurs œufs doivent très-probablement donner naissance à la forme fondatrice du *Pemphigus pallidus* Haliday. Ce dernier insecte étant des plus communs en France comme en Hongrie, rien ne sera plus facile en juin que de faire la contre épreuve et de faire pondre les *émigrants* sur des racines de maïs; s'ils s'y développent et y forment leurs colonies de 3^e phase, les *bourgeonnants*, M. de Horvath aura découvert l'évolution complète de cet Aphidien et nous aurons une espèce de moins; car on ne saurait faire deux espèces avec le même insecte à ses différents âges.

Que va dire M. Balbiani ? niera-t-il encore les migrations ?

ADDITIONS AUX MALACHIDES.

Dans le n° 3 de la *Revue*, p. 55, M. E. Abeille de Perrin, l'auteur du *Nouveau supplément à l'histoire des Malachides*, donne la liste des espèces décrites depuis la Monographie de M. Peyron. Cette liste a omis les espèces publiées dans un mémoire posthume de Solsky inséré dans les *Troudy de la Société entomologique de Russie*.

Voici la liste de ces espèces :

Malachius hastulifer Solsky. *Troudy*, XII, p. 238. Taschkent.

» *flabellicornis* S., *l. c.*, p. 240. Zarafschan.

» *Kiesenwetteri* S., *l. c.*, p. 242. Zarafschan.

» *uncicornis* S., *l. c.*, p. 245. Zarafschan.

» *obtusicornis* S., *l. c.*, p. 248. Varsaminor.

Ebæus kokandicus S., *l. c.* *Troudy*, XIII, p. 41. Kokand.

W. DOKHTOUROFF.

NÉCROLOGIE.

Le 27 mars dernier est décédé à Grünhoff près Stettin, le professeur Philipp Christoph Zeller, né à Steinheim en Wurtemberg, le 9 avril 1808. Zeller débuta dans l'entomologie par une critique des papillons cités par Réaumur dans ses *Mémoires* (1838), et depuis cette époque il ne cessa de publier de précieux travaux sur les Lépidoptères, les Diptères et les Orthoptères dans les périodiques allemands surtout (*Isis*, *Stettiner Zeitung*, *Linnaea*, etc.). Ses importants ouvrages sur les Microlépidoptères d'Europe et exotiques font autorité dans la science et l'ont placé aux premiers rangs des auteurs contemporains. Sa mort est une grande perte pour la lépidoptérologie.

A. FAUVEL.

NOUVELLES.

La deuxième session annuelle de notre *Société française d'Entomologie* aura lieu du 3 au 17 juin prochain dans la Loire-Inférieure et la Vendée.

La réunion générale est fixée le 3 juin, à Nantes, où se tiendra la première séance. La Société explorera ensuite le lac de Grand-Lieu, la baie de Bourgneuf, les environs de Pornic et l'île de Noirmoutiers. La séance de clôture se tiendra à Nantes le 17 juin.

Le compte-rendu de cette session sera publié dans la *Revue*.

LES XYLOPHAGES D'EUROPE

Par W. EICHHOFF.

(TABLEAUX TRADUITS DE L'ALLEMAND PAR A. DUBOIS)

Avec des notes et additions concernant la faune gallo-rhénane.

Les Xylophages n'ont été depuis longtemps, en France, l'objet d'aucun travail de révision; partant ils sont peu recherchés et encore plus mal connus. Cependant il n'est guère d'insectes qui, généralement aussi nombreux en individus pour chaque espèce, soient en même temps moins variables et, par suite, plus faciles à reconnaître; il n'en est pas dans les Coléoptères de plus dignes de notre attention par leurs mœurs, la variété de leurs travaux, la gravité de leurs ravages.

Après sa grande monographie des Platypides (1866), qui comptent à peine dans la faune d'Europe (deux *Platypus*), Chapuis devait poursuivre l'étude des autres groupes de Xylophages. Mais effrayé de la tâche, il y renonça bientôt pour se restreindre aux Hylésinides et Scolytides, et encore il n'en donna que les diagnoses latines (1). Un collaborateur, savant spécialiste, M. Eichhoff, fut chargé du reste de la famille, les Tomicides, et les fit paraître en 1878 (2), traitant à la fois des exotiques et des européens. La monographie de M. Eichhoff était écrite uniquement pour les entomologistes. En sa qualité de fonctionnaire forestier, il reconnut bientôt qu'un livre résumant l'état actuel de la science sur les seuls Xylophages d'Europe manquait à la sylviculture, depuis les travaux trop anciens de Ratzeburg, et il publia l'ouvrage très-pratique dont nous avons extrait les tableaux qui suivent (3).

Un de nos jeunes collègues, plein de zèle et de dévouement pour l'entomologie, M. Albert Dubois, a bien voulu accepter la mission difficile de traduire ces tableaux; il l'a remplie avec un soin scrupuleux, et tous les lecteurs de la *Revue* l'en remercieront avec nous.

(1) *Synopsis des Scolytides, prodrome d'un travail monographique* (*Mém. Soc. Sc. Liège*, 1869, 61). Les types de ce travail sont au musée de Bruxelles, dans la collection Chapuis.

(2) *Ratio, descriptio, emendatio Tomicinorum* (*Même Recueil*. Décembre 1878).

(3) *Die europäischen Borkenkäfer*, 1881. Berlin, Springer; in-8° (avec 109 gravures sur bois).

Grâce à l'appui et aux conseils qu'il a reçus de M. Ch. Brisout de Barneville, aux documents de M. Bedel, à ceux que nous avons obtenus nous-même de MM. Cl. Rey, Pandellé, Puton, Mathieu et quelques autres obligeants collègues, nous sommes en mesure d'ajouter aux tables analytiques de M. Eichhoff et à ses indications d'habitat, d'une part, quelques notes et synonymies nouvelles sur les espèces connues de lui ou omises dans son travail, de l'autre une longue série de localités gallo-rhénales puisées dans les collections de nos dévoués collaborateurs ou dans la nôtre. Cette partie géographique, faisant suite aux tableaux sous forme de catalogue, donnera à la traduction un caractère français qui ne manquera pas d'être apprécié. M. Ch. de Barneville a bien voulu y joindre encore la description de trois Xylophages inédits d'Algérie, et Pandellé celle d'une espèce nouvelle de France. Enfin trente et un dessins au trait, tirés la plupart de l'ouvrage original, viendront aider davantage à l'intelligence du texte.

En publiant sur un pareil plan les *Xylophages d'Europe*, la *Revue* se montre fidèle au but principal de notre Société qui est de faciliter en l'éclairant l'étude des familles, soit les plus difficiles, soit les plus recherchées de nos insectes. D'autres publications analogues sont en préparation sur les Psélaphides, Pausides, Scydmaenides et Cérambycides; nous espérons qu'elles seront aussi bien accueillies que celle-ci.

Albert FAUVEL.

I. — TABLEAUX ANALYTIQUES.

1. Tête plus étroite que le corselet (fig. 1); 1^{er} article des tarsi beaucoup plus court que les suivants réunis (fig. 2). SCOLYTIDA.

1. Tête libre, aussi large ou plus large que le corselet (fig. 3); tarsi très-grêles et longs, à 1^{er} article au moins aussi long que les suivants réunis (fig. 4). PLATYPODA.

1^{re} TRIBU. — SCOLYTIDA.

1. Tête inclinée, à museau large et court, le plus souvent visible du dessus (fig. 1); corselet à ponctuation égale; 3^e article des tarsi d'ordinaire cordiforme ou bilobé.

2. Élytres en forme de toit à l'extrémité; abdomen horizontal; tibia dentés à leur bord externe HYLESININI.

2. Élytres à peine tectiformes au sommet: abdomen tronqué obli-

quement depuis le 2^e anneau, un peu relevé vers l'extrémité (fig. 5); tibias entiers à leur bord externe, et munis d'un crochet terminal.

SCOLYTINI.

1. Tête sphérique, cachée par le bord antérieur du corselet (fig. 6); ce dernier ordinairement raboteux, ridé en devant, ponctué ou lisse vers la base; 3^e article des tarsi simple TOMICINI.

1^{er} GROUPE. — HYLESININI.

1. Antennes insérées à la base des mandibules et sur les côtés, à massue articulée ou solide.

2. Massue sphérique ou en forme de gland, non comprimée.

3. Hanches antérieures contiguës.

4. Funicule de sept articles (fig. 7). Prosternum enfoncé, à bords latéraux anguleusement tranchants. Base des élytres à rebord non ou à peine élevé HYLASTES.

4. Funicule de 6 articles.

5. Prosternum non échancré en devant des hanches; troisième article des tarsi cordiforme; massue antennaire sphérique (fig. 8); corps très-densément ponctué et longuement velu . . . HYLURGUS.

5. Prosternum échancré jusque vers les hanches antérieures; 3^e article des tarsi bilobé; massue oblongue, oviforme (fig. 9); dessus du corps éparsément ponctué et moins velu. MYELOPHILUS.

3. Hanches antérieures distantes.

6. Troisième article des tarsi cordiforme; funicule de six articles. KISSOPHAGUS.

6. Troisième article des tarsi simple; funicule de cinq articles.

XYLECHINUS.

2. Massue antennaire comprimée.

7. Yeux divisés en deux parties; massue solide (fig. 10), beaucoup plus longue que le funicule qui est très-court; troisième article des tarsi simple POLYGRAPHUS (1).

7. Yeux simples; massue des antennes articulée (fig. 11, 12 et 13).

8. Hanches antérieures contiguës.

9. Yeux à bord antérieur entier; 1^{er} article des tarsi le plus long, le 3^e large, bilobé; bord antérieur du corselet échancré dans son milieu; insecte de taille moyenne, longuement velu. DENDROCTONUS.

9. Yeux réniformes, profondément échancrés en devant; 1^{er} article des tarsi le plus court, 3^e faiblement cordiforme; corselet non échancré ou arrondi antérieurement; insectes très-petits, à peine velus CARPHOBORUS.

(1). Les figures données par Ratzeburg et M. Eichhoff représentent cinq articles dans le funicule du *Polygraphus polygraphus*; Jacquelin Duval n'en avait aperçu que quatre (Voir son *Genera*, pages 100 et 109). (Note du traducteur.)

8. Hanches antérieures non contiguës.
10. Yeux échancrés en devant; funicule de cinq articles; tarsi filiformes, à 3^e article simple PHLOEOSINUS.
10. Yeux allongés, ovales, à bord antérieur entier; funicule de 7 articles; 3^e article des tarsi large, cordiforme. HYLESINUS.
1. Antennes insérées sur les côtés du front, au-dessus des mandibules; massue à articles très-distincts, et bien plus longue que le funicule.
11. Massue antennaire de 3 articles faiblement dilatés intérieurement (fig. 14); abdomen non élevé, horizontal. PHLOEOPHTHORUS.
11. Massue de 3 articles prolongés en lamelles (fig. 15); abdomen convexe, élevé vers l'anus PHLOBOTRIBUS.

1^{er} Genre. — **Hylastes** Er.

1. Élytres tronquées presque droit à la base; corselet pas plus large que long, peu rétréci en devant; 3^e article des tarsi à peine plus large que les précédents.
2. Museau présentant en avant une carène longitudinale.
3. Corselet présentant une ligne longitudinale lisse, non élevée.
4. Côtés du corselet presque droits et parallèles jusqu'au-delà du milieu (4-4,5 mill.) *ater*.
4. Côtés du corselet arrondis.
5. Museau beaucoup plus étroit que le front; corselet plus long que large, présentant sa plus grande largeur après le milieu (4,3 mill.) *brunneus*.
5. Museau à peine plus étroit que le front; corselet pas plus long que large, dilaté et arrondi dans son milieu (3,5-4,5 mill.) *cunicularius*.
3. Corselet à ligne médiane visiblement élevée, profondément ponctué-ridé sur le reste de sa surface.
linearis (3-3,5 mill.) et *corticiperda* (3,3 mill.) (1).
2. Museau non caréné, présentant souvent un petit sillon longitudinal.
6. Sillon situé à la base du rostre; forme très-allongée.
7. Interstries des élytres portant depuis la base une seule série de granulations sétigères (2-2,5 mill.) *attenuatus* (2).

(1) Peut-être une var. du *linearis* à pubescence des élytres plus visible, comme on l'observe chez les exemplaires très-frais (*Eichhoff*).

(2) Les interstries des élytres n'ont qu'une série de granules, même à leur base, chez cette espèce, tandis qu'ils sont multigranulés, au moins à la base, chez *angustatus*, dont le corselet est, en outre, plus allongé, plus densément ponctué; la couleur est, du reste, variable, et on trouve chez ce dernier des exemplaires colorés comme *attenuatus* qui, en somme, pourrait bien n'en être qu'une forme dégradée. (A. FAUVEL.)

7. Interstries des élytres rétrécies en arrière, irrégulièrement granulé vers la base, et offrant après le milieu une double série régulière de granulations sétigères (2,5-3 mill.) *angustatus*.

6. Rostre sans sillon ni carène; forme plus trapue; corselet arrondi sur les côtés (2,5 mill.) *opacus*.

1. Élytres arrondies séparément à la base; corselet plus large que long, rétréci-resserré en avant; 3^e article des tarsi largement bilobé.

8. 1^{er} article de la massue antennaire grand, les suivants très-petits; corselet à ponctuation enfoncée sur le disque.

9. Front avec une impression transverse, distincte entre les yeux; corselet densément et finement ponctué sur les côtés; interstries des élytres indistinctement tuberculés vers le sommet seulement (4,5-5 mill.) *glabratus*.

9. Impression interoculaire faible; corselet ponctué-ridé sur les côtés; élytres à intervalles visiblement tuberculés (3 mill.) *palliatius*.

8. 1^{er} et 2^e articles de la massue grands, égaux, les suivants très-petits; corselet coriacé, ridé; élytres densément revêtues de poils gris (2,5 mill.) *trifolii* (1).

2^e Genre. — *Hylurgus* Latr.

Une seule espèce d'Europe (4-5 mill.) *ligniperda* (2).

(1) Ajoutez comme espèce très-douteuse :

Hylastes Helfer Villa, *Cat. Col. Eur. dupl. Suppl.*, 1835, 49.

Brevis, nigro-piceus; thorace granulato-punctato, brevi, postice dilatato, supra cariuato; elytris rufo-ferrugineis, crenato-punctatis.

Lombardie.

Obs. M. Baudi m'écrivit qu'il ne connaît pas de types de Villa, mais qu'il rapporte à l'*Helferi*, dans sa collection, un insecte du Piémont très-semblable au *trifolii*, plus court, à corselet plus fortement ponctué, carène dorsale plus élevée et élytres à séries de points plus gros, avec les intervalles plus rugueux ou carénés. (A. F.)

(2) L'espèce suivante n'a pas été connue de l'auteur :

Hylurgus Micklitzi Wachtl, *Deut. Ent. Zeits.*, 1881, 227, pl. VI, fig. 2^s.

Elongatus, opacus, dense pilosus, piceo-fuscus vel nigro-piceus, antennis tarsisque fulvis. Pili flavo-micautes, in prothoracis lateribus et in elytrorum margine laterali longi, subvillosi. Caput æqualiter et densissime punctatum. Prothorax deuse et profunde punctatus, in disco linea media brevi, glabra. Elytra punctato-striata, striis basim versus obscuris, apicem versus profundioribus; punctis confertis, permagnis, rotundis, profundis; interstitiis vix latioribus quam striæ et deuse et rude transversim rugosis. Elytrorum declivitas densissime pilosa, interstitio secundo in mare profundius, in femina brevius impresso; sutura elevata. — L., 4-4,5 mill.

Dalmatia (prope Ragusam et Lesina insulam) sub truncorum Pini aleppensis Mill. cortice.

3^e Genre. — **Myelophilus** Eichh.

1. 2^e intervalle des stries creusé en sillon sur la pente postérieure des élytres, mais non tuberculé en cette partie (4-4,5 mill.).

1. 2^e intervalle des stries tuberculé jusqu'au bord postérieur des élytres, mais non en sillon (3,5-4 mill.). *piniperda*.
minor.

4^e Genre. — **Kissophagus** Chap.

Une seule espèce d'Europe (2-2,5 mill.) *hederæ* (1).

5^e Genre. — **Xylechinus** Chap.

Une seule espèce d'Europe (2,3 mill.) *pilosus*.

6^e Genre. — **Polygraphus** Er.

Une seule espèce d'Europe (2- 2,5mill.) *polygraphus* (2).

7^e Genre. — **Dendroctonus** Er.

Une seule espèce d'Europe (8-9 mill.). *micans*.

(1) M. Baudi m'informe qu'il possède un type lombard de *Pitylesinus vicinus* Comolli (*De Col. nov. Noroem.*, 1837, 36), lequel ne se distingue du *Kiss hederæ* que par une forme plus allongée, plus étroite, et un corselet plus densément vilieux, la sculpture et la vestiture des élytres restant identiques à celles de l'*hederæ*. Comme j'observe de pareilles variations (peut-être sexuelles) sur une série d'*hederæ* venant de Sos (*Bauducet*), je crois impossible d'admettre le *vicinus* comme espèce. (A. F.)

(2) L'auteur a omis dans ce genre une espèce décrite par M. Thomson (*Opusc. Entom.*, 1874, IV, 393) et dont voici la diagnose :

Polygraphus subopacus. Oblongus, subcylindricus, subopacus, nigro-fuscus, antennis pedibusque flavis; prothorace dense subtilissime punctato et squamoso-pubescenti; elytris haud striatis, dense squamosis, basi parum granuloso-asperatis. Long., 4 lin. — Mas : fronte dense longius pubescenti. — Femina : fronte tuberculis 2 approximatis ornata, inferne dense pubescenti.

P. pubescenti (polygrapho) statura similis, sed minor, prothorace subopaco, densius squamoso-pubescenti, subtilissime punctato, brevior, elytris basi parum granuloso speratis, haud seriatim squamoso-hispidulis sed densius subtiliter squamoso-pubescentibus subopacis distinctus.

Norvège.

8^e Genre. — **Carphoborus** Eichh.

1. Sur la pente postérieure des élytres, suture et 3^{me} intervalle des stries élevés en carène et liés au bord latéral qui est lui-même caréné (1,3-1,5 mill.). *minimums*.

1. Sur la pente postérieure des élytres, suture, 3^{me}, 5^e et 7^{me} intervalles des stries élevés en carène et tuberculés; le 1^{er} lié au 7^{me}, le 2^{me} n'atteignant pas le sommet de l'élytre (1,5-1,8 mill.). *pini*.

9^e Genre. — **Phlœosinus** Chap.

1. 1^{er} et 3^{me} intervalle des stries pectinés, élevés et tuberculés sur la pente postérieure des élytres, la carène n'atteignant pas l'extrémité de celles-ci (2,5-3 mill.). *Aubei*.

1. La carène du 3^{me} intervalle s'étendant presque jusqu'au sommet de l'élytre (2-2,5 mill.). *thuyæ*.

10^e Genre. — **Hylesinus** Fabr.

1. Milieu de la base du corselet s'avancant en angle aigu vers l'écusson. Dessus du corps entièrement sombre, noir de poix.

2. Dessus presque glabre, ou à poils extrêmement courts (4,5-5,5 mill.). *crenatus*.

2. Dessus densément hérissé de soies, surtout le long de la suture (2,5 mill.). *oleiperda*.

1. Corselet tronqué presque droit à la base; dessus du corps bariolé d'écaillés.

3. Élytres assez également convexes de la base vers l'extrémité qui est à peine en pente; abdomen convexe, élevé vers l'anus (2,5-3,2 mill.). *fraxini*.

3. Élytres plus fortement convexes vers l'extrémité; celle-ci en pente.

4. 2^{me} intervalle des stries rétréci sur la pente postérieure des élytres et n'atteignant pas l'extrémité (2 mill. à peine). . . *Kraatzii*.

4. Interstries réguliers et atteignant tous l'extrémité des élytres.

5. Forme ovale; corselet plus large que long; élytres finement striées-punctuées, parées d'une mosaïque de taches carrées, souvent disposées en bandes obliques (2-2,5 mill.). *vittatus*.

5. Forme oblongue ; corselet à peine plus court que large ; élytres hérissées de petites soies sombres (2-3 mill.) *vestitus*.

5. Très-allongé, cylindrique ; corselet pas plus large que long ; élytres à stries ponctuées extrêmement fines, irrégulièrement barriolées (2 mill.) *Perrisi*.

11^e Genre. — **Phlæophthorus** Woll.

1. Corselet beaucoup plus large que long, fortement rétréci en avant ; élytres striées-ponctuées, à intervalles peu élevés (1,3-1,8 mill.) *spartii* (1).

1. Corselet à peine plus large que long ; élytres profondément striées-crênelées, à intervalles très-étroits, élevés en carène (1,7-2 mill.) *rhododactylus*.

12^e Genre. — **Phlæotribus** Er.

Une seule espèce d'Europe (2-2,3 mill.) *olece*.

2^e GROUPE. — SCOLYTINI.

Ce groupe ne comprend que le genre suivant :

13^e Genre. — **Scolytus** Geoff.

1. 2^e segment abdominal sans saillie épineuse en son milieu.
2. 3^e et 4^e segments abdominaux présentant, au moins chez les ♂, un tubercule médian.
3. Interstries des élytres larges, beaucoup plus finement ponctués que les stries.
4. Front à carène longitudinale distincte, surtout chez les ♀ ; 3^e anneau ventral (♂) muni en son milieu d'un tubercule verru-

(1) M. Gredler décrit à la suite du *spartii* l'espèce nouvelle ci-après :

Phlæophthorus prenotatus Gredl., *Kaf. Tirol*, 1866, II, 370.

Brun, avec les pattes (? et les antennes) d'un brun clair, couvert en entier d'une pilosité disposée sans ordre et pas très-dense, soyeuse ; corselet à sa base bien plus large que long, convexe, densément ponctué, relevé et marginé à la base avec les angles postérieurs droits ; élytres aussi larges que le corselet, parallèles, fortement striées-ponctuées, à interstries rugueux, le 1^{er} oblitéré peu après la base, les suivants légèrement arqués. — L., à peine 1 mill.

Tyrol, Runkelstein, dans le châtaigner (E. GREDLER).

Obs. L'auteur m'informe qu'il n'a pu reprendre cet insecte, dont il ne possède qu'un exemplaire en mauvais état. (A. F.)

queux, le 4^e élevé, tranchant, à son bord postérieur et faiblement sinueux en son milieu; segments inermes (♀) (4,5-7 mill.).

Ratzeburgi (♂).

4. Front sans carène longitudinale; 4^e segment ventral pourvu du moins chez les ♂, d'un tubercule verruqueux.

5. Front densément et courtement velu; 3^e et 4^e segments abdominaux munis dans leur milieu (♂ et ♀), d'un tubercule verruqueux; élytres rétrécies en arrière, à intervalles présentant deux ou trois lignes de points (4-6 mill.). *Geoffroyi*.

5. Front légèrement velu, presque glabre dans le milieu; 4^e anneau du ventre visiblement tuberculé; élytres subparallèles, à interstries finement et sérialement ponctués (4 mill.). *lavis*.

3. Élytres très-densément striées-ponctuées; interstries étroits et à ponctuation presque aussi dense et profonde que celle des stries (2,5 mill.). *pygmaeus* (♂).

2. Tous les segments sans tubercules.

6. Interstries des élytres sérialement ponctués.

7. Front portant une ligne longitudinale élevée en carène.

Ratzeburgi (♀).

7. Front sans carène.

8. Corselet à ponctuation dense et profonde, un peu plus fine sur le disque; élytres plus longues que le corselet, à lignes de points très-serrées (3-3,5 mill.). *carpini*.

8. Corselet à ponctuation fine sur les côtés, encore plus fine sur le disque.

9. Suture non enfoncée, si ce n'est près de l'écusson; élytres à peine plus longues que le corselet, très-densément et régulièrement striées-ponctuées *pygmaeus*. (♀).

9. Suture creusée, derrière l'écusson, en un sillon qui s'étend jusqu'au delà de la moitié des élytres; celles-ci striées-ponctuées, à interstries portant de fines, mais visibles lignes de points, devenant diffuses sur les côtés (3, 4-4,5 mill.). *pruni* (1).

6. Élytres à fines rides superficielles obliques.

10. Corselet plus large que long, à rides rugueuses et serrées sur les côtés, à ponctuation fine et éparse sur le disque (3, 3-4 mill.). *intricatus*.

10. Corselet plus long que large.

11. Disque du corselet à ponctuation rugueuse, oblongue; élytres d'un noir de poix, à sommet rougeâtre (2-2,5 mill.). *rugulosus*.

(1) Cette espèce offre une variété (*pyri* Ratz.) chez laquelle les interstries des élytres sont ponctués en séries aussi ou presque aussi fortement que les stries. Sa taille double et la ponctuation bien plus écartée des côtés du corselet la distinguent sans peine du *carpini*. (A. F.)

11. Disque du corselet très-finement ponctué; élytres rougeâtres, avec une bande transversale sombre au-delà du milieu (2, 5 mill.).
amygdali (1).

1. 2^e segment abdominal armé dans les deux sexes d'un appendice épineux, ou présentant une carène longitudinale médiane.

12. Appendice du 2^e segment ventral conique, horizontal.

13. 3^e et 4^e segments abdominaux sans tubercules.

14. Élytres visiblement ridées en travers; appendice épineux du 2^e segment ventral court, en forme de tubercule. . . . *Kirschi*.

14. Élytres régulièrement striées-ponctuées, sans rides transverses; appendice épineux du 2^e segment conique (3-3, 5 mill.)

multistriatus (2).

13. 3^e ou 4^e segment abdominal, ou tous les deux, tuberculés dans leur milieu.

15. Élytres plus longues que le corselet; tubercule du 3^e segment distinct (♂), le 4^e à tubercule obsolète ou épaissi. var.? *triornatus*.

15. Élytres plus courtes que le corselet; 3^e et 4^e segments du ventre tuberculés à leur bord postérieur; appendice du 2^e segment très-long, à pointe recourbée en crochet (3 mill.) . . . *ensifer* (3).

12. Appendice du 2^e segment vertical, en carène (4, 5 mill.).

carinatus.

3^e GROUPE. — TOMICINI.

1. Lobes maxillaires clairsemés à leur bord interne de soies rigides; dernier article des palpes maxillaires lisse; élytres à strie suturale le plus souvent enfoncée. (Insectes vivant sous les écorces.)

2. Tête penchée, à museau très-court; corselet également ponctué, sans rides transverses; massue antennaire solide, beaucoup plus longue que le funicule qui est très-court (fig. 16). . . *CRYPTURGUS*.

2. Tête sphérique cachée sous le corselet; ce dernier ridé, surtout en avant, beaucoup plus finement ponctué ou lisse en arrière; massue articulée et plus courte que le reste de l'antenne.

3. Corselet plus large que long, présentant en avant un espace rugueusement granulé de tubercules, à bordure basale élevée; massue des antennes également divisée.

(1) Le ♂ d'*amygdali* inconnu jusqu'ici se distingue par son front à impression large, ovale, profonde, pourvue dans son milieu d'une fine carène longitudinale. (A. F.)

(2) J'en possède un exemplaire de la Somme qui ne diffère que par l'appendice du 2^e segment changé en carène verticale, épaissie à sa base. (A. F.)

(3) M. Eichhoff n'a connu qu'un exemplaire ♂ (et son ♀ comme il l'a cru) de cette espèce parisienne très-distincte du *multistriatus* par son corselet bien moins long, ses élytres très-courtes et bien plus larges. La tête a le front plan en arrière, subexcavé en avant, avec les pinceaux de poils assez courts et gris (au lieu de la tête excavée en entier et des longs pinceaux dorés du . . .), l'appendice du 2^e segment est plus court, les 3^e et 4^e segments sont simples. (A. F.)

4. Bord antérieur des élytres pectiné, s'élevant en arc vers le haut; tibias rétrécis vers l'extrémité, à bord externe entier; 1^{er} article des tarses très-court, caché.

5. Funicule de 4 articles (fig. 17) LIPARTHURUM.

5. Funicule de 5 articles (fig. 18) HYPOBORUS.

4. Base des élytres non relevée vers le haut; les trois premiers articles des tarses égaux.

6. Funicule de 4 articles, massue obtusément ovale (fig. 19 et 20) CRYPHALUS.

6. Funicule de 5 articles.

7. Massue en pointe allongée, oviforme (fig. 21 et 22); écusson distinct; corselet portant dans le milieu de son bord antérieur un petit tubercule en pointe, proéminent. GLYPTODERES.

7. Massue ronde; écusson caché; corselet obtusément arrondi en avant; corps allongé, cylindrique. STEPHANODERES.

3. Corselet plus long que large, à rides transverses, plus marquées en avant, mais sans présenter un espace de tubercules circonscrits; funicule de 5 articles.

8. Sutures de la massue antennaire divisant assez également celle-ci de la base vers l'extrémité (fig. 23 et 24).

9. Corselet bordé à sa base; tibias très-étroits, filiformes; massue des antennes en ovale oblong, à articles bien distincts (fig. 23); élytres creusées en sillon postérieurement et présentant, surtout en cette partie, de petits tubercules sétigères. PITYOPHTHORUS.

9. Base du corselet sans bord élevé; massue des antennes ronde, à sutures courbes et articles peu distincts (fig. 24); élytres non sillonnées en arrière TAPHORRYCHUS.

8. Article basilaire de la massue plus étendu que les autres et embrassant ces derniers (fig. 25); article terminal spongieux.

10. Tibias à peine comprimés, obliquement tronqués à leur extrémité, et munis en cette partie de deux épines, l'une interne, l'autre externe.

11. Ponctuation du corselet régulière, presque en fossettes; élytres à séries de points obsolètes, ni dentées ni obliquement tronquées au sommet THAMNURGUS.

11. Corselet granuleux en avant, finement ponctué en arrière; élytres à stries ponctuées régulières et plus profondes, plus verticalement ou obliquement tronquées en arrière, visiblement dentées, si ce n'est chez les ♀.

12. Massue des antennes à sutures orbiculaires; 1^{er} article rond, les suivants accolés à celui-ci en forme de croissant (fig. 26). XYLOCLEPTES.

12. Massue des antennes spongieuse au sommet, à sutures droites ou peu sinuées (fig. 27, 30, 31); marge apicale de l'échancrure des élytres ordinairement en gouttière. TOMICUS.

10. Tibias fortement comprimés en avant, à bord externe arrondi, denté en scie; tout le dessus du corselet régulièrement ponctué, granuleux; extrémité des élytres sans bordure élevée. DRYOCOETES.

1. Lobes maxillaires arqués en faucille, ciliés à l'extrémité de soies très-serrées; dernier article des palpes maxillaires strié parallèlement; strie suturale des élytres non ou à peine enfoncée. (Insectes vivant dans le bois.)

13. Yeux simples; massue antennaire articulée.

14. Tibias droits, obliquement tronqués à l'extrémité, épineux extérieurement; insecte presque ovale, à corselet régulièrement tuberculé. COCCOTRYPES.

14. Tibias comprimés en avant, à bord externe arrondi, finement crénelés en dents de scie; insectes de forme cylindrique, à corselet ridé en avant, finement ponctué ou lisse en arrière. XYLEBORUS.

13. Yeux divisés en deux parties; massue antennaire non articulée (fig. 28) TRYPODENDRON.

14^e Genre. — **Crypturgus** Er.

1. Presque lisse; élytres ponctuées et striées; corselet à punctuation éparse, assez profonde (1 mill.). *pusillus*.

1. Élytres à stries crénelées, les points étirés en travers; punctuation du corselet très-dense et fine.

2. Corselet assez convexe, mat, arrondi sur les côtés, à angles postérieurs émoussés (1, 2-1,4 mill.). *cinereus*.

2. Corselet moins convexe, assez brillant, faiblement arrondi sur les côtés.

3. Très-allongé, étroit; corselet visiblement plus long que large (1, 4 mill.). *mediterraneus* (1).

3. De forme oblongue; corselet pas plus long que large; élytres à larges stries ponctuées (1, 5 mill.). *dubius*.

15^e Genre. — **Liparthrum** Woll.

1. Corselet présentant en avant deux lignes de granulations élevées.

2. Élytres assez profondément striées-ponctuées; corselet à punctuation fine et éparse (1 mill.) *mori*.

(1) Nous rapportons à cette espèce des exemplaires de taille un peu plus grande, de forme plus large et plus courte, mais dont le brillant et la punctuation très-nette du corselet sont identiques à ceux du *mediterraneus*; on trouve du reste ces exemplaires mêlés avec le type en Provence. (A. F.)

2. Élytres à lignes de points extrêmement fines; corselet densément ponctué-ridé (0,7 mill.) *genistæ*.

1. Corselet ne présentant en avant que des granulations éparses, obsolètes (1, 3 mill.) *corsicum*.

16^e Genre. — **Hypoborus** Er.

Une seule espèce d'Europe (1-1,4 mill.) *ficus*.

17^e Genre. — **Cryphalus** Er.

1. Yeux échancrés en avant; massue antennaire à sutures transverses; bord antérieur du corselet sans granulations proéminentes.

2. Élytres hérissées de longues soies rigides.

3. Corselet graduellement rétréci en avant (1,5-2 mill.). *picæ*.

3. Corselet sphérique, dilaté et arrondi sur les côtés (1, 3-1, 6 mill.) *numidicus*.

2. Élytres sans soies rigides, ou du moins extrêmement courtes et à peine perceptibles.

4. Élytres striées-ponctuées, entièrement sombres, d'un brun de poix.

5. Dessus du corps cylindrique; corselet d'un quart environ plus large que long (1, 7-2 mill.) *abietis*.

5. Dessus du corps moins convexe; corselet de moitié environ plus large que long (1, 7 mill.) *intermedius*.

4. Élytres sans stries ponctuées, sensiblement plus claires au sommet (2 mill.) *asperatus*.

1. Yeux entiers en avant; bord antérieur du corselet présentant deux ou quatre granulations proéminentes.

6. Massue des antennes à sutures droites ou à peine courbes; corselet beaucoup plus large que long, présentant au milieu antérieur du disque un espace triangulaire formé par des lignes transverses de petits tubercules disposés en arcs réguliers; 4 granulations épineuses saillantes sur le bord antérieur (fig. 29) (1, 3-2 mill.) *tillæ*.

6. Sutures de la massue antennaire courbes (fig. 20); devant du corselet parsemé de petits tubercules, et portant deux très-petites granulations sur le bord antérieur.

7. De forme très-allongée; corselet petit, pas plus large que long; élytres deux fois et demi aussi longues que le corselet, sans stries ponctuées (1-1, 75 mill.) *fagi*.

7. Forme oblongue; corselet élargi en arrière; élytres à peine deux fois aussi longues que lui, striées-ponctuées (1,5 mill.) *Schweineri*.

6. Sutures de la massue antennaire courbes; bord antérieur du corselet sans granulations proéminentes. *jalappæ*.

18^e Genre. — **Glyptoderes** Eichh.

1. Espace tuberculé occupant presque toute la partie antérieure du corselet qui est finement ponctué au-delà en arrière.

2. Corselet présentant sa plus grande largeur après le milieu, rétréci, resserré en avant; élytres striées-ponctuées (1, 7-2 mill.).
granulatus.

2. Corselet présentant à la base sa plus grande largeur, arrondi régulièrement sur les côtés; dos des élytres sans stries ponctuées (1, 3-2 mill.). *binodulus* (1).

1. Espace tuberculé plus étroit, et postérieurement avancé en angle; corselet rugueusement granuleux en arrière et sur les côtés (1, 5-1, 7 mill.). *alni*.

19^e Genre. — **Stephanoderes** Eichh.

1. Bord antérieur du corselet ne présentant que deux ou quatre granulations avancées.

2. Élytres à peine de moitié plus longues que le corselet, celui-ci très-grand; pente postérieure des élytres assez convexe (1, 7 mill.).
setosus.

2. Élytres deux fois aussi longues que le corselet, moins convexes en arrière (1, 2 mill.). *arundinis*.

1. Bord antérieur du corselet présentant six ou huit granulations écartées. *Ehlersi*.

20^e Genre. — **Pityophthorus** Eichh.

1. Bord extrême des élytres obtusément arrondi.

2. Élytres assez profondément striées-ponctuées, à pente postérieure portant de petits tubercules sétigères.

3. Pente postérieure des élytres présentant des sillons latéraux larges et lisses (1, 5-1, 7 mill.). ~~*linzsteini*~~.

3. Pente postérieure des élytres à sillons latéraux étroits, finement ridés, chagrinés (1, 5 mill.). *ramulorum*.

2. Élytres glabres, très-finement ponctuées en lignes (1, 8-2 mill.).
glabratus.

1. Élytres à angle apical saillant.

(1) Cette espèce doit prendre le nom antérieur d'*asperatus* Gyll. (nec Ratz.). (A. F.)

4. Bords latéraux de la pente postérieure des élytres de même hauteur et de même inclinaison oblique que la suture (1, 3 mill.).

micrographus.

4. Côtés de la pente postérieure des élytres à bord abrupt bien plus élevé et plus en pente que la suture (2 mill.). *macrographus.*

21^e Genre. — **Taphrorychus** Eichh.

1. Corselet rétréci en avant, arrondi sur les côtés de la base en avant; pente postérieure des élytres sans tubercules (2-2, 3 mill.).

bicolor.

1. Côtés du corselet droits et parallèles depuis la base jusqu'au delà du milieu, obtusément arrondis en avant; pente postérieure des élytres portant de chaque côté deux lignes obsolètes de tubercules (2-2, 5 mill.) *Bulmerincqui.*

22^e Genre. — **Thamnurgus** Eichh.

1. Corselet ovale présentant dans le milieu sa plus grande largeur, également rétréci en avant et en arrière.

2. Élytres impressionnées ou sillonnées à l'extrémité; jambes entièrement rouge-brun ou d'un brunâtre pâle.

3. Forme linéaire; corselet présentant une ligne médiane brillante, lisse; élytres finement ponctuées en lignes (2,7-3, 3 mill.). *euphorbiae.*

3. Forme oblongue; corselet à ligne médiane très-obsolète; élytres ridées, avec des rangées irrégulières et rudes de points (2-2,6 mill.) *delphinii.*

2. Élytres déprimées à l'extrémité; pattes noires, avec les tarses d'un jaunâtre pâle (2, 3-2, 5 mill.) *varipes.*

1. Corselet présentant à la base sa plus grande largeur, rétréci, arrondi en avant (1,5-2 mill.) *Kaltenbachi.*

1. Corselet presque cylindrique, faiblement arrondi sur les côtés; pattes noires, sauf les tarses qui sont d'un jaune pâle (2-2, 3 mill.). *characiae.*

23^e Genre. — **Xylocleptes** Ferr.

Une seule espèce d'Europe (2-3, 5 mill.) *bispinus.*

24^e Genre. — **Tomicus** Latr.

1. Prosternum saillant entre les hanches antérieures; tibias plus larges vers l'extrémité; pente postérieure des élytres ponctuée.

2. Massue des antennes oviforme, obtusément acuminée; élytres obliquement tronquées en arrière depuis leur moitié environ, à bord extrême en large gouttière.

3. Bords de la pente postérieure des élytres présentant de chaque côté 6 dents, la 4^e la plus longue (5, 5-8 mill.). *G-dentatus*.

3. Bords de la pente postérieure des élytres présentant de chaque côté 3 ou 4 dents, la 3^e la plus longue.

4. Bords de la pente postérieure des élytres présentant de chaque côté 4 dents, l'avant-dernière la plus forte.

5. Dos des élytres à interstries convexes et lisses; front muni d'un petit tubercule; pente postérieure des élytres d'un aspect mat; pattes claires (4, 5-5, 5 mill.). *typographus*.

5. Dos des élytres à interstries plans ou à peine convexes, visiblement ponctués en ligne; pente postérieure d'un brillant vif.

6. Bord du sommet des élytres en large gouttière; forme allongée; front sans tubercule; 1^{re}, 2^e et 3^e dents de la pente postérieure également distantes entre elles.

7. Élytres à stries presque crénelées; forme cylindrique, taille plus grande; gris velu; front très-densément tuberculé (4, 6-5, 5 mill.).
cembrae.

7. Élytres non profondément striées-ponctuées, points des stries espacés, intervalles plans et plus ridés en travers; corps rarement et finement velu; taille moindre; front à ponctuation moins serrée; corselet sensiblement rétréci en avant (4-4, 5 mill.). . . *amitinus*.

6. Sommet des élytres à bord en étroite gouttière; forme trapue, cylindrique; les 2^e et 3^e dents de la pente des élytres très-rapprochées l'une de l'autre.

8. Corselet rétréci en avant, présentant à la base sa plus grande largeur, à ponctuation assez rude en arrière; élytres finement striées-ponctuées (3, 7 mill.). *infucatus*.

8. Corselet subsphérique, présentant vers le milieu sa plus grande largeur, finement et éparsément ponctué en arrière; tête portant un tubercule frontal (3, 5 mill.). *Judeichi*.

4. Chaque élytre ne portant sur la pente postérieure que 3 dents, la plus inférieure la plus forte; corselet sans ligne médiane lisse (3-3, 7 mill.). *acuminatus*.

2. Massue des antennes orbiculaire ou plus large que longue, obtuse; élytres presque verticalement tronquées après le milieu; bord extrême en étroite gouttière.

9. Massue des antennes orbiculaire; corps peu allongé.

10. Sur la pente postérieure des élytres la dent la plus inférieure est située sur le milieu du bord latéral, et l'espace, assez étroit, compris entre cette dernière et les deux petites dents supérieures, est occupé par un seul tubercule.

11. Allongé, cylindrique ; corselet visiblement plus long que large, finement ponctué en arrière, et sans ligne médiane distincte ; élytres finement striées-ponctuées, postérieurement tronquées à angle droit, 2^e dent très-grande chez les ♂, à base large, fortement comprimée (3-4 mill.). *rectangulus* (1).

11. Forme plus trapue ; corselet à peine plus long que large, profondément ponctué en arrière, à ligne médiane lisse ; élytres striées-ponctuées, rugueusement ridées, à sommet sensiblement tronqué en oblique et à dents émoussées (3-4 mill.). *proximus* (2).

10. Sur la pente postérieure des élytres la dent la plus inférieure est située près du bord extrême, et l'espace sensiblement plus grand compris entre cette dernière et les deux dents supérieures, est occupé par deux petits tubercules.

12. Corselet obsolètement impressionné de chaque côté du disque ; stries ponctuées des élytres non élargies en arrière, à bord terminal non crénelé.

13. Sutures de la massue antennaire droites (fig. 27) ; corps cylindrique ; pattes d'un ferrugineux brunâtre ; corselet largement arrondi en devant ; impression du sommet des élytres circulaire (3,5-4 mill.). *laricis*.

13. Sutures de la massue courbes (fig. 31) ; fémurs et tibias d'un noir de poix ; corselet sensiblement rétréci et étroitement arrondi en devant ; impression du sommet des élytres étroite (3 mill.). *suturalis*.

12. Corselet à impressions transverses distinctes de chaque côté du disque ; stries ponctuées des élytres sensiblement plus larges et plus profondes en arrière ; celles-ci crénelées dans le milieu de leur bord extrême ; front (♀) portant une longue et épaisse touffe de poils jaune d'or (2,5-3,2 mill.). *curvidens*.

9. Massue antennaire plus large que longue, obtusément tronquée au sommet ; insecte de forme linéaire, cylindrique ; corselet presque

(1) Les *Tomicus rectangulus*, *proximus*, *laricis*, *suturalis* et *curvidens* forment un petit groupe qu'on reconnaîtra encore aux distinctions suivantes :

Le *suturalis* a une ponctuation de la base du corselet bien plus serrée que chez les suivants ; l'échancrure élytrale s'avance bien plus sur la suture ; les dents sont tout autres dans les deux sexes, surtout chez la ♀ ; le *curvidens* est encore plus distinct par ses stries élytrales effacées en avant et s'élargissant en crénelures de plus en plus fortes vers l'échancrure, dont les 4 dents postérieures sont en carré central chez la ♀, très-longues, courbées chez le ♂. — Quant aux trois premiers, l'un (*rectangulus*) est unique par la ponctuation bien plus fine et serrée de l'échancrure élytrale ; l'autre (*laricis*) se distingue par cette échancrure (vue en dessus, la tête de l'insecte vers l'observateur) offrant 6 dents placées en triangle, la postérieure subapicale, tandis que chez *proximus* les dents se confondent réellement avec les bords relevés de l'échancrure, la dent postérieure étant placée au milieu de ceux-ci. (A. F.)

(2) L'*omissus* Eichl., de Suède et d'Allemagne, n'est probablement qu'une variété du *proximus* plus petite, plus étroite, d'un brun rougeâtre, à corselet plus densément ponctué en arrière, avec les élytres moins rugueusement striées-ponctuées. (Ех ЕИСН).

deux fois aussi long que large, à ponctuation fine et éparse en arrière, présentant une ligne médiane large et lisse (3-5 mill.).

longicollis.

1. Prosternum non saillant entre les haunches antérieures; tibias antérieurs linéaires, non élargis vers l'extrémité; corselet rétréci, resserré en avant; impression du sommet des élytres lisse, du moins chez les ♂.

14. Élytres présentant, à la base seulement, de fines lignes de points effacées après le milieu; interstries larges, sans lignes de points; front des ♀ profondément concave; l'extrémité des élytres creusée d'un profond sillon longitudinal muni sur ses bords de 3 dents parallèles à la suture et recourbées intérieurement (1,5-2 mill.) *chalcographus.*

14. Chez les ♂, l'impression du sommet des élytres plane, orbiculaire et munie à son bord supérieur d'une dent en forme de crochet recourbé en arrière; chez les ♀, le sommet des élytres étroitement sillonné de chaque côté de la suture, ces sillons présentant des bords latéraux en bourrelet; front toujours convexe.

15. Les côtés et le bord extrême de la pente postérieure des élytres crénelés et sétigères chez les ♂, et sous la dent supérieure en forme de crochet une petite dent située dans le milieu du bord latéral; chez les ♀, les bourrelets latéraux portant seulement dans le haut une petite verrue presque indistincte (2-2,3 mill.),

bidentatus.

15. Côtés et bord extrême non sétigères; chez les ♂, le bord latéral portant sous la dent en crochet supérieure une petite dent à pointe conique, qui, chez les ♀, est remplacée par une petite verrue émoussée (1,5-2,3 mill.) *quadridens* (1).

25^e Genre. — **Dryocoetes** Eichh.

1. Élytres finement striées-punctuées; strie suturale fortement et presque également enfoncée de la base à l'extrémité.

2. Insterstries à lignes de points plus fins et plus espacés que ceux des stries.

3. Strie suturale non enfoncée sur la pente postérieure des élytres; suture non élevée; corselet présentant sa plus grande largeur dans le milieu (3-4 mill.) *autographus.*

3. Élytres profondément sillonnées en arrière; suture élevée (2-2,3 mill.) *alni.*

(1) Eichhoff rapporte avec doute comme variété à cette espèce son *bistridentatus* qui en diffère par une taille plus grande et des élytres profondément punctuées-striées, chacune avec trois dents très-fortes.
(A. F.)

2. Interstries à lignes de points différant peu de ceux des stries.
4. Pente postérieure des élytres plane, lisse et brillante (1,7-2 mill.).
coryli.
4. Pente postérieure convexe, sérialemeut ponctuée (2-2,5 mill.).
aceris.
1. Élytres à stries fortement crénelées, profondément sillonnées le long de la suture, surtout en arrière (2,3-3 mill.). . . *villosus* (1).

26^e Genre. — **Coccotrypes** Eichh.

Une seule espèce exotique, mais parfois importée en Europe (2-2,5 mill.). *dactyliperda*.

27^e Genre. — **Xyleborus** Eichh.

1. Corselet subsphérique, arrondi sur les côtés, pas plus long que large.
2. Partie postérieure du corselet presque lisse; interstries des élytres beaucoup plus finement ponctués que les stries (♂, 2 mill.; ♀, 3-3, 5 mill.). *dispar*.
2. Corselet à ponctuation assez profonde en arrière; interstries des élytres presque aussi profondément ponctués que les stries (♂, 1, 5 mill.; ♀, 2, 3 mill.). *cryptographus*.
1. Corselet cylindrique, à côtés presque droits, parallèles.
3. Bord postérieur du corselet, du moins chez les ♀, presque droit, ce qui le fait paraître un peu carré; corps noir de poix ou brun de

(1) Une espèce douteuse de ce genre est le :

Dryocoetes ? Eichhoffi Ferrari, *Borkenkaf.* 28, 29.

Elongato-cylindricus, rufo-castaneus, subnitidus, fere glaber, postice tantummodo pilis minimis setiformibus, flavescens tenuiter adpersus. Caput deflexum, subtilissime punctulatum, opacum. Prothorax subellipticus, antice subrotundatus, fere cucullato-pulvinatus, ibique in medio subsinuatus, basim versus lateraliter successive parum dilatatus, postice abrupte rotundato-constrictus, ante medium transversim subimpressus, ibique granulis tuberculiformibus sat validis et acutis, hinc inde confluentibus, in seriebus concentricis sat regularibus 4-5 dispositis, instructus, postice dense fortiter et æqualiter subrugose granulato-punctatus, latitudine summa vix longior, angulis anterioribus nullis, posterioribus rotundatis, deflexis. Scutellum bene distinctum, transversum, subquadratum, læve. Elytra prothorace haud latiora, eo plus duplo longiora, lateraliter parallela, apicem versus abrupte subrotundata, omnino fortiter, regulariter et dense lineatim-punctata, postice ultra medium fere punctato-striata, interstitiis sat angustis, impunctatis, lævibus; apice valde rotundata-declivata, in declivitate sutura subelevata. Antennæ pedesque haud diluiores.

Grèce.

(Ex FERRARI.)

poix ; corselet largement creusé en avant chez les ♂, et muni dans son milieu d'une petite dent saillante (3, 5-4 mill.). *eurygraphus*.

3. Corselet, surtout chez les ♀, fortement arrondi en avant, présentant parfois chez les ♂ une large impression et une petite dent proéminente; dans ce cas, tout le dessus du corps d'un jaune brunâtre clair ou d'un brun rougeâtre.

4. Corps noir de poix ou brun de poix ; antennes et pattes claires.

5. Partie postérieure des élytres tuberculée sur la suture et le 3^e interstrie, le 2^e sillonné.

6. Corselet muni sur le milieu du disque d'un petit tubercule obtusément arrondi; finement, mais distinctement ponctué au-delà en arrière (2, 7-3 mill.). *Pfeili*.

6. Corselet lisse vers la base, présentant avant le milieu du disque un petit bourrelet transversal. *Saxeseni*.

5. Pente postérieure des élytres non tuberculée auprès de la suture (1, 7 mill.). *angustatus*.

4. Corps entièrement brun rougeâtre ou brun jaunâtre.

7. Extrémité des élytres en pente convexe, brillante, striée-ponctuée, à intervalles également et sérialement tuberculés (♂, 2 mill.; ♀ 2, 3-2, 6 mill.) *dryographus*.

7. Pente des élytres déprimée, mate, portant de petites dents en tubercule largement espacées et disposées en carrés; corselet beaucoup plus long que large (♂, 2-2, 3 mill.; ♀, 2, 3-3, 2 mill.) *monographus*.

28^e Genre. — **Trypodendron** Steph.

1. Élytres sillonnées de chaque côté au sommet; corselet entièrement noir; massue des antennes à sommet interne distinctement acuminé (3 mill.). *domesticum*.

1. Élytres non sillonnées au sommet; corselet de couleur claire, du moins sur sa moitié postérieure; disque des élytres avec une tache ou une ligne longitudinale sombres.

2. Élytres à stries ponctuées assez profondes et sensiblement ridées; massue antennaire oblique en devant et à pointe interne émoussée (3, 5 mill.). (Insecte ne vivant que dans les arbres feuillus.) *quercus*.

2. Élytres très-finement ponctuées en lignes et non ridées, à intervalles plans; massue des antennes obtusément arrondie au sommet (2, 8-3 mill.). (Insecte ne vivant que dans les arbres résineux.)

lineatum.

2^e TRIBU. — PLATYPODA.

Cette tribu ne comprend que le genre suivant :

29^e Genre. — **Platypus** Herbst.

1. Corselet densément et assez profondément ponctué, présentant après le milieu un espace lisse ou à ponctuation extrêmement dense; élytres profondément sillonnées de stries ponctuées (5 mill.)

cylindrus.

1. Corselet à ponctuation extrêmement fine et espacée; élytres très-finement striées-ponctuées ou sérialelement ponctuées (4, 5-5 mill.). *oxyurus.*

UN MOT SUR LE GENRE *HYDROSCAPHA*

Par DAVID SHARP.

M. Rey a publié dans le n^o 4 de cette *Revue* (V. *supr.*, p. 84) une note sur le genre *Hydroscapha* contenant des observations si contraires à celles de Le Conte, Matthews et moi-même, que je désirerais savoir si M. Rey a connaissance des mémoires de ces auteurs et s'il pense que les observations y contenues sont erronées. Si elles ne le sont pas, l'*Hydroscapha* doit prendre place dans les Coléoptères, soit comme famille séparée, soit comme tribu spéciale aquatique des *Trichopterygidae*. Les notices auxquelles je me réfère sont :

1. Le Conte, *Trans. Am. Ent. Soc.*, V, p. 45.
2. Sharp, *Ent. Montl. Mag.*, XI, p. 101.
3. Matthews, *Essay on the genus Hydroscapha*, 20 pag., 1 pl. London, 1876.
4. Le Conte, *Classification of the Coleoptera of North America*, 2^e éd., p. 188.

Je peux ajouter que je suppose, d'après cette note et d'autres ouvrages de M. Rey, que les bibliothèques de Lyon sont très-pauvrement fournies d'ouvrages entomologiques modernes. Si tel est le cas, je serai très-heureux d'offrir une série de mes publications entomologiques à une des bibliothèques publiques de Lyon ou à M. Rey lui-même, et je ne doute pas que les autres entomologistes n'en fassent autant si on les y convie; car il est regrettable qu'un aussi remarquable entomologiste que M. Rey reste dans l'ignorance de telle étude entomologique publiée ailleurs qu'en France.

NOTE SUR L'*ACUPALPUS LURIDUS* DEJEAN

Par CL. REY.

J'ai vu dans la collection Guillebeau un *Acupalpus* voisin de l'*exiguus* variété pâle, mais bien distinct par sa forme un peu moins allongée et moins parallèle, et surtout par son prothorax plus court, plus arrondi sur les côtés, un peu plus rétréci en arrière et sensiblement échancré à sa base.

Cet insecte serait, selon moi, le véritable *Acupalpus luridus* de Dejean, méconnu jusqu'à ce jour et réuni à tort à l'*exiguus*. En effet, l'auteur dit quant au corselet (*Icon.*, IV, p. 629) : « La base coupée un peu obliquement sur les côtés et presque carrément dans son milieu », ce qui la fait paraître échancrée. D'autre part, les deux figures comparées des *luridus* et *exiguus* (pl. 201, fig. 1 et 2) ne laissent aucun doute sur la réalité de deux espèces distinctes, et l'on peut facilement constater dans la figure 1 une structure de corselet tout à fait autre que dans la figure 2.

Je suis donc d'avis de rétablir dans les catalogues le nom de *luridus* Dejean comme représentant une espèce séparée.

SUR UNE TENTHRÉDINE DU PRUNIER

Les pruniers d'Agen ont été fortement attaqués l'année passée par une larve qui vit à l'intérieur des petites prunes et qui répand une forte odeur de punaise. Cette larve m'a donné, au printemps, une mouche à scie ou Tenthredine très-voisine, sinon identique, à l'*Hoplocampa brunnea* Klug = *ferruginea* Panz. Les exemplaires d'Agen sont de couleur plus claire que celui indiqué par notre collègue André dans son *Species* des Tenthredines, où l'insecte est figuré pl. XVIII, fig. 1.

En Allemagne, c'est une autre espèce du même genre : l'*Hoplocampa fulvicornis* Fabr., qui est citée comme nuisible aux pruniers.

J. LICHTENSTEIN.

EXCURSIONS.

Chasses entomologiques d'hiver.

Aux quatre listes de Coléoptères recueillis pendant la saison

d'hiver, dans le midi de la France, aux environs d'Hyères (*Revue d'Entomologie*, 1882, p. 25, 115, 142, et 1883, p. 69), je viens en ajouter une cinquième et dernière, contenant les noms de quelques espèces que j'ai trouvées en février et mars derniers, et qui n'ont pas encore été mentionnées :

Omophron limbatum, bord des marais, dans la terre humide ;
Brachinus strepitans Duft., la plage, sous les détritns, rare ;
Scarites gigas, sur les sables au bord de la mer ;
Dichotrichus var. *dorsalis*, sous les détritns, endroits humides ;
Chlœnius azureus, sur le bord des chemins ;
Schranksi, la plage, sous des détritns ;
Astigis Salzmanni, bord de la mer, sous les débris et bords du Gapeau ;
Feronia dimidiata, sur les routes ;
cursoria, prairies sous des mottes de gazon, rare ;
Bembidium elongatum, bords du Gapeau et la plage ;
Tachys Focki, la plage, bords de la mer, rare ;
Laccophilus variegatus, cours d'eau dans les prairies du Ceinturon ;
Haliplus guttatus, idem ;
Hydrobius œneus, idem ;
Philydrus maritimus, dans les eaux saumâtres, aux Vieux-Salins ;
Oligota atomaria, bord des marais ;
Lathrobium elongatum, prairies du Ceinturon ;
Lithocharis obsoleta, même localité ;
Ancyrophorus omalinus, très-commun au bord de la mer, sous les détritns ;
Panaphantus atomus, dans la terre prise au pied des arbres du Ceinturon et tamisée, à la loupe, dans la chambre ;
Silpha lævigata var. (*maxima*), sur les routes ;
Saprinus dimidiatus, dans les dunes de sable de la plage, commun ;
rugifrons, idem ;
Acritus punctum, sous les détritns du bord de la mer ;
Nitidula 4-pustulata, prairies du Ceinturon ;
Cicones variegatus, même localité, sous les écorces ;
Berginus tamaricis, commun sous les tamarix ;
Copris hispana, sous les bouses, au fond de ses terriers ;
Rhyssenus germanus, la plage, sous les détritns ;
Psammolius scutellaris, dans le sable des dunes, rare ;
Eucinetus meridionalis, collines, sous les pierres, rare ;
Xylopertha pustulata, en battant les chênes verts et les chênes liège ;
Meloe cicatricosus, le long des chemins, du côté de la Pauline ;
Cleonus grammicus, sur les routes, environs de La Garde ;
Megaspis alternans, même localité ;
Bothynoderes albidus, en battant les chardons ;
Acalles variegatus, prairies du Ceinturon ;
Ceutorhynchus punctiger, idem ;
Sitophilus orizæ, trouvé dans un sac de riz provenant de Toulon ;
Hylastes variolosus, le long des grilles de l'avenue Victoria, dans la ville ;
Cartallum ebulinum, au bord des routes sur les mauves ;
Deilus fugax, en battant les genêts sur le parapluie ;
Pogonocherus Perroudi, dans la ville, le long des murs ;
Niphona picticornis, sur les genêts ;
Clythra nigritarsis, assez commune sur les bruyères et sur les aubépines ;
Crepidodera pubescens, sous les détritns au bord de la mer, rare ;
Cassida prasina, sur les inula, au bord des ruisseaux ;
Hyperaspis reppensis, dans les collines, sur les

bruyères. A propos de sa congénère *Hoffmanseggi*, mentionnée sur ma dernière liste, j'ajouterai que j'ai repris cette espèce en quantité considérable, aux Sablettes, au pied des touffes d'inula.

Pendant le mois de mars, j'ai pris à La Monière quelques *Polyommatus Ballus* très-frais. — L'*Anthocharis Belia* commence à se montrer, et la *Cleopatra* que je voyais déjà voler en février est devenue abondante.

E. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

RECTIFICATION.

Notre collègue, M. Abeille de Perrin, nous informe qu'une erreur grave s'est glissée dans son dernier travail intitulé : *Étude sur le genre Polycetes* Sol. Partout où se trouve ce dernier nom, dans le titre comme dans le courant de l'article, il faut lui substituer celui de *Polycesta* Sol.

NOUVELLES.

M. le D^r Fr. Loew travaille en ce moment à un Synopsis des Psyllides de l'Europe. C'est une bonne nouvelle que nous nous empressons de transmettre à nos lecteurs. L'auteur a prélué à ce travail par de nombreuses notices sur la biologie, la classification et la synonymie de ces insectes intéressants, et nul plus que lui n'est à même de nous en donner une bonne monographie après celles bien arriérées de Foerster, Flor et Meyer-Dür.

La Barbarie est devenue depuis quelques années le terrain favori des entomologistes parisiens. Au commencement d'avril, MM. Sédillot et Léveillé se sont mis en route pour la Tunisie, qu'ils se proposent de parcourir aussi loin que possible vers le sud. M. Bedel est reparti pour la province d'Oran qu'il a déjà visitée plusieurs fois. MM. Simon et Ch. Martin exploreront la province d'Alger et celle de Constantine. En outre, M. Sédillot prépare un relevé bibliographique et synonymique de tous les Coléoptères décrits du nord de l'Afrique, l'Égypte exceptée. Nul doute que ces recherches d'entomologistes habiles n'éclaircissent d'un nouveau jour nos connaissances sur ces régions encore trop peu connues.

LES XYLOPHAGES D'EUROPE

Par W. EICHHOFF.

(TABLEAUX TRADUITS DE L'ALLEMAND PAR A. DUBOIS)

Avec des notes et additions concernant la faune gallo-rhénane.

(Suite et fin.)

—

II. — CATALOGUE (1).

—

1^{re} TRIBU. — SCOLYTIDA.

—

1^{er} GROUPE. — HYLESININI.

—

A. — HYLESINIDÆ.

Hylastes Er.

1. **ater** Payk.

Dans les *Pinus sylvestris*, *austriaca*, *maritima*, *cembra*, etc. ; douteux dans l'épicéa (*Abies excelsa*) : avril à septembre. — Europe.

2. **brunneus** Er.

Mœurs peu connues. — Allemagne, Marche de Brandebourg, dans une forêt de pins (coll. Eichhoff. — 1 seul exemplaire).

3. **cunicularius** Er.

Dans l'*Abies excelsa* ; juin, juillet. — Europe. — Francfort, Weilburg, Giessen (v. *Heyden*) ; Vosges, Jura ; Alpes, Mont Rosa !

(1) Il a paru inutile de mentionner dans ce *Catalogue* les synonymies inscrites, soit dans celui de Munich (IX, 4, 1872), soit dans celui de Stein et Weise (Berlin, 1877) ; nous n'indiquerons que celles reconnues depuis ces deux publications. De même, pour nous maintenir dans les limites du travail de M. Eichhoff, nous omettons avec lui les espèces du Caucase et du nord de l'Afrique (A. F.).

Savoie, l'Esseillon ! Grande-Chartreuse ! Le Sappey (*Guédel*) ; Uriage (*Rey*) ; Hautes-Alpes, Boscodon ! Faillefeu ! Nyons (*Ravoux*) ; Hautes-Pyrénées, Aragnouet (*Pandellé*), sur le hêtre (habitat accidentel sans doute).

4. **linearis** Er.

Dans le *Pinus maritima*. — Allemagne, Autriche, Italie, Grèce. — Weilburg (*v. Heyden*) ; Haute-Alsace (*Eichhoff*) ; Calvados, Deauville, sur des planches de sapin, dans un chantier ! (importé sans doute) ; Lyon, Hyères, St-Raphaël, Nîmes, Aubagne, Porquerolle (*Rey*) ; Marseille ! St-Tropez (*Puton*) ; Toulouse, Sos, Mont de Marsan, Biscarosse (*Perris*).

5. **corticiperda** Er.

Portugal. — Espèce douteuse.

6. **attenuatus** Er.

Troncs et racines du *Pinus sylvestris* et peut-être d'autres conifères. — Europe moyenne et méridionale (paraît manquer dans le Nord). — Toute la France, sauf les Pyrénées. Pris à Nice, sur l'olivier, par Linder (habitat sans doute accidentel).

7. **angustatus** Herbst.

Sur le pin sylvestre et l'épicéa. — Europe moyenne et méridionale. — Toute la France, sauf les Pyrénées.

8. **opacus** Er.

Mœurs de l'*attenuatus*. — D'après Altum, il attaque plutôt les racines que le tronc ; aussi sur le pin maritime (*Mathieu*). — Europe moyenne et méridionale. — Cronthal, Koenigstein, Rumpenheim, Weilburg, Francfort (*v. Heyden*) ; Haguenau (*Mathieu*) ; Vosges (*Puton*) ; Marne, Muiron (*Lajoie*) ; Paris, St-Germain ; Jura (*Ch. Brisout*) ; Calvados, St-Julien-sur-Calonne ! Mœuen ! Landes, Sanguinet (*Perris*) ; Sos (*Bauduer*).

9. **glabratus** Zett.

Sur l'épicéa ; juillet. — Presque toute l'Europe montagneuse, jusqu'en Laponie et Dalmatie. Peut-être dans l'Amérique du Nord (Wisconsin) et la Sibérie (*Motschulsky*). — Mont Rosa (*Ch. Martin*) ; Haut-du-Pré près Albertville ! Grande-Chartreuse (*Rey*).

10. **palliatu**s Gyll.

Sur les conifères morts ou malades, surtout les pins (*Pinus sylvestris*, *strob*us, *austriaca*, *pine*a, *maritima*, *Abies excelsa*, *pectinata*); sur le mélèze; juin à septembre.— Europe. — Nauheim, Cronthal, Soden, Francfort, Weilburg, Wiesbaden (v. *Heyden*); Haguenau (*Mathieu*); Jura (*Puton*); Calvados, Sallenelles (dans les chantiers)! Marne, Muiron (*Lajoie*); Allier, Montluçon, Pionsat (*des Gozis*); Savoie, Aix-les-Bains; Grande-Chartreuse (*Rey*); Languedoc; Sos; Biscarosse; Pau; Cauterets, Aragnouet (*Pandellé*).

11. **trifolii** Müll. (*Scolytus crenatus* Oliv. *veresim.*).

Dans le trèfle (*T. pratense*), le genêt à balai (*Sarothamnus scoparius*), l'*Ononis natrix*, le cytise, le tremble, etc.; mars à août. — Europe; Canaries, Madère.

12. **Belferi** Villa.

Lombardie. — Espèce douteuse.

Hylurgus Latr.

1. **igniperda** Fabr. (*elongatus* Dufour).

Écorces très-résineuses des troncs de pins (*P. sylvestris*, *strob*us, *maritima*). — Europe moyenne et méridionale. — Presque toute la France. Francfort, Haguenau, Strasbourg; Somme; Marne, Taissy, Trigny, Brimont; Fontainebleau; Rennes; Tours; Noirmoutier; Oléron; Montluçon; Vienne, Le Ché; Limoges; Lyon; St-Raphael, Hyères, Aubagne, Porquerolle, Sauvebonne; Nîmes; Pyrénées-Orientales; Lectoure, Pau, Ossau, Lourdes, Bayonne, Biscarosse; La Teste, Ambès.

2. **Micklitzii** Wachtl.

Dalmatie. — Marseille (*Puton*) (1).

Myelophilus Eichh.

1. **piniperda** L. (*Hylurgus anologus* Lec.).

Forêts de pins (*P. sylvestris*, *strob*us, *austriaca*, *nigricans*, *maritima*, *cembra*, *pine*a, etc.); janvier à septembre.— Europe; Canaries; Amérique du Nord; côtes orientales de l'Asie et du Japon.

(1) Distinct surtout par une taille moitié moindre, la longue villosité blanchâtre aux côtés des élytres et les caractères ♂ ♀ (A. F.).

2. **minor** Hartig.

Mœurs du précédent et souvent sur les mêmes pins, mais bien plus rare et dans les parties plus élevées de l'arbre où l'écorce est moins épaisse ; mai, juin, septembre. — Europe et Japon. — Francfort (v. *Heyden*) ; St-Germain, Fontainebleau (*Ch. Brisout*) ; Vosges, Lièzey (*Mathieu*) ; Rhône, L'Argentière (*Tholin*) ; Lyon (*Rey*) ; Drôme (*Puton*) ; Pyrénées-Orientales ; Aragnouet, Sos (*Pandellé*) ; Landes !

Kissophagus Chapuis.

1. **hederæ** Schmitt. — *Hylesinus vicinus* Comolli (*veresim.*).

Dans les vieux lierres (*Hedera helix*) ; mars à juin. — Europe moyenne et méridionale. — Mayence (v. *Heyden*) ; Haute-Alsace (*Eichhoff*) ; Paris, Carrière-sous-Bois près St-Germain (*Ch. Brisout*) ; Lyon, Morgon, Marseille (*Rey*) ; Avignon (*Puton*) ; Haute-Vienne, Puymaud (*Noualhier*) ; Sos (*Bauduer*) ; Lectoure, Tarbes, Argelez, Mont-de-Marsan (*Pandellé*).

Xylechinus Chapuis.

1. **pilosus** Ratz.

Styrie (*Eichhoff*) ; Allemagne, Wurtemberg (*Mathieu*). — Selon M. Thomson, en Laponie, dans l'épicéa.

Polygraphus Er.

1. **polygraphus** L. (*pubescens* F.).

Sous les écorces du *Pinus strobus* et surtout de l'épicéa ; aussi sous l'écorce du cerisier (*Nordlinger*) ; mars à juin. — Scandinavie, Allemagne, Suisse, Autriche. — Francfort (v. *Heyden*) ; Vosges (*Puton*) ; Jura (*Ch. Brisout*) ; Chamouni (*J. du Val*) ; Savoie, L'Esseillon !

2. **subopacus** Thoms.

Norvège.

Dendroctonus Er.

1. **micans** Kugel.

Sur l'épicéa et le pin sylvestre. — Europe du nord et du centre jusqu'en Autriche. — Vallée du Rhin (*Eichhoff*) ; Taunus, Giessen (v. *Heyden*) ; Vosges, Gérardmer (*Puton*) ; Jura, Maiche (*Mathieu*).

Carphoborus Eichh.

1. **minimus** Fabr. (*♂ squamulatus* Redt.).

Sous l'écorce des brindilles de pin (*P. sylvestris*), souvent dans le voisinage du *Tomicus bidens*; mars, juin, juillet. — Allemagne, Autriche, Caucase. — Francfort (*v. Heyden*); Lyon; St-Raphaël (*Rey*); Fréjus (*Puton*).

2. **pini** Eichh.

Dans les bûches de pin; juin. — Hyères; St-Raphaël; Nîmes (*Rey*).

Phlœosinus Chapuis.

1. **Aubei** Perris.

Sur le thuya, le cyprès, le genévrier; mars à décembre. — Allemagne, Autriche, Lombardie, Grèce. — Paris, quais de la Seine (*Bedel*); Fontainebleau (*Ch. Brisout*); Elbeuf (*Levoiturier*); Orléans (*Puton*); Nyons (*Ravoux*); Hyères (*Rey*); Aude, Marciac, Sos, Hautes-Pyrénées, Pau (*Pandellé*); Landes (*Perris*).

2. **impressus** Oliv. (*thuyæ* Perris (1)).

Mœurs du précédent. — Europe moyenne et méridionale. — Nassau, Francfort (*v. Heyden*); Forêt-Noire (*Rey*); Fontainebleau (*Ch. Brisout*); Orléans (*Puton*); Allier, Brou-Vernet (*du Buysson*); Pionsat (*des Gozis*); Limoges (*Bleuse*); Lyon, Morgon, montagnes lyonnaises, Cluny, Nérès (*Rey*); St-Raphaël, Hyères, Fréjus (*Raymond*); Marseille! Landes (*Perris*); Sos (*Bauduer*); Lectoure, Gimont (*Lucante*); Hautes-Pyrénées, Magnoac (*Pandellé*).

Hylesinus Fabr.

1. **crenatus** Fabr.

Dans le frêne et, par exception, dans le chêne; avril, juin. — Presque toute l'Europe. — Oberrad, Francfort, Weilburg, Mayence (*v. Heyden*); Dieppe, St-Germain, Marly (*Ch. Brisout*); Nancy (*Mathieu*); Haute-Vienne, Puymaud (*Noualhier*); Grande-Chartreuse (*Puton*); Uriage (*Guédel*); Hautes-Alpes (*de Germiny*); Lyon (*Rey*); Landes (*Perris*); Hautes-Pyrénées, Vielle (*Pandellé*).

(1) Le *thuyæ* de Perris n'est autre que l'*impressus* Oliv. (*Entom.*, 1795, IV, 12, 19, pl. 2, fig. 19, a, b, c), qui l'indique de Paris, et décrit immédiatement après les *oleæ* e *oleiperda*, les seuls avec lesquels on puisse le confondre (Cl. REX).

2. **oleiperda** Fabr. (? *Esau* Gredler).

Surtout dans les oliviers morts ou malades ; aussi dans le *Syringa vulgaris*, le frêne, le lilas ; une ♀ sous de vieux châtaigniers (*Pondellé*). — Europe tempérée et méridionale. — Francfort (v. *Heyden*) ; Somme, Fortmanoir (*Delaby*) ; Marly (*Ch. Brisout*) ; Givrette près Montluçon (*des Gozis*) ; Haute-Vienne, Puymaud (*Noualhier*) ; St-Genis-Laval près Lyon (*Rey*) ; Landes (*Perris*) ; La Teste ! Nice !

3. **fraxini** Fabr.

Surtout dans le frêne commun (*Fraxinus excelsior*) ; aussi sur l'olivier ; mars à septembre. — Europe.

4. **Kraatzi** Eichh. (*Putoni* Eichh.).

Sous les écorces de l'orme (*Ulmus campestris*) et du chêne ; mai à octobre. — Europe moyenne et méridionale ; Algérie. — Toute la France.

5. **vittatus** Fabr.

Sous les écorces de l'orme, d'ordinaire avec le *Kraatzi* et les *Scolytus multistriatus* et *Geoffroyi* ; souvent dans le frêne et les fagots de chêne. — Europe moyenne et méridionale. — Toute la France.

6. **Perrisi** Chapuis.

Sous l'écorce de l'olivier. — Corse.

7. **vestitus** Muls. Rey.

Sur l'olivier, le lentisque, les *Juniperus phoenicea* et *oxycedrus*, le *Smilax aspera* (*Rey*) ; février à juin. — Corse ; Galicie. — Hyères, St-Raphaël (*Rey*)

B. — PHLOEOTRIBID.E.

Phloeophthorus Woll.

1. **spartii** Nordl. (*tarsalis* Först. — ♀ *Hylesinus retamæ* Perris (1)).

Dans le genêt à balai (*Sarothamnus scoparius*), sous l'écorce des

(1) Synonymie établie sur les types de Perris communiqués par M. V. Mayet, et confirmée par M. Ch. Brisout de Barneville qui les a vus également. Ce que Perris dit de la forme des galeries différentes de celles du *spartii* ne peut être que le résultat d'une erreur. Perris aura pris son insecte réfugié sous l'écorce d'un *Retama* et lui a attribué des travaux qui n'étaient pas les siens (A. F.).

tiges mortes d'*Ulex*, aussi sur le *Spartium junceum* et le genévrier (*Rey*); mars à juillet. — Europe moyenne et méridionale. — Francfort, St-Goarshausen (*v. Heyden*); Vosges (*Puton*); Saverne, Nancy (*Mathieu*); St-Germain (*Ch. Brisout*); Marne, Germaine, Rilly (*Lajoie*); Allier, Brou-Vernet (*du Buysson*); Montluçon, Pionsat; Bourges (*des Gozis*); Cluny, Lyon, Morgon, montagnes lyonnaises, Mont Pilat, St-Raphaël, Hyères. Arcachon (*Rey*); Haute-Vienne, Puymaud (*Noualhier*); Sos, Toulouse; Hautes-Pyrénées, Vielle, Barousse; Pyrénées-Orientales (*Pandellé*).

2. **prænonatus** Gredler.

Tyrol, Runkelstein, dans un châtaigner (*Gredler*). — Espèce douteuse.

3. **rhododactylus** Marsh.

Dans le genêt d'Espagne et le frêne; aussi dans le genévrier cade (*Rey*); mars, avril. — Scandinavie, Allemagne, Autriche, etc.; Madère, Canaries. — Nîmes, St-Raphaël (*Rey*); Hyères (*Ch. Brisout*).

4. **spinulosus** Rey (1).

(1) *Phleophthorus spinulosus*.

Allongé, subcylindrique, atténué en avant, d'un roux châtain avec le prothorax plus foncé, la tête bruniâtre, la bouche pâle, la base des antennes et les pieds testacés. Tête presque mate, ruguleuse. Prothorax assez brillant, grossièrement, densément et peu profondément ponctué, à pubescence subécailleuse. Élytres peu brillantes, relevées à leur base en tranche denticulée, très-grossièrement striées-ponctuées, à intervalles subcarinulés, sérielement sétosellés, alternativement denticulés à leur extrémité. Tibias très-fortement élargis en triangle. — Long., 2 mill; larg., 1 mill.

Corps allongé, subcylindrique, sensiblement atténué en avant, d'un roux châtain, à tête et prothorax plus obscurs. Tête subverticale, non ou à peine plus étroite que le sommet du prothorax, d'un brun noirâtre presque mat, revêtue d'une pubescence pâle, fine et déprimée. Front subconvexe sur le vertex, triangulairement subimpressionné au-dessus de l'épistome: celui-ci un peu moins foncé et un peu plus brillant, distinct en arrière par une arête transversale subarquée. Mandibules solides, noires; les parties inférieures de la bouche pâles. Yeux noirs, à facettes assez grossières. Antennes testacées, à massue plus foncée; à scape garni en dedans d'une frange de très-longs poils mous et pâles; à 2^e article subglobuleux: la massue très-grande, presque égale au reste de l'antenne, pubescente, subelliptique, subcomprimée, obtusément acuminée au sommet. Prothorax presque aussi large que long, un peu moins large à sa base que les élytres, subarqué en arrière sur les côtés et sensiblement atténué en avant où il paraît, vu de dessus, à peine subétranglé avant son sommet; grossièrement ponctué, à points serrés, peu profonds, circulaires et à fond plat; d'un brun assez brillant; revêtu d'une pubescence pâle, grossière et subécailleuse, plus longue et plus redressée sur les côtés et surtout au bord antérieur où elle forme comme une espèce de ciliation régulière. Écusson enfoui, peu distinct. Élytres suballongées, subcylindriques, relevées à leur base en forme de tranche denticulée; subarrondies ou très-obtusément acuminées au sommet; d'un roux châtain peu brillant; très-grossièrement striées-ponctuées, à points circulaires,

Phlæotribus Latr.

1. **oleæ** Fabr.

Sur l'olivier, le frêne, le troëne, le lilas; aussi sur la scrophulaire (*Pandellé*); avril. — Europe méditerranéenne surtout. — Paris (*J. du Val*); quai des Invalides (*Bedel*); Allier, Brou-Vernet (*du Buysson*); Bugey, Lyon, Morgon, montagnes de Bargemont près Fréjus, St-Raphaël, Hyères, Nîmes (*Rey*); Var, La Seyne (*Tholin*); Marseille (*Puton*); Pyrénées-Orientales, Lectoure, Gimont, Marciaç, Tarbes, Landes, Sos (*Pandellé*).

2^e GROUPE. — SCOLYTINI.

Scolytus Geoffr.

1. **Geoffroyi** Goeze (*destructor* Oliv. — *scolytus* Ratz. — *Ratzburgi* Thoms.).

Sous les écorces d'ormes (*Ulmus campestris*, *suberosa*), souvent

peu profonds et à fond plat, avec les intervalles relevés en côte ou carène et densément et sérialemeut sétosellés, à soies médioeres, assez grossières, pâles, raides, semi-redressées, subtronquées et presque écailleuses : le 3^e et le submarginal plus saillants et reliés en arrière où ils sont armés d'une série de dents subspiniiformes et assez fortes : le sutural à dents plus petites, mais plus nombreuses, se montrant dès la partie déclive : les 5^e et 7^e presque réunis, avec 2 ou 3 dents semblables à leur extrémité. Dessous du corps subconvexe, d'un roux brunâtre assez brillant, éparsément et subsépéremment ponctué, recouvert d'une pubescence pâle, assez longue, couchée et bien distincte. Le dernier arceau ventral presque lisse sur le milieu de sa base, scaïreux sur le reste de sa surface. Pieds assez longuement pubescents, très-finement chagrinés et obsolément pointillés, roux, à cuisses un peu plus foncées et à tarsi plus clairs. Hanches antérieures garnies à leur sommet d'une pubescence blanchâtre, assez longue, serrée et redressée. Tibias grêles et subarqués à leur base, fortement élargis en triangle à leur extrémité, terminés à leur côté interne par un petit épéron bien apparent; obliquement coupés et subérénelés à leur sommet; armés de 3 ou 4 petites dents perpendiculaires, après le milieu de leur tranche externe. Tarsi pubescents en dessous.

J'ai capturé un seul exemplaire de cette espèce, en juin, aux environs de Fribourg en Suisse. Peut-être se rencontrera-t-elle un jour dans les Alpes françaises.

Obs. Elle ressemble, pour la taille et la couleur, au *Kisophagus hederæ* Schmitt; mais elle est un peu moins étroite et un peu moins parallèle, et les antennes sont celles d'un *Phloxophthorus*. Elle se distingue du *P. rhododactylus* Marsh. par sa couleur rousse, par sa taille plus grande et sa forme plus allongée. Le prothorax est moins court, à ponctuation moins fine et moins rugueuse, à pubescence moins longue mais plus grossière, plus écailleuse, disposée en série le long du bord antérieur. La pubescence des élytres est moins serrée; les points des stries sont plus grossiers avec les intervalles plus relevés et comme subcarinulés, et surtout alternativement spinuloséo-denticulés à leur extrémité déclive, caractère remarquable entre tous et unique dans le genre *Phloxophthorus*, mais q'ii s'aperçoit faiblement dans le genre *Carphoborus*.

En raison de cette considération, on pourrait faire de cette espèce la base d'un sous-genre de transition (*Phthoroplavus*, anagramme de *Phloxophthorus*).

D'après le front, je suppose que l'insecte ci-dessus décrit est une ♀. (Cl. REY).

avec le *multistriatus* ; aussi sur le charme, l'aulne et le saule ; avril à juillet. — Europe septentrionale et tempérée. — Toute la France, sauf la région méditerranéenne.

2. **Ratzeburgi** Janson (*destructor* Thoms.).

Dans les bouleaux (*Betula alba* et *pubescens*) ; juin. — Europe septentrionale et tempérée ; Caucase. — Francfort (*v. Heyden*) ; Haguenau (*Mathieu*) ; Nancy, Compiègne (*Puton*) ; Fontainebleau (*Ch. Brisout*).

3. **laevis** Chapuis (1).

Sur l'orme et le tilleul, sous les écorces de hêtre ! dans les montagnes ; juin, juillet. — Bavière, Styrie (*Chapuis*). — Grande-Chartreuse ! Isère, St-Martin-de-la-Cluze (*Guédet*) ; Grenoble (*Ch. Brisout*) ; Hautes-Pyrénées, Aragnouet, Barousse (*Pandellé*).

4. **pygmæus** Fabr. (*noxius* Ratz.).

Sous l'écorce des vieux ormes (*Perris*). — Allemagne, Autriche. — Nancy (*Mathieu*) ; St Germain (*Ch. Brisout*) ; Landes (*Perris*) ; Sos (*Bauduer*) ; Hyères !

5. **carpini** Ratz.

Sur le charme. — Allemagne, Autriche. — Francfort (*v. Heyden*) ; Nancy (*Puton*) ; St-Germain (*Ch. Brisout*) ; Cluny, St-Genis-Laval (*Rey*) ; Sos, Toulouse (*Pandellé*) ; Var, La Seyne (*Tholin*).

6. **pruni** Ratz. (*pyri*, *castaneus* Ratz. — *nitidulus* Chapuis (2)).

Sous les écorces des arbres fruitiers malades (prunier, pommier, poirier, cerisier, aussi sur le sorbier des oiseaux (*Sorbus aucuparia*), le *Cerasus padus*, le *Crataegus oxyacantha*) ; sur l'orme (*Ratzeburg*) ; avril à octobre. — Europe du Nord et moyenne jusqu'en Italie. — Francfort, Mombach, Weilburg (*v. Heyden*) ; Vosges (*Puton*) ;

(1) Cette espèce, voisine du *pruni*, s'en distingue par les caractères abdominaux du ♂ (4^e segment tuberculé, 3^e épaissi au milieu), la fine ponctuation des interstries élytraux et le 2^e segment ventral presque vertical dans les deux sexes (et non très-oblique comme chez *pruni*) ; le front de la ♀ est convexe et aciculé comme chez celle du *pruni* et celui du ♂ est déprimé presque exactement comme chez *pruni* ♂. Chapuis et Eichhoff n'ont pas connu la ♀ du *laevis*, et le dernier a omis les différences sexuelles du *pruni* (A. F.).

(2) Nous avons reconnu sur un type de Chapuis que son *nitidulus* (*Syn. Scol.*, 115) est fondé uniquement sur des exemplaires de *pruni* intermédiaires pour la ponctuation élytrale entre les types et la var. *pyri* Ratz (A. F.).

Somme, St-Fuscien (*Delaby*); St-Germain (*Ch. Brisout*); Reims ! Nancy (*Mathieu*); Lyon, Morgon, St-Genis-Laval (*Rey*); La Borie près Limoges (*Nouathier*); Maubourguet, Magnoac, Argelez (*Pandellé*), Landes, Sos (*Bauduer*).

7. **intricatus** Ratz.

Sous l'écorce des chênes, ormes, châtaigniers, peupliers, charmes; mai à août. — Europe.

8. **rugulosus** Ratz. (1).

Mœurs du *pruni*; aussi dans l'abricotier, le prunier, le pêcher et le coignassier (*Rey*). — Europe. ? Amérique du Nord (2).

9. **amygdali** Guérin.

Dans l'amandier. — Avignon (*Rey*); Var, Le Luc (*Robert*); Marseille (*Puton*); Cette (*Pandellé*).

10. **Kirschi** Skal.

Sous les écorces d'orme avec *multistriatus*. — Prague.

11. **multistriatus** Marsh. — (*armatus* Comolli. — *ulmi* Redt.).

Sur les ormes (*Ulmus effusa*, *suberosa*). — Europe.

Var ? *triornatus* Eichh.
Thuringe.

12. **ensifer** Eichh.

Sur l'orme. — Assez commun à Paris (*Ch. Brisout*).

13. **carinatus** Chapuis.

Carthagène.

(1) Le *flavicornis* Gené du *Cat.* Dejean est un nom inédit attribué à tort à M. Chevrolat dans le *Cat.* Stein-Weise et synonyme de *rugulosus*, comme nous le confirme notre collègue de Paris (A. F.).

(2) Cité de l'Amérique du Nord par Austin (*Suppl. Check List. Col. N. Amer.*, 1880, 56), quoique omis par M. Le Conte dans sa Révision des Scolytides (*Rhyncophora N. Amer.*, 1876) (A. F.).

3^e GROUPE. — TOMICINI.

A. — CRYPTURGIDÆ.

Crypturgus Er.

1. **pusillus** Gyll.

Surtout sur l'*Abies excelsa*; aussi sur l'*A. pectinata*, le pin, le mélèze; rarement sur le pin maritime. — Presque toute l'Europe; Japon; Amérique du Nord. — Somme, Dury (*Delaby*); Calvados, Sallenelles, dans les chantiers! Francfort (*v. Heyden*); Vosges; Jura (*Puton*); Savoie, Haut-du-Pré près Albertville! Lyon, montagnes lyonnaises; St-Raphaël (*Rey*); Var, l'Esterel (*Ch. Brisout*); Landes, La Teste! Arcachon! Ambès! Sos (*Bauduer*); La Massane (*Pandellé*).

2. **cinereus** Herbst.

Comme le précédent, mais surtout dans le pin; souvent dans les galeries de Xylophages plus gros (*Hylurgus palliatus*, *Tomicus typographus*, *bidens*). — Presque toute l'Europe; Corse, Algérie. — Calvados, Sallenelles, dans les chantiers! Jura (*Ch. Brisout*); Savoie, Haut-du-Pré près Alberville! Mont de Marsan, Bordeaux (*Perris*); Ambès!

3. **mediterraneus** Eichh.

Sur les pins (*Pinus halepensis*, etc.). — Noirmoutier, bois de la Chaise, juin! Charente (*Champenois*); Nyons (*Ravoux*); Var, l'Esterel (*Ch. Brisout*); St-Tropez, La Seyne (*Tholin*); Hyères, St-Raphaël, Marseille (*Rey*); Béziers; Pyrénées-Orientales; Sos (*Pandellé*).

4. **dubius** Eichh.

Mœurs inconnues. — Pyrénées espagnoles.

B. — CRYPHALIDÆ.

Liparthrum Woll.

1. **mori** Aubé.

Dans les branches de mûrier (*Morus alba*). — Nice (*Puton*); St-Raphaël (*Ch. Brisout*); Fréjus; Hyères (*Rey*). — Corse.

2. **genistæ** Aubé.

Dans les branches de *Genista horrida* (Aubé), *Spartium junceum* et *Calycotome spinosa* (Rey). — Hyères (Delarouzée); Fréjus; St-Raphael (Rey). — Corse (Puton).

3. **corsicum** Eichh.

Sur le *Pinus maritima*. — Corse.

Hypoborus Er.

1. **ficus** Er.

Écorces du figuier. — Europe méditerranéenne jusqu'en Tyrol. — France, toute la région méditerranéenne; Saintes (Noualhier); Gers, Lectoure, Gimont (*Lucante*); Sos; Mugron; Bayonne (*Pandellé*); Ambès!

Cryphalus Er.

1. **picææ** Ratz.

Sur le sapin (*Abies pectinata*); plus rarement sur le pin (Rey) ou le Thuja (Puton). — Allemagne, Autriche, Turquie. — Nassau (v. Heyden); Alsace; Lorraine (*Eichhoff*); Vosges; Orléans (Puton); Grande-Chartreuse: Mont Pilat (Rey); Gard (*des Gozis*); Arcachon; Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

2. **numidicus** Eichh.

Attique (v. *Kiesenwetter*).

3. **abietis** Ratz. (*tiliæ* Thoms.).

Sur les rameaux des *Abies excelsa* et *pectinata*; aussi dans le pin avec *Tomicus 4-dens* (*Schreiner*); juin à septembre. — Angleterre; Allemagne; Suisse; Autriche. — Westphalie; Hesse; Francfort; Mayence (v. *Heyden*); Lorraine (*Eichhoff*); Bugey; Mont Pilat (Rey); Hautes-Pyrénées, Arrens, Luz, Aragnouet (*Pandellé*).

4. **asperatus** Ratz.

Écorces d'épicéa et rameaux de pin. — Allemagne. — Westphalie (*Eichhoff*).

Obs. N'est peut-être, d'après M. Eichhoff, qu'une variété de l'*abietis*.

5. **intermedius** Ferrari.

Hesse.

6. **tiliae** Panz.

Dans le tilleul (*Tilia parvifolia*); aussi sur l'*Hibiscus syriacus* (*Perris*), le charme (*Carpinus*) et l'*Althæa* (*Rey*); mai à juillet. — Europe moyenne et méridionale; Caucase. — Francfort, Weillburg (*v. Heyden*); Amiens (*Delaby*); St-Germain (*Ch. Brisout*); Bresse, Plantay; Cluny, Lyon (*Rey*); Landes (*Perris*); Sos (*Bauduer*); Hautes-Pyrénées, Aragnouet (*Pandellé*).

7. **fagi** Fabr. Ratz.

Sous les écorces et dans les brindilles de hêtre (*Fagus sylvatica*); aussi sur le tilleul (*Pandellé*); mai à juillet. — Europe du nord et du centre jusqu'en Autriche. — Francfort (*v. Heyden*); Boppard; Grande-Chartreuse (*Rey*); Vosges (*Puton*); Paris! St-Germain (*Ch. Brisout*); La Borie près Limoges (*Nouathier*); Mont-de-Marsan; Hautes-Pyrénées, Gazost, Aragnouet, Barousse (*Pandellé*).

8. **Schreineri** Eichh.

Sur les branches du tilleul; plus rarement sur le sapin (*Pandellé*); juin, juillet. — Allemagne. — Meudon (*Ch. Brisout*); Hautes-Pyrénées, Aragnouet (*Pandellé*).

9. **jalappæ** Letzn.

Dans les racines de jalap. — Insecte exotique introduit de l'Amérique du Sud.

Glyptoderes Eichh.

1. **granulatus** Ratz.

Écorces de peuplier (*Populus alba*). — Surtout en Autriche. — Pyrénées (*Puton*).

2. **asperatus** Gyll. (*binodulus* Ratz.).

Écorces du *Populus tremula*; aussi sur le saule (*Pandellé*); juin à août. — Europe centrale et méridionale. — Francfort, Weillburg (*v. Heyden*); St-Germain, Marly (*Ch. Brisout*); Calvados, Verson! Grande-Chartreuse (*Rey*); La Bastide près Limoges (*Nouathier*); Mont-de-Marsan (*Perris*); Hautes-Pyrénées, Maubourguet; Cette (*Pandellé*); Tarascon, Marseille (*Puton*).

3. **alni** Lindem.

Écorces d'*Alnus incana*. — Moscou.

Stephanodores Eichh.

1. **setosus** Eichh.

Trouvé une fois dans le Schleswig-Holstein. — Sans doute introduit et exotique (? Guadeloupe).

2. **arundinis** Eichh.

Piémont (coll. Chapuis, au Musée de Bruxelles). — Probablement introduit et exotique.

3. **Ehlersi** Eichh.

Andalousie (v. *Kiesenwetter*).

Obs. 1. Le *Stephanodores Hunpei* Ferrari, décrit de Transylvanie, est un exotique apporté avec les grains de café des Antilles et de Java.

Obs. 2. L'*Hypothenemus eruditus* Westw., trouvé en Angleterre dans la couverture d'un livre de provenance inconnue, est sans doute américain ou africain.

C. — *PITYOPHTHORIDÆ*.

Pityophthorus Eichh.

1. **Lichtensteini** Ratz.

Sous les écorces des *Pinus sylvestris*, *strobis* et *pinaster*, et dans leurs brindilles sèches avec *Carphoborus minimus*. — Europe septentrionale et moyenne jusqu'en Autriche. — Francfort (v. *Heyden*); Vosges (*Puton*); Lyon, Mont Pilat (*Rey*); Sos; Hautes-Pyrénées (*Pandellé*); Tarbes (*Ch. Brisout*).

2. **ramulorum** Perris.

Dans les brindilles du pin sylvestre ou les pousses mortes du pin maritime; aussi sur le sapin, le hêtre et le chêne (*Pandellé*); avril à décembre. — Nord, Mont Noir (*Lethierry*); Provinces rhénanes! Le Vésinet, Fontainebleau (*Ch. Brisout*); Calvados, Maltot! Monts d'Éraines! Marne, Thuisy (*Lajoie*); Montluçon (*des Gozis*); Landes (*Perris*); Pau; Hautes-Pyrénées (*Pandellé*); Lyon, montagnes lyonnaises; Hyères; St-Raphaël (*Rey*).

3. **glabratus** Eichh.

Dans les brindilles du pin. — Allemagne; Corse. — Prusse Rhénane (*Skalitzky*); Vosges, Gérardmer (*Puton*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

4. **micrographus** Gyll. (*pityographus* Ratz. — ?*excelsptus* Ratz.).

Surtout dans l'épicéa ; aussi sur le sapin et les *Pinus sylvestris* et *strobis* ; juin à septembre. — Europe du nord et du centre jusqu'en Autriche.—Nassau (*v. Heyden*) ; Vosges (*Puton*) ; Landes (*Perris*) ; Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

5. **macrographus** Eichh.

Sous l'écorce d'un tronc d'épicéa ; sur le pin (*Rey*). — Silésie. — Grande-Chartreuse, dans un chantier ! Mont Pilat ; Hyères, St-Raphaël (*Rey*).

Taphrorychus Eichh.

1. **bicolor** Herbst.

Dans le hêtre et le chêne ; parfois dans le charme et même le peuplier et le noyer ; juin à septembre. — Europe ; Caucase. — Francfort (*v. Heyden*) ; Compiègne ; St-Germain (*Ch. Brisout*) ; Fontainebleau ! Montluçon, Pionsat (*des Gozis*) ; Grande-Chartreuse ! Lyon, Morgon (*Rey*) ; Auvergne ; Ste-Baume (*Puton*) ; Limoges (*Bleuse*) ; Ambès ! Mont-de-Marsan (*Perris*) ; Pyrénées, Pau, Barrouse, Aragnouet, La Massane (*Pandellé*).

Obs. D'après M. Rey, il cause de grands dégâts au chêne dans le Lyonnais.

2. **Bulmerinequi** Kolen (*villifrons* Dufour).

Sous l'écorce du chêne, plus rarement du hêtre, du châtaignier et du lierre ; janvier à octobre. — Hongrie, Autriche, Caucase. — Paris, quai des Invalides (*Bedel*) ; Gien (*Pyot*) ; Dijon (*Puton*) ; Cluny, St-Genis-Laval (*Rey*) ; Haute-Vienne, Puymaud (*Noualhier*) ; Mont-de-Marsan (*Perris*) ; Ambès ! Pau (*Ch. Brisout*) ; Ossau, Aragnouet, Lectoure, Marcillac, Pyrénées-Orientales (*Pandellé*).

D. — TOMICIDÆ.

. **Thamnurgus** Eichh.

1. **euphorbiæ** Küst.

Dans les tiges des *Euphorbia dendroïdes* (*Küster*) et *gerardiana* (*Rey*). — Dalmatie. — Lyon ; St-Raphaël ; Collioure (*Rey*) ; Hyères ! Barcelone !

2. **varipes** Eichh.

Dans les tiges des *Euphorbia amygdaloïdes* (*Perris*) et *gerardiana* (*Rey*); avril à juin. — St-Germain (*Ch. Brisout*); Elbeuf (*Levoiturier*); Allier (*Puton*); Le Palais près Limoges (*Noualhier*); Sos (*Bauduer*); Landes (*Perris*); Bayonne (*Rey*); St-Sever, Mimizan, Pau, Tarbes, Maubourguet, Banyuls, Le Perthus (*Pandellé*).

3. **characiæ** Rosth.

Dans les tiges d'*Euphorbia characias*. — Barcelone.

4. **delphinii** Rosh.

Sur le *Delphinium consolida*. — Andalousie.

5. **Kaltenbachi** Bach.

Dans les tiges du *Teucrium scorodonia*, de l'*Origanum vulgare*, du *Lamium album* et de la *Betonica officinalis*; juin. — Allemagne tempérée et méridionale. — Provinces rhénanes, Boppard (*Bach*); Francfort (*v. Heyden*); Vosges, Remirement (*Puton*); Paris, St-Germain (*Ch. Brisout*); Allier, Brou-Vernet (*du Buysson*); Montluçon, Senlis (*des Gozis*); Morgon, Tournus (*Rey*); Limoges (*Bleuse*); Biscarosse, Mont-de-Marsan (*Perris*); Pyrénées, Maubourguet, La Massane (*Pandellé*).

6. **scrutator** Pand. (I).

(1) *Thamnurgus scrutator*.

Forme étroite et courte; élytres à peine élargies en arrière. Ponctuation et pubescence médiocres. Couleur d'un brun-roux; pattes et antennes d'un testacé clair. Chaperon raccourci au devant des yeux; carène nulle au milieu. Antennes à article basilaire de la massue réduit au tiers de l'ensemble, moins large que le suivant; sutures transversales. Intervalle coxal égal à deux fois la longueur du pilier intermédiaire. Ventre à 2^e arceau un peu plus court que les 3-4 réunis. Tibias larges, arrondis sur le bord externe, surtout les intermédiaires — ♂ ♀ à peu près pareils: troncature postérieure des élytres simple, avec la suture mise en relief par un léger sillou de chaque côté, sans carène latérale. — Long, 1,2-1,6 mill. — Hautes-Pyrénées, Sos, Aude. — Brauches mortes de chêne, de charme, de pommier; rare.

Il diffère d'*euphorbiæ*, de *varipes*, de *Kaltenbachi* par son chaperon, ses antennes, son 2^e arceau ventral, ses tibias plus larges et arrondis, la coloration plus claire de ses pattes.

Il diffère de *delphinii* par sa forme subparallèle, ses élytres à lignes de points simples, presque régulières; de *characiæ* par son pronotum arrondi au milieu, ses pattes rousses.

(L. PANDELLÉ).

Xylocleptes Ferrari.

1. **bispinus** Duft.

Dans les tiges de la clématite (*Clematis vitalba*); aussi sur le chêne (*Pandellé*); avril à août. — Europe moyenne et méridionale. — Toute la France.

Tomicus Latr.

1. **sexdentatus** Boerner.

Sur les pins (*P. sylvestris*, *maritima*, *austriaca*, *laricio*); par exception sur l'épicéa. — Europe; Tauride. Tonquin (*Motschulsky*). — Francfort (*v. Heyden*); Alsace, Haguenau, Vosges (*Mathieu*): St-Germain, Fontainebleau (*Ch. Brisout*); Marne, Trigny (*Lajoie*); Calvados (*de Germiny*); Oléron! Allier, Pionsat (*des Gozis*); Savoie, Haut-du-Pré près Albertville! Hautes-Alpes, Bayard près Gap! Lyon, montagnes du Beaujolais (*Rey*); Limoges (*Bleuse*); Bordeaux, St-Sever (*Perris*); Ambès! Bayonne, Eaux-Bonnes, Pyrénées-Orientales, Languedoc (*Pandellé*).

2. **cembrae** Heer.

Dans l'écorce du *Pinus cembra*! aussi dans le sapin (*Rey*); hautes montagnes; juillet. — Suisse, Tyrol, Russie, Caucase, Sibérie asiatique. — Mont Rosa (*Ch. Brisout*); Chamouni (*Rey*); Savoie, Charmet près Modane! Briançon! forêt des Ayes (*Mathieu*); Grande-Chartreuse (*des Gozis*).

3. **amitinus** Eichh.

Dans l'épicéa avec le *typographus*; aussi dans le pin et le mélèze (*Kellner*). — Thuringe.

4. **typographus** L.

Dans l'épicéa, le pin, le mélèze, le sapin, surtout dans les montagnes de 600 à 2.000^m d'alt. — Toute l'Europe froide ou tempérée jusqu'en Corse. — Calvados, Salienelles, dans les chantiers de bois du Nord! Vosges (*Puton*); Jura (*Mathieu*); Chamouni (*Noualhier*); Savoie, Haut-du-Pré près Albertville! Isère (*Guédel*); Grande-Chartreuse (*des Gozis*); Lyon, montagnes lyonnaises (*Rey*); Toulouse, Pyrénées-Orientales, Ossau (*Pandellé*).

5. **Judeichi** Kirsch.

Mœurs inconnues. — Ochansk dans l'Oural.

6. **infueatus** Eichh.

Mœurs inconnues. — Styrie; un seul (coll. *Eichhoff*).

7. **acuminatus** Gyll.

Sur le pin; juin à septembre. — Alsace, Saverne (*Griebeler*); Hautes-Pyrénées, Cauterets, Aragnouet (*Pandellé*).

8. **rectangulus** Eichh. (*laricis* Perris *nec* Fabr.).

Dans les pins (*P. maritima*, *laricio*, *halepensis*, le pin de Riga, etc.). — Toute l'Europe méridionale, l'Algérie, la Syrie, l'Anatolie. — Reims (*Lajoye*); Tours (*Puton*); Chinon! Oléron (*Mathieu*); Ambès! Landes (*Perris*); Sos (*Bauduer*); Pyrénées-Orientales (*Pandellé*); Cette! Aigues-Mortes! Hyères, l'Estérel (*Ch. Brisout*); La Seyne, St-Raphaël, Porquerolle (*Rey*); Nyons (*Ravoux*).

9. **proximus** Eichh. (*omissus* Eichh. *veresim*).

Écorces de pins, parfois auprès des *T. suturalis* et *laricis*, mais dans des galeries distinctes; aussi sur le saule (*Pandellé*); zones froides ou montagneuses; avril. — Toute l'Europe. — Lyon; montagnes du Beaujolais (*Rey*); Gap! Hautes-Pyrénées jusqu'à Tarbes (*Pandellé*).

10. **laricis** Fabr.

Surtout dans le pin sylvestre; parfois dans l'épicéa et le sapin; juin à septembre. Ses galeries renferment souvent le *Crypturgus pusillus*. — Europe. — Francfort (*v. Heyden*); Haguenau (*Mathieu*); St-Germain, Fontainebleau (*Ch. Brisout*); Marne, Thuisy (*Lajoye*); Le Creusot (*de Gaulle*); Chamouni (*Noualhier*); Isère (*Guédel*); Grande-Chartreuse! Rhône, L'Argentière! Lyon, Morgon, montagnes du Beaujolais (*Rey*); Ambès! Mont-de-Marsan! Bayonne (*Perris*); Pau; Ossau; Cauterets, Aragnouet; Languedoc; Pyrénées-Orientales, (*Pandellé*); Marseille! Var, La Seyne (*Tholin*).

11. **suturalis** Gyll.

Dans le pin (*P. sylvestris*) et l'épicéa, souvent dans le voisinage des *proximus* et *laricis*, mais dans des galeries séparées où se rencontre

aussi le *Crypturgus pusillus*. — Europe. — Francfort, Cronthal (*v. Heyden*); Alsace, Haguenau (*Mathieu*); Vosges (*Puton*); Jura (*Ch. Brisout*); Savoie, Haut-du-Pré près Albertville, L'Esseillon! Grande-Chartreuse; Puy-de-Dôme (*des Gozis*); Lyon, Morgon, montagnes lyonnaises (*Rey*); Landes, Pyrénées-Orientales (*Pandellé*).

12. **curvidens** Germar.

Surtout dans le sapin, rarement dans le pin et le mélèze; souvent très-nuisible; avril à août. — Allemagne, Autriche, Tyrol. — Francfort (*v. Heyden*); Forêt-Noire (*Eichhoff*); Saverne! Vosges, Jura (*Mathieu*); Besançon! Allier (*des Gozis*); Grande-Chartreuse, Mont Pilat (*Rey*); Auvergne (*Puton*); Hautes-Pyrénées, Gazost, Payole, Aragnouet, Louron (*Pandellé*).

13. **longicollis** Gyll.

Sous l'écorce des *Pinus sylvestris*, *laricio*, *nigricans* et *maritima*, souvent sur ce dernier dans le voisinage du *Xyleborus eurygraphus*. — Europe; Tauride. — Haguenau (*Mathieu*); Landes (*Perris*); Soss (*Bauduer*).

14. **chalcographus** L.

Surtout dans l'épicéa; aussi sur le pin commun, les *P. strobus* et *pumilio* et le mélèze. — Europe; Algérie. — Lille (*Lethierry*); Caen, Sallenelles, chantiers de bois du Nord! Vosges; Nancy (*Puton*); Jura (*Mathieu*); Chamouni (*Nouathier*); Grande-Chartreuse! Marennes (*Rey*); Landes (*Ch. Brisout*); Pyrénées-Orientales, Corbières; Cette (*Pandellé*).

15. **bidentatus** Herbst (*trepanatus* Noerdl.).

Surtout dans les *Pinus sylvestris* et *maritima*, parfois dans les *P. strobus*, *cembra*, *austriaca* et *pumilio*; juin à septembre. — Europe. — Francfort (*v. Heyden*); Vincennes, Meudon, St-Germain (*Ch. Brisout*); Savoie, L'Esseillon! Briançonnais (*Mathieu*); Lyon, montagnes lyonnaises, Hyères, St-Raphaël (*Rey*); Auvergne (*Puton*); Soss (*Bauduer*); Arcachon! La Teste! Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

16. **quadridens** Hartig.

Dans les brindilles de pin, parfois en masses; juin à septembre. — Allemagne, Italie, Dalmatie, Grèce. — Saverne (*Eichhoff*); Pau, Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Var ? *bistridentatus* Eichh.
Nice (*Dieck*). — Suisse (*Fisscher*).

Dryocetes Eichh.

1. **autographus** Ratz. (*villosus* Gyll. — *Victoris* Muls. Rey).

Dans l'épicéa ; aussi sur l'*Abies pectinata* et le *Pinus strobus* ; mai à août. — Europe. Amérique du Nord (*Eichhoff*). — Vosges Gérardmer (*Mathieu*) ; Savoie (*Rey*) ; Chamouni (*Noualhier*) ; Isère (*Guédet*) ; Grande-Chartreuse ! Hautes-Pyrénées, Payole, Aragnouet, Louron (*Pandellé*).

2. **alni** Georg (*Marshami* Rye).

Dans l'aulne. — Angleterre, Allemagne du Nord.

3. **villosus** Fabr. (*hysterinus* Dufour).

Dans le chêne et le châtaigner ; parfois sous les écorces de cerisier ! février à octobre. — Europe septentrionale et moyenne jusqu'en Autriche. — Francfort, Weilburg (*v. Heyden*) ; Nancy (*Mathieu*) ; Somme, Ailly-sur-Somme (*Delaby*) ; St-Germain (*Ch. Brisout*) ; Chaville ! Calvados, Bures ! Manche, St-Martin-des-Besaces ! Orne ! Mayenne, Lassay ! Allier, Brou-Vernet (*du Buysson*) ; Montluçon, Pionsat (*des Gozis*) ; Le Creusot (*de La Monnaye*) ; Bresse, Lyon, Morgon (*Rey*) ; Digne (*Puton*) ; Limoges (*Bleuse*) ; Pyrénées, Le Vernet, Aragnouet, Barousse, Argelez, Ossau (*Pandellé*) ; Landes (*Perris*) ; Sos (*Bauduer*).

4. **coryli** Perris.

Sur le noisetier (*Perris*) et le charme (*Eichhoff*) ; dans les fagots de chêne et de pommier (*Pandellé*) ; avril à octobre. — Allemagne, Autriche. — Westphalie ; Provinces rhénanes (*Eichhoff*) ; Francfort (*v. Heyden*) ; St-Germain (*Ch. Brisout*) ; Nérès (*Rey*) ; Mont-de-Marsan, St-Sever (*Perris*) ; Sos (*Bauduer*) ; Hautes-Pyrénées, Maubourguet ; Carcassonne (*Pandellé*).

5. **aceris** Lindem.

Dans une brindille d'érable (*Acer platanoides*). — Moscou.

6. **Eichhoffi** Ferrari.

Grèce. — Espèce douteuse.

E. — XYLEBORIDÆ (1).

Coccotrypes Eichh.

1. **daetyliperda** Fabr.

Dans les noyaux de dattes et de l'*Arecca catechu*. — Exotique et importé de l'Afrique et de l'Inde.

Xyleborus Eichh.

1. **dispar** Fabr.

Dans le chêne, le hêtre, le charme, l'aune, le frêne, le tilleul, le platane, l'érable, le châtaignier, les arbres fruitiers, les ceps de vigne, de grenadier, le bois de Fernambouc, et même le pin (*Schreiner*); avril à septembre. — Presque toute l'Europe; Asie-Mineure. — Wiesbaden, Francfort, Cronthal (*v. Heyden*); Vosges (*Puton*); Hagenau (*Mathieu*); Paris! St-Germain (*Ch. Brisout*); Allier (*du Buysson*); Pionsat (*des Gozis*), Albertville! Grande-Chartreuse! Lyon, Morgon, Tarare, Thizy (*Rey*); Limoges (*Bleuse*); Landes (*Perris*); Pyrénées, Ossau, Argelez, Le Vernet (*Pandellé*).

Obs. Les ♂ de ce genre sont très-rares, celui du *dispar* cependant moins que les autres.

2. **cryptographus** Ratz. (*villosus* Ratz.).

Sous les écorces du peuplier noir, mais pénétrant sans doute dans l'intérieur du bois; mai. — Allemagne, Hongrie, Autriche. — Francfort (*v. Heyden*); France (*Eichhoff*), sans indication plus spéciale (2).

3. **eurygraphus** Ratz.

Dans les pins (*P. austriaca*, *maritima*, *laricio* et sans doute aussi *sylvestris*). — Europe méridionale; Caucase. — Landes (*Perris*); Mont-de-Marsan, Arcachon (*Pandellé*); Draguignan (*Rey*).

Obs. Le ♂ de cette espèce et ceux des *dryographus* et *monographus* ont le corselet excavé et denté-saillant en avant.

(1) Tous les Xylophages des groupes précédents vivent entre l'écorce et le liber, parfois même dans l'aubier, tandis que ceux du groupe actuel et des suivants, ainsi que les *Platypus*, perforent leurs galeries dans le cœur même du bois.

(2) Je ne le connais d'aucune localité française (A. F.).

4. **Pfeili** Ratz.

Dans l'aulne et le tremble (*Populus tremula*). — Allemagne, Autriche. — Saverne! Allier. Brou-Vernet (*du Buysson*); Lyon (*Rey*); Mont-de-Marsan (*Perris*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Obs. Le ♂ est inconnu.

5. **Saxeseni** Ratz. (*Dohrni* Woll.).

Surtout dans le chêne, le hêtre, le bouleau, l'érable, l'aulne, le tilleul, le peuplier, le châtaignier, les arbres fruitiers et dans quelques conifères, comme le pin, le sapin et l'épicéa; février à août. — Europe, Japon, Amérique du Nord, Madère et Canaries. — Presque toute la France, sauf la région méditerranéenne: Francfort, Soden, Weillburg, Giessen; Somme, Marcelcave; Bellevue près Paris! St-Germain: Fontainebleau; Marne, Muiron, Taisy; Rouen; Calvados, Bures! Rennes; Allier, Brou-Vernet, Montluçon, Pionsat; Le Creusot; Lyon, Morgon, Bresse; Limoges; Landes; Sos; Pau; Lourdes; Tarbes, Argelez, Barousse; Marciac; La Massane.

6. **angustatus** Eichh.

Mœurs inconnues. — Volhyuie.

7. **dryographus** Ratz.

Dans le chêne et le châtaignier; mai à octobre. — Europe moyenne jusqu'en Autriche. — Francfort (*v. Heyden*); Vosges (*Puton*); Nancy (*Mathieu*); Paris! St-Germain (*Ch. Brisout*); Reims! Montluçon, Pionsat (*des Gozis*); Cluny, Lyon, Morgon, Bresse, Nérès (*Rey*); Limoges (*Blense*); Marseille; Landes (*Perris*); Ambès! Sos (*Bauduer*); Pau! Pyrénées, Argelez, Vielle, Marciac, La Massane (*Pandellé*).

8. **monographus** Fabr.

Dans le chêne et le châtaignier; parfois dans le pin (*Ravoux*); avril à décembre. — Europe. — Giessen, Weillburg, Francfort (*v. Heyden*); Vosges (*Puton*); Nancy (*Mathieu*); Paris! St-Germain (*Ch. Brisout*); Allier (*du Buysson*); Montluçon (*des Gozis*); Cluny, Bugey, Lyon, Morgon, Nérès, Hyères, St-Raphaël (*Rey*); Nyons (*Ravoux*); Limoges (*Noualhier*); Sos (*Bauduer*); Landes, Ambès! Pyrénées, Pau, Ossau, Argelez, Marciac, La Massane (*Pandellé*); Toulouse (*Marquet*).

9. **subdepressus** Rey (1).

(1) *Ayleborus subdepressus*

Suballongé, subeylindrique, subdéprimé en dessus, fortement sétosellé, d'un roux peu brillant avec les antennes et les pieds plus pâles. Tête fortement infléchie, finement

F. — XYLTERID.E.

Trypodendron Steph.

1. **domesticum** L. (*limbatum* Dufour).

Principalement sur le hêtre; aussi dans les branches et le tronc du chêne, dans le bouleau, l'aulne et l'érable; juillet, août. —

alutacée et éparsément ponctuée. Prothorax largement arrondi et prolongé en avant au-dessus de la tête en forme de capuchon, peu convexe et finement granulé sur sa partie antérieure, subdéprimé et presque lisse en arrière. Élytres oblongues, subdéprimées à la suture, très-obsoletement et subsérielement ponctuées, sillonnées-impressionnées et bisérielement tuberculées en arrière à leur partie déclive. Tibias élargis, comprimés, arrondis et finement denticulés à leur côté externe. — Long., 1 3/4 mill.; larg., 3/4 mill.

Corps suballongé, subcylindrique, subparallèle, subdéprimé en dessus, fortement sétosellé, d'un roux peu brillant. Tête fortement infléchie, moins large que le prothorax, fortement engagée dans celui-ci; distinctement pilosellée, finement alutacée; éparsément, assez grossièrement mais légèrement ponctuée; d'un roux plus ou moins foncé et peu brillant, à milieu parfois un peu rembruni. Front subconvexe supérieurement où il offre une carène obsolete, à peine apparente. Epistome cilié en avant de longs poils fins et pâles, voilant les mandibules. Celles-ci solides, noires. Parties inférieures de la bouche pâles, en partie voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax. Antennes courtes, testacées, à 1^{er} article épaissi, subelliptique; massue comprimée, brièvement ovale, finement ciliée au sommet. Prothorax un peu plus long que large, subparallèle sur les côtés, subarcuément rétréci tout à fait en arrière où il est à peine moins large que les élytres, avec les angles postérieurs effacés; largement arrondi en avant où il est sensiblement prolongé au-dessus de la tête en forme de capuchon; peu convexe et rugueusement granulé dans son tiers antérieur au moins, subdéprimé et presque lisse sur le reste; fortement et assez densément sétosellé, avec les soies assez obscures, celles des côtés bien plus longues; entièrement d'un roux peu brillant. Écusson très-petit, peu distinct. Élytres oblongues, subparallèles, subdéprimées sur leur région suturale, déprimées et déclives à leur extrémité et arrondies au sommet; très-obsoletement ponctuées-striées, avec la rangée suturale parfois plus marquée; longitudinalement sillonnées-impressionnées à leur partie déclive qui offre deux séries de 3 ou 4 petits tubercules: l'une le long de la suture, l'autre sur la limite extérieure du sillon; d'un roux peu brillant; hérissées de soies assez obscures, redressées et assez serrées, médiocres sur le disque, bien plus longues et inégales au sommet et surtout sur les côtés. Dessous du corps d'un roux testacé. Métasternum convexe, obsoletement pointillé, avec une ligne médiane lisse, ainsi que les côtés de sa partie postérieure. Ventre à 1^{er} arceau rugueusement ponctué et tomenteux; les suivants courts, à peine pointillés, brillants; le dernier impressionné sur son milieu. Pieds légèrement pubescents, testacés. Cuisses comprimées, subelliptiques. Tibias comprimés et fortement dilatés à leur extrémité, terminés à leur côté interne par un éperon bien distinct, arrondis et finement denticulés sur leur tranche externe. Tarses courts, très-grêles, plus pâles.

J'ai pris cette espèce au printemps, aux environs de Lyon, grim pant contre un mur, dans un chemin, non loin de la ville.

Obs. Elle est plus petite, moins allongée et moins cylindrique que *Ayleborus Saxcensi* Ratz, et surtout plus déprimée sur la partie postérieure du prothorax et la région suturale des élytres. Les soies qui recouvrent le corps sont obscures au lieu d'être pâles, et celles des côtés sont plus longues. Sa tête eucapuchonnée et la forme du prothorax la rapprocheraient des premières espèces et feraient supposer que le ♂ que je n'ai pas vu aurait, comme *eurygraphus* et *monographus*, le pronotum excavé et denté en avant (Cl. REX).

Presque toute l'Europe. — Francfort (v. *Heyden*); Vosges (*Puton*); Paris, St-Germain (*Ch. Brisout*); Grande-Chartreuse (*des Gozis*); Lyon (*Rey*); Pyrénées, Gazost, Aragnonet, Barousse, Eaux-Bonnes (*Pandellé*).

2. **quercus** Eichh. (? *signatum* Fabr. — ? *limbatum* Payk.).

Dans le chêne, l'érable, le sycomore, le hêtre, le bouleau, le tilleul, jamais dans les conifères. — Allemagne, Autriche, Caucase. — Haguenau (*Mathieu*); Vosges (*Puton*); Compiègne (*Ch. Brisout*).

3. **lineatum** Oliv. (*bivittatum* Kirby. Mann. — *rufitarse* Kirby. — *cavifrons* Mann.).

Spécial aux conifères : surtout dans le sapin ; aussi dans le *Pinus sylvestris*, l'*Abies excelsa*, le *Larix europæa*; avril à septembre. — Europe, Amérique du Nord. — Francfort, Giessen, Dillenburg (v. *Heyden*); Alsace (*Mathieu*); Vosges (*Puton*); Nogent-sur-Marne, dans un chantier! Allier, Pionsat (*des Gozis*); Chamouni (*Noualhier*); Grande-Chartreuse! Isère (*Guédel*); Mont Pilat (*Rey*); Hautes-Pyrénées jusqu'à Tarbes; Eaux-Bonnes; Pyrénées-Orientales (*Pandellé*).

Obs. L'*Apate serrata* Panz. (*Ent. German.*, 1795, 288), rapporté à ce genre par le Catalogue de Munich, n'est peut-être pas même un Scolytide.

2° TRIBU. — PLATYPODA.

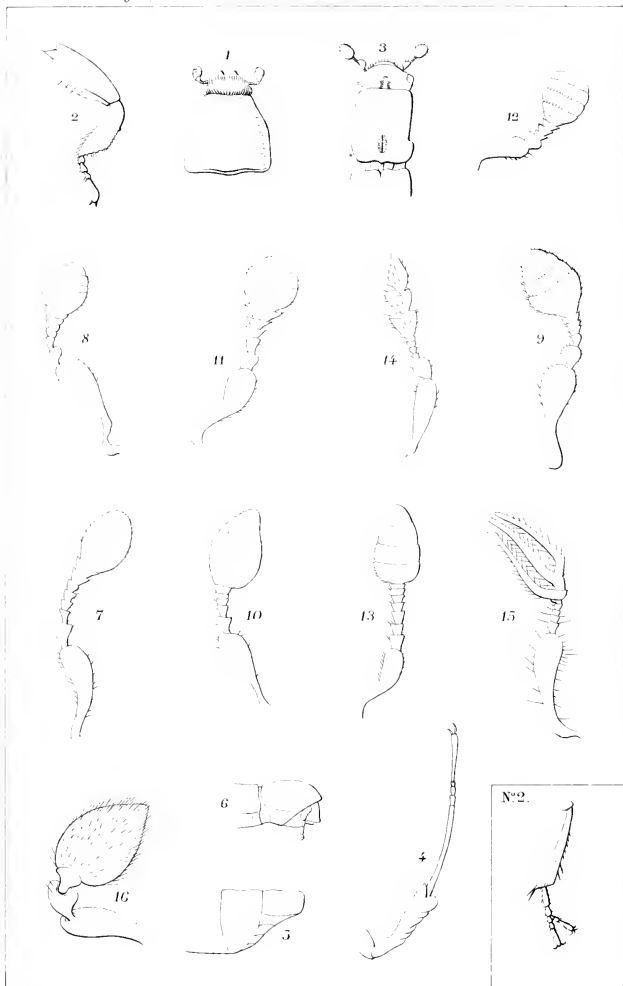
Platypus Herbst.

1. **cyllindrus** Fabr.

Dans le chêne; avril à octobre. — Europe, Asie, Amérique. — Francfort, Soden, Weilburg, Wiesbaden (v. *Heyden*); Haguenau, Nancy (*Mathieu*); Vosges (*Puton*); Mayenne, Lassay! Rennes (*Bleuse*); Allier, Brou-Vernet (*du Buysson*); Pionsat (*des Gozis*); Lyon, Morgon, Nérès, St-Raphaël (*Rey*); Nyons (*Ravoux*); Limoges! Landes (*Perris*); Ambès! Pyrénées, Ossau, Canterets, Argelez (*Pandellé*).

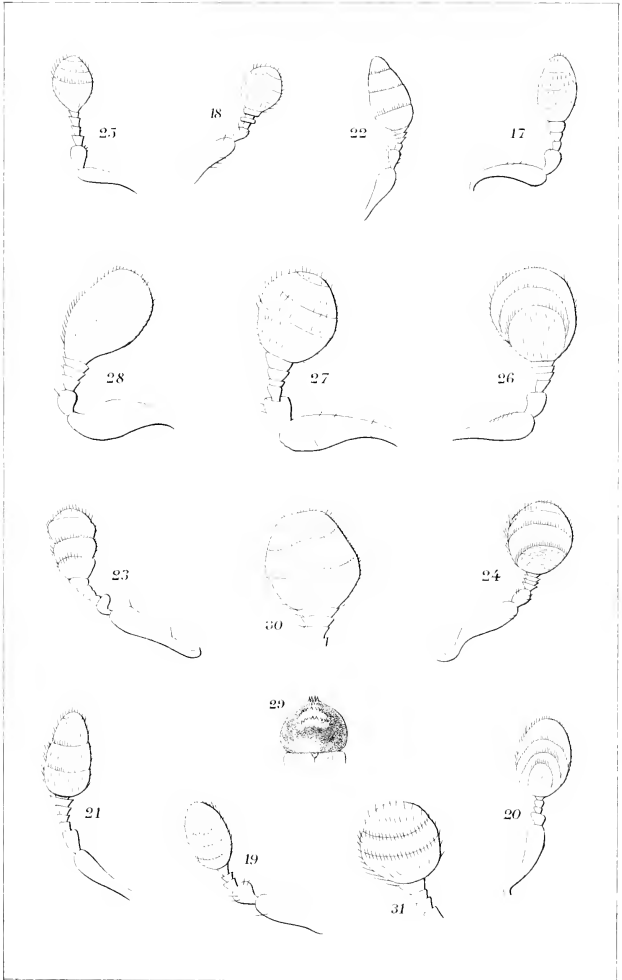
2. **oxyurus** Dufour.

Mœurs inconnues. — Pyrénées, Eaux-Bonnes! Canterets (*de Bonvouloir*).



J. Ramon, Gien

Xylophages d'Europe



J. Ramon. Grav.

Xylophages d'Europe.

EXPLICATION DES PLANCHES II ET III.

-
- Fig. 1. Tête et corselet de *Scolytus*.
— 2. Patte intermédiaire du *Cryphalus fagi*.
— 3. Tête et corselet du *Platypus oxyurus* ♂.
— 4. Tibia et tarse antérieur du *Platypus cylindrus*.
— 5. Abdomen du *Scolytus pruni*.
— 6. Tête et corselet de *Tomicini*.
— 7. Antenne de l'*Hylastes ater*.
— 8. — de l'*Hylurgus ligniperda*.
— 9. — du *Myelophilus piniperda*.
— 10. — du *Polygraphus polygraphus*.
— 11. — du *Dendroctonus micans*.
— 12. — du *Carphoborus minimus*.
— 13. — de l'*Hylesinus fraxini*.
— 14. — du *Phlæophthorus spartii*.
— 15. — du *Phlæotribus oleæ*.
— 16. — du *Crypturgus cinereus*.
— 17. — de *Liparthrum*.
— 18. — de l'*Hypoborus ficus*.
— 19. — du *Cryphalus abietis*.
— 20. — du *Cryphalus (Ernoporus) fagi*.
— 21. — du *Glyptoderes granulatus*.
— 22. — — *binodulus*.
— 23. — du *Pityophthorus Lichtensteini*.
— 24. — du *Taphrorychus bicolor*.
— 25. — du *Thamnurgus Kaltenbachi*.
— 26. — du *Xylocleptes bispinus*.
— 27. — du *Tomicus laricis*.
— 28. — du *Trypodendron lineatum*.
— 29. Corselet du *Cryphalus tiliæ*.
— 30. Partie de l'antenne du *Tomicus suturalis*.
— 31. — — — *proximus*.
-

Planche II, n° 2. — Jambe et tarse postérieur anormal du *Philonthus ventralis*.

DESCRIPTION DE TROIS SCOLYTIDES D'ALGÉRIE

Par Ca. BRISOUT DE BARNEVILLE.

1. *Hylastes batnensis*.

Allongé, cylindrique, noir peu brillant, très-subtilement pubescent, sauf la partie postérieure des élytres qui est sensiblement squamuleuse; antennes et tarsi ferrugineux: rostre caréné; tête large; prothorax à peine plus long que large, à ponctuation serrée et forte, subcaréné au milieu. Élytres allongées, parallèles, striées-ponctuées; intervalles subconvexes, à granulations rugueuses.—Long., 4-5 mill.

Forêt de Batna (*Ch.-H. Martin*).

Cette espèce est intermédiaire entre l'*ater* et le *cunicularius*; elle se distingue du premier par sa forme générale plus robuste, son prothorax plus court, moins parallèle, à ponctuation plus forte, ses élytres moins arrondies à leur extrémité, à granulations plus fortes et plus serrées, ce qui lui donne un aspect plus mat, enfin par son rostre plus large; elle s'éloigne du *cunicularius* par son prothorax un peu plus long, ses élytres bien plus allongées, parallèles, plus obtusément arrondies à leur extrémité, avec leurs épaules plus rectangulaires.

2. *Phleosinus cedri*.

Oblong, d'un marron plus ou moins clair, pubescent de cendré. Tête à ponctuation assez serrée, avec un petit espace lisse en avant, légèrement déprimée ♂, convexe ♀. Antennes brunâtres, comme chez le *thuyæ*, mais avec la massue plus courte. Prothorax beaucoup plus large que long, fortement rétréci en avant, un peu étranglé derrière le bord antérieur; angles postérieurs obtusément arrondis, bord postérieur distinctement bisinué; surface convexe d'une ponctuation fine, assez serrée, et d'une pubescence grise pas très-courte et peu serrée. Élytres subovales, pas plus larges que le prothorax à sa base, arrondies à leur extrémité, avec leur bord antérieur fortement relevé et crénelé; distinctement ponctuées-striées, les deux premières stries disparaissant en arrière dans un large sillon densément ponctué ♂, sillon moins profond ♀; intervalles légèrement convexes, avec une granulation fine et peu serrée; la suture et le 3^e intervalle sont relevés en arrière en carènes surmontées de

3 à 4 tubercules aigus et écartés ♂; la suture et le 3^e intervalle sont seulement convexes avec une série de petits granules ♀; surface couverte d'une pubescence très-courte et éparse avec des soies dressées jaunâtres, assez longues, sérialement disposées dans les intervalles. — Long., 1 1/2-2 mill.

Forêt de Batna (*Ch.-H. Martin*). M. Bedel a capturé cet insecte en battant des branches de cèdre.

Cette espèce vient se placer près du *thuyæ*; elle s'en distingue par son prothorax plus court, moins fortement et moins densément ponctué, par ses élytres plus brillantes, moins densément granuleuses, à suture relevée en arrière, par ses deux premières stries disparaissant postérieurement, par ses carènes ♂ à tubercules moins nombreux et plus écartés et par sa tête sans carène ♂.

3. *Scolytus numidicus*.

Noir brillant; antennes et tarsi testacés; pieds d'un rouge ferrugineux; élytres d'un marron obscur ou ferrugineux. Tête densément strigieuse, déprimée et densément revêtue de longs poils jaunes dressés ♂, convexe avec des poils plus courts et plus clairsemés ♀. Prothorax à peine plus large que long, convexe, un peu rétréci tout à fait en avant, légèrement étranglé derrière le bord antérieur; angles postérieurs obtus; couvert d'une ponctuation assez dense en avant et sur les côtés, plus éparse et plus fine sur le reste de la surface. On remarque de plus sur les côtés de longs poils gris dressés; les bords antérieur et postérieur sont souvent d'un brun ferrugineux plus ou moins clair. Élytres de la largeur du prothorax, un peu plus longues que lui, un peu rétrécies vers leur extrémité qui est obtusément arrondie, fortement déprimées dans la région scutellaire; surface légèrement ruguleuse, avec des séries de points rapprochés et des soies jaunes, assez longues, dressées, sérialement disposées sur les intervalles; côtés latéraux distinctement crénelés. Dessous du corps à ponctuation assez dense; dernier segment abdominal excavé, fortement ♀, plus légèrement ♂. 2^e segment abdominal armé au milieu de son bord postérieur d'un petit tubercule saillant, ferrugineux ♂. — Long., 3-3 1/2 mill.

Forêt de Batna (*Ch.-H. Martin*).

Cette espèce ne peut être comparée qu'aux petits exemplaires du *pruni*; elle s'en distingue par son prothorax moins fortement rétréci en avant, à ponctuation plus serrée et plus forte, par ses élytres non distinctement striées, moins obtuses à leur extrémité et par le tubercule abdominal du ♂.

L'ENTOMOLOGIE AGRAIRE ET LE PHYLLOXERA

Par JULES LICHTENSTEIN.

Quand, après quinze ans de dures épreuves, le vigneron des pays attaqués par le Phylloxera voit luire enfin un petit coin bleu dans l'horizon si sombre de l'avenir de la viticulture française, il est doux pour un entomologiste, de penser que c'est à notre aimable science, et principalement aux observations dirigées sur les mœurs et la biologie de l'insecte, au point de vue pratique, que notre beau pays de France devra son salut.

Je m'abstiendrai de citer des noms, car ce qui s'est fait n'est pas l'œuvre d'un seul; chacun du plus petit au plus grand a apporté sa pierre à l'édifice commun. Je ne vais donc que raconter ce qui s'est passé depuis la découverte de l'insecte en 1868 jusqu'à cette année 1883 où nous voyons pour la première fois (ici, à Montpellier), se présenter une récolte appréciable de nos meilleurs raisins, greffés sur racine résistante.

Nous savons tous que c'est un petit Homoptère de provenance américaine, observé pour la première fois en 1868, qui causa la maladie et puis la mort des vignobles plantés en vignes soit de l'espèce *Vitis vinifera*, soit de la *Vigne asiatique*, dont les variétés sont cultivées dans toute l'Europe.

Je ne crois pas bien nécessaire de revenir aujourd'hui sur les caractères scientifiques de l'insecte qui nous occupe. Le genre *Phylloxera*, quoique tout récent puisqu'il date de 1834 seulement, est un de ceux qui ont été le mieux étudiés, et les sept espèces qui le composent offrent en dehors de leurs caractères plastiques les différences les plus curieuses dans le cycle évolutif de leur existence.

Se pliant aux diverses exigences du climat nouveau et du végétal asiatique qui lui était offert, à l'exclusion des cépages américains: *Vitis labrusca*, *Vitis œstivalis*, *Vitis riparia*, etc., sur lesquels il était habitué à vivre, le *Phylloxera vastatrix* modifiait en Europe toutes ses habitudes. Au lieu d'accomplir son évolution normale annuelle à demi aérienne dans des galles et à demi souterraine sur les racines, se terminant par un œuf qui passait l'hiver, nous le voyons rester radicolé en permanence durant de longues années, peut-être indéfiniment, sans laisser de repos au vignoble jusqu'à son entier anéantissement.

Mais le fait seul que le puceron était américain, qu'il vivait partout en Amérique sur la vigne et que la vigne ne périssait pas, faisait dire bientôt à plusieurs observateurs : « S'il y a encore des vignes en Amérique, c'est que le *Phylloxera* ne tue pas les espèces du Nouveau-Monde comme il tue les européennes. »

C'était tellement clair et simple que cette vérité de M. de La Palisse mit plus de dix ans à faire son chemin, et que pendant tout ce temps-là les corps les plus savants proscrivirent la vigne américaine et démasquèrent contre notre microscopique ennemi toutes les batteries de la chimie et de la physique.

Sauf quelques rares exceptions, les entomologistes sérieux haussèrent les épaules devant cette lutte insensée de l'homme contre l'insecte.

Nous savons tous que si la destruction des insectes même beaucoup plus gros et plus aisés à atteindre que le *Phylloxera* était possible à l'homme, nous n'aurions plus depuis longtemps ni mouches, ni cousins, ni puces, ni punaises, ni sauterelles, etc., etc.

Tout ce que l'homme peut faire c'est de lutter sur un petit espace donné contre ses ennemis, clore ses habitations, s'y entourer de moustiquaires, saupoudrer ses meubles de poudre de pyrèthre, etc.

Ou bien encore, quand ces petits ennemis s'attaquent à nos récoltes, remplacer une culture par une autre, faire succéder aux céréales par exemple, détruites par les *Cephus*, les *Chlorops*, les *Cecidomyies*, les plantes fourragères que les descendants des insectes des blés n'attaqueront pas et vice-versâ.

Dans nos jardins, dans nos promenades, si nous voyons tant d'arbres exotiques, c'est que nos ormeaux, nos peupliers, nos frênes ont chez nous leurs insectes destructeurs qui n'attaqueront pas le platane par exemple, ni l'ailante et le marronnier qui ne sont pas du pays.

C'est donc par son intelligence et sa prévoyance que l'homme peut se défendre ; ce n'est jamais par une action directe. Il est évident qu'on peut écraser un moucheron ou une puce, qu'on peut aussi asphyxier quelques mille *Phylloxeras* avec du sulfure de carbone ; mais, pour quiconque a pu observer, même superficiellement, la force reproductive des insectes, il est de toute évidence qu'une destruction *complète* d'un insecte quelconque est un problème, comme je le disais déjà en 1876 au Congrès international de Lausanne, aussi difficile à résoudre que celui de la quadrature du cercle.

Donc il faut tourner la difficulté, et, je le répète, le premier moyen à proposer était certainement celui de planter une espèce de vigne résistante au *Phylloxera*.

La question de la résistance était prouvée par le fait lui-même ; mais ce qui la rendit encore plus certaine ce fut l'observation physio-

logique de la structure des racines de la vigne américaine qui expliqua aux plus incrédules pourquoi cette racine américaine résistait.

Après avoir trouvé la racine résistante, le plus difficile n'était pas encore fait, il fallait trouver par tâtonnements quelle était la variété américaine la plus apte à se naturaliser sur le terrain si varié du vignoble français, quelle était celle qui donnerait un fruit acceptable et du vin égal au vin français.

Ici le rôle de l'entomologiste cède le pas au botaniste et à l'agriculteur et la question est devenue un peu plus générale.

Les produits des vignes américaines sont évidemment bien inférieurs, sauf quelques très-rares exceptions, à ceux des diverses variétés de la *Vitis vinifera*, et même les raisins des vignes américaines les plus rustiques, *riparia*, *rupestris*, *solonis*, etc., sont tout à fait immangeables.

Mais l'industrie du vigneron tourne facilement cette difficulté. La greffe de toutes nos espèces de raisins français s'effectue très-facilement sur la souche américaine, et en plantant une bouture américaine une année, on peut déjà, l'année suivante, la greffer, et à la troisième année avoir des raisins identiques à ceux que le greffon français aurait donnés sur son pied naturel.

Pour cette opération si simple chaque pays fera bien de conserver les variétés de *Vitis vinifera* éprouvées déjà et connues chez lui comme s'adaptant le mieux au sol et au climat.

Effectivement toute la qualité du vin réside dans le bourgeon et dans les propriétés du terrain auquel ce bourgeon emprunte les sucres dont il se nourrit.

La nature du tube aspirateur, qui est la racine, importe peu en elle-même et ne peut modifier en rien la qualité du fruit obtenu sur la greffe.

Mais pour les vignes américaines dont on voudrait avoir du produit direct il y a évidemment un choix à faire selon les pays.

Ainsi dans l'ouest de la France, il est très-probable qu'on ne devrait pas planter la variété américaine qui vient le mieux dans le midi : le *Jaquez*.

En effet ce plant est très-sujet à une maladie cryptogamique qui s'appelle l'*anthracnose* et qui se développe dans les climats humides. A Montpellier, où il est évident que l'humidité n'est pas à redouter, le *Jaquez* donne de très-belles récoltes; mais à Bordeaux par exemple, il ne réussit pas, et il est très-probable qu'à Nantes il ne réussirait pas non plus.

En plants à raisin rouge celui qui mériterait d'être essayé dans l'ouest serait l'*Othello*, très-fructifère et très-bon, en outre bien plus rebelle à l'*anthracnose* que le *Jaquez*.

Mais comme plant évidemment appelé à rendre les plus grands services dans la Loire-Inférieure, les Charentes, etc., je citerai le cépage à raisin blanc le *Triumph*, qui donne de superbes fruits à gros grain, est très-productif et très-hâtif et me paraît destiné à remplacer la *Folle blanche*.

Mais je m'arrête ici ; car aussi bien je m'aperçois que je sors de mon terrain d'entomologiste, et je reviens au Phylloxera pour dissuader tous les vigneron et tous les propriétaires qui veulent laisser à leurs enfants un héritage, de dépenser quoi que ce soit en insecticides, et pour leur conseiller au contraire de renoncer à la lutte contre l'insecte, d'arracher leurs souches françaises et de planter de l'américain.

Le sacrifice est dur, je le reconnais ; mais le succès de la replantation est à peu près certain.

S'ils en doutaient, qu'ils viennent nous voir dans le Midi, à présent que l'élan est donné et qu'il y a la foi qui transporte les montagnes ; c'est par vingt mille hectares chaque année que nous allons reconstruire nos vignobles perdus.

Et nos vignes greffées sont splendides. Il y a bien par ci par là l'*Allise*, la *Pyrale*, le *Gribouri*, la *Noctuelle* (*Agrotis*) : mais ceux-là prélèvent leur petit tribut et nous laissent encore un beau revenu. Ce n'est pas comme le Phylloxera qui tue tout le vignoble et dont la vigne américaine seule nous sauvera (1).

RECTIFICATION.

M. Fairmaire (*Ann. Ent. Fr.*, 1883, *Bull.*, p. 77), vient de changer en *Scaritoderus* le nom d'*Anomoderus* donné par de Chaudoir (1879) à un Scaritide de la Nouvelle-Calédonie, ce dernier nom existant déjà depuis 1871 dans les Ceraurbycides. Notre excellent collègue n'a pas remarqué que, pour le même motif, j'avais déjà proposé dans cette *Revue* (1882, p. 229), le nom d'*Anomophenus*.

A. FAUVEL.

(1) D'après la plus récente statistique (5 avril 1883), le Phylloxera exerce actuellement ses ravages dans 52 départements, et il n'existe plus que 1,995,290 hectares de vignes, vouées à une destruction plus ou moins complète et prochaine, sur 2,415,986 en plein rapport avant l'invasion de l'insecte. Ainsi, 763,799 hectares de vignes ont entièrement disparu. A 2,000 fr. seulement par hectare, chiffre très-inférieur à la valeur moyenne, c'est déjà une perte pour la France de 1,527,598,000 francs.

Quant aux moyens de résistance employés (submersion, sulfure de carbone et sulfo-carbonates), ils n'ont donné encore que de faibles résultats. En effet, 32,697 hectares seulement ont été traités avec un succès plus ou moins complet dans 50 départements, et des cépages américains n'ont été plantés que dans 22. (Note du Réd.).

BIBLIOGRAPHIE.

Catalogue of British Coleoptera by Rev. W. W. Fowler et A. Matthews. London. West. 1883. In-8°. 47 pages.

Voici un nouveau catalogue des Coléoptères du Royaume-Uni, après ceux de Crotch et du D^r Sharp. C'est le cinquième qui paraît depuis peu d'années, témoignant d'un goût inné chez les entomologistes anglais de se restreindre à leur faune insulaire et rajeunissant leur vieux renom de « *penitus toto divisos orbe Britannos.* »

Le petit handbook des Rev. Fowler et Matthews est rédigé en général d'après la classification des D^{rs} Le Conte et Horn, et bien qu'un arrangement linéaire soit forcément imparfait, il semble que le système proposé par les savants yankees réalise un progrès en plusieurs points. Après les Hydrocanthares et Palpicornes viennent les Leptinides, Silphides, Scydmanides, Pselaphides et Staphylinides (d'où les *Micropeplus* sont exclus), puis les Trichopterygides, Corylophides et Clavicornes (renfermant les Coccinellides, Endomychides et Erotylides). Les Bruchides font suite aux Chrysomelides. Enfin les Hétéromères et les Rhyncophores terminent la série. On voit que ce système diffère assez de celui en vigueur sur le continent.

Quant à la nomenclature spécifique, les auteurs ont adopté celle des catalogues Crotch et Sharp, sauf quelques rectifications.

Ajoutons que l'ouvrage est imprimé avec beaucoup de clarté et un certain luxe et qu'un tirage spécial en a été fait pour servir d'étiquettes de collection, ce qui n'empêche pas l'éditeur de le vendre un prix minime (1 fr. 25 le catalogue et 2 fr. 50 le catalogue-étiquettes). Dans des conditions analogues nous pouvons publier chez nous un catalogue des Coléoptères gallo-rhénans, et c'est une tâche à laquelle notre Société ne faillira pas, nous l'espérons, dans un bref délai.

A. FAUVEL.

NOUVELLES.

La 2^e session de notre *Société* a eu lieu du 3 au 17 juin, dans la Loire-Inférieure et la Vendée, et n'a pas eu des résultats moins fructueux que celle de l'an dernier. Après deux chasses au lac de Grandlieu, nous avons exploré les environs de Pornic et de Bourgneuf, puis les riches localités de l'île de Noirmoutier où nous avons passé une semaine.

Nous rendrons prochainement compte de cette session.

VINGT ANS APRÈS,

HISTOIRE DU MACHÆRITES NORMAND

Par ALBERT FAUVEL.

Tout à la fin du mois d'avril 1863, une petite troupe d'étudiants — en droit, en littérature et en entomologie, — ayant bon pied, bon œil et bonne ardeur, arrivait, sac au dos et filet en main, aux jolies collines qui s'élèvent orientées vers le sud entre Coulibœuf et Falaise, parallèlement au cours de l'Ante, collines que nos ancêtres des plaines de Caen ont baptisées par opposition du nom pompeux de Monts d'Éraines. En réalité les monts ne sont rien que deux monticules jumeaux, d'une demi-liene de long, divisés par un vallon en éventail, et dont la hauteur (152 mètres) ne dépasse pas celle de ces croupes arrondies en amphithéâtre qui se succèdent entre Évreux et Boisset, dans le département de l'Eure, ou sur certains points des rives de la Seine inférieure.

C'est le même terrain chaud et calcaire (1), aussi le même aspect de sol, ici dénudé et pierreux, là couvert de bosquets de pins ou de fourrés plus ou moins épais de genévriers. Mais à Eraines, le genévrier domine, seul conifère spontané de nos régions, et nulle part en Basse-Normandie il n'a de plus belle station et ne s'élève en arbres aussi anciens et vigoureux.

Notre petite partie (comme disent les Jersiais) se composait de six amis enthousiastes de l'entomologie, dispersés aujourd'hui par la mort ou les destins de ce monde: René de Mathan, le parrain de la *Lithocharis aveyronensis*, bien oublié de ses premières amours; son frère Marc, le voyageur de l'Amazone; René de Brébisson, un voisin de Falaise, fils du botaniste normand et petit-fils de l'entomologiste ami de Latreille et de Dejean; Paul de Germiny, l'auteur de la *Nebria larioleii*; mon frère Octave, qui venait de découvrir sur nos plages l'*Arena Octavii*, et le rédacteur de la présente, le seul qui reste au pays des camarades de ce bon temps.

Déjà tous ensemble en plein été nous avons parcouru les fameux monts, mais trois et quatre années auparavant, alors que les papillons étaient nos victimes de préférence. Exceptés quelques Coléoptères de grande ou moyenne taille que de Brébisson signalait dans son *Catalogue*, comme la *Cymindis axillaris*, le *Licinus depressus*, les

(1) Les Monts d'Éraines appartiennent à la grande oolithe inférieure (jurassique).

Masoreus et *Brosicus*, le *Sisyphus Schæfferi*, et autres cuirassés de bonne sorte spéciaux à la localité, comme la jolie *Coptocephala unifasciata*, nous laissons volontiers les flacons à moitié vides pour remplir les boîtes de raretés également spéciales, telles que *Zygena Minos* et surtout la gentille *fausta*, qui butine au soleil sur les fleurs de la *Coronilla minima* et des scabienses.

C'est dire que nous avions négligé absolument la chasse aux myrmécophiles, inopportune d'ailleurs à une époque aussi avancée que juillet et août. Cette fois, nous venions uniquement en coléoptéristes, la saison des Lépidoptères n'étant pas encore ouverte, et les hôtes des fourmis devaient avoir les honneurs de la journée.

Les espèces de Formicides qui vivent en colonies sous les pierres des Monts d'Éraines sont très-nombreuses, de beaucoup plus qu'en aucun autre lieu du Calvados, et quelque jour nous en donnerons la liste intéressante. En outre, à part l'*Homœusa acuminata* assez répandue dans nos plaines, et les espèces communes partout dans le bassin de la Seine au milieu des grosses taupinées de la *Formica rufa*, nous avons toujours exploré en vain les retraites des fourmis lapidicoles, et l'on se faisait fête de découvrir sur les monts quelque nouveauté au moins pour la région; car nous étions normands jusqu'au bout des ongles, et les nôtres avaient d'ailleurs de quoi s'exercer sur les milliers de pierres grosses et petites qui nous attendaient.

Ceux-là qui sédentaires dans les froides et humides zones de l'ouest ou du nord de la France, entrent un beau jour de chasse dans le pays de leurs rêves et du soleil, les Alpes, les Pyrénées, la Provence ou seulement quelque oasis célèbre par sa faune exceptionnelle, Fontainebleau par exemple, savent quelles joies accompagnent leurs premiers coups de filet ou de parasol, leurs premiers pas sur les rives sablonneuses ou dans les forêts. Eh bien! nos monts d'Éraines c'était et c'est toujours l'oasis bas-normande; on n'y venait jamais sans trouver du nouveau; à priori nous avions donc justification de nos émotions et espérances.

La journée se chargea de les réaliser: un ciel sans nuages après d'assez fortes pluies infiltrant le sol, avait fait remonter de leurs galeries souterraines les fourmis, leurs nymphes et leurs commensaux à élytres jusque sous la face des pierres attiédies par les rayons du soleil d'avril. Nous ignorions alors cette particularité que la chasse des espèces hypogées n'est fructueuse qu'après des pluies pénétrantes; le hasard plus habile se chargeait de nous amener au bon moment.

Une bande comme la nôtre, tombant sur un étroit espace comme les monts, eut bientôt retourné plusieurs milliers de pierres, presque toutes les meilleures; mais imprévoyante de l'avenir ou plutôt inconsciente de cet autre axiome entomologique que les pierres relevées doivent soigneusement être remises en place, nous les laissâmes sans

plus de souci là où elles tombaient en dehors de leur case naturelle, et mal nous en prit pour les explorations suivantes de l'année : par notre faute, les fourmis avaient délogé avec leur garnison sans trouver le temps de se refaire un domicile ; les larves de Coléoptères restées sans abri avaient dû périr par la chaleur ou la pluie ; nous ne primes presque plus rien de nos bonnes bêtes sous les pauvres cailloux restants.

Au moins la première visite aux myrmécophiles, les seuls dont je veuille m'occuper ici, dépassait l'attente générale. Quatre espèces nouvelles pour le Calvados, — un rare succès d'entomologistes, — reposaient le soir asphyxiées dans la sciure, et parmi elles deux s'y pressaient en nombre : la belle *Lomechusa strumosa* à démarche d'échassier et la *Dinarda dentata* à tournure de limule ; la première, malgré ses allures agiles et ses résistances belliqueuses, s'était vu extraire des nids de la *Formica sanguinea* ; la seconde, moins rapide et plus pacifique, avait dû fausser compagnie à la même *Formica* et à une de ses congénères, la *fusca*, perdant ainsi double domicile ou râtelier ouverts à sa guise. C'étaient là de bonnes pièces de collection et d'échange pour des jeunes dans le métier insectologique, et nous n'en laissâmes guère échapper, chacun coupant rapidement avec la lame de son couteau la retraite par où nos bêtes mises subitement au grand jour cherchaient à se dérober : procédé que nous tenions de Léon Dufour et Perris, nos regrettés maîtres et correspondants.

Ah ! c'était plaisir de nous voir échelonnés en éclaireurs sur le mont, scrutant sans perdre une minute une pierre après l'autre, allongés sur l'herbe maigre rembourrée de noyaux calcaires, religieusement en arrêt sur les coudes devant chaque nid de fourmis, comme des mantes à l'affût.

De temps en temps, la bouffée d'une pipe ou d'une cigarette pour exciter à la fuite les *Lasius alienus* surtout assez indolents et souvent pressés en essaim à la face inférieure de leur toit. Et cela pendant des heures sans avoir à subir un paysan naïf ou le moindre garde-champêtre ; car les monts sont à l'écart, dépourvus de cultures et de routes et parcourus par un ou deux bergers seulement, moins attentifs à nos gestes que les chiens à leurs moutons.

Pour en revenir aux nôtres, à côté des flacons réservés aux Aléochariens de grande taille, un simple tube à sciure plus fine, en vertu du proverbe : dans les petites boîtes les bonnes épices, avait reçu deux autres Coléoptères et leurs fourmis respectives. L'un était le *Claviger testaceus*, hôte du *Lasius alienus*, qu'un habile historien des fourmis, M. Forel, considère comme une variété du *Lasius niger*. Son faciès d'Hémiptère microscopique n'avait pu le sauver d'un trépas honorable d'ailleurs, puisqu'il est en train de passer dans nos cartons

à une postérité plus ou moins reculée : l'autre était le héros de cette notice, un *Machærites* ! De chacun nous n'avions qu'un spécimen ; mais enfin nous l'avions, et avec lui la conviction de retrouver leurs pareils quelque jour marqué de ces pierres blanches qui les recélaient.

Un *Machærites* ! En 1863, on appelait cela partout une trouvaille, et pour des normands en Normandie c'en était une vraiment exceptionnelle ; car ces perles de la famille des Psélaphiens n'avaient été extraites encore que des cavernes du bassin de la Méditerranée : le *Mariæ*, découvert en 1859 par Jacquelin du Val, dans la caverne de Villefranche (Pyrénées-Orientales) ; les *spelæus* et *subterraneus* décrits en 1855 et 1859 des grottes de la Carniole par Miller et Motschulsky. Donc trois espèces connues seulement ; nous tenions la quatrième et celle-là n'était pas cavernicole, mais myrmécophile : attrait de plus, puisque des mœurs aussi différentes étaient encore ignorées. Enfin les *Machærites* même déjà décrits étaient d'une rareté extrême, au nombre peut-être d'une demi-douzaine d'exemplaires ; on se les disputait avec une fureur scientifique, et à la bourse entomologique ils se cotaient le centuple de leur poids de diamant. Notre ami Félicien de Sauley avait le maigre monopole du *Mariæ*, et un de ses concurrents dans la coulisse ne s'en consolait qu'en écrivant : il sait seul ce que cela lui coûte !

J'étais l'heureux possesseur de la bête, que j'avais happée au passage, déjà à moitié enfuie, non pas vers les saules comme une bergère d'églogue, mais dans un trou de mine du *Lasius alienus*, colonie installée à deux mètres de celle qui hébergeait le *Claviger*. Et chance heureuse, elle était intacte, bien que peur de la perdre il m'eût fallu saisir une pincée de terre en supplément. Sur place et à travers le tube nous n'y vîmes pas grand chose, si ce n'est probablement un *Bythinus*. Mais à domicile et armé de la loupe, en examinant ses palpes maxillaires et surtout la curieuse sculpture de leurs premiers articles cannelés et dentelés, en comparant ses yeux microscopiques à ceux du ♂ du *Machærites Mariæ* (dont la ♀ est presque aveugle), ses antennes à 1^{er} article d'une longueur insolite, comme n'en ont jamais les vrais *Bythinus*, enfin ses élytres lisses, caractère inobservé chez toutes les espèces décrites, il fallut bien reconnaître que l'animal valait mieux que sa réputation provisoire. Sur quoi je le piquai triomphalement dans ma boîte avec l'épithète de *Falesiæ*.

La même année 1863, de Sauley appela de nouveau l'attention sur le *Mariæ*, qu'il proposa comme type d'un genre nouveau, *Linderia*. A cette époque il rassemblait les matériaux de son futur *Species des Psélaphiens* ; je me faisais un plaisir de répondre à ses communications en Staphylinides par l'envoi de ce que je possédais d'intéressant dans sa famille de prédilection. Mon unique *Falesiæ*

prit la route de Metz en compagnie d'un second Bythinide normand encore inédit et qu'il appela *Bythinus normannus*, mais que je présume identique à ses *pyrenæus* et *Baudueri* (1). Je le priais de les décrire l'un et l'autre; il le ferait mieux que personne et le droit lui en revenait comme spécialiste.

Hélas! il y a longtemps que l'homme propose et Dieu dispose, — même des entomologistes. Mes scrupules d'auteur, que je ne regrette pas cependant, car je crois déplorable le système des descriptions isolées dans les groupes difficiles, ces scrupules furent la cause que mon *Falesiæ* attendit sous l'orme une description que notre ami réservait toujours pour son travail d'ensemble. En 1872, je fis le voyage de Metz et j'eus le plaisir d'y rencontrer de Saulcy. Prévoyant qu'un délai assez long pourrait s'écouler encore avant sa publication des Bythiniens et ayant étudié mon insecte, dont il ne connaissait d'ailleurs aucun autre spécimen, il me le rendit et je le réintérai à sa première étiquette.

Dans les neuf années antérieures à ce voyage, nous étions revenus aux Monts d'Éraines; mais ni mes amis ni moi n'avions pu reprendre le fameux Psélaphien, et pourtant nous l'avions cherché en conscience. Depuis 1872 j'y avais fait deux nouvelles courses sans plus de succès, seul adepte du Coléoptère, il est vrai, mes nouveaux compagnons ne se permettant pas d'infraction à la botanique. J'avais beau remonter au principe de cet insuccès, je ne l'apercevais guère: une fois trop de sécheresse, une autre trop d'humidité; journées sans soleil, saison retardée: toutes raisons bonnes pour soutenir mes espérances, mais certainement moins valables au pur point de vue entomologique. — *Et interea*, la description promise par de Saulcy restait en portefeuille.

La première partie de sa monographie parut, puis la seconde; mais le groupe des *Bythinus* n'y figurait pas encore. Je continuais d'attendre, oubliant mon *Machærites* pour des travaux d'un intérêt plus pressant, lorsqu'il me tomba sous la main un article de M. Rye publié dans l'*Entomologist's Monthly Magazine* de Londres (juin 1870). Cet auteur y décrivait un nouveau *Bythinus* (*glabratus*) pris par MM. Waterhouse, à la fin de l'été 1865, à Seaford près Newhaven (Sussex) dans la mousse d'une cavité calcaire, en compagnie du *Trichonyx Mærkeli* et d'une petite *Myrmica* jaune indéterminée. Le signalement de ce *glabratus* convenait assez bien à mon Pséla-

(1) Le *pyrenæus* seul a été publié et l'autre nom doit être inédit comme celui de *normannus*. Evidemment c'est une des espèces décrites dans la récente révision de M. Reitter (*Bestimm.-Tabellen*, V, 1884), quoique cet auteur déclare ne connaître ni *pyrenæus* ni *Baudueri*; car elle semble répandue par toute la France, plaines et montagnes. Ne serait-ce même pas le *lavicollis* Fairm., inscrit sans doute à tort, par M. Reitter, en synonymie du *clavicornis*?

phide ; c'étaient la même forme d'antennes, les mêmes petits yeux, les mêmes élytres lisses ; mais la sculpture du front semblait différente, celle si curieuse des premiers articles des palpes n'était pas signalée, non plus que la fine crénelure des cuisses antérieures. M. Rye n'avait-il point aperçu ces caractères ou étaient-ils simplement sexuels ? Je ne poussai pas plus loin les recherches, sans écarter pourtant la présomption d'identité. Un de nos compagnons ne prétendait-il pas appuyer cette présomption sur la conquête de l'Angleterre, et le transport possible du *Machærites* ? Le duc Guillaume était parti précisément de la même vallée d'Ange en 1066 pour débarquer près de Seaford et vaincre les Anglais à Hastings. Ce serait alors la contre-partie du *Stomodes gyrosicollis* introduit, dit-on, aux portes de Paris pendant le siège de 1870.

Sur ces entrefaites m'arrivait le n° V des *Bestimmungs-Tabellen* de M. Reitter relatif aux Psélaphides (Wien, 1881). L'autorité de ce savant en pareille famille est justement établie ; je comptais donc trouver dans son opuscule la solution cherchée. Déception : M. Reitter enregistrait bien le *glabratus*, et il le classait avec les *Machærites*, mais seulement par interprétation du texte anglais ; car l'espèce lui restait inconnue.

La difficulté s'éclairait cependant. Je pouvais déjà conclure qu'il y avait, en Angleterre, dans des conditions climatiques et géologiques analogues, un *Machærites* très-semblable au mien, si ce n'était le pareil, et probablement myrmécophile comme lui. Le fait de la capture en société des *Myrmica*, au lieu des *Lasius*, n'était pas un obstacle à l'identité des deux types ; car différents Psélaphides et Staphylinides sont coutumiers de ces changements de domicile, dont le pourquoi et le comment mériteraient d'être connus.

Le printemps était venu, lent comme en Normandie. C'était le cas ou jamais de reprendre le chemin des monts à la recherche de la bestiole. Quelle bonne aubaine, surtout si je pouvais trouver l'autre sexe du *Machærites* ! Peut-être était-ce le seul que M. Rye avait eu en main, ce qui expliquerait les discordances de sa description avec mon insecte.

Un de nos aimables collègues, M. Osmont, voulut être de l'expédition ; nous partîmes le 6 mai dernier, nouveaux argonautes s'embarquant pour la conquête de la Toison-d'Or, et sûrement aussi pleins d'espoir. A une matinée fraîche et brumeuse succéda, après midi, un soleil superbe. Le sol s'échauffait peu à peu ; mais les insectes ne se montraient guère. Presque pas de chenilles ; à peine quelques Satyres ou Phalènes entre les clairières des pins ; très-peu de Coléoptères sur les fleurs entr'ouvertes, et deux *Licinus depressus* seulement avec des vulgarités sous les pierres ; rien encore sur les génévriers que nous battons inutilement à la recherche du *Phlæo-*

sinus Aubei, parasite de cet arbuste à Fontainebleau, et de la *Foucartia Cremierei* que jadis ils nous ont donnée ici même; enfin, mécompte plus grave, pas ombre de *Lomechusa* ou de *Dinarda* avec les fourmis toujours aussi nombreuses pourtant.

Mais voici que, par une chance bien inattendue, le temps tourne à l'orage; de gros nuages s'amoncellent dans l'ouest, et le tonnerre gronde au loin. Nous cherchons de plus belle. Ces fourmis, nous le savons, ont le sens hygrométrique et électrique très-développé; elles sont plus actives et leurs nymphes plus nombreuses à l'orifice des galeries. Redoutent-elles l'inondation possible des mines inférieures, ou plutôt ne remontent-elles pas les nymphes sous la pierre échauffée par un soleil comme elles n'en ont pas eu cette année? Le petit Crustacé Isopode blanc d'albâtre (*Platyarthrus Hoffmannseggi*), trotte toujours son chemin oblique au milieu d'elles, saccadant rapidement ses antennes qui semblent mues par des ressorts; mais il paraît plus agité, plus sensible à la lumière et à la chaleur quand la pierre relevée le tire de l'obscurité. Toutefois il n'a pas perdu son indifférence. Ce n'est guère lui qui cherche à fuir dans la première galerie venue: il se promène en philosophe, ignorant, c'est probable, que nous ne venons pas pour lui, en tous cas ne s'occupant guère de nous et jugeant simplement que nous le dérangeons. Aux alentours, pressant l'orage, des légions d'insectes courent ou bourdonnent, et nombreux entre tous passent comme des atomes les milliers d'*Oxytelus tetracarinatus* sortis de leurs fumiers; pourtant le petit vagabond ne pousse pas l'impertinence jusqu'à nous entrer dans l'œil, quoique neuf fois sur dix, quand pareille misère arrive, ce soit lui notre désagréable prisonnier.

Enfin, j'avise un *Claviger testaceus* qui se dérobe comme le lapin dans sa coulée au milieu des *Lasius alienus*: il est déjà dans le petit tube. Dix minutes ne se passent pas: je découvre une autre colonie de ce *Lasius*. Un *Machærites* brille au soleil comme un grain d'ambre poli. Lestement il se jette dans une galerie, moins pour m'éviter que pour fuir la lumière dont ses yeux microscopiques et ses mœurs souterraines redoutent l'ardeur et la trop vive clarté. Mais il n'échappera pas; je le tiens. En trois mouvements il a rejoint le *Claviger* dans le tube, et en cinq minutes, il a passé de vie à trépas.

A présent, je puis le sortir et le considérer à mon aise. Si calme que soit l'atmosphère, je prends mes précautions; la nappe blanche est étalée, la loupe sortie de son étui..... C'est bien le *Machærites*, légitime descendant de son aïeul d'il y a vingt ans presque jour pour jour, et c'est encore la même fourmi qui l'héberge. Les transmutations darwinistes n'ont atteint ni l'un ni l'autre.

Vite continuons. Comme le chasseur qui cherche la hase quand il vient de tuer le bouquin, voyons s'il n'a pas dans le voisinage quelque

père ou mère, frère ou sœur installé comme un lézard sous la pierre surchauffée. Hélas ! les pierres se succèdent, mais ni les parents du premier degré ni ceux du dernier ne se montrent, et les innombrables colonies de *Lasius* restent veuves de *Machærites* pour nous. Est-il écrit qu'on n'en prendra qu'un tous les cinquantièmes de siècle ? Ce serait long pour des gens qui demandent déjà la douzaine et ne se piquent pas de vivre centenaires.

L'heure avancée nous rappelle d'ailleurs. Nous jetons un dernier coup-d'œil sur le terrain parcouru : ce n'est pas la moitié des monts. On reviendra. En route !

Aubé, un de ceux-là qui, de son époque, connurent le mieux nos Coléoptères français, se plaisait à redire aux débutants surtout qu'il n'y avait pas d'insectes rares si on savait les chercher. C'était chez lui un aphorisme encourageant, mais rien de plus. Notre *Machærites* en est une bonne preuve après tant d'autres, parmi lesquelles je ne veux citer qu'une série de cavernicoles dont on n'a pris jamais plus d'un, deux ou trois individus, si connues soient leurs habitudes.—Tout en devisant de cela et d'autre chose, nous rentrons au logis, contents de nous et des fameux monts : Titus ne faisait pas de meilleures journées.

Le soir même, dans sa fraîcheur et l'élasticité de ses articulations, le *Machærites* est tiré de la sciure et collé sur carte. Je le soumets à nouvelle épreuve de la loupe ; pas d'illusion ; c'est bien lui. Demain, au grand jour, je le comparerai de plus près à son ascendant de 1863.

Comparaison superflue en vérité ; car, après minutieux examen, je n'aperçois pas de différences spécifiques. Il s'agit de savoir maintenant s'il est vraiment nouveau et mérite de garder son nom provisoire de *Falesiæ*, ou s'il n'est rien que le *glabratus* anglais. Sans retard, j'écris à M. Rye qui fut longtemps mon savant coopérateur en Staphylinides ; mais cet auteur a cédé sa collection, quittant les Coléoptères pour la géographie, et c'est M. le Dr Mason, de Burton-on-Trent, qui possède aujourd'hui le type du *glabratus*. A ma première requête, il s'empresse de me l'adresser très-gracieusement. Nouvel examen et conclusion dernière : le *Machærites* normand est bien une nouveauté.

C'est le moment de le décrire et je m'exécute ; car notre collègue de Sauley a perdu, je le crains, toute espérance de terminer ses Psélaphides, et une espèce aussi notable pour la science et la faune de l'ouest ne doit pas rester plus longtemps sous le boisseau (1).

(1) Voici cette description, que je borne aux différences comparatives avec le *glabratus* :

***Machærites Falesiæ* *.**

♂ *M. glabrato* Rye (anglico) maxime vicinus, latè rufo-testaceus, nitidus, paulo ma-

Maintenant, mes chers lecteurs, n'allez pas dire du *Machœrites* normand ce qu'on dit des peuples : Heureux ceux qui n'ont pas d'histoire, — et surtout pas d'historien. Remerciez plutôt le grand répartiteur des Psélaphides et autres hexapodes d'en avoir dispersé, si rarement que ce soit, jusqu'aux limites de la Manche, et pensez que s'il y en a sur une chaude colline du Calvados, vous avez toutes les chances d'en trouver sur les vôtres, au Nord ou au Midi. C'est la fortune que je vous souhaite. . . . plus de deux fois en vingt ans !

CERCERIS JULII ET AMMOPHILA JULII FABRE.

Dans son petit volume intitulé : *Souvenirs Entomologiques* (Paris, 1879), M. H. Fabre a publié les descriptions de quatre nouveaux Hyménoptères des environs d'Avignon. Ces espèces étant restées inconnues à la plupart des entomologistes, nous avons prié MM. Ed. André et Perez de nous renseigner sur leur validité, ce qu'ils ont fait avec empressement. Il en résulte que deux de ces espèces étaient déjà connues, savoir :

Cerceris Antonice Fabre (p. 320) = *conigera* Dahlbom.

Bembex Julii Fabre (p. 321) = *sinuata* Pauz.

jor, latior et brevior, oculis nigris, duplo minoribus, capite majore, postice latiore et magis convexo, fronte margine antico planiusculo subangulatum parum producta (nec truncata et supra antennarum basin tuberculata ut in *glabrato*), inde posterius fere ultra medium in depressionem latam, profundam, parallelam, in U formam excavata, fovea magna æque inter oculum et excavationem sita (nec excavationi ut in *glabrato* juneta), antennis articulo 1^o adhuc longiore, palpis maxillaribus articulis basalibus subtus asperatis, ultimo intus minus angulatum securiformi; thorace majore, longiore et latiore, antice magis dilatato, inde ad collum minus oblique angustato; elytris antice multo latioribus, fossis basilaribus profundioribus, præsertim duabus suturalibus bene impressis, intervalis relevatis parum asperulis, punctura cæterum præsertim versus apicem magis perspicua, pedibus robustioribus, femoribus anticis a medio ad basin antice vix fortius^s quam in *glabrato* crenulis minutis nigris serratis, tibiis anticis extus magis dilatato-sinuatis; ♀ oculis ♂ æqualibus (licet duplo minoribus quam in *glabrato*), fronte minus excavata, margine antico truncata, excavatione minus parallela minusque profunda, in fundo planiuscula, palporum articulis 2 primis supra quasi multisulcatis. — L. 1 2/3 mill.

Sous les pierres des Monts d'Eraines près Falaise, en société du *Lasius alienus*; avril, mai. Un ♂ et une ♀.

Obs. Cet insecte, comme le *glabratus*, offre tous les caractères des *Machœrites* tels que les comprend M. Reitter dans son travail cité plus haut (p. 15 et 38) : antennes de 11 articles, le 1^{er} très-long, cylindrique, palpes à articles basilaires râpeux ou crenelés, yeux très-petits. Il doit prendre place dans le tableau de l'auteur (p. 43), à côté du *glabratus*, qui offre des palpes râpeux en dessous et des cuisses antérieures également crenelées, double caractère non mentionné par M. Rye dans la description de son espèce, dont il semble n'avoir connu que le ♂.

Les deux autres étant réellement nouvelles, nous croyons utile d'en reproduire ci-après les descriptions :

1. *Cerceris Jolii* Fabre, l. c., 320.

♀ Noir densément et fortement ponctué. Chaperon plan. Face couverte d'une fine pubescence argentée. Une étroite bande jaune de chaque côté au bord interne des yeux. Mandibules jaunes avec leur extrémité brune. Antennes noires en dessus, d'un roux pâle en dessous; face inférieure de leur article basilaire jaune. Deux points distants sur le prothorax, les écailles des ailes et le postécusson jaunes. Une bande jaune sur le 3^e segment de l'abdomen, et une autre sur le 5^e; ces deux bandes profondément échancrées à leur bord antérieur, la 1^{re} échancrée en demi-cercle, la deuxième en triangle. Dessous du corps entièrement noir. Hanches noires, cuisses postérieures en entier noires; celles des deux paires antérieures noires à la base, jaunes à l'extrémité. Jambes et tarses jaunes. Ailes un peu enfumées. — L., 7-9 mill. — ♂ inconnu.

Var.: 1^o prothorax sans points jaunes; 2^o deux petits points jaunes sur le 2^e segment de l'abdomen; 3^o bande jaune au côté interne des yeux plus large; 4^o chaperon antérieurement bordé de jaune.

Ce *Cerceris*, le plus petit de la région, approvisionne ses larves avec les *Bruchus granarius* et *Apion gravidum*. Observé aux environs de Carpentras, où il nidifie en septembre dans le grès tendre, vulgairement *safre*.

2. *Ammophila Jolii* Fabre, l. c., 322.

Pétiole de l'abdomen composé du 1^{er} segment et de la moitié du 2^e. Troisième cubitale rétrécie vers la radiale. Tête noire avec duvet argenté sur la face. Antennes noires. Thorax noir, strié transversalement sur ses trois segments, plus fortement sur le prothorax et le mésothorax. Deux taches sur les flancs, et une en arrière de chaque côté du métathorax, couvertes de duvet argenté. Abdomen nu, brillant; 1^{er} segment noir; 2^e rouge dans sa partie rétrécie en pétiole et dans sa partie élargie; 3^e rouge en entier; les autres d'un beau bleu indigo métallique. Pattes noires, avec duvet argenté sur les hanches. Ailes légèrement roussâtres. — L., 16-22 mill.

Nidifie en octobre et approvisionne chaque cellule de deux médiocres chenilles. Se rapproche de l'*A. holosericea*, dont elle a la taille, mais en diffère nettement par la coloration des pattes qui sont toutes noires, par sa tête et son thorax beaucoup moins velus, enfin par les stries transverses des trois segments du thorax.

LES MIGRATIONS DES PUCERONS,

ÉVOLUTION COMPLÈTE DU *TETRANEURA ULMI*

Par JULES LICHTENSTEIN.

Les lecteurs de la *Revue* se rappelleront que le savant hémiptériste hongrois, M. le professeur de Horvath, de Buda-Pest, signala, dans le numéro d'avril dernier, la migration d'un puceron des racines du maïs au tronc des ormeaux.

Comme tout le monde l'eût fait à sa place, et sans regarder de très-près aux nervures des ailes, M. de Horvath s'était dit : « Je trouve un puceron sur les racines du maïs, ce ne peut être que le *Pemphigus zæ-maïdis* », et c'est ainsi qu'il désigna l'insecte.

Enchanté de la découverte de mon honorable collègue et ami, qui venait apporter une si éclatante confirmation à mes théories sur les migrations des Pemphigiens, je répondis à mon tour dans le numéro suivant de la *Revue* : « Comme l'ormeau ne nourrit qu'un seul insecte du genre *Pemphigus* (*P. pallidus* Haliday sub *Eriosoma* (1)), je vais faire la contre-épreuve et essayer l'élevage des pucerons sortant des galles de l'ormeau sur les racines de maïs. Si cela réussit, il n'y aura plus de doutes à avoir. »

Je le fis en effet; je semai dans un vase en verre des grains de maïs, et dès que les galles du *Pemphigus pallidus* s'ouvrirent sur les ormeaux, je transportai les émigrants ailés sur les racines de maïs, persuadé que je les verrais immédiatement pondre des petits qui se fixeraient sur les racines. En même temps, comme j'avais les galles de toutes les espèces de Pemphigiens vivant sur l'ormeau, *Schizoneura lanuginosa* et *ulmi*, *Colopha compressa*, *Tetraneura rubra* et *ulmi*, j'étendis l'essai à toutes ces espèces, sans espérer pourtant de résultat, si ce n'est pour le *Pemphigus* indiqué par de Horvath.

Or, précisément ce fut le contraire qui arriva. Les petits *Pemphigus* moururent tous sans toucher aux racines. Il en fut de même de tous les autres, sauf le *Tetraneura ulmi*, dont les jeunes se fixèrent immédiatement, grossissant rapidement et se couvrant, au bout de huit jours, de la sécrétion laineuse propre à ces animaux, ce qui indiquait bien un développement normal.

(1) *Eriosoma* est un nom de genre manuscrit de Leach adopté par Samouelle (*Entomologist's Compendium*, Londres, 1819, page 232), qui devait s'appliquer à tous les pucerons exsudant une sécrétion laineuse. Or, comme presque tous les Pemphigiens sont dans ce cas, ce caractère ne pouvait servir, et ce genre fut abandonné; il n'a été employé que par quelques Anglais ou Américains.

Fort intrigué par ce résultat, j'écrivis à M. de Horvath, lui annonçant ma déconvenue pour le *Pemphigus*, mon succès pour le *Tetraneura*, et je terminais par ces mots : « Envoyez-moi donc ce que vous appelez *Pemphigus zeæ-mâidis*. »

Nous ne sommes plus au temps où les Aphidiens étaient délaissés de tous les entomologistes, à cause de la difficulté de leur conservation, et j'ai, depuis plusieurs années, indiqué le moyen aussi simple que peu coûteux de former des collections indestructibles et inaltérables de ces petits animaux. J'avais eu le plaisir de recevoir chez moi M. de Horvath et de lui faire voir combien il était facile de placer un puceron dans une goutte de baume de Canada, entre deux petits morceaux de mica, de le fixer entre deux morceaux de papier gommé format timbre-poste, et de le piquer ainsi en collection.

M. de Horvath est devenu plus fort que son maître dans ce genre de préparations microscopiques, et par retour du courrier, je recevais deux charmants exemplaires de puceron ailé que je me hâtai de mettre sous le microscope.

Ce n'étaient pas des *Pemphigus*, car ils n'avaient qu'une seule nervure diagonale aux ailes de dessous, et le genre *Pemphigus* en a deux. C'était un *Tetraneura* et même le *T. ulmi*, tout à fait identique à celui que je prends ici, en octobre, sur le tronc des ormeaux.

Ainsi donc, la découverte existe toujours et le cycle évolutif de l'insecte est à présent parfaitement connu ; seulement ce n'est pas le *Pemphigus zeæ-mâidis* qui va sur l'ormeau, c'est le *Tetraneura ulmi* qui émigre de l'ormeau aux racines du maïs, en juin, sous forme ailée de *pseudogyne émigrante* et qui, après avoir accompli son évolution souterraine de *pseudogyne bourgeonnante*, revient en octobre, sous forme ailée de *pseudogyne pupifère*, apporter sur le tronc des ormeaux les sexués dont l'œuf unique donnera naissance à la *pseudogyne fondatrice* qui forme les galles au printemps.

Quant au vrai *Pemphigus zeæ-mâidis*, il faut encore chercher son histoire qui n'est pas connue.

NOUVELLES.

Plusieurs de nos collègues ont entrepris cet été d'intéressantes explorations. MM. Fauconnet, Delagrangé et Cartier sont retournés à Modane, où la Société avait fait l'année dernière des chasses excellentes ; M. Bourgeois y a séjourné aussi, en route pour le Mont-Viso ; M. Fairmaire est reparti pour les Hautes-Alpes, M. Michard, pour la Grande-Chartreuse, et M. Bonnaire pour l'Algérie. M. Mac-Lachlan, le savant névroptérologue, continue ses recherches dans les Vosges.

SYNOPSIS DES TABANIDES DE FRANCE

Par LOUIS PANDELLÉ.

PRÉLIMINAIRES.

Les Diptères qui ont été compris dans la famille des Tabanides, sont ceux qui ont servi de base au genre *Tabanus* de Linné. Les latins donnaient le nom de *Tabanus* à la mouche qui pique les bœufs. Ce nom s'est conservé dans notre patois roman sous celui de Taoua et doit être aussi l'origine de l'appellation française Taon. Les écrivains romains lui donnent encore le nom d'*Asilus*, et les Grecs celui d'Οίστρος, que Linné a mal à propos appliqué à des Diptères fort différents.

Ces mouches ont été remarquées de tout temps à cause de la hardiesse avec laquelle elles se jettent sur les mammifères et percent leur peau pour en sucer le sang. Pendant les chaleurs de l'été, surtout dans les pâturages et à l'éclat du soleil, on les voit suivre les bœufs et les chevaux, se fixer sur leurs flancs, malgré les froncements de la peau, les fouettements de la queue, les coups de pied, les menaces de la tête, et percer de leur sextuple dard le cuir le plus épais. Elles n'abandonnent leur victime qu'autant qu'elles sont gorgées de sang. Ces pauvres bêtes affolées n'ont d'autre ressource que la fuite, *cauda erecta*. Aujourd'hui, comme au temps de Virgile, c'est l'*Asilus... Asper, acerba sonans quo tota exterrita silvis Diffugiunt armenta; furit mugitibus æther Concussus...*

Singularité remarquable, les femelles seules ont la passion du sang ! Les mâles ne se rencontrent qu'à terre ou sur les fleurs : on ne les voit pas avec les femelles sur les animaux. Il est à présumer que celles-ci sont déjà fécondées lorsqu'elles sont possédées de cet appetit sanguinaire ; et, comme d'habitude on les voit sucer les fleurs, il faut que le sang soit une nourriture propre à développer leurs œufs, ou bien une provision qu'elles déposent avec l'œuf pour former le premier aliment de la larve.

L'homme n'est pas à l'abri des gros *Tabanus*. Dans les parages qu'ils fréquentent, il suffit qu'il stationne un moment au soleil pour être couvert de *T. bromius*. D'autres espèces l'attaquent aussi, même

le gros *bovinus* ; mais par suite de leur inexpérience, elles se jettent le plus souvent sur les vêtements. Son plus redoutable adversaire est l'*Hematopota phuvialis* qui se cramponne audacieusement sur ses mains et sur son visage et ne lâche prise qu'autant qu'on l'écrase. Quand on traverse certaines prairies, il faut une main toujours libre pour la repousser et la mettre à mort. Mais *uno avulso non deficit alter* ; de sorte que, de guerre las, celui qui a soumis les animaux les plus grands, terrassé les plus féroces, est obligé de fuir comme eux devant un moucheron.

Dans le courroux de son impatience, il demande à quelle fin Dieu a créé des êtres aussi incommodes sur cette terre qu'il croit faite pour lui. Mais ce problème des causes finales est encore insoluble, parce que le monde n'est pas fini. Il est à peine éclairé par le spectacle de la nature telle qu'elle se montre à nos yeux.

La religion, celle des anciens comme celle des modernes, nous apprend que la terre est pour l'homme un lieu d'épreuve. La terre nous apparaît, en effet, comme un vaste champ d'expériences où le Créateur poursuit le perfectionnement de son œuvre par des constructions, des remaniements et des bouleversements successifs et sans cesse renouvelés. Les édifices les plus vastes s'écroulent, au terme de leur époque, et une infinité d'autres n'ont qu'une durée éphémère.

Depuis que Dieu a institué comme les ministres de sa volonté ces forces, ou, comme dit l'Écriture, ces puissances qui ont donné la vie à la matière, les atomes épars ont été groupés par l'*attraction* et l'*affinité*, puis dissociés par la chaleur qui a isolé les parties volatiles. Ces masses vitrifiées et homogènes qui paraissaient inattaquables par l'atmosphère, ont été soulevées et fissurées par les ébranlements souterrains, fragmentées par la glace, réduites en poussière par les cours des rivières et déposées au fond des mers comme un mélange de tous les éléments destinés aux créations futures.

Au moment où ce limon surgit du sein des eaux et arrive à l'air et à la lumière, l'atmosphère est attaquée à son tour. Une autre puissance se développe ; c'est la *force organique*. Une nouvelle architecture se fonde au milieu des agglomérations cristallines. Les atomes se disposent en *cellules* ; des racines se fixent dans le sol et le fouillent ; des feuilles s'étalent à l'air, et à l'aide des solutions minérales que la *capillarité* a poussées jusqu'au sommet, l'acide carbonique est fixé, les éléments de l'eau se solidifient dans la texture de la plante, et l'azote lui-même est emprisonné dans les graines. C'est une révolution dans l'état des parties volatiles ; et la terre émergée est tellement envahie par cette création nouvelle, qu'elle paraît le domaine du *règne végétal*.

Mais cette création n'était pas finale : ce n'était qu'un aliment

préparé pour d'autres convives doués d'une force de plus, le *mouvement spontané et réfléchi*. Cette force, qui n'était chez les végétaux qu'à l'état latent, se manifeste par le *déplacement* qui met l'*animal* en rapport avec toute la surface de la terre et avec la profondeur des mers. L'arbre archi-séculaire dont la vigueur avait triomphé des orages et qui se dressait superbe comme une montagne, voit ses fleurs sucées, ses fruits mangés, son écorce labourée, sa tige et ses rameaux perforés d'outre en outre par les plus humbles des animaux. Enfin l'homme vient, le tranche de sa hache, le couche sur le sol et met fin à son existence. Désormais le règne végétal n'a plus qu'une domination subordonnée.

Quelle sera la destinée du *règne animal*? La guerre a été fondée avec lui. Il a déjà beaucoup d'adversaires dans son propre sein. Un grand nombre d'espèces carnivores semblent instituées contre lui-même. L'homme, le plus puissant ennemi des trois règnes, a été de tout temps occupé à détruire sa propre espèce. De la sorte, les moyens de destruction semblent augmenter dans la main de Dieu, et la nature paraît marcher vers une nouvelle révolution.

Combien faut-il estimer la piqure d'un taon au milieu des grands évènements qui s'accomplissent et se préparent ?

ORGANISATION GÉNÉRALE

Les Tabanides, comme les autres insectes, tirent de leur surface extérieure leurs principaux moyens de distinction spécifique. Il importe d'être bien éclairé sur ses apparences et sur les analogies, sur le nom et l'étendue de ses parties principales.

I. Squelette des insectes.

Animalia moventur! C'est bien le but de leur création. Le mouvement spontané et réfléchi est leur principal moyen d'action sur la nature. Le *squelette* plus ou moins rigide et raidi est le levier le plus puissant qui favorise l'effet de la puissance sur la résistance. Il remplit en même temps un autre rôle, celui d'une cuirasse qui protège les principaux viscères contre les violences extérieures.

Le *squelette* des insectes est avec l'appareil digestif ce qui les rapproche le plus des vertébrés. Néanmoins, la multitude des espèces qui peuplent les deux embranchements, chacune d'elles étant caractérisée par la modification de ses diverses parties, a réduit à des indications très-générales les analogies qui se sont maintenues dans

leur structure. Cette cuirasse cornée ou parcheminée qui revêt les insectes et paraît tenir lieu de la peau et des os, est réellement constituée par la réunion du tissu cutané et du tissu osseux. On reconnaît l'épiderme à ses pores, le derme à ses poils, les os à la segmentation des grandes pièces, la suture de leurs parties et la présence du phosphate et du carbonate de chaux.

Le premier élément du squelette, c'est un anneau formé d'un *noyau vertébral*, de deux *côtes* bilatérales appuyées sur le noyau et par leur autre extrémité sur un *contrefort sternal*. Ces quatre pièces sont unies solidement ou n'ont que des flexions obscures. Mais dans le voisinage des extrémités costales, l'anneau reçoit un appendice qui s'articule plus librement avec lui et peut exécuter des mouvements étendus sur ce point d'appui. Tel est l'*anneau primaire*. Une série d'anneaux assemblés par articulation ou par suture prend la forme d'une cage allongée qui emprisonne les viscères dans son intérieur et les transporte avec le concours des membres locomoteurs. Le type le plus complet de ce système se trouve chez les Myriapodes. Mais la multiplication des pattes n'a pas produit chez eux le maximum d'activité à cause de l'augmentation des frottements et de l'insuffisance du fluide nerveux pour animer et gouverner autant d'organes. Cet effet a été obtenu par un procédé inverse : c'est chez les quadrupèdes que la locomotion terrestre s'opère avec le plus d'agilité ; les oiseaux n'ont besoin que d'une paire d'ailes, les insectes que de deux paires au plus pour fendre l'atmosphère comme une flèche.

Ce squelette théorique a subi de profondes modifications selon les diverses classes. Les appendices avortent en partie ou même en totalité ; les côtes se réunissent en larges pièces ou bien se raccourcissent ou disparaissent ; le sternum et les vertèbres se développent en sens inverse des côtes. Enfin, tout s'efface et il ne reste plus qu'une membrane pour représenter les tissus.

Les insectes ont conservé dans leur organisme de nombreuses parties du squelette primitif et on y reconnaît souvent sans ambiguïté les pièces analogues chez l'homme et les autres vertébrés. C'est là ce qui a porté les entomologistes à leur appliquer les noms de l'ostéologie humaine.

TÊTE. — La tête, profondément altérée dans son intérieur et dans ses parties buccales, montre un *crâne* où l'on reconnaît avec évidence : un *occipital* latéralement amoindri ou recouvert par les tempes ; deux *temporaux* dilatés au point de constituer à eux seuls la plus grande partie de la boîte crânienne ; deux *pariétaux* séparés sur la ligne médiane par une *suture sagittale*, mais absorbés en grande partie et quelquefois en totalité par le développement des

yeux à travers la suture pariéto-temporale ; un *coronal* souvent bien circonscrit par des sutures ; et, enfin, deux *os de la pommette* continuant les tempes sous le nom de *joucs*, jusqu'à la bouche où ils s'articulent avec les mandibules.

Le plancher du crâne compris entre les temporaux, le trou occipital et les pièces buccales et formé chez l'homme par l'*angle occipital inférieur*, le *sphénoïde* et l'*ethmoïde*, semble la représentation du corps des vertèbres. Les plaques osseuses qui le surmontent sont comme l'épanouissement des lames vertébrales dilatées et réunies pour protéger le ganglion cérébral ; de même que les pétales d'une fleur emboîtent le pistil et les étamines. Ces pièces du plancher sont souvent bien distinctes chez les insectes, et on les désigne sous le nom de *pièce basilaire*, *pièce prébasilaire*, *menton* ou *sous-menton*, mais leurs rapports avec la cavité cérébrale ont été modifiés. Entre elles et le *ganglion cérébroïde* se sont interposés la *bouche*, le *pharynx* et l'*œsophage* ; celui-ci traverse même les cordons nerveux du ganglion et passe au-dessus de la chaîne ganglionnaire qui suit à travers le *trou occipital*.

La face, qui se déploie chez l'homme sur une quantité d'os, ne présente chez le plus grand nombre des insectes qu'une seule pièce : le *chaperon*. Celui-ci, par suite de la suppression des voies nasales et la transformation des maxillaires supérieurs, ne peut représenter que les *os palatins* qui forment comme lui la voûte de la bouche et se sont développés aux dépens de leurs voisins. Mais par ses rapports avec le coronal, avec la partie temporale de l'orbite et l'os de la pommette entre lesquels il est solidement encastré, il semble l'assemblage de plusieurs segments osseux. Il n'est pas rare de voir la portion qui borde la bouche séparée par une suture transverse de la portion supérieure : celle-ci prend alors le nom de *post-épistome* en regard de la pièce buccale qui est nommée *épistome*. De plus, chez un grand nombre de Diptères, la bande latérale du post-épistome est visiblement séparée du disque par un sillon et une suture obscure : elle se montre comme l'un des *os propres du nez* qui aurait été renversé sur le côté et prolongé longitudinalement jusqu'à l'os de la pommette. Chez les Muscides, la ressemblance est encore augmentée par les longues soies qui terminent cette arête nasale.

Le mécanisme de l'*appareil buccal* paraît considérablement modifié chez les insectes, quand on le compare à celui de l'homme ; il est tout aussi varié dans les divers ordres, selon qu'ils se nourrissent par succion ou par mastication. Néanmoins, on y retrouve les mêmes pièces conformées pour des actions différentes. Ce sont les insectes masticateurs qui ont le moins d'écart avec les pièces humaines. Chez eux, les *maxillaires supérieurs* se sont dissociés ; leur soudure avec l'os de la pommette est devenue une articulation qui leur donne un

jeu bilatéral ; des *dents* se sont développées sur leur bord interne et à leur extrémité. L'*os maxillaire inférieur* s'est partagé de même : on reconnaît dans chacune des *mâchoires* un *condyle* ou *gond*, une *branche* ou *tige* et le *corps* divisé en *lobes*. Le *labre*, pièce rétractile, est souvent corné en partie seulement ; il est la représentation de la *lèvre supérieure* ; l'*hypoglotte* figure la base de la *langue*, et la *languette* son extrémité libre. Les *palpes* et les *paraglosses* n'ont rien d'analogue chez l'homme. Tous ces appendices mobiles et binaires de la bouche semblent une dépendance d'autant d'anneaux primaires terminant la charpente de ce côté, comme à l'autre extrémité, par des membres préhenseurs.

Les *sens* qui ont leur siège à la tête ont des organes bien différents de ceux de l'homme. Les *yeux* sont rarement réduits à une seule lentille et à l'état d'*ocelles*. Leur structure comprend une quantité très-considérable de *cornéules* en forme de cylindres pressés les uns contre les autres et occupant quelquefois la presque totalité de la tête. Ces cornéules sont séparés les uns des autres par deux diagonales superficielles qui se coupent : elles leur donnent au dehors l'aspect de *facettes* quadrangulaires disposées en lignes régulières dans les deux sens. Comme chacun d'eux donne une image à la rétine, il semble d'abord que cette disposition doit étendre le champ de la vision ou augmenter la netteté de la perception. Mais c'est probablement une illusion ; parce que toutes ces nombreuses images doivent se superposer en partie et se troubler mutuellement. De plus, comme cela a lieu pour les pattes des Myriapodes, l'action du *sensorium commune* n'a pas assez de force pour cet immense travail de coordination. En effet, il arrive souvent de rencontrer des mouches avec les yeux pochés ou avec des cicatrices, comme s'ils avaient subi des chocs imprévus. — Les yeux noirs ou colorés d'une manière uniforme doivent sans doute leur apparence au *pigment*, qui isole chaque cornéule de son voisin en forme de chambre obscure et absorbe les rayons divergents. Autrement, il faudrait admettre que les cornéules sont colorés dans leur masse et que les images sont de la nuance complémentaire de celle que la surface nous renvoie. Mais il n'en est pas de même de ces yeux ornés de bandes ou de taches d'un vif éclat si fréquents chez les Tabanides.

Le sens de l'*odorat* chez les insectes est devenu tout à fait extérieur. Les *antennes*, qui sont les intermédiaires de cette sensation paraissent constituées par une série de *cornets olfactifs* articulés bout à bout, quelquefois en nombre considérable, qui sont peut-être le développement de l'*ethmoïde*. Les pores serrés, très-fins, dont elles sont couvertes sur tout ou partie de leur surface, sont l'ouverture des voies qui mènent jusqu'aux nerfs les émanations odorantes.

Il est probable que le sens du *goût* a son siège sur la languette,

puisque les insectes font un choix dans leurs aliments. On n'en peut douter à l'égard des mouches. Mais on n'est pas encore parvenu à démontrer le siège spécial de l'*ouïe*, bien que la possession de ce sens soit bien accusée par les bourdonnements, les stridulations et même les modulations musicales que beaucoup d'espèces nous font entendre. On est réduit à conjecturer que les vibrations de l'air sont perçues également par les antennes.

THORAX. — Le premier aspect du thorax chez les insectes nous le montre bien différent de ce qu'il est chez les vertébrés. On ne reconnaît ni les *vertèbres*, ni les *côtes*, mais seulement trois pièces compactes qui même, très-souvent, sont tout à fait soudées entre elles et distinctes tout au plus par leurs sutures. D'autres fois le *prothorax* seul a une articulation mobile. Ces trois segments sont portés chacun par une paire de pattes, et de plus les espèces disposées pour le vol ont sur la partie supérieure des flancs une ou deux paires d'ailes. Cependant ces divergences ne sont que des apparences sans grande portée, et au fond, les pièces de l'organisme entomologique trouvent chez les vertébrés leurs analogues, à l'exception des ailes qui n'ont que de faux similaires.

Le *prothorax*, dans les ordres où il est bien distinct et bien développé, peut être considéré comme formé par la réunion de plusieurs anneaux primaires qui n'auraient conservé qu'un seul appendice mobile. Les *vertèbres* débarrassées de leurs appendices, leviers des muscles ou protecteurs de la moëlle, se sont largement étalées sur le *pronotum*, et comme cela arrive souvent, aux dépens de l'organe voisin, c'est-à-dire des *côtes*. Celles-ci, refoulées sur les côtés et à la partie inférieure, se sont concentrées en deux petites pièces placées l'une devant l'autre, l'*épisternum* et l'*épipimère*, conservant leurs rapports avec le noyau vertébral, le sternum et l'appendice mobile. Le *sternum* est resté entier.

Le *prothorax* se retrouve chez l'homme et les autres vertébrés, mais il y est décomposé : cela arrive aussi chez les insectes. Il est représenté par la *clavicule*, l'*omoplate* et les *vertèbres cervicales*. Il semble que le Créateur ait voulu débarrasser celles-ci des obstacles qui auraient gêné leur torsion, leur flexion bilatérale ou d'avant en arrière. Cette élasticité qu'elles ont acquise leur permet de porter la tête dans tous les sens, de manière que l'oiseau est arrivé à dormir le bec sous l'aile, et à l'étendre même jusqu'à la queue. Elle a été obtenue en fendant longitudinalement le prosternum en deux clavicules, en désarticulant des vertèbres les sept côtes cervicales qui ont été agglomérées en forme d'omoplates, et en rejetant ces deux pièces en arrière sur les côtés du mésothorax. De la sorte le membre antérieur n'avait plus sur l'omoplate qu'un appui instable, mais ce défaut

a été contrebalancé par les muscles très-puissants qui attachent l'omoplate aux vertèbres du cou et du dos, et de plus aux côtes en avant et en arrière.

Le mésothorax et le métathorax des insectes sont construits avec des éléments pareils à ceux du prothorax. On peut sans peine mettre en lumière leurs analogies avec les pièces de la poitrine et du bassin de l'homme et des vertébrés, malgré leur différence apparente. Il suffit de faire ressortir la nature de leurs fonctions et les nécessités de leur appropriation.

La *cage de la poitrine* avec ses douze côtes et ses douze vertèbres dorsales, avec le sternum qui la complète, représente bien douze anneaux primaires réunis sur les lignes sternales et vertébrales. C'est un mésothorax dénué d'appendices. La fonction respiratoire, à laquelle la cage pectorale rend le plus de services par la diminution et l'augmentation successives de sa capacité, exigeait une souplesse d'articulations dans les côtes et dans le sternum. Mais cette qualité était celle qui convenait le moins à un membre chargé du poids et de la traction du corps. On s'explique ainsi pourquoi cette cage est demeurée ouverte et presque flottante en arrière et en bas où elle a le plus d'ampleur; pourquoi elle n'a pas reçu d'appendice.

Le *métathorax* des vertébrés semble d'abord fort disparate par son éloignement du mésothorax auquel il ne se relie que par les vertèbres lombaires, et en outre à cause de l'interposition de l'abdomen avec ses vicères digestifs et reproducteurs. Mais la disposition de l'abdomen chez les insectes était devenue nécessaire par la nature de ses fonctions. C'est lui qui reçoit le plus d'air; c'est dans son sein que se développent les fermentations digestives et les gonflements, suites de la gestation. Ces changements de volume s'opèrent très-bien dans l'abdomen des insectes à cause de ses nombreux segments et à cause de ses ligaments élastiques qui les unissent: ils auraient été impraticables dans une enceinte aussi solidement fermée que le thorax. Il n'est donc pas difficile d'expliquer pourquoi chez l'homme le sternum ne s'est pas continué jusqu'au pubis; pourquoi les vertèbres lombaires n'ont pas de côtes, ces pièces auraient fait obstacle aux libres dilatations du ventre. On s'explique l'existence de l'*appendice xyphoïde*, celle des *os marsupiaux*; c'est le prodrome d'un *métasternum* incomplet.

A la suite de ces considérations, on peut admettre sans beaucoup de peine que le *bassin* de l'homme et des vertébrés, est un véritable métathorax. Le *metanotum* est représenté par le *sacrum*; le *metepisternum* est figuré par l'*ilion*; le *metépimère* est transformé en *ischion*; enfin le *pubis* est la portion apicale du *métasternum*.

PATTES. — Les appendices ambulatoires ou natatoires des insectes reproduisent tout à fait la disposition et les articulations des pattes chez les vertébrés. Il y a cependant une différence notable dans leur organisation intérieure. Chez les vertébrés, les muscles et les ligaments s'appliquent au pourtour de la face externe des os et ceux-ci occupent le centre ou l'axe du membre. Chez les insectes, les pièces dures et rigides semblent comme ailleurs purement cutanées; les muscles et les ligaments occupent leur intérieur. Cette anomalie est d'autant plus frappante que les pattes conservent toute la segmentation des os. Elle s'explique pourtant par l'organisation générale du tissu osseux chez les insectes. Partout il s'est développé sous forme de lame et s'est soudé à la peau, rejetant les attaches musculaires sur l'une de ses faces. C'est de la sorte que dans les pattes les muscles, les vaisseaux et les nerfs se trouvent emprisonnés dans son intérieur.

Le *fémur* de l'homme se compose de cinq pièces, séparées dans le jeune âge, appelées le *corps*, le *grand* et le *petit trochanter*, le *col* et la *tête* ou *condyle du fémur*. Ces diverses parties se retrouvent chez les insectes et restent le plus souvent séparées par un tissu élastique qui leur permet des flexions assez étendues. La tête et le col du fémur, qu'on a bien mal à propos nommés la *hanche*, sont le plus souvent intimement unis. Le corps se montre sous la forme d'un *pilier* le plus souvent cylindroïde et longitudinal, la tête sous la forme d'un condyle articulaire, jouant ensemble dans la cavité articulaire à la façon d'un verrou. Les deux trochanters, habituellement soudés en un seul interposé entre le corps et le pilier, ont d'habitude plus d'adhérence avec l'extrémité du corps et jouent plus facilement sur le pilier en entraînant le reste de la patte sur le même plan.

Le tibia s'articule avec la cuisse, comme celui de l'homme, et jouit des mêmes mouvements. Les arêtes qu'il montre souvent rappellent celles du tibia et *péroné*.

L'extrémité de la patte qu'on nomme le *tarse*, est le plus souvent formée de cinq articles. Elle représente, en réalité: 1^o les sept os du *tarse*; 2^o les cinq os du *métatarse*, et 3^o les rangées des *phalanges*. Mais les os du tarse ne sont figurés que par le 1^{er} article, ceux du métatarse que par le 2^e, les premières phalanges que par le 3^e, les deuxièmes phalanges que par le 4^e, et les troisièmes phalanges que par le 5^e. Le dernier article est presque toujours terminé par deux *ongles*, ce qui semble indiquer que les articles extrêmes représentent la réunion de deux doigts, opinion confirmée par la forme souvent bilobée des articles précédents. Comme le premier orteil n'a que deux phalanges, on pourrait peut-être y trouver la raison des tarsi réellement tétramères. D'après cette disposition, le 1^{er} article mérite seul le nom de *tarse*. C'est donc bien à tort que

certain auteurs le désignent sous le nom de *métatarse* qui est la véritable qualification du 2^e.

AILES. — Les ailes des insectes n'ont aucune identité avec celles des oiseaux, puisque l'organe du vol chez ceux-ci est simplement, comme chez les chauve-souris, le membre prothoracique approprié à cette fonction. Mais la conformité de l'emploi a produit une similitude dans la conformation des parties extra-basilaires: elles ressemblent à de longues phalanges réunies par une membrane. Les pièces basilaires sont nombreuses et très-petites; et bien qu'il soit probable qu'elles représentent les pièces des autres membres, leurs ressemblances sont trop obscures pour démontrer leur assimilation. Le caractère particulier de cet appendice est dans son insertion qui est rapprochée de la suture vertébro-costale, au lieu que celle de la patte est voisine de la suture sterno-costale.

ABDOMEN. — L'abdomen, comme les ailes, est une création entomologique dont les raisons et les avantages ont déjà été exposés à propos du métathorax. Pour sa construction, les anneaux primaires se sont réunis en segments comme au thorax; mais leur réunion, au moins chez une partie, est restée membraneuse, et cède plus ou moins aux dilatations internes. Le principal caractère de ces segments chez les insectes, est de n'avoir pas d'appendices, à l'exception des derniers qui sont munis d'une manière plus ou moins apparente de *pinces* pour les actes de la copulation et de la ponte, et parfois même de longs *filis antenniformes* dont l'usage est inconnu. Les épisternums et les épimères ont tout à fait disparu, ou bien on n'en voit que des traces obscures. L'union latérale des deux *arceaux* formés par le tergum et le sternum dilatés, paraît immédiate et plus ou moins fixe ou dilatable.

Ce déplacement de l'abdomen et son développement, sans autre point d'appui que son attache au thorax, ont produit des inconvénients pour la locomotion des insectes. Le centre de gravité de la machine a été déplacé; l'abdomen traîne à terre ou n'est soulevé que par des efforts musculaires. Les pattes postérieures doivent s'étendre en arrière et n'appuient sur le sol que d'une manière oblique, ce qui diminue leur puissance pour soutenir le thorax et le porter en avant. C'est ce défaut que les pattes intermédiaires ont la mission de réparer. L'embaras est moins sensible pour la nage; mais il est plus grand pour le vol. L'action la plus puissante des ailes a lieu quand elles sont étalées de chaque côté dans une direction perpendiculaire à l'axe du corps. Alors l'abdomen n'a pour contre-poids que la partie antérieure du corps et les antennes étendues en avant. Aussi, l'on voit fréquemment l'abdomen pendant obliquement en

arrière et augmentant de sa surface la résistance à vaincre dans la progression, parce qu'il n'est pas dans le sillage de la tête et du thorax.

II. Squelette des Tabanides.

Les explications qui vont suivre, bien que particulières aux Tabanides, sont de nature à éclairer la structure générale des Diptères. Elles doivent être vérifiées sur un gros *Tabanus*, le *bovinus*, par exemple, après qu'on l'a dépouillé de ses poils et en le désarticulant au besoin.

TÊTE. — La tête montre distinctement, et plus ou moins circonscrites par des sutures, les pièces suivantes : le *crâne* a deux *temporaux* dilatés surtout à la face postérieure, à peu près indistincts des *joues* et des *orbites inférieures*, séparés de l'occiput et des pariétaux ; deux *yeux* grands et épais ; deux *pariétaux* toujours distincts de l'orbite inférieur, constituant chez la ♀ l'orbite supérieur et séparés par la *suture sagittale*, laquelle est chez les Tabanides le plus souvent obsolète ; absorbés chez le ♂ presque en totalité par les yeux, qui deviennent contigus ; un *coronal* ou *frontal* le plus souvent bien circonscrit ; un *occiput* avec une *plaque ocellaire* supérieure et une *lame triangulaire* réfléchie derrière le *trou occipital* ; ses côtés plus ou moins recouverts par les tempes en arrière.

La *face* est composée d'un *épistome* disposé en travers et au-dessus du bord buccal ; d'un postépistome obscurément séparé en avant des joues et de l'épistome, mais bien distinct du front et de l'*orbite inférieur*. Elle montre à sa partie supérieure deux *antennes* insérées sur le front, dirigées en avant, non coudées, formées de trois articles principaux avec des étranglements et des sutures plus ou moins prononcés, le 3^e article est prolongé par un style apical, épais, plurisectionné.

Le *plancher* de la tête est différemment conformé dans chacun des sexes. Chez le ♂, les joues sont réunies et s'étendent à peu près jusqu'au trou occipital ; on voit au devant d'elles une *pièce prébasilaire* cornée qui donne latéralement un support aux palpes ; puis un *menton* coriace formant la gaine basilaire du rostre. Chez la ♀, les joues sont largement séparées ; la pièce basilaire apparaît sous la forme d'une membrane sans segmentation, portant deux arcs latéraux cornés, dirigés en avant et terminés par les palpes.

La *bouche* a la forme d'un *rostre* ou d'une *trompe* fort saillante en avant ou en bas. Elle est constituée, en dessous, par une *gaine* charnue ou un peu cornée, fendue en dessus pour envelopper les

autres pièces. Cette gaine représente le développement et la décomposition de l'*hypoglotte* et de la *languette*; elle est terminée par deux *lèvres* le plus souvent repliées en dessous, qui sont l'extrémité papilleuse de la langue et le siège du goût. Dans l'intérieur de cette gaine sont logées quatre lancettes cornées, savoir : une supérieure tenant la place du *labre*; une inférieure, continuation de l'*hypopharynx* (d'après Duval), et deux latérales articulées avec les joues, transformation des *mandibules*. Chez la ♀, cette gaine renferme deux lancettes de plus : on les rapporte aux *mâchoires*.

La bouche est encore servie par deux *palpes* biarticulés. Chez les ♂ des Tabanides, lesquels n'ont pas de mâchoires, ces palpes pourraient être pris aisément pour des *palpes labiaux*. Mais chez les ♀, l'état au, membraneux des pièces basilaires met à découvert leur véritable nature. Les arcs cornés et villex qui donnent appui aux palpes se décomposent en trois parties par les sutures et les sillons qui limitent les pièces normales de la *mâchoire*. En effet, à la base, sur le bord du trou occipital et de chaque côté, on voit une lame assez courte appuyée sur la tempe et séparée de la pièce médiane par une suture articulaire : c'est le *gond*. La lame qui suit est divisée par une suture oblique en deux pièces anguleuses; l'externe est le *support* du palpe; l'interne est la *tige* de la lancette maxillaire. Celle-ci n'est donc qu'un *lobe* modifié de la mâchoire; c'est lui qui disparaît chez le ♂. La nature des plapes chez les Diptères est donc bien éclairée par leurs rapports : ce sont de véritables *palpes maxillaires*. — Quelques auteurs ont cru reconnaître les palpes labiaux dans les *lèvres terminales* de la trompe; mais leur nature spongieuse et inarticulée représente mieux les paraglosses et le sommet de la languette.

THORAX. — Le thorax des Tabanides est composé de plusieurs anneaux soudés entre eux qui se rattachent aux trois divisions habituelles : le *prothorax*, le *mésothorax*, le *métathorax*. Mais les limites et les éléments constitutants de ces trois segments ne sont pas faciles à préciser, parce que quelques anneaux ne sont pas complets et d'autres sont interrompus ou disloqués.

Il faut d'abord en séparer le *collier*, anneau intermédiaire au thorax et à la tête, que l'on reconnaît bien quand on désarticule celle-ci; car tantôt il suit la tête et tantôt il reste adhérent au sternum du prothorax. Il est, en effet, uni à l'un et à l'autre par des ligaments membraneux. Son arceau supérieur est resté une membrane protégée par le triangle réfléchi de l'occiput et le rebord du pronotum; mais l'arceau inférieur montre plusieurs pièces cornées tout à fait analogues à celles du prosternum qui suit. On y reconnaît une plaque *sternale* médiane; deux *contyles*, un de

chaque côté de la plaque en avant, mais sans pilier ; et extérieurement un *épisternum* sans épimère. Il n'y a ni stigmates ni appendices. C'est donc un anneau très-incomplet.

Quand on examine le thorax en dessus, on le voit traversé par deux lignes suturales : l'une en arrière qui isole l'*écusson*, l'autre vers le premier tiers qui semble la limite naturelle du *pronotum*. Mais ceci n'est qu'une illusion qui est démontrée par l'insertion des pattes antérieures et l'ouverture du stigmate antérieur du thorax. Le pronotum est beaucoup plus restreint. Au milieu, il est réduit à un liseré plus ou moins rainuré qui sert de point d'appui à la tête et se dissimule sous la portion antérieure et convexe du mésonotum. De chaque côté, il émet un appendice en forme d'écaille appliqué sur l'angle antérieur du mésonotum ; cet appendice est bien apparent, et on le désigne sous le nom d'*épaule* ou de calus huméral. L'arceau inférieur du prothorax est formé au milieu par un *prosternum* séparant largement les *pilliers*. Sur le bord antérieur, de chaque côté du sternum, on voit une petite clavicule en ovale transversal qui le sépare de l'épisternum ; c'est le *condyle* du fémur séparé de son pilier par une large capsule membraneuse qui enveloppe l'articulation principale. Au dehors se développe un *pro-épisternum* renflé, réniforme, suivi en arrière d'un *pro-épimère* dont la pointe interne contourne un peu en arrière, comme d'habitude, la cavité articulaire du pilier. La limite du prothorax et du mésothorax est, sur les flancs, le siège d'un stigmate bien ouvert, longuement étendu entre le calus huméral et le pro-épimère : c'est le *stigmate antérieur*.

Le *mésothorax* des Tabanides a une segmentation très-complexe qui résulte de ce qu'il porte des appendices différents : des pattes et des ailes. Pour éclairer sa description, il convient d'en séparer d'abord les pièces qui appartiennent au métathorax.

Le *metanotum* semble d'abord nul ; car on voit l'abdomen succéder presque immédiatement à l'écusson. Mais quand on déchire l'abdomen en dessus, on voit que le métanotum est simplement emboîté par les premiers arceaux abdominaux. Il se montre alors sous la forme d'une demi-cuvette ouverte en avant et en bas : c'est le *post-scutellum* de Duval. Immédiatement au-dessous de l'insertion abdominale fait saillie un étroit liseré que Duval appelle le *scutellum* du métathorax. Au-dessus de l'insertion abdominale et immédiatement au-dessous de l'écusson se produit une espèce de second écusson en forme de coulisseau étroit qui s'épaissit en dehors et se renfle fortement au-dessus du balancier sous la forme d'une callosité ; c'est le *scutum* du métathorax et le *calus métanotal*. En dessous de ce calus s'ouvre un stigmate longitudinal : c'est le *stigmate métanotal*. L'arceau supérieur se rattache ainsi à l'inférieur par le métépis-

ternum et par le métépimère qui suivent. Le *métasternum* est réduit entre les piliers à un étroit rebord ; mais il est un peu dilaté en dehors, où il se met en rapport avec son épisternum et son épimère. Le *métépisternum* est petit, peu apparent et souvent enfoncé dans l'hiatus d'où émerge le stigmaté métanotal. Le *métépimère* est, au contraire, agrandi sur ses marges postérieure et latérale, et s'étale sur le premier arceau ventral et surtout sur les côtés du premier arceau supérieur de l'abdomen.

De la sorte, le métathorax a deux anneaux incomplets : le scutellum et le post-scutellum, et un anneau complet, le scutum, qui est accompagné de chaque côté d'un calus métanotal, d'un stigmaté métanotal, d'un métépisternum, d'un métépimère, d'un métasternum et des pattes postérieures. Il en est ainsi du prothorax ; mais au lieu que chez celui-ci l'arceau supérieur forme un arc ouvert en arrière, l'arc supérieur est ouvert en avant.

La forme singulière du *métépimère* peut aisément le faire prendre pour le premier arceau ventral qu'il recouvre simplement. Il suffit de remarquer que les arceaux ventraux ont leurs côtés recouverts par les arceaux supérieurs, tandis qu'ici c'est l'épimère qui recouvre l'arceau supérieur.

Le *mésothorax* ainsi dégagé de ses voisins se trouve limité et plus facile à décomposer. Ce que l'on remarque tout d'abord, c'est que le dessus a trois pièces, tandis que le sternum est unique ; que les côtés montrent une quantité de divisions et pas un stigmaté ; que les pattes intermédiaires ni les ailes ne paraissent l'appendice d'un anneau complet. Cependant, il y a réellement trois anneaux : un incomplet et deux complets.

Le *premier anneau* est représenté en dessus par le *proscutum* de Duval, pièce qui est, chez les Tabanites, séparée du scutum nettement sur les côtés, obsolètement au milieu : c'est le *protergum* du mésothorax. De même que le pronotum, il a un calus séparé du disque par un sillon : c'est le *calus protergal*. Il n'y a pas de stigmaté sous ce calus ; on ne voit qu'une fente informe et, à la suite, un *épisternum* très-grand et un *épimère* médiocre s'appuyant sur la portion antérieure du mésosternum commun. Ce premier anneau du mésothorax a donc l'apparence d'un anneau incomplet auquel il manque une paire d'ailes et une paire de stigmates.

Le *deuxième anneau* est complet ; il ne diffère réellement des autres que par la position des appendices alaires, lesquels sont insérés dans le voisinage de l'articulation costo-vertébrale. En effet, sa pièce dorsale, c'est le *scutum* de Duval ou *meditergum* ; son calus est prononcé au-dessus de l'insertion de l'aile : c'est le *calus meditergal*. Son *épisternum* et son *épimère* peu développés sont placés en dedans de l'aile, appuyés sur le mésosternum commun et distincts

des pièces analogues de l'anneau suivant. Son appendice est devenu un organe pour le vol. Le stigmate s'est aussi modifié; on le découvre derrière l'insertion de l'aile sous la forme d'une ouverture allongée, réduite en dedans au périthrème, comme recouverte d'une membrane blanche tendue, mais fissurée en dehors. Son bord antérieur et son bord externe paraissent déployés en *cuillerons*. Ce stigmate est le *stigmate alaire*.

Le *troisième anneau* du mésothorax est complet aussi, mais disloqué. Son arceau supérieur est constitué par l'*écusson*, par le *calus scutellaire* qui précède son angle antérieur et par un grand stigmate à grosses lèvres placé sous le calus scutellaire et en dehors de l'écusson : c'est le *stigmate scutellaire*. Son arceau inférieur est composé par le *mésosternum* commun, un *épisternum* et un *épimère* peu développés, compris entre ceux de l'anneau médian et ceux du métathorax. Ces deux arceaux du troisième anneau mésothoracique ont été séparés par le rapprochement du calus métanotal et de l'épimère de l'aile. Les deux appendices de ce troisième anneau sont représentés par les pattes intermédiaires.

En résumé, le *thorax* des Tabanides est composé : 1° d'un *collier* articulé réduit à quelques pièces cornées inférieures : un *sternum*, deux *condyles* et deux *épisternums*; 2° de trois segments soudés : le *prothorax*, le *mésothorax* et le *métathorax*. — Le *prothorax* ne forme qu'un anneau complet constitué par un *pronotum*, deux *calus huméraux*, deux *stigmates*, deux *épisternums*, deux *épimères*, un *prosternum* et deux *pattes*. — Le *mésothorax* comprend trois anneaux : le premier ou *antérieur* incomplet, montrant un *protergum*, deux *calus protergaux*, deux gros *épisternums*, deux *épimères*, un *mésosternum* commun ; le second ou *médian* complet, avec un *méditergum*, deux *calus méditergaux*, deux *ailles*, deux *stigmates alaires*, deux *épisternums*, deux *épimères*, un *mésosternum* commun ; le troisième ou *postérieur* complet, mais disloqué par la réunion de l'épimère du médian avec le calus métanotal, ayant un arceau supérieur formé par l'*écusson*, deux *calus scutellaires*, deux *stigmates scutellaires*; un arceau inférieur composé de deux *épisternums*, de deux *épimères*, d'un *mesonotum* commun et des deux *pattes intermédiaires*. — Le *métathorax* a trois anneaux : le premier ou *antérieur* complet, avec un *scutum*, deux *calus métanotaux*, deux *stigmates métanotaux*, deux *épisternums*, deux grands *épimères*, un *métasternum* et deux *pattes postérieures*; le second ou *médian*, avec un *scutellum* seulement; le troisième ou *postérieur* réduit à un *post-scutellum* en demi-cuvette.

PATTES. — Les pattes des Tabanides sont conformées selon l'habitude générale des Diptères. Les antérieures montrent bien en évi-

dence une particularité remarquable ; elles ont un *condyle fémoral* enclavé entre le bord antérieur du prosternum et son épisternum. Ce condyle paraît immobile ; mais il est réuni au *pilier* par une large capsule articulaire qui se prête à tous les mouvements de la patte. Le pilier lui-même est libre, allongé et couché au repos sur le disque du mésosternum longitudinalement. Les *pilliers antérieurs* sont largement séparés à leur base par le sternum, leur sommet est rapproché des *pilliers intermédiaires*. Ceux-ci sont contigus, couchés obliquement en travers, aiguïsés en dehors et enchâssés entre le mésosternum, le métasternum et le mésépimère voisin, auxquels ils sont réunis par une étroite capsule. Les *pilliers postérieurs* sont droits, épais, courtement étendus sur le ventre, serrés l'un contre l'autre et à peine séparés des pilliers intermédiaires.

Les *trochanters* sont développés et obscurément formés de deux pièces soudées. La pièce *extérieure* est étroitement unie à la cuisse et la suit dans tous ses mouvements : l'*interne* forme la majeure partie de l'articulation avec le pilier.

Les *tarses* sont de cinq articles. Le premier est toujours le plus long ; le cinquième est terminé en dessous par trois *petottes* ou *ventouses* disposées en languettes membraneuses.

AILES. — Les ailes des Tabanides fournissent à leur caractéristique des moyens d'importance qui sont appréciables principalement sur leur portion étalée ; les pièces articulaires solides de la racine sont petites, serrées et ne montrent que des modifications obscures. La membrane de l'aile est tendue et soutenue par des *veines* ou *nervures* à canal aérien, qui sont *longitudinales* ou *transverses*. Les longitudinales ont trois *racines* ou trois *souches* principales dont les ramifications sont reliées par les transverses.

L'aile étant supposée tendue en dehors dans une direction perpendiculaire à l'axe longitudinal du corps, on voit en avant, formant son bord antérieur, la *nervure costale* naissant de la racine de l'aile sous un onglet dentiforme, assez largement triangulaire à sa base, puis atténuée et filiforme, bordant l'aile dans tout son pourtour postérieur, anastomosée avec les ramifications internes et postérieures, mais elle-même non ramifiée.

En arrière du triangle basilair de la costale se détache de la racine une grosse veine qui paraît d'abord simple et se diriger vers la costale obliquement ; elle s'en rapproche insensiblement et s'unit à elle tout à fait vers les deux tiers de l'aile : c'est la *première longitudinale*. Chez les Tabanides, elle est visiblement précédée par une fine nervure peu distincte en dedans vers son origine, mais facile à séparer en dehors, où elle s'anastomose séparément avec la costale au devant de la première longitudinale : c'est la *nervure*

auxiliaire. La portion interne de la marge antérieure est encore fortifiée par une transverse située vers le quart de l'aile : c'est la *transverse antérieure*. La souche de la première longitudinale fournit en arrière une autre branche vers le tiers ou le quart intérieur de l'aile; elle se prolonge directement en dehors jusqu'à la costale qu'elle atteint après les $7/8$ de l'aile : c'est la *deuxième longitudinale*. Celle-ci, parvenue vers le milieu de l'aile, émet en arrière un rameau qui atteint aussi la costale et porte le nom de *troisième longitudinale*. Chez les Tabanides, la troisième longitudinale se bifurque encore; le *ramuscule antérieur* se coude brusquement près de son origine et s'anastomose avec la costale un peu au devant du sommet de l'aile; le *ramuscule postérieur* bien au-delà du sommet. Tel est le système de ramification direct de la *première souche*.

Derrière la souche de la première longitudinale on voit une espèce de *rhizome* qui se dirige obscurément vers la base de l'aile sans l'atteindre, mais se relie d'une manière plus apparente à la souche de la première longitudinale en un point qui semble la soudure de deux phalanges. Cette liaison se fait par une transverse un peu oblique, la *transverse radicale*, à peu près au niveau de la transverse antérieure. De ce rhizome se détache un nouveau système de branches longitudinales. La *branche antérieure*, un peu sinuee au milieu de son trajet, atteint la partie postérieure de la costale en dedans du ramuscule postérieur de la troisième longitudinale; c'est cette branche qui prend le nom de quatrième longitudinale. Elle est reliée à la troisième longitudinale par une transverse appelée *transverse médiane antérieure*. Un peu au devant de celle-ci se détache de la quatrième longitudinale un rameau postérieur qui atteint également le bord postérieur de l'aile : c'est le *rameau interne* de la quatrième longitudinale. Les deux rameaux externe et interne sont encore réunis, bien avant leur terminaison, par une ligne brisée qui est anguleuse en arrière : c'est la *transverse postérieure*. Son angle émet un ramuscule qui atteint aussi le bord postérieur : c'est le *ramuscule médian de la quatrième longitudinale*. La *branche moyenne* est plus grosse; c'est elle qui porte le nom de *cinquième longitudinale*. Vers le milieu de l'aile cette branche se bifurque aussi en deux rameaux étendus jusqu'au bord postérieur : l'un interne, l'autre externe, à peu près au même niveau que la branche antérieure; mais les rameaux ne sont pas réunis plus loin. La branche antérieure et la branche moyenne sont liées vers le milieu de l'aile par une transverse courte, la *transverse médiane postérieure* qui est au niveau de l'antérieure. La *troisième branche* ou *postérieure* grosse à son origine ne fournit qu'un rameau menu : c'est la *sixième longitudinale* ou *nervure anale* qui se continue jusqu'au bord postérieur.

La *troisième souche* est formée par une grosse *veine variqueuse* à sa base et reliée aux attaches du premier cuilleron. Elle ne fournit qu'une branche peu apparente d'habitude : la *septième longitudinale* ou *veine axillaire*.

Les *cellules* de l'aile sont faciles à classer dans ce réseau. Trois *cellules radicales* limitées en dehors par des transverses, entre elles par la côte, la première souche, le rhizome et la veine variqueuse : l'*antérieure*, la *moyenne* et la *postérieure*. Trois *cellules centrales* ne communiquant pas avec la périphérie. Deux *basilaires* comprises entre la première longitudinale et la cinquième, divisées longitudinalement par la quatrième, limitées en dedans par la transverse radicale; en dehors, la *basilaire antérieure* a pour borne la transverse médiane antérieure; la *basilaire postérieure* s'appuie sur la transverse médiane postérieure. La troisième cellule centrale est la *discoïdale* comprise entre les deux rameaux de la quatrième longitudinale et limitée en arrière par la transverse postérieure. Quatre *cellules antérieures* abouchées avec le bord antérieur successivement. Une *costale* comprise entre la transverse antérieure, la nervure auxiliaire et la côte. Une *médiastine* entre la nervure auxiliaire, la première nervure longitudinale et la costale. Une *marginale* entre la première et la deuxième nervures longitudinales et la costale. Une *sous-marginale* entre la deuxième longitudinale et la troisième, ouverte en dehors sur le bout de l'aile, mais chez les Tabanides, coupée en deux par le ramuscule antérieur de la troisième longitudinale. — Des *cellules postérieures*, au nombre de cinq chez les Tabanides, abouchées avec le bord postérieur, comprises entre la troisième longitudinale et le rameau interne de la cinquième longitudinale. — Des *cellules internes*, savoir : une antérieure sous le nom d'*anale* comprise entre la cinquième et la sixième nervures longitudinales; une postérieure sous le nom d'*axillaire* comprise entre la sixième et la septième nervures longitudinales, cellule mal limitée chez les Tabanides; deux *lobaires* séparées chez les Tabanides par une profonde incision : l'une *externe*, l'autre *interne*.

La *membrane* de l'aile est formée de deux feuillets collés. Elle est finement ridée ou chiffonnée et couverte de poils serrés microscopiques. On la voit souvent épaissie de chaque côté de la première longitudinale, près de l'extrémité de cette nervure, surtout sur la cellule médiastine; cet épaississement presque toujours rembruni est ce qu'on appelle le *stigma*.

CUILLERONS. — Ce sont deux feuillets membraneux placés derrière chaque aile; ils sont pliés au repos l'un sur l'autre et unis par leur bord externe qui est souvent découpé en arrière par une incision. — Le *feuillelet supérieur* est attaché par une grosse veine à l'angle

antérieur du stigmate alaire et s'unit à la veine variqueuse de l'aile par son bord interne, de sorte qu'il est déplié et entraîné dans le déploiement de l'aile au dehors; le pli externe est terminé par un pinceau de fin duvet. — Le *feuillet inférieur* le déborde un peu en arrière pendant le repos; il est visiblement inséré sur le bord externe du stigmate alaire, et, comme le supérieur, il ne semble que l'épanouissement de sa lèvre externe.

BALANCIERS. — Ils sont insérés sur les côtés du métanotum, au-devant du premier arceau abdominal, derrière le calus métanotal, sur la suture du scutum et du scutellum. Leur forme rappelle celle d'un pistil allongé. Leur *tige* ou *style* basilaire est terminée par une tête renflée ou élargie à laquelle on donne le nom de *bouton*. Ces organes sont particuliers aux Diptères; car on ne peut les comparer aux *granules* des Tenthredines qui sont insérés sur la face antérieure du scutum. Leurs analogies et leurs fonctions ont donné lieu à beaucoup de controverses. Ceux qui sont préoccupés de retrouver chez les Diptères les organes perdus se persuadent que les balanciers sont le rudiment des ailes postérieures. On leur répond que les ailes postérieures sont insérées sur le corps même du scutum et que les balanciers occupent tout au plus la place du stigmate post-alaire. De plus, il paraît bien singulier que ces rudiments d'aile ne se soient pas développés chez quelqu'une des nombreuses espèces que nous connaissons aujourd'hui. Si on les considère comme des stigmates transformés, on trouve chez les Diptères des modifications qui conduisent à cette forme. Celle-ci est déjà variée dans les stigmates simples. On a vu que les cuillerons semblent l'épanouissement de la lèvre d'un stigmate. Mais, en outre, plusieurs larves de Diptères, tant parasites que coprophages, ont des tubes trachéens extérieurs. Si l'on se rappelle que les Hyménoptères ont des stigmates aveugles sur le segment médiaire, on ne sera pas éloigné de croire que les balanciers sont le développement d'un stigmate de cette nature.

La fonction de ces organes paraît liée à celle du vol; mais en dehors du service de contre-poids, on ne voit pas quelle peut être leur utilité.

ABDOMEN. — L'abdomen ne montre pas dans sa structure générale quelques considérations que l'on puisse développer ici. Les particularités propres aux Tabanides seront signalées plus loin.

VESTITURE. — Le corps des Tabanides est généralement vilieux. La pubescence dont ils sont revêtus se montre : 1° sous la forme de *poils rasés* ou écailleux, extrêmement serrés, ayant l'apparence d'un

enduit à reflets ou d'une pruinosité; 2° sous la forme de *poils couchés*; 3° sous la forme de *poils hérissés*.

Les *poils rasés* sont habituellement gris; mais ils se montrent aussi parfois, selon le jour, bruns, dorés ou blancs. C'est à la tête qu'ils sont les plus constants. Sur le mésonotum, ils sont souvent condensés sur 3-5 lignes longitudinales qui sont néanmoins rarement bien apparentes. Sur l'abdomen, ils occupent de préférence le bord postérieur des segments et s'étendent même sur le milieu du disque en formant sur la ligne médiane une série de taches triangulaires; les côtés du disque en ont quelquefois de semblables. Au ventre, cette pubescence rasée occupe plutôt les côtés, où elle forme parfois une large bande latérale. Ces poils ont une étendue variable et, de plus, disparaissent fréquemment ou s'agglutinent sous l'influence de l'humidité en perdant leur reflet. On réussit quelquefois à le rétablir en tenant l'insecte plongé pendant quelque temps dans la benzine.

Les *poils courts et couchés* répandus sur tout le corps se remarquent principalement sur l'abdomen, où ils constituent aux arceaux une bordure postérieure ou latérale plus claire, ou bien sur le disque des taches grises ou jaunes, dont l'éclat est augmenté par celui du fond. D'autres fois, l'abdomen en est couvert d'une manière uniforme. Ces poils courts sont caduques et avortent souvent.

Les *poils hérissés* forment un vêtement épais sur la face, surtout inférieurement et sur les flancs du thorax. Au-dessus de celui-ci, ils sont presque toujours plus clairsemés et disparaissent même, sauf en avant, laissant la pubescence rasée à découvert; ou bien ils sont remplacés par des poils couchés plus abondants. Leur nuance varie du gris au noir et passe fréquemment de l'un à l'autre selon le sujet, et quelquefois même selon le jour. Aucun de ces poils n'a la raideur ni le développement des véritables *macrochètes*. Quelquefois cependant le septième arceau ventral, surtout chez les ♂, est hérissé de courtes soies raides, noires, mélangées au duvet gris.

CLASSIFICATION.

I. Caractères de la famille.

Les naturalistes classent les *Tabanides* dans la division des *Diptères Phanocères, Orthorhaphes, Brachycères*. Ils se distinguent de toutes les autres familles de la tribu des *Cyclocères* par leurs cuillerons développés. Ils s'écartent encore des *Stratyomides* par la nervure costale qui suit le pourtour de l'aile à peu près en entier; des *Leptides* et *Nemestrinides* par le troisième article de leurs

antennes qui est sectionné ou subsectionné, ou bien prolongé par un style épais subpluri-articulé. Par leur abdomen de sept segments, ils se rapprochent des *Acanthomérides*, *Cœnomides* et *Xylophagides*.

Les diverses espèces qui rentrent dans cette famille ont encore en commun les caractères suivants :

Corps allongé, robuste et d'une taille égale ou supérieure à la moyenne, généralement villeux.

Tête large, tronquée droit après le bord postérieur des yeux ou des tempes, fortement déclive en avant jusqu'aux antennes; la face à peu près verticale. Yeux grands, descendant en avant jusqu'au niveau de l'épistome à sa base, saillants en dehors. Épistome réduit à une courte plaque sur la base du rostre, embrassé par le post-épistome. Celui-ci développé; sa suture latérale avec l'épistome marquée par une strie ou un sillon, lequel est longé en dehors par une arête; cette arête prolongée avec lui jusqu'au-dessus du milieu de la face et parallèlement avec l'arête et le sillon du côté opposé. Rostre au moins aussi long que l'intervalle oculaire des ♀. Palpes de deux articles : le premier toujours longuement hérissé. Antennes insérées sur le front.

Thorax épais, assez court, presque entièrement constitué en dehors par le mésothorax. Calus huméral saillant. Prosternum en plaque subhexagonale qui a sa plus grande largeur au devant du milieu; le disque divisé par une strie longitudinale et un peu renflé de chaque côté; sa partie postérieure fortement déprimée. Mésonotum montrant sur le milieu du disque trois lignes suturales d'avant en arrière. Protergum et méditergum obsolètement séparés au milieu, profondément sur les côtés; calus bien saillants; intervalle des calus méditergal et scutellaire fortement échancré pour le jeu de l'aile. Écusson transversal arrondi en arrière, tronqué en avant avec les angles antérieurs aigus, un peu embrassants; les angles postérieurs également aigus et saillants en dehors, mais rabattus; côtés parallèles droits ou un peu échancrés. Mésosternum ample, avec une strie longitudinale médiane, le plus souvent bifurquée en avant autour d'une plaque triangulaire. Métanotum à calus renflé, villeux; métasternum presque entièrement glabre.

Pattes assez longues, peu robustes. Piliers antérieurs subcylindriques ou un peu renflés en avant. Cuisses grêles, subcylindriques ou peu comprimées, ou légèrement atténuées de la base au sommet, mutiques, à coulisse tibiale réduite au jarret, au moins aux quatre cuisses postérieures. Tibias sans épines notables; antérieurs sans éperons au sommet; intermédiaires et postérieurs droits, linéaires; intermédiaires terminés en dedans par deux éperons. Ongles développés, simples. Pelottes assez longues.

Les pattes ont une *pubescence* molle, allongée, hérissée au-dessus

des deux autres, dont la disposition est différente sur chaque paire; ce qui permet de les reconnaître quand elles sont détachées.— Les piliers sont tous hérissés de longs poils, surtout les antérieurs; les intermédiaires sont presque nus en dehors.— Les cuisses sont hérissées d'une manière différente; les *antérieurs* ont leur face interne ou antérieure presque glabre ou à soies couchées très-courtes, ou plus denses et très-courtement hérissées; la face postérieure ou externe est revêtue d'une villosité hérissée, longue et touffue; le bord supérieur n'a que des soies courtes et couchées. Les cuisses *intermédiaires* sont hérissées en avant et en arrière d'une villosité plus touffue en dessous; le bord supérieur n'a de poils hérissés qu'à sa base. Les cuisses *postérieures* sont nues tout à fait sur leur face postérieure ou interne, ou réduites à la pubescence rasée; elles sont longuement villoses sur leur face externe, surtout inférieurement; leur bord supérieur n'a que des soies courtes et couchées au milieu, il est hérissé à la base et au sommet.— Les *tibias* sont plus variables dans leur vestiture allongée qui fournit parfois des caractères spécifiques: les *antérieurs* n'ont jamais sur leur face interne ou antérieure qu'une pubescence très-courte et couchée; les *postérieurs* ont sur leurs bords interne et externe une frange de cils longs et serrés, hérissés ou un peu inclinés en arrière, presque toujours bien apparente; ces cils sont généralement un peu plus courts en dedans; mais chez les ♂, ils sont quelquefois aussi longs.— Les *tarses* sont presque nus ou à soies couchées, ou n'ont que des soies courtes, un peu plus saillantes sur les bords.

Ailes amples, néanmoins coupées sur le type aigu, dépassant l'abdomen. Lobes internes développés. Nervures sans aiguillons; la costale ne montre quelques cils qu'au lobe interne. Cellules costales et surtout médiastine étroites; marginale allongée un peu plus élargie en dehors; deuxième sous-marginale développée sur le bord postérieur. Cellule radicale moyenne plus large que les deux autres, mais un peu plus courte. Cellules basilaires grandes, la postérieure un peu plus élargie, également allongées, atteignant le milieu de l'aile, enclavant l'angle interne de la discoidale; celle-ci allongée au-delà, hexagonale, émettant de son bord externe trois ramuscules vers les trois quarts de l'aile. Cellules postérieures première et quatrième allongées, naissant des transverses médianes au milieu de l'aile; deuxième et troisième courtes, appuyées sur la transverse postérieure; la cinquième comprise dans la ramification de la cinquième nervure longitudinale; les cellules 2-5 sont toujours largement abouchées avec le bord postérieur. Cellule anale allongée, partant du rhizome, dépassant les basilaires, anguleuse vers le sommet, presque toujours fermée avant la marge. Cellule axillaire mal limitée en dedans, ainsi que la lobaire externe.

Guillerons assez amples, bord postérieur épais, avec une frange de cils très-courts.

Balanciers grêles à la base, bien dilatés au sommet.

Abdomen un peu plus élargi que le thorax, aussi long que l'avant-corps ou de peu plus long, peu arqué en long, déprimé ou peu convexe en travers. Il est formé de sept segments au devant de l'armure génitale; le septième est souvent rétracté. Leurs stigmates ne sont pas apparents; mais les premiers segments enveloppent une grande cavité divisée par une fine cloison longitudinale, et qui semble un double réservoir d'air. Les arceaux supérieurs couvrent les inférieurs latéralement à l'état normal. Le premier segment est largement appliqué au métathorax par sa base et emboîte le post-scutellum en entier; il est, au contraire, recouvert par le métépimère largement sur les côtés, plus étroitement sur sa marge inférieure. Son arceau ventral paraît deux fois environ aussi grand que le suivant; mais il est divisé au devant du milieu par un sillon transversal marqué de quelques gros points, qui est assurément le témoignage de la soudure des deux premiers arceaux ventraux; car ces deux portions correspondent chacune aux premier et deuxième arceaux supérieurs qui sont complètement distincts l'un de l'autre. Ces deux arcs supérieurs s'appuient sur les inférieurs par des marges plates qui sont séparées de la partie dorsale par une ligne longitudinale de points nus. Les marges des arceaux supérieurs suivants sont un peu enroulées. L'armure génitale n'est pas saillante au dehors dans l'état normal.

Les deux sexes sont distingués par d'autres signes extérieurement.

— Le ♂ a toujours les yeux réunis sur la suture sagittale, de sorte que l'intervalle oculaire est réduit en avant à un triangle aigu, et en arrière à la plaque ocellaire. Leurs facettes supérieures, médianes et internes sont presque toujours plus grosses que celles du pourtour extérieur et inférieur; l'angle inférieur du bord interne au-dessus du frontal est toujours arrondi. Les tempes sont séparées du vertex, en haut de la tranche postérieure, par deux stries rapprochées qui se réunissent en bas. Le post-épistome est rétréci vers le front. Les joues s'étendent l'une vers l'autre et s'unissent au-dessous de la pièce basilaire qui paraît ainsi épaisse et cornée. Les palpes ont le deuxième article redressé. Le thorax est plus longuement hérissé, ou couvert d'une villosité couchée plus épaisse. L'abdomen est un peu acuminié au bout et montre quelquefois les trois pièces de l'armure copulatrice, savoir: une pièce supérieure demi-cornée, cambrée en gouttière renversée, et deux styles inférieurs cornés, bi-articulés; l'article apical replié en dedans. — La ♀ a les yeux largement séparés par une bande pariétale qui a au moins le 6^e de la largeur d'un œil, et s'étend de la plaque ocellaire au frontal; les facettes oculaires sont à

peu près également petites. Les tempes sont distinctes du vertex en haut de la tranche postérieure, par deux stries plus écartées qui convergent ou se réunissent en bas. Le post-épistome est plus large près du front qu'au milieu. La pièce basilaire est membraneuse et tout à fait à découvert. Les palpes ont le deuxième article couché sur le rostre, acuminé vers le sommet, élargi et comprimé vers la base. L'abdomen paraît obtus ou tronqué en arrière, élargi ou déprimé en dessus. L'oviducte ni ses appendices ne sont jamais saillants.

Mœurs. — Toutes les espèces de Tabanides n'ont pas des goûts sanguinaires. Les *Pangonia*, les *Silvius* sont uniquement floricoles. Les ♂ ne se jettent point sur les animaux; on les rencontre sur les fleurs, les pièces de bois ou à terre. Ceux de quelques espèces se montrent rarement; on les voit seulement au lever du soleil, guettant la première sortie des ♀, volant avec impétuosité d'une clairière à l'autre et se perdant au haut des airs avec la ♀ qu'ils ont enlevée. On ne s'explique pas comment des animaux d'une si faible densité, dont le corps est occupé par de vastes chambres à air, peuvent développer brusquement une telle quantité de mouvement et fendre l'atmosphère avec la vigueur d'une flèche.

On ne rencontre les Tabanides qu'à la campagne, surtout dans le voisinage des prairies. Ceux qui sont le plus acharnés après l'homme et les animaux domestiques les abandonnent à l'entrée des habitations.

Leurs *larves* ont été trouvées dans le sol, le fumier; quelques-unes même sont aquatiques. Voyez pour la larve du *Tabanus bovinus* les observations de Degeer, et pour celle de *Hæmatopota pluvialis* les études de Brauer reproduites par Gobert dans sa Révision des Tabanides.

Après les auteurs qui ont étudié les Diptères en général, ceux qui se sont occupés des Tabanides en particulier sont en petit nombre. On peut consulter avec fruit l'ouvrage du baron Osten-Sacken sur les Tabanides des États-Unis (1876. Boston, *Society of natural History*); celui du docteur Gobert sur les Tabanides de France (1881. Amiens, *Société Linnéenne du Nord de la France*). C'est cette dernière publication qui m'a donné la première impulsion vers cette famille; le baron Osten-Sacken m'a également poussé dans cette voie. Je dois au docteur Gobert la communication de sa riche collection et des ouvrages de sa bibliothèque qui pouvaient éclairer mon sujet. Enfin, MM. Rouget de Dijon; Rey et l'abbé Mulsant, de Lyon; Xambeu, de Montelimart; Jullian, de Marseille; Mayet, de Montpellier; Marquet, de Toulouse; ont libéralement ajouté leurs chasses aux miennes pour rendre ce travail plus digne de l'entomologie. C'est en son nom que je leur adresse mes remerciements.

II. Synopsis des genres.

Les Tabanides d'Europe ont été répartis en sept genres. Quelques auteurs ont formé de ces genres deux sections sous le titre de *Tabaninae* et de *Pangoninae*, en prenant pour base l'existence de deux éperons aux tibias postérieurs ou leur avortement. Ce sectionnement est superflu et, en outre, peu naturel, parce que les genres *Silvius*, *Chrysops*, *Pangonia* ont moins de ressemblance entre eux qu'ils n'en ont séparément avec le genre *Tabanus*.

A Face : orbite large dans sa portion supérieure; suture de l'orbite avec le post-épistome marquée d'une strie qui se termine par une fossette inférieurement, au dessus de la joue : trompe à gaine molle, épaisse, retractile, tout au plus aussi longue que la tête; lèvres terminales repliées en arrière et en dessous : antennes, 3^e art. allongé sans divisions, ou à divisions très-obscurées, prolongé par un style de 3 à 4 divisions. Pattes plus courtes; piliers antérieurs trois fois au moins aussi longs que larges, renflés en dehors, surtout en avant; cuisses à longs poils; tibias postérieurs presque toujours frangés de longs cils sur leurs bords interne et externe; tarsi antérieurs veloutés en dessous, art. 2-4 courts - ♀ : palpes, 2^e art. courbé plus ou moins à sa base et plus ou moins gibbeux en dessus, sans sillon supérieur. — Aile : cellule anale fermée.

B Tête à peu près aussi élargie que le thorax : plaque ocellaire sans ocelles : post-épistome peu convexe. Tibias postérieurs sans éperons apicaux.

Antennes, 2^e art. plus court que le 1^{er}. Prosternum, angles du bord antérieur obtus.

C Antennes, 2^e art. tronqué au bout, notablement plus long que large et étranglé au milieu; 3^e art. en cylindre allongé; style, articles serrés au dessus de leur insertion et paraissant assez nettement articulés par un condyle; les deux articles de sa base cylindriques, un peu plus longs que larges. — : yeux, angle inférieur du bord interne arrondi; intervalle oculaire sans pubescence rasée, ponctué, avec des soies couchées en avant; plaque ocellaire en relief lisse et transversal; front prolongé sur la face, les fossettes antennaires, par suite, placées au-dessus du milieu.

I. *Hexatoma* Meigen.

Front nettement séparé de l'intervalle oculaire par une suture transverse, un peu concave en avant, étendue jusqu'à l'œil et isolant l'orbite inférieur du supérieur; son angle latéral étendu vers l'œil et obscurément enclavé dans une échancrure de l'orbite inférieur. Antennes, art. 1^{er} trois fois au moins aussi long que large; style de trois articles. Abdomen, repli du 2^e arceau en forme de lobe subrectangulaire; la ligne ponctuée atteint l'angle postérieur de l'arceau au point où il se replie en dessous. — ♂ : face plus étroite, impressionnée au milieu; yeux contigus; palpes redressés

— ♀ : yeux à peu près aussi larges que longs, arrondis en dehors, bord inférieur fortement arrondi; face postérieure de la tête à lignes suturales très-divergentes en haut; intervalle oculaire au moins égal au $\frac{2}{3}$ de l'œil; tibias antérieurs linéaires ou insensiblement élargis vers le bout.

CC Antennes, 2^e art. avec l'angle apical supérieur prolongé en dent ou en épine sur la base du 3^e, pas plus long que large, non étranglé; 3^e art. élargi au-dessus de la base, atténué vers le sommet, fortement comprimé; style, articles non étranglés, un peu comprimés, les basilaires transversaux — ♀ : yeux, angles inférieurs des bords internes bien marqués; intervalle oculaire à pubescence rasée; plaque ocellaire triangulaire; front raccourci sur la face, avec les fossettes antennaires près du bord antérieur.

D Yeux plus larges que longs, obtusément angulés en dehors et en arrière; angle inférieur du bord interne à peu près au niveau de la fossette antennaire; bord inférieur peu arrondi, subtransversal: fossettes antennaires (♂ ♀) moins rapprochées du bord antérieur du front: antennes, art. 1^{er} allongé; 2^e courtement cylindrique, un peu noueux; style à 3 sections distinctes. Abdomen, repli latéral du 2^e arceau supérieur avec son bord interne coupé par la ligne ponctuée au devant de l'angle postérieur qui est subrectangulaire et cambré au-dessus de l'arceau ventral, comme celui des arceaux suivants. — ♂ : yeux à grosses facettes étendues jusqu'au milieu du bord inférieur; post-épistome à peine rétréci vers le front, sans impression au milieu; palpes, 2^e art. notablement plus long que le 1^{er}, en ovale allongé et acuminé; antennes, 1^{er} art. ovoïde, le plus souvent très-renflé. — ♀ : tête à troncature postérieure un peu plus concave en arrière, avec deux lignes suturales fortement divergentes en haut; intervalle oculaire égal au $\frac{4}{5}$ de l'œil au moins, sans plaque nue, obsolètement séparé du front; tibias antérieurs plus épais au milieu, sensiblement arrondis sur le bord externe.

II. *Hæmatopota* Meigen.

DD Yeux à peu près aussi longs que larges, arrondis en dehors; angle inférieur du bord interne bien au-dessus de la fossette antennaire; bord inférieur fortement arrondi: front (♂ ♀) à fossettes antennaires plus rapprochées du bord inférieur: antennes, art. 1^{er} courtement cylindrique, 2^e transversal; style à 4 sections distinctes. Abdomen, repli latéral du 2^e arceau supérieur avec son bord interne réuni à l'angle postérieur en s'arrondissant; celui-ci non cambré et atteint par la ligne ponctuée — ♂ : yeux à grosses facettes atteignant tout au plus l'angle interne inférieur; post-épistome fortement atténué vers le front, longitudinalement impressionné au milieu; palpes, 2^e art. en ovale court ou oblong, tout au plus aussi long que le premier; antennes, 1^{er} art. non renflé. — ♀ : tête à peine concave en arrière, avec les deux lignes suturales subparallèles en haut, convergentes en bas; intervalle oculaire au plus égal en largeur au tiers de celle d'un œil, au moins avec une plaque nue, séparé du front par une suture transversale bien visible; tibias antérieurs linéaires.

III. *Tabanus* Linné.

BB Tête moins élargie que le thorax, au moins chez la ♀ : plaque ocellaire triocellée; post-épistome renflé. Tibias postérieurs avec deux épérons subégaux au sommet.

Tête un peu déprimée en travers: yeux glabres ou à poils hérissés clairsemés et très-courts; bord externe arrondi, bord inférieur fortement arrondi; front déprimé ou à peine convexe; antennes, 1^{er} art. tronqué; 2^e sans dent ni épine au bout; 3^e allongé, atténué vers le sommet, légèrement renflé à la base, sans dent marquée sur le bord supérieur, style de 4 articles. Tarses antérieurs, 5^e art. tronqué. — ♀ : troncature occipitale marquée sur le haut de deux stries suturales écartées, subparallèles, convergentes en bas; yeux largement séparés, les bords internes divergeant un peu de haut en bas; leur angle inférieur largement arrondi, bien au-dessus de la fossette antennaire; leurs diamètres longitudinal et transversal à peu près égaux.

E Antennes insérées sur le front au devant du milieu; 1^{er} art. courttement subcylindrique; 2^e art. plus court de moitié au moins; 3^e art. sensiblement comprimé, compacte en dehors du style. Prosternum, angles du bord antérieur obtus. Abdomen, repli latéral du 2^e arceau supérieur à lignes de points coupant son bord interne au devant de l'angle postérieur qui est subrectangulaire et un peu cambré au-dessus de l'arceau ventral comme les suivants.

Aile: cellule anale fermée.

IV. *Silvius* Meigen.

EE Antennes insérées au milieu du front; 1^{er} art. en cylindre allongé, 2^e art. allongé cylindrique à peu près égal au 1^{er}; 3^e art. non comprimé, obscurément sectionné en quatre parcelles au devant du style. Prosternum, angles du bord antérieur redressés pointus. Abdomen, repli latéral du 2^e arceau supérieur à ligne de points étendue jusqu'à l'angle postérieur qui est largement arrondi, non cambré.

VI. *Chrysops* Meigen.

Rondani a détaché des *Chrysops* de Meigen deux espèces dont il a formé un nouveau genre, le Genre *Nemorius* qui peut être distingué des *Chrysops* comme il suit:

e Antennes, 2^e art. notablement plus court que le 1^{er}. Aile diaphane, les nervures seules noires.

V. *Nemorius* Rondani.

Les caractères de ce Genre, que je n'ai pas vérifié en nature, le rapprochent de *Silvius*: mais il paraît différer de celui-ci par les proportions du 2^e et du 3^e art. antennaires. Chez *Silvius*, le 2^e art. est aussi long que large et le 3^e (avec le style) est beaucoup plus long que le 1^{er} et le 2^e réunis. Chez *Nemorius*, le 2^e art. est plus long que large, le 3^e art. est aussi long ou à peine plus long que le 1^{er} et le 2^e réunis.

ee Antennes, 2^e art. à peu près aussi long que le 1^{er}. Ailes non entièrement diaphanes, traversées par des bandes ou des taches alternativement claires et obscures.

VI. *Chrysops* Meigen.

AA Face, orbite très-étroit dans sa portion supérieure; suture de l'orbite avec le post-épistome marquée d'une strie sans fossette in-

férieure, continuée par une dépression jusqu'au bord inférieur de la face; trompe cornée linéaire, bien plus allongée que la tête; lèvres terminales prolongées en avant; antennes, art. 3^e en carré large presque transversal, prolongé par un style de 7 divisions soudées, mais bien distinctes. Pattes plus allongées; piliers antérieurs en cylindre épais, deux fois environ aussi longs que larges; cuisses peu villeuses; tibias postérieurs à soies très-courtes, subépineuses; tarsi antérieurs non veloutés en dessous; art. 2-4 notablement plus longs que larges — ♀ : palpes, 2^e art. droit, sillonné en dessus.

VII. *Pangonia* Latreille.

Tête moins élargie que le thorax, un peu déprimée en travers; yeux à bord externe arrondi; bord inférieur fortement arrondi; front déprimé ou à peine convexe, peu distinctement séparé de l'intervalle oculaire et des orbites; fossettes antennaires creusées sur le bord antérieur; post-épistome fortement renflé, peu pubescent: antennes plus courtes que la tête; 1^{er} art., courtement sub-cylindrique, tronqué au bout; 2^e de moitié plus court, sans dent; 3^e art. sans dent supérieure. Prosternum, angles du bord antérieur obtus. Abdomen, 2^e arceau supérieur à strie, ou ligne de points du repli latéral étendue jusqu'à l'angle postérieur qui est largement arrondi, non cambré. Tibias antérieurs et intermédiaires à soies très-courtes; postérieurs avec deux éperons sub-égaux au sommet: tarsi antérieurs à 5^e art. tronqué; postérieurs 1^{er} art. visiblement plus long que 2-5 réunis. Aile: coude de la 3^e nervure longitudinale rectangulaire, appendicé en dedans: cellule anale fermée avant la marge: 1^{re} cellule postérieure fermée avec un long pétiole. Couleur: face non maculée: ailes sans bandes bien marquées, ou avec de simples taches ombrées sur les nervures transverses. — ♂ : yeux à peu près aussi longs que larges, contigus en dedans, plus séparés en avant qu'en arrière: troncature occipitale marquée d'une seule strie suturale au-dessous de la plaque ocellaire, ou avec une interstrie très-étroite: post-épistome un peu plus rétréci vers le front, non déprimé au milieu. — ♀ : troncature occipitale marquée de deux stries suturales écartées, sub-parallèles en haut, convergentes en bas: yeux, bords internes divergeant en avant; leur angle inférieur largement arrondi, bien au-dessus de la fossette antennaire; leurs diamètres longitudinal et transversal à peu près égaux: suture du front avec l'intervalle oculaire obsolète: post-épistome au moins aussi large près du front qu'en avant.

III. Synopsis des espèces.

J'ai suivi, pour la synonymie, les indications de Schiner et plus spécialement pour le genre *Tabanus* celles de Brauer. J'ai cru inutile de reproduire leurs citations pour chaque espèce. Je renvoie sur ce point le lecteur à leurs ouvrages. Je n'ai modifié les noms qu'autant que cela a été nécessaire quand j'ai réduit le nombre des espèces.

I^{er} GENRE. HEXATOMA Meigen.

Ce genre ne comprend qu'une espèce, l'*H. pellucens*, Fabr. *A. bimaculata*, Meigen. Elle se reconnaît encore aux caractères suivants :

Corps allongé, subparallèle. Couleur noire : tibias blanchâtres ainsi que le 1^{er} article des tarsi ; la moitié apicale des tibias antérieurs et leurs tarsi noirs ; les quatre tibias postérieurs noirs au sommet seulement. Pubescence grise, condensée sur la face, le thorax et les arceaux supérieurs de l'abdomen 1-2 : la pubescence rasée grise restreinte à la face et à la troncature postérieure de la tête, aux côtés du ventre et du 2^e arceau supérieur ; abdomen dénué de soies noires dressées. Tête courte ; plaque frontale nue sauf en dessous et sur les côtés, un peu renflée ; post-épistome déprimé, densément villositéux ; antennes deux fois aussi longues que la tête, filiformes, mais robustes ; 1^{er} et 2^e article légèrement villositéux ; le 3^e et le style glabres. Tibias antérieurs à soies hérissées en dehors ; leurs tarsi à 5^e article échancré, bilobé. Ailes hyalines, sans appendices au coude de la 3^e nervure longitudinale — ♂ : face plus étroite, impressionnée au milieu ; yeux contigus, palpes redressés — ♀ : yeux glabres, peu convexes, couvrant presque le bord supérieur des tempes en arrière ; disque avec trois larges bandes d'un brun cuivreux plus clair sur les bords ; isolées par des bandes vertes transversales, un peu obliques et à peu près aussi larges, mais un peu plus élargies en dehors, surtout les deux médianes ; le bord inférieur est largement d'un brun cuivreux ; l'angle interne supérieur est occupé par une tache carrée d'un noir-bleu et séparée de la bande brune supérieure par un étroit liseré vert, courbé au milieu en angle droit : bord supérieur de la tête très-étroit au-delà de l'œil, hérissé au milieu d'une villosité serrée et assez longue : intervalle oculaire court, un peu plus élargi en bas, ayant au moins les 2/3 de la largeur de l'œil ; un peu inégal et brillant, avec les bords oculaires très-étroitement blancs : palpes courts ; 1^{er} art. renflé en dessous, subglobuleux ; 2^e peu allongé, fortement renflé à la base, redressé en dessous au milieu et acuminé dans sa moitié apicale. — Long., 13 mill.

Rare en France (Dijon-Genève) ; commune en Autriche le long des eaux, dans les prairies et les bois où elle est fort incommode pour l'homme et les animaux. — Sa larve est indiquée comme aquatique.

II^e GENRE. H.EMATOPOTA Meigen.

Ajoutez aux caractères communs :

Tête courte, non renflée en avant ; yeux densément hérissés : front, plaque post-antennaire un peu renflée : face longuement hérissée, surtout en dessous : antennes plus longues que la tête ; 1^{er} art. tronqué au bout, 3^e allongé, renflé et sétigère au-dessus de sa base, sans dent supérieure, progressivement atténué vers le bout qui est trouqué. Tibias antérieurs et intermédiaires avec des soies allongées sur le bord externe ; postérieurs bifrangés : tarsi antérieurs, 5^e art. visiblement échancré-bidenté. Aile, conde de la 3^e nervure longitudinale rectangulaire, appendicé vers le dedans. — Couleur du corps noire, variée d'une pubescence rasée grise et brune : pattes obscures ou peu éclaircies ; tibias bi-annelés de jaune, les antérieurs plus obscurs dans leur moitié apicale ; quatre tarsi postérieurs à 1^{er} art. en majeure partie jaune. Yeux bruns à bandes discolores : front marqué entre les antennes d'une tache noire veuloutée : face grise avec de nombreux points noirs sur la partie supérieure de l'orbite : palpes, 2^e art. jaune. Mésonotum avec trois lignes longitudinales de rasé gris, bien apparentes. Abdomen 7^e arceau inférieur hérissé de soies noires. Ailes d'un gris cendré vermiculé d'une multitude de petites taches et bandes transverses, étroites, d'un blanc terni. — ♂ : plus longuement et plus abondamment hérissé, à pubescence obscure en dessus ; yeux longuement hérissés, bruns, à reflet d'un roux bronzé ou cuivreux sur les 4/5 internes et supérieurs de leur surface, qui est garnie de facettes un peu plus grosses sur cette portion ; le 5^e inférieur et externe, à facettes moitié plus petites, forme une bande d'un vert gris qui s'étend obliquement de l'angle postérieur jusqu'au milieu du bord inférieur ; cette bande est marginée de brun cuivreux en dessous et en dehors, traversée au milieu d'une ligne de brun cuivreux, sinueuse et festonnée dans sa moitié interne, bordée à sa limite supérieure d'une autre ligne plus étroite d'un brun cuivreux, souvent réduite à quelques festons : troncature postérieure de la tête à tubercule ocellaire nul ; une seule ligne suturale médiane ; bord supérieur hérissé de longs poils ; post-épistome à peine rétréci vers le front, sans impression au milieu ; palpes, 2^e article allongé, ovo-conique ; antennes, 1^{er} article ovoïde, très-renflé ; tibias postérieurs hérissés de longues soies en dedans. — ♀ : pubescence hérissée nulle ou peu développée en dessus ; pubescence rasée à lignes grises plus apparentes ; yeux courtement hérissés, d'un vert nuancé de cuivreux, avec trois bandes discales obliquement transverses, une bande sur

les 2/3 externes du bord inférieur et un triangle sur l'angle interne supérieur d'un brun cuivreux ; ces bandes sont sinueuses et plus ou moins festonnées , surtout en dedans ; la médiane est le plus souvent sectionnée avant le bord externe ; troncature postérieure de la tête un peu plus concave , avec deux lignes suturales fortement divergentes en haut ; le bord supérieur à poils courts ; intervalle oculaire égal aux 4/5 de l'œil , les côtés divergeant visiblement de haut en bas , couvert de poils hérissés très-caduques ; le fond gris légèrement maculé de brun , avec trois taches d'un noir velouté , l'une au milieu petite , les deux autres en avant , une de chaque côté ; front à suture postérieure indistincte ; la plaque post-antennaire largement nue , brillante en arrière ; post-épistome avec une petite tache noire veloutée au-dessus du milieu de chaque côté ; palpes , 2^e article court , réuni au 1^{er} bout à bout , fortement élargi et gibbeux à la base , le bord postérieur redressé au milieu , à longs poils à sa base ; mesonotum à lignes grises latérales élargies au milieu par une tache anguleuse ; abdomen linéé de pâle sur le milieu et le bord postérieur des arceaux ; de chaque côté du disque des taches grises indécises ou cerclees de noir , plus ou moins limitées en dehors par une ligne oblique de points enfoncés superficiels.

Les auteurs ont établi dans ce genre une quantité d'espèces qui ont entre elles la plus grande ressemblance. Leur structure ne diffère que par la conformation du 1^{er} article antennaire , et leur coloration ne se distingue que par la teinte des cuisses et des antennes , caractères qui sont loin d'être précis et concordants. On peut croire sans peine qu'il n'y a là que les variétés d'une seule et même espèce. Toutefois , en prenant pour base la forme du 1^{er} article antennaire , on peut les classer en deux groupes.

I ♂ : antennes plus longues , 1^{er} art. paraissant allongé d'un article supplémentaire par suite d'un étranglement très-prononcé du sommet en dehors de sa face interne ; cet article apical aussi grand que le 2^e art. qui suit ; 3^e art. aussi renflé que le 1^{er}. — Long. 12^m. Toute l'Europe.

I. *variegata*, Fabr.

Antennes à 1^{er} art. cylindrique.

a Antennes , base du 1^{er} art. fauve : cuisses fauves ou éclaircies au milieu (*variegata*, F.).

aa Antennes , 1^{er} art. noir : cuisses noires (*italica*, Meigen. — *elongata*, Lep. — *longicornis*, Macq.).

I ♀ : Antennes plus courtes , 1^{er} art. raccourci à sommet imparfaitement étranglé ; 3^e art. moins renflé que le 1^{er}. — Long. 10^m. — Toute l'Europe.

2. *pluvialis*, Linn.

Antennes , 1^{er} art. noir.

b Cuisses fauves ou éclaircies au milieu.

Antennes, 1^{er} art. subcylindrique.

c Antennes, 3^e art. noir en entier (*nigricornis*, Gobert).

cc Antennes, 3^e art. fauve à sa base (*Bigoti*, Gobert).

bb Cuisses noires.

Antennes, 3^e art. à base fauve.

d Antennes, 1^{er} art. subcylindrique (*subcylindrica*, Pandellé).

dd Antennes, 1^{er} art. ovoïde plus ou moins renflé (*pluvialis*, L.).

Les habitudes sanguinaires de l'*H. pluvialis* ♀ ne sont que trop connues de l'homme. Le ♂ est moins fréquent : il se prend sur les fleurs des prairies. La larve, réputée comme habitant les fumiers, a été trouvée par Brauer, dans une motte de terre, sur le point de se transformer. Celui-ci a consigné ses observations dans les *Mémoires de la Société Zoologique et Botanique de Vienne*, année 1869. Elles ont été reproduites par le docteur Gobert, dans sa *Révision des Tabanides*.

III^e GENRE. TABANUS Linné.

Le genre *Tabanus* est dans la famille de beaucoup le plus riche en espèces. Elles sont très-voisines par leur structure intime, leur système de coloration et de vestiture et par leur physionomie générale. Il n'est pas facile de les limiter, à cause de leurs caractères peu saillants, trop voisins des variations individuelles et de l'organisation générique. Les Anciens, auxquels nous sommes si redevables pour la classification générale, ont résolu le problème en signalant comme spécifiques les plus faibles différences, et faute de les balancer avec la somme des analogies, ils ont chargé la nomenclature d'une quantité de variétés. Aussi, au lieu d'éclaircir cette étude, ils l'ont obscurcie; parce que, dans les variétés, les caractères se dégradent ou s'oblitérent insensiblement selon les individus, de sorte que leur ensemble est toujours incomplet sur le sujet que l'on examine. On est ainsi entraîné à la création continuelle d'espèces de la même valeur. Il vaut mieux peser les différences et leur donner une formule qui ait assez d'élasticité pour embrasser les modifications individuelles.

Le professeur Brauer a publié dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Vienne (1880 — *Die Zweiflügler des kaiserlichen Museums zu Wien*) une étude très-consciencieuse des espèces du genre *Tabanus*, trouvées en Europe et les pays limitrophes. C'est un travail qui m'a été d'un grand secours. Brauer a surtout mis en lumière les ressources que l'on peut tirer de la forme des parties et de leurs proportions. Il a scruté particulièrement les antennes, les

palpes, les yeux, l'intervalle oculaire, les différences sexuelles; il y a trouvé un appoint précieux qu'il a ajouté aux modifications de la couleur et de la villosité. Mais il me semble qu'il en a fait emploi au-delà d'une juste mesure. Ces caractères plastiques sont sujets aussi à variation, et leurs différences doivent être pondérées avec leurs analogies.

Pour diminuer les difficultés de son exposition, Brauer a cru bien faire en dressant un tableau synoptique pour chacun des sexes. Ce procédé, qui facilite les recherches en divisant les difficultés, a néanmoins beaucoup d'inconvénients. Brauer est arrivé ainsi à former des mêmes espèces une série différente pour chaque sexe. En outre, dans la description d'ensemble de chaque espèce, il a établi une troisième série. De la sorte, dans ses tableaux, le rapprochement des ♂ et des ♀ semble arbitraire; tandis que dans ses descriptions la série qui paraît avoir ses préférences n'est pas justifiée.

Il est préférable de ne dresser qu'un seul tableau pour les deux sexes. On démontre ainsi le lien commun qui les réunit, et bien que, dans certains cas, il ne paraisse pas d'une grande consistance, il fortifie néanmoins les caractères tirés de chaque sexe séparément.

C'est ainsi que pour former une série naturelle des espèces de *Tabanus*, on est obligé de mettre en seconde ligne les caractères particuliers à chacun des sexes, bien qu'ils soient souvent les plus marquants. Mais par suite du très-petit nombre des différences plastiques communes au ♂ et à la ♀, on doit le plus souvent se rejeter sur les colorations et sur la distribution des taches villoses. Ce sont des apparences frappantes; elles donnent à l'insecte un faciès précieux quand elles sont constantes, mais il faut se mettre en garde contre leurs variations et les analyser avec soin.

La couleur du fond est le noir sur la tête et le thorax, d'un noir souvent varié de roux sur l'abdomen. A la tête, le front et la face inclinent parfois au gris; au thorax, les calus passent au roux. L'abdomen noir se décolore de préférence chez le ♂ et sur les côtés du 2^e arceau; la teinte rousse s'étend de là sur le 1^{er} et le 2^e segment et occupe parfois la totalité de l'abdomen; mais le plus souvent il conserve l'extrémité et une bande dorsale noires. Les palpes ont le plus souvent leur 2^e article gris ou testacé; il est parfois rembruni. Les antennes sont obscures ou jaunes en entier; leur décoloration commence par la base du 3^e art., s'étend aux art. 1 et 2 et plus rarement au style. Les pattes sont noires; les cuisses n'ont que le genou étroitement testacé; mais, en certains cas, elles deviennent entièrement jaunes, ou la base est seule noire. Les tibias ont une coloration plus fixe, ou bien ils sont noirs en entier, ou bien ils se montrent en majeure partie testacés; les antérieurs ont toujours le sommet rembruni sur une plus grande étendue.

La coloration des *poils* n'est pas un fondement solide pour la distinction des espèces, parce que fréquemment ils passent d'une nuance à une autre, ou bien les poils discolores se mêlent dans des proportions différentes. On ne retire donc qu'un faible profit de la comparaison de leurs couleurs. Mais ils n'en est pas ainsi de leur disposition en taches ou en bandes; celle-ci est méthodique et peut être signalée avec fruit. Il ne faut pas cependant les circonscrire avec trop de précision, parce que leur étendue est un peu variable. Leur plus grand défaut est d'être fugaces à cause de l'usure et de la défloration que subissent fréquemment les Diptères. Il faut donc s'en tenir à leur distribution générale qui est toujours révélée sur un point ou sur un autre.

Les *yeux*, bruns ou grisâtres sur l'insecte desséché, ont toujours, sur le vivant, des reflets métalliques ou d'un gris perlé. En outre, beaucoup d'espèces ont leur surface traversée de bandes discolores d'un vif éclat. On les reproduit en exposant l'insecte au ramollissement; ou même plus rapidement, si l'œil n'est pas vilieux, en le couvrant d'eau. Le nombre de ces bandes diffère selon l'espèce ou le sexe; mais leur disposition est à peu près uniforme. Elles sont toujours transversales, droites, parallèles, presque également larges et dirigées obliquement de dedans en dehors et de bas en haut. Chez le ♂, elles occupent la région inférieure des petites facettes; la plus habituelle est voisine de la limite des grosses. Chez la ♀, celle qui est la plus constante, c'est la médiane qui part de l'angle interne inférieur et se dirige sur l'angle externe supérieur. Le nombre de ces bandes varie de 1 à 3; mais quelquefois le bord inférieur vivement coloré simule une bande supplémentaire. La surface paraît nuancée de vert, de bronzé et de violet; celle des bandes fait contraste et s'irise de brun cuivreux qui s'éclaircit ou se dore plus ou moins.

Les *ailes* ont les nervures brunes; parfois les nervures basilaires passent au jaune; la costale conserve presque toujours une nuance brune. La membrane est souvent incolore en son entier, sauf à l'empatement stigmatique de la 1^{re} nervure longitudinale. La 1^{re} altération est celle des cellules radicales et de la cellule costale, qui prennent une teinte d'un jaune-brun; puis les nervures transverses d'abord et les longitudinales ensuite sont ombrées: un nuage plus obscur s'établit souvent entre le stigma et la cellule discoïdale. Ces altérations sont quelquefois l'effet de l'âge chez les Diptères et d'autres fois particulières à l'un des sexes. En général, la teinte des ailes incline au gris noir à la partie postérieure et externe, au jaune-brun à la partie antérieure et interne.

La *structure* des parties n'est pas non plus exempte de variations.

Le développement des *yeux* chez certains ♂ à grosses facettes montre bien leur disposition qui, ailleurs, est fort obscurcie par la

dégradation insensible de leur grosseur. Elles occupent la région supérieure de la partie moyenne, sous forme d'un triangle transversal dont le sommet est en dehors et arrondi, et la base droite et appuyée sur la suture médiane. Partout ailleurs ce triangle est enveloppé d'une bande arquée de petites facettes : cette bande est plus large en bas et plus nettement limitée par une dépression. Quand les yeux sont dans leur plus grand développement, ils donnent à la tête vue de dessus une forme hémisphérique ; de plus, les stries longitudinales qui séparent les facettes, ordinairement arquées, deviennent tout à fait parallèles à la suture oculaire, au moins les internes. Les rapports de grosseur entre ces différentes facettes, ont, pour Brauer, servi de base aux distinctions spécifiques : mais, entre espèces voisines, les différences se réduisent souvent à si peu de chose, qu'on peut mettre leur valeur en suspicion. Toutefois je n'ai pas eu sous les yeux assez de matériaux pour la démonstration.

Brauer a eu soin de signaler aussi la conformation des *palpes* et des *antennes*. J'en ai, comme lui, apprécié le mérite ; mais je n'en ai pas poussé le détail aussi loin. Ainsi, pour les *antennes*, la saillie du 1^{er} art. au-dessus du 2^e est peu marquée, ou nulle, ou déguisée par les poils. Le 3^e art. qui, chez certains *Tabanus*, prend la forme d'une main avec son pouce, se réduit d'autres fois à une palmure étroite : la dent supérieure se détache du milieu quand elle est plus forte, au lieu qu'affaiblie elle est plus voisine de la base : il y a encore des variations entre la longueur du 3^e art. et celle de son style. — Pour les *palpes*, le développement du 2^e art. chez les ♂ et les ♀ présente aussi des dégradations insensibles, selon qu'il est plus ou moins renflé. — Il y a là pourtant des caractères spécifiques ; mais pour les dégager des variations individuelles, il ne faut en extraire qu'une expression générale.

Chez la ♀ les dimensions de l'*intervalle oculaire*, l'apparence de ses plaques nues fournissent d'excellents moyens pour leur distinction. Ici, comme ailleurs, il y a lieu de tenir compte des variations et de ne pas s'astreindre à une mesure rigoureuse.

Les *ailes* ont une nervulation uniforme : il n'y a que certaines modifications individuelles. Ainsi, le coude de la 3^e nervure longitudinale qui se produit près de sa bifurcation antérieure est quelquefois armé d'un appendice dirigé en dedans ; mais ce caractère réputé spécifique n'est pas constant. La 1^{re} cellule postérieure, qui est d'habitude largement ouverte à la marge comme les suivantes, est d'autres fois plus ou moins resserrée ou même fermée.

TABLEAU DES ESPÈCES.

Indépendamment des caractères sur lesquels le synopsis des espèces est fondé et échelonné, la série qui suit a eu pour objet le rapprochement des espèces qui ont de l'analogie pour la disposition de leurs bandes ou taches villeuses sur l'abdomen, pour l'existence ou la suppression des bandes irisées sur les yeux, et pour la coloration de leurs tibias. J'ai dû renoncer aux trois coupes sous-génériques fondées par Zeller et Osten-Sacken, maintenues par Brauer, parce qu'elles n'ont pour base que des caractères propres aux ♀; mais j'ai fait en sorte que les espèces comprises dans ces groupes demeurent rapprochées.

Pour augmenter l'intérêt de ce tableau j'ai compris dans le synopsis plusieurs espèces non encore signalées en France, mais indiquées des pays voisins par Brauer qui m'en a fourni la caractéristique.

1. Yeux tout à fait glabres.

Pubescence condensée sur la face et les flancs de la poitrine seulement, et laissant voir le fond partout ailleurs. Tarses antérieurs, 5^e art. échancré-bilobé. — ♀ : intervalle oculaire à côtés convergeant en bas ou tout au plus parallèles; plaque ocellaire sans tubercule distinct; palpes, 2^e art. lié au 1^{er} bout à bout par une troncature transverse. — (Voyez 1', p. 208.)

2. Abdomen, disque des arceaux supérieurs sans ligne latérale de taches claires, villeuses ou pruneuses entre la marge latérale et la ligne médiane; ou bien ces taches réduites à des poils épars ou à une pruinose indécise. — ♀ : palpes, 2^e art. à bord postérieur arqué à la base, redressé vers le sommet avant le milieu en forme de pistolet.

Yeux sans bande discolorée ou avec une bande obscure; bord postérieur de la tête à soies courtes, non redressées en avant. Tibias antérieurs à soies très-courtes et couchées. Aile, cellule costale plus ou moins colorée de jaune-brun. — ♀ : intervalle oculaire a plaque nue médiane étroite, réunie à l'inférieure; palpes, 2^e art. peu renflé à sa base, son bord postérieur revêtu de courtes soies couchées. — (Voyez 2', p. 204.)

3. Corps à pubescence variée de gris ou de jaune. — (Voyez 3', p. 203.)

L'abdomen montre sur la ligne médiane, longitudinalement, une série de triangles clairs, villeux ou pruneux, dont la base est au bord postérieur des arceaux; cette marge postérieure a une bordure claire qui s'élargit insensiblement jusqu'à la marge latérale.

4. Face, orbite en bourrelet: antennes, 3^e art. à dent supérieure fortement développée, en crochet en avant. Abdomen, dessus à taches médianes d'un jaune doré. Ailes, nervures longitudinales large-

ment ombrées de jaune-brun. — σ : palpes, 2^e art. un peu renflé au milieu en dessus, obliquement tronqué dans sa moitié apicale. — φ : intervalle oculaire 3,5 à 4 fois aussi long que son rétrécissement inférieur. — Long., 22^m. — Andalousie, Raguse. — *maroccanus* F. — *taurinus* Meigen. — *auricinctus* Macq.

1. *barbarus* Coquebert.

Tête; plaque frontale déprimée, d'un jaune doré; palpes roux; antennes rousses. Thorax à villosité noire passant au roux, d'un roux vif sur les côtés. Balanciers à bouton d'un brun-jaune. Abdomen entièrement noir ou à peine châtain sur les côtés des 1^{ers} arceaux; les taches et bandes jaunes très-apparences; les bandes de la marge postérieure séparées des taches médianes sur les arceaux supérieurs 1-3, continues sur les inférieurs. Aile, 3^e nervure longitudinale appendicée au coude. Cuisses noires, ou plus ou moins rousses vers le sommet; tibiaux roux. — σ : yeux à facettes médianes un peu plus grosses que les inférieures, la limite peu tranchée. — φ : intervalle oculaire avec une plaque nue inférieure petite, arrondie, progressivement atténuée jusqu'au-delà du milieu en une ligne étroite dont elle semble la tête renflée.

4. Face, orbite déprimé; antennes, 3^e art. à dent supérieure obtuse ou coupée droit en avant. Abdomen, dessus à taches de la série médiane d'un gris blanchâtre ou à peine doré. Ailes, nervures longitudinales non ou à peine ombrées. — σ : palpes, 2^e art. ovale-oblong. — φ : intervalle oculaire de 4, 5 à 7 fois aussi long que son rétrécissement inférieur.

Cuisses noires.

5. Antennes, 3^e art. allongé au-delà de sa dent supérieure qui paraît plus rapprochée de la base. — φ : intervalle oculaire, plaque nue inférieure dilatée en bas, plus ou moins brusquement atténuée en haut en ligne prolongée jusqu'au milieu.

Ce groupe comprend plusieurs espèces détachées du *T. bovinus*

L. Elles se ressemblent tout à fait pour la forme générale et ne sont définies qu'imparfaitement par leur coloration, leurs taches pileuses, les facettes oculaires des σ et la forme de la plaque inférieure sur l'intervalle oculaire des φ . — (Voyez 5', p. 203.)

6. Abdomen entièrement à fond noir, ou les côtés des arceaux 1-2 avec une simple transparence brune; les taches et bandes grises bien limitées et bien apparentes.

Balanciers à bouton obscur. — σ : yeux à facettes médianes trois fois au moins aussi grosses que les inférieures. — φ : intervalle oculaire étroit, plaque nue de la partie inférieure ovale, arrondie sur son bord inférieur.

7. Antennes; 3^e art. à dent subrectangulaire; palpes clairs. Abdomen, arceaux 2-6 à taches grises latérales du bord postérieur séparées des médianes. Tibias en majeure partie blanchâtres. — σ : tête de la même grosseur que chez la φ . — Long., 20-25^m. — Landes, Marseille, Espagne. — *ornatus* Jaennike.

2. *rectus* Loew.

La ♀ a le post-épistome vilieux au milieu; le ventre est gris, avec une bande médiane longitudinale d'un noir tranché du 1^{er} au 7^e arceau.

- 7'. Antennes; 3^e art. à dent obtuse; palpes obscurs. Abdomen; bordure postérieure des arceaux réunie aux taches médianes. Tibias presque en entier noirâtres. — ♂ : tête plus grosse que chez la ♀. — Long., 17-21^m. — Suisse, Caucase.

3. **paradoxus** Jaennike.

Le ♂ de Wippach que Brauer rapporte à cette espèce diffère sensiblement de la ♀ par ses yeux qui sont traversés par une bande brune et par son abdomen, dont la ligne dorsale médiane est formée de taches grises liées en bande continue.

- 6'. Abdomen plus ou moins roux sur les côtés; les taches et les bandes grises plus ou moins fondues avec la couleur du fond.

Abdomen; taches médianes et bandes marginales réunies sur le bord postérieur des arceaux. Tibias en majeure partie clairs. — Les espèces de ce groupe ne sont réellement fondées que sur la dimension relative des facettes oculaires du ♂. Les ♀ ne montrent que des différences indécises.

Les ♂ sont rares et ne se montrent que le matin au lever du soleil, ou dans la journée sur les fleurs en ombelle.

8. Ventre presque entièrement testacé, sans bande longitudinale brunâtre au milieu. Balanciers à bouton clair. — Long., 20-24^m. — Europe centrale et méridionale — H.-Pyrénées, Lorient.

4. **intermedius** Egger.

Aile; 1^{re} cellule postérieure souvent rétrécie ou fermée en arrière. ♂ : yeux à facettes médianes trois fois environ aussi grosses que les inférieures. — ♀ : intervalle oculaire assez étroit; plaque une de la partie inférieure ovalaire, arrondie sur son bord inférieur; post-épistome vilieux au milieu.

Parfois la pubescence hérissée du thorax en dessus avorte, ou bien elle est remplacée par la courte villosité qui est plus condensée que d'habitude.

- 8'. Ventre avec une large bande médiane noire ou brune, et plus ou moins tranchée ou obsolète, interrompue au bord postérieur de chaque arceau; les côtés clairs. Balanciers à bouton rembruni.
9. ♀ : intervalle oculaire à plaque nue inférieure allongée, elliptique, arrondie au bord inférieur. — Long., 19-20^m. — Europe centrale.

5. **spodopterus** Meigen.

Abdomen; ventre un peu rosé, avec la bande médiane d'un brun-roux. — ♂ : à facettes médianes médiocres, mal séparées des inférieures. — ♀ : intervalle oculaire étroit.

- 9'. ♀ : Intervalle oculaire à plaque nue inférieure élargie et tronquée ou denticulée en bas.
10. Yeux d'un noir-brun à reflets cuivreux ou peu verdoyants. Abdomen à triangles gris de la ligne médiane supérieure courts, équilatéraux, n'atteignant pas le bord antérieur de l'arceau. — ♂ : yeux à facettes médianes trois fois environ aussi grosses que les inférieures. —

♀ : intervalle oculaire de 4 à 4,5 fois aussi long que large en bas. — Long., 20-25^m. — Europe centrale, Hautes-Pyrénées.

6. **sudeticus** Zeller.

La ♀ n'est pas rare et vient aussi sur l'homme. Le ♂ se montre parfois sur les *Cherophyllum* à la fin de juin. La ♀ est visible jusqu'à la fin d'août.

- 10'. Yeux d'un vert-émeraude. Abdomen à triangles gris de la bande médiane supérieure allongés vers le bord antérieur des arceaux. — ♂ : Yeux à facettes médianes pas plus grosses que les inférieures. — ♀ : Intervalle oculaire près de 6 fois aussi long que large en bas. — Long., 20-21^m. — Toute l'Europe.

7. **bovinus** L. Loew.

Dans les Hautes-Pyrénées on ne voit que le *sudeticus*.

5. Antennes; 3^e art. raccourci au-delà de sa dent supérieure qui paraît placée presque au milieu du bord. — ♀ : intervalle oculaire à plaque nue inférieure petite, progressivement rétrécie en haut et prolongée jusqu'au milieu en forme de point d'exclamation! — Long., 16-18^m. — Europe centrale et méridionale.

8. **græcus** Fabr.

Yeux d'un beau vert clair. Plaque frontale souvent renflée. Balanciers à bouton clair. Abdomen un peu plus court que celui de *bovinus*, passant au roux sur les côtés de ses premiers arceaux; le bord postérieur des arceaux à bandes villeuses grises ou jaunes peu tranchées, paraissant de largeur uniforme; les taches médianes peu accusées: ventre roux sans bande noire médiane, rembruni vers le sommet, parfois brunâtre avec le bord postérieur des arceaux testacé. Ailes, 3^e nervure longitudinale souvent appendicée au coude. — ♂ : yeux à facettes médianes deux fois environ aussi grosses que les inférieures. — ♀ : intervalle oculaire 4,5 à 5 fois aussi long que son rétrécissement inférieur; post-épistome à villosité nulle ou très-rare au milieu.

A l'imitation de ses prédécesseurs, Brauer a divisé cette espèce en deux, ce qui ne me paraît pas justifié suffisamment par les caractères suivants:

a Antennes rousses en entier; 3^e art. à dent supérieure légèrement crochue en avant. Aile d'un jaune plus clair à la base. Balanciers entièrement jaunes (*ferrugineus* et *fulvicornis* Meigen. — *græcus* Brauer).

aa Antennes noirâtres, rousses au milieu seulement; 3^e art. à dent supérieure coupée presque droit en avant. Aile rembrunie à la base. Balanciers à bouton rembruni en partie (*apricus* Meigen, Brauer. — *infuscatus* Loew).

La variété *Apricus* ♂ ♀ est commune sur les ombelles d'*Heraclium* dans les Hautes-Pyrénées. La ♀ vient aussi sur l'homme

- 3'. Corps à fond et pubescence entièrement noirs. — Long., 14 à 15,5^m. — Italie. — *carbonarius* Meigen. — *gagates* Loew.

9. **nigritus** Fabr.

Plaque frontale noire, fortement renflée en avant; antennes, 3^e art. étroit, un peu anguleusement élargi au quart basilaire. Ailes

à transparence d'un noir grisâtre, plus obscure à la base et au bord antérieur. — ♂ : tête pas plus grosse que chez la ♀ ; yeux à facettes médianes un peu plus grandes que les inférieures ; palpes, 2^e art. ovale. — ♀ : intervalle oculaire 4 fois aussi long que large, entièrement noir ; plaque nue inférieure quadrangulaire ; antennes, 3^e art. plus court et plus large que chez le .

- 2'. Abdomen ; dessus avec une série longitudinale de taches pileuses et pruineuses claires, placée entre la ligne médiane et la marge latérale des arceaux : de sorte que chez les sujets à fond noir on distingue bien cinq lignes longitudinales claires : une médiane, deux latérales et deux marginales séparées entre elles par quatre lignes noires. — ♀ : palpes, 2^e art. avec le bord postérieur arqué au milieu.

Front déprimé (♂ ♀), ou à peine renflé (♀) : antennes, 3^e art. à dent obtuse et courte. Cuisses noires, sauf les genoux qui sont étroitement roux : tibias clairs en majeure partie. Aile entièrement hyaline ou à peine colorée de jaune-brun.

11. Yeux sans bande discolorée irisée ; quelquefois leur partie inférieure d'un bleu noirâtre. — (Voyez II', p. 206.)

Plaque frontale grise, sans tache. — ♂ : yeux à facettes médianes trois fois au moins aussi grosses que les inférieures ; les lignes longitudinales voisines de la suture presque entièrement parallèles ou à peine arquées au milieu.

12. ♂ : bord post-oculaire de la tête à frange courte, presque tout à fait recouvert par les yeux ; palpes à 2^e art. simplement ovale. — ♀ : bord post-oculaire de la tête légèrement plus étroit, à frange un peu plus courte : intervalle oculaire 4,5 à 6 fois aussi long que large en bas ; plaque nue médiane linéaire et réunie à l'inférieure plus ou moins nettement.

13. Face ; orbite renflé près de la plaque frontale au moins, et saillant au-dessus du niveau des yeux. Abdomen : série médiane de taches grises nulle ou rudimentaire. Aile, cellule costale un peu teintée de jaune-brun. — Long., 18-20^m. — Marseille, Europe méridionale.

10. *spectabilis* Lew.

Balanciers à bouton rembruni. Tibias antérieurs à villosité courte et couchée. — ♂ : tête pas plus grosse que celle de la ♀. — Facettes oculaires moyennes trois fois aussi grosses que les inférieures ; leurs lignes internes légèrement arquées au milieu. — ♀ : intervalle oculaire à peu près pareil à celui d'*autumnalis* ; palpes, 2^e art. subhérissé de longs poils à la base de son bord postérieur.

- 13'. Face ; orbite déprimé. Abdomen, série médiane de taches grises aussi développée que les séries latérales. Aile ; cellule costale hyaline.

14. Balanciers à bouton jaune ou blanchâtre. Tibias antérieurs à pubescence courte et couchée. — ♂ : tête pas plus grosse que celle de la ♀ ; son bord postérieur presque entièrement couvert près du tubercule oculaire ; yeux à stries longitudinales séparant les facettes internes un peu arquées et unies au bord interne de l'œil au devant

du tubercule ocellaire, facettes médianes quatre fois aussi grosses que les inférieures. — ♀ : intervalle oculaire un peu plus large; plaque nue inférieure séparée de l'œil par une bordure grise; palpes, 2^e art. non hérissé à la base de son bord postérieur; ventre à bande médiane obscure. Long., 18-22^m. — Toute l'Europe.

11. *autumnalis* L.

La larve de cette espèce est aquatique.

Cette espèce et le *rectus* sont souvent confondus. La distribution et la forme des taches et bandes grises abdominales les séparent nettement.

14. Balancier à bouton rembruni. Tibias antérieurs parfois hérissés de quelques longues soies sur le bord externe. — ♂ : tête notablement plus grosse que celle de la ♀; son bord postérieur visiblement découvert à côté du tubercule ocellaire; yeux, stries longitudinales séparant les facettes internes, plus redressées et continuées à peu près jusqu'au tubercule ocellaire. Facettes médianes moins grosses, trois fois et demie aussi grosses que les inférieures. — ♀ : intervalle oculaire un peu plus étroit; plaque inférieure étendue jusqu'à l'œil; palpes, 2^e art. demi-hérissé de longues soies à la base de son bord postérieur; ventre gris en entier. — Long. 13-16^m. — Marseille; Europe méridionale.

12. *regularis* Jaenike.

Le *regularis* a la physionomie du *cordiger* et de l'*autumnalis*; mais ses caractères propres le distinguent bien de l'un et de l'autre.

La ♀ du *T. Miki* Brauer, qui a les yeux concolores, ne peut se rapporter à un ♂ qui a une bande irisée; car dans le groupe des *Tabanus* à yeux bandés, les ♀ ont plus de bandes que leurs ♂, ou au moins autant. Cette ♀ se place ici par tous ses caractères, si ce n'est par la coloration en partie rousse de son abdomen. Peut-être n'est-ce qu'une petite variété claire de l'*autumnalis*.

- 12'. ♂ : bord post-oculaire de la tête hérissé d'une frange de soies longues, recourbées en avant; sa partie médiane largement découverte, surtout près du tubercule ocellaire; palpes, 2^e art. renflé en dessous avant le sommet, qui paraît un peu échancré. — ♀ : bord post-oculaire légèrement plus large, à frange un peu plus longue; intervalle oculaire 3,5 fois environ aussi long que large en avant; plaque nue médiane isolée quadrangulaire. — Long. 12-17^m. — Toute l'Europe; Langres, Marseille, Il.-Pyrénées. — *atricornis* Meigen. — *vicinus* Egger.

13. *cordiger* Wiedm.

Face; orbite déprimé. Yeux d'un vert bronzé clair. Balanciers à bouton rembruni. Abdomen; série médiane de taches grises bien apparente. Tibias antérieurs hérissés de longues soies sur le bord externe. Aile; cellule costale hyaline. — ♂ : tête plus grosse que celle de la ♀, subhémisphérique; yeux à stries internes parallèles jusqu'au tubercule ocellaire; facettes médianes trois fois et demi aussi grosses que les inférieures. — ♀ : intervalle oculaire à plaque nue inférieure à peine séparée de l'œil; palpes, 2^e art. subhérissé

de longs poils à la base de son bord postérieur; ventre gris ou à peine ombré sur la ligne médiane.

- 14'. Yeux avec une bande irisée discolore, au moins en travers du milieu.

Face; orbite déprimé. Balanciers à bouton rembruni. Abdomen; série médiane de taches grises bien apparente. Tibias antérieurs presque toujours hérissés de longues soies sur le bord externe. Aile; cellule costale hyaline. — ♀: intervalle oculaire 4-7 fois aussi long que large en bas; palpes, 2^e art. subhérissé de longs poils à la base de son bord postérieur.

15. ♀ ♂: yeux avec une seule bande irisée discolore.

Plaque frontale entièrement grise. — ♂: tête pas plus grosse que celle de la ♀. — ♀: intervalle oculaire 4 à 5,5 fois aussi long que large.

16. ♂: yeux à facettes médianes à peine plus grosses que les inférieures. — ♀: intervalle oculaire à plaque médiane isolée, arrondie ou cordiforme, mate, courtement villose. — Long., 13-16^m. — Autriche, Egypte.

14. *unifasciatus* Loew.

Abdomen plus ou moins taché de roux sur les côtés en avant.

— ♂: bord post-oculaire de la tête hérissé de longues soies redressées en avant; palpes, 2^e art. renflé comme celui du *cordiger*.

- 16'. ♂: yeux à facettes médianes trois fois environ aussi grosses que les inférieures. — ♀: intervalle oculaire à plaque nue médiane linéaire, réunie à l'inférieure.

Tibias antérieurs hérissés de longues soies sur leur bord externe. — ♂: yeux à stries internes arquées, réunies au bord interne de l'œil, au devant du tubercule oculaire.

17. ♂: tête à bord post-oculaire hérissé de soies allongées, redressées en avant; ce bord notablement découvert par les yeux dans son 5^e médian; la plaque oculaire presque toujours enfoncée, linéaire; facettes oculaires médianes un peu plus petites. — ♀: bord postérieur de la tête découvert par les yeux sous forme d'un liseré plus large. — Long., 12-15^m. — Europe centrale et boréale; II.-Pyrénées, Landes. — *nigricans* Egger. — *glaucescens* Schiner.

15. *maculicornis* Zetterst.

Cette espèce est facile à confondre avec le *bromius*, surtout la ♀ qui se jette sur l'homme avec lui en juillet et août, parfois abondamment. Elle a néanmoins une forme un peu plus courte et une teinte grise qui est plombée; tandis que celle du *bromius* est d'un gris jaunâtre. Le ♂ a une apparence plus noirâtre et se montre fin mai et en juin sur les buissons.

Le ♂ du *T. Miki* Brauer n'est peut-être qu'une variété du *maculicornis* à taches rousses de l'abdomen beaucoup plus étendues, avec le tubercule oculaire un peu plus saillant.

17. ♂: Tête à bord post-oculaire muni de soies courtes non redressées en avant; ce bord recouvert en entier par le bord postérieur des yeux; plaque oculaire bien saillante; facettes oculaires médianes

un peu plus grosses. — ♀ : bord postérieur de la tête réduit à un liseré très-étroit. — Long., 12-16^m. — Europe centrale ; H.-Pyrénées, Marseille.

16. *bromius* Linné.

Cette espèce, commune partout, montre parfois des yeux sans bande irisée, ou les antennes et l'abdomen roux presque en entier.

La ♀ se tient communément sur les fleurs d'Ombellifères en juin-juillet : c'est celle qui vient le plus communément sur l'homme. Le ♂ est plus rare ; on le rencontre à terre ou sur les fleurs.

15'. Yeux avec 2-3 bandes irisées discolores.

♂ : bord postérieur de la tête presque entièrement recouvert par les yeux.

18. ♂ : Yeux, facettes médianes à peine plus grosses que les inférieures ; bord postérieur de la tête sans longues soies redressées en avant au-dessus des yeux ; son 5^e médian tout à fait recouvert par les yeux. — ♀ : intervalle oculaire à plaque médiane linéaire réunie à l'inférieure. — Long., 16-20^m. — Dijon, Marseille, Landes. — Régions chaudes de l'Europe.

17. *tergestinus* Egger.

Plaque frontale post-antennaire d'un gris écailleux. — ♂ : tête pas plus grosse que chez la ♀ ; yeux avec deux bandes irisées discolores ; leurs stries internes arquées et réunies au bord interne de l'œil, bien avant le tubercule oculaire. — ♀ : yeux à trois bandes irisées.

Cette espèce a l'apparence d'un *bromius* décoloré ; elle est un peu plus allongée et s'en distingue aisément par ses yeux.

Entre le *tergestinus* et l'*exclusus* se place une nouvelle espèce dont je n'ai vu qu'un ♂ dans la collection Gobert. — Il diffère de celui de *tergestinus* par sa tête hémisphérique ; ses yeux à facettes médianes et supérieures quatre fois aussi grosses que les inférieures. — Il diffère de l'*exclusus* par le bord postérieur de la tête à soies courtes et par ses facettes oculaires médianes presque deux fois aussi grosses. — Il se distingue encore de tous les deux par sa tête fort renflée en avant, ses yeux à stries longitudinales tout à fait parallèles, au moins en dedans ; par son abdomen entièrement gris pruneux, à taches pileuses obsolètes ; par ses antennes rousses en entier et par sa plaque frontale dénudée en arrière. Il a tout à fait l'apparence d'un *rusticus* ; mais les yeux sont complètement glabres, avec deux bandes irisées discolores ; les facettes médianes sont près de deux fois aussi grosses, les stries plus parallèles, et la plaque frontale est renflée et dénudée en dessus. — Long., 14^m. — Athènes.

18. *obsolescens* Pandellé.

18'. ♂ : Yeux, facettes médianes trois fois au moins aussi grosses que les inférieures ; bord postérieur de la tête hérissé de longues soies redressées en avant au dessus des yeux ; son cinquième médian notablement découvert. — ♀ : intervalle oculaire à plaque nue médiane quadrangulaire, séparée de l'inférieure.

19. Têtes du ♂ et de la ♀ pareilles de forme : plaque frontale post-antennaire entièrement d'un gris-écailleux. — ♂ : yeux avec deux bandes irisées discolorées ; facettes médianes un peu plus petites ; stries longitudinales internes arquées réunies au bord interne de l'œil au devant du tubercule ocellaire qui est saillant. — ♀ : intervalle oculaire cinq fois aussi long que large en bas où il est rétréci. — Long., 11-13^m. — Dijon, Provence.

19. **exclusus** Paudellé.

♀ : Yeux à trois bandes ; intervalle oculaire à plaque nue médiane subovale, bien distincte ; palpes, 2^e art. testacé gris, renflé à la base, brusquement acuminé vers le sommet.

- Le *T. hermatopotoïdes* Jaennike, tel que Brauer le décrit, paraît une espèce fort voisine de *l'exclusus*. Il en diffère sur les points suivants. — ♂ : tête bien plus renflée que chez la ♀ : facettes oculaires médianes quatre fois environ aussi grosses que les inférieures ; tubercule ocellaire profondément enfoncé, invisible ; palpes, 2^e art. terminé par une petite pointe grêle un peu en crochet. — ♀ : yeux à quatre bandes pourprées ; intervalle oculaire un peu plus de trois fois aussi long que large, à côtés parallèles ; plaque médiane peu distincte, en partie recouverte par la pubescence grise ; palpes d'un brun pâle, le 2^e art. non coudé, courbé insensiblement, étroit, non renflé à la base, atténué peu à peu vers le sommet. — Long., 10-11^m. — Suisse (Saint-Moritz).

20. **hæmatopotoïdes** Jaennike.

- 19'. Tête du ♂ plus grosse et plus convexe que chez la ♀ : plaque frontale post-antennaire avec la partie supérieure nue et brillante au devant de la suture ; yeux ♂ ♀ à trois bandes irisées discolorées. — ♂ : facettes oculaires médianes quatre fois aussi grosses que les inférieures, d'un gris perle non métallique ; lignes longitudinales internes parallèles jusqu'au tubercule ocellaire qui est enfoncé linéaire. — ♀ : intervalle oculaire presque toujours à côtés sub-parallèles, quatre fois environ aussi long que large. — Long., 16-18^m. — Europe centrale et méridionale. — Dijon, Hautes-Pyrénées. — *lunulatus* Meigen. — *coquatus* Low.

21. **glaucois** Meigen.

♀ : Intervalle oculaire à plaque nue médiane bien distincte ; plaque frontale à tache nue, ordinairement bien développée, quelquefois réduite à deux points isolés ; palpes, 2^e art. renflé assez à la base, acuminé vers le sommet, d'un testacé obscur. — Le ♂ a les palpes étroits, le 2^e art. elliptique, à sommet conique un peu recourbé en dessous ; la plaque frontale à deux macules noires bien tranchées que leur symétrie sépare de celles produites par le frottement.

Cette espèce a l'apparence du *bromius*. La ♀ vient avec lui sur l'homme : on la distingue aisément à ses yeux violet cuivreux dont les trois bandes irisées ont un vif éclat vert. Le ♂ se rencontre rarement sur les ombelles de *Cherophyllyum*.

- 1' Yeux distinctement hérissés.

Le ♂ a les yeux presque toujours garnis d'une villosité dense et

longue, mais parfois la ♀ n'a que des soies rares et courtes qu'on a de la peine à découvrir, si ce n'est à certaine incidence de la lumière.

20. Abdomen avec une rangée latérale de taches villeuses ou pruineuses claires, placée sur le disque des arceaux entre la ligne médiane et la marge latérale. (Voyez 20', p. 211.)

Face; orbite déprimé, antennes 3^e art. à dent supérieure courte et obtuse. Tibias antérieurs à soies assez longues et demi-hérissées sur le bord externe: tarses antérieurs, 5^e art. échancré. Palpes clairs, roux ou d'un gris brunâtre ou jaunâtre: balanciers à bouton obscur: cuisses noires sauf le genou. — ♀: intervalle oculaire à cotés parallèles ou un peu convergents en bas; palpes, 2^e art. redressé au milieu de son bord postérieur.

21. Yeux avec une bande irisée discolorée au moins. — (Voyez 21', p. 211.)

22. Ailes hyalines ou les cellules radicales et costales à peine teintées de jaune. — ♀: plaque ocellaire déprimée ou légèrement canaliculée sans tubercule nu saillant; intervalle oculaire à plaque médiane séparée de l'inférieure.

♂: bord postérieur de la tête hérissé de longues soies redressées en avant au-dessus des yeux. — (Voyez 22', p. 210.)

23. Antennes; 3^e art. notablement plus long que large. Tibias en majeure partie clairs. — ♀: yeux avec trois bandes discolorées irisées; le ♂ avec deux. — (Voyez 23', p. 210.)

Ailes; 3^e nervure longitudinale souvent armée d'un appendice au coude.

24. Front; plaque post-antennaire notablement renflée au-dessus de la courbure des yeux: antennes, 1^{er} et 2^e art. obscurs. — ♂: plaque ocellaire indistincte. — ♀: intervalle oculaire à plaque nue médiane grande et quadrangulaire séparée de l'inférieure presque toujours; vertex avec deux courts reliefs longitudinaux plus ou moins dénudés et brillants.

♀: intervalle oculaire 4 à 5 fois aussi long que large en bas.

25. Front; plaque antennaire nue en arrière; antennes, 3^e art. près de trois fois aussi long que large, avec une petite dent supérieure. —

♂: palpes, 2^e art. courtement ovalaire. — ♀: intervalle oculaire plus allongé, rétréci un peu en bas. — Long., 12-16,5^{mm}. — Europe centrale, Amiens, Langres.

22. **quatuornotatus** Meigen.

- 25' Front; plaque post-antennaire grise en entier: antennes, 3^e art. deux fois environ aussi long que large, sans dent supérieure. —

♂: palpes, 2^e art. en ovale allongé. — ♀: intervalle oculaire plus court, subparallèle. — Long., 10,5-13^{mm}. — Europe centrale et méridionale.

23. **nemoralis** Meigen.

Cette espèce ne semble qu'une variété de la précédente.

- 24' Front; plaque post-antennaire déprimée: antennes, 1^{er} et 2^e art. roux. — ♂: plaque ocellaire distincte. — ♀: intervalle oculaire à plaque médiane nue de forme aciculaire: vertex sans reliefs nus.

Front, plaque post-antennaire entièrement grise; antennes, 3^e art. allongé à dent nulle ou très-obtuse.

26. Abdomen avec les rangées latérales de taches roussâtres. — ♂ : yeux à grosses facettes de peu plus développées que les inférieures; palpes, 2^e art. ovalaire, obtus au sommet. — ♀ : intervalle oculaire à peine plus de quatre fois aussi long que large en bas; ses côtés parallèles, la plaque inférieure noire; palpes, 2^e art. épais à la base, obtus au sommet. — Long., 13-14^m. — Europe méridionale. — *anthophilus* Loew.

24. *lunatus* Fabr.

26'. Abdomen gris, la ligne médiane isolée par deux lignes latérales noires qui sont parfois peu distinctes. — ♂ : yeux à grosses facettes 4 à 6 fois plus développées que les inférieures; palpes 2^e art. produit en pointe fine au sommet. — ♀ : intervalle oculaire 5 à 6 fois aussi long que large en bas; ses côtés plus ou moins convergents en bas; plaque nue inférieure le plus souvent d'un brun clair; palpes 2^e art. étroitement allongé. — Long. 13-17^m. — Europe méridionale. — Pyrénées, Var.

25. *bifarius* Loew.

L'abdomen est couvert d'un enduit pruineux d'un gris jaune, qui dissimule les taches ordinaires et donne à cette espèce le faciès du *rusticus*; mais la forme des palpes, celle de l'intervalle oculaire chez la ♀, et en outre les bandes irisées des yeux, préviennent toute confusion.

23. Antennes, 3^e art. dilaté à sa base, presque aussi large que long. Tibias obscurés. — ♂♀ : yeux avec une seule bande irisée discoloré. — Long., 14-15^m. — H.-Pyrénées. — Autriche.

26. *rupium* Brauer.

Tête ♂♀ de la grosseur du thorax. Yeux d'un vert obscur. Front; plaque post-antennaire notablement renflée au-dessus des yeux, grise en entier; antennes noires, 3^e art. à dent obtuse. Abdomen avec les trois rangées de taches d'un gris plombé. — ♂ yeux à facettes médianes médiocres, triples néanmoins des inférieures, qui sont très-petites; séries internes arquées; bord postérieur découvert sur son cinquième médian, hérissé de longues soies au-dessus de la villosité oculaire; palpes, 2^e art. ovale. — ♀ : intervalle oculaire quatre fois environ aussi long que large en bas, à côtés subparallèles; plaque nue inférieure prolongée vers le milieu par une ligne nue, ou tout à fait isolée par la pruinosité; plaque oculaire grise ou noirâtre, sans reliefs marqués; palpes, 2^e art. court, renflé à la base.

Cette espèce a la physionomie du *maculicornis* par sa teinte noirâtre, sa villosité blanchâtre; ses tibias intermédiaires ont souvent une transparence testacée. — Le ♂ et la ♀ ne paraissent pas bien rares à Gavarnie, sur les ombelles de *Cherophyllum*, aux premiers jours du mois de juillet.

22. Aile, cellule costale, teintée de jaune brun, ainsi que les transverses médianes et le coude de la 3^e nervure longitudinale. — ♀ : plaque oculaire portant un tubercule nu; intervalle oculaire à plaque nue, médiane, réunie à l'inférieure (sous-genre : *Therioptectes* Zeller).

Front, plaque post-antennaire renflée au-dessus des yeux, grise en entier; antennes obscures, 3^e art. notablement plus long que large, à dent obtuse. Abdomen noir à taches grises. Tibias en majeure partie clairs. — ♂ ♀ : yeux avec trois bandes irisées. — ♂ : plaque ocellaire saillante; yeux à grosses facettes peu distinctes des inférieures; palpes, 2^e art. ovalaire, assez allongé. — ♀ : intervalle oculaire à plaque médiane linéaire.

27. Antennes, 3^e art. allongé, plus long que le style. — ♀ : intervalle oculaire à côtés tout à fait parallèles, 2, 5 fois aussi long que large en bas; palpes, 2^e art. allongé, étroit. — Long., 13-14^m. — Europe centrale — France orientale. — *pilosus* Loew.

27. *lateralis* Meigen.

- 27'. Antennes, 3^e art. pas plus long que le style. — ♀ : intervalle oculaire un peu plus étroit en dessous, 3, 5 fois environ aussi long que large en bas; palpes, 2^e art. épaissi à la base. — Long., 11-13^m. — Suède, Suisse, Trieste, Grèce.

28 *nigricornis* Zetterst.

Ce n'est peut-être qu'une variété du *lateralis*.

- 24'. Yeux sans bande irisée discolore. — Long. 12^m. — Trieste.

29. *pusillus* Egger.

Plaque frontale grise; antennes noires, 3^e art. comprimé à dent obtuse. Tibias en majeure partie clairs. Ailes hyalines. Abdomen noir, 2^e arceau d'un brun châtain sur les côtés. — ♀ : intervalle oculaire à côtés parallèles, 4 fois au plus aussi long que large; plaque inférieure prolongée linéairement jusqu'au milieu; tubercule ocellaire un peu saillant au-dessus de la surface grise; palpes, 2^e art. assez court, un peu courbé, fortement renflé à la base.

- 20'. Abdomen d'un noir ou d'un gris uniformes, ou avec une seule rangée de taches villoses grises, ou bien les taches latérales réduites à un reflet pruinéux indécis.

Ce reflet gris est habituellement plus accusé sur les côtés du 2^e arceau supérieur; mais il ne forme pas une tache latérale isolée. — Voyez *T. bifarius*, n^o 26'. —

28. Yeux à bande discolore irisée. — ♀ : plaque ocellaire tuberculée.

Pubescence ne masquant pas le fond en dehors des flancs de la poitrine et de la face. Orbite inférieur déprimé. Antennes, 3^e art. à dent supérieure non en croc. Tibias antérieurs à soies hérissées; tarsi antérieurs, 5^e art. échancré. — ♀ : yeux à trois bandes irisées; intervalle oculaire non élargi en bas; palpes, 2^e art. lié au 1^{er} bout à bout par une tronçature, subhérissé de longs poils à la base du bord postérieur. — (Voyez 28', p. 215.)

29. Tibias en majeure partie roux. — (Voyez 29', p. 214.)

Plaque frontale grise; palpes clairs ou à peine rembrunis. Abdomen roux sur les côtés en avant, passant rarement au noir.

30. Abdomen ♂ ♀ notablement comprimé à partir du 5^e segment, terminé en boude. Aile hyaline. — ♀ : intervalle oculaire à plaque médiane quadrangulaire ou arrondie, isolée de l'inférieure. — Long., 13-15^m. — Dalmatie.

30. *acuminatus* Loew.

Antennes noires, 3^e art. étroit, à dent très-petite, parfois roux à la base. — ♂ : yeux à deux bandes; facettes médianes bien plus grosses que les inférieures; bord postérieur de la tête sans soies hérissées en avant; palpes, 2^e art. oblong. — ♀ : intervalle oculaire plus étroit en dessous, trois fois environ aussi long que large; palpes, 2^e art. peu épaissi à la base.

30'. Abdomen ♂ non comprimé, tout au plus atténué vers le sommet; celui de la ♀ aplati et large vers le sommet. Ailes; cellules radicales et costales plus ou moins teintées de jaune-brun. — ♀ : intervalle oculaire à plaque nue médiane linéaire et le plus souvent réunie à l'inférieure.

31. Balanciers à bouton d'un roux clair; cuisses largement rousses au sommet. — ♂ : yeux à facettes médianes quatre fois environ aussi grosses que les inférieures. — Long., 15-16^m. — Corfon.

31. Erberi Brauer.

Antennes rousses à style noir ou rembrunies; 3^e art. étroit, à dent supérieure fort petite. Abdomen roux, à bande médiane longitudinale noirâtre. — ♂ : yeux avec deux bandes irisées; bord post-oculaire à soies courtes; palpes, 2^e art. presque cylindrique. — ♀ : intervalle oculaire à côtés parallèles, cinq fois environ aussi long que large; palpes, 2^e art. étroitement allongé.

31'. Balanciers à bouton rembruni, au moins au milieu. Cuisses noires ou étroitement rousses au genou. — ♂ : yeux à facettes médianes médiocres ou peu développées.

32. ♂ : tête plus grosse et plus convexe que celle de la ♀; yeux à facettes médianes notablement plus grandes que les inférieures. — ♀ : intervalle oculaire cinq fois environ aussi long que large en bas. — Long., 15-18^m. — Europe centrale. — H.-Pyrénées.

31. solstitialis Schiner.

Antennes rousses au milieu, 3^e art. assez épais à la base, avec la dent supérieure saillante. Abdomen à côtés plus ou moins roux en avant, avec le ventre sans taches noires au milieu, parfois presque entièrement noir. Ailes, parfois avec un appendice au coude de la 3^e nervure longitudinale. — ♂ : yeux avec deux bandes irisées et une 3^e rudimentaire; palpes, 2^e art. très-gros, presque globuleux. — ♀ : intervalle oculaire étroit, légèrement plus rétréci en bas qu'en haut; palpes, 2^e art. le plus souvent épaissi à la base.

La ♀ se rencontre en juillet-août dans les bois et les prairies; elle se jette hardiment sur l'homme. — (Voyez ci-après 33'.)

32'. ♂ : tête pas plus grosse que chez la ♀; facettes oculaires médianes non ou peu plus grosses que les inférieures. — ♀ : intervalle oculaire 3 à 4 fois plus long que large en bas.

33. Antennes, 3^e art. élargi à sa base, la dent bien saillante, presque rectangulaire. — ♂ : yeux à trois bandes irisées. — ♀ : intervalle oculaire 4 fois environ aussi long que large en bas.

♀ : intervalle oculaire 1 1/2 fois au moins aussi large en haut qu'en bas.

34. ♂ : palpes, 2^e art. globuleux, terminé par un petit bouton. — ♀ :

palpes, 2^e art. renflé, épais à sa base. — Long., 14-17^m. — Europe centrale et boréale. — *luridus* Schiner.

32. **tropicus** Meigen.

34'. ♂ : palpes, 2^e art. oblong. — ♀ : palpes, 2^e art. étroitement allongé, à peine plus épais à la base. — Long., 13-17^m. — Europe centrale et boréale.

33. **montanus** Meigen.

Abdomen, marge postérieure des segments grise, couverte de poils gris; la ligne médiane avec une série rudimentaire de taches triangulaires grises.

Cette espèce n'est probablement qu'une variété du *tropicus*, et celui-ci semble un passage au *solstitialis*.

33'. Antennes, 3^e art. médiocrement élargi, sa dent supérieure réduite à une éminence obtuse. — ♂ : yeux avec 1-2 bandes irisées. — ♀ : intervalle oculaire très-court et très-large, sa hauteur égale à 2-5 ou 3 fois sa largeur. — Long., 14-15^m. — Europe boréale et centrale.

34. **borealis** Meigen.

♂ : yeux à facettes médianes plus grosses que chez *montanus*, assez distinctes des inférieures; palpes, 2^e art. oblong. — ♀ : palpes, 2^e art. très-étroit, subparallèle, non dilaté à sa base.

J'ai signalé les quatre espèces comprises dans le groupe 31', de manière à rester d'accord avec Brauer, au moins sur les ♀; mais je crains bien qu'il n'ait transposé les ♂. La seule espèce de ce groupe que j'ai rencontrée dans nos Pyrénées se rapporte complètement à la description du *T. solstitialis* Brauer pour la ♀. Elle ne s'écarte de la description de Schiner que par la coloration des antennes que Schiner dit rousse en entier, sauf au sommet, au lieu qu'ici elle est noire en entier, ou éclaircie seulement à la base du 3^e article; mais cette différence n'a pas plus de valeur que celle qui distingue le *T. græcus* du *T. apricus*. De la sorte, je n'ai aucun doute sur l'identité de nos ♀ avec celles du *solstitialis* Schiner, Brauer. — Le ♂, que j'ai pris en nombre avec la ♀ sur les ombelles de *Cherophyllum* en juillet, diffère de celui du *solstitialis* Brauer par sa tête, qui n'est pas plus grosse que celle de la ♀; par les facettes oculaires médianes et supérieures très-médiocres, néanmoins doubles des inférieures à cause de l'extrême petitesse de celles-ci qui n'ont qu'une démarcation peu tranchée; par la villosité du bord postérieur de la tête qui est partout au moins aussi courte que celle des yeux; par le 2^e article des palpes qui est oblong, acuminé au sommet, subcylindrique et nullement globuleux. Comme les antennes ont leur 3^e article un peu moins élargi à sa base que chez la ♀ et surmonté d'une dent obtuse, ce ♂ réalise assez bien les conditions du ♂ *borealis* d'après Brauer. Il montre d'ailleurs comme lui des variétés où les yeux sont réduits à une seule bande discolorée; ce qui se produit aussi chez la ♀.

La coloration de nos *solstitialis* est peu variable. Les yeux sont d'un vert clair. Le calus protergal passe du noir au roux. L'abdomen est largement roux sur les côtés de la base; le 4^e arceau est le plus souvent tout à fait noir chez la ♀ et presque toujours roux

sur les côtés chez la ♂. Le ventre est largement roux à sa base ou rembruni sur le disque des arceaux 1-2; l'extrémité est plus ou moins obscure. — Le ♂ a le bord postérieur de la tête complètement recouvert par les yeux avec le tubercule ocellaire étroit et saillant; toutes les stries longitudinales de la surface oculaire sont notablement arquées.

- 29'. Tibias noirs en entier, ou obscurément éclaircis à leur base. Abdomen non comprimé. Cuisses noires. — ♂ : bord post-oculaire de la tête à frange non ou à peine plus élevée que la villosité des yeux. — ♀ : intervalle oculaire élargi, de 2,5 à 4 fois aussi long que large en bas.
35. Balanciers à bouton clair. Abdomen marqué de taches rousses sur les côtés. Tibias bruns à la base. — ♂ : suture oculaire à peine plus longue que la plaque frontale. — Long., 12-14^m. — Europe boréale et centrale. 35. **Iuridus** Fallen.

Plaque frontale grise chez le ♂, presque entièrement noire chez la ♀; palpes clairs; antennes d'un brun-roux; 3^e art. à dent supérieure bien distincte et suivie d'une sinuosité; style plus obscur. Ailes; cellules radicales et costales d'un jaune-brun, les nervures transverses ombrées de jaune-brun. — ♂ : yeux à trois bandes irisées; facettes médianes presque égales aux inférieures; palpes, 2^e art. courtement ovale. — ♀ : intervalle oculaire gris à peine rétréci en bas, 2,5 fois au plus aussi long que large en bas; plaque nue inférieure quadrangulaire, linéairement réunie à la médiane qui est plus ou moins aciculaire; palpes, 2^e art. largement triangulaire; abdomen à taches rousses restreintes, montrant parfois la trace des taches grises latérales.

- 35'. Balanciers à bouton rembruni. Abdomen noir ou avec une simple transparence brune sur les côtés. Tibias noirs. — ♂ : suture oculaire plus étendue.
36. Antennes, 3^e art. non ou à peine plus long que large, la dent supérieure bien distincte, rectangulaire et bien détachée en avant. Aile hyaline. — ♂ : tête plus grosse que celle de la ♀, visiblement convexe; yeux avec une seule bande irisée, facettes médianes trois fois environ aussi grosses que les inférieures qui en sont bien séparées. — ♀ : intervalle oculaire à côtés parallèles. — Long., 12-13,5^m. Europe boréale — Alpes autrichiennes. — *borcalis* F.

36. **Iapponicus** Wahlb.

Plaque frontale grise; palpes noirs; antennes plus ou moins éclaircies à la base. — ♂ : palpes, 2^e art. oblong. — ♀ : intervalle oculaire gris, trois fois à peine aussi long que large; plaque nue inférieure quadrangulaire, prolongée jusqu'au tubercule ocellaire par une bande étroitement triangulaire; palpes, 2^e art. allongé, un peu épais et condensé à sa base.

- 36'. Antennes, 3^e art. peu dilaté, à dent émoussée. Aile, cellule costale teintée de jaune-brun. — ♂ : tête pas plus grosse que celle de la ♀; yeux à trois bandes irisées, facettes médianes de peu plus grandes que les inférieures, dont elles sont indistinctement séparées. — ♀ : intervalle oculaire un peu rétréci en bas.

Plaque frontale renflée au-dessus des yeux. Antennes noires, 3^e art. parfois plus clair à sa base. — ♀ : palpes, 2^e art. élargi plus fortement à sa base et gibbeux en dessus.

37. Pubescence rasée, presque nulle hors de la tête; plaque frontale post-antennaire grise en entier. Abdomen à pubescence noire en entier ou dorée sur les bordures, sans taches marquées. — ♂ : palpes, 2^e art. en ovale court; tarsi antérieurs simples. — Long., 15-16^m. — Toute l'Europe — France alpine; H.-Pyrénées. — *auripilus* Meigen. — *lugubris* Zett.

37. *aterrimus* Meigen.

Les palpes sont souvent gris, mais passent au noir; quelquefois la base de l'abdomen montre les côtés largement d'un brun testacé. — La var. *auripilus* a la pubescence dorée plus tranchée sur la poitrine et sur le bord postérieur des arceaux abdominaux; elle est presque toujours du sexe ♀. — Le ♂ a le plus souvent la bande irisée supérieure des yeux oblitérée. L'intervalle oculaire de la ♀ varie pour la longueur de 2,5 à 4 fois sa largeur en bas. — Un ♂ de Barèges montre au milieu du bord postérieur des arceaux abdominaux 2-5 une courte frange de poils gris qui est le rudiment des taches médianes. Parfois chez la ♀ la villosité abdominale est en entier d'un jaune doré.

Dans nos Pyrénées, le ♂ et la ♀ ne sont pas rares sur les fleurs d'*Heracleum*. La ♀ vient sur l'homme, mais rarement.

- 37'. Pubescence rasée, à reflets gris pruneux, sensibles surtout sur les côtés des 1^{ers} et 2^{es} arceaux abdominaux; plaque frontale post-antennaire notablement dénudée. Abdomen à pubescence noire variée de taches grises sur les côtés des arceaux 1-2, et sur le bord postérieur des arceaux 2-6 au milieu et en dehors. — ♂ : palpes, 2^e art. ovale-oblong, tarsi antérieurs hérissés en dedans de fort longues soies. — Long., 13-16^m. — Europe centrale — Haute-Marne.

38. *micans* Meigen.

Palpes noirs. — ♀ : intervalle oculaire gris, 2,5 à 3,5 fois aussi long que large en bas; la plaque nue inférieure transverse, linéairement réunie à la médiane, qui est aciculaire et continuée jusqu'au tubercule ocellaire. La ♀ montre souvent aux yeux une 4^e bande irisée, formée sur le bord inférieur.

- 28'. Yeux sans bande irisée. — ♀ : plaque ocellaire non tuberculeuse. Aile, cellule costale plus ou moins teintée de jaune-brun. — ♀ : yeux à villosité le plus souvent courte, éparse ou peu apparente; intervalle oculaire à côtés parallèles ou divergents en bas (*Atylotus* Brauer, partie).

38. Tête; plaque frontale renflée au-dessus des yeux; antennes obscures. — ♂ : tête plus ou moins déprimée en avant; yeux à facettes médianes deux fois au plus aussi grosses que les inférieures, qui en sont peu nettement séparées; les stries longitudinales arquées, les internes réunies à la suture oculaire au-devant du tubercule ocellaire. — ♀ : intervalle oculaire à plaque nue inférieure large et tronquée en bas, progressivement atténuée et prolongée jusqu'au-dessus du milieu; palpes, 2^e art. uni au 1^{er} bout à bout par une

troncature perpendiculaire aux bords; son bord postérieur arqué, concave au milieu, redressé en bas au moins à partir du milieu, non hérissé à sa base. — (Voyez 38', p. 218).

Balanciers à bouton plus ou moins rembruni. Cuisses noires. — ♀ : palpes, 2^e art. allongé, peu renflé à sa base.

39. Face; orbite un peu renflé en bourrelet; antennes, 3^e art. à dent supérieure développée en croc en avant. Tarses antérieurs, 5^e art. tronqué au bout.

Yeux ♂ ♀ à soies courtes, clairsemées et peu distinctes; bord postérieur de la tête à frange courte; antennes, 3^e art. court et large, échancré en croissant jusqu'à la moitié de son bord supérieur. Abdomen déprimé. Tibias antérieurs et intermédiaires à soies très-courtes et couchées. Corps entièrement noir; l'abdomen parfois à transparence livide sur les côtés du 2^e arceau; pattes à genou étroitement jaune. Pubescence rasée, presque nulle en dehors de la tête; la villosité noirâtre ou d'un gris obscur, un peu plus claire sur le thorax de la ♀. Abdomen avec des poils blanchâtres sur le côté des arceaux 1-2 et à son extrémité. Ailes d'un brun enfumé; les cellules costales d'un jaune-brun. — ♂ : palpes, 2^e art. peu renflé, coupé droit en dessous. — ♀ : intervalle oculaire élargi en bas; post-épistome glabre au milieu.

40. Plaque frontale subdéprimée grise. Thorax à pubescence plus obscure. Abdomen avec des poils blancs disposés en forme de taches sur le bord postérieur des arceaux 2-5, au milieu et sur les côtés. Ailes plus allongées; la cellule costale d'un jaune clair. ♀ : intervalle oculaire 3 à 3,5 fois aussi long que son diamètre inférieur. — Long., 15-18,5^m. — Europe méridionale. — Corse. — *obscurus* Loew. — *Atropis* Jaenn. — *corsicanus* Macq.

39. *anthracinus* Hoffms.

Cette espèce a toute la physionomie de *ater* et n'en est probablement qu'une variété méridionale. Brauer indique la plaque frontale comme déprimée; mais chez l'exemplaire ♀ de Corse que j'ai vu, cette plaque est à peu près aussi renflée que chez *ater*.

- 40'. Plaque frontale fortement renflée, en majeure partie dénudée. Thorax à pubescence plus éclaircie. Abdomen sans taches grises sur la ligne médiane. Ailes moins allongées, la cellule costale d'un jaune-brun. — ♀ : intervalle oculaire 4,5 fois aussi long que son diamètre inférieur. — Long., 17-19^m. — Europe centrale et méridionale. — Il.-Pyrénées. — *morio*, *nigrita* Meigen. — *fuscatus* Macq.

40. *ater* Rossi.

Le ♂ et la ♀ se tiennent sur les fleurs en juin-juillet. Dans nos Pyrénées, cette espèce n'est pas bien rare sur l'*Heracleum* fleuri. La ♀ vient quelquefois sur l'homme.

- 39'. Face; orbite déprimé. Antennes; 3^e art. à dent tout au plus rectangulaire. Tarses antérieurs, 5^e art. échancré-bilobé. — ♀ : intervalle oculaire trois fois environ aussi long que large en bas.

41. Tibias noirs.

Pubescence habituelle. Antennes, 3^e art. étroit, à dent obtuse et peu marquée, placée presque au milieu; palpes obscurs. — ♀ :

plaque frontale noire en dessus ; intervalle oculaire à côtés parallèles.

42. Pubescence générale plus obscure : yeux à pubescence dense et courte. Côtés de la poitrine à pubescence noire. Abdomen entièrement noir. Ailes à transparence d'un brun noirâtre en majeure partie, le sommet seul un peu plus clair. — ♂ : yeux à facettes petites presque égales, un peu plus grosses près de la suture seulement ; bord postérieur de la tête sans soies redressées. ♀ : intervalle oculaire presque entièrement noir. — Long., 13-14 m. — Italie et Syrie. — *carbonatus* Macq.

41. *Alexandrinus* Wiedm.

- 42'. Pubescence claire plus développée : yeux à villosité peu serrée souvent presque nulle. Côtés de la poitrine à flocons gris. Abdomen, marge postérieure des arceaux 2-5 grise, plus dilatée sur les côtés qu'au milieu. Ailes hyalines avec un nuage brun derrière le stigma, étendu jusqu'à la cellule discoïdale. — ♂ : yeux à facettes médianes plus grosses et plus nettement séparées des inférieures ; bord postérieur de la tête hérissé de longues soies. — ♀ : intervalle oculaire gris. Long., 13-14 m. — Italie.

42. *umbrinus*, Hoffms.

Le ♂ a l'abdomen en cône aigu, la ♀ en ovale court, obtus au sommet.

- 41'. Tibias clairs en majeure partie.

♂ : yeux à facettes médianes non ou à peine plus grosses que les inférieures.

43. Pubescence condensée sur la face postérieure de la tête, sur la plaque ocellaire, le thorax, l'écusson, les 1^{er} et 2^e arceaux abdominaux en épaisse toison qui masque le fond : tibias antérieurs et intermédiaires demi hérissés d'une villosité longue et serrée — ♂ : palpes, 2^e art. pyriforme ; abdomen noir — ♀ : plaque frontale noirâtre, abdomen comprimé sur les arceaux supérieurs 4-5, plus ou moins obtus au sommet. — Long., 20-23 m. — Europe méridionale et centrale. — Dunes de la Teste. — *albipes* F.

43. *gigas* Herbst.

Pubescence condensée d'un jaune-gris. Yeux ♂ ♀ densément et longuement hérissés : antennes, 3^e art. peu dilaté, la dent supérieure rapprochée de la base et obtuse. Aile, membrane d'un gris noir, avec les nervures ombrées de brun ou de jaune brun : cette teinte plus accusée entre le stigma et la cellule discoïdale ; le quart basilaire antérieur d'un jaune clair. Balanciers à bouton éclairci — ♀ : intervalle oculaire à côtés subparallèles.

Le *carabaghensis* Portschinski, ne diffère du *gigas* que par son thorax à pubescence blanche, l'abdomen en entier noir vilveux, sauf aux trois premiers segments, où il a des poils roux. — Le *tricolor* Zeller, est distingué du *gigas* par Brauer à cause de la pubescence qui est blanche sur les flancs, l'écusson, le meditergum ainsi que sur le 1^{er} arceau abdominal, tandis qu'elle est rousse au sommet. Mais ces deux espèces n'ont pas une base assez solide : une foule d'autres Diptères velus montrent des modifications de la même nature.

43'. Pubescence générale ordinaire : Tibias antérieurs et intermédiaires à soies courtes et couchées — ♂ : palpes, 2^e art. ovale ; abdomen taché de roux sur les côtés — ♀ plaque frontale grise ; abdomen déprimé, obtus en arrière.

♂ : yeux densément et longuement hérissés.

44. Pubescence d'un gris clair. Antennes, 3^e art. largement triangulaire, la dent supérieure élevée, placée au milieu, rectangulairement échancrée en avant ; palpes noirs ou obscurcis. — Long., 13-14. m. — France méridionale, Algérie. — *apiarius* Jaenn.

44. **tomentosus** Macq.

Ailes un peu claires à la base : intervalle du stigma à la cellule discoïdale parfois occupé par un nuage d'un jaune brun. Le ♂ à peine plus acuminé en arrière que la ♀. Celle-ci a l'intervalle oculaire visiblement élargi en bas, l'abdomen noirâtre avec des poils gris courts et la marge postérieure des arceaux d'un gris jaune.

44'. Pubescence obscure. Antennes, 3^e art. en triangle allongé ; la dent supérieure rapprochée de la base et peu apparente ; palpes d'un gris blanchâtre. — Long., 15 m. — France méridionale.

45. **expollicatus** Pandellé.

Je n'ai vu qu'un ♂ à yeux verts sans bande, avec l'abdomen acuminé. Il a tout à fait la physionomie d'un *T. rusticus* ; mais la tête est d'une toute autre conformation.

38'. Tête : plaque frontale tout à fait déprimée en continuant la courbure des yeux : antennes jaunes — ♂ : tête subhémisphérique ; yeux à facettes médianes 3-4 fois aussi grosses que les inférieures dont elles sont nettement séparées ; les stries longitudinales parallèles à la suture oculaire — ♀ : intervalle oculaire à plaques médiane et inférieure quadrangulaires ou arrondies, non réunies entr'elles ; palpes (au moins chez le *rusticus*), 2^e art. uni au 1^{er} par l'extrémité de son bord inférieur qui est droit ou légèrement convexe dans ses 2/3 basilaires, puis brusquement coudé ou étranglé au tiers apical ; le bord antérieur est réuni au postérieur à la base, non par une tronçature, mais par une courbe continue ; la base du bord postérieur est demi hérissée de longs poils (Sous-Genre *Atylotus* Osten-Sacken).

Yeux gris ou obscurs, montrant souvent par transparence chez l'insecte vivant des points bruns ou d'étroites bandes brunes qui semblent internes : orbite inférieur déprimé ; palpes clairs ; antennes, 3^e art. médiocrement dilaté, la dent supérieure rapprochée de la base, courte et obtuse. Thorax à pubescence laissant voir le fond hors des flancs. Abdomen le plus souvent recouvert d'une pubescence et d'une pruinosité uniformes, grises ou jaunes, sans taches ou bordures plus claires ; le fond taché de roux plus ou moins sur les côtés, en avant surtout, parfois sans tache sur la ♀. Cuisses ou entièrement noires sauf le genou, ou rousses avec la base étroitement noire ; tous les tibiais clairs ; tarses antérieurs à 5^e art. échancré-bilobé au bout. Ailes hyalines ; la cellule costale et le stigma teintés de jaune, ainsi que les nervures basilaires ;

3^e nervure longitudinale le plus souvent appendicée au coude — ♂ : yeux à villosité longue et serrée ; thorax à pubescence hérissée plus longue ; abdomen acuminé vers le sommet — ♀ : yeux à villosité courte ; intervalle oculaire à côtés parallèles, sa longueur quatre fois environ aussi grande que sa largeur ; les plaques nues quelquefois oblitérées par la pubescence ; plaque frontale grise ; post-épistome vilieux au milieu ; palpes, 2^e art. un peu renflé au-dessus de sa base ; abdomen non ou peu taché de roux.

45. Pubescence plus allongée. Balanciers à bouton taché de brun. — ♂ : bord postérieur de la tête hérissé, au moins au milieu, de longues soies recourbées en avant ; tibias antérieurs hérissés de longues soies sur leur bord externe — ♀ : yeux à villosité assez serrée, avec une étroite bande discolorée. — Long. 10-10,5 m. — Europe centrale et boréale.

46. **plebejus** Fallen.

Ailes, coude de la 3^e nervure longitudinale sans appendice. Abdomen gris.

Le *T. nigrifacies* Gobert (Révision des Tabanides) a la caractéristique du *T. plebejus*. Il est fondé sur un ♂ qui n'en diffère que par les modifications suivantes :

Long., 18^m. Ailes, coude de la 3^e nervure longitudinale appendicé. Abdomen noirâtre, taché de roux sur les côtés en avant, marginé de pâle sur le bord postérieur des segments ; celui-ci est en même temps frangé de poils gris, avec un rudiment de tache grise au milieu, comme chez *solstitialis* et *tropicus*, dont le *nigrifacies* a les apparences. La face est d'un gris-jaune comme d'habitude ; ce n'est qu'à la suite d'une altération accidentelle qu'elle a paru noire. — Bordeaux.

47. **nigrifacies** Gobert.

- 45'. Pubescence plus réduite. Balanciers à bouton jaune pâle en entier — ♂ : bord postérieur de la tête à poils moins élevés que la villosité des yeux ; tibias antérieurs à soies couchées — ♀ : yeux à villosité éparses, souvent peu visible, sans bande bien accusée. — Long. 11-15 m. — Toute l'Europe.

48. **rusticus** Fabr.

Le *T. fulvus* Meigen n'est distingué du *rusticus* que par la coloration des cuisses qui est rousse en entier, ou sauf la base chez *fulvus*, noire chez *rusticus* à l'exception des genoux. La vestiture du *fulvus* est en même temps plus jaune. — Brauer sépare encore du *rusticus* le *T. latestriatus* Brauer, sur ce fondement que la ♀ a l'intervalle oculaire trois fois seulement aussi long que large. Mais c'est assurément un caractère variable chez *rusticus*.

Le *rusticus* type est rare dans la France méridionale, mais le *fulvus* est très commun ♂ ♀ dans les prairies pendant la saison chaude. La ♀ n'est pas bien agressive. Les ailes portent d'habitude un appendice au coude de la 3^e nervure longitudinale ; mais souvent il ne reste qu'un angle indécis. L'abdomen est entièrement revêtu d'une pruinosité grise plus ou moins jaunée ; parfois, de

chaque côté de la ligne médiane, on aperçoit deux lignes longitudinales brunes assez étroites et plus ou moins obsolètes.

IV^e GENRE. SILVIUS Meigen.

Forme peu allongée. Pubescence hérissée peu apparente, ainsi que les poils couchés ; pubescence rasée bien visible sur la tête et le thorax qui paraissent couverts d'un enduit gris ou nuancé de jaune ou de brun. Thorax noir sauf les calus latéraux qui sont éclaircis. Tous les tarses noirs, au moins au-delà de leur base, ainsi que le sommet des tibias antérieurs. Le reste du corps d'un roux clair. Yeux nus. Front sans tache, largement étendu jusqu'à l'œil et séparant bien les orbites inférieur et supérieur. Face d'un jaune sans tache. Antennes jaunes à style noir au bout, à peine plus longues que la tête ; articles 1-2 plus courts que le reste. Balanciers jaunes à bouton taché de brun. Abdomen assez convexe en travers, sans tache ni bande, avec des soies noires courtes mêlées de jaune surtout au bord postérieur des arceaux ; extrémité parfois rembrunie. Tibias antérieurs à peine épaissis de la base au sommet ; les autres linéaires ; les quatre tibias antérieurs sans soies hérissées ; les franges des tibias postérieurs peu développées. Ailes incolores : cellules radicales et costales jaunes, ainsi que le stigma : coude de la 3^e nervure longitudinale parfois avec un appendice — ♂. Tête plus large que le thorax, peu renflée en avant ; yeux largement contigus sur la ligne médiane, couvrant le bord postérieur de la tête à l'exception de la plaque ocellaire ; leurs deux tiers supérieurs occupés par des facettes médiocres, mais néanmoins trois fois aussi grosses que les inférieures qui sont très petites ; leur séparation est assez nette sous forme d'une ligne transversale qui se dirige sur les fossettes antennaires, bien au-dessous de l'angle oculaire interne inférieur ; les grosses facettes sont d'un gris perlé, un peu jauni sur le vivant, sans tache ; les facettes inférieures ainsi que le limbe externe et le supérieur d'un vert clair métallique, moucheté de taches ponctiformes nombreuses, isolées ou parfois réunies en partie, d'une teinte noire auréolée de cuivreux ; le bord post-oculaire est hérissé de longues soies pâles de chaque côté de la plaque ocellaire : celle-ci tuberculeusement saillante en large triangle isocèle : tempes rapprochées en arrière dans leur partie supérieure, soudées au-dessus du trou occipital ; plaque frontale aiguës au-dessus des fossettes antennaires, dilatée et angulée au bord inférieur : post-épistome légèrement excavé vers la bouche : palpes redressés, le 2^e article étroit, hérissé, plus long que le 1^{er}. Thorax à pubescence hérissée plus longue et plus abondante — ♀ : Tête de la largeur du thorax : yeux

largement séparés, laissant à découvert une étroite marge post-oculaire; facettes uniformes très-petites, entièrement d'un vert clair métallique; monchetées partout de points noirs auréolés de cuivreux, dont quelques-uns sont réunis: marge post-oculaire à soies courtes; plaque ocellaire aplatie, séparant largement les tempes sur leur face postérieure jusqu'au trou occipital, en forme de triangle sur la partie supérieure de cette face: intervalle oculaire à côtés subparallèles ou légèrement divergents en avant; sa largeur au milieu à peu près égale aux deux cinquièmes de celle de l'œil; sa largeur à la suture frontale au moins égale à la moitié de sa longueur; il est hérissé de courtes soies pâles peu serrées et noté près de la suture frontale d'une plaque noire luisante, presque carrée et un peu en relief, non étendue jusqu'aux yeux: suture avec le front transversale, bien distincte jusqu'aux yeux: plaque frontale raccourcie sous les fossettes antennaires et subéchancrée pour la réception du post-épistome: celui-ci non excavé; palpes couchés sur le rostre; le 2^e article presque glabre, allongé, fort comprimé à sa base qui est fort peu dilatée ou gibbeuse et liée au 1^{er} article bout à bout; son bord postérieur n'a que des soies courtes ou couchées à sa base; il est légèrement concave et redressé au milieu du côté du sommet. L'abdomen est moins acuminé et obtus à son extrémité. — Long., 9-14 m. — Il. Pyrénées, Landes; Europe centrale et méridionale.

vituli Fabr.

Cette espèce est rare dans nos contrées: on la rencontre ♂ ♀ sur les ombelles d'*Achillea millefolium* et de *Daucus carota* où elle se laisse prendre aisément.

Schiner décrit une deuxième espèce de *Silvius*, le *S. hirtus* Lœw, des Alpes de Carniole. Il ne la distingue de la précédente que par son apparence plus robuste, par le bord postérieur de la tête qui a des soies noires plus longues, par une teinte jaune plus rembrunie et par son abdomen qui a plus de poils noirs. — Long. 12-13 m. — Elle ne semble qu'une variété ♂ du *S. vituli*.

Le *S. algirus* Meigen est indiqué du midi de l'Europe et séparé du *S. vituli* par son abdomen paré de quatre taches dorsales blanchâtres. — Long. 10 m.

V^e GENRE. NEMORIUS Rondani.

Rondani a rapporté à ce genre, ainsi que Schiner, deux espèces déjà signalées par Meigen parmi ses *Chrysops*. Je ne les ai pas vues dans les collections françaises; en voici la description:

1. D'un gris-noir: palpes fauves: antennes art. 1-2 d'un gris clair fortement vilieux, extrémité noire. Front de la même couleur, à relief

noir chez le ♂, marqué chez la ♀ près de chaque antenne d'une tache noire qui se prolonge vers les yeux en dessus en forme de croc; au dessus des antennes une bosse noire. Thorax à trois bandes noirâtres. Abdomen du ♂ d'un noir de velours, avec le bord postérieur des arceaux à partir du 2^e orné de bandes blanches dentelées, qui chez les derniers s'étendent presque jusqu'au bord antérieur. Abdomen des ♀ d'un gris cendré avec des taches dorsales brunes sur les trois premiers arceaux. Ventre à rellets blancs; les bords et le milieu noirs. Pattes d'un brun de poix avec les tibiais plus clairs. Ailes hyalines à nervures noires; stigma distinct. — Long., 10 m. — Italie, Styrie.

1. *vitripennis* Meigen.

2. Tête d'un gris-jaune: face avec deux points noirs, l'un à côté de l'autre: front avec deux taches noires placées presque au milieu: vertex avec une tache brune et trois ocelles très-petits: antennes rousses, 3^e art. noir dans sa moitié apicale, le 2^e très-court: palpes roux, pointus. Corps d'un gris cendré clair. Mesonotum avec trois lignes noires brillantes. Ecusson sans tache. Abdomen déprimé; bord antérieur des segments avec une bande noire interrompue au milieu. Ventre gris, un peu bruni aux intersections. Pattes rousses; sommet des tibiais antérieurs et tous les tarses noirs. Balanciers blancs. Ailes sans tache, un peu brunes, avec le stigma d'un brun clair. Long., 10-12^m, ♀. — Espagne.

2. *singularis* Meigen.

VI^e GENRE. *CHRYSOPS* Meigen.

Forme générale allongée, quoique assez courte. Pubescence hérissée peu développée en dehors des flancs: pubescence couchée assez abondante, mais caduque ou sujette à avorter: pubescence rasée plus apparente chez la ♀. Tête courte, yeux nus: plaque frontale post-antennaire peu renflée. Aile: coude de la 3^e nervure longitudinale sans appendice. — ♂: corps à villosité plus obscure: ailes plus foncées: yeux à grosses facettes étendues jusqu'au milieu du bord inférieur; chaperon excavé; palpes, 2^e art. en cône bien plus allongé que le 1^{er}. — ♀: plaque ocellaire plus courtement hérissée; palpes, 2^e art. allongé, progressivement acuminé, à peu près droit, assez courtement hérissé.

Le système de coloration des *Chrysops* est du même plan pour les diverses espèces: il ne varie que par l'empiétement du noir sur les parties claires.

La tête d'un gris pruveux opaque est marquée de taches nues d'un noir luisant. Sur la face elles sont placées une de chaque côté de la région supérieure, une sur le milieu près du chaperon, et une de chaque côté près du bord inférieur: ces taches sont souvent réunies ou divisées par la pubescence rasée. Chez les ♀, l'intervalle oeu-

laire est marqué d'une grande tache nue, subpentagonale, transverse sur le bord antérieur, et d'une autre plus étroite sur le renflement ocellaire.

Les yeux ont une coloration pareille chez tous les *Chrysops*. Le fond est d'un vert clair qui est nuancé souvent de cuivreux ou de violet, et varié de taches ou de bandes d'un brun cuivreux ou pourpré. Chez le ♂ le bord inférieur est d'un brun pourpré en entier ; le supérieur n'a qu'une dent d'un brun pourpré extérieurement : le disque est noté de cinq taches d'un brun pourpré ; trois externes courtes, une supérieure triangulaire et deux inférieures subarrondies ; deux internes en forme de bandes transverses aiguës vers le dehors, la supérieure allongée libre, l'inférieure courte, liée à la tache voisine inférieurement. Chez la ♀, le bord supérieur a le plus souvent la dent pourprée continuée jusqu'au bord interne ; des deux bandes internes, la supérieure est raccourcie, l'inférieure nulle. Parfois ces bandes et ces taches sont toutes libres ; parfois quelques-unes sont réunies.

Le mesonotum est noir, plus ou moins pruineux, avec une villosité courte et caduque, plus longue et plus condensée sur les flancs. Il montre plus ou moins nettement une bande grise médiane finement divisée en long et une bande noire latérale.

L'abdomen est plus ou moins varié de jaune, rarement noir en entier. C'est sur les côtés du 2^e arceau que la teinte jaune est la plus fréquente : le disque de celui-ci, rarement jaune tout à fait, porte une tache basilairale noire qui s'étend vers le bord postérieur en carré chez le ♂, en se bilobant de diverses manières chez la ♀. Les autres arceaux sont bordés de noir au moins à la base et presque toujours de jaune au sommet.

Les ailes de nos *Chrysops* sont foncièrement d'un brunâtre plus ou moins éclairci, coupé par deux bandes hyalines transversales qui respectent la marge antérieure et s'étendent en s'élargissant jusqu'au bord postérieur. La première occupe au devant du milieu de l'aile, les cellules basilaires, l'anale, l'axillaire et les lobaires. La deuxième s'étend sur le tiers externe du bord postérieur et se prolonge anguleusement en avant jusqu'au stigma. Ces réserves hyalines sont plus ou moins enfumées ; et chez le ♂ l'aile paraît quelquefois presque entièrement obscure.

Cuillerons obscurs ou éclaircis comme l'aile. Balanciers à bouton rembruni.

La couleur des poils est aussi sujette à variation. Elle suit habituellement la couleur du fond ; parfois elle est vivement coupée par des bandes discolorées. Chez les individus passés au noir elle devient uniformément obscure ou d'un gris terne.

Les larves de *Chrysops* vivent dans la terre. Les insectes par-

faits se tiennent dans les prairies. Les ♀ se jettent hardiment sur l'homme.

1. Antennes, art. 1-2 ensemble à peu près aussi longs que l'intervalle qui s'étend d'eux au bord postérieur de la tête.

Aile, cellule discoïdale presque toujours obscure, quelquefois avec une bande longitudinale claire au centre.

2. Antennes, 3^e art. raccourci, ou avec le style tout au plus aussi long que 1-2 réunis. Aile, cellule anale largement ouverte sur la marge. Tibias antérieurs linéaires, à villosité moins courte, demi-hérissée. — ♂ : yeux à facettes supérieures peu distinctes des autres; palpes, 2^e art. plus renflé, hérissé de soies bien plus longues. ♀ : intervalle oculaire égal aux $\frac{3}{4}$ ou aux $\frac{4}{5}$ de l'œil; face d'un roux brun; les taches nues noires de la partie supérieure divisées chacune par une ligne rousse; la division interne peu apparente, obsolètement prolongée vers le chaperon qui est roux. — Long., 7-9, 5 m. — H.-Pyrénées, Landes; Autriche.

1. *rufipes* Meigen.

Pubescence rasée obscure, ou d'un gris obscur : villosité brunâtre ou d'un gris sale. Antennes brunes ou d'un testacé obscur à la base. Abdomen noirâtre à taches latérales et bordures postérieures réduites. Pattes jaunes en entier chez la ♀ sauf les quatre piliers postérieurs; ou noires chez le ♂ avec les genoux et les tibias en majeure partie jaunes ainsi que les tarses. Aile, cellule discoïdale parfois à bande grise.

Le ♂ et la ♀ ont souvent les antennes renflées à la base, surtout au 1^{er} article qui est fortement hérissé, mais celui-ci est d'autres fois étroitement cylindrique. Le *C. rufipes* est rare partout.

- 2' Antennes, 3^e art. un peu plus allongé que le 1^{er} et le 2^e réunis, ou au moins aussi long. Aile, cellule anale fermée sur la marge ou un peu au-devant et petiolée. Tibias antérieurs épaissis, surtout chez la ♀; leur villosité très-courte et couchée, leur bord externe cambré avec le sommet atténué. ♂ ♀ face concolore ♂ : yeux à facettes supérieures deux fois environ aussi grosses que les inférieures dont elles sont assez nettement séparées; palpes, 2^e art. peu renflé, hérissé de soies courtes demi-couchées. — ♀ : intervalle oculaire égal au plus aux $\frac{2}{3}$ de l'œil. — Long., 9-12 m. — Toute l'Europe.

2. *cœcutiens* Linn.

On a établi sur les variétés de la coloration plusieurs espèces qui peuvent être distinguées comme il suit :

- a. Abdomen, arceaux 3-7 non ou à peine marginés de jaune en arrière. Tibias noirs ainsi que le reste des pattes (*cœcutiens*).
- aa. Abdomen, arc. 3-7 plus ou moins largement marginés de jaune en arrière. Tibias jaunes, au moins en partie.
- b. Abdomen, 2^e arceau jaune avec une tache carrée petite, d'un noir velouté, au milieu de la base, non divisée chez la ♀ (*quadratus* Meigen).

bb. Abdomen, 2^e arc. jaune avec deux taches d'un noir velouté plus ou moins prolongées et divergentes en arrière, réunies ou séparées à la base (*relictus* Meigen).

Le *C. paralleloprammus* Zeller ne diffère du *relictus* que par le bord postérieur de la bande alaire brune post-médiane qui n'est pas convexe.

Le *C. sepulchralis* Fabr. doit être réuni au *cœcutiens* comme variété noire. Il est caractérisé par sa face entièrement d'un noir brillant, sauf une bande médiane grise longitudinale qui est oblitérée sur l'épistome; par ses palpes, ses antennes et ses pattes brunâtres ou d'un brun testacé; par la bande brune médiane des ailes éclaircie ou obsolète vers le bord postérieur. Sa pubescence est brune ou d'un gris livide. La ♀ a l'abdomen entièrement noir; mais le ♂ montre une tache sur les côtés du 2^e arceau. Il se rapproche du *rufipes*, surtout la ♀, par ses proportions et la coloration de ses ailes: mais il a comme *cœcutiens* la cellule anale fermée et les tibias antérieurs un peu épaissis et arrondis en dehors.

Enfin le *C. cœcutiens* varie encore pour la cellule anale qui est quelquefois entr'ouverte.

1' Antennes, art. 1-2 ensemble près de deux fois aussi longs que l'intervalle au bord postérieur de la tête. — Long., 8-11^m. — Toute l'Europe centrale et méridionale. — H.-Pyrénées, Landes, Toulouse, Lyon.

3. *marmoratus* Rossi.

Corps à nuances grises et noires plus tranchées, surtout chez la ♀. Antennes allongées; art. 1-2 étroitement subcylindriques; 3^e étroit, un peu plus court que 1-2 réunis. Ailes, cellule anale largement ouverte sur la marge. Tibias antérieurs épaissis, à villosité très-courte et couchée; leur bord externe cambré. Face noire à bandes d'un gris pruinéux, la tache latérale supérieure entière. Aile, cellule discoïdale marquée d'une tache blanche. — ♂: obscur, surtout au thorax et à l'abdomen; yeux à grosses facettes assez distinctes des autres qui sont de moitié plus petites; palpes, 2^e art. hérissé de soies médiocres demi-couchées. — ♀: intervalle oculaire égal à la largeur d'un œil. — Rare dans les Hautes-Pyrénées.

Cette espèce a aussi des variétés de couleur qui peuvent se classer ainsi qu'il suit:

a. Abdomen noir. — ♂: abdomen avec une seule rangée médiane de taches jaunes. — ♀: teintes plus obscures; pattes et antennes noires; tibias intermédiaires d'un brun testacé (*italicus* Meigen).

aa. Abdomen, 2^e arceau jaune sur les côtés. — ♂: abdomen avec trois rangées de taches jaunes. — ♀: pruinose grise plus claire et plus étendue; pattes plus claires.

b. ♂: abdomen, 3^e arceau avec une seule tache médiane jaune (*marmoratus* Læw).

♂: pattes noires, tibias intermédiaires en entier, antérieurs à la base, jaunes; 1^{er} art. des tarsi intermédiaires et postérieurs jaune à la base. — ♀: pattes jaunes, base des cuisses, genoux et extrémité des tarsi noirs; antennes jaunies à la base.

bb. ♂: abdomen, 3^e arceau avec trois taches jaunes.

- c. ♀ : pattes jaunes; quatre piliers postérieurs, trochanters, genoux, sommet des tarsi noirs; tibias antérieurs au sommet et leurs tarsi en entier noirs; antennes jaunies à la base (*perspicillaris* Low.).
- cc. ♂ : pattes obscures; tibias intermédiaires jaunes, les autres d'un brun-jaune à leur base; antennes d'un brun clair à la base (*fenestratus* Fabr.).

VII^e GENRE. PANGONIA Latreille.

Les espèces de ce genre ont encore en commun les caractères suivants :

Forme générale élargie en arrière, chez la ♀ presque jusqu'au sommet. Pubescence hérissée peu développée hors des flancs et de la partie inférieure de la face; pubescence couchée assez serrée sur le thorax, les côtés et l'extrémité des arceaux abdominaux; pubescence rasée couvrant la tête. Bord postérieur de la tête à courtes soies hérissées. Yeux glabres, sans bandes ou taches discolores. Front et face d'un gris uniforme — ♂ : yeux à facettes supérieures peu développées — ♀ : intervalle oculaire sans taches ou plaques nues.

Les ♀ de *Pangonia* sont simplement floricoles et n'attaquent pas les animaux.

1. Tête à plaque ocellaire portant trois ocelles bien distincts.
2. Tête plus petite, moins élargie par les yeux; marge post-oculaire plus développée. Teintes claires plus étendues: labre, épistome, abdomen plus ou moins tachés de roux; ailes d'un gris moins rembruni, les nervures transverses de la moitié externe ombrées de taches brunes bien distinctes, parfois subarrondies; thorax couvert d'une pubescence rasée d'un gris jaune, obscurément triliné de brun — ♂ : yeux presque disjoints au milieu; facettes supérieures sensiblement plus grosses que chez la ♀; marge postérieure de la tête presque aussi large que chez la ♀ de *marginata*; antennes, art. 1 et 2 hérissés de soies plus longues que chacun d'eux; abdomen roux presque en entier — ♀ : intervalle oculaire égal en haut au tiers de l'œil; marge post-oculaire deux fois aussi large que chez la ♀ de *marginata*; abdomen noir, largement maculé de roux sur les côtés des arceaux 1-2. — Long. 12-18^m. — Midi de l'Europe, Hongrie, Algérie. — *tubaniformis* Latr. — *haustellata* Oliv.

1. *maculata* Rossi.

Palpes, antennes et pattes roux ou à peine rembrunis; abdomen sans taches villoses ou obscurément pruinées, avec le bord postérieur des arceaux marginé de poils gris.

2. Tête plus large; marge post-oculaire étroite. Corps presque en entier noirâtre; labre, épistome, abdomen sans taches rousses déterminées; ailes teintées de jaune-brun dans leur moitié interne, de gris-brun dans leur moitié externe, les nervures vaguement om-

brées sans tache précise. Thorax à pubescence rasée obsolète laissant le fond noir à découvert — ♂ : yeux largement réunis ; facettes supérieures à peine plus grosses que les autres ; marge post-oculaire à peu près couverte par l'œil ; antennes, art. 1-2 à soies aussi courtes que chez la ♀ — ♀ : intervalle oculaire égal en haut au quart de l'œil ; marge post-oculaire distincte mais très-étroite. — Long. 18-20^m. — Parties chaudes du midi de l'Europe ; Lyon, Marseille. — Manque aux H.-Pyrénées. — *micans* Meigen. — *ornata* Meigen. 2. *marginata* Fabr.

Cette espèce montre dans sa couleur et dans la distribution des taches villeuses de nombreuses variations. Le plus souvent, les palpes sont d'un roux brun, les antennes sont obscures, ferrugineuses au milieu ; les cuisses sont rembrunies, les tibias et les tarses roux. L'abdomen porte sur le fond noir une pubescence d'un gris-brun sur le 1^{er} arceau, trois taches plus blanches sur le 2^e et le 3^e, et trois taches pareilles d'un roux doré sur les suivants. Mais ces colorations sont variables ; les palpes et les antennes ainsi que les cuisses passent au roux ; l'abdomen lui-même devient d'un roux-brun et les taches villeuses blanchissent ou disparaissent, surtout les médianes. C'est donc à tort que Meigen a réservé le nom de *marginata* aux exemplaires qui ont les pieds noirâtres et les cellules alaires à milieu presque hyalin ; qu'il a isolé *micans* à cause de ses antennes fauves à extrémité noirâtre et de ses ailes d'un brun-jaune peu foncé. La *P. ornata* Meigen est le type du midi de la France et diffère à peine par la couleur de ses poils.

Meigen décrit encore, comme étant des environs de Lyon, la *P. flava*, remarquable par son corps d'un jaune brunâtre pâle recouvert de poils de la même couleur ; ses palpes et le 3^e art. antennaire jaunes, les pattes fauves, les ailes diaphanes à nervures pâles. Si ce n'est pas une *marginata* immature, il est bien probable qu'elle n'est pas originaire de France.

1^o. Tête à plaque ocellaire dénuée d'ocelles.

Ce groupe n'a pas de représentant en France. Macquart lui rapporte deux espèces du midi de l'Europe établies sur deux ♂ dont voici le signalement :

3. *P. variegata* Macquart. Noire avec la face et le front fauves. Thorax, bord postérieur à poils blancs ; disque garni d'un duvet grisâtre linéé de blanc. Abdomen à léger reflet bleu, varié de marges et de taches blanches. Pattes antérieures brunes. Ailes un peu brunâtres. — Long. 16^m.

4. *P. picta* Macq. Trompe noire dépassant le milieu du corps. Thorax noirâtre à duvet jaunâtre et une bande blanchâtre au-dessus des ailes. Abdomen fauve avec une bande dorsale noire et des taches dorsales et latérales blanches. Pieds fauves. Ailes brunâtres. — Long. 14^m.

Meigen et Lœw ont décrit plusieurs autres espèces de *Pangonia*

du midi de l'Europe que je n'ai pas vues dans les collections françaises. Ils ont introduit dans la nomenclature tant d'espèces sans valeur qu'on ne peut apprécier celles-ci sans voir les types.

ERRATA.

Page 167 :	Ligne 23 :	lire	sur les	au lieu de	sur ses.
— 172	— 31	—	à cause des	—	de ses.
— 173	— 22	—	Le col	—	1 e corps.
—	— 31	—	et du peroné	—	et <i>peronc.</i>
— 174	— 2	après du 2 ^e	lire : Le 1 ^{er}	c'est le	<i>prototarse.</i>
— 175	— 40	lire pour	developper	au lieu de	envelopper.
— 178	— 15	après en	avant lire :	chez le	métathorax.
— 184	— 35	lire	Phanéocères	au lieu de	Phanoceres.

NOTE SUR DEUX MONSTRUOSITÉS.

Ayant eu l'occasion d'observer deux monstruosité sur deux insectes de la famille des Carabides, je crois intéressant de les signaler en quelques mots à l'attention des entomologistes.

Le premier spécimen anormal est un *Carabus festivus* Dej., provenant de la Corrèze (coll. Javet). Tout son appareil buccal est enfoncé dans une espèce de gaine cornée de même substance que les mandibules. L'insecte a dû vivre un certain temps ; ses couleurs vives et la consistance de ses téguments l'attestent.

Le second insecte est un *Calosoma auropunctatum* Herbst, provenant avec doute de Bretagne, dont la patte antérieure droite offre un cas de mélomélie tarsale.

La cuisse à sa naissance est comme roulée sur elle-même, et forme une espèce de boule ; le tibia est mince à la base, plus court que son correspondant, et fortement élargi à l'extrémité, de façon à recevoir 3 épérons et deux arses. L'un des tarses est dirigé en haut et conformé assez normalement, bien qu'un peu plus petit ; l'autre dirigé en avant, ne porte que 3 articles sans crochet.

Ed. FLEUTIAUX.

PSELAPHIDES NOUVEAUX OU PEU CONNUS

Par A. RAFFRAY.

DEUXIÈME MÉMOIRE (1).

Genre **Fustiger** Brendel.

L'examen d'un plus grand nombre d'espèces et d'individus m'a amené à reconnaître que le genre *Commatocerus*, que j'avais créé pour une espèce d'Abyssinie, est synonyme du genre *Fustiger* Brend., comme l'avait déjà remarqué M. Reitter.

Tous ces insectes ont trois articles aux antennes, le premier presque invisible.

Quant aux *Articerus syriacus* Saule. et *ponticus* Sharp, ils rentrent dans le genre *Fustiger* Brend. J'ai pu comparer des types de l'un et de l'autre, et il n'y a bien réellement qu'une espèce; le nom de *ponticus* devra tomber définitivement en synonymie.

Cette espèce s'étend jusque sur les hauts plateaux d'Abyssinie, où je l'ai prise en assez grand nombre; elle n'est que rarement myrmécophile; le plus souvent, je l'ai rencontrée sous de petites pierres.

J'en ai découvert à Madagascar, une espèce très-remarquable que je décris ci-après :

Fustiger madagascariensis n. sp.

Pl. IV, fig. 1, 2.

Long., 2 1/4 mill. — Parum elongatus, sat crassus; rubroferrugineus, subnitidus. Caput confertim granulosum, subquadrato-elongatum, lateribus parallelis, vertice obsolete longitudinaliter impresso. Oculi magni. Antennae validae, capite longiores, articulis 2° minuto, subquadrato, 3° valde elongato, crassiori, subrecto, cylindrico, basi apiceque truncato, brevissime setoso. Thorax confertim granulosus, capite haud longior sed plus duplo latior, subcordatus, antice plus, postice minus attenuatus; lateribus antice parum rotundatis; basi obtuse triangulari; ante basim, medio, foveola oblonga.

(1) Voir Premier Mémoire, *Revue d'Entomologie*, 1882, I, p. 1 et suiv.

Elytra nonnihil dilutiora, vix perspicue granulosa et setis aliquot brevibus, dispersis, in margine externo longioribus ornata; thorace multo longiora et latiora, subquadrata, antice attenuata, basi quinque sulcata, sulcis (stria suturali integra et sulco secundo fere usque ad medium prolongato exceptis) multum ante medium abbreviatis. Abdomen leve, nitidum, elytris longius, apice obtuse rotundato et declivi, basi profunde latissimeque impresso, dein ad apicem subgibboso; lateribus reflexis, subcristate-marginatis et intus basi flavociliatis; segmento superiori basi valde sinuato-constricto, segmento inferiori basi rotundatim dilatato et supra fovea magna, parum profunda, oblonga impresso. Femoribus anticis et intermediis rugosis.

♂ metasterno convexo, medio laevi, lateribus rugoso. Abdominis segmento 2^o inferiori medio leviter impresso, utrinque profunde et late excavato, lateribus rotundato-dilatatis. Femoribus intermediis dente valido, recurvo et apice obtuso armatis et infra canaliculatis; tibiis intermediis crassis, paulo ante apicem obtuse dentatis.

♀ incognita.

Cette espèce est la plus grande du genre; les antennes ressemblent un peu à celles des *Adranes*, c'est-à-dire que le deuxième article est plus étroit que le suivant qui est d'égale épaisseur et tronqué aux deux bouts. Le premier segment abdominal a une fine arête marginale qui est fortement étranglée à la base; en face de cet étranglement, le segment inférieur est au contraire dilaté circulairement et l'espace compris entre la marge supérieure et le côté inférieur est légèrement excavé. En d'autres termes, le segment inférieur présente, en dessus, une large impression coïncidant avec l'étranglement supérieur et la dilatation inférieure.

J'ai pris deux individus ♂ de cette belle espèce dans les bois de Fantoumi-y, à Madagascar, en secouant les arbres sur un parapluie peu de temps avant le coucher du soleil, fin novembre.

Radama n. gen.

Corpus breve, magis ampliatum. Thorace elytrisque setis rigidis, brevibus, reflexis, in series dispositis, ornatis. Antennae breves, crassae, triarticulatae, articulis 1^o minutissimo, abscondito, 2^o obovato, oblongo, 3^o crassiori, praecedente non duplo longiori. Caput antice trigonum, epistomate et lateribus ante oculos nonnihil angulatum dilatatis. Caterum sicut in gen. *Fustigeri* Brend.

Ce nouveau genre a certainement de grandes affinités avec les *Fustiger*, mais il ne peut lui être réuni pour les motifs suivants:

tandis que dans les *Fustiger* le second article des antennes est très-petit, souvent même difficile à distinguer, chez les *Radama* il est presque aussi long que le troisième, mais moins épais; l'antenne elle-même est proportionnellement moins longue.

La forme du corps est plus courte, plus élargie. Le tubercule frontal est moins large que la partie inférieure de la tête, dont l'épistome et les côtés, au devant des yeux, sont un peu avancés en angle obtus; ce qui fait paraître la moitié antérieure de la tête triangulaire. Enfin sur le thorax et surtout sur les élytres, il y a des rangées de soies courtes, rigides, couchées les unes sur les autres et qui forment comme des côtes très-saillantes. En résumé, faciès général et conformation des antennes différents dans les deux genres. Ce nouveau genre comprend deux espèces propres à Madagascar.

Radama inflatus n. sp.

Pl. IV, fig. 3, 4.

Long., 1 mill. — Ovalis, testaceorufus, elytris dilutioribus, nitidus. Caput confertim granulosum, antice vix perspicue bipunctatum, setis aliquot brevissimis, dispersis. Oculi magni, nigri. Antennæ capite vix longiores, articulis 2^o obconico, elongato, apice incrassato et truncato, 3^o precedente non multo longiori, sed crassiori, latere externo subangulatim dilatato, apice truncato. Thorax confertim granulosus, subquadratus, postice vix attenuatus, parum convexus; margine antico subrotundato, basi subtriangulari, disco sulco longitudinali, obsoleto, et setis paucis, brevibus, erectis in series quatuor dispositis. Elytra testacea, nitidissima, cum sutura et apice infuscatis, subquadrata, thorace vix duplo longiora, sed plus duplo latiora, leviter convexa, antice attenuata, lateribus paululum rotundata, humeris fere rotundatis, medio apice deflexa, setis brevibus, deflexis, flavidis, in series octo dispositis, serie 1^a ad medium, 3^a basi abbreviatis, cæteris integris, inter series, præsertim ad basim, sulcis obsoletis; apice, inter series 4 et 6, fasciculo magno flavo, intus recurvo-rotundato, depresso et in abdomen expanso. Abdomen elytris brevius, basi, inter fasciculos elytrorum, profunde excavatum, parum convexus, apice declive, lateribus reflexo-marginatis.

♂ metasternum medio elevatum, inter coxas posteriores declive. Abdomen basi depressum et utrinque fere excavatum. Femora intermedia crassa, medio infra valide breviter dentata; tibiæ intermediae curvatae, crasse; femora postica leviter sinuata.

J'ai pris cette espèce dans les bois d'Ivoudrou près de Tamatave et

dans la forêt de Fantoumisy, en secouant des arbres sur le parapluie, peu de temps avant le coucher du soleil.

Radama spinipennis n. sp.

Pl. IV, fig. 5, 6.

Long., 1 1/4 mill. — Suboblongus, testaceo rufus, elytris dilutioribus, nitidus. Caput confertim granulosum, subquadratum, subconvexum, setis aliquot brevissimis, dispersis. Oculi magni, nigri. Antennæ capite non multo longiores, articulis 2° oblongo, subobconico, apice truncato, 3° præcedente fere duplo longiori, crassiori, apice leviter attenuato et truncato. Thorax confertim granulosus, subcordatus, antice plus, postice minus attenuatus, basi subtriangulari, disco medio longitudinaliter sulcato, utrinque in disco et lateribus setis paucis, brevibus, parum distinctis, in series duas dispositis. Elytra testacea, nitidissima, cum sutura et apice infuscatis, thorace non duplo longiora et latiora, lateribus subrectis, antice attenuata, apice deflexa, humeris obliquis; setis brevibus deflexis in series sex dispositis, seriis tribus primis apice evanescentibus, 4^a in penicillum spiniformem prolongata; inter setarum series sulcis delicatulis. Abdomen elytris longius, basi late profundeque excavatum, dein ad apicem declive, apice subquadrato-rotundatum, lateribus reflexo-marginatis et intus, præsertim basi, secundum marginem sinuose flavo-fasciculatis.

♂ femoribus sinuatis, intermediis clavatis medio infra dente validissimo, recurvo, acuto armatis, sulcatis, tibiis, præsertim intermediis incrassatis et intus apice fasciculatis. Metasterno apice obsolete impresso, fasciculato. Abdominis segmento secundo medio excavato et utrinque oblique plicatulo.

Cette espèce est plus allongée que la précédente, le 2° article des antennes est un peu moins long, le 3° moins épais. Le pinceau de poils, à l'extrémité des élytres, ressemble à une épine et ce n'est qu'avec un très-fort grossissement que l'on peut constater que c'est un simple faisceau de poils.

Dans les mêmes lieux et dans les mêmes conditions que l'espèce précédente, mais moins rare.

Genre **Desimia** Reitter, **Tetracis** Sharp.

J'ai décrit autrefois (*Rev. Mag. de Zool.*, p. 363, pl. 15, fig. 4), sous le nom de *Ctenistes parvipalpis*, un insecte d'Algérie, qui

appartient au genre *Desimia* Reitt. (*Tetracis* Sharp). M. de Sauley, dans son *Species des Psélaphides*, l'a confondu avec le *D. Ghilianii* Aubé (qu'il range à tort dans le genre *Tmesiphorus* Lec.): mon espèce en est effectivement voisine, mais elle diffère du *Ghilianii* par la taille plus petite, la couleur beaucoup plus claire, le corselet moins globuleux, les élytres proportionnellement plus grandes, plus longues et plus élargies postérieurement, l'abdomen moins grand, les épaules des élytres bien plus marquées, les antennes moins épaisses, à articles de la massue plus allongés.

***Desimia Sharpi* n. sp.**

Pl. IV, fig. 7, 8.

Long., 1 $\frac{1}{3}$ mill. — Oblongus, fulvotestaceus, nitidus, brevissime, remote ochraceo-pilosus. Caput minutum, trifoveolatum, fovea anteriori majori cum foveis posticis minoribus sulco obsoleto una junctis; tuberculo antennario vix perspicue sulcato; post oculos magnos genis flavofasciatis. Palpi minuti, testacei, articulis 2° recurvo, apice extus angulatim incrassato, 3° triangulari, 4° oblongo, extus, basi, rotundato-ampliato, apice acuminato, tribus ultimis apophysi brevi munitis. Thorax subconvexus, capite multo major, antice valde attenuatus, ad medium lateribus rotundatis, basi trifoveatus, fovea media majori, lateralibus valde fasciatis. Elytra thorace majora, subconvexa, antice plus, postice minus attenuata, humeris fere nullis, lateribus leviter rotundatis, stria suturali integra, basi valde impressa, discoïdali valida ante apicem evanescenti; margine apicali fere circuitu emarginato, dense ochraceo-squamoso. Abdominis segmento 2° primo majori, segmento 1° apice dense ochraceo-squamoso.

♂ antennæ longiores, articulis 1-2 majoribus, 3-7 minutis, monilibus, quatuor ultimis antenna dimidia longioribus. 8-10 subcylindricis, longitudine crescentibus, ultimo elongato, apice acuminato, intus leviter sinuato.

♀ antennæ breviores, clava tantummodo triarticulata, articulis 9-10 subquadrato-elongatis, ultimo oblongo, majori, apice acuminato.

Cette espèce diffère des *Ghilianii* Aubé et *parvipalpis* Raffr. par la taille plus petite, la forme plus allongée du corps, les antennes plus grêles à quatre derniers articles encore plus allongés. Elle est très-distincte de *subcalva* Reitt. par sa forme moins allongée, sa co-

loration plus claire, sa pubescence squamiforme, ses antennes bien plus longues.

Le *Darius* Sauley ne m'est pas connu en nature, mais, d'après la description, la taille serait plus grande et les fossettes prothoraciques presque nulles, ce qui n'est pas le cas chez *Sharpi*.

Abyssinie: plateau du Géalta et mont Aladjjé.

Tmesiphorus umbrosus n. sp.

Pl. IV, fig. 9.

Long., 2 $\frac{2}{3}$ mill. — Piceus, opacus, totus granuloso-punctatus, brevissime griseopubescens. Caput oblongum, antice sulcatum et postice bifoveolatum, vertice subelevatum, genis infra oculos dentatis. Palpi testacei, articulis 2° curvato, apice clavato et extus apophysi recurva munito, 3° suboblongo, extus leviter angulatum ampliato et apophysi recurva munito, 4° majori, subrotundato, intus apice valde tenuiter prolongato et setoso. Antennæ elongatæ, validæ, gradatim clavatæ, articulis 2-8 subquadratis, 9° duobus præcedentibus longiori, elongato-quadrato, 10° præcedenti simili, sed paulo majori, ultimo majori, obovato, apice parum acuminato. Thorax subcordatus, antice plus, postice minus attenuatus; latitudine maxima multo ante medium; lateribus antice minus, postice plus sinuatis; disco subgibboso; basi foreola elongata minuta, utrinque fovea majori cicatriciosa. Elytra thorace fere duplo latiora, sed longitudine vix æqualia; humeris subrotundatis, valde notatis; apice recte truncato, angulo externo apicali inciso; sulcis duobus latis, profundis, uno suturali fere usque ad apicem, altero discoïdali usque ad medium; inter sulcos disco elevato; stria suturali integra. Abdomen elytris longius et latius, segmentis duobus primis æqualibus, primo utrinque longitudinaliter carinato. Tibiis anticis paululum curvatis et medio extus incrassatis.

C'est avec le *costalis* Lec., de l'Amérique du Nord, que cette espèce offre le plus d'analogie; mais elle est bien plus fortement ponctuée, plus opaque, les élytres sont plus courtes, les sillons plus larges, plus profonds; les carènes de l'abdomen n'existent que sur le premier segment tandis que dans le *costalis*, elles se prolongent sur le second. Elle est encore assez voisine de l'*armatus* Raffr., de Singapour; mais sa couleur est plus foncée, plus opaque, la tête plus allongée, les antennes plus longues avec la massue plus grande, mais moins abrupte, les sillons des élytres plus forts, enfin le premier

segment abdominal est simplement bicaréné, tandis qu'il est tricaréné dans *armatus* Raffr.

Un seul individu de Birmanie que M. Dohrn m'a généreusement offert.

Genre *Pselaphus*.

Ce genre a été, jusqu'à ce jour, composé d'éléments hétérogènes qu'il est indispensable de séparer.

On a confondu dans les *Pselaphus* les genres *Aplodea* Reitter, *Curculionellus* Westw. et *Phalespus* Westw. Il y a encore le genre *Tyraphus* Sharp, qui a été confondu lui-même avec les *Curculionellus*.

Voici les principaux caractères distinctifs de ces genres :

- A. Corps aplati, fortement marginé.
- B. Palpes à 3^e article beaucoup plus petit que le 4^e.
- C. Palpes très-grands, à dernier article au moins aussi long que le 2^e, mince à la base et subitement en massue à l'extrémité. Tête (non compris les yeux) presque parallèle. PSELAPHUS.
- CC. Palpes bien plus courts. Tête non compris les yeux élargie en arrière.
- D. 4^e article des palpes ovale ou ovale-allongé, bien moins long que le 2^e. CURCULIONELLUS
- DD. 4^e article des palpes sécuriforme, triangulaire, parfois presque quadrangulaire. TYRAPHUS
- BB. Palpes à 3^e article presque aussi long que le 4^e; les articles 2, 3 et 4 étant presque d'égale longueur. APLODEA.
- AA. Corps convexe; abdomen à peine visiblement marginé; palpes très-longs comme dans *Pselaphus*, mais 4^e article renflé au milieu, acuminé à l'extrémité. PHALESPLUS.

Je n'énumérerai pas toutes les espèces (plus de 40) qui rentrent dans le genre *Pselaphus*; les principaux types sont: *Heisei* Herbst, *longicornis* et *Kiesenwetteri* Sauley, d'Europe; *Erichsoni* Lec., d'Amérique; *antipodum* W. et *pauper* Sharp, d'Australie; *bifoveolatus* Schfs., de Siam; *filipalpis* Reitt. et *delicatulus* Raffr., d'Afrique.

Dans le genre *Curculionellus* doivent rentrer d'abord les *glabri-collis* W., *doreianus* W. et *angulicollis* W., sur lesquels il a été fondé; il faut y ajouter les *Pselaphus clavatus* King, avec sa variété *Edwardsi* King et *Pselaphus clavicornis* Schfs., puis le *Pselaphus punctatus* King, qui n'est autre lui-même que le *Curculionellus angulicollis* W.; le nom donné par King étant antérieur, celui de Westwood tombe en synonymie.

Le genre *Tyraphus* comprend d'abord les trois espèces décrites par M. Sharp, le créateur de ce genre (*planus*, *brevis* et *major*), aux-

quelles il convient d'ajouter *Tychus Howitti* King et *Tychus semio- pacus* Schfs.

Le genre *Aplodea*, créé par M. Reitter pour une remarquable es- pèce du Chili (*A. palpalis* Reitt.), en comprend plusieurs autres du même pays, décrites comme *Pselaphus*; ce sont les *Pselaphus cas- taneus* Blanch., *cosmopterus* Bleh., *valdiviensis* Bleh. et *difformis* Schfs.

Le genre *Phalespus*, créé par M. Westwood, pour deux espèces de l'Amazonie (*subglobosus* W. et *Patesellus* W.) comprend encore les *Pselaphus ampliventris* Schfs. et *nanus* Schfs., du même pays.

Il convient donc d'opérer les rectifications synonymiques suivantes :

Pselaphus clavatus King. = *Curculionellus clavatus* King.

Pselaphus clavicornis Schfs. = *Curculionellus clavicornis* Schfs.

Pselaphus punctatus King. = *Curculionellus angulicollis* W. = *Curculionellus punctatus* King.

Tychus Howitti King. = *Tyraphus Howitti* King.

Tychus semio pacus Schfs. = *Tyraphus semio pacus* Schfs.

Pselaphus castaneus Bl. = *Aplodea castanea* Bl.

Pselaphus valdiviensis Bl. = *Aplodea valdiviensis* Bl.

Pselaphus cosmopterus Bl. = *Aplodea cosmoptera* Bl.

Pselaphus difformis Schfs. = *Aplodea difformis* Schfs.

Pselaphus ampliventris Schfs. = *Phalespus ampliventris* Schfs

Pselaphus nanus Schfs. = *Phalespus nanus* Schfs.

***Pselaphus sulcifrons* n. sp.**

Pl. IV, fig. 40.

Long., 1 3/4 mill. — Oblongus, fulvotestaceus, nitidus, palpis pe- dibusque testaceis. Caput oblongum, totum profunde lateque cana- liculatum, sulco antice leviter ampliato, ita ut antennæ basi distantes videntur, sulco fundo irregulari. Palpi gracillimi, antennis longiores, articulo ultimo leviter sinuato, apice ovato, papilloso. Antennæ pa- rum graciles, thoracis basim superantes, pubescentes, articulis 2° oblongo, majori, 3-7 oblongis, minoribus, tribus ultimis clavam formantibus, 8° paulo majori, 9-10 obconicis, majoribus, subæqua- libus, ultimo ovali, acuminato. Thorax oblongus, capite major, paulo ante medium leviter rotundato-ampliatum et retrorsum longe uni- setosus, lateribus antice posticeque sinuatis; basi sulco valido arcuato et utrinque foveola oblonga. Elytra thorace paulo longiora et multo latiora, postice leviter ampliatum, lateribus nonnihil rotundata, hu- meris obliquis, subprominulis, basi valde biimpressa, striis suturali

et discoïdali integris, delicatulis, discoïdali leviter arcuata, secundum latera et striam discoïdalem setis obscuris erectis seriatim dispositis. Abdomen elytris subæquale, segmento primo maximo, cæteris pilis obscuris, erectis, sparsis. Femora clavata.

Je ne possède qu'un seul exemplaire de cette espèce que je crois être ♀ ; elle diffère de toutes les autres par le sillon céphalique très-large, très-profond, qui s'évase un peu en avant, au point de faire paraître les antennes séparées à leur base.

Abyssinie, province de Lasta, près de Belléla, sous une pierre, en septembre.

Acylopselaphus n. gen.

Corpus oblongum, subconvexum. Caput subrotundatum, tuberculo antennario valido, subbilobato, genis postice fasciculatis. Oculi magni granulosi. Palpi maxillares magni, 4-articulati, articulis 2° leviter curvato, basi tenui, apice clavato, 3° brevi, subtriangulari, angulis rotundatis, 4° maximo, obovato, apice subsinuose truncato, extus leviter rotundato, intus subsinuato, angulo apicali interno fasciculato. Antennæ basi approximatae, validæ, articulis 1° magno, elongato, 2-8 minoribus, monilibus, tribus ultimis maximis deformibus. Thorax subcordatus. Elytra subquadrata, basi foveolata, stria saturali integra, discoïdali nulla. Abdomen magnum, segmentis quinque perspicuis instructum, segmentis tribus primis subæqualibus. Metasternum magnum. Coxæ posteriores approximate, pedes parum incrassati, tarsi triarticulati, articulis 1° minuto, 2° elongato, 3° paulo longiori et leviter apice clavato, unguiculis binis inæqualibus.

Ce genre est très-voisin de *Centrophthalmus* Schmidt ; il en diffère surtout par la forme des palpes dont le 4° article est très-gros, tronqué à l'extrémité, avec l'angle apical interne garni d'un faisceau de poils. Les trois derniers articles des antennes sont très-fortement en massue, mais il est possible que leur forme irrégulière soit un caractère sexuel.

Acylopselaphus *Maricæ* n. sp.

Pl. V, fig. 41, et Pl. IV, fig. 12, 13, 14.

Long., 2 mill. — Oblongus, subconvexus, piceus, clava antennarum obscuriori, elytris et pedibus dilutioribus, nitidus, brevissime

et rarius pubescens. Caput subrotundatum, trifoveolatum, tuberculo antennario bilobato, postoculos magnos fasciculatum. Antennæ medium elytrorum attingentes, validæ, articulis 1^o elongato, subcylindrico, 2-8 minoribus, monilibus, nonnihil magnitudine decrescentibus, tribus ultimis maximis, 9^o intus basi rotundatim ampliato, 10^o subtriangulari, latere externo subrotundato, interno obliquo, sinuato, angulo interno apicali leviter producto et acuminato, 11^o multo majori, latere externo subrotundato, intus emargiuato et basi dentato, apice acuminato. Thorax capite multo major, subcordatus, antice plus, postice minus attenuatus, latitudine maxima ante medium, basi trifoveatus, fovea media oblonga, magna, cicatricosa, lateralibus magnis, obliquis, brevissime penicillatis. Elytra subquadrata, antice paululum attenuata, humeris paululum obliquis, prominulis, lateribus paululum sinuatis; margine apicali setoso; basi valde biimpressa; stria suturali valida, integra, discoïdii nulla. Abdomen elytris longius, segmentis primis subæqualibus, 2^o attamen primo nonnihil majori. Metasternum magnum, prope coxas posteriores leviter canaliculatum. Femora parum incrassata; tibiæ anteriores leviter extus incrassatæ, intermediæ rectæ, graciles, posteriores graciles, apice leviter curvatæ.

Je n'ai pris qu'un seul individu de cette espèce; je suppose que c'est un ♂.

Sous une écorce pourrie, dans les vanilleries de La Marie, sur les bords du lac Nossi-Vé, Madagascar, octobre.

Genre **Tyrus** Aubé.

M. Schaufuss (*Société entomol. de Belgique*, 1880), a décrit sous le nom de *Bryaxis chamæleon* un insecte d'Australie qui n'appartient pas au genre *Bryaxis*. Le tubercule frontal, la forme des palpes et enfin les deux ongles égaux des tarsi le font rentrer incontestablement dans le genre *Tyrus* Aubé; il devra donc prendre le nom de *Tyrus chamæleon* Schfs.

C'est l'examen d'un type que m'a envoyé M. Schaufuss lui-même qui m'a conduit à cette rectification.

Genre **Schaufussia** n. gen.

Affinis gen. *Ryto* King. Antennæ clavatæ, basi fere approximatae. Tuberculo antennario brevi. Palpi maxillares elongati, articulis 2, apice clavato, 3^o secundo longitudine subæquali, basi tantummodo

tenui, 4^o breviori vel longitudine subæquali, subtriangulari veq oblongo, apice plus minusve truncato. Tarsi unguiculis duobus æqualibus.

Ce nouveau genre est très-voisin comme forme du *Rytus formosus* King ; il n'en diffère que par les palpes maxillaires.

Cet organe est lui-même variable dans les deux espèces qui composent ce nouveau genre; mais le dernier article est toujours plus ou moins tronqué au sommet.

Il comprend deux espèces de la région australienne, l'une décrite par M. Schaufuss sous le nom de *Bryaxis brevis*, de Tasmanie, l'autre qui m'a été envoyée par le même entomologiste sous le nom de *Bryaxis angustior* Schfs. *in litt.*, et comme étant peut être la même espèce que le *brevis*, mais provenant de la Nouvelle-Galles du Sud (Australie).

La forme des palpes, le tubercule frontal et les antennes presque complètement rapprochées à leur base ainsi que les deux ongles aux tarsi, ne permettent pas de laisser ces insectes dans les *Bryaxis*; sans la forme des palpes ils devraient rentrer dans le genre *Rytus* King., mais je crois préférable, à cause de ce caractère, de les isoler dans une nouvelle coupe générique.

Dans la *S. brevis* Schfs. (pl. IV, fig. 15) le dernier article des palpes est bien plus court que le précédent, triangulaire, très-largement et très-obliquement tronqué à l'extrémité; dans la *S. angustior* Schfs. (pl. V, fig. 16), le 3^e article est plus longuement grêle à la base, le 4^e est aussi long que le précédent, oblong, tronqué droit et bien plus étroitement au sommet; à part cette différence, je ne puis en trouver aucune pour séparer ces deux espèces.

De la *S. brevis* M. Schaufuss m'a envoyé trois exemplaires types, venant de Tasmanie. J'en ai trouvé trois autres, également étiquetés de Tasmanie, dans la collection Muiszech.

De la *S. angustior* M. Schaufuss m'a envoyé trois exemplaires types, venant de la Nouvelle-Galles du Sud.

Ces deux espèces, s'il n'y a pas erreur dans la provenance de la *S. angustior*, habiteraient donc deux pays différents, et cependant je ne puis les considérer comme deux espèces distinctes; je serais plutôt porté à croire que ce sont les deux sexes de la même.

Des recherches ultérieures pourront éclaircir cette question; mais pour l'instant il est certain qu'elles ne peuvent rentrer dans aucun des genres qui me sont connus; c'est pourquoi j'ai créé pour elles le genre *Schaufussia*, qui vient à côté des genres *Tyrus* Aubé et *Rytus* King.

Hamotus nodicollis n. sp.

Long., 2 mill. — Rubroferrugineus, subnitidus, breviter remote fulvopubescentis; pulpis testaceis. Caput breve, inter oculos bifoveatum, tuberculo antennario medio foveato, vertice prope collum subtiliter sulcato. Palporum articulo ultimo elongato ovato. Antennæ validæ, abrupte et valde clavatæ, articulis 1-3 subquadratis, magnitudine decrescentibus, 4-8 minoribus, monilibus, 9-10 multo majoribus, subquadratis, subæqualibus, 11^o majori ovato. Thorax subcordatus, ante medium rotundato-ampliatum (fere nodosus), foveis tribus, quarum media majori, sulco transverso minuto junctis et utrinque foveis lateralibus antice sulcum obsoletum emittentibus. Elytra subquadrata, profunde remote punctata, basi valde impressa, stria suturali integra, sulco discoïdali ante medium abbreviato. Abdominis segmentis primis dorsalibus subæqualibus.

Cette espèce diffère du *H. commodus* Schfs., du même pays, par sa taille plus petite, sa coloration plus rouge, la pubescence moins longue et plus rare; enfin les fossettes latérales du corselet émettent en avant un fin sillon un peu analogue à ce qu'on remarque chez la plupart des *Batrisus*, ce qui fait paraître le thorax comme noueux sur les côtés.

Un seul exemplaire de Mexico qui m'a été donné par M. Dohrn.

Tyromorphus n. gen.

Gen. *Hamoto* affinis. Antennæ elongatæ, apice clavatæ, basi distantes. Caput antice truncatum, absque tuberculo antennario. Palpi magni, crassi, articulis 2^o basi leviter incurvo, apice clavato et intus angulato, 3^o ovali, intus angulato, 4^o magno, ovato, intus acuminato, apice extus oblique subtruncato et apophysi minuta parum obliqua instructo. Abdomen marginatum, segmentis 1^o majori, 4^o magno, apice compresso, sublevato et obtuse acuminato, ultimo abscondito, verticali. Tarsi triarticulati, articulis 1^o minutissimo, 2^o et 3^o subæqualibus, unguiculis binis æqualibus præditi. Coxæ posticæ distantes, intermedie approximatæ.

Ce nouveau genre vient auprès des *Hamotus* et *Tyrus* Aubé; des deux il diffère par l'écartement des antennes et l'absence de tubercule frontal; sur ce point il se rapproche de *Gerallus* Shrp. Les antennes sont plus grêles que chez les *Hamotus*; le 2^o article des

palpes est plus long que le 3^e et même que le 4^e, qui est cependant plus grand que le précédent, tandis que dans *Hamotus*, les 2^e et 3^e sont bien moins forts que le 4^e. Le 4^e des palpes est ovoïde et acuminé, sur le côté externe, près du sommet, il est légèrement et très-obliquement aplati, et du milieu de cette espèce de troncature part une petite apophyse obliquement dirigée en avant.

Il doit être encore voisin de *Durbos* Sharp, que je ne connais pas en nature, mais, d'après la description, il s'en éloigne par les palpes, ainsi que de *Gerallus*. Il est encore assez voisin de *Tyropsis* Schfs., mais ses palpes et la forme de son abdomen l'en séparent.

Tyromorphus nitidus n. sp.

Pl. V, fig. 17, 18.

Long., 2 1/2 mill. — Rubroferrugineus, lævis, nitidus, brevissime et remote rufopubescentis; palpis testaceis, antennis (basi excepta) nigris. Caput læve, ovatum, leviter convexum, antice truncatum, utrinque, ad antennarum insertionem, subnodosum, inter oculos, in vertice, punctis duobus minutis. Oculi magni, nigri. Antennæ elongatæ, graciles, apice clavatæ, articulis 1^o elongato, subcylindrico, 2-8 minoribus oblongis, longitudine decrescentibus, 9-10 latioribus, subquadratis, inter se subæqualibus, ultimo majori, ovato, acuminato, apice intus subsinuato. Thorax capite major, oblongus, subcordatus, leviter convexus, antice plus, postice minus attenuatus, latitudine maxima multum ante medium, lateribus postice leviter sinuatis, punctis aliquot dispersis et basi medio foveola minuta. Elytra parum convexa, thorace haud duplo longiora, antice attenuata, humeris obliquis, prominulis, lateribus subrotundatis, basi valde biimpressa, stria suturali integra, discoïdali fere usque ad apicem prolongata. Abdomen elytris subæquale, segmento primo magno, basi minutissime utrinque plicato, secundo sequente fere duplo latiori, quarto maximo apice compresso et producto, obtuse acuminato. Pedes validi, elongati, femoribus clavatis, tibiis anticis et intermediis adapicem subangulatis, posticis rectis.

♂ pedium anticorum trochanteribus et femoribus basi spina brevi valida armatis, intermediis et posticis muticis; metasterno canaliculato; segmento ultimo abdominis superiori verticali, abscondito, transversim et profunde impresso, impressione ovali et utrinque profundiori.

La tête est tronquée en avant sans tubercule antennifère; il n'y a qu'une légère nodosité de chaque côté, en avant, au-dessus de l'insertion des antennes; on ne voit ni sillons, ni grandes fossettes,

mais seulement deux très-petits points enfoncés entre les yeux. Le thorax n'a, à la base, qu'une très-petite fossette, au contraire les élytres sont très-fortement impressionnées à la base avec les épaules saillantes. Les trois premiers segments de l'abdomen vont en diminuant de longueur, le quatrième est le plus grand; à l'extrémité il est comprimé et prolongé en pointe mousse, formant une espèce de toit sous lequel est caché le dernier qui est petit et vertical, très-fortement impressionné d'une grande fossette oblongue, transversale, qui elle-même est marquée, au fond, de chaque côté, d'une fovéole. Cette impression du dernier segment abdominal pourrait bien n'être qu'un caractère sexuel.

Je ne connais de cet insecte qu'un seul exemplaire, évidemment ♂, qui vient de Clyde-River, Australie.

Filiger vestitus n. sp.

Pl. V, fig. 19.

Long., 1 1/4 mill. — Ovatus, subconvexus, rufus, opacus, squamulis griseis obsitus. Caput punctatum, elongato-triangulare, angulis posticis subrotundatis, supra deplanatum, obsoletissime triimpersum, tuberculo antennario valido, lato, integro. Oculi minutissimi. Antennæ validæ, crassæ, capite thoraceque simul sumptis longiores; articulis 1° elongato, majori, 2° subquadrato, 3° rotundato, minori, 4-8 minutis, transversis, 9-10 multo majoribus, subquadratis, magnitudine crescentibus, ultimo maximo, subovato, apice rotundato. Thorax punctatus, capiti longitudine latitudineque subæqualis, antice plus, postice minus attenuatus, lateribus subrotundatis, basi sulco transversali obsoleto, angulis posticis et basi media ochraceo-fasciculatis. Elytra punctata, basi thoraci subæqualia, postice leviter ampliata, lateribus nonnihil rotundatis, leviter convexa, striis suturali et discoïdali integris, validis, basi impressis; margine apicali dense ochraceo-squamoso. Abdomen punctatum, breve, convexum, apice declive. Pedes sat elongati, parum clavati.

Cette espèce diffère du *conicicollis* Schfs. par le thorax non étranglé en avant, la massue antennaire composée de 3 articles au lieu de 2, de *cariniventris* Schfs. par la ponctuation moins forte, l'absence de carène à l'abdomen; dans ce dernier, la massue antennaire est également de trois articles, mais moins forte.

Toutes les espèces connues jusqu'à ce jour, étaient asiatiques; celle-ci est la première rencontrée en Afrique.

Abyssinie: vallée du Mesghi sur les pentes du Mont Aladjé, sous une grosse pierre; altitude, 2,500 mètres.

Il est bien possible que le genre *Filiger* Schfs. soit le même que le genre *Hybocephalus* Mots.; mais les travaux de ce dernier auteur sont si défectueux qu'on ne peut reconnaître avec certitude les insectes qu'il a voulu décrire, à moins de voir les types.

Schistodactylus n. gen.

Corpus oblongum, subdeplanatum. Caput antice late truncatum; antennæ valde distantes, elongatæ, apice clavatæ. Palpi maxillares maximi, 4-articulati; articulis 1^o minutissimo, 2^o maximo, basi gracili leviter curvato, dein trapezoidali, latere interno majori, extus in utroque angulo, apophysi quarum superiori breviori recta, inferiori longissima, recurva, munito, 3^o præcedenti breviori, latere interno subsinuato, latere externo longe in dentem ipsum gradatim in apophysim recurvam terminatum, producto; 4^o subtriangulari, apice obtuso, angulo externo apophysi longissima, recurva, instructo. Oculi magni. Thorax oblongus. Elytra brevia, subtriangularia, stria suturali integra, dorsali obsoleta et abbreviata. Abdomen marginatum, supra et infra segmentis quinque perspicuis instructum. Metasternum breve. Coxæ posteriores distantes, anteriores approximatae, elongatæ, prominulæ, intermediæ approximatae. Tarsi triarticulati, validi, articulis 1^o minutissimo, abscondito, secundo minuto, tertio maximo, longitudinaliter fissis ita ut lamellis duabus subæqualibus et juxtapositis instructum videtur, lamella interna glabra, apice unguiculo unico munita, externa apice rotundata, absque unguiculo, sed dense breviter setosa.

Ce genre est un des plus curieux et des plus anormaux de la famille; ses palpes sont très-grands, mais au repos les 3^e et 4^e articles se replient contre les deux premiers.

Quant aux tarses ils ont une conformation à laquelle je ne connais d'analogue dans aucune famille de Coleoptères. Le premier article est très-petit, caché sous l'extrémité du tibia, le second n'est pas beaucoup plus grand et presque aussi difficile à apercevoir, le troisième au contraire est très-grand, il est formé de deux lamelles assez aplaties qui peuvent se juxtaposer exactement l'une à côté de l'autre, il est donc complètement bilobé; le lobe interne est glabre, muni, à l'extrémité, d'un ongle court et peu aigu, le lobe externe est arrondi à son extrémité et garni de petites soies courtes et serrées, il n'a pas d'ongle. Quand les deux lobes sont rapprochés l'un de l'autre, le dernier article a l'air renflé et on distingue un sillon longitudinal, plus marqué inférieurement.

J'ai figuré ce tarse vu de côté et vu en dessus, afin de bien faire comprendre sa singulière conformation.

Je ne puis assigner une place certaine à ce genre dans la classification des Psélaphides; c'est une forme aberrante, isolée, qui devra former un genre à part.

Schistodactylus phantasma n. sp.

Pl. V, fig. 20, 21, 22 et pl. IV, fig. 23.

Long., 1 1/2 mill. — Oblongus, subdeplanatus, griseo-testaceus, nitidus, glaber, totus grosse non confluentem punctatus, punctis in abdomine minoribus; palpis et pedibus testaceis. Caput magnum, subquadratum, latitudine sua paulo longius, antice truncatum. Antennæ capiti, thoraci elytris simul sumptis longitudine fere æquales; articulis 1^o magno, subcylindrico, 2^o minori, ovali, 3-7 minoribus, ovalibus, longitudine fere decrescentibus, 8^o breviori, nonnihil crassiori, 9^o incrassato, 10^o latiori, subtransverso, 11^o maximo, ovato, apice acuminato et leviter intus sinuato; articulis 8-11 infuscatis. Thorax elongato-subcordatus, capite paulo latior et duplo longior, antice posticeque subæqualiter attenuatus, latitudine maxima multo ante medium, lateribus haud sinuatis; margine antico basique recte truncatis. Elytra subtriangularia, thorace multo breviora, basi latitudine æqualia, sed apice fere duplo latiora, lateribus obliquis, non sinuatis; humeris nullis; margine apicali recto; stria suturali basi impressa, dein delicatula sed integra, stria discoidali basi impressa et ante medium abbreviata. Abdomen elytris paulo latius et fere duplo longius, lateribus leviter rotundatis, late marginatis, segmento primo sequenti duplo majori, basi utrinque obsolete sulcato. Tibiæ anticæ et intermediae ad apicem fere angulatæ, posticæ leviter curvatæ.

J'ai trouvé dans la collection de Psélaphides de M. de Mniszech, aujourd'hui la mienne, deux exemplaires de ce curieux insecte étiquetés: King's Georges Sound, Australie.

Genres **Jubus** Schfs., **Gamba** Schfs. et **Arctophysis** Reitt.

M. Schaufuss (*Nunquam otiosus*, p. 454) a créé le genre *Jubus* pour quelques Psélaphides de l'Amérique centrale et le genre *Gamba* (*loc. cit.*) pour quelques autres espèces du même pays, qui sont très-voisines; et il dit lui-même que ces deux genres devront être réunis. Cette réunion me semble indispensable; car les différences assignées pour les séparer sont simplement spécifiques.

En outre dans l'énumération des caractères du genre *Jubus*, M. Schaufuss a fait quelques erreurs. Il indique les tarses comme biarticulés, tandis qu'ils sont réellement triarticulés ; mais le premier article est extrêmement petit, et, comme cela arrive souvent, caché sous l'extrémité du tibia. Quant aux ongles des tarses, M. Schaufuss les décrit comme inégaux, ce qui n'est pas tout à fait exact ; dans quelques espèces, on croit bien apercevoir qu'il y a un ongle très-légèrement plus court, mais dans toutes les autres, les deux ongles sont égaux, et ceux qui sont inégaux le sont si faiblement, qu'il est bien difficile de le constater avec certitude.

Parlant des palpes, M. Schaufuss dit qu'ils n'ont que trois articles ; je suis porté à croire qu'il y a encore là une erreur. On sait combien il est difficile, sans dissection, d'observer le premier article des palpes maxillaires chez les Psélaphides ; cependant j'ai cru apercevoir ce premier article sur une espèce de *Jubus*.

M. Schaufuss a omis de dire que les antennes sont rapprochées à la base, étant insérées sur un tubercule frontal.

M. Reitter qui semble ne pas connaître en nature le genre *Jubus* a donné (*Verhandl. natur. Verein. Brünn*, t. XX, p. 200) la description d'un nouveau genre qu'il nomme *Arctophysis*, et l'espèce, *Arctophysis gigantea*, a été décrite par cet auteur (*Verhandl. zool. bot. Ges. Wien*, 1882, p. 348). Les principaux caractères assignés par M. Reitter à son *Arctophysis gigantea* se retrouvent chez les *Jubus*, dont j'ai pu examiner plusieurs espèces, parmi lesquelles deux types venant de M. Schaufuss lui-même : les hanches antérieures saillantes, la bouche en grande partie recouverte par le menton, la carène fourchue sous le dessous de la tête, sont des caractères communs aux deux genres *Arctophysis* et *Jubus*, qui ont encore les tarses et les ongles identiques.

La longueur relative des antennes et des élytres, la forme du thorax semblent être un peu différentes chez l'*Arctophysis*, mais j'observe des variations considérables dans ces organes chez les sept espèces de *Jubus* que je possède. Je décris dans les pages qui vont suivre un insecte qui est bien certainement un *Jubus*, mais qui, par sa taille, la forme de ses antennes, sa longue pubescence, doit faire, comme faciès, la transition. Je crois donc que les deux genres *Gamba* Schfs. et *Arctophysis* Reitt. sont synonymes de *Jubus* Schfs., nom, qui étant antérieur, doit prévaloir.

***Jubus Schaufussi* n. sp.**

Long., 1 1/2 mill.—Elongatus, rufus, antennis, palpis, pedibusque testaceis, sparsim flavo-pubescentis. Caput subtriangulare, lateribus nonnihil sinuatum, sulcis duobus longitudinalibus, dimidio capite

longioribus, antice conjunctis; tuberculo antennario minuto, valde bilobato; vertice vix impresso. Oculi minuti. Antennæ dimidium thoracis attingentes, apice incrassatæ, articulis 2-10 transversis, monilibus, 8-10 paulo majoribus, ultimo multo longiori, oblongo, apice acuminato. Thorax capite latior, vix longior, post medium constrictus et obtuse dentatus, ante basim transversim valde sulcatus et utrinque impressus. Elytra subtiliter punctata, thorace vix latiora et paulo longiora; basi carinula transversa ornata, humeris attenuata, stria suturali integra et depressa, discoïdali nulla. Abdominis segmento primo cæteris multo majori.

Cette espèce est assez voisine du *spinicollis* Schfs., mais la tête est plus grande, plus triangulaire, la massue et surtout les derniers articles des antennes sont moins forts, le thorax est plus large et moins fortement étranglé à la base; elle diffère du *subopacus* Schfs. par la taille plus petite, le thorax et la tête sans ponctuation, les antennes à massue plus distincte.

Santa-Fé de Bogota. Provenant de la collection Mniszech.

Jubus longipennis n. sp.

Long., 2 1/2 mill. — Elongatus, rufus, sparsim breviter fulvo-pubescentis. Caput oblongum, lateribus sinuatis, sulcis duobus, subparallelis et approximatis, capite dimidio longioribus; tuberculo antennario minuto valde bilobato; vertice angulatim impresso. Oculi parum majores. Antennæ elongatæ, apice vix incrassatæ, articulis 1-10 subquadratis, ultimo oblongo, parum acuminato. Thorax subcordatus, capite vix longior, sed latior, ante basim leviter constrictus et utrinque minute dentatus; sulco basali arcuato et utrinque foveato; disco levissime carinato et extus utrinque depresso. Elytra punctata, thorace fere duplo longiora, basi carinula transversa arcuata, humeris rotundatis, sed elevatis, stria suturali integra et depressa et foveola basali, discoïdali, oblonga. Abdomen vix perspicue punctatum, segmentis subæqualibus.

Cette espèce est remarquable par la longueur des élytres, la gracilité des antennes à peine épaissies à l'extrémité, le thorax moins étranglé à la base, ce qui lui donne simplement l'aspect cordiforme.

Santa-Fé de Bogota. Provenant de la collection Mniszech.

Jubus laticollis n. sp.

Long., 1 3/4 mill. — Oblongus, rufus, subopacus, breviter pallide pubescens, antennis, palpis pedibusque testaceis. Caput subtrian-

gulare, antice attenuatum, lateribus sinuatis, antice bisulcatum, sulcis non approximatis; vertice impresso. Oculi minutissimi. Antennæ minores, parum clavatæ, ad apicem gradatim incrassatæ, articulis 3-7 monilibus, 8-10 subquadratis, 11^o oblongo, valde acuminato. Thorax capite multo major, fere transversus, antice lateribus rotundatus, post medium maxime exciso-angustus, ante basin sulco transversali et utrinque fovea oblonga. Elytra subtiliter punctata, thorace latitudine (præsertim basi) minora et longitudine subæqualia, postice leviter ampliata, basi carinula transversa arcuata; stria suturali integra, deliçatula, sulco discoïdali basi impresso, dein obsoleto, sed fere integro. Abdomen subtilissime punctulatum, segmentis subæqualibus.

Cette espèce se distingue de ses congénères par son corselet très-large, transverse, très-fortement étranglé à angles droits, avant la base; la tête est moins allongée, à côtés plus sinueux, les sillons céphaliques sont plus profonds, plus distants l'un de l'autre, les antennes ne sont pas longues, graduellement épaissies et sans massue distincte.

J'ai trouvé dans la collection de Psélaphides de M. Chevrolat, qui fait aujourd'hui partie de la mienne, un individu de cette espèce étiqueté: Caracas (*Sallé*).

Jubus Reitteri n. sp.

Long., 3 1/4 mill.—Elongatus, fulvo-castaneus, dense fulvo-hirtus. Caput subrotundatum, sulcis duobus brevibus, latis, postice divergentibus; tuberculo antennario magno, bilobato; vertice obsolete canaliculato. Oculi minuti. Antennæ crassæ, thoracis basin fere attingentes, apice parum incrassatæ, articulis (præsertim 7-10) subquadratis, ultimo majori, ovali, paululum acuminato. Thorax capite longior et multo latior, post medium valde constrictus et utrinque minute dentatus, sulco basali transverso, sinuato et utrinque sulco longitudinali. Elytra thorace nonnihil breviora, basi intra humeros carinula transversa, stria suturali integra, depressa, discoïdali nulla, humeris subrotundatis. Abdomen elytris multo longius, segmentis longitudine decrescentibus.

Le dernier article des palpes est un peu plus fort que chez les autres *Jubus*, les antennes plus épaisses, les ongles des tarsi sont bien réellement égaux. C'est un *Jubus* qui tient à la fois des *Gamba* et des *Arctophysis* et oblige à supprimer ces deux genres.

Santa-Fé de Bogota. Provenant de la collection Mniszech.

Zethopsus Reitt. (**Zethus** Schfs.) **Dohrni** n. sp.

Pl. V, fig. 24, 25.

Long., 1 1/4 mill. — Elongatus, depressus, rufus, antennarum clava et elytris dilutioribus. Caput rude punctatum, valde transversum, tuberculo frontali elongato, constricto. Antennæ breves, crassæ, articulis 1° magno, elongato, 2° vix minori, subgloboso, 3-9 minutis, transversis, ultimo maximo, ovato, apice acuminato. Thorax subcordatus, rude punctatus, medio, ante basim, foveola obsoleta, gemellata. Elytra vix punctata, brevissime pubescentia, thorace latiora, subquadrata, humeris subquadratis, subprominulis, stria suturali integra, basi profunde impressa, foveola discoïdali basali, oblonga, abbreviata. Abdomen vix perspicue punctatum, elytris multo longius, segmentis ad apicem magnitudine decrescentibus, tribus primis foveolis transversis basalibus, quarum media majori et inter se carinula brevi divisio, ornatis.

Cette espèce diffère de l'*opacus* Schfs., de Siam, par la ponctuation beaucoup plus fine et la forme plus allongée.

Dans ce genre curieux, les palpes, bien que grands, sont difficiles à distinguer, parce qu'au repos, les articles se replient les uns sur les autres et s'appliquent de chaque côté du tubercule frontal, dans une cavité de la tête qu'ils remplissent complètement. Les antennes n'ont que dix articles; le dernier est presque aussi long que les sept précédents réunis. La place de ce genre me semble être près de *Panaphantus* Kiesw.

Les espèces connues sont, jusqu'à ce jour, spéciales à l'Asie et aux îles indiennes.

Celle-ci, qui m'a été gracieusement donnée par M. Dohrn, auquel je la dédie, est originaire de Bimanie.

Autoplectus n. gen.

Elongatus, subcylindricus. Caput subtriangulare, collo munitum, tuberculo antennario subdiviso. Oculi minutissimi. Palpi maxillares 4-articulati, articulis 2° basi tenui, apice clavato, leviter sinuato, 3° subquadrato, 4° multo majori, ovali, intus leviter ampliato, apice acuminato, nonnihil setoso. Antennæ, basi, subapproximatæ, validæ, crassæ, apice leviter tortæ, non clavatæ, articulo 8° cæteris majori, ultimo turbinato. Thorax subcordatus, postice strangulatus, sulcis et foveis præditus. Elytra subquadrata, basi trifoveolata, stria

suturali integra, discoïdali abbreviata, lateribus delicatule marginato-reflexis. Abdomen elongatum, marginatum, supra et infra segmentis quinque perspicuis instructum, segmento 1° maximo. Coxis omnibus approximatis. Pedes sat elongati, parum clavati, tibiis ad apicem incrassati, tarsis triarticulatis, articulis 1° minutissimo, 2° et 3° longitudine subæqualibus, 2° autem sequenti crassiori, unguiculo unico præditis.

Ce nouveau genre doit être placé dans le voisinage de *Panaphantus* Kiesw.; son thorax offre une certaine analogie avec celui des *Jubus* Schfs. et des *Trogaster* Sley.; mais il s'éloigne de ces deux genres par ses tarse à un seul ongle.

Autoplectus torticornis n. sp.

Pl. V, fig. 26, 27, 28, 29.

Long., 1 mill. — Elongatus, subcylindricus, fulvotestaceus, palpis et pedibus testaceis, subnitidus, pube brevissima, dispersa, flava, præcipue in elytris et abdomine. Caput subtriangulare, parum convexum, collo munitum, tuberculo antennario lato subdiviso, vertice medio foveolato, utrinque fovea in sulcum obliquum prolongata, sulcis antice in fovea frontali una junctis. Oculi vix perspicui. Antennæ capite thoraceque simul sumptis longitudine fere æquales, crassæ, apice tortæ, articulis 1° valido, elongato, subcylindrico, 3-7 transversis, 8° transversim conico, latiori, latere magno, interno, 9-10 transversis, ultimo majori, transverso, apice turbinato et piloso. Thorax capite latior et fere duplo longior, lateribus antice cum margine antico simul rotundatis, ad medium emarginato-constrictus et obtuse dentatus, lateribus ad apicem sinuatis, basi subrotundata, utrinque ad angulum lateralem fovea magna, triangulari; disco deplanato, medio sulco longitudinali antice abbreviato, ante basim fovea maxima transversali et fere semicirculari. Elytra subquadrata, lateribus rotundatis, ad medium ampliatis et delicatule reflexo-marginatis, humeris prominulis subquadratis, basi carina transversa et foveis duabus magnis gemellatis; stria suturali integra, leviter depressa, discoïdali ante medium abbreviata. Abdomen elytris longius sed minus latum, segmento primo maximo, basi bifoveolato.

Les antennes sont fortes, d'égale épaisseur, le 8° article est plus grand que les autres entre lesquels il s'enfonce en forme de coin faisant ainsi dévier un peu l'axe de l'antenne, le dernier article est plus large et turbiné. Le thorax arrondi au devant, puis subitement rétréci, forme, vers le milieu, une espèce de dent obtuse. Les côtés des élytres sont un peu dilatés, arrondis, avec une fine arête marginale.

J'ai trouvé quelques exemplaires dans des mousses recouvrant un arbre mort. Forêt de Namaloum, bords du lac de Nossi-Vé (Madagascar), en novembre.

Rhexius muticus n. sp.

Long., 4 1/4 mill. — Elongatus, rubro-ferrugineus, nitidus, pubescens, palpis testaccis. Caput transversum, minute punctatum, sulcis duobus lateralibus validis antice arcuatim junctis, vertice leviter elevato, triangulatim foveolato. Antennæ validæ, perparum clavatæ, articulis 1° hand multum elongato, 2-8 primo latitudine subæqualibus, rotundatis, monilibus, 2° sequentibus leviter validiori, 9-10 vix majoribus, subquadratis, ultimo majori, obovato, apice obtuse acuminato. Thorax punctulatus, antice plus, postice minus constrictus, lateribus medio rotundatis, ante basim constrictus et juxta foveam unidentatis, ad basim leviter sinuatis, angulis anticis rectis, posticis obtusis, sulco valido longitudinali ad basim et apicem abbreviato, sulco transversali medio sinuato, utrinque fovea lata, obsoleta, et medio, ad sulcorum intersectionem, foveola cruciata. Elytra punctulata, subquadrata, thorace vix latiora sed longiora, antice parum attenuata, humeris subrotundato-quadratis, prominulis, basi 4-foveata, stria suturali valida, integra, sulco discoïdali lato, parum profundo, ad medium evanescenti. Abdomen minute punctatum, segmento primo majori.

♂ femoribus anticis intus, inter medium et apicem, nodosis.

Cette espèce se fait remarquer par sa grande taille, ses antennes dont la massue est presque indistincte et le premier article relativement court; le thorax mutique sur les côtés, sauf une petite dent au-dessus de l'échancrure que produit la fossette latérale: les épaules sont arrondies, mais saillantes, ce qui rend plus profond le sillon discoïdal, les quatre fossettes basales sont accouplées deux par deux.

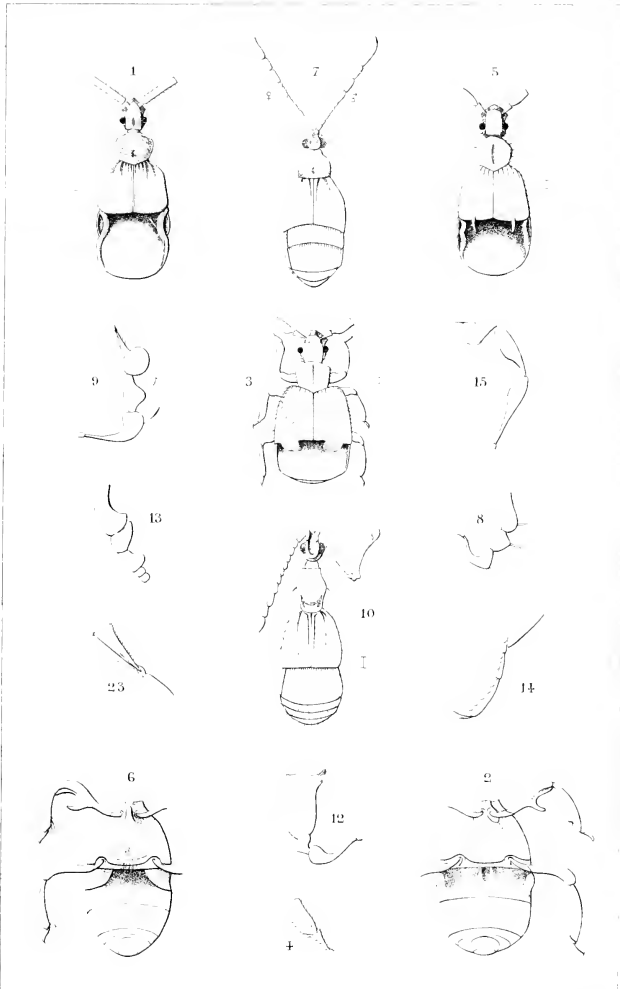
Je ne possède qu'un seul ♂ de cette espèce, la plus grande du genre; il était noté dans la collection Mniszech: Santé-Fé de Bogota.

EXPLICATION DES PLANCHES IV ET V.

PLANCHE IV.

Fig. 1. *Fustiger madagascariensis* Raflr.

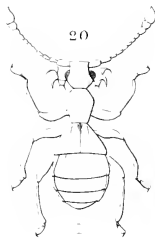
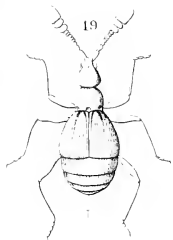
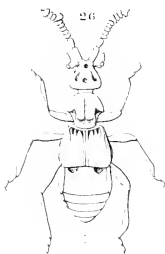
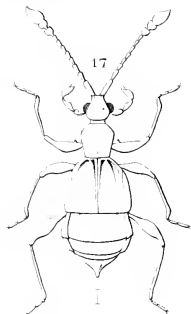
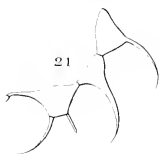
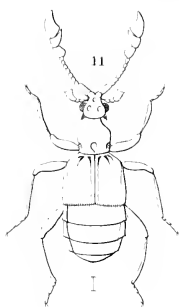
2. — — — Métasternum, abdomen, pattes intermédiaires et postérieures du ♂.



A. Raffray del

J. Ramon scul

Psélaphides nouveaux



A Raffray del.

J. Ramon. Cur.

Pselaphides nouveaux.

- Fig. 3. *Radama inflatus* R.
 4. — — Antenne.
 5. — *spinipennis* R.
 6. — — Métasternum, abdomen pattes inter-
 médiaires et postérieures du ♂.
 7. *Desimia (Tetracis) Sharpi* R.
 8. — — — Palpe maxillaire.
 9. *Tnesiphorus umbrosus* R. — Palpe maxillaire.
 10. *Pselaphus sulcifrons* R.
 12. *Acylopselaphus Mariæ* R. Palpe maxillaire.
 13. — — — Derniers articles de l'antenne.
 14. — — — Tarse.
 15. *Schaufussia brevis* Schfs. Palpe maxillaire.
 23. *Schistodactylus phantasma* R. Tarse, vu de dessus.

PLANCHE V.

- Fig. 11. *Acylopselaphus Mariæ* Raffr.
 17. *Tyromorphus nitidus* R.
 18. — — Palpe maxillaire.
 19. *Filiger vestitus* R.
 20. *Schistodactylus phantasma* R.
 21. — — Palpe maxillaire.
 22. — — Tarse, vu de côté.
 24. *Zethopsus (Zethus) Dohrni* R.
 25. — — Palpe maxillaire.
 26. *Autoplectus torticornis* R.
 27. — — Tarse.
 28. — — Palpe maxillaire.
 29. — — Antenne.

TROIS NOUVELLES ESPÈCES DE *CAPSIDES* DE FRANCE

Par le Dr O. M. REUTER (1).

1. *Campylomma Nicolasi* Put. et Reut.

Pallide straminea, superne sordide flavido albicans, pronoto antice leviter virescente, longius nigro-pubescentis et inter pilas nigras subtiliter flavo-pubescentis; capite, margine tenui verticis excepto, pronoto postice obsolete scutelloque basi aurantiacis; clypeo concolore vel ipso apice nigro-fusco; antennis articulo primo annulo anteapicali externe interrupto articuloque secundo annulo basali angusto nigris; hemielytris unicoloribus subpellucentibus; femo-

(1) Les types se trouvent dans la collection de M. le Dr A. Puton.

ribus punctis nigris, tibiis spinulis nigris e punctis nigris nascentibus. — Long., ♂ ♀ 2 4/5 mill.

Patria : Gallia meridionalis (Avignon!).

C. verbasci H. Sch. similis, sed multo pallidior, hemielytris unicoloribus, articulo primo antennarum annulo anteapicali externe interrupto, clypeo concolore vel solum ipso apice fusco distinguendus. Corpus inferne pallide stramineum vel ad partem fuscescens, subtiliter pallido-pubescent, superne pallidissime flavido-albicans, pilis nigris longioribus aliisque subtilibus flavis vel pallide aureis pubescens. Caput aurantiacum, margine tenui verticis albicante, clypeo concolore vel ipso apice nigro-fusco; vertice oculo vix circiter 2/3 latiore. Oculi nigro-fusci. Rostrum apicem coxarum posticarum attingens, pallide flavens, apice piceo-nigro. Antennae stramineo-albidae, articulo primo annulo anteapicali externe interrupto, secundo ad basin annulo angusto nigris. Pronotum dilutissime flavido-albicans, antice in albedo-virentem levissime vergens, angulis posticis in aurantiacum leviter vergentibus. Scutellum albicans, basi aurantiacum. Hemielytra sordide pallidissime flavido-albiantia, unicolora vel cuneo obsolete obscuriore, subsemipellucencia, membrana sat dilute fumata, venis albidis. Pectus et abdomen pallide straminea vel (interdum ♂) fusciscentia, segmento genitali tamen albedo, lateribus et superne ochraceo vel aurantiaco. Pedes cum coxis totis albicantes, femoribus anterioribus subtus ad marginem inferiorem punctis 5-6 et puncto subapicali marginis superioris nigris, posticis margine inferiore punctis 4, duobus apicalibus minoribus, puncto majore discoidali paullo ante apicem, margine superiore punctis circiter 7, anteapicali magno, geminato, pilifero; tibiis spinulis nigris e punctis nigris versus basin tibiaryum magnis nascentibus, tibiis anticis dimidio apicali inpunctatis.

2. *Platycranus metriorrhynchus* Reut.

Prasinus, opaculus, longe niveo vel subargenteo-tomentosus, tomento faciliter divellendo; capite (♀) basi pronoti latitudine aequali, vertice, vittis duabus frontis divergentibus, callis pronoti, basi detecta scutelli, venis membranæ antennisque ochraceis, his articulo primo prasino parte capituli anteoculari a latere viso haud longiore, subtiliter niveo-pubescente; rostro apicem coxarum intermediarum attingente, dimidio apicali testaceo, apice piceo; pronoto basi longitudine duplo latiore; pedibus modice longis. — Long., ♀ 4 1/2 mill.

Patria : Gallia (Apt!), a Dom. Abeille de Perrin lecta.

A. *Pl. Erberi* Fieb. et *Putoni* Reut. corpore minore, minus elongato, rostro longiore, articulo antennarum primo brevior, pronoto brevior et magis transverso, cuneo minus elongato pedibusque medioeribus bene distinctus. Corpus prasinum, opaculum. Caput a tergo visum pronoto paullo longius, cum oculis basi pronoti latitudine æquale, prasinum, præcipue antice longe et dense niveo vel fere argenteo-tomentosum, vertice vittisque duabus minus distinctis frontis ochraceis, illo oculo fere triplo latiore (♀). Oculi virescentes, feminae alte positi. Rostrum basin versus virescens, apicem versus testaceum, apice piceo, apicem coxarum intermediarum attingens, articulo primo caput subsuperante. Antennæ (♀) paullo infra apicem oculorum insertæ, ochraceæ, articulo primo parte anteooculæ capitis a latere viso longitudine æquali, virescente, subtiliter niveo-pubescente, secundo lineari latitudine pronoti apicali circiter duplo longiore. Pronotum horizontale, basi longitudine duplo latius, lateribus levissime sinuatis, apice (♀) longitudine saltem $\frac{2}{5}$ latiore; prasinum, pilis niveis hic illic instructum, callis optime elevatis dilute ochraceis. Scutellum prasinum, pilis niveis longis hic illic tomentosum, parte basali detecta ochracea. Hemelytra prasina, pilis niveis hic illic tomentosa, margine pallido-pubescentia, latitudine communis circiter triplo longiora, cuneo latitudine basali duplo longiore, margine externo nonnihil in ochraceum vergente; membrana dilute grisea, iridescente, areolis maculaque parva ad apicem cunei hyalinis, venis ochraceis. Corpus inferne prasinum, pectore niveo-tomentoso, mesosterno longe niveo-piloso, ventre longe albido-pubescente. Pedes prasini, coxis basi macula ochracea, tibiis apice tarsisque testaceis, his apice unguiculisque fuscis.

3. *Orthotylus cupressi* Reut.

Virescens, superne longe et dense flavo-pubescent, pronoto fere flavo-piloso, pilis nigris totus destitutus; vertice (♀) subtiliter marginato; rostro apicem coxarum posticarum attingente; antennis articulo primo capite duplo brevior, secundo latitudine basali pronoti longitudine subæquali, duobus ultimis simul sumtis secundo brevioribus, tertio secundo circiter $\frac{1}{3}$ - $\frac{2}{5}$ brevior: hemelytris viridibus, haud diaphanis, membrana dilute grisea, venis dilute et sordide flavo-virentibus, areolis nitidulis, lævibus, dilute flavo-virentibus, semi-pellucidibus; tibiis spinulis subtilibus pallide testaceis. — Long., ♂♀ $3\frac{1}{3}$ - $3\frac{1}{2}$ mill.

Patria: Gallia meridionalis (Avignon!), communicavit D. D^r Puton. Habitat in *Cupresso pyramidali*.

Species parvula a reliquis affinibus corpore brevior et latiore hemelytris haud pellucidibus mox distinguenda. Corpus oblon-

gum vel oblongo-ovale (♀), superne longe et densius flavo-pubes-
cens, pilis nigris nullis. Caput (♀, marem solum unicum nimis mu-
tilatum vidi) pronoti basi circiter duplo angustius, vertice subtiliter
marginato, margine acutiusculo oculo circiter 1/3 latiore, fronte con-
vexiuscula, clypeo basi supra lineam inter scrobes antennarum duc-
tam et fere in linea oculorum intermedia posito. Oculi virescentes. Ros-
trum apicem coxarum posticarum attingens, apice nigro. Antennæ
colore corporis, subtiliter pubescentes, articulo primo (♀) capite duplo
breviore, secundo primo fere quadruplo longiore, duobus ultimis con-
junctim secundo brevioribus. Pronotum basi longitudine magis
quam duplo latius. Scutellum sæpe flavescens. Hemelytra vires-
centia, haud diaphana, membrana levissime fumata, macula ad
apicem cunei hyalina, venis dilute flavo-virentibus, areolis venis
concoloribus lævibus nitidis semipellucetibus. Pedes colore corporis,
tibiis spinulis gracilibus sat longis pallido-testaceis, tarsis apice
fuscescentibus. Segmentum maris genitale magnum, forcipibus
magnis, dextra margine interiore quam exteriori longiore, leviter
arcuata, margine supero oblique sinuata, angulo apicali interiore
breviter obtuse producta, exteriori in apiculum fere transversalem
prolongata.

SUR QUELQUES TENTHREDINES

Par le D^r A. PUTON.

Dans le n^o 15 du *Bulletin de la Soc. Ent. de France*, M. André signale comme nouvelle pour la France l'*Eriocampa soror* Vollenh., qui dévaste ses rosiers. J'ai déjà signalé cette Tenthredine comme française dans le n^o 1 (1883) de la *Revue*; toutefois ma note n'a pas pour but de revendiquer la priorité de cette découverte désagréable; je tiens seulement à observer que, l'an dernier, la même espèce avait causé les mêmes ravages à un rosier de mon jardin et que, cette année, le même rosier a été dévasté, mais par une autre espèce, la *Blennocampa pusilla* Kl. — J'ai aussi observé sur d'autres rosiers d'autres larves très-nombreuses qui appartiennent certainement à une Tenthredine (*Emphytus?*), mais que je n'ai pu élever pour cause de voyage. Cette année, si pauvre en insectes parfaits, a été d'ailleurs remarquable par l'abondance des larves des Tenthredines qui, dans mon jardin, ont ravagé les *Lysimachia vulgaris* (*Eriocampa luteola*), *Convallaria multiflora* (*Blennocampa aterrима*), les groseillers (*Nematus?*), *Spiræa aruncus* (*Blennocampa?*), etc.

BIBLIOGRAPHIE.

Die europæischen und asiatischen Arten der Gattungen Erirhinus, Notaris, Icaris et Dorytomus, par J. Faust; in-8°, 177 pag.

Je viens de recevoir de l'auteur ce travail qui a occupé trois années de ses études; il est rédigé en allemand; mais les descriptions sont en latin et assez étendues pour les bien faire reconnaître. Voici la liste des espèces admises par M. Faust avec leurs synonymies nouvelles; j'ai passé sous silence ces dernières, quand elles sont déjà inscrites au *Catalogue de Munich* (VIII, 2435), et j'ai noté d'un * les espèces que je ne possède pas.

Erirhinus Schh.

1. *festucæ* Herbst. Europe, Sibérie, sur le *Scirpus maritimus*.—
2. *Nereis* Payk. Europe, Sibérie. — 3. *scirrhosus* Gyll. Europe.

Notaris Germar.

1. *petax* Sahlb. Russie mér. — 2. *bimaculatus* Fabr. (*subcostatus* Mots. — *granulipennis*, *Friwaldskyi* Tourn. *Ann. Ent. Belg.*, 1871, 94). Europe, Sibérie.—3. * *dauricus* Faust, 13. Daourie. — 4. *scirpi* Fabr. Europe, Sibérie. — 5. *acridulus* L. (var. *alpinus* Helf. — *insularis* Faust, 49). Europe. — 6. * *illibatus* Faust. — 7. *æthiops* Fabr. (*rufipes* Mots.—var. *lapponicus* Faust, 33). Europe, Asie. — 8. * *discretus* Faust, 55. (var. *nivalis* Faust). — 9. * *Eversmanni* Faust, 57. Sibérie sept. — 10. *Mærkeli* Boh. Allemagne centr. — 11. *aterrimus* Hampe (*Phloxophagus*).—var. *Lederi* Faust, 62. Europe mér.

Icaris Tourn.

1. *sparganii* Gyll. Europe mér. — 2. *cinereus* Miller. (*squamosus* Desbr.). Syrie. — 3. * *pertinax* Gyll. Caucase. — *globoicollis* Fairm. Europe mér.

Dorytomus Germar.

1. *longimanus* Forst. (var. *macropus* Redt.—*meridionalis* Desbr.). Europe, Sibérie, Afrique sept., sur le *Populus balsamifera*. —
2. *Schoenherri* Faust, 103. — 3. *tremulæ* Payk. (*tenuirostris* Boh.—*variegatus* Gyll. — *amplithorax* Desbr.). Europe, Caucase, sur le

Populus tremula. — 4. *tortrix* L. Europe. — 5. *Rœlofsi* Faust, 111. Japon. — 6. *nebulosus* Gyll. (var. *arcuatus* St.). Europe mér., sur *Populus alba*. — 7. *minutus* Gyll. Europe mér., sur *Populus alba*. — 8. *validirostris* Gyll. Europe moyenne, Sibérie. — 9. *flavipes* Panz. (*ictor* Herbst. — *tæniatus* Gyll. — *suratus* Seidl.) Europe, sur les *Salix*. — 10. * *subcinctus* Faust, 123. Daourie. — 11. * *Sahlbergi* Faust, 123. — 12. *suratus* Gyll. Europe mér., Sibérie. (Mon type de Schœnherr est resté chez M. Tournier). — 13. * *Nordenskioldi* Faust, 126. Kasan. — 14. *filirostris* Gyll. (*tomentosus* Fairm. — *incanus* Muls. — *auripennis* Desbr.). Europe moyenne et mér. — 15. * *chinensis* Faust. Chine. — 16. *Dejeani* Faust (*costirostris* Gyll.). Europe sept. et moyenne. — 17. *bituterculatus* Zett. (*costirostris* Sahlb. — *maculatus* Marsh. — *Silbermanni* Wenck.). Europe, Sibérie, sur *Salix capræa*, *cinerea* et *Populus tremula*, où se trouve aussi au premier printemps la larve qui est filiforme et d'un vert tendre. — 18. * *maculipennis* Rœl. Japon. — 19. * *septentrionalis* Mækl. Sibérie. — 20. *affinis* Payk. Europe temp. — 21. * *occalescens* Gyll. Europe sept. et centr., Sibérie. — 22. * *imbecillus* Faust, 151. Daourie. — 23. *alternans* Faust, 152. Chine. — 24. *punctator* Herbst. (*clitellarius* Boh. — *pectoralis* Thoms. Seidl. — *agnathus* Boh.). Europe. — 25. *majalis* Payk. (var. *immaculatus*, *Paykulli* Faust). Europe sept. et moyenne. Pris en grand nombre à Vichy en battant un *Salix cinerea* en fleur. — 26. *salicis* Walton. (*majalis* Redt. Seidl.). Europe sept. — 27. *puberulus* Boh. Hongrie, Dalmatie, Marseille, San Remo. — 28. *salicinus* Gyll. Europe sept. et moyenne, sur *Salix capræa*. — 29. *villosulus* Boh. (var. *fallax* Faust). Europe centr. mér. — 30. * *pectoralis* Gyll. Europe. — 31. *dorsalis* L. Europe sept. et centr., sur *Salix capræa*.

A. CHEVROLAT.

NOUVELLES.

La *Société Entomologique Suisse* a tenu, le 5 août, sa séance annuelle à Zurich. Cette réunion, coïncidant avec l'exposition, a été particulièrement brillante et nombreuse; elle a nommé pour son président M. le Dr Stoll, bien connu par ses voyages dans l'Amérique centrale. Nos collègues, MM. Bourgeois et Puton, y ont reçu l'accueil le plus cordial et le plus hospitalier de leurs collègues suisses. L'organisation de cette société est très-analogue à celle de la Société française d'Entomologie, qui n'a pour prospérer qu'à suivre l'exemple de sa sœur aînée.

RÉVISION DES GENRES *DISOPUS*, *PACHYBRACHYS* ET *STYLOSOMUS*

Par Cl. REY.

Avant de donner la révision des trois genres susénoncés (1), je crois devoir dresser le tableau complet des Cryptocéphalides, afin de faire saisir d'un seul coup d'œil les rapports et les différences des quatre genres qui composent cette famille.

Tout varie dans le genre *Cryptocephalus*: la largeur du front entre les yeux, la convexité du prothorax et l'abaissement de ses côtés, la forme des lames prosternale et mésosternale, la longueur des pieds et l'épaisseur des cuisses, etc. Aussi a-t-on cru devoir le démembrer en plusieurs coupes génériques, telles que *Homalopus*, *Protophysus* et *Disopus*, déjà signalées depuis longtemps dans le Catalogue Dejean, et une foule d'autres plus récemment publiées, établies sur des caractères unisexuels ou de faible importance.

La seule admissible est le genre *Disopus*, qui me semble suffisamment caractérisé par la structure des diverses pièces du sternum.

Quant aux genres *Pachybrachys* et *Stylosomus*, les caractères qui les constituent sont non seulement nombreux, mais encore constants et de première valeur.

Je vais donc, dans le tableau suivant (2), tout en éliminant les distinctions fugitives, essayer de résumer celles qui présentent le plus de fixité.

- a. Écusson distinct, assez grand. Yeux très-grands peu saillants, réniformes ou plus ou moins fortement sinués à leur côté interne.
- b. Prothorax fortement bisinué à sa base (3).

(1) Grâce aux travaux de Suffrian, Fairmaire, de Marseul, Abeille et Weise, mon travail s'est borné, pour ainsi dire, à signaler et intercaler les espèces nouvelles.

(2) Le tableau des Cryptocéphalides a déjà été présenté par des entomologistes plus habiles, mais je crois devoir le reproduire en y ajoutant le genre *Disopus* et quelques considérations nouvelles.

(3) De plus, la base du prothorax est finement denticulée, mais, pour saisir ce caractère, il faut souvent opérer la désarticulation.

- c. *Lame mésosternale* aussi large ou plus large que longue, presque plane. *Lame prosternale* large, généralement plane, diversement terminée. *Front* plus ou moins rétréci supérieurement (1). *Prothorax* plus ou moins convexe, abaissé le long de sa base excepté au milieu, à lobe médian subéchancré ou nettement tronqué au-devant de l'écusson. *Élytres* non relevées-rebordées à leur base CRYPTOCEPHALUS.
- cc. *Lame mésosternale* assez étroite, plus longue que large, sillonnée sur son milieu, subéchancrée au bout. *Lame prosternale* assez étroite, subsillonnée, subarrondie ou obtusément angulée au sommet. *Front* très-large supérieurement ♂ ♀. *Prothorax* subconvexe, presque aussi élevé le long de sa base que la base des élytres (2), à lobe médian obtusément tronqué ou subarrondi au-devant de l'écusson. *Élytres* non ou à peine ♂ rebordées à leur base. DISOPUS.
- bb. *Prothorax* faiblement bisinué à sa base qui est finement relevée-rebordée avec un bourrelet saillant de chaque côté; peu convexe, à lobe médian subarrondi au-devant de l'écusson (3). *Lame mésosternale* assez large, tronquée ou subéchancrée au bout. *Lame prosternale* largement sillonnée, subangulée en arrière. *Front* plus ou moins rétréci supérieurement. *Élytres* relevées à leur base en bourrelet étroit, parfois tranchant. PACHYBRACHYS.
- aa. *Écusson* indistinct. *Yeux* médiocres, assez saillants, subovales, subrectilignes ou à peine sinués à leur côté interne. *Prothorax* subconvexe, relevé le long de sa base en un rebord tranchant plus ou moins étroitement appliqué contre un rebord semblable de la base des élytres. *Lames mésosternale* et *prosternale* larges et planes. *Front* très-large ♂ ♀ (4). STYLOSOMUS.

(1) En tous cas, jamais très-étroit, même parfois ♀ assez large.

(2) Le *Cryptocephalus sesquistriatus* Stev. commence à montrer cette disposition, ainsi que plusieurs autres du genre *Disopus*. Cette espèce est, en outre, remarquable par la présence d'un 6^e arceau ventral, ce qui lui donnerait une valeur générique (*Sopidus* Rey, anagramme de *Disopus*).

(3) Chez les *Pachybrachys*, les côtés du prothorax sont modérément infléchis, presque jamais rebordés en gouttière comme chez *Disopus* ♂, jamais sinués au devant des angles postérieurs comme chez un certain nombre de *Cryptocephalus*.

(4) Au moins trois fois plus large que le diamètre transversal d'un œil.

GENRE DISOPUS Chevrolat.

Cat. Dejean, 1837, 449. — Redtenbacher, *Faun. Austr.*, 1^{re} éd., 572.

Étymologie: *δις*, deux; *πῶς*, pied.

CHARACTÈRES. Corps oblong, subcylindrique.

Tête verticale, engagée dans le prothorax. Front large, plan. Épistome échancré au sommet. Labre transverse, submembraneux en avant. Mandibules courtes et larges, à pointe simple. Palpes épais, peu saillants. Menton petit, triangulaire.

Yeux très-grands, peu saillants, réniformes ou sinués à leur côté interne, très-écartés entre eux, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes longues, grêles, subfiliformes, insérées au côté inféro-interne des yeux; de 11 articles: le 1^{er} épais, ovalaire-oblong; le 2^e moins épais, court, subglobuleux; les 3^e à 5^e grêles, allongés, subégaux; les suivants un peu plus épais, subcomprimés, suballongés, subégaux; le dernier fusiforme.

Prothorax court, rétréci en avant, subconvexe, tronqué et finement rebordé au sommet, à angles antérieurs subarrondis; plus ou moins abaissé et plus ou moins relevé en gouttière sur les côtés; fortement bisinué à sa base qui est presque aussi élevée que celle des élytres, avec le lobe médian obtusément tronqué ou subarrondi au devant de l'écusson, et les angles postérieurs subobtus mais recourbés en arrière.

Écusson assez grand, subogival, un peu relevé et subtronqué au sommet.

Élytres suboblongues, subparallèles, subcomprimées et relevées en gouttière étroite, sur les côtés; déclives et obtuses en arrière, à angle sutural arrondi; très-finement rebordées sur la suture, à peine lobées latéralement derrière les épaules; à calus huméral saillant.

Prosternum à peine développé au-devant des hanches antérieures, prolongé entre celles-ci en lame assez étroite, plus longue que large, subsillonnée, subangulée ou subarrondie au sommet. Mésosternum court, à lame médiane assez étroite, plus longue que large, longitudinalement sillonnée, subéchancrée au sommet. Médiépimères en ongle, obliques. Méta-sternum assez grand, subangulé entre les hanches intermédiaires, subéchancré entre les postérieures. Postépisternums assez allongés, dilatés à leur base, subarrondis au bout. Postépimères cachées.

Ventre de 5 arceaux: les 1^{er} et 5^e grands; le 2^e court; les 3^e et 4^e

très-courts, plus ou moins refoulés ou même annihilés dans leur milieu par le développement du 5^e. Pygidium assez grand, en ogive obtuse ou arrondie, finement rebordé.

Hanches modérément distantes l'une de l'autre : les antérieures et intermédiaires petites, subglobuleuses ; les postérieures plus grandes, transverses, rétrécies en ongle en dehors.

Pieds assez courts, robustes. Trochanters petits, cunéiformes. Cuisses épaisses, subcomprimées, élargies dans leur milieu, rainurées en dessous dans leur dernière moitié. Tibias plus courts que les cuisses, triangulairement dilatés de la base à l'extrémité, obliquement coupés et ciliés-frangés à leur sommet externe. Tarses courts, larges, subdéprimés, de 4 articles : le 1^{er} triangulaire ou obconique ; le 2^e un peu plus court, triangulaire ; le 3^e plus large, bilobé ; le dernier étroit, en massue, inséré sur un nodule entre les lobes du précédent qu'il dépasse un peu ; les trois premiers tomenteux en-dessous.

Ongles courts, subarqués.

Obs. L'écartement notable des yeux, la forme du prothorax non abaissé à sa base et à lobe médian plus arrondi, et la conformation des lames prosternale et mesosternale sont, à mon avis, des caractères suffisants pour distinguer ce genre des *Cryptocephalus*.

Une seule espèce française rentre dans le genre *Disopus*.

1. *Disopus pini* Linné.

Oblong, subcylindrique, d'un jaune d'ocre un peu brillant, avec les antennes rembrunies dès leur 6^e ou 7^e article. Front très-large, plan, assez finement et modérément ponctué, subimpressionné sur son milieu. Prothorax court, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, subconvexe antérieurement, assez finement et très-densément ponctué, à gouttière latérale plus pâle. Écusson lisse. Élytres suboblongues, subdéprimées ou peu convexes sur la région suturale, plus fortement mais moins densément ponctuées que le prothorax, avec les points un peu en séries antérieurement, plus irréguliers postérieurement ; à extrême base et gouttière latérale plus pâles, celle-ci jusqu'après le milieu seulement. Dessous du corps légèrement pubescent, aspérement ponctué, à ventre parfois un peu plus foncé à sa base. Lames prosternale et mésosternale rugueuses. Pieds légèrement pubescents. — Long., 4. — Larg., 2 1/8 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral marqué sur son milieu d'une large et faible impression presque lisse et brillante. Prothorax à peine abaissé,

à peine arqué, mais largement relevé en gouttière sur les côtés (1). Tibias antérieurs très-fortement épaissis en forme de tétraèdre irrégulier.

♀. Le 5^e arceau ventral creusé sur son milieu d'une large et profonde fossette circulaire à fond subruguleux. Prothorax sensiblement abaissé, médiocrement arqué et étroitement relevé en gouttière sur les côtés. Tibias antérieurs modérément et triangulairement épaissis vers leur extrémité.

Chrysomela pini Linné, *Faun. Suec.*, 1761, 170, 556.

Cryptocephalus pini Olivier, *Ent.*, VI, 806, pl. V, fig. 71. — Gyllenhal, *Ins. Suec.*, III, 603, 6. — Suffrian, *Mon.*, II, 157, 54; VIII, 117. — Fairmaire, *Ann. Ent. Fr.*, 1849, 152, 54. — De Marseul, *L'Abeille*, 1875, XIII, 136, 93. — Weise, *Deut. Ins.*, 1882, VI, 205, 41.

Cryptocephalus abietis Suffrian, *Mon.*, II, 160, 55.

PATRIE. Presque toute la France, sur le *Pinus sylvestris* L. et autres.

Obs. Cette espèce varie beaucoup pour la taille et un peu pour la couleur, qui parfois tend à tirer sur le rougeâtre. La variété *abietis* est d'une taille un peu plus robuste, avec le prothorax généralement roussâtre et l'écusson ♂ blanchâtre, modifications qui se remarquent également sur l'espèce typique.

J'ai vu un exemplaire ♂, provenant de la Savoie, et dont la base des élytres, entre l'écusson et le calus huméral, est relevée en bourrelet très-fin et tranchant. Les tibias antérieurs ♂ sont en même temps subexcavés en devant, et la taille est moindre. Mais je ne vois, en tout cela, que des signes accidentels.

GENRE PACHYBRACHYS Suffrian.

Linn. Ent., III, 1848, 411.

Étymologie: *παχύς*, épais, *βραχύς*, court.

CHARACTÈRES. Corps oblong ou suboblong, subcylindrique.

Tête verticale, un peu engagée dans le prothorax. Front plus ou moins rétréci supérieurement, presque plan. Épistome subéchancré au sommet. Labre court, tronqué ou subsinué en avant. Mandibules

(1) Ce caractère de rebord en gouttière commence à se montrer, surtout en arrière, chez *Cryptocephalus variegatus* F., *6-punctatus* L., *interruptus* Suffr. et *variabilis* Schn., etc.

courtes et larges, à pointe émoussée. Palpes épais, peu saillants. Menton petit.

Yeux très-grands, peu saillants, réniformes ou fortement sinués à leur côté interne, plus ou moins rapprochés supérieurement, non voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes longues, grêles, subfiliformes, insérées vers le bord inféro-interne des yeux; de 11 articles: le 1^{er} épais, ovalaire; le 2^e moins épais, court, subglobuleux; les 3^e à 5^e grêles; le 3^e généralement plus court que le 4^e; les 4^e et 5^e allongés; les suivants un peu plus épais, subcomprimés, plus ou moins allongés, subégaux; le dernier fusiforme.

Prothorax court, non ou peu rétréci en avant, peu convexe; tronqué au sommet, à angles antérieurs droits ou subaigus; finement rebordé-ponctué dans tout son pourtour; peu abaissé et plus ou moins arqué sur les côtés; à peine ou faiblement bisinué à sa base qui est aussi élevée que celle des élytres, avec le lobe médian subarrondi au devant de l'écusson et les angles postérieurs plus ou moins obtus et non recourbés en arrière; offrant, en outre, de chaque côté, à sa base, un bourrelet relevé.

Écusson assez grand, triangulaire, relevé en arrière et tronqué au sommet.

Élytres souvent assez courtes, subparallèles; finement rebordées-ponctuées sur les côtés et plus finement sur la suture; relevées en bourrelet à leur base, souvent jusque derrière l'écusson; déclives et obtuses en arrière, à angle sutural obtus ou subarrondi; plus ou moins lobées derrière les épaules; à calus huméral saillant.

Prosternum très-court, à lame médiane large et courte, largement sillonnée, subangulée en arrière, parfois obtusément. Mésosternum court, à lame médiane assez large, tronquée ou subéchancrée au sommet. Médiépimères allongées, subtransverses ou subobliques. Méta sternum assez grand, subangulé entre les hanches intermédiaires, subéchancré entre les postérieures. Postépisternums allongés, dilatés à leur base, subtronqués ou mousses au bout, où ils divergent un peu du rebord des élytres. Postépimères cachées.

Ventre de 5 arceaux; les 1^{er} et 5^e grands; le 2^e court; les 3^e et 4^e très-courts, plus ou moins refoulés ou même annihilés dans leur milieu par le développement du 5^e. Pygidium grand, en ogive obtuse, rebordé.

Hanches largement distantes, les intermédiaires un peu moins; celles-ci et les antérieures petites, subglobuleuses; les postérieures plus grandes, transverses, rétrécies en onglet en dehors.

Pieds médiocres, assez robustes. Trochanters petits, cunéiformes. Cuisses assez épaisses, subcomprimées, plus ou moins élargies dans leur milieu, rainurées en dessous vers leur extrémité: les antérieures

bien plus épaisses. Tibias subélargis de la base à l'extrémité, obliquement coupés et brièvement ciliés-frangés à leur sommet externe; les intermédiaires plus courts, les postérieurs aussi longs, les antérieurs souvent plus longs que les cuisses. Tarses assez courts, assez larges, de 4 articles: le 1^{er} oblong, obconique; le 2^e plus court, triangulaire; le 3^e plus large, bilobé; le dernier étroit, en massue, inséré sur un nodule entre les lobes du précédent qu'il dépasse; les trois premiers tomenteux en dessous. Ongles petits, arqués.

Obs. Ce genre est bien distinct des *Cryptocephalus* et *Disopus* par la forme de son prothorax qui est moins convexe, moins fortement bisinué à sa base avec le lobe médian plus arrondi au devant de l'écusson; moins abaissé sur les côtés et à angles antérieurs plus droits; aussi élevé à sa base que celle des élytres qui est relevée en bourrelet plus ou moins étroit.

Le prothorax offre souvent, surtout au milieu, un léger intervalle entre sa base et celle des élytres.

Je partage le genre *Pachybrachys* en trois sous-genres (1) de la manière suivante:

A. Dessus du corps presque entièrement d'un vert ou bleu métallique, fortement et densément ponctué; le dessous d'un noir verdâtre ou bleuâtre. Médiépimères immaculées., CHLOROPACHYS.

AA. Dessus du corps plus ou moins taché de jaune et de noir, parfois en majeure partie noir (2); le dessous généralement noir.

B. Prothorax grossièrement, irrégulièrement et peu densément ponctué. Élytres non ou peu régulièrement striées-ponctuées. Lame prosternale nettement angulée en arrière. Impression du 5^e arceau ventral ♂ limitée latéralement par une frange de longs poils redressés. Taille assez grande (3 1/2 — 4 mill.) PACHYBRACHYS.

BB. Prothorax assez finement, régulièrement et très densément ponctué, toutefois moins densément sur les parties claires. Élytres ordinairement régulièrement striées-ponctuées. Lame prosternale obtusément angulée en arrière. Impression du 5^e arceau ventral ♂ sans frange de poils redressés sur les côtés. Taille petite (2 — 3 1/4 mill.) PACHYSTYLUS.

(1) Il était utile de subdiviser le genre *Pachybrachys*, ne serait-ce que pour éviter de trop grands tableaux.

(2) Dans certaines espèces ou variétés, le dessus du corps est presque entièrement noir.

1^{er} SOUS-GENRE. — CHLOROPACHYS Rey.

Ce sous-genre, remarquable par sa couleur métallique verte ou bleue, comprend une seule espèce française.

1. **Pachybrachys (Chloropachys) azureus** Suffrian.

Oblong, subcylindrique, d'un vert ou bleu métallique assez brillant en dessus, d'un noir verdâtre ou bleuâtre en dessous, avec plusieurs taches frontales, la bouche en partie, les pieds et les cinq premiers articles des antennes testacés; l'extrémité de celles-ci, la tranche supérieure de toutes les cuisses, celle des tibias postérieurs et les tarses plus ou moins rembrunis, les antérieurs seulement à leur sommet. Front déprimé, assez fortement ponctué, subsillonné supérieurement. Labre lisse et pâle, cilié antérieurement. Prothorax court, à peine moins large que les élytres, subarcuément rétréci en avant (1), subconvexe, transversalement subimpressionné à sa base, fortement et densément ponctué. Écusson légèrement pointillé, d'un noir bleuâtre. Élytres suboblongues, peu convexes à la suture, grossièrement et densément ponctuées, plus éparsément en arrière, lisses au devant de l'angle sutural, avec çà et là quelques côtes ou bosses longitudinales obsolètes, et le calus huméral lisse et verdâtre, Dessous du corps finement pubescent (2), rugueusement ponctué, avec le milieu du métasternum plus lisse, canaliculé. Pygidium pubescent, densément pointillé. Tibias antérieurs sensiblement arqués (3). — Long., 3-4. — Larg., 2-2 1/2 mill.

♂ Ventre éparsément et aspèremment ponctué, à 5^e arceau presque lisse, légèrement fovéolé de chaque côté à sa base, creusé sur son milieu d'une assez grande impression peu profonde et à fond lisse, limitée latéralement par une frange de longs poils mous, pâles et redressés (4). Front une fois et demie aussi large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil; paré de cinq taches testacées: deux allongées, subarquées, interoculaires, longeant, sans y tou-

(1) Je ne parlerai pas des angles antérieurs du prothorax qui sont, dans toutes les espèces, droits ou subaigus, ni des postérieurs qui sont toujours obtus. Les antérieurs présentent, dans un grand nombre d'espèces, à leur sommet, en dehors du fin rebord même, un petit grain pâle ou testacé.

(2) La pubescence, dans toutes les espèces du genre, est pâle, blanchâtre ou argentée.

(3) Dans presque toutes les espèces, les pieds sont légèrement pubescents, et les cuisses très-éparsément, les tibias et les tarses densément pointillés. Je n'en ferai plus mention.

(4) On aperçoit également, sur le milieu du 1^{er} arceau, de longs poils redressés, semblant disposés sur deux séries longitudinales, écartées.

cher, les lobes supérieurs des yeux ; deux joignant, chacune, les lobes inférieurs (1) ; une grande, triangulaire et couvrant l'épistome (2) ; plus finement et plus densément ponctué sur le sillon médian, plus éparsément en dehors et surtout sur les parties pâles, qui offrent quelques points enfoncés noirs, avec toutefois les taches sous-oculaires lisses et imponctuées (3). Antennes bien plus longues que la moitié du corps. Prothorax souvent paré, le long des bords antérieur et latéraux, d'un fin liseré pâle, parfois raccourci. Élytres à tranche basilaire et rebord du lobe huméral généralement pâles, interrompus au devant du calus.

♀. Ventre assez densément et aspérement ponctué, à 5^e arceau sensiblement fovéolé de chaque côté à sa base, creusé sur son milieu d'une assez grande fossette subcirculaire, profonde et à fond subrugueux. Front près de deux fois aussi large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil, paré de cinq taches testacées : deux petites, subarrondies ou oblongues, parfois nulles, entre les lobes supérieurs des yeux ; une médiane, un peu plus grande, transversale et souvent géminée, presque entre les antennes ; deux petites, parfois effacées, situées, chacune, au-dessous de l'insertion de celle-ci, à peine plus densément ponctué sur son milieu qu'en dehors de celui-ci. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Prothorax sans tache, ou avec une légère bordure latérale, derrière les angles antérieurs, raccourcie et parfois réduite à une ou deux très-petites taches rousses ou testacées. Élytres tout à fait unicolores.

Pachybrachys azureus Suffrian, *Linn. Ent.*, 1848 ; *Mon.*, III, p. 113, 1. — Fairmaire, *Ann. Ent. Fr.*, 1850, p. 293, 1. — De Meuse, *L'Abeille*, 1875, XIII, *Mon.*, p. 256, 1. — Weise, *Ins. Deut.*, 1882, VI, p. 269, 4.

Var. *a.* Vertex profondément sillonné sur son milieu ♀ (*verticalis* Rey).

Var. *b.* Prothorax creusé, de chaque côté sur son disque, d'une fossette profonde. Front presque immaculé. Taille moindre ♀ (*bifoveolatus* Rey).

(1) Les taches longeant les lobes inférieurs touchent à ceux-ci, au lieu que les supérieures laissent un étroit intervalle noir entre elles et les lobes, comme aussi dans les autres espèces.

(2) Les taches de l'épistome laissent le plus souvent, au bord antérieur de celui-ci, une bordure noire plus ou moins étroite, joignant le labre, et sur laquelle je n'insisterai plus quant aux espèces suivantes.

(3) Dans la plupart des espèces, les taches qui longeant les lobes inférieurs sont lisses, imponctuées et d'une couleur plus pâle.

PATRIE. La France méridionale : Nîmes, Montpellier, Marseille, Hyères, Le Luc, St-Raphaël (Var), etc.; souvent sur le chêne vert (AB).

Obs. Cette belle espèce varie beaucoup pour la taille, la ponctuation et la couleur. Celle-ci passe du vert au bleu plus ou moins violâtre. La ponctuation est plus ou moins forte et plus ou moins rugueuse sur les élytres; celle du prothorax est quelquefois moins forte et moins serrée sur le dos où l'on aperçoit alors un espace longitudinal lisse; d'autres fois, très-serrée et rugueuse.

Les deux premiers articles des antennes sont souvent un peu rembrunis en dessus.

La variété *verticalis*, remarquable par son vertex profondément sillonné, a été capturée aux environs d'Aix, en Provence.

La variété *b*, bien que régulière, n'est peut-être qu'accidentelle.

Tout ce que j'ai vu sous le nom de *viridissimus* n'était que des variétés à coloration verte, plus particulière aux ♂ (1).

2^e SOUS-GENRE. — PACHYBRACHYS.

Ce sous-genre renferme un certain nombre d'espèces, dont suit le tableau :

- a. Forme plus ou moins allongée. Élytres jaunes (dans les types surtout à taches noires, à reliefs jaunes peu élevés, à stries de points dépassant sensiblement en arrière les taches noires.
- b. Médiépimères et souvent pygidium et dernier arceau ventral tachés de pâle. Ventre ♂ peu densément ponctué-ridé en travers, assez brillant.
- c. Rebord latéral du prothorax noir ou brunâtre en dessus comme en dessous. Forme assez allongée.
- d. Épistome plus ou moins maculé de jaune. Pygidium ♀ subconvexe, densément et rugueusement ponctué, mat. Dessus du corps jaune à taches noires : les deux taches postérieures des élytres presque toujours réunies. Taille grande ♀ ou moyenne ♂. 2. *hieroglyphicus*.
- dd. Épistome noir, immaculé. Pygidium ♀ subdéprimé, subéparsément et non rugueusement ponctué. Dessus du corps presque entièrement noir; élytres avec une petite tache jaune subombiliquée. Taille moyenne ♀. 3. *apicalis*.

(1) Le véritable *viridissimus* de Sulzrian (*Mon.*, III, p. 115, 2) serait, pour Dejean et Weise, une espèce espagnole à couleur plus verte et plus mate, à ponctuation plus rugueuse, à prothorax et élytres avec des bordures pâles plus constantes et plus complètes, à cuisses et tibias sans tache. — Le *P. regius* de Schaufuss (*Ann Ent. Fr.*, 1862, p. 312, 12) n'en serait qu'une variété à tache apicale pâle aux élytres.

- cc. Rebord latéral du prothorax testacé en dessus comme en dessous. Les deux taches postérieures des élytres rarement réunies. Forme allongée.
- e. Couleur foncière d'un flave testacé subocracé. Stries des élytres assez confuses à leur base, à interstries subdéprimés. Angle inféro-interne des lobes supérieurs des yeux très-obtus, largement arrondi. Taille assez grande . . . 4. *suturalis.*
- ee. Couleur foncière pâle. Stries des élytres assez régulières à leur base, à interstries subconvexes. Angle inféro-interne des lobes supérieurs des yeux bien accusé, presque droit. Taille médiocre. 5. *pallidulus.*
- bb. Médiépimères, pygidium et dernier arceau ventral noirs, immaculés. Ventre ♂ assez densément ponctué-ridé en travers, un peu brillant, ♀ plus densément et presque mat. Taille assez grande.
- f. Rebord latéral du prothorax pâle en dessus comme en dessous. Le dernier article des palpes seul un peu rembruni au sommet. Pieds bipartis de roux et de noir. Élytres parées d'une bande dorsale continue et enclosant une linéole pâle subélevée, et de trois taches externes oblongues, noires, souvent confluentes. Forme allongée. Couleur foncière très-pâle. 6. *hippophæus.*
- ff. Rebord latéral du prothorax brunâtre en dessus comme en dessous. Le dernier article des palpes labiaux et les deux derniers des maxillaires entièrement noirs ou noirâtres. Pieds en grande partie noirs. Élytres parées d'une bande dorsale flexueuse enclosant une petite tache pâle subélevée, et de trois taches externes carrées ou subarrondies : les deux postéro-externes liées en dedans à la bande dorsale.
- g. Élytres assez allongées, à fond pâle, à tache enclose oblongue, à extrémité pâle impunctuée après les points terminaux des stries; à série de points du rebord apical généralement non doublée en devant. 7. *haliciensis.*
- gg. Élytres peu allongées, à fond jaune subocracé, à tache enclose ovale, à extrémité jaune vaguement ponctuée, surtout chez les ♂, après les points terminaux des stries; à série de points du rebord apical plus ou moins doublée en devant 8. *sinuatus.*
- aa. Forme plus ou moins trapue. Élytres noires à reliefs jaunes ou pâles assez élevés; à stries de points dépassant à peine ou non les taches noires

en arrière. Ventre peu densément ponctué-ridé en travers, un peu brillant.

h. Taches latérales noires du prothorax enclosant un petit point jaune. Pygidium bimaculé de pâle, médiépimères noires. Élytres à tache subsuturale, subtransversale. . . 9. *histrio.*

hh. Taches latérales noires du prothorax sans point jaune inclus. Élytres à tache subsuturale suboblique ou sublongitudinale.

i. Pygidium, dernier arceau ventral et parfois médiépimères tachés de pâle (1). Bordure intramarginale jaune des élytres plus ou moins continue sur les côtés. . . . 10. *exclusus.*

ii. Pygidium, dernier arceau ventral et médiépimères noirs, immaculés. Bordure intramarginale jaune des élytres plus ou moins largement interrompue dans son milieu sur les côtés. 11. *picus.*

2. *Pachybrachys hieroglyphicus* Laicharting.

Assez allongé, subcylindrique, noir en dessous avec les médiépimères et souvent le pygidium et le dernier arceau ventral tachés de pâle, les pieds roux ou testacés, variés de pâle et de brun ou de noir ; d'un jaune pâle subocracé assez brillant en dessus, avec une bande au vertex non étendue jusqu'aux yeux, une tache médiane lanciforme sur le front, une petite tache au-dessus de chaque insertion des antennes et les 6 derniers articles des antennes, noirs : le prothorax et les élytres parés de 5 taches noires plus ou moins réunies. Front déprimé, subsillonné supérieurement, assez fortement et éparsement ponctué, plus densément sur la tache médiane. Lobes supérieurs des yeux à angle inféro-interne très-obtus, presque effacé. Labre lisse et pâle, cilié en avant. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, arcuément subangulé vers le milieu de ses côtés ; subconvexe, transversalement subimpressionné à sa base (1) ; fortement et modérément ponctué, éparsement sur les parties jaunes ; à taches noires grandes, 2 en avant, 3 en arrière, plus ou moins réunies en forme de M, les externes enclosant ou non un petit point jaune ; à bourrelets basilaires noirs ou en majeure partie ; à rebords latéraux noirs ou brunâtres en dessus comme en dessous. Écusson subconvexe, à peine pointillé, noir. Élytres sub-

(1) Ce caractère des médiépimères immaculés ou maculés, bien que non absolu, est encore le plus constant.

oblongues, une fois et un quart aussi longues que larges, subdéprimées sur la suture, fortement ponctuées, plus densément et confusément derrière l'écusson, plus éparsément en arrière et lisses vers le sommet, avec les points formant, cà et là après le milieu, des séries régulières dont, notamment, une externe subparallèle aux côtés et une autre interne subparallèle à la suture; à taches noires disposées sur 2 lignes longitudinales: les 2 internes grandes, oblongues, réunies en une seule bande plus ou moins brisée ou subinterrompue au milieu: les 3 externes irrégulières, moindres, souvent réunies longitudinalement par des traits noirs: les 2 postéro-externes parfois liées transversalement à la postéro-interne. Bourrelet basilaire pâle, prolongé jusqu'au milieu du lobe huméral, avec ou sans interruption au-devant du calus, celui-ci lisse. Dessous du corps finement pubescent, rugueusement ponctué avec le milieu du méta-ternum plus lisse, caudalulé, et le ventre assez brillant et plus ou moins ponctué-ridé en travers. Pygidium subconvexe, rugueusement pointillé. Tibias antérieurs subarqués. — Long., 3 1/2 — 4; — Larg., 2 1/4 — 2 1/2 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral éparsément ponctué (2), brillant, creusé sur son milieu d'une large impression lisse, peu profonde, limitée latéralement par une frange de longs poils mous, pâles et redressés. Front presque une fois et demie aussi large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil; testacé avec une bande au vertex, un trait médian lanciforme, assez étroit, longitudinal et lié à la précédente par sa pointe supérieure, et 2 petites taches superantennaires, noirs. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Pygidium bimaculé de pâle, ainsi que souvent le dernier arceau ventral. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires plus dilaté que le 2^e. Cuisses d'un roux testacé, parées d'une tache dorsale noire, plus étendue et parfois annulaire dans les postérieures; tibias et tarsi roux, ceux-ci un peu rembrunis au sommet.

♀. Le 5^e arceau ventral densément ponctué, peu brillant, creusé sur son milieu d'une assez grande fossette subcirculaire, assez profonde et à fond subrugueux. Front presque deux fois aussi large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil; d'un roux testacé avec une bande au vertex, un trait médian lanciforme, assez large ou en pilon et lié à la précédente par sa pointe supérieure, et 2 assez grandes taches superantennaires, noirs; toutes ces taches parfois dilatées et réunies. Antennes à peine plus longues que la

(1) Cette impression basilaire, qui se retrouve dans la plupart des espèces, est souvent plus accusée et suboblique sur les côtés. Je négligerai d'en reparler.

(2) Généralement tout le ventre est ponctué-ridé en travers, moins densément et plus brillant chez les ♂. La pubescence du dessous du corps est ordinairement assez courte, pâle et argentée, et cela presque toujours.

moitié du corps. Pygidium et dernier arceau ventral noirs, immaculés. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires non ou à peine plus dilaté que le 2^e. Cuisses rousses, parées d'une grande tache dorsale noire, plus grande et souvent annulaire dans les postérieures; tibias roux, à extrémité des intermédiaires et postérieurs et de tous les tarsi plus ou moins rembrunie. Taille plus grande.

Cryptocephalus hieroglyphicus Laicharting, *Verz. Tyrol Ins.*, I, 1781, p. 182. — Olivier, *Ent.*, VI, p. 809, pl. V, fig. 77. — Suffrian, *Linn. Ent.*, 1848, *Mon.*, III, p. 131, 9 (*partim*). — Fairmaire, *Ann. Ent. Fr.*, 1850, p. 249, 9. — De Marseul, *L'Abeille*, 1875, XIII, *Mon.*, p. 263, 7. — Weise, *Ins. Deut.*, 1882, VI, p. 248, 1.

Var. *a*. Taches noires des élytres plus ou moins isolées, l'une d'elles faisant parfois défaut (*ictericus* Weise, p. 249).

Var. *b*. Taches noires des élytres plus ou moins dilatées et réunies, au point que la couleur noire domine.

Var. *c*. Prothorax et élytres presque entièrement noirs, celui-là avec une étroite bordure et deux taches jaunes; celles-ci avec la tranche basilaire ou en partie, une tache apicale trilobée et 1, 2 ou 3 petites taches discales, jaunes.

Cryptocephalus tristis Laicharting, *Verz. Tyrol Ins.*, I, 1781, p. 184. — *Cryptocephalus histrio* Fabricius, *Spec. Ins.*, I, 145. — Gyllenhal, *Ins. Suec.*, IV, p. 667.

Buprestis lunata Scopoli, *Ent. Carn.*, p. 166, fig. 204.

Var. *d*. Prothorax et élytres noirs, celles-ci avec une petite tache apicale jaune, transversale; celui-là avec ses angles antérieurs un peu maculés de jaune (*posticinus* Rey).

Var. *e*. Prothorax et élytres noirs, celles-ci sans tache, avec parfois la tranche basilaire pâle; celui-là avec un peu de jaune aux angles antérieurs.

PATRIE. La Lorraine (*Mathieu*); l'Alsace, la Savoie (*Puton*); la Suisse (*Puton*, *Lethierry*); Albertville, Digne, Luchon (*Fauvel*), etc., sur le bouleau et le peuplier. — (AR).

Obs. Cette espèce est remarquable par sa grande taille σ , par les taches internes des élytres le plus souvent réunies en une bande longitudinale et la postéro-externe presque toujours fortement liée à la postéro-interne. Le rebord latéral du prothorax (1) est toujours noir ou brunâtre en dessus comme en dessous.

(1) Ce rebord latéral est toujours moins finement ponctué que les rebords antérieur et postérieur, et cela dans presque toutes les espèces.

Généralement l'extrémité des mandibules est noire et le sommet des palpes est rembruni, ainsi que le dessus des deux premiers articles des antennes (1).

Les rebords sutural, apical et latéral des élytres sont noirs, ce dernier dès avant le sommet du lobe huméral.

Les ♂ sont constamment d'une taille moindre que les ♀, avec les pieds plus roux, moins tachés de brun ou de noir (2), et, dans ce même sexe, les taches pâles du pygidium et du dernier arceau ventral sont souvent assez réduites, et celles-ci, situées sur les côtés, sont parfois nulles.

Chez les ♀, les taches noires du front sont plus ou moins dilatées ou confluentes, au point que celui-ci paraît noir avec 2 lunules interoculaires arquées (3), une bande le long des lobes inférieurs des yeux et une grande tache triangulaire, flaves; celle-ci couvrant l'épistome, parée sur son milieu d'un groupe de points noirs ou bruns plus ou moins confluentes en tache.

Le *P. hieroglyphicus* varie beaucoup pour la couleur, surtout des élytres, laquelle passe du jaune à taches noires isolées au noir à taches jaunes plus ou moins réduites et parfois nulles.

Les variétés noires sont propres à la Suisse. On les prendrait volontiers pour une espèce distincte (*tristis* Laich.), d'autant plus que les médiépimères, pygidium et dernier arceau ventral sont ici souvent immaculés, et que les pieds, surtout les tibias, affectent parfois une couleur plus sombre; mais le front reste toujours plus ou moins maculé de jaune, même sur l'épistome (4).

L'angle inféro-interne des lobes supérieurs des yeux est très-obtus et presque effacé dans les deux sexes (5).

(1) Ces caractères des mandibules, des palpes et des antennes se retrouvent dans la plupart des espèces, surtout de cette catégorie. Je n'y reviendrai pas, à moins de quelque particularité.

(2) La description complète des pieds est presque impossible, tant la couleur en est variée et variable. Je noterai en passant que le plus souvent l'extrémité de la face antérieure des cuisses est tachée de pâle, ainsi que le moignon des hanches antérieures. J'omettrai souvent d'en parler.

(3) Ces lunules interoculaires se recourbent quelquefois brusquement à angle droit pour contourner les lobes supérieurs des yeux; plus rarement, elles sont raccourcies par en haut et réduites à des taches oblongues ou suballongées.

(4) La tache jaune de l'épistome laisse en devant une étroite bordure noire, et cela dans un grand nombre d'espèces à système analogue de coloration frontale. Je n'en reparlerai plus.

(5) Près du *P. hieroglyphicus* se placent : le *P. picens* de Suffrian (*Linn. Ent.*, 1818, *Mon.*, III, p. 116, 3) qui est presque entièrement d'un noir brillant en dessus, excepté le front qui est maculé de jaune, avec les élytres plus allongées, la taille plus grande et les médiépimères noires. Le ♂ est presque aussi grand que les ♀ du *P. hieroglyphicus*. — Russie méridionale.

Et le *P. carpathicus* Rey. De la taille des plus grands *hieroglyphicus*, se rapproche des échantillons les plus tachés de la variété *tristis*, mais à ponctuation plus serrée, avec le rebord latéral du prothorax plus grossièrement ponctué, plus large et subrelevé en gouttière postérieurement, et les élytres surmontées de deux côtes (intra-humérale et dorsale) assez acéscées et subobliques. Semble conduire au *P. maculatus*. — L. 4 1/4 mill. — Monts Carpathes (*Montandon*, coll. *Puton*).

3. *Pachybrachys apicalis* Rey.

Suballongé, subcylindrique, d'un noir brillant, avec les médiépimères pâles, la bouche en partie, 2 taches frontales, les pieds et les 5 premiers articles des antennes testacés; le reste de celles-ci, le dos des cuisses antérieures et le milieu des intermédiaires noires, le milieu des tibias postérieurs et le sommet des tarses un peu rembrunis; un liseré pâle aux côtés du prothorax et à la base des élytres, et 2 petites taches d'un flave testacé sur celles-ci. Front subdéprimé, assez fortement et subéparsément ponctué, à peine plus densément sur son milieu, subsillonné supérieurement, avec le sillon prolongé en fin canal sur le vertex. Labre lisse et pâle, cilié vers son sommet. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, subarcuément rétréci en avant, subconvexe, transversalement subimpressionné de chaque côté vers sa base, assez finement et peu densément ponctué, plus fortement en arrière, bordé sur les côtés d'un liseré pâle, parfois interrompu au milieu, d'autres fois raccourci et seulement visible en avant. Écusson subconvexe, obsolètement pointillé. Élytres oblongues, peu convexes à la suture, assez fortement et modérément ponctuées, plus éparsément, plus légèrement, et presque en séries régulières en arrière, dont une, notamment, subparallèle aux côtés, plus profonde, subsinuense et limitée intérieurement par une côte souvent assez accusée; parées de 2 petites taches d'un flave testacé: l'une petite, arrondie, derrière le milieu du disque, mais plus près des côtés que de la suture; l'autre un peu plus grande, subapicale, transverse, parfois géminée; à rebord basilaire pâle prolongé environ jusqu'au milieu du lobe huméral, mais nettement interrompu au devant du calus; celui-ci lisse. Dessous du corps légèrement pubescent, ruguleusement ponctué, avec le milieu du métasternum finement ridé en travers, canaliculé. Pygidium subdéprimé, finement pubescent, éparsément pointillé. Tibias antérieurs subarqués. — Long., 3 1/3. — Larg., 2 1/4 mill.

♂. M'est inconnu.

♀. Le 5^e arceau ventral densément ponctué, creusé sur son milieu d'une assez grande fossette subcirculaire, assez profonde et à fond subrugueux. Front presque une fois et demie aussi large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil; paré de 2 taches interoculaires jaunes, ovales ou oblongues; ordinairement sans tache sur l'épistome. Antennes de la longueur de la moitié du corps.

PATRIE. Hyères (*Abeille de Perrin, Brisout*). — (R).

Obs. On prendrait volontiers cette espèce pour une variété noire du *P. hieroglyphicus* ♀. Mais elle est de la taille des ♂ de ce dernier.

Dans les deux exemplaires ♀ que j'ai vus, le front est moins large supérieurement que chez la ♀ de la précédente espèce, avec le sillon médian plus étroit et l'épistome entièrement noir, ce que je n'ai point constaté dans les variétés les plus noires du *P. hieroglyphicus*. Le pygidium, surtout à sa partie déclive, est plus déprimé, moins densément et non rugueusement ponctué, et plus brillant. Au lieu d'être doublée, la série de points du rebord apical des élytres est simple ou même obsolète, et l'angle sutural est plus obtus et plus arrondi. Enfin, la ponctuation générale est un peu moins forte, etc. Toutefois, je ne donne cette espèce que sous toute réserve.

Les hanches antérieures et l'extrémité de la page antérieure des cuisses sont tachées de pâle (1).

Les 1^{er} et 2^e articles des antennes sont rembrunis en dessus. Les palpes sont plus ou moins obscurs au sommet.

Les élytres présentent sur leurs côtés, au milieu de la ponctuation générale, 3 points plus forts disposés suivant une ligne longitudinale, et la petite tache discale embrasse le dernier de ces points, ce qui la fait paraître subombilicquée.

Au premier abord, le *P. apicalis* se distingue de la variété *posticinus* du *P. hieroglyphicus* ♀ par sa taille moindre, par sa teinte moins brillante, par sa ponctuation un peu moins forte et par son prothorax moins angulé et simplement arqué sur les côtés, etc.

4. *Pachybrachys suturalis* Weise.

Allongé, subcylindrique, noir en dessous avec 2 taches obliques au pygidium, une bande de chaque côté au bord postérieur du dernier arceau ventral et les médiépimères pâles; les pieds en majeure partie testacés, les hanches antérieures et l'extrémité des cuisses tachées de pâle, le dos de celles-ci et les genoux noirâtres, le sommet de tous les tarses et parfois des tibias intermédiaires et postérieurs plus ou moins rembruni; d'un flave testacé assez brillant en dessus, avec une bande au vertex non étendue jusqu'aux yeux, une tache médiane lanciforme sur le front, une petite tache au-dessus de chaque insertion des antennes et les 6 derniers articles de celles-ci

(1) J'ai vu, dans la collection Abeille de Perrin, un exemplaire ♂ à front testacé, avec une très-étroite bordure au vertex, une tache médiane lanciforme qui lui est contiguë et deux taches superantennaires, triangulaires, noires; à prothorax bordé de pâle en avant et sur les côtés, et noté de deux petites taches jaunes, près du tiers postérieur de son disque; à élytres un peu plus densément ponctuées à leur base, sans tache apicale, mais avec un petit trait basilair jaune, intrahuméral. — Long., 3 1/2 mill. — Syrie. — Serait-ce le ♂ de l'*apicalis* ou bien une espèce distincte (*P. noticolis* Rey)?

noirs; le prothorax et les élytres parés de 5 taches également noires. Front déprimé, subsillonné supérieurement, assez fortement et éparsément ponctué, plus densément sur le sillon médian. Lobes supérieurs des yeux à angle inféro-interne très-obtus, largement arrondi. Labre lisse et pâle, cilié vers son sommet (1). Prothorax court, un peu moins large que les élytres, subarcuément rétréci en avant, subconvexe, transversalement subimpressionné à sa base, fortement et modérément ponctué, plus éparsément sur les parties pâles; à taches noires grandes, 2 en avant et 3 en arrière, plus ou moins réunies en forme de large M, les externes enclosant un point jaune; à bourrelets basilaires testacés ou en partie; à rebords latéraux testacés en dessus comme en dessous. Écusson subconvexe, à peine pointillé, noir. Élytres oblongues, une fois et demie aussi longues que larges, subdéprimées sur la suture, fortement, peu densément et confusément ponctuées, plus éparsément en arrière et lisses vers le sommet, avec les points formant, çà et là après le milieu, des séries régulières, dont une, notamment, subparallèle aux côtés et une autre subparallèle à la suture; à taches noires disposées sur deux lignes longitudinales: les 2 internes grandes, oblongues, limitées extérieurement par une côte dorsale, suboblique et plus ou moins affaiblie, souvent réunies par des filets de points noirs: les 3 externes bien moindres, irrégulières, parfois reliées par des stries de points noirs, l'antérieure un peu plus grande, couvrant le calus huméral, la 2^e vers le milieu, la 3^e avant le sommet. Bourrelet basilaire jaune prolongé jusqu'au milieu des côtés, sans interruption au devant du calus, celui-ci lisse. Dessous du corps finement pubescent, rugueusement ponctué avec le milieu du métasternum plus lisse, canaliculé, et le ventre assez brillant, peu densément ponctué-ridé en travers. Pygidium subconvexe, densément et rugueusement pointillé, à pubescence argentée. Tibias antérieurs subarqués. — Long., 4. — Larg., 2 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral creusé sur son milieu d'une large impression lisse, peu profonde, limitée latéralement par une frange de poils mous, pâles et redressés. Front à peine plus large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil. Antennes plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires sensiblement plus dilaté que le 2^e.

♀. Le 5^e arceau ventral creusé sur son milieu d'une assez grande fossette circulaire, profonde et à fond presque lisse, ouverte en arrière. Front un peu plus large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil. Antennes de la longueur de la moitié du corps.

(1) Les cils sont insérés dans de petits points disposés en série transversale avant le bord apical, et cela dans presque toutes les espèces.

Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires non ou à peine plus dilaté que le 2^e.

Pachybrachys suturalis Weise, *Ins. Deut.*, 1882, VI, p. 252, 2.

Var. *a*. Les ceintures pâles du dernier arceau ventral interrompues chacune en leur milieu et donnant lieu à 4 taches isolées (*P. 4-maculatus* Rey).

Var. *b*. Les ceintures pâles du dernier arceau ventral raccourcies en dedans, réduites chacune à une petite tache externe et formant alors ensemble 2 taches isolées (*P. bimaculatus* Rey).

Var. *c*. Le dernier arceau ventral immaculé. Taches latérales noires du prothorax sans point jaune inclus. Ponctuation des élytres moins serrée et bien plus légère (*P. subtilis* Rey).

Var. *d*. Les taches externes des élytres plus ou moins effacées, excepté toutefois l'humérale. Tache frontale isolée. Pieds presque entièrement testacés (1).

Var. *e*. Taches noires du prothorax isolées. Élytres presque entièrement jaunes, avec le calus huméral et la suture noires (*P. gallicus* Weise, p. 253).

PATRIE : Une grande partie de la France, sur les *Salix vitellina*, *viminalis* et *purpurea* (*c*).

Obs. Cette espèce diffère du *P. hieroglyphicus* par une forme plus allongée, par les rebords latéraux du prothorax de couleur pâle, par les taches postérieures noires des élytres plus rarement réunies, etc.

Les taches noires du prothorax, plus ou moins grandes et plus ou moins réunies par leurs angles, sont rarement isolées toutes à la fois, comme cela a lieu chez le *scriptidorsum* Marseul (2), et les externes enclosent presque toujours un petit point jaune. Les taches internes des élytres se réunissent souvent en une bande longitudinale noire, à peine interrompue au milieu par quelques petits points jaunes. Les taches externes noires (3) sont parfois reliées entre elles par un mince

(1) Tantôt c'est l'externe intermédiaire qui fait défaut, tantôt c'est celle-ci et la postérieure, et très-rarement l'humérale.

(2) Le *scriptidorsum* Mars. (*L'Abcille*, XIII, *Mon.*, p. 261, 5) diffère du *suturalis* par les taches du prothorax et des élytres plus réduites et plus isolées, avec la base des antennes et les pieds plus pâles et sans taches. Le rebord latéral des élytres est testacé jusqu'à l'angle sutural, puis noir en remontant la suture. Les taches du pygidium sont réunies en une large bande pâle, de même que celles du dernier arceau ventral. — Elle n'en est peut-être qu'une variété locale. — Russie méridionale, Sarepta, Caucase.

(3) J'ai vu une variété à fond pâle, à taches externes noires des élytres plus ou moins réunies et la postérieure de celles-ci liée à la postéro-interne, avec la basilare médiane du prothorax isolée et les latérales sans point jaune inclus. — Landes (*Puton*).

filet de points noirs, mais rarement avec les internes, et, dans la variété *d*, les deux postérieures ont disparu. Dans la variété *e*, les élytres ne présentent plus de noir que la tache humérale et le rebord sutural.

Dans les exemplaires les plus foncés, en dehors du fin rebord qui est noir, la suture est longée d'une bordure jaune continue, mais criblée de points noirs dans sa première moitié. Les parties pâles sont parfois subélevées et les points enfoncés qui les recouvrent sont plus ou moins obscurs.

Les deux premiers articles des antennes sont généralement rembrunis en dessus.

Les pieds, variant dans leur coloration, sont difficiles à définir. Ils sont testacés, avec un tache pâle à l'extrémité antérieure des cuisses, une tache dorsale sur celles-ci et les genoux noirs, une grande tache obscure presque annulaire vers le milieu des cuisses postérieures; les tibias postérieurs et les tarsi un peu rembrunis, moins la base des deux premiers articles de ceux-ci; les hanches antérieures tachées de pâle; voilà pour la coloration générale. Mais j'ai vu des exemplaires à pieds presque entièrement testacés.

Les parties de la bouche sont en majeure partie testacées, avec les palpes à peine ♂ ou un peu ♀ rembrunis au sommet, et l'extrémité des mandibules noirâtres.

J'ai vu souvent, dans les collections, la variété *d* (*reductus*) sous le nom erroné de *pallidulus* Kiesw. La variété *c* (*subtilis*), provenant de Remiremont (coll. *Puton*), pourrait peut-être donner lieu à une espèce distincte. Je n'en ai vu qu'un échantillon ♂ (1).

5. *Pachybrachys pallidulus* Kiesenwetter.

Allongé, subcylindrique, noir en dessous, avec 2 grandes taches au pygidium, une tache de chaque côté du dernier arceau ventral et une bordure aux médiépimères, pâles, les pieds en majeure partie testacés à cuisses pâles en devant à leur extrémité et tachées de noir sur le dos; d'un jaune très-pâle et brillant en dessus, avec les 6 derniers articles des antennes rembrunis, le front taché de noir, le prothorax et les élytres parés de 5 taches noires. Front subdéprimé, sillonné supérieurement, assez fortement ponctué, éparsément sur

(1) Ici se placerait le *P. flexuosus* de Weise (p. 254), distinct du *suturalis* par les yeux plus fortement rapprochés, par les élytres à stries de points plus grossiers, à taches noires irrégulières et à côtés élargis après les épaules, surtout chez la ♀. La taille est un peu moindre et la forme sensiblement plus courte. — Long., 3-4 mill. — Tyrol, Sicile, Grèce, etc.

les parties pâles, densément sur les parties noires; testacé avec le vertex, une tache médiane en forme de pilon et 2 petites taches superantennaires, noirs: la tache médiane contiguë à celle du vertex. Lobes supérieurs des yeux à angle inféro-interne bien accusé et presque droit. Labre lisse et pâle, cilié à son sommet. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, subcomprimé et sensiblement rétréci en avant sur les côtés; peu convexe, transversalement subimpressionné de chaque côté à sa base; assez fortement et modérément ponctué, plus éparsément sur les parties pâles; paré de 5 taches noires, 2 en avant, 3 en arrière, plus ou moins réunies: les 3 intermédiaires formant ensemble une espèce de Y, les latérales bien plus grandes avec ou sans point pâle inclus; à bourrelets basiliaires en majeure partie testacés; à rebords latéraux pâles ou testacés en dessus comme en dessous. Écusson subconvexe, à peine pointillé, noir ♀ ou taché de pâle ♂. Élytres fortement oblongues, une fois et demie environ aussi longues que larges; subdéprimées à suture; assez fortement striées-ponctuées de noir, avec les stries assez régulières, arquées, obliques et au nombre de 5 à la base entre la suture et le calus huméral, plus confuses en arrière où elles sont presque aussi fortement ponctuées qu'en avant, et, notamment, une strie plus profonde, plus régulière et subparallèle aux côtés; à interstries subconvexes; parées de 5 taches noires disposées sur 2 lignes longitudinales et reliées entre elles par des stries de points noirs: les internes irrégulières, souvent réduites l'antérieure à des stries, la postérieure à des linéoles noires; l'externe antérieure couvrant le calus huméral, parfois réunie à la médiane externe; la postérieure découpée; à tache pâle de l'extrémité émettant 3 rameaux; à bourrelet basilaire pâle prolongé jusque près du milieu des côtés, presque sans interruption au devant du calus; celui-ci lisse. Dessous du corps pubescent, rugueusement ponctué, avec le milieu du métasternum plus lisse, canaliculé. Pygidium subconvexe, légèrement pubescent, rugueusement pointillé. Tibias antérieurs faiblement arqués. — Long., 3 1/2. — Larg., 2 mill.

♂ Le 5^e arceau ventral éparsément ponctué, creusé sur son milieu d'une large impression lisse, assez prononcée et limitée latéralement par une frange de longs poils mous, blancs et redressés. Front très-rétréci supérieurement où il n'est pas plus large que la moitié du diamètre transversal d'un œil; testacé avec une très-étroite bordure au vertex, raccourcie de chaque côté, un trait médian sur le front, étroit et lié par sa pointe supérieure à la bordure du vertex, et 2 petites taches superantennaires, noirs. Antennes sensiblement plus longues que la moitié du corps. Écusson presque entièrement pâle.

♀ Le 5^e arceau ventral aspéremment et assez densément ponctué, creusé sur son milieu d'une assez grande fossette, assez profonde et

à fond presque lisse. Front un peu plus large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil; testacé avec une étroite bordure au vertex émettant de son milieu une tache médiane en pilon ou triangle allongé, et 2 taches superantennaires, noires. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Écusson noir.

Pachybrachys pallidulus Kiesenwetter, *Ann. Ent. Fr.*, 1851, p. 652. — Sulfrian, *Linn. Ent.*, 1853, VIII, *Mon.*, p. 147, 7. — De Marseul, *L'Abeille*, 1875, XIII, *Mon.*, p. 262, 6. — Weise, *Ins. Deut.*, 1882, VI, p. 254, note 1.

PATRIE : Pyrénées-Orientales (*Kiesenwetter*); Perpignan, Le Vernet (*De Marseul*); montagnes au nord de Fréjus, avril (TR).

Obs. Cette espèce est moindre et encore plus étroite que *P. suturalis*. Elle est, en outre, remarquable par sa couleur foncière pâle; par son front plus rétréci supérieurement que dans toute autre espèce, avec les lobes supérieurs des yeux presque à angle droit inférieurement en dedans (1); par son prothorax à taches intermédiaires plus réduites; par son écusson pâle chez les ♂; par ses élytres à stries de la base plus régulières bien que flexueuses ou arquées, et à interstries plus convexes; par ses pieds moins tachés de noir ou de brun, etc.

Le rebord latéral des élytres est noir, mais la tranche du lobe huméral pâle, avec la bordure intra-marginale pâle assez convexe et continue. Les palpes sont presque entièrement testacés.

Les pieds sont presque entièrement testacés, avec le dos des cuisses à peine rembruni, et parfois une tache brune sur le milieu des postérieures.

Chez les ♂, les pieds sont encore plus immaculés, et les deux premiers articles des antennes paraissent à peine plus foncés en dessus.

Les taches noires du prothorax sont parfois presque isolées, et les latérales avec ♂ ou sans ♀ point jaune. Celles des élytres varient beaucoup quant à leur étendue. Ainsi, l'interne antérieure fait assez souvent défaut et ne laisse à sa place que des stries de points noirs; la postéro-interne manque plus rarement ou bien elle est remplacée par des linéoles noires; l'humérale est quelquefois réunie à la médiane externe; celle-ci et la postérieure sont parfois assez réduites ou même effacées.

Le seul ♂ que j'aie vu a la couleur foncière un peu moins pâle et la forme un peu plus étroite, la ponctuation du prothorax plus espacée et le front encore plus rétréci (*P. angustifrons* Rey). — Seillans (Var). — De plus, ce que je n'ai vu nulle part, chez cette même variété les taches pâles du dernier arceau ventral s'étendent un peu sur les côtés du 4^e.

(1) Cela vient de ce que les yeux sont plus brusquement et plus profondément sinués à leur côté interne.

6. *Pachybrachys hippophaës* Suffrian.

Allongé, subcylindrique, noir en dessous, avec le dernier arceau ventral, le pygidium et les médiépimères immaculés, concolores, les pieds variés de pâle, de testacé et de noir; d'un jaune très-pâle et brillant en dessus, avec le vertex, une tache frontale triangulaire, 2 taches superantennaires et les 6 derniers articles des antennes noirs, le prothorax et les élytres parés de 5 grandes taches noires plus ou moins réunies. Front déprimé, subsilloné supérieurement, assez fortement et éparsément ponctué, plus densément sur la tache médiane. Labre lisse et pâle, cilié vers son extrémité. Palpes à peine rembrunis à leur sommet. Prothorax court, moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés et à peine rétréci en avant, peu convexe, transversalement subimpressionné vers sa base, fortement et modérément ponctué, éparsément sur les parties pâles; à taches noires grandes, carrées, 2 en avant, 3 en arrière, réunies par leurs angles en forme de M, les externes enclosant un point pâle; à bourrelets basilaires pâles ou en partie; à rebords latéraux pâles en dessus comme en dessous. Écusson peu convexe, presque lisse ou à peine ponctué, noir, parfois taché de pâle. Élytres fortement oblongues, au moins une fois et demie aussi longues que larges, subdéprimées sur la suture, fortement et peu densément ponctuées, plus lisses vers leur extrémité, avec les points formant çà et là des séries longitudinales, droites, subobliques ou sinueuses, à intervalles subconvexes; à taches noires disposées sur deux lignes longitudinales: les 2 internes réunies en une large bande dorsale enclosant vers son milieu une linéole subsuturale pâle et subélevée; les 3 externes moindres, souvent reliées entre elles par de fines stries noires: la postérieure parfois unie transversalement à l'interne postérieure; à bourrelet basilaire pâle prolongé jusque vers le milieu des côtés, sans interruption au devant du calus; celui-ci lisse. Dessous du corps finement pubescent, rugueusement ponctué, avec le milieu du métasternum plus lisse, canaliculé, et le ventre presque mat et densément ponctué-ridé en travers. Pygidium subconvexe, aspérement pointillé, à pubescence argentée. Tibias antérieurs légèrement arqués. — Long., 4. — Larg., 2 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral marqué sur son milieu d'une large dépression lisse, limitée en arrière par une arête transversale subarquée et, de chaque côté, par une frange de longs poils mous, pâles et redressés. Front non plus large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil; à taches noires plus ou moins réduites

ou isolées, la médiane allongée, lanciforme. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires plus dilaté que le suivant. Pieds presque entièrement testacés, à genoux, dos des cuisses et sommet des tarsi rembrunis.

♀. Le 5^e arceau ventral creusé sur son milieu d'une assez grande fossette subcirculaire, plus ou moins profonde et à fond souvent ruguleux, ouverte en arrière. Front à taches grandes et plus ou moins réunies; la médiane triangulaire, liée par sa pointe supérieure à la tache du vertex, et par ses angles inférieurs aux taches superantennaires. Antennes de la longueur de la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires non ou à peine plus dilaté que le suivant. Pieds testacés, à tarsi presque entièrement rembrunis, le milieu des tibiai parfois obscur, et les cuisses parées à leur extrémité d'une grande tache pâle et, sur le dos, d'une grande tache noire, souvent annulaire dans les postérieures et quelquefois dans les intermédiaires, avec tous les genoux noirâtres.

Pachybrachys hippophaës Suffrian, *Linn. Ent.*, 1848, III, *Mon.*, p. 125, 7. — Fairmaire, *Ann. Ent. Fr.*, 1850, p. 294, 7. — De Marseul, *L'Abeille*, 1875, VI, *Mon.*, p. 260, 4. — Weise, *Ins. Deut.*, 1882, VI, p. 260, 5.

Var. *a.* Les 2^e et 3^e taches externes noires des élytres obsolètes ou réduites à des stries noires.

Var. *b.* Élytres à taches noires dilatées et réunies, au point qu'elles paraissent noires avec quelques linéoles longitudinales pâles.

PATRIE: Diverses parties de la France: Alpes françaises (*Abeille*); Val de Saas, Albertville, Chambéry, Grenoble, Briançon, Luchon (*Fauvel*); Drôme, Basses-Alpes, Nice, Pyrénées-Orientales (*Pulon*); les environs de Lyon, la Suisse, le Piémont, etc.. sur *P. hippophaës rhamnoides*. — (AB).

Obs. Cette espèce est un peu plus étroite et plus allongée que les précédentes, à couleur jaune bien plus pâle et presque blanche, avec les points enfoncés des élytres plus en lignes, les taches noires du prothorax et des élytres plus grandes et plus confluentes. Elle s'en distingue surtout par ses médiépimères, pygidium et dernier arceau ventral concolores, immaculés. Le ventre ♀ est plus densément ruguleux et plus mat. Les taches des élytres forment souvent des bandes longitudinales alternativement pâles et noires.

Les 1^{er} et 2^e articles des antennes sont rembrunis en dessus. Les palpes sont à peine plus obscurs à leur sommet.

La bande dorsale noire des élytres émet avant son milieu un rameau

oblique, prolongé jusqu'à la suture et servant à embrasser la linéole médiane pâle.

J'ai vu plusieurs ♂ à écusson taché de pâle.

7. *Pachybrachys haliciensis* Miller.

Allongé, subcylindrique, noir en dessous, avec le dernier arceau ventral, le pygidium et les médiépimères immaculés, concolores, les pieds variés de pâle, de testacé et de noir; d'un jaune pâle et brillant en dessus, avec le front taché de noir, le prothorax à 5 grandes taches, les élytres à bande longitudinale et 3 taches externes noires. Front une fois et demie aussi large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil, déprimé, sillonné sur son milieu, assez fortement et subéparsément ponctué, plus densément sur les parties noires. Labre lisse et pâle, cilié vers son sommet. Le dernier article des palpes labiaux et les deux derniers des maxillaires noirâtres. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, subarcuément rétréci en avant, peu convexe, subimpressionné de chaque côté vers sa base, assez fortement et modérément ponctué, plus éparsément sur les parties pâles; à taches noires grandes, carrées, 2 en avant, 3 en arrière, fortement réunies par leurs angles en forme de large M, les externes enclosant parfois un petit point pâle; à bourrelets basilaires pâles ou en partie; à rebords latéraux plus ou moins rembrunis. Écusson peu convexe, à peine pointillé, noir. Élytres assez fortement oblongues, au moins une fois et demie aussi longues que larges, subdéprimées sur la suture, fortement et modérément ponctuées, plus éparsément et plus légèrement en arrière où la ponctuation forme des séries régulières à intervalles peu convexes, avec l'extrémité largement lisse; à bande longitudinale noire s'arrêtant au 5^e postérieur qui est largement pâle, sinuose vers son milieu où elle enclôt à demi une petite tache oblongue pâle, suboblique subélevée, et située près de la suture qui offre, sur son tiers antérieur, une tache noire en losange, liée à la bande longitudinale au dessus de la tache incluse; les taches externes assez grandes, la 1^{re} couvrant le calus huméral, les deux autres plus ou moins liées transversalement à la bande interne; à tranche basilaire pâle prolongée jusqu'après le milieu du lobe huméral, mais subinterrompue au devant du calus; celui-ci lisse. Dessous du corps finement pubescent, rugueusement ponctué, avec le milieu du métasternum plus lisse, canaliculé, et le ventre peu brillant et plus ou moins ridé en travers. Pygidium subconvexe, pubescent, aspéremment pointillé. Tibias antérieurs légèrement arqués. — Long, 4. — Larg., 2 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral marqué sur son milieu d'une dépression

lisse, limitée latéralement par une frange de longs poils mous, pâles et redressés. Front testacé, avec le vertex, une bande médiane, lanciforme, étroite, liée supérieurement à celle du vertex, et 2 très-petites taches superantennaires isolées, noirs. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires un peu plus dilaté que le suivant.

♀. Le 5^e arceau ventral creusé sur son milieu d'une assez grande fossette circulaire, plus ou moins profonde et à fond subruguleux. Front noir, avec 2 lunules interoculaires entourant les lobes supérieurs des yeux, 3 petites taches isolées sur l'épistome, disposées en triangle, et une bande longeant les lobes inférieurs, jaunes. Antennes de la longueur de la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires non plus dilaté que le suivant.

Pachybrachys hieroglyphicus var. β , Suffrian, *Linn. Ent.*, 1848, *Mon.*, III, p. 134. — *Pachybrachys haliciensis* Miller, *Verh. zool. bot. Wien*, 1868, XVIII, p. 29. — Weise, *Ins. Deut.*, 1882, VI, p. 258, 4.

Var. *a*. Taches des élytres isolées. Cuisses antérieures d'un roux testacé en dessous.

Pachybrachys var. *a rufimanus* Weise, p. 258.

PATRIE : La Galicie (*Puton*), la Thuringe, la Silésie, le Banat, etc. Sur le *Myricaria germanica* Desv., au bord des grandes rivières. Pourra un jour se trouver en France.

Obs. Elle ressemble, pour la forme et la taille, au *P. hippophaës*. Mais le rebord latéral extrême du prothorax est généralement d'une couleur plus foncée ; les taches externes des élytres, moins oblongues, ne se réunissent pas longitudinalement, mais les deux postérieures se lient en dedans à la bande interne, qui n'enclôt qu'à demi la tache subsuturale, avec les dessins ne formant pas des lignes longitudinales alternativement pâles et noires. La ponctuation du prothorax paraît un peu plus serrée. La forme est à peine moins allongée, etc.

Les 1^{er} et 2^e articles des antennes sont rembrunis en dessus. Le dernier article des palpes est presque entièrement obscur.

Les cuisses, comme presque toujours, sont tachées de pâle à l'extrémité de leur face interne, avec les genoux noirs, ainsi qu'une grande tache dorsale, souvent convertie en large anneau aux intermédiaires et postérieures. Les tarsi et les tibiaux sont plus ou moins obscurs, avec ceux-ci souvent testacés à leur base, et les antérieurs quelquefois presque entièrement de cette couleur. Les hanches antérieures sont tachées de pâle.

Rarement, les taches des élytres sont isolées, avec les cuisses antérieures largement testacées en dessous (var. *rufimanus* Weise).

8. *Pachybrachys sinuatus* Mulsant et Rey.

Suballongé, subcylindrique, noir en dessous, avec le dernier arceau ventral, le pygidium et les médiépimères immaculés, concolores, les pieds variés de noir, de pâle et de testacé; d'un jaune d'ocre assez brillant en dessus, avec le front maculé de noir et de jaune et les 6 derniers articles des antennes noirs, le prothorax et les élytres parés de taches noires plus ou moins confluentes. Front déprimé, sillonné supérieurement, assez fortement et subéparsément ponctué, plus densément sur la tache médiane. Labre lisse et pâle, cilié vers son sommet. Le dernier article des palpes labiaux et les deux derniers des maxillaires noirs. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, subrétréci en avant, à peine arqué sur les côtés, peu convexe, transversalement subimpressionné latéralement, fortement et modérément ponctué, éparsément sur les parties claires; à taches noires grandes, carrées, 2 en avant, 3 en arrière, fortement réunies par leurs angles en forme de M, les externes enclosant parfois un tout petit point jaune; à bourrelets basilaires jaunes ou en partie; à rebords latéraux d'un roux obscur en dessus et brunâtre en dessous. Écusson subdéprimé, à peine pointillé. Élytres suboblongues, presque une fois et demie aussi longues que larges, subdéprimées sur la suture, fortement et peu densément ponctuées, plus éparsément en arrière, vaguement à leur extrémité, avec les points formant après le milieu des séries assez régulières, dont, notamment, une subparallèle aux côtés et une autre subparallèle à la suture, à intervalles çà et là subconvexes; à taches noires disposées sur deux lignes longitudinales: l'interne formant une grande bande dorsale, sinueuse, obliquement dilatée avant le milieu jusqu'à la suture où elle forme avec sa similaire une tache en forme de triangle ou de losange, enclosant chacune en arrière une petite tache jaune oblique souvent liée à la bordure suturale jaune; les 3 externes situées, l'une sur le calus huméral; la 2^e parfois isolée, moindre, vers le milieu; la 3^e un peu plus grande, avant le sommet, transversalement liée à la bande interne; à rebord basilaire jaune prolongé jusqu'après le milieu du lobe huméral, rarement subinterrompu au devant du calus; celui-ci lisse. Dessous du corps finement pubescent, rugueusement ponctué, éparsément pointillé sur le métasternum qui est brillant et canaliculé, avec le ventre finement ridé en travers et presque mat. Pygidium subconvexe, finement pubescent, aspéremment pointillé. Tibias antérieurs subarqués. — Long., 4. — Larg., 2 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral marqué sur son milieu d'une large et très-faible impression presque lisse et brillante, limitée de chaque

côté par une frange de longs poils mous, pâles et redressés. Front un peu plus large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil; testacé, avec une bande au vertex, une tache médiane, étroite ou lanciforme, souvent isolée, et 2 petites taches superantennaires noires. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires plus dilaté que le suivant. Pieds noirs, avec les cuisses antérieures et intermédiaires testacées, à grande tache dorsale noire, les genoux obscurs, les tibia antérieurs presque entièrement roux, les intermédiaires seulement en dessous et à leur base; toutes les cuisses tachées de pâle à l'extrémité de leur face antérieure.

♀. Le 5^e arceau ventral creusé sur son milieu d'une assez grande fossette subovale, assez profonde et à fond subruguleux. Front noir, avec 2 lunules interoculaires, assez étroites, arquées, entourant les lobes supérieurs des yeux sans y toucher, 2 taches longeant les lobes inférieurs, et une grande tache triangulaire couvrant l'épistome, d'un testacé parfois assez pâle, celle-ci enclosant une tache noire. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires non ou à peine plus dilaté que le suivant. Pieds presque entièrement noirs, excepté la base des cuisses antérieures et des tibia antérieurs et intermédiaires qui est rousse, la face antérieure des cuisses antérieures qui est largement pâle et l'extrémité de la face antérieure des cuisses intermédiaires et postérieures qui est tachée de blanc.

Pachybrachys sinuatus Mulsant et Rey, *Opusc.*, IX, 1859, 47.

Pachybrachys hieroglyphicus var. De Meuseul, *L'Abeille*, XIII, 1875, p. 264.

PATRIE : Les Vosges (*Puton*); La Grande-Chartreuse (*Fauvel*); Le Bugy (*Guillebeau*); le Dauphiné, le Beaujolais, les environs de Lyon, etc., sur les *Salix viminalis* et *purpurea* (AR).

Obs. Cette espèce est très-voisine du *P. haliciensis*. Elle en diffère par une forme un peu moins allongée et un peu moins parallèle, et par une couleur jaune foncée moins pâle. La tache noire médiane externe des élytres est moins constamment et moins fortement liée à la bande dorsale interne, et celle-ci est plus flexueuse, à tache enclose plus courte et un peu plus oblique. Généralement, leur extrémité jaune, surtout chez les ♂, est vaguement ponctuée après les points terminaux des stries, au lieu qu'elle est tout à fait imponctuée dans *haliciensis* et espèces précédentes ♂ ♀, et la série de points du rebord apical est souvent doublée en devant. L'angle sutural paraît encore un peu plus obtus, etc.

Dans les échantillons du Bugy, la couleur noire est ordinairement plus dominante et la tache externe médiane des élytres est le plus souvent liée à la bande interne.

Les 1^{er} et 2^e articles des antennes sont un peu rembrunis en dessus.

Les palpes, ainsi que dans *haliciensis*, sont plus foncés en couleur que dans toute autre espèce. Ainsi, les deux derniers articles des maxillaires et le dernier des labiaux sont entièrement ou presque entièrement noirs ou noirâtres.

Les pieds sont en majeure partie noirs, surtout chez les ♀. Par exception, les médiépimères sont légèrement ou à peine rayés de roux.

Les rebords latéraux du prothorax, généralement brunâtres, sont quelquefois d'un roux obscur, en dessus comme en dessous.

En tous cas, la forme moins allongée, la couleur moins pâle et la forme des taches des élytres empêcheront de confondre cette espèce avec le *P. hippophaës*.

NOTES HÉMIPTÉROLOGIQUES

(2^e SÉRIE)

Par le D^r A. PUTON.

1. Localités et habitats.

Cephalocteus punctipennis Stål. — Maroc (*Fairmaire*).

Sciocoris fissus M. R. — Carthagène (*D^r Martin*).

Strachia cognata Fieb. — Marseille (*Jullian*). Cette espèce maritime n'avait été trouvée que sur la côte océanique.

Stenocephalus medius R. — Chantilly (*E. Brabant*).

Camptotelus minutus Jak. — Oran. Signalé à M. Mayet comme nuisible à la vigne.

Beosus erythropterus Brullé. — Tachkend (*Balassoglo*). Les exemplaires de cette localité ont comme la variété *ibericus* Kol., du Caucase, une étroite bordure rouge au bord antérieur du pronotum, mais ils ont en plus les cuisses entièrement rousses et l'écusson plus largement roux au sommet.

Notochilus limbatus Fieb. — Limoges (*Noualhier*).

Phytocoris salsolae Put. — La Bernerie (*D^r Marmottan*); Carthagène (*D^r Martin*); îles de Ré et Noirmoutier (*Noualhier* et *Puton*). Espèce nouvelle pour la faune européenne.

Brachycoleus sexvittatus Reut. — Constantine (*Marmottan*).

Systratiotus nigrifus Sahlb. — Porrentruy, sur les galium, le 6 août.

Cyphodema instabile Luc. — Saint-Germain (*Marmottan*).

Lygus contaminatus Fall. — Gerardmer; variété à coloration du viridis, mais distincte par le vertex sillonné.

Stethoconus mamillosus Flor. — Gréoulx (*D^r Jaubert*).

Stiphrosoma obesum Perris. — Noirmoutier; La Bernerie.

Orthotylus bilineatus Fall. — Bitsch (*Abbé Kieffer*). Espèce nouvelle pour la faune gallo-rhénane.

Pithanus Maerkeli H.-S. macroptère. — Gréoulx (*D^r Jaubert*).

Plagiorhamma suturalis H.-S. — Gréoulx (*D^r Jaubert*).

Psallus Crotchi Scott. Hyères (*Abeille*).

Psallus atomosus Reut. — Hyères (*Abeille*). — Espèce nouvelle pour la faune française.

Plagiognathus flavipes Reut. — Gréoulx (*D^r Jaubert*).

Agalliasstes saltitans Fall. — Saint-Germain (*D^r Marmottan*).

Agalliasstes Wilkinsoni Dgl. S. — Allier (*Du Buysson*). Espèce nouvelle pour la faune française.

Lycocoris maculipennis Baer. — Apt (*Abeille*).

Nabis sareptanus Bohrn. — Carthagène (*D^r Martin*).

Allaeorhynchus flavipes Fieb. — Apt (*Abeille*). Genre nouveau pour la faune française.

Oncocephalus obsoletus Kl. — Biskra (*D^r Marmottan*).

Salda pallipes Fab., variété entièrement noire et très-grande. — La Bernerie (*D^r Marmottan*).

Meenoplus albosignatus Fieb. — Italie mérid (*Costa*) et Turkestan (*Ochanine*).

Haplachia seticulosa Leth. et Fieb. — Sardaigne (*Costa*).

Delphacinus Putoni Scott. — Sardaigne (*Costa*). Ces deux espèces sont nouvelles pour la faune européenne.

Delphax lepidus Boh. — La Bernerie (*D^r Marmottan*).

Chiasmus translucidus M. R. brachyptère. — La Bernerie (*D^r Marmottan*).

Cicadula variata Fall. — Saint-Germain (*D^r Marmottan*).

Thamnotettix paryphanta Leth. — Sardaigne (*Costa*).

Psylla limbata M. D. — Aragnouet (*Pandellé*), sur *Rhamnus alpinus*.

2. Synonymies.

Tholagmus sardons Costa, *Fauna Sard.*, 1882. = *flavolineatus* Fab., variété à lobe médian de la tête non enclos par les latéraux; je possède un type dû à l'obligeance de M. Costa. — J'ai reçu de M. Ochanine une variété inédite (var. *orientalis* Och.) du Turkestan, qui présente la même conformation.

Lygus gibbicollis Costa 1882. = *punctatoguttatus* Fab., variété brachyptère à tibias rouges. Cette variété méridionale que j'ai indiquée dans mon *Synopsis*, pag. 11, est ordinairement, mais non

toujours, brachyptère ; dans ce cas, elle a le pronotum plus étroit en arrière et plus convexe en avant, ce qui est la règle chez les Hémiptères brachyptères.

Phytocoris nigrovittatus Costa est une variété remarquable du *Calocoris sexpunctatus* Fab., et non du *marginellus* Fab.

Capsus saxicola Costa. = *Plagiorhama suturalis* H.-S.

Halticus albonotatus Costa. = *Orthocephalus nitidus* Mey.

Salda Grenieri Sign. 1883. = *lateralis* Fall., var. *concolor* Put.

Synops.

Haplacha irrorata Costa, *Fauna Sard.*, 1882. = *seticulosa* Leth. et Fieb.

✓ *Mejosoma griseum* O. Costa. = *Caloscelis Bonellii* Latr. ♀.

✓ *Mejosoma bicolor* O. Costa. = *Culoscelis Bonellii* Latr. ♂.

BIBLIOGRAPHIE.

Tabellen zum Bestimmen der Familien und Gattungen der Cicadinen von Centraleuropa, von P. Matthæus Mayr, professor am k.-k. gymnasium in Hall (Tirol).

Sous ce titre, notre savant collègue, le Rév. P. Matth. Mayr, vient de publier, en 22 pages très-compactes, un tableau synoptique des familles et des genres de Cicadines de l'Europe centrale. Ce tableau ne renferme encore que les Membracides, Cicadides et Fulgorides ; mais il sera complété l'an prochain. L'auteur y a ajouté le catalogue des espèces de l'Europe centrale, c'est-à-dire de l'Autriche-Hongrie, de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Alsace-Lorraine et des Vosges ; il aurait pu y ajouter la France moyenne qui fait partie de la même faune ; mais sans doute les documents lui ont manqué. Ce travail sera très-utile pour faciliter et répandre l'étude des Cicadines et créer des collectionneurs qui feront mieux connaître la distribution géographique des ces intéressants insectes. A. PUYON.

NÉCROLOGIE.

Oswald Heer.

Le 25 septembre dernier est mort à Bex (Suisse), le professeur Oswald Heer, né à Nieder-Uzwyl (Glarus), le 31 août 1809. Il étudia d'abord la théologie à Halle, puis devint *privatdocent* de botanique et d'entomologie à l'Université de Zurich (1834), en même temps que conservateur de la riche collection Escher-Zolliker, enfin pro-

fesseur et directeur du jardin des plantes (1836). Heer débuta dans la science par un mémoire sur la distribution géographique des Coléoptères de la Suisse en rapport avec l'altitude (Zurich, 1834, et Neuchâtel, 1837). Puis tandis qu'il poursuivait des recherches du même ordre, notamment sur les Lépidoptères du canton de Glarus (St-Gall, 1846), il faisait paraître un travail relatif à l'influence du climat des Alpes sur la coloration des insectes, des *Observationes* décrivant les métamorphoses de différents Coléoptères suisses, enfin, entre quelques notes insérées dans la *Stettiner Entomol. Zeitung*, le premier volume de sa *Fauna Colcopteorum helvetica* (Turici, 1838-42), ouvrage malheureusement interrompu après les Cétonides, et qui n'a été repris par aucun entomologiste. Ce petit livre in-12, de 664 pages, tout incomplet qu'il est, n'en reste pas moins le seul manuel que nous possédions sur la faune des Alpes suisses et du Jura, et l'auteur l'a traité avec soin, éclairant la partie systématique de vues souvent originales et donnant des diagnoses généralement suffisantes des espèces nouvelles décrites (surtout Staphylinides). La plupart de celles-ci ont du reste été reconnues par les monographes, et on les retrouvera soit dans la collection de l'auteur (au Polytechnicum de Zurich), soit dans celle du Museum de Genève (collection Chevrier). A partir de 1847, si l'on excepte deux ou trois notes sur les Coléoptères d'Australie ou des Canaries, Heer se livra complètement à l'étude des insectes et des plantes fossiles et c'est dans cet ordre de recherches qu'il a fait ses découvertes les plus importantes. Nous mentionnerons seulement en paléontologie entomologique, son grand mémoire sur la faune tertiaire des insectes d'Oeningen et de Radoboj (3 vol. Leipzig, 1847-53), les insectes du lias de l'Argovie (Zurich, 1852), d'Aix en Provence (1856), les Calosomes fossiles (1861), etc.

Vers 1850, l'état de sa santé l'avait contraint de se rendre à Maderè et depuis de longues années il était réduit à une inaction absolue. C'est alors qu'il reprit ses études de botanique et publia ses grands mémoires de paléontologie végétale. Depuis le 24 janvier 1881, il était membre correspondant de l'Institut (Académie des sciences), dans la section de botanique.

A. FAUVEL.

NOUVELLES.

Par décision du 21 août dernier, M. le Ministre de l'Instruction publique, sur l'avis du Comité des Travaux historiques, a accordé à la Société une subvention de 500 fr. comme encouragement à ses travaux.

RÉVISION DES GENRES *DISOPUS*, *PACHYBRACHYS* ET *STYLOSOMUS*

Par Cl. REY.

(Suite.)

9. *Pachybrachys histrio* Olivier.

Suboblong, assez court, subcylindrique, d'un noir brillant, avec le dernier arceau ventral et les médiépimères immaculés, concolores, et le pygidium bimaclulé de pâle, les pieds noirs, variés de pâle et de testacé, la bouche en partie et les 5 premiers articles des antennes testacés, le front, le prothorax et les élytres tachés de jaune. Front déprimé, subsillonné sur son milieu, assez fortement et éparsément ponctué, plus densément sur les parties noires et surtout sur le sillon médian. Labre lisse et pâle, cilié vers son sommet. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés et à peine rétréci en avant, subconvexe, subimpressionné de chaque côté en arrière, fortement et modérément ponctué, plus éparsément sur les parties jaunes; bordé en avant et sur les côtés d'une étroite bordure jaune dilatée aux angles antérieurs; l'antérieure émettant, de chaque côté, une tache jaune subtriangulaire et raccourcie, et, de son milieu, une tache de même couleur, plus allongée et prolongée en s'atténuant jusqu'au milieu du dos; offrant, en outre, à sa base 2 taches jaunes oblongues, subarquées, subobliques et touchant au rebord basilaire; les grandes taches noires latérales enclosant un point jaune bien distinct; à bourrelets basilaires noirs ou en partie; à rebords latéraux noirs en dessus comme en dessous. Écusson subconvexe, obsolètement pointillé, noir. Élytres à peine oblongues, un peu plus longues que larges, subdéprimées sur la suture, grossièrement et assez densément ponctuées vers la base, plus éparsément en arrière où la ponctuation forme comme des séries irrégulières, sinuées, dont une, notamment, subparallèle aux côtés, avec l'extrémité lisse; parées d'une côte dorsale suboblique jaune, affaiblie en arrière et deux fois interrompue, et d'une bordure intramarginale partant de derrière le calus huméral, souvent interrompue au mi-

lieu, dilatée au sommet et remontant en ceinture étroite le long de la suture jusqu'en avant du tiers postérieur ; offrant, en outre, sur leur disque, 4 taches polies et en relief, 2 internes, 2 externes, d'un jaune flave ou ocracé ; la 1^e petite, oblongue, longitudinale, derrière l'écusson ; la 2^e plus grande, ovale, transversalement oblique, vers la suture après le milieu, au devant du bout de la ceinture suturale jaune ; la 3^e transverse, derrière le calus huméral, parfois liée à la côte dorsale ; la 4^e transverse, sur les côtés, après le milieu ; ces deux dernières souvent lobées ou partagées en trois par les stries ponctuées ; à tranche basilaire jaune prolongée jusque vers le bout du lobe huméral ; sans ou presque sans interruption au devant du calus huméral ; celui-ci lisse. Dessous du corps finement pubescent, rugueusement ponctué, presque lisse sur le métasternum qui est brillant et canaliculé. Pygidium finement pubescent, aspérement pointillé. Tibias antérieurs sensiblement arqués. — Long., 4. — Larg., 2 1/4 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral modérément ponctué, assez brillant, presque lisse entre les points, marqué sur son milieu d'une grande et légère impression lisse, limitée de chaque côté par une frange de longs poils mous, pâles et redressés. Front rétréci supérieurement où il est moins large que le diamètre transversal d'un œil ; testacé, avec une étroite bordure au vertex, un trait médian plus ou moins étroit et 2 taches superantennaires noirs ; le trait médian souvent lié par sa pointe supérieure à la tache du vertex. Antennes bien plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires sensiblement plus dilaté que le suivant. Pygidium régulièrement convexe.

♀. Le 5^e arceau ventral densément ponctué, presque mat, finement alutacé entre les points, creusé sur son milieu d'une grande fossette subarrondie, profonde, à fond obsolètement ridé ou parfois presque lisse et brillant. Front presque aussi large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil ; noir, avec deux lunules étroites, interoculaires, entourant les lobes supérieurs des yeux sans y toucher, une tache dans le sinus de chacun de ceux-ci, et une grande tache triangulaire, couvrant l'épistome, d'un flave testacé, celle-ci ponctuée de noir. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires à peine plus dilaté que le 2^e. Pygidium subconvexe supérieurement, déprimé et vertical inférieurement.

Cryptocephalus histrio Olivier, *Ent.*, VI, p. 109, pl. III, fig. 31 ; *Enc. méth.*, VI, 618, 51.

Cryptocephalus tessellatus Olivier, *Enc. méth.*, VI, 618, 52. — Latreille, *Hist. nat.*, XI, p. 370.

Pachybrachys histrio Suffrian, *Linn. Ent.*, 1848, III, *Mon.*, p. 135, 10 (*partim*). — Fairmaire, *Ann. Ent. Fr.*, 1850, p. 295, 10. — De Marseul, *L'Abeille*, 1875, XIII, *Mon.*, p. 265 (*partim*).

Pachybrachys tessellatus Weise, *Deut. Ins.*, 1882, VI, p. 262, 6 (1).

Var. *a*. Couleur jaune plus étendue et moins pâle. Taches jaunes du prothorax plus grandes. Élytres à tache postscutellaire plus prolongée en arrière, l'interne subsuturale plus dilatée en avant, accompagnée par devant d'un tout petit point jaune et, en dehors, d'un trait de même couleur et souvent interrompu; les 2 externes avec de petites taches supplémentaires antérieurement, et la bordure jaune intramarginale continue sur les côtés (*P. picturatus* Rey).

PATRIE : Presque toute la France, sur le coudrier et autres arbrisseaux : le Bas-Rhin, Sulzbach (*Fauvel*) ; la Provence (*Puton*) ; l'Isère, Rachais (*Guédél*) ; la Bourgogne, le Bourbonnais, la Savoie, les environs de Lyon, etc. (Ac).

Obs. Cette espèce diffère de toutes les précédentes par sa forme plus trapue, plus épaisse, par ses élytres à fond général noir, avec des reliefs jaunes plus ou moins prononcés.

Les taches du pygidium, quelquefois grandes, se réunissent inférieurement; d'autres fois elles sont plus petites et tout à fait isolées.

Les 1^{er} et 2^e articles des antennes sont un peu rembrunis en dessus. Les pieds sont en majeure partie noirs ou noirâtres, avec une tache pâle à l'extrémité de la face antérieure des cuisses, plus étendue dans les antérieures, les tibias antérieurs, la base et le sommet des intermédiaires ♂ ou seulement leur base ♀, d'un roux testacé, ainsi que la base des tarsi antérieurs et souvent des intermédiaires. Les palpes sont testacés.

La variété *a* est remarquable par les taches jaunes du prothorax et des élytres plus grandes. Je l'ai capturée aux environs de Nérès (Allier).

Le *P. tauricus* Suffr. (*Mon.*, p. 137, 11) ne diffère du type que par une taille un peu plus forte, à côte intra-marginale jaune des élytres continue et plus accusée.

10. *Pachybrachys exclusus* Rey.

Suboblong, épais, assez court, subcylindrique, d'un noir brillant, avec les médiépimères concolores, immaculés, le dernier arceau ventral et le pygidium tachés de pâle, les pieds variés de pâle, de noir et

(1) Je n'admets pas qu'on supprime le nom d'*histrio* Ol., si vulgarisé, pour celui de *tessellatus* Ol., peu connu et, du reste, décrit par Olivier lui-même une page plus loin, c'est-à-dire postérieurement. Le premier, il est vrai, a été appliqué par d'autres auteurs à un autre insecte, sans prévaloir; mais, dès l'instant qu'un nom tombe en synonyme d'un autre, il est regardé comme non avenu, et il est permis de l'employer sans inconvénient.

de testacé, la bouche en partie et les 5 premiers articles des antennes testacés, le front, le prothorax et les élytres tachés de jaune d'ocre. Front déprimé, subsilloné sur son milieu, assez fortement et éparsement ponctué, un peu plus densément sur les parties noires et surtout sur le sillon médian. Labre lisse et pâle, cilié vers son sommet. Prothorax très-court, à peine moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés et à peine rétréci en avant, subconvexe, transversalement impressionné en arrière sur les côtés, fortement et modérément ponctué, éparsement sur les parties jaunes; bordé en avant et latéralement d'une étroite ceinture jaune, un peu dilatée aux angles antérieurs, un peu plus large aux côtés; l'antérieure émettant de chaque côté une petite tache jaune irrégulière et, de son milieu, un trait de même couleur, sublinéaire et prolongé parfois jusqu'après le milieu; offrant, en outre, à sa base 2 taches jaunes oblongues, subobliques et touchant au rebord basilaire; les grandes taches noires latérales sans vestige de point jaune inclus; à bourrelets basilaires noirs ou en partie; à rebords latéraux brunâtres en dessus comme en dessous. Écusson subconvexe, à peine pointillé, noir. Élytres à peine oblongues, un peu plus longues que larges, subdéprimées sur la suture, grossièrement et assez densément ponctuées à la base, éparsement en arrière où la ponctuation forme des stries confuses et très-sinueuses, dont une, notamment, plus régulière et subparallèle aux côtés; lisses à leur extrémité; parées d'une côte dorsale jaune suboblique, interrompue sur la majeure partie de sa longueur, et d'une bordure intra-marginale jaune, naissant de derrière le calus huméral, non ou peu interrompue, dilatée au sommet et remontant, en ceinture très-étroite, le long de la suture jusque près du milieu; offrant, en outre, sur leur disque, 4 taches jaunes, polies et en relief, 2 internes et 2 externes: la 1^{re} interne très-petite, souvent ponctiforme, derrière l'écusson; la 2^e un peu plus grande, suboblique, vers le milieu près de la suture, au devant du bout de la ceinture suturale; la 3^e transverse, derrière le calus huméral; la 4^e un peu plus grande, également transverse, sur les côtés après le milieu; ces deux dernières souvent lobées ou divisées en deux par les stries ponctuées; à rebord basilaire prolongé jusque vers le milieu environ du lobe huméral, mais nettement interrompu au devant du calus; celui-ci lisse. Dessous du corps légèrement pubescent, rugueusement ponctué, éparsement sur le milieu du métasternum qui est brillant et canaliculé. Ventre plus ou moins ridé en travers à sa base. Pygidium subconvexe, pubescent, densément et subrugueusement pointillé. Tibias antérieurs sensiblement arqués. — Long., 3 1/2-4. — Larg., 2-2 1/2 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral paré de chaque côté d'une petite tache pâle subarrondie, éparsement ponctué, presque lisse sur les taches, creusé

sur son milieu d'une grande impression assez prononcée et presque lisse, limitée de chaque côté par une frange de longs poils mous, blancs et redressés. Front rétréci supérieurement où il est environ de la largeur du diamètre transversal d'un œil; testacé, avec une bordure au vertex, une bande médiane liée à la précédente et 2 taches superantennaires noires; celles-ci isolées ou obscurément réunies à la médiane d'un côté, et à l'œil de l'autre. Antennes sensiblement plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires sensiblement plus dilaté que le 2^e.

♀. Le 5^e arceau ventral paré de chaque côté d'une large bordure transversale pâle; assez densément ponctué, presque lisse sur la bordure pâle; creusé sur son milieu d'une grande fossette subarrondie, un peu ouverte en arrière, assez profonde et à fond obsolètement ridé en travers. Front presque deux fois aussi large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil; noir, avec 2 lunules interoculaires, oblongues ou allongées, une petite tache frontale médiane antérieure et le bord inféro-interne des yeux, flaves ou testacés; les trois premières ponctuées de brun. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires non ou à peine plus dilaté que le 2^e.

PATRIE: Les environs d'Hyères; Saint-Raphaël (*Brisout*); Nice (*Fauvel*) (R).

Obs. Cette espèce est bien voisine du *P. histrio*, dont elle diffère par les taches latérales noires du prothorax sans point jaune inclus; par la tache postscutellaire des élytres bien plus petite; par la subsuturale bien moins transversalement disposée; par la bordure intra-marginale jaune plus rarement, et la côte dorsale plus largement interrompues, et surtout par le dernier arceau du ventre maculé de pâle. En outre, le rebord basilaire jaune des élytres est toujours nettement interrompu au devant du calus. Je n'ai vu aucun exemplaire à tache posthumérale liée à la côte dorsale, généralement plus raccourcie en avant.

Les taches du pygidium sont moins grandes et parfois presque nulles chez les ♂. Ceux-ci ont une forme un peu moins épaisse.

Les 1^{er} et 2^e articles des antennes sont un peu rembrunis en dessus. Les palpes sont à peine obscurcis au sommet.

Les pieds sont en majeure partie testacés, avec le sommet des tarsi et des tibiaux intermédiaires et surtout postérieurs plus ou moins rembruni, les genoux noirs, ainsi qu'une grande tache dorsale aux cuisses antérieures et intermédiaires, et un large anneau aux postérieures; celles-ci et les intermédiaires tachées de pâle à l'extrémité de leur face antérieure.

J'ai vu un exemplaire ♂ à médiépimères tachées de jaune. Un échantillon de la collection *Brisout*, présentant la même particularité, a le front plus largement pâle et à taches noires plus réduites; les

taches jaunes des élytres plus petites, avec l'apicale sans lobe antérieur rappelant l'extrémité de la côte dorsale; le dernier arceau ventral et le pygidium sans taches.

11. *Pachybrachys picus* Weise.

Suboblong, épais, assez court, subcylindrique, d'un noir assez brillant, avec les médiépimères, le pygidium et le dernier arceau ventral concolores, immaculés, les pieds variés de pâle, de noir et de testacé, la bouche en partie et les 5 premiers articles des antennes testacés, le front, le prothorax et les élytres tachés de jaune flave. Front déprimé (1), subsillonné sur son milieu, assez fortement et éparsement ponctué, plus densément sur les parties noires. Labre lisse et pâle, cilié vers son sommet. Prothorax très-court, un peu moins large que les élytres, subarcuément rétréci en avant, subconvexe, transversalement impressionné vers sa base, fortement et modérément ponctué, plus éparsement sur les parties pâles; bordé antérieurement et sur les côtés d'une étroite ceinture jaune, moins étroite à ceux-ci mais subdilatée aux angles antérieurs; l'antérieure émettant de chaque côté une petite tache jaune triangulaire, et de son milieu une tache étroite, lanciforme ou sublinéaire, de même couleur et prolongée jusqu'au milieu du dos; offrant, en outre, à sa base, 2 taches jaunes, ovales, subobliques, souvent isolées; les grandes taches noires latérales sans vestige de point jaune inclus; à bourrelets basilaires le plus souvent noirs; à rebords latéraux brunâtres en dessus, parfois roussâtres en dessous. Écusson subconvexe, obsolètement pointillé, noir. Élytres à peine oblongues, un peu plus longues que larges, subdéprimées sur la suture, grossièrement et assez densément ponctuées à la base, éparsement en arrière où la ponctuation forme des stries sinueuses, très-confuses, dont une notamment plus régulière et subparallèle aux côtés; lisses vers leur extrémité; parées d'une côte dorsale jaune suboblique, très-largement interrompue du quart aux deux tiers de sa longueur, puis de nouveau, étroitement interrompue après ceux-ci, et d'une bordure intramarginale jaune plus ou moins interrompue après le milieu, dilatée au sommet et remontant, en ceinture très-étroite et souvent raccourcie, le long de la suture jusque derrière le milieu; offrant, en outre, sur leur disque, 4 taches jaunes, polies et en relief, 2 internes, 2 externes; la 1^{re} interne très-petite, oblongue, postscutellaire; la 2^e un peu plus grande, ovale, sublongitudinale, vers le

(1) Presque toujours le front est plus ou moins pubescent, tandis que le prothorax et les élytres sont glabres, et cela dans toutes les espèces.

milieu près de la suture, au devant de la bordure suturale ; la 1^{re} externe transverse, derrière le calus huméral ; la 2^e un peu plus grande, également transverse, sur les côtés après le milieu ; ces deux dernières souvent lobées ou divisées en deux par les stries ponctuées ; à rebord basilaire jaune prolongé jusqu'après le milieu du lobe huméral, plus ou moins interrompu au devant du calus ; celui-ci lisse. Dessous du corps finement pubescent, rugueusement ponctué, éparsément sur le milieu du métasternum qui est finement ridé en travers et longitudinalement canaliculé. Ventre plus ou moins rugueusement ridé en travers sur son 1^{er} arceau. Pygidium pubescent, densément et subaspèremment pointillé. Tibias antérieurs sensiblement arqués. — Long., 3 1/2. — Larg., 2 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral assez densément ponctué, creusé sur son milieu d'une large impression assez prononcée, presque lisse et limitée de chaque côté par une frange de longs poils mous, pâles et redressés. Front rétréci supérieurement où il est moins large que le diamètre transversal d'un œil ; testacé, avec une bordure au vertex, un trait médian lanciforme qui lui est contigu, et 2 petites taches superantennaires, noirs. Antennes bien plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires sensiblement plus dilaté que le 2^e. Pygidium régulièrement convexe.

♀. Le 5^e arceau ventral densément et subrugueusement ponctué, creusé sur son milieu d'une grande fossette subcirculaire, ouverte en arrière, profonde et à fond ridé en travers. Front presque une fois et demie aussi large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil ; noir, avec 2 lunules interoculaires, fortement arquées et entourant les lobes supérieurs des yeux, une bande joignant chaque lobe inférieur et une grande tache triangulaire sur l'épistome, d'un jaune flave. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires non ou à peine plus dilaté que le 2^e. Pygidium subconvexe supérieurement, déprimé et subvertical inférieurement (1).

Pachybrachys histrio Redtenbacher, *Faun. Austr.*, éd. 2, p. 466.
— Suffrian, *Linn. Ent.*, 1848, *Mon.*, III, p. 135, 10 (*partim*). — De Marseul, *L'Abeille*, 1875, VIII, *Mon.*, p. 265, 8 (*partim*).

Pachybrachys picus Weise, *Ins. Deut.*, 1882, VI, p. 264, 7.

PATRIE : Les Vosges, les Alpes, les Pyrénées (*Puton, Abeille*) ; Tournus, Cluny, Avenas, Mont Pilat, les environs de Lyon, etc., sur le chêne principalement (AR).

(1) Cette disposition existe dans plusieurs espèces ♀. Je ne l'indique que lorsqu'elle est bien accentuée.

Obs. Cette espèce ne diffère de l'*exclusus* que par sa taille un peu moindre, le pygidium et le dernier arceau ventral immaculés, et la ceinture intra-marginale jaune des élytres largement interrompue. Quant à la côte dorsale, elle n'offre de jaune qu'un petit trait basilaire raccourci au premier quart et même avant, et est réduite au sommet à une linéole courte, liée à la dilatation jaune de l'extrémité. La fossette du dernier arceau ventral ♂ est plus ouverte en arrière.

Elle se distingue de l'*histris* par les grandes taches latérales noires du prothorax sans vestige de point jaune, et par la tache subsuturale jaune des élytres bien moins transversale. De plus, la taille est moindre, le pygidium est toujours immaculé, la plupart des taches sont plus petites, plus isolées et généralement plus pâles. La fossette ♂ est plus ouverte en arrière, etc.

La bordure intra-suturale est quelquefois interrompue. Les 1^{er} et 2^e articles des antennes sont parfois un peu rembrunis en dessus. Les palpes sont obscurcis au sommet.

Les pieds sont en majeure partie testacés, avec le sommet des tarsi et l'extrémité des tibiai postérieurs rembrunis, les genoux noirs, ainsi qu'une grande tache dorsale aux cuisses antérieures et intermédiaires, souvent convertie en un large anneau aux postérieures; celles-ci et les intermédiaires assez largement tachées de pâle à l'extrémité de leur face antérieure, les antérieures plus largement mais plus vaguement (1).

3^e SOUS-GENRE. — PACHYSTYLUS Rey (2).

Un petit nombre d'espèces rentrent dans ce sous-genre :

- a. Dessous du corps noir ou en majeure partie. Forme plus ou moins oblongue. Taille assez petite.
- b. Élytres assez confusément et assez densément ponctuées, noires avec une ceinture intra-marginale jaune bien tranchée, interrompue ou embrouillée entre l'écusson et le milieu de la suture. Pygidium, dernier arceau ventral et médiépimères noirs, immaculés. Pro-

(1) Ici se placerait le *P. maculatus* Saffr. (*Mon.*, p. 159, 12), à prothorax sans tache sur son disque, avec le seul liséré pâle aux bords antérieur et latéraux, à élytres à tranche basilaire pâle, avec seulement 4 petites taches, en comptant l'apicale qui est étroite et transversale; à pieds presque entièrement noirs, à l'exception des cuisses intermédiaires et postérieures qui sont légèrement tachées de pâle à leur extrémité, du dessous des antérieures et des tibiai et base des tarsi adjacents qui sont testacés. Par son prothorax plus densément ponctué et sa taille intermédiaire, il semble faire passage au *P. fimbriolatus*. — Long., 3 1/4 mill. — Italie, Grèce. — Je doute qu'il puisse se rencontrer en France.

(2) Outre les caractères indiqués, le sous-genre *Pachystylus* diffère des *Pachybrachys* vrais par les sinus de la base du prothorax généralement un peu moins accusés, et par la base des élytres moins obliquement coupée de chaque côté de l'écusson, c'est-à-dire que, vue de dessus, cette base ne paraît pas plus avancée à l'écusson qu'au calus huméral. Les élytres sont ordinairement entourées d'une bordure intramarginale jaune plus constante et plus tranchée.

- thorax noir, entouré d'un liseré pâle, excepté à la base qui offre souvent 2 taches jaunes; à rebords latéraux noirs. 12. *fimbriolatus*.
- bb. Élytres subsériealement ponctuées. Pygidium et dernier arceau ventral maculés de pâle. Rebords latéraux du prothorax testacés.
- c. Prothorax entouré d'un liseré pâle, excepté à la base qui offre seulement 2 taches jaunes. Élytres noires, avec une ceinture pâle complète et bien tranchée, et 1 ou 2 interstries relevés en côte obsolète; à rebords latéral et apical noirs 13. *cinctus*.
- cc. Prothorax complètement entouré d'un liseré pâle, avec 2 taches basilaires jaunes. Interstries des élytres plus ou moins convexes.
- d. Médiépimères noires, immaculées. Élytres jaunes avec des stries ponctuées de noir, une bande dorsale oblique et 2 taches externes noires; à rebords latéral et apical pâles. 14. *pradensis*.
- dd. Médiépimères tachées de pâle. Élytres d'un gris jaune uniforme, régulièrement striées-ponctuées de noir; à rebord latéral noir, l'apical souvent pâle. Lame prosternale très-obtusément angulée ou même subarrondie au sommet 15. *scriptus*.
- aa. Dessous du corps en majeure partie testacé, surtout dans sa région médiane; le dessus testacé. Forme allongée. Taille petite 16. *testaceus*.

12. **Pachybrachys (Pachystylus) fimbriolatus** Suffrian.

Suboblong, assez court, subcylindrique, d'un noir assez brillant, avec le 5^e arceau ventral, le pygidium et les médiépimères immaculés, concolores, les pieds variés de pâle, de noir et de testacé, la bouche en partie et la base des antennes testacées, le front taché de testacé, les bords antérieur et latéraux du prothorax et le pourtour des élytres parés d'une étroite bordure pâle; celui-ci avec 3, celles-là avec 4 traits de même couleur. Front déprimé, subsilloné sur son milieu, assez finement et modérément ponctué. plus densément sur son milieu. Labre lisse et pâle, cilié vers son sommet. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, à peine arqué en arrière sur les côtés, subrectilinéairement atténué en avant, subconvexe, transversalement subimpressionné en arrière sur les côtés, assez finement et très-densément ponctué, un peu moins densément sur les parties claires; bordé en avant et sur les côtés d'un étroit liseré pâle; l'antérieur émettant de son milieu un trait de même couleur à peine prolongé jusqu'au milieu du dos; paré, en outre vers sa base, de 2 petites taches oblongues ou linéaires et plus ou moins réduites; à rebords latéraux noirs en dessus comme en dessous. Écusson pres-

que lisse, noir. Élytres à peine oblongues, un peu plus longues que larges, peu convexes à la suture, assez fortement et densément ponctuées, moins densément et moins confusément en arrière où la ponctuation forme parfois des séries, dont une, notamment, limitant en dedans la bordure pâle depuis les épaules jusque vers le milieu de la suture et en circonscrivant une autre plus raccourcie, avec 2 ou 3 côtes légères, la latérale plus constante et plus prononcée; entourées d'une ceinture intramarginale pâle et lisse, souvent interrompue ou criblée de points noirs entre l'écusson et le milieu de la suture; parées en outre chacune de 4 petits traits pâles; un intrahuméral; 2 sur les côtés, le long de la ceinture latérale; un suboblique, vers le milieu, près de la suture; à rebord basilaire pâle prolongé jusqu'au bout du lobe huméral, plus ou moins interrompu au devant du calus; celui-ci lisse (1). Dessous du corps finement pubescent, rugueusement ponctué, avec le métasternum sillonné sur sa ligne médiane. Pygidium légèrement pubescent, rugueusement pointillé. Tibias antérieurs sensiblement arqués. — Long., 2 3/4. — Larg., 1 1/2 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral creusé sur son milieu d'une assez grande impression lisse, assez profonde et ouverte en arrière. Front une fois et demie aussi large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil; testacé, avec une bande au vertex, un trait médian lanciforme qui lui est contigu par sa pointe supérieure, et 2 taches superantennaires, noirs; celles-ci parfois obscurément réunies à la médiane. Labre entièrement pâle. Antennes plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs un peu plus dilaté que le 2^e. Pieds antérieurs testacés, avec la face antérieure des cuisses pâle, le dos de celles-ci et les genoux noirs; les intermédiaires et postérieurs testacés, avec les cuisses maculées de blanc à leur extrémité en dedans, parées d'un large anneau noir dans leur milieu, les genoux noirâtres et les tibias plus ou moins rembrunis après leur milieu; tous les tarsi non ou à peine plus obscurs à leur sommet. Pygidium subconvexe, assez brillant.

♀. Le 5^e arceau ventral creusé sur son milieu d'une assez grande fossette, assez profonde, un peu ouverte en arrière et à fond finement ridé en travers. Front environ deux fois aussi large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil; noir, avec 3 taches testacées principales; 2 interoculaires, allongées ou oblongues; une médiane, plus petite, souvent peu distincte, presque entre les antennes, et parfois un point pâle en dessous et un peu en dedans de chaque tubercule antennifère et un trait léger et plus ou moins

(1) Je ne parle pas des fins rebords latéral, apical et sutural, qui restent presque toujours noirs, souvent chez les espèces les plus pâles, sauf quelques rares exceptions.

prolongé le long des lobes inférieurs des yeux; toutes ces taches très-isolées. Labre pâle, à teinte médiane obscure. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs à peine plus dilaté que le 2^e. Pieds en majeure partie noirs, avec les cuisses tachées de pâle à leur extrémité antérieure, les tibias et les tarsi plus ou moins rembrunis, les tibias et les tarsi antérieurs seuls plus clairs ou testacés, ceux-ci à leur base seulement. Pygidium sub-déprimé, au moins à sa partie inférieure, qui est seule découverte.

Cryptocephalus tristis Olivier, *Ent.*, VI, p. 810, pl. V. fig. 79?

Pachybrachys fimbriolatus Suffrian, *Linn. Ent.*, 1848, *Mon.*, p. 142, 14. — Fairmaire, *Ann. Ent. Fr.*, 1850, p. 296, 14. — De Marseul, *L'Abeille*, 1875, XIII, *Mon.*, p. 278, 19. — Weise, *Ins. Deut.*, VI, 1882, p. 265, 8.

Pachybrachys Mulsanti Perris, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1852, p. 186.

Var. *a*. Prothorax sans taches basilaires. Élytres à bordure suturale effacée dans plus de sa moitié antérieure, à taches des côtés du disque nulles.

Pachybrachys pteromelas De Marseul, *L'Abeille*, 1875, XIII, *Mon.*, p. 274, 16.

PATRIE : La France méridionale : Voiron (*Abeille*) ; Barcelonnette (*Fauvel*) ; Marseille (*Puton*) , Le Luc, Draguignan, Mont-de-Marsan, etc. (AR).

Obs. Cette espèce commence une série d'insectes à taille moindre; à prothorax moins fortement, plus densément et plus régulièrement ponctué, avec les sinus de la base un peu moins accusés; à pointe prosternale plus obtuse et parfois même subarrondie. Il est à noter qu'en même temps l'impression du 5^e arceau ventral ♂ n'est point limitée latéralement par une frange de poils redressés.

Les élytres présentent ordinairement deux côtes assez visibles : l'une dorsale, un peu oblique et partant de la tache intra-humérale; l'autre latérale, naissant du calus huméral et sur laquelle s'aperçoivent les petits traits pâles des côtés.

Les 1^{er} et 2^e articles des antennes sont plus ou moins rembrunis en dessus. Le dernier article des palpes est obscurci.

Comme dans la plupart des espèces, le ♂ est moindre et surtout moins trapu que la ♀.

La variété *pteromelas* de Marseul est dépourvue de taches basilaires au prothorax, de taches latérales et intra-humérales aux élytres, avec la bordure suturale nulle en avant (1).

(1) Quelques auteurs maintiennent au *fimbriolatus* le nom de *tristis* Ol. Suffrian, Fairmaire, de Marseul et Weise ont eu raison de rejeter cette dernière dénomination, la description d'Olivier laissant beaucoup à désirer. Quant au *Cryptocephalus tristis* de Laicharting, il serait, suivant Weise, une variété du *P. hieroglyphicus*.

13. **Pachybrachys (Pachystylus) cinctus** Suffrian.

Oblong, subcylindrique, d'un noir assez brillant, avec le dernier arceau ventral taché et le pygidium bordé de pâle, les médiépimères immaculés, concolores; la bouche en grande partie, les 5 premiers articles des antennes et les pieds testacés, la tranche supérieure des cuisses noire et les hanches antérieures tachées de pâle; le front taché de testacé, les bords antérieur et latéraux et 2 taches au prothorax testacés, et les élytres bordées de pâle dans tout leur pourtour, plus finement à la base. Front subdéprimé, distinctement pubescent, subsillonné sur son milieu, assez finement et modérément ponctué, plus densément sur les parties noires. Labre lisse et pâle, cilié vers son sommet. Prothorax très-court, un peu moins large que les élytres, à peine arqué en arrière sur les côtés et subrectilinéairement atténué en avant, peu convexe, transversalement subimpressionné vers la base de chaque côté, assez finement et densément ponctué, éparsement sur les taches claires; bordé en avant et latéralement d'un étroit liseré testacé, dilaté aux angles antérieurs, avec 2 taches basilaïres de même couleur, suboblongues, à peine obliques et assez rapprochées; à rebords latéraux testacés en dessus comme en dessous. Écusson presque lisse, noir. Élytres suboblongues, un peu plus longues que larges, subdéprimées sur la suture, assez grossièrement substriées-ponctuées; entourées complètement d'une ceinture pâle lisse et subconvexe, subdilaté au sommet et en avant sur la suture où elle est ponctuée de noir ou de brun; à disque généralement sans tache; à rebord basilaire pâle prolongé jusqu'après le sommet du lobe huméral, sans interruption au devant du calus; celui-ci lisse. Dessous du corps finement pubescent, rugueusement ponctué. Pygidium légèrement pubescent, convexe, densément et rugueusement pointillé, plus ou moins largement bordé de pâle au sommet. Tibias antérieurs faiblement arqués. — Long., 2 1/2. — Larg., 1 2/3 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral offrant sur son milieu une simple dépression lisse. Front un peu plus large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil; testacé, avec une bordure au vertex, une tache médiane lanciforme, liée supérieurement à celle-ci, et 2 petites taches superantennaires, noires; celles-ci obscurément réunies en dedans à la tache médiane et en dessus aux lobes supérieurs des yeux, de manière à simuler une espèce de Y renversé (λ). Antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Pygidium à bordure pâle subinterrompue au milieu. Le dernier arceau ventral à bordure pâle réduite à une tache latérale.

♀. Le 5^e arceau ventral creusé sur son milieu d'une fossette subcirculaire, un peu ouverte en arrière, assez profonde et à fond subrugueux. Front noir, avec 2 taches allongées, interoculaires, une bordure le long des lobes inférieurs des yeux, et une grande tache triangulaire couvrant l'épistome, testacées; celle-ci souvent interrompue au milieu par une bande transversale de points noirs. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps. Pygidium à bordure pâle large et continue. Le dernier arceau ventral à taches pâles étendues en forme de bordure depuis les côtés jusqu'à la fossette médiane.

Pachybrachys cinctus Suffrian, *Linn. Ent.*, 1848, III, *Mon.*, 123, 6. — Fairmaire, *Ann. Ent. Fr.*, 1850, p. 294, 6. — De Marseul, *L'Abeille*, 1875, XIII, *Mon.*, p. 273, 15. — Weise, *Ins. Deut.*, VI, p. 265, note 1.

PATRIE : La Corse, la Sardaigne (AC).

Obs. Cette espèce, non encore rencontrée, à ma connaissance, dans la France continentale, est remarquable par le disque des élytres sans taches, si ce n'est parfois 2 ou 3 petits points testacés, réunis en dedans des épaules, et rarement un autre presque imperceptible sur la même ligne, vers le milieu.

Elle se distingue, du reste, des variétés les moins tachées du *finbriolatus* par les rebords latéraux du prothorax testacés; par les élytres plus fortement et plus régulièrement ponctuées-striées, sans vestige de tache sublatérale médiane, et surtout par les taches pâles dont sont parés le pygidium et le dernier arceau ventral. La forme, un peu moins ramassée, est un peu plus parallèle, etc.

Les 1^{er} et 2^e articles des antennes sont rembrunis en dessus. Le dernier article des palpes est obscur au sommet.

Le rebord marginal des élytres est noir depuis le milieu des côtés, au sommet et à la suture (1).

Les hanches antérieures sont tachées de pâle.

14. *Pachybrachys* (*Pachystylus*) *pradensis* De Marseul.

Suboblong, subcylindrique, noir en dessous, avec le pygidium, le dernier arceau ventral et parfois les médiépimères tachés de pâle, la base des antennes, la bouche et les pieds en majeure partie testacés,

(1) Dans plusieurs espèces, même à fond jaune, le fin rebord marginal se montre noir. J'omets souvent d'en parler.

les cuisses tachées de pâle à l'extrémité de leur page antérieure et plus ou moins rembrunies sur le dos; le front et le prothorax noirs, tachés de jaune; les élytres en partie d'un jaune pâle assez brillant, avec des stries ponctuées de noir, plus ou moins régulières, une bande dorsale oblique et 2 taches externes, noires. Front subdéprimé, à peine impressionné sur son milieu finement et éparsement ponctué, plus densément sur les parties noires. Labre lisse, pâle, cilié vers son sommet, parfois rembruni sur le milieu de sa base. Prothorax court, à peine moins large que les élytres, subarenément atténué en avant, peu convexe, subobliquement impressionné en travers de chaque côté de son disque, assez finement et très-densément ponctué, un peu moins densément sur les parties jaunes; entièrement bordé de testacé; la bordure antérieure étroite, émettant de son milieu un trait linéaire jaune, prolongé souvent jusqu'après le milieu du dos, et, de chaque côté derrière les yeux, une légère dilatation; la bordure latérale plus large, subdilatée aux angles antérieurs; celle de la base étroite, projetant 2 taches ovales ou subtriangulaires, subobliques; à rebords latéraux testacés en dessus comme en dessous. Écusson subconvexe, pointillé, noir. Élytres à peine oblongues, un peu plus longues que larges, peu convexes à la suture, assez fortement et confusément ponctuées de noir sur la région scutellaire, assez régulièrement substriées-ponctuées de noir sur le reste de leur surface, avec les points rarement géminés, parées chacune d'une assez large bande dorsale suboblique et, sur les côtés, de 2 taches, noires: l'antérieure assez grande, couvrant le calus huméral; la 2^e subtransverse, irrégulière, située avant le sommet qui est pâle et lisse, liée intérieurement à la bande dorsale; tous les interstries pâles subélevés et striés de points noirs; à rebords latéral et apical pâles, le sutural noir à liseré basilaire pâle non interrompu au devant du calus; celui-ci lisse. Dessous du corps pubescent, rugueusement ponctué, avec le métasternum presque lisse et canaliculé sur son milieu. Pygidium subconvexe, densément et rugueusement pointillé. Tibias antérieurs subarqués. — Long., 2-3. — Larg., 1 1/4-1 3/4 mill.

♂. Le 1^{er} arceau ventral modérément et subaspèremment ponctué, plus densément et plus rugueusement sur sa pointe antérieure. Le 5^e peu densément ponctué, paré de chaque côté d'une petite tache transversale pâle, marqué sur son milieu d'une simple dépression à peine plus lisse. Pygidium offrant à son sommet 2 assez petites taches pâles, subobliques. Front environ une fois et demie aussi large supérieurement que le diamètre transversal d'un œil; noir, avec 2 larges lunules interoculaires entourant les lobes supérieurs des yeux, une bordure le long des lobes inférieurs et une grande tache triangulaire, plus ou moins étranglée et couvrant l'épistome, d'un jaune testacé.

Antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs un peu plus dilaté que le 2^e.

♀. Le 1^{er} arceau ventral assez densément et aspérement ponctué-ridé en travers, surtout sur son milieu. Le 5^e densément ponctué, paré de chaque côté d'une bande transversale pâle, creusé sur son milieu d'une médiocre fossette subcirculaire, ouverte en arrière, assez profonde, à fond presque lisse ou à peine ridé en travers. Pygidium offrant à son sommet une bordure pâle continue, en forme de lunule transverse. Front noir, avec 2 bandes longitudinales interoculaires, une légère bordure le long des lobes inférieurs, et 3 petites taches punctiformes, isolées et disposées en triangle sur l'épistome, d'un jaune testacé. Antennes de la longueur de la moitié du corps ou à peine plus longues. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs à peine plus dilaté que le 2^e.

Pachybrachys pradensis De Marseul, *L'Abeille*, 1875, XIII, p. 270, 13. — Weise, *Ins. Deut.*, 1882, VI, p. 268, note 1.

Var. *a*. Prothorax et élytres à coloration noire dominante (1).

Var. *b*. Prothorax à coloration jaune dominante, à taches noires plus ou moins réduites ou isolées, les extérieures plus grandes et enclosant une petite tache jaune. Élytres presque entièrement pâles, ponctuées-striées de noir, à calus huméral seul noir.

PATRIE : Les Hautes-Alpes (*Puton, Abeille de Perrin*) ; les Pyrénées-Orientales (*De Marseul*) ; Rognac, Béziers (*Ch. Brisout*) ; les environs de Lyon, sur l'églantier, l'hippophaç et les graminées (AR).

Obs. Cette espèce ressemble aux *P. fimbriolatus* et *cinctus* avec les élytres moins noires et beaucoup plus tachées de pâle, cette couleur formant comme des lignes longitudinales, excepté sur la région suturale qui apparaît comme criblée de points noirs. Elles sont moins confusément ponctuées que dans *fimbriolatus*, moins régulièrement que dans *cinctus*, mais à interstries plus généralement convexes. Le prothorax est complètement entouré d'un liseré pâle, etc.

Elle varie beaucoup pour la taille. La ceinture basilaire jaune du prothorax est parfois subinterrompue. Les médiépimères sont tantôt concolores, tantôt rayées de pâle. Le dernier article des palpes est à peine rembruni.

Les genoux et le sommet des tarsi sont plus ou moins obscurs ; les cuisses postérieures sont parfois largement brunâtres dans le milieu

(1) J'ai vu des exemplaires, pris aux environs de Lyon et chez lesquels la couleur noire domine, au point qu'on pourrait les confondre avec *fimbriolatus*, si ce n'était la conformation des stries.

de leur face antérieure, et les hanches antérieures, comme presque toujours, sont tachées de pâle (1).

15. **Pachybrachys (Pachystylus) scriptus** H. Schaeffer (2).

Oblong, subcylindrique, noir en dessous, avec le pygidium, le dernier arceau ventral et les médiépimères tachés de pâle, la base des antennes, la bouche et les pieds en majeure partie testacés, les cuisses tachées de pâle à l'extrémité de leur face antérieure; le front et le prothorax tachés de testacé et de noir, et les élytres d'un jaune gris assez brillant, régulièrement striées-ponctuées de noir. Front subdéprimé, à peine impressionné sur son milieu, assez finement et éparsément ponctué, plus densément sur les parties noires. Labre lisse et pâle, cilié vers son sommet. Prothorax très-court, un peu moins large que les élytres, à peine arqué en arrière sur les côtés et subrectilinéairement atténué en avant; peu convexe, transversalement subimpressionné de chaque côté vers sa base; assez finement et très-densément ponctué, plus éparsément sur les taches jaunes; entièrement bordé de pâle; la bordure antérieure étroite, émettant de son milieu un trait lanciforme ou sublinéaire, prolongé jusqu'à près le milieu du dos, et de chaque côté une tache courte, irrég-

(1) Près du *pradensis* se place le *scripticollis* de Falderman (*Transc. Faun.*, II, 1837, p. 381, 562, pl. XIV, fig. 10; — *israelita* Tappes, *Ann. Fr.*, 1871, 267), espèce bien voisine et qui en diffère par sa taille généralement un peu plus grande, sa forme moins ramassée, son prothorax moins densément ponctué et plus brillant, et par ses élytres généralement moins tachées et à stries moins fortement ponctuées et plus régulières. Elles sont tantôt sans taches, tantôt parées de deux bandes longitudinales noires. — Long., 2 2/3 mill. — Caucase, Syrie. — Les indications d'Italie et Piémont se réfèrent sans doute aux variétés pâles du *pradensis*.

(2) Avant le *scriptus* pourraient se placer les deux espèces suivantes :

Pachybrachys libanicola Abeille, *in litt.*, ressemble au *latificus* Mars.; mais il est moindre et surtout un peu plus étroit et plus parallèle. Le prothorax est moins inégal, plus noir, a taches jaunes généralement plus réduites. L'écusson est concolore, sans tache. Les élytres sont plus obscures, à ponctuation relativement plus grossière, moins serrée, surtout sur la région scutellaire, à reliefs pâles plus petits, moins divisés et moins nombreux. Le pygidium et le dernier arceau ventral sont immaculés, les médiépimères parfois tachés, parfois sans tache. Les pieds sont roux, avec le sommet des tarsi rembrunis et les cuisses tachées de pâle à leur extrémité, etc. — Long. 3 mill. — Le Liban (*Abrille*).

Pachybrachys Coquerei Fairmaire, *in litt.*, ressemble au *libanicola*, avec les taches noires du prothorax moins étendues, formant une espèce de M bien tranchée et laissant en avant une large ceinture jaune angulairement prolongée-dilatée dans son milieu. L'écusson est noir. Les élytres, plus déprimées à la suture, ont une ponctuation moins forte et moins serrée, avec les reliefs pâles moins saillants; elles sont d'un jaune pâle ponctué de noir, parée en arrière d'une grande tache noire bilobée, plus dilatée en avant intérieurement, liée en dehors par un filet à une tache externe située vers le milieu des côtés. Calus huméral noir. Pieds pâles, à sommet des tarsi rembruni, les cuisses intermédiaires et postérieures ceintes en leur milieu d'un faible anneau brunâtre. Le pygidium et le dernier arceau ventral sont immaculés, les médiépimères légèrement tachés de pâle. — Long., 3 mill. — Lambessa (Algérie).

gulaire ou triangulaire ; les bordures latérales plus larges, dilatées aux angles antérieurs ; la basilaire étroite projetant 2 taches ovales, subobliques, chacune au devant des côtés de l'écusson ; la tache noire latérale enclosant un point jaune bien apparent ; à rebords latéraux testacés en dessus comme en dessous. Écusson subconvexe, légèrement pointillé, noir, souvent taché de flave. Élytres suboblongues, un peu plus longues que larges, subdéprimées, sur la suture, assez fortement et confusément ponctuées de noir sur la région scutellaire, plus ou moins régulièrement striées-ponctuées de noir sur le reste de leur surface, avec les points souvent géminés ou doublés et les interstries plus ou moins convexes ; entièrement d'un gris jaune uniforme strié de noir, avec le seul calus huméral noir ; à rebord latéral noir dans son tiers postérieur, redevenant pâle en s'approchant de la suture qui est noire ; à rebord basilaire pâle prolongé jusqu'après le milieu des côtés, non interrompu au devant du calus huméral ; celui-ci lisse. Dessous du corps pubescent, rugueusement ponctué, plus éparsément sur le milieu du métasternum, qui est canaliculé ; à dernier arceau ventral paré, de chaque côté, d'une large bordure apicale pâle. Pygidium subconvexe, densément et subruguleusement pointillé, offrant à son sommet une lunule pâle transversale, tantôt continue, tantôt partagée en 2 taches. Tibias antérieurs subarqués. — Long., 3-3 1/2. — Larg., 1 1/2-2 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral peu densément ponctué, marqué sur son milieu d'une dépression un peu plus lisse. Front testacé, avec le vertex, une tache lanciforme et 2 taches superantennaires, noirs ; celles-ci tout à fait isolées, la médiane liée à celle du vertex par sa pointe supérieure. Antennes évidemment plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs un peu plus dilaté que le 2^e.

♀. Le 5^e arceau ventral densément ponctué, creusé sur son milieu d'une grande fossette subarrondie, un peu ouverte en arrière, profonde et à fond ridé en travers. Front noir, avec 2 lunules interoculaires entourant les lobes supérieurs des yeux, une bordure longeant chaque lobe inférieur et 3 petites taches disposées en triangle sur l'épistome, d'un fauve testacé ; ces trois dernières parfois réunies en une grande tache triangulaire ponctuée de brun. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs à peine plus dilaté que le 2^e.

Pachybrachys scriptus H. Schaeffer, *Faun. Germ.*, p. 164, pl. IV. — Suffrian, *Linn.*, *Ent.*, 1848, III, *Mon.*, p. 119, 4. — Fairmaire, *Ann. Ent. Fr.*, 1859, p. 293, 4. — De Meunier, *L'Abeille*, 1875, XIII, *Mon.*, p. 280, 21. — Weise, *Ins. Deut.*, 1882, VI, p. 254, note 2.

PATRIE. La Corse. — Reçu aussi de Draguignan, de feu Doublier.

Revue d'Entomologie. — Novembre 1883.

Obs. Elle ressemble à la variété pâle du *pradensis*, mais elle est généralement plus grande, avec les élytres d'un gris jaune uniforme, plus régulièrement striées-punctuées, leurs interstries plus semblablement convexes, le rebord latéral toujours rembruni en arrière, l'apical tantôt pâle, tantôt brumâtre. Les médiépimères sont presque entièrement tachés de flave testacé. La fossette du dernier arceau ventral est plus grande, plus profonde, moins lisse et moins ouverte en arrière, etc.

Quelquefois les taches noires du prothorax, plus réduites, forment sur le milieu une espèce de V, flanqué de chaque côté d'une tache noire ocellée. Presque toujours les genoux et le sommet des tarsi sont un peu rembrunis. Quelquefois les cuisses postérieures offrent une légère teinte brune vers le milieu de leur face antérieure. Les palpes sont presque entièrement testacés.

J'ai vu dans la collection Ch. Brisout un échantillon dans lequel la couleur noire des élytres est dominante, au point que celles-ci paraissent presque entièrement obscures, avec de très-fines lignes longitudinales jaunes (*P. erycinus* (Géné) Weise, p. 254) (1).

LES ESPÈCES DU GENRE *MEZIUM* CURTIS

Par ALBERT FAUVEL.

Il y a déjà plus d'un siècle (1781) que Fabricius fit connaître le premier insecte de ce genre sous le nom de *Ptinus sulcatus* (*Spec. Ins.*, I, 73; *Syst. El.*, I, 327) : « thorace quadrisulcato (qu'il faut entendre ici par *quadricaréné*), villosa, albidus, elytris connatis fusco-testaceis nitidis. Hab. in plantis siccis ex Insulis Canariis missis. » C'est l'espèce à corselet large et court, à carènes divergentes du sommet vers la base, avec 4 dents tuberculées, également et profondément divisées; ses élytres sont d'un brun plus ou moins clair, carénées à la base de la suture. M. Sharp m'en a communiqué un exemplaire de la provenance indiquée par Fabricius.

Il n'y a pas de doute que c'est le même insecte que Laporte de Castelnau (*Hist. Nat.*, I, 297) a décrit de Paris sous le nom de *Gibbium hirticolle*; car il le désigne comme ayant la taille du *Gibbium scotias*, des élytres d'un brun-noir et un corselet offrant

(1) Cette variété rappelle un peu le *P. Kravtzi* de Weise (p. 255, note 5), dont les stries de points noirs, plus ou moins anastomosées, forment çà et là de petites linéoles ou même de petites taches pâles subélevées, avec la marge apicale pâle émettant un rameau médian. — Espagne (*Puton*).

quatre tubercules, ensemble de caractères qui ne convient qu'au *sulcatum* de Fabricius. D'ailleurs, c'est le seul qui ait été signalé de cette localité, où M. Boieldieu l'a repris dans le cabinet ornithologique de M. Moritz (V. *Ann. Ent. Fr.*, 1862, *Bull.*, p. 18) (1).

Dans sa *Monographie des Ptiniores* (*Ann. Ent. Fr.*, 1856, p. 673 et suiv.), M. Boieldieu décrit le *sulcatum* comme indigène du Portugal, d'où M. Paulino d'Oliveira m'en a envoyé plusieurs individus trouvés à Coimbra, et où M. Desbrochers des Loges le signale également (*Opusc. Ent.*, 1^{er} cah., 1876, 51).

Enfin, Boheman m'en a adressé un type de Montevideo, d'où il l'a décrit sous le nom de *cristatum* (*Eugen. Resa.*, 1858, 86).

La diagnose donnée par Redtenbacher (*Fn. Aust.*, éd. 3, II, 49), notamment ce qu'il dit des quatre élévations convergentes et ampullacées du corselet, ne convient qu'au vrai *sulcatum*, qu'il note comme trouvé à Schœnbrunn dans une serre chaude.

M. Rey, dans ses *Gibbicolles*, n'a pas connu le *sulcatum*, et de Kiesenwetter (*Nat. Ins. Deuts.*, V, 48) a pris pour lui les deux autres espèces : l'*affine*, qui est le type du bassin de la Méditerranée, et l'*americanum*, de Madère, comme le prouvent sa description et les observations dont il la fait suivre.

La seconde espèce de *Mezium* a été décrite en quelques mots par Laporte (*l. c.*) sous le nom d'*americanum*. C'est un insecte à élytres noires, à corselet subquadrangulaire, avec les carènes médianes et les côtés subparallèles, les dents bien moins marquées et inégalement divisées, les deux médianes n'étant séparées que par un sinus léger. On la trouve au Pérou (Laporte), au Chili (Boieldieu), d'où je l'ai recue en nombre, à la Nouvelle-Calédonie, où elle paraît rare, à Madère, d'où j'en possède plusieurs types de Wollaston, envoyés sous le nom de *sulcatum*. M. Boieldieu l'a décrite dans sa *Monographie* (p. 675) sous le nom créé par Laporte, et M. Desbrochers des Loges (*l. c.*, p. 50) (2) sous celui d'*arachnoïdes*, comme provenant des Canaries, de Tanger et de Grèce. D'après les types reçus de Wollaston, je suppose que c'est bien le *sulcatum* de cet auteur, qu'il dit commun dans les Iles Atlantides, sous les pierres, les scories et dans les trous creusés dans le tuf, et qu'il signale aussi à Mogador et au Cap Vert. M. Sharp m'en a communiqué un exemplaire de Tanger, et c'est la seule espèce notée de l'Amérique du Nord, d'où Dejean l'avait reçue (*bicolor* de son *Catal.*, p. 130). Est-ce encore le *sulcicole* de Brullé (*Webb et Berth.*, *Col.*, 60) et

(1) M. Boieldieu ajoute par erreur dans cette note que son *Mezium sulcatum* n'avait été signalé que d'Italie, tandis qu'il l'a noté du Portugal.

(2) Le travail de M. Desbrochers n'a paru qu'en 1876, bien qu'il porte pour date 1874-75.

celui de Hartung (*Geol. Verz. Lanz. u. Fuert.*, 140)? N'ayant pas leurs ouvrages sous la main, je ne puis éclaircir ce point, peu important d'ailleurs, le nom de *sulcicolle* ne pouvant, dans aucun cas, prétendre à la priorité.

Plusieurs caractères permettent de reconnaître la 3^e espèce de *Mezium*, notamment les élytres à suture non carénée, mais creusée en fossette à sa base, et la brièveté du 1^{er} article des antennes; le corselet n'offre pas non plus de dents ou de tubercules en arrière des carènes, dont les deux médianes sont même parfois effacées. C'est l'*affine* de M. Boieldieu (*l. c.*, 617), de Jacquelin du Val et de M. Rey (*l. c.*), le *sulcatum* de Curtis, de Sturm et de M. Lucas, l'*hirtipenne* de M. Reiche (*Ann. Ent. Fr.*, 1864, 241). Le caractère des soies élytrales invoqué par ce dernier auteur n'a aucune importance, ces soies étant facilement caduques et s'observant chez les autres espèces. L'*affine* semble répandu surtout dans le bassin de la Méditerranée, en Algérie (*Reiche*), en Egypte (coll. *Sharp*), à Trieste, en Toscane et Lombardie (*Boieldieu*), en Provence (*Rey*); on le trouve aussi en Allemagne dans les serres (v. *Kiesenwetter*), et les individus que je possède ont été pris à Londres par M. Champion.

En somme, il est à croire que les *Mezium*, de même que le *Gibbium psylliodes* (*scotius*), sont des insectes cosmopolites, transportés par les navires avec les grains ou les végétaux, et probablement originaires des contrées chaudes du globe, contrairement à l'opinion de Lacordaire, qui les croyait exportés d'Europe. Au moins, l'un d'eux (*l'americanum*) semble avoir son centre d'habitat dans les Iles Atlantides, d'après ce que Wollaston rapporte de sa fréquence et de ses mœurs à l'air libre, et ceux qu'on prend en Europe doivent y être en station accidentelle, puisqu'on ne les y rencontre que dans les serres, les collections zoologiques, les herbiers, etc., et jamais au dehors. Mais, tandis que le *Gibbium*, leur proche allié (1), s'est acclimaté partout de vieille date et est devenu assez commun, même à l'état *cuit* dans le pain de nos tables, les *Mezium* paraissent d'importation assez récente, datant probablement en Europe de la grande diffusion de nos rapports de commerce avec les colonies, et aujourd'hui encore, ils restent chez nous isolés et comme réfractaires à nos climats. Ils devaient l'être même d'avantage il y a vingt ou vingt-cinq ans, puisque M. Boieldieu, leur monographe, en 1856,

(1) Une seconde espèce de *Gibbium*, l'*æquinociale* Boield., décrit de Colombie, paraît tendre également au cosmopolitisme; j'en possède des exemplaires trouvés dans les cotons du Mexique, à l'exposition universelle de 1878, à Paris, un autre de la Perse septentrionale et quelques-uns de la Nouvelle-Calédonie.

et Jacquelin du Val, l'auteur du *Genera*, en 1863, n'ont pu en saccrifier pour leurs recherches de dissection.

Si peu que nous en sachions, leur étude actuelle offre donc de l'intérêt au point de vue de la répartition progressive des insectes cosmopolites; et nos arrière-neveux en entomologie, sinon mes contemporains, trouveront peut-être ici quelques renseignements de nature à leur faciliter l'histoire de ces charmantes bestioles.

Je termine par un tableau des principaux caractères qui distinguent les trois espèces, et j'y joins des croquis de leurs corselets vus de face. Les auteurs de catalogues locaux, qui ne citent que le *Mezium sulcatum* (peut-être faute de connaître les autres), pourront ainsi vérifier ces caractères; car, sans plus de certitude, il est impossible de tenir compte de leurs indications.

- A. Élytres avec la suture en carène très-fine, plus élevée et très-tranchante à la base; 1^{er} article des antennes trois fois environ plus long que le 2^e.
- a. Élytres d'un brun ou roussâtre plus ou moins clair; corselet très-court, très-transverse, à fine pubescence agglutinée-soyeuse, d'aspect gommé, terminé en arrière par 4 grosses dents ou tubercules obtus, également et profondément divisés l'un de l'autre, les côtés étant par suite très-dilatés d'avant en arrière; les deux carènes vilieuses médianes convergentes vers la base (1) *sulcatum*.
- b. Élytres noires; corselet subrectangulaire, peu transverse, à pubescence agglutinée moins soyeuse, terminé en arrière par 4 élévations dentiformes peu saillantes, inégalement divisées, les deux médianes les plus élevées et séparées par un simple sinus; les côtés et les deux carènes médianes subparallèles. *americanum*.
- B. Élytres d'un brun ou roussâtre plus ou moins clair, avec la suture non carénée, mais excavée en fossette à sa base; élévations vilieuses et côtés du corselet presque parallèles; celui-ci court, transverse, à grosse pubescence laineuse, plus ou moins mêlée, au point que les élévations disparaissent parfois presque complètement; 1^{er} article des antennes non moitié plus long que le 2^e. *affine*.



Sulcatum



Americanum



Affine

(1) Pour mieux saisir le profil des dents et carènes, examiner l'insecte la tête faisant face à l'observateur.

NOTE SUR LE GENRE *TETRANEURA*

Par le Dr G. DE HORVATH.

Le savant aphidologiste, M. Jules Lichtenstein, de Montpellier, a bien voulu confirmer (V. *supr.*, p. 163-164) mon observation sur la migration du puceron radicicole du maïs au tronc des ormeaux. Il a démontré par l'expérience que cet insecte est la forme souterraine du plus commun des pucerons gallicoles des ormeaux, du *Tetraneura ulmi*. Mais il ajoutait en même temps que l'aphidien que j'ai observé sur les racines du maïs et nommé *Pemphigus zeaemaydis*, n'est pas un *Pemphigus*, mais un vrai *Tetraneura*, puisque ses ailés n'ont qu'une seule nervure diagonale aux ailes inférieures.

Cette dernière indication de mon honoré collègue m'a bien surpris; car, assurément, ce serait une très-grave erreur de ma part de regarder un *Tetraneura* comme un *Pemphigus* et de confondre ces deux genres qu'on sait, depuis Hartig, si différents par la nervation des ailes inférieures. Je me bêtai donc d'examiner les préparations que j'ai faites de ces ailés, et j'eus la satisfaction de voir que je ne m'étais pas trompé: ils ont en effet deux nervures diagonales aux ailes inférieures. Dès lors j'ai examiné aussi des individus frais et vivants, pris tantôt sur les racines du maïs et d'autres graminées, tantôt sur le tronc des ormeaux. Chez tous les exemplaires que j'ai soumis au microscope, il y avait constamment deux nervures diagonales aux ailes inférieures. La nervure diagonale la plus rapprochée de la base de l'aile est un peu plus faible, mais toujours bien visible; c'est seulement chez les individus tout récemment éclos, dont toutes les nervures sont encore plus ou moins faibles et effacées, qu'on ne l'aperçoit pas.

Le puceron dont j'ai signalé la migration, est donc bien un *Pemphigus*, et, à en juger par la description et la figure de Léon Dufour, c'est le *Pemphigus zeaemaydis* Duf.

Bien persuadé ainsi de l'exactitude de ma propre observation, j'ai examiné et vérifié l'identité de mon *Pemphigus* avec le *Tetraneura ulmi*. J'ai comparé mon insecte pupifère avec la forme émigrante du vrai *Tetraneura ulmi*, et en effet tous les caractères en étaient identiques. Cette analogie était si grande que j'ai pu retrouver aux ailes inférieures du puceron de l'ormeau même les deux nervures diagonales. J'ai examiné très-attentivement une longue série de pré-

parations microscopiques et d'individus frais de cette espèce et j'ai pu vérifier la présence constante des deux nervures diagonales. La nervure interne, celle qui est la plus rapprochée de la base de l'aile, est aussi ici ordinairement plus faible ; et dans les anciennes préparations devenues plus claires dans le baume de Canada, il n'en reste souvent qu'un faible trait. Mais les deux nervures diagonales y existent néanmoins toujours.

C'est donc le *Tetraneura ulmi* qui n'est pas un *Tetraneura*, mais un *Pemphigus*, si on s'en tient aux termes de la diagnose de Hartig.

Les générations ailées (émigrante et pupifère) du *Tetraneura rubra* Licht. présentent aussi deux nervures diagonales aux ailes inférieures. Ce serait donc aussi un *Pemphigus*.

Dans cet état de choses, il n'y a que deux alternatives. Ou il faut rayer le genre *Tetraneura* et le réunir à *Pemphigus* ; ou bien si on veut conserver ce genre, il faut chercher un autre caractère distinctif.

Comme le genre *Pemphigus* embrasse déjà un assez grand nombre d'espèces, la réunion des deux genres me semble moins désirable, et je préfère la deuxième solution. Il existe en effet un autre caractère qui divise assez nettement ces deux coupes génériques. Ce caractère a été indiqué déjà par M. Kessler (*Neue Beobachtungen*, etc., p. 30), qui a remarqué que les ailes inférieures du *Tetraneura ulmi* ont très-souvent deux nervures diagonales (1), mais que la disposition de ces nervures diffère bien de celle qu'on trouve dans le genre *Pemphigus*.

Chez *Tetraneura ulmi* et *rubra*, les deux nervures diagonales des ailes inférieures sont séparées l'une de l'autre et effacées à la base et n'atteignent pas par conséquent la nervure infra-marginale qui est droite. Cependant chez la plupart des vrais *Pemphigus* (*bursarius*, *affinis*, *spirothecæ*, *bumelivæ*, etc.), la nervure infra-marginale fait vers le milieu une petite courbe, en arrière de laquelle les deux nervures diagonales qui sont plus fortes à la base, naissent d'un point commun ou tout près l'une de l'autre, de sorte que la nervure infra-marginale semble trifide à sa moitié apicale.

En admettant cette délimitation des genres *Tetraneura* et *Pemphigus*, on ne peut oublier qu'il y a toutefois quelques espèces considérées jusqu'à présent comme des *Pemphigus*, qui par conséquent devront être reportées dans le genre *Tetraneura*. Chez ces espèces (*P. pallidus* Halil., *flaginæ* Boy., etc.), les nervures des ailes inférieures sont disposées comme chez *Tetraneura ulmi* et *rubra*.

(1) Ratzeburg (*Forstus etc.*, III, p. 222) est le premier qui, en opposition avec Hartig et les autres auteurs, ait attribué au genre *Tetraneura* deux nervures diagonales aux ailes inférieures.

De ce qui précède, il résulte donc :

1° Que le *Pemphigus zeae-maydis* Duf. est la forme radicole du *Tetraneura ulmi*;

2° Que le genre *Tetraneura* présente aussi deux nervures diagonales aux ailes inférieures, mais ces nervures, au lieu de prendre leur origine d'un point commun de la nervure infra-marginale incurvée comme dans le genre *Pemphigus*, sont distantes à la base et n'atteignent pas la nervure infra-marginale droite.



Pemphigus



Tetraneura

BIBLIOGRAPHIE.

Revision of the Dermestidae of the United States, by Horace Jayne (Extr. des *Proc. Amer. Phil. Soc.*, 1882, 343-377, 4 pl.).

Voici un petit travail d'un nouvel auteur yankee, M. Horace Jayne, qui s'efforce de suivre la voie ouverte par les D^s Le Conte et Horn, les deux *autorités* incontestées des États Unis. Cette révision des Dermestides *north of Mexico* est soigneusement traitée et éclairée de figures qui, quoiqu'grossières, suffisent à rendre compte des détails de forme, surtout des antennes souvent si différentes suivant le sexe. Sur les 40 espèces indigènes (y compris les *Byturus*), indiquées par l'auteur, il est curieux de constater que 12 sont venues sans doute d'Europe, savoir : *Dermestes murinus*, *bicolor* (*elongatus* Lec.), *lardarius*, *cadaverinus*, *vulpinus*, *Attagenus piceus*, *pellio*, tous les *Anthrenus* (*scrophulariae*, *varius*, *museorum*, *claviger*), enfin l'*Orphilus glabratus*. Entre autres le nouveau genre *Aainocerus* offre des antennes d'une structure vraiment fantastique.

Souhaitons que M. Jayne poursuive ses études sur d'autres groupes. Il en a les éléments dans les cartons de MM. Le Conte et Horn, véritable *thesaurus* des Coléoptères américains. Heureux auteurs et heureux pays où deux collections suffisent à résumer toute la science d'un continent!

A. FAUVEL.

RÉVISION DES GENRES *DISOPUS*, *PACHYBRACHYS* ET *STYLOSOMUS*

Par Cl. REY.

(Suite et fin.)

16. *Pachybrachys* (*Pachystylus*) *testaceus* Perris.

Allongé, subcylindrique, d'un testacé assez brillant, avec une ceinture entourant les lobes inférieurs des yeux lisse et pâle; les médiépimères, la moitié inférieure du pygidium, la base et le sommet des cuisses également pâles; les yeux obscurs, le bout des mandibules et les 6 derniers articles des antennes noirs; le front et le prothorax tachés de brun. Front subdéprimé, à peine sillonné entre les yeux, assez finement et modérément ponctué, plus densément sur les parties obscures. Labre presque lisse, pâle. Prothorax court, à peine moins large que les élytres, subrétréci en avant, peu convexe, subimpressionné de chaque côté vers sa base; assez fortement et assez densément ponctué; entièrement bordé de pâle; paré ordinairement de 5 taches nébuleuses: 3 à la base, séparées entre elles par une teinte plus pâle et moins ponctué, dont la médiane plus accusée, et une de chaque côté dans l'ouverture de ses angles antérieurs. Écusson à peine convexe, pâle, presque lisse. Élytres oblongues, presque une fois et demie aussi longues que larges, peu convexes à la suture, assez fortement striées-ponctuées de brun noir, plus confusément derrière l'écusson; d'un flave testacé, à tranche basilaire plus pâle jusque près du sommet du lobe huméral, avec le reste du rebord étroitement liseré de noir et le calus huméral brunâtre et lisse. Dessous du corps légèrement pubescent, rugueusement ponctué, en partie pâle. Pygidium subconvexe, légèrement pubescent, subrugueusement pointillé. Tibias antérieurs subarqués. — Long., 2 1/2. — Larg., 1 1/3 mill.

♂. Les côtés du médipectus et du ventre largement rembrunis. Le 5^e arceau de celui-ci pâle avec une légère teinte brune de chaque côté, marqué sur son milieu d'une large dépression lisse. Antennes

un peu plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires sensiblement plus dilaté que le 2^e.

♀. Le médipectus et le ventre presque entièrement d'un testacé pâle. Le 5^e arceau de celui-ci creusé sur son milieu d'une fossette subarrondie assez profonde. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps. Le 1^{er} article des tarsi antérieurs et intermédiaires à peine plus dilaté que le 2^e.

Pachybrachys testaceus Perris, *Ann. Ent. Fr.*, 1865, p. 510. — De Marseul, *L'Abeille*, 1875, XIII, *Mon.*, p. 286. 28. — Weise, *Ins. Deut.*, 1882, p. 255, note 6.

Var. *a*, ♀. Prothorax immaculé Élytres un peu plus fortement striées-punctuées, à rebord externe jaune. Tache pâle du pygidium échancrée.

Pachybrachys riguus De Marseul. *L'Abeille*, 1875, XIII, *Mon.*, p. 287, 29.

PATRIE : La Corse (*Abeille*), la Sardaigne (a); sur les bruyères. — J'en dois la communication à l'obligeance de M. Abeille de Perrin.

Obs. Cette espèce est bien tranchée par sa petite taille, sa forme allongée et par sa couleur en majeure partie testacée, en dessous comme en dessus.

GENRE STYLOSOMUS Suffrian

Linn. Ent., III, 1818, p. 146.

Étymologie : *στυλος*, colonne; *σῶμα*, corps.

CARACTÈRES. Corps oblong, subcylindrique.

Tête verticale, un peu engagée dans le prothorax. Front très-large, subconvexe supérieurement. Épistome tronqué ou à peine échancré au sommet. Labre saillant, transverse, subsinué en avant. Mandibules courtes et larges. Palpes assez épais, assez courts. Menton petit.

Yeux médiocres, assez saillants, subovales, subrectilignes ou à peine sinués à leur côté interne, très-écartés entre eux, non voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes courtes ou assez courtes, insérées sur les côtés de la base de l'épistome, un peu en dedans et à peine en avant des yeux; de

11 articles: le 1^{er} renflé, ovalaire; le 2^e moins épais, court, subglobuleux; les 3^e à 5^e plus ou moins grêles, oblongs ou suballongés; les suivants un peu plus larges, subcomprimés, subégaux, oblongs ou suboblongs (1); le dernier ovalaire ou subelliptique.

Prothorax court, un peu rétréci en avant, subconvexe antérieurement; subarqué au sommet, surtout dans sa partie médiane, à angles antérieurs droits ou subaigus; finement rebordé dans son pourtour; peu abaissé et subrectiligne ou arqué sur les côtés; tronqué ou à peine arrondi à sa base qui est plus ou moins relevée en forme de tranche et sans lobe médian prononcé, avec les angles postérieurs obtus ou subobtus et non recourbés en arrière.

Écusson indistinct.

Élytres oblongues ou suboblongues, subcylindriques; très-finement rebordées sur les côtés et à la suture; brusquement relevées à leur base en forme de tranche venant s'appliquer contre celle de la base du prothorax, excepté parfois au milieu; déclives et obtuses en arrière, à angle sutural obtus ou subarrondi; faiblement lobées derrière les épaules; à calus huméral saillant, limité en dedans par une petite fossette.

Prosternum très-court, à lame médiane large et courte, plane, tronquée au sommet. Mésosternum court, à lame médiane large et plane, tronquée. Médiépimères allongées, obliques. Métasternum assez grand, mousse entre les hanches intermédiaires, subéchancré entre les postérieures. Postépisternums allongés, dilatés à leur base, moussettes et subdivergents au sommet. Postépimères cachées.

Ventre de 5 arceaux: les 4 premiers graduellement plus courts: le 5^e un peu moins long que le 1^{er} dans son milieu. Pygidium grand, peu saillant en ogive obtuse, finement rebordé, souvent recouvert par les élytres.

Hanches largement distantes, les postérieures un peu moins; les antérieures et intermédiaires assez petites, semiglobuleuses; les postérieures plus grandes, étroites, transverses.

Pieds médiocres. Trochanters petits, canéiformes. Cuisses un peu épaisses, subcomprimées, un peu renflées dans leur milieu. Tibias graduellement rétrécis vers leur base, subobliquement coupés et brièvement ciliés-frangés à leur sommet externe, environ de la longueur des cuisses; les antérieurs à peine plus longs, parfois subarqués ainsi que les intermédiaires. Tarses médiocres, subdéprimés, aussi longs ou moins longs que les tibias, de 4 articles: le 1^{er} oblong, obovique; le 2^e plus court, triangulaire; le 3^e plus large, bilobé; le dernier étroit, en massue, inséré sur un nodule entre les lobes du précédent qu'il dépasse plus ou moins; les trois premiers tomenteux en dessous. Ongles petits, arqués.

(1) Toutefois, le 6^e est souvent ♀ à peine plus épais que le précédent.

Obs. Ce genre se reconnaît facilement à son écusson indistinct; à ses yeux moins grands, plus saillants et non réniformes; par son front plus large et plus convexe; par ses antennes plus courtes; par son prothorax et ses élytres simultanément relevés à leur base en forme de tranche; par sa lame prosternale non angulée mais tronquée au sommet, etc.

Six espèces françaises rentrent dans le genre *Stylosomus*. En voici les différences :

- a.* Tarses aussi longs que les tibias, à onychium dépassant les lobes du 3^e article d'au moins deux fois leur longueur. Antennes assez courtes, avec leurs 3^e à 5^e articles allongés ou suballongés. Forme oblongue, subcylindrique. Dessus du corps en majeure partie testacé (*Stylosomus* vrai).
- b.* Élytres assez fortement striées-punctuées-crênelées, à intervalles subconvexes et sérialement pubescents, à pubescence presque couchée; testacées avec une bande suturale noire graduellement élargie en avant. Pygidium et ventre ♀ testacés. Dessus du corps peu brillant. 1. *tamaricis*.
- bb.* Élytres moins fortement striées-punctuées, à stries non ou peu crênelées, à intervalles presque plans et sérialement pubescents, à pubescence semi-redressée; testacées avec une bande suturale noire, également étroite sur toute sa longueur ou bien subélargie dans son milieu. Pygidium et ventre ♀ noirs, le dernier arceau de celui-ci maculé de fauve. Dessus du corps assez brillant. 2. *corsicus*.
- aa.* Tarses moins longs que les tibias, à onychium peu allongé, dépassant les lobes du 3^e article à peine d'une fois leur longueur. Antennes courtes, avec leurs 3^e à 5^e articles oblongs ou suboblongs. Forme généralement moins oblongue, moins cylindrique. Dessus du corps noir (*Microstylus* R.).
- c.* Cuisses et parfois tibias plus ou moins rembrunis. Front fovéolé sur son milieu. Tibias intermédiaires faiblement arqués.
- d.* Front peu brillant, à interstices des points alutacés. Prothorax, vu de dessus, régulièrement arqué sur les côtés, rugueusement punctué, peu brillant. Élytres densément punctuées avec une fine côte posthumérale. Les 3 premiers arceaux du ventre ♀ subsépèrement punctués. 3. *rugithorax*.
- dd.* Front brillant, à interstices des points lisses. Prothorax, vu de dessus, obliquement et subrectilinéairement rétréci en avant sur les côtés, non rugueusement punctué, brillant. Élytres assez densément punctuées, sans côte posthumérale prononcée. Les 3 premiers arceaux du ventre ♀ presque lisses ou vaguement punctués. 4. *ilicicola*.

cc. Cuisses et tibias roux ou testacés, tarses plus ou moins rembrunis. Front non ou à peine fovéolé sur son milieu. Tibias intermédiaires sensiblement arqués.

e. Pieds roux, à tarses presque entièrement rembrunis, à tibias postérieurs subarqués. Les 3^e à 5^e articles des antennes oblongs. Prothorax, vu de dessus, presque rectiligne sur les côtés; creusé, surtout latéralement, de 2 impressions transversales sensibles. Pubescence des élytres assez raide, assez courte, semi-redressée et bien distincte. Taille petite. Corps un peu brillant. 5. *minutissimus.*

ee. Pieds testacés, à tarses à peine rembrunis à leur sommet, à tibias postérieurs presque droits. Les 3^e à 5^e articles des antennes suboblongs. Prothorax, vu de dessus, visiblement arqué sur les côtés, à impressions transversales peu sensibles. Pubescence des élytres fine, très-courte, couchée et moins distincte. Taille très-petite. Corps assez brillant. 6. *depilis.*

1. *Stylosomus tamaricis* H. Schaeffer.

Oblong, subcylindrique, d'un roux testacé peu brillant, avec les yeux, le vertex, les 5 ou 6 derniers articles des antennes, le métasternum ♂ ♀ et l'abdomen ♂ noirs, les parties de la bouche et les tarses plus ou moins rembrunis, le labre blanchâtre et lisse, le prothorax paré antérieurement de 2 taches brunes plus ou moins grandes, les élytres pâles avec une étroite bande suturale noirâtre, graduellement élargie en avant, un trait nébuleux près des côtés vers le tiers postérieur, et un point brunâtre sur le calus huméral. Front très-large, peu convexe, légèrement pubescent, assez fortement et densément ponctué, plus éparsément sur l'épistome, qui est souvent plus pâle, creusé supérieurement d'une fossette oblongue, rembrunie et prolongée sur le vertex en un léger sillon canaliculé. Antennes assez courtes, leurs 3^e à 5^e articles suballongés. Prothorax court, subconvexe et un peu rétréci en avant, un peu moins large en arrière que les élytres, légèrement pubescent, fortement, densément et rugueusement ponctué. Élytres oblongues, subparallèles, subdéprimées sur la région suturale, assez fortement striées-ponctuées-cranelées, à intervalles subconvexes et sérialement pubescents, à pubescence presque couchée. Tarses aussi longs que les tibias, à onychium allongé. — Long., 2 1/4. — Larg., 1 1/5 mill.

♂. Pygidium et ventre noirs, excepté la pointe antérieure de

celui-ci. Les 3 premiers arceaux du ventre modérément ponctués et obsolètement ridés en travers; le 4^e assez densément, le 5^e densément ponctué; celui-ci simple ou seulement subdéprimé sur son milieu. Les 6 derniers articles des antennes subépaissis et rembrunis.

♀. Pygidium et ventre testacés. Les 3 premiers arceaux de celui-ci très-éparsement ponctués et à fond lisse; le 4^e plus finement et modérément; le 5^e finement et très-densément; celui-ci creusé sur son milieu d'une grande fossette arrondie. Les 5 derniers articles des antennes subépaissis et rembrunis.

Cryptocephalus tamarici H. Schaeffer, *Faun. Germ.*, p. 143, pl. 24.

Pachybrachys tamarici Dejean, *Cat.*, 1837, 3^e éd., p. 445.

Stylosomus tamaricis Suffrian, *Linn. Ent. Mon.*, III, p. 148, 11.

— Fairmaire, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1850, *Mon.*, p. 297, 1. — De Marseul, *L'Abcille*, 1875, XIII, p. 297, 5. — Weise, *Ins. Deut.*, 1882, VI, p. 271, 1.

Var. *a*. Bande noire du vertex plus ou moins réduite. Prothorax immaculé. Élytres sans trait nébuleux sur la partie postérieure de leur disque.

Var. *b*. Bande noire du vertex avancée au point d'occuper tout l'espace compris entre les yeux. Prothorax à taches antérieures grandes, en carré transverse, avec 3 autres taches postérieures nébuleuses, contiguës par leurs angles aux premières et fermant avec elles une espèce de M à jambages épais. Élytres à tache latérale parfois dilatée intérieurement.

PATRIE: Toute la région méditerranéenne, sur le *Tamarix gallica* L. (c).

Obs. Cette espèce se reconnaît à sa couleur d'un testacé peu brillant, roux sur le prothorax, plus pâle sur les élytres. Celles-ci sont assez fortement striées-ponctuées-crênelées, avec la bande suturale brune étroite en arrière, graduellement élargie en avant au point d'envahir la moitié, et plus, de la partie basilaire comprise entre la suture et le calus huméral. La tranche de la base est noire et elle s'arrête à la rencontre de ce dernier.

La ponctuation du front est souvent plus serrée sur la fossette. Celle du ventre ♀ est parfois plus distincte et moins éparse, surtout au milieu et à la pointe antérieure du 1^{er} arceau. Le postpectus est presque mat et ruguleusement pointillé sur les côtés, brillant, presque lisse et convexe sur son milieu, avec les postépisternums roux à leur sommet, plus rarement entièrement roux.

La variété *a* n'a de noir en dessus que la bande du vertex et la bande suturale. La variété *b* a les taches du vertex et du prothorax plus étendues, celles de ce dernier plus nombreuses.

Chez les ♀, les tarsi sont généralement moins noirs, avec leurs 2 premiers articles souvent même roussâtres à leur base.

Le ♂ est d'une taille ordinairement moindre.

2. *Stylosomus corsicus* Abeille.

Oblong, subcylindrique, d'un roux testacé assez brillant, avec les yeux, le vertex, les 6 derniers articles des antennes et le sommet du 5^e, le métasternum et l'abdomen noirs ♂ ♀ moins l'extrémité du ventre ♀, les parties de la bouche et les tarsi plus ou moins rembrunis, le labre pâle et lisse, le prothorax paré antérieurement d'une grande tache transversale obscure, les élytres à bande suturale noire également étroite sur toute sa longueur ou bien subélargie dans son milieu, avec une tache nébuleuse oblongue près des côtés vers le tiers postérieur et un point brunâtre sur le calus huméral. Front très-large, subconvexe, à peine pubescent, assez finement et plus ou moins densément ponctué, un peu plus éparsement et plus fortement sur l'épistome, creusé supérieurement d'une fossette oblongue un peu plus densément ponctué et souvent nébuleuse. Antennes assez courtes, leurs 3^e à 5^e articles suballongés. Prothorax court, subconvexe et un peu rétréci en avant, un peu moins large en arrière que les élytres, légèrement pubescent, fortement, densément et rugueusement ponctué. Élytres oblongues, subparallèles, subdéprimées sur la région suturale, modérément striées-ponctuées, à stries non ou peu crénelées, à intervalles presque plans et sériale-ment pubescents, à pubescence assez raide et semi-redressée. Tarsi aussi longs que les tibias, à onychium allongé. — Long., 1/9. — Larg., 1 mill.

♂. Ventre entièrement noir, à 3 premiers arceaux modérément ponctué et obsolètement ridés en travers; le 4^e assez densément, le 5^e densément ponctué; celui-ci simple ou seulement subdéprimé sur son milieu. Le 6^e article des antennes aussi épaissi que les suivants.

♀. Ventre noir, à dernier arceau roussâtre, au moins dans sa dernière moitié, à 3 premiers arceaux éparsement ponctué et à fond lisse; le 4^e finement et assez densément, le 5^e finement et très-densément pointillé; celui-ci subrugueux, creusé sur son milieu d'une grande fossette arrondie, ouverte en arrière. Le 6^e article des antennes un peu moins épaissi que les suivants.

Stylosomus corsicus Abeille de Perrin, *in litt.*

PATRIE: La Corse, sur le *Tamarix africana* Poir. J'en ai vu

un échantillon de la Provence et deux autres capturés à Arcachon par feu M. Maurel.

Obs. Cet insecte a sans doute été confondu avec les variétés fortement maculées du *St. tamaricis*. M. Revelière m'en a communiqué un grand nombre, tous identiques, variables seulement pour la coloration. M. Abeille, de qui je le tiens aussi, m'en a fait saisir en deux mots les principales différences. Il est plus brillant; le front est un plus convexe; les antennes sont plus largement rembrunies, avec leur 6^e article un peu moins grêle et plus obscur chez les ♀. Le prothorax est plus largement maculé en avant. Les élytres sont moins fortement striées-punctuées avec les stries non ou peu crénelées, et surtout leurs intervalles moins convexes et à pubescence blonde plus redressée et plus raide; la bande suturale noire, non élargie à la base, est également étroite, ou bien parfois subdilataée après son milieu et tendant plus ou moins à se réunir à la tache latérale. Le pygidium et le ventre ♀, au lieu d'être entièrement testacés, sont noirs, à sommet de celui-ci seul roussâtre, avec la fossette un peu plus ouverte en arrière, etc.

La bande noire du vertex est plus ou moins étendue en avant. Les taches du prothorax font parfois défaut, ainsi que la tache latérale des élytres.

Le front des ♂ paraît plus brillant et parfois moins densément punctué que celui des ♀.

Le ♂ est d'une taille moindre.

La taille est un peu plus forte que chez *St. erythrocephalus* Suff., avec la tête et le prothorax moins largement rembrunis, les élytres moins allongées et à stries moins profondes, etc. (1).

3. *Stylosomus (Microstylus) rugithorax* Abeille.

Oblong, subcylindrique, d'un noir un peu brillant, avec le sommet du labre, quelques parties de la bouche et les 5 ou 6 premiers articles des antennes, testacés; les pieds obscurs à tibias antérieurs et intermédiaires et tous les trochanters roux, les tibias postérieurs et tous les tarses plus ou moins rembrunis. Front très-large, subconvexe, presque glabre, finement et densément punctué avec les interstices obsolètement alutacés et peu brillants, creusé entre les yeux d'une petite fossette prolongée en sillon sur le vertex. Épistome un peu plus fortement et un peu moins densément punctué, séparé du front par un sillon transversal sensible. Antennes courtes, leurs 3^e à 5^e articles oblongs. Prothorax court, subconvexe et, vu de

(1) Dans ce groupe entrerait le *St. biskrensis* Ab., qui est roux testacé, avec les élytres parées de 2 taches juxta-scutellaires et d'une bande transversale noires, celle-ci sinuée ou subinterrompue. — Biskra (*Abeille de Perrin*).

dessus, régulièrement arqué sur les côtés, un peu moins large en arrière que les élytres, à peine pubescent, assez fortement, très-densément et rugueusement ponctué, creusé de 2 sillons transversaux dont l'un à la base, l'autre avant le milieu, interrompu sur le dos. Élytres oblongues, subparallèles, peu convexes à la suture, assez fortement et densément ponctuées, à points un peu en séries et à pubescence en rangées régulières et bien apparente, avec une fine côte latérale partant du calus huméral. Tarses plus courts que les tibias, à onychium peu allongé. Tibias antérieurs à peine, les intermédiaires faiblement arqués, les postérieurs presque droits.— Long., 2. — Larg., 1 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral subéparsement et assez finement ponctué, nou ou à peine déprimé sur son milieu. Les 1^{er} et 2^e articles des tarses subélargis, un peu moins larges que le 3^e. Le 6^e article des antennes brunâtre, presque aussi épaissi que les suivants.

♀. Le 5^e arceau ventral densément, finement et subrugueusement ponctué, creusé sur son milieu d'une grande fossette arrondie, profonde, à fond ponctué, échancrant en avant le bord apical du 4^e. Les articles 1-2 des tarses peu élargis, sensiblement moins larges que le 3^e. Le 6^e article des antennes roux, moins épaissi que les suivants.

Stylosomus rugithorax Abeille de Perrin, *Ann. Ent. Fr.*, 1877, *Bullet.*, p. 59 et 60.

PATRIE: Savoie, Modane (*Fauvel*); Hautes et Basses-Alpes (*Abeille, Rizaucourt*), sur le *Berberis vulgaris*; Aix-en-Provence (*Pandellé*). J'en ai capturé moi-même un exemplaire ♀ dans les montagnes des environs de Nîmes.

Obs. Cet insecte commence une série d'espèces à couleur noire, à tarses et surtout à onychium moins allongés.

Le *St. rugithorax* est remarquable par sa teinte peu brillante et sa forme subparallèle, avec la ponctuation de la tête et du prothorax très-serrée et rugueuse. Celui-ci offre parfois à sa partie antérieure une petite fossette oblongue. Le ventre est assez densément ponctué ♂♀ sur les premiers arceaux, qui sont obsolètement ridés en travers, avec la pointe antérieure du 1^{er} rugueuse. Les pièces sternales sont fortement et rugueusement ponctuées, avec le milieu du métasternum convexe, plus lisse, brillant et canaliculé.

Les tarses sont plus rembrunis chez les ♂ que chez les ♀, qui les montrent parfois entièrement roux.

4. *Stylosomus (Microstylus) ilicicola* Suffrian.

Subovale-oblong, subcylindrique, d'un noir assez brillant, avec le sommet du labre, quelques parties de la bouche et les 5 premiers

articles des antennes, testacés, les pieds obscurs à tibias antérieurs et intermédiaires roux ou testacés. Front très-large, subconvexe, presque glabre, assez finement et densément ponctué avec les interstices lisses et brillants, creusé entre les yeux d'une fossette ovale non prolongée sur le vertex. Épistome plus fortement et moins densément ponctué, séparé du front par un sillon transversal sensible. Antennes courtes, leurs 3^e à 5^e articles oblongs. Prothorax court, subconvexe et, vu de dessus, subrectilinéairement un peu rétréci en avant dès son tiers postérieur, un peu moins large en arrière que les élytres, à peine pubescent, assez fortement et densément ponctué, creusé de 2 sillons transversaux dont l'un à la base, l'autre vers le tiers antérieur, interrompu sur le dos. Élytres suboblongues, à peine plus larges en arrière, subconvexes, assez fortement et assez densément ponctuées, à points peu en séries et à pubescence confuse et à peine apparente, sans côte latérale prononcée. Tarses plus courts que les tibias, à onychium peu allongé. Tibias antérieurs et intermédiaires à peine arqués, les postérieurs droits. — Long., 1 3/4. — Larg., 1 mill.

♂. Les 4 premiers arceaux du ventre modérément et subaspérement ponctués, obsolètement ridés en travers; le 5^e plus densément ponctué, déprimé ou à peine impressané sur son milieu. Les 1^{er} et 2^e articles des tarses élargis, aussi larges que le 3^e. Le 6^e article des antennes aussi épaissi que les suivants.

♀. Les 3 premiers arceaux du ventre très-éparsément ponctués, à fond lisse; le 4^e plus finement et densément, le 5^e très-finement, très-densément et ruguleusement pointillé; celui-ci creusé sur son milieu d'une grande fossette subarrondie, un peu plus large en avant où elle échancre un peu le bord apical du 4^e arceau. Les 1^{er} et 2^e articles des tarses peu élargis, moins larges que le 3^e. Le 6^e article des antennes moins épaissi que les suivants.

Stylosomus ilicicola Suffrian, *Linn. Ent. Mon.*, III, 1848, p. 151, 3. — Fairmaire, *Ann. Ent. Fr.*, 1850, *Mon.*, 297, 3. — De Marseul, *L'Abcille*, 1875, XIII, p. 299, 8. — Var. *a*, Weise, *Deut. Ins.*, 1882, VI, p. 273, 2.

PATRIE : Marseille, Montpellier, Nîmes, etc., sur le chêne vert (ac).

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup au *rugithorax*. Mais elle est un peu moins oblongue, un peu moins cylindrique, avec les élytres moins parallèles et même un peu subélargies en arrière. Elle est plus brillante, à front plus lisse entre les points et à fossette moins prolongée en arrière. Le prothorax, moins densément ponctué et moins rugueux, a sa tranche basitaire moins relevée, moins brusque, moins verticale, à partie antérieure déclive moins ponctué. Les élytres,

moins densément et moins régulièrement ponctuées, ont la côte latérale, partant du calus huméral, nulle ou à peine distincte. Les tibias intermédiaires sont un peu moins arqués. Le 6^e article des antennes est plus généralement rembruni. Surtout, le prothorax, vu de dessus, est plus rétréci en avant, avec les côtés moins arrondis et moins distinctement crénelés, etc.

Elle varie un peu. Les élytres, à un certain jour, offrent parfois à leur base des côtes obliques, très-obsolètes. Le 1^{er} article est rarement un peu rembruni en dessus. Les pieds postérieurs sont souvent entièrement obscurs; mais les antérieurs ont les tibias et les tarsi tantôt brunâtres, tantôt d'un roux de poix ou d'un roux testacé, avec les tarsi néanmoins plus foncés. Rarement, les pieds sont presque entièrement roux, avec les cuisses postérieures seules un peu rembrunies. Tous les trochanters restent roux, même dans les individus à pieds les plus noirs. L'épistome se montre parfois brun de poix.

La femelle est moins petite que le mâle. Les tarsi ♀ sont plus obscurs et plus élargis.

5. *Stylosomus (Microstylus) minutissimus* Germ.

Oblong, subcylindrique, d'un noir un peu brillant, avec le sommet du labre et les 5 ou 6 premiers articles des antennes d'un roux testacé, les parties de la bouche et les pieds d'un roux ferrugineux à tarsi rembrunis. Front très-large, subconvexe, presque glabre, assez finement et assez densément ponctué, à peine fovéolé supérieurement. Épistome un peu moins densément ponctué, peu distinct du front. Antennes courtes, leurs 3^e à 5^e articles oblongs. Prothorax court, subconvexe, et, vu de dessus, subrectilinéairement rétréci en avant dès son tiers postérieur, un peu moins large en arrière que les élytres, légèrement pubescent, assez fortement, densément et subrugueusement ponctué, creusé de 2 sillons transversaux dont l'un à la base, l'autre vers le tiers antérieur, celui-ci seulement visible sur les côtés. Élytres oblongues, subparallèles, peu convexes sur la suture, assez fortement et parfois confusément striées-ponctuées, à intervalles plus ou moins subconvexes, distinctement et sérialement sétosellés, à soies assez courtes, blanches, subdressées et bien apparentes. Tarsi plus courts que les tibias, à onychium peu allongé. Tibias antérieurs et intermédiaires sensiblement arqués, les postérieurs subarqués à leur base. — Long., 2. — Larg., 1 mill.

♂. Les 4 premiers arceaux du ventre modérément pointillés, le 5^e assez densément; celui-ci normal. Le 6^e article des antennes presque aussi épais que les suivants, rembruni.

♀. Les 3 premiers arceaux du ventre éparsement, le 4^e moins éparsement, le 5^e très-densément et subrugueusement pointillé (1);

(1) Dans les deux sexes, la pointe antérieure du 1^{er} arceau ventral est rugueuse.

celui-ci creusé sur son milieu d'une grande fossette subarrondie, à peine plus large en avant où elle échancre un peu le bord apical du 4^e arceau. Le 6^e article des antennes moins épais que les suivants, roux.

Cryptocephalus minutissimus Germar, *Ins. Spec. Nov.*, 1824, p. 561, 767? — Abeille de Perrin, *Ann. Ent. Fr.*, 1877, *Bullet.*, p. 59.

PATRIE: ÉVREUX (*Régimbart*); St-Germain-en-Laye (*Brisout*); Versailles (*d'Orbigny*); Fontainebleau (*Léveillé*); Alpes (*Abeille*); Le Plantay en Bresse (*Guillebeau*), sur les jeunes pousses de houblon; Pyrénées-Orientales (*Fauvel*).

Obs. Cette espèce ressemble aux *St. rugithorax* et *ilicicola*, dont elle se distingue par ses cuisses et tibias toujours d'une couleur plus claire, par une pubescence plus distincte et moins confuse, par le front à peine fovéolé. Les tibias, surtout les intermédiaires, sont plus sensiblement arqués, etc.

Les élytres sont tantôt évidemment, tantôt obscurément striées-punctuées, quelquefois même subrugulenses, avec les intervalles, ou tous, ou alternativement subconvexes, et parfois confusément, toujours parés de séries régulières de soies assez courtes, blanches et semi-redressées. La tranche supérieure des cuisses et même des tibias se montre assez souvent à peine plus foncée, ceux-ci surtout vers leur extrémité.

Les tarses σ sont généralement plus obscurs, mais à peine plus élargis que ceux des φ .

Les sont d'une taille moindre.

Il est douteux que l'insecte en question se rapporte au *minutissimus* de Germar, Redtenbacher et autres auteurs, qui ont confondu les espèces noires du genre *Stylosomus*. Dans tous les cas, c'est bien celui de M. Abeille, qui a su habilement en débrouiller le chaos.

6. *Stylosomus* (*Microstylus*) *depilis* Abeille

Subovale-oblong, subcylindrique, d'un noir assez brillant, avec le labre et autres parties de la bouche d'un roux de poix, les 5 ou 6 premiers articles des antennes et les pieds d'un roux testacé, les tarses à peine rembrunis vers leur extrémité. Front très-large, peu convexe, presque glabre, assez finement et densément punctué, non ou à peine fovéolé. Épistome un peu moins densément punctué, assez peu distinct du front. Antennes courtes, leurs 3^e à 5^e articles suboblongs. Prothorax court, subconvexe en avant, et, vu de dessus, assez régulièrement arqué sur les côtés, moins large en arrière que les élytres, éparquement pubescent, assez fortement et densément

punctué, parfois subrugueusement; marqué de 2 sillons transversaux obsolètes dont l'un à la base, l'autre vers le tiers antérieur, celui-ci peu visible et seulement sur les côtés. Élytres suboblongues, à peine plus larges en arrière, peu convexes sur la suture, assez fortement, densément et confusément ponctuées, à interstices presque plans, à pubescence blanche très-courte, couchée et obscurément en séries. Tarses plus courts que les tibias, à onychium peu allongé. Tibias antérieurs et intermédiaires sensiblement arqués, les postérieurs presque droits. — Long., 1 2/3. — Larg., 1 mill.

♂. Les 3 premiers arceaux du ventre éparsément pointillés, le 4^e modérément, le 5^e densément, celui-ci normal. Le 6^e article des antennes à peine moins épais que les suivants, brunâtre. Les 1^{er} et 2^e articles des tarses presque aussi larges que le 3^e.

♀. Les 3 premiers arceaux du ventre presque lisses ou à peine pointillés (1). le 4^e plus densément, le 5^e très-finement, très-densément et subrugueusement; celui-ci creusé sur son milieu d'une grande fossette subarrondie, échancrant un peu en avant le bord apical du 4^e arceau. Le 6^e article des antennes évidemment moins épais que les suivants, roux ou testacé. Les 1^{er} et 2^e articles des tarses un peu moins larges que le 3^e.

Stylosomus minutissimus Suffrian, *Linn. Ent. Mon.*, III, 1848, p. 150, 2. — Fairmaire, *Ann. Ent. Fr.*, 1850, p. 297, 2 (1). — De Marseul, *L'Abeille*, 1875, XIII, *Mon.*, p. 300, 9. — Weise, *Ins. Deut.*, 1882, VI, p. 274, 3.

Stylosomus depilis Abeille de Perrin, *Ann. Ent. Fr.*, 1877, *Bull.*, p. 59.

PATRIE: France méridionale, Toulon, La Seyne, Hyères, Saint-Raphaël; avril-juin (c). Sur l'*Erica arborea*.

Obs. Cette espèce que M. Abeille a nettement caractérisée, se distingue du *minutissimus* du même auteur par sa taille moindre, par sa forme moins allongée et moins parallèle, par sa teinte plus brillante, et surtout par ses élytres à pubescence plus courte, plus couchée, moins raide, moins redressée et moins apparente. Les antennes, encore plus courtes, ont leurs 3^e à 5^e articles moins oblongs. Le prothorax, plus régulièrement arrondi sur les côtés, a ses impressions transversales plus affaiblies. Les hanches postérieures sont un peu plus distantes, avec la pointe antérieure du 1^{er} arceau ventral un

(1) Dans les deux sexes, la pointe antérieure du 1^{er} arceau ventral est peu rugueuse.

(2) Les indications de *Paris* dans Fairmaire, *Alpes* dans de Marseul, me semblent concerner le *minutissimus*. Du reste, les descriptions de Suffrian, Fairmaire, de Marseul et Weise, bien que se rapportant plutôt au *deplis*, paraissent viser en certains points *minutissimus*.

peu plus large et moins rugueuse. Les pieds sont moins robustes, d'une couleur plus claire, avec les tarsi généralement moins brunis, les tibia plus grêles et les postérieurs moins arqués à leur base. La ponctuation des élytres est plus confuse, avec rarement quelques vestiges de stries plus ou moins obsolètes, etc.

Chez les ♂, la fossette frontale est souvent faiblement indiquée, au lieu qu'elle est nulle ou presque nulle chez les ♀.

Les tarsi ♂ sont un peu plus larges et généralement d'une couleur un peu plus foncée.

C'est la plus petite espèce du genre. Le ♂ est encore un peu moindre.

LAMPYRIDES NOUVEAUX OU PEU CONNUS

Par ERNEST OLIVIER.

DEUXIÈME MÉMOIRE (1)

Lamprocera brunnea nov. sp.

Supra nitida, nigra; subtus flavo-testacea; capite, palpis, antennarum duobus primis articulis, femoribus, tibiisque intus piceis; antennarum ramulis exterioribus multo longioribus; prothorace brunneo-testaceo, marginato, angulis posterioribus obtusis, antice angulato, confertissime punctulato; disco lævi, in medio impressione transversa profunde notato; elytris brunneis, subtilissime crebre punctulatis; ultimo ventrali segmento trilobato, utrinque nitida macula ornato; pygidio rotundato, apice recte truncato. — Long., 15 1/2 mill.; lat. ad humeros, 9 mill.

Région des Amazones (*Ma collection*). — Noir luisant en dessus, d'un jaune testacé en dessous. Tête, parties de la bouche, cuisses, tranche inférieure des tibia et ongles des tarsi d'un jaune de poix; tarsi et dessus des tibia obscurs; antennes jaunâtres, à rameaux plus foncés, surtout les extérieurs; ceux-ci beaucoup plus longs que les intérieurs. Prothorax et élytres d'un fauve obscur, le premier à ponctuation fine et très-serrée sur son bord marginal, à disque lisse creusé dans son milieu d'une profonde fossette transverse, à fond rembrani; élytres peu convexes, plus larges à leur base que le prothorax, ayant leur plus grande largeur un peu au-delà des épaules,

(1) Voir premier mémoire, *Revue d'Entomologie*, II, 1883, p. 73.

rapidement rétrécies ensuite jusqu'au sommet où, considérées ensemble, elles sont arrondies; pygidium caréné, arrondi, à extrémité tronquée, entouré d'une bordure de cils flaves; dernier segment ventral trilobé postérieurement, les lobes latéraux ornés chacun d'une tache triangulaire d'un blanc-jaunâtre brillant qui est probablement le siège de l'appareil lumineux.

Cette espèce se distingue aisément de toutes les autres du même genre par sa couleur uniforme. Peut-être est-ce le *Selas testudinaria* du *Catalogue* Dejean?

Obs. Dans leur *Catalogue*, MM. Gemminger et de Harold font entrer bien à tort dans le genre *Lamprocera* le *Lampyrus lucida* de Linné et d'Olivier. Il n'y a en effet qu'à jeter un coup d'œil sur la figure de l'*Entomologie* (II, 28, p. 22, pl. II, fig. 19) pour voir que l'on a affaire à un *Photinus* et la description de Linné, qui ajoute *noctiluca similis*, suffit à éloigner cet insecte des *Lamprocera*. Je conserve du reste dans ma collection le type d'Olivier qui devra constituer le *Photinus lucidus* L.

Alecton indicus Chevrol. *in litt.*

Dans l'atlas du *Genera des Coléoptères*, Lacordaire a fait figurer cette espèce à laquelle il laissa le nom inédit qu'elle portait dans la collection de M. Chevrolat. Il la fit entrer dans le genre *Alecton* de Castelnau, quoi qu'elle n'en eût pas tous les caractères. L'*Alecton discoïdalis* Cast. a en effet douze articles aux antennes, tandis que l'*indicus* n'en a que onze, comme le montre du reste très-bien l'antenne grossie que Lacordaire a jointe à son dessin. Il faudrait donc modifier les caractères de ce genre tels que les donne Lacordaire ou en créer un nouveau pour l'*A. indicus*. Mais comme le nombreux genre *Photinus* nécessitera la création de plusieurs coupes génériques et que presque toutes les divisions de l'auteur du *Genera* devront être remaniées, il y a avantage à laisser, pour le moment, à cet insecte le nom qui lui a été imposé et je me contenterai d'en donner une courte diagnose faite sur les exemplaires de la collection de M. Chevrolat qui m'appartiennent actuellement et qui ont servi de modèles au dessin de l'atlas du *Genera*.

Niger, oblongo-ovalis, depressus; prothorace flavo, ogivali, antice leviter sinuato, angulis posterioribus obtusis, in medio valde convexo, macula discoïdali aurentiaca notato; scutello flavo, triangulari, apice truncato; elytris prothorace multo latioribus, ampliatas, apice singulatum rotundatis, nigris, fascia basali, margine laterali in dimidia parte antica, suturaque flavis; subtus niger, abdominis duobus segmentis albidis. Habitat in Bengal.

Dans l'un des trois exemplaires de ma collection, la suture est noire sur la moitié postérieure de sa longueur.

Pyrocœlia pectoralis nov. sp.

Atra, opaca, pubescens; prothorace, scutello, pectore, abdominis tribus ultimis segmentis, tarsorumque unguiculis, testaceis. — Long., 16 1/2 mill.; lat. 6 mill.

Chine septentr. (*Coll. F. Ancey*). — Allongé, subparallèle, d'un noir opaque; tête noire, brillante; antennes pubescentes, d'un brun de poix brillant ainsi que les palpes et la bouche, 1^{er} article épais, cylindrique, 2^e très-court, transverse; 3^e à 10^e élargis, comprimés, dentés à leur côté interne; 11^e allongé, pointu. Prothorax testacé, ponctué, plus large que long, arrondi en demi-cercle, à angles postérieurs très-obtus, comme tronqués, chargé sur son milieu d'une fine carène longitudinale, orné près du bord antérieur qui est redressé de deux points translucides, petits, oblongs; côté de la base droit, très-légèrement bisinué. Écusson testacé, triangulaire, à sommet tronqué. Élytres d'un noir profond, densément et finement ponctuées, presque rugueuses, pubescentes, plus larges à leur base que le prothorax et près de trois fois plus longues, subparallèles, obtusément arrondies à l'extrémité. Poitrine testacée; abdomen noir avec les trois derniers segments inférieurs d'un testacé brillant; segments supérieurs finement bordés de testacé postérieurement, à angles latéraux aigus et prolongés en arrière; pygidium entièrement noir, à lobe médian arrondi, peu saillant; hanches et jambes d'un brun de poix brillant, les ongles des tarsi testacés.

Cette espèce, rapportée de la Chine septentrionale par le Père A. David, fait partie de la collection de M. F. Ancey, qui a bien voulu me la communiquer. Elle rentre dans le genre *Pyrocœlia* établi par M. Gorham sur le *Lampyris bicolor* de Fabricius (*Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1880, p. 91), genre comprenant déjà sept espèces, qui toutes habitent les contrées orientales de l'Asie.

Luciola insularis nov. sp.

Elongata, parallela, pubescens; capite, antennis, tibiis, tarsisque nigris; ore palpisque piceis; prothorace convexo, aurantiaco, transverso, angulis anticis rotundatis, posterioribus obtusis et retro productis, basi trisinuato; scutello aurantiaco, triangulari; elytris prothorace vix latioribus, rugosis, elongatis, parallelis, apice rotundatis, nigris, fascia lata basali, sutura margineque externo aurantiacis, his autem circa apicem nigris; pectore, femoribus, genibusque aurantiacis; abdomine nigro, penultimo segmento angusto, cereo, ultimo flavo, emarginato. — Long., 7 1/2 mill.; lat. 3 mill.

Iles Andaman (*Ma collection*). — Allongé, étroit, parallèle, couvert d'une pubescence dorée; tête noire, bouche et palpes d'un brun de poix; antennes noires, grêles, beaucoup plus longues que le prothorax; ce dernier d'un orangé flave, orné sur toute sa surface de taches confluentes d'un orangé plus rouge, largement sillonné dans son milieu; angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus mais assez fortement saillants; côté de la base trisinué. Écusson flave, en triangle allongé. Élytres allongées, parallèles, rugueuses, à extrémité arrondie, portant des traces de trois lignes saillantes, noires, avec une large bande orangée à la base, cette bande pénétrant triangulairement le long de la suture dans la couleur noire; la suture est orangée et la marge externe est assez largement bordée de cette même couleur, mais cette coloration s'arrête avant l'angle apical qui reste entièrement noir. Poitrine, fémurs, base des tibias et ongles des tarses d'un orangé flave; majeure partie des tibias et tarses noirs; abdomen d'un brun de poix brillant avec les deux premiers segments légèrement testacés. l'avant dernier très-étroit, d'un blanc de cire, le dernier échancré en croissant, d'un flave orangé.

Luciola rubiginosa nov. sp.

Oblonga, convexa, rubiginosa; capite, scutello, elytrisque nigris, his externe rufo-marginatis; prothorace transverso, semilunari, tenuiter punctato, basi recte truncato, angulis posticis carinatis et valde productis; elytris oblongis, prothorace paulo latioribus, punctatis, lineis tribus elevatis usque ad apicem haud prolongatis; pectore abdomineque ferrugineis; duobus ultimis segmentis albidis, antepenultimo nigro limbato; femoribus ferrugineis, antennis, tibiis, tarsisque infuscatis. — Long., 12 1/2 mill.; lat., 5 mill.

Patria? (*Ma collection*). — Très-convexe, oblong; prothorax, marge externe et bord réfléchi des élytres, poitrine, trois premiers segments de l'abdomen, fémurs et ongles des tarses d'un beau rouge ferrugineux; tête noire, profondément excavée entre les yeux; antennes, parties de la bouche, tibias et tarses rembrunis; prothorax transverse, arrondi en croissant, à bords redressés, côté de la base droit, sinué au devant des angles qui sont très-saillants et chargés d'une forte carène obtuse, finement et densément ponctué, obsolètement sillonné dans son milieu longitudinal; écusson noir, triangulaire, à sommet tronqué; élytres noires, un peu plus larges que le prothorax, oblongues, arrondies à leur extrémité, éparsément et finement ponctuées, chargées, outre la suture, de trois côtes saillantes qui n'atteignent ni la base, ni l'extrémité, la plus interne à

peine marquée; bordure rouge de la marge externe s'arrêtant avant d'arriver à la suture, de sorte que l'angle apical est entièrement noir; quatrième segment de l'abdomen rouge, largement bordé de noir postérieurement; cinquième et sixième d'un blanc de cire.

Cette magnifique espèce est voisine de *paustralis* Fabr.: la couleur de l'écusson et de la marge externe des élytres la font aisément reconnaître.

Luciola Anceyi nov. sp.

Convexa, elongata, flava, villosa; capite, antennis, palpis, tarsis, elytrorumque apice nigris; tibiis nigris, genubus flavis; abdomine flavo, penultimo segmento cereo, ultimo flavo, profunde emarginato; prothorace transverso, marginato, crebre punctato, canaliculato, antrosum valde angustato, basi bisinuato, angulis anticis obtusis, posticis fere rectis; scutello triangulari, tomentoso: elytris prothorace paulo latioribus, punctatis, pubescentibus, lineis tribus obsoletis, margine externo in medio leviter sinuato. — Long., 15 mill., lat. 5 mill.

Chine (*Ma collection*). — Couverte d'une longue pubescence fauve; tête d'un noir brillant, ponctuée, faiblement impressionnée entre les yeux; antennes et palpes noirs; mandibules d'un brun de poix; prothorax flave, transverse, marginé, très-convexe, couvert d'une ponctuation profonde et serrée mais non confluyente, sillonné longitudinalement dans le milieu de son disque, fortement rétréci en avant, à côtés latéraux droits; bord antérieur légèrement anguleux au milieu, le postérieur en ligne droite sinuée pour former les angles postérieurs qui sont carénés, assez saillants et presque droits; écusson flave, ponctué, velu, en triangle tronqué au sommet; élytres flaves avec l'extrémité apicale noire, un peu plus larges à la base que le prothorax et plus de quatre fois aussi longues, ponctuées, presque rugueuses, chargées de quatre lignes longitudinales, obsoletes, à bord externe sinué au milieu; poitrine et abdomen flaves; cinquième segment d'un blanc de cire, sixième flave, profondément échancré en croissant; fémurs et genoux flaves, tibiis et tarses noirs, ongles roux.

Cette belle espèce m'a été gracieusement cédée par M. F. Ancey, de Marseille, auquel je suis heureux de la dédier en remerciement de l'obligeance avec laquelle il m'a communiqué sa collection de Lampyrides.

Luciola terminalis nov. sp.

Oblonga, flavo-testacea, villosa; capite, antennis, tibiis, tarsisque piecis, femoribus flavis; capite punctato, inter oculos impressionato,

vertice sulcato; prothorace flavo aurantiaco, transverso, angulis obtusis; scutello flavo; elytris flavo-testaceis, apice nigris, lineis tribus elevatis, creberrime punctatis, ad apicem fere levibus; subtus flavo-aurantiaca, pectore sulcato, abdominis penultimo segmento cereo, ultimo emarginato, antepenultimo macula nigra utrinque notato. — Long., 10 mill.; lat., 3 1/2 mill.

Saïgon (*Mu collection*). — Convexe, oblong, d'un testacé flave, tout couvert d'une longue villosité fauve; tête, parties de la bouche, antennes, tibias et tarsi d'un brun de poix légèrement rougeâtre; cuisses flaves; tête marquée entre les yeux d'une impression en forme de V; couverte de points arrondis assez profondément enfoncés, mais peu serrés; vertex sillonné. Prothorax d'un flave orangé, transverse, punctué, profondément sillonné dans son milieu, non rétréci en avant, côtés légèrement arqués, angles antérieurs arrondis, les postérieurs assez saillants, élargis et très-obtus; côté de la base légèrement sinué, bord antérieur avancé dans son milieu. Écusson flave, en triangle allongé. Élytres convexes, plus larges que le prothorax, parallèles, à sommet arrondi, d'un testacé flave avec l'extrémité de l'angle apical noir, toutes couvertes d'une longue pubescence fauve souvent usée sur le dos, chargées de trois lignes saillantes bien visibles et de vestiges d'une quatrième; profondément et grossièrement ponctuées à la base, cette ponctuation diminuant graduellement d'intensité en approchant de l'angle apical qui est presque lisse. Dessous du corps d'un testacé flave; poitrine creusée dans son milieu longitudinal d'un large et profond sillon; quatrième segment de l'abdomen orné d'une tache noire à chacun de ses bords latéraux; cinquième d'un blanc de cire; sixième échancré postérieurement.

Cette espèce s'éloigne de l'*Anceyi* par sa taille bien moindre, son prothorax moins convexe et non rétréci en avant, etc., et toutes les deux se distinguent aisément de l'*apicalis* Eschs. par la coloration différente de l'abdomen et de la poitrine et la forme des angles du prothorax.

Luciola australis Fabr.

Je possède deux exemplaires de la larve de cette espèce qui ont été rapportés autrefois de la Nouvelle-Irlande en même temps que des insectes parfaits par Lesson. Cette larve étant encore inédite, j'en donne ici la description :

Oblongue, élargie, fortement atténuée à ses deux extrémités, convexe, carénée longitudinalement dans le milieu de tous ses segments. Tête testacée, entièrement cachée sous le prothorax. Celui-ci orangé, lisse, triangulaire à sommet obtus, bords latéraux légèrement arqués, redressés, repliés ensuite en dessous en un bourrelet rugueusement

ponctué; côté de la base droit, à angles obtus. Mésothorax et métathorax subégaux entre eux, chacun une fois plus long que le segment abdominal suivant, noirs, avec une large tache orangée près du bord latéral, marqués chacun d'une impression vague à chaque côté de leur carène médiane, Abdomen de huit segments débordant largement les segments ventraux correspondants; les sept premiers de longueur égale, le huitième un peu plus long, à angles latéraux plus saillants en arrière; les cinq premiers ornés d'une tache orangée près des bords latéraux, ces bords restant finement bordés de noir; les sixième, septième et huitième entièrement orangés sauf la carène qui est noire; pygidium noir, bordé de testacé, à angles latéraux saillants. Dessous du corps orangé, une tache noire près du bord latéral des cinq premiers segments ventraux, ce bord restant orangé, les trois derniers entièrement orangés, l'anal un peu rembruni; stigmates bien visibles sur la tache noire où ils forment un point orangé. Pattes très-courtes, orangées. Le repli latéral des segments méso et métathoraciques est lisse, tandis que celui formé par les segments abdominaux est couvert de petites granulations. — Long., 8-10 mill., plus grande largeur, 3 à 4 1/2 mill.

Lampyris turkestanica Heyd.

Turkestan (*Coll.* de Heyden, la mienne). — Long., 13 mill. Oblong allongé, pubescent, d'un fauve roussâtre pâle; tête d'un noir brillant, profondément excavée entre les yeux; jambes, antennes, palpes et prothorax d'un jaune flave. Ce dernier arrondi et un peu élargi en avant, rebordé, côté de la base droit, à angles postérieurs aigus, marqué sur la moitié basilaire de son disque d'une tache luisante d'un testacé brunâtre, couvert sur sa moitié antérieure et sur les marges latérales d'une ponctuation grossière, serrée et profonde, caréné longitudinalement dans son milieu, cette carène parfois obsolette sur la tache luisante; tout le long de la base une strie de gros points enfoncés. Élytres plus larges que le prothorax, allongées, acuminées, d'un brun jaunâtre avec la suture et la marge latérale plus claires, fortement ponctuées-rugueuses avec des traces de trois lignes élevées, couvertes d'une pubescence flave. Abdomen testacé; segments supérieurs carénés longitudinalement, à angles aigus et saillants en arrière. Pygidium transverse, côtés arqués et légèrement élargis, bord postérieur obtusément trilobé, à lobe médian moins saillant que les latéraux, parfois seulement trisinué. Poitrine d'un jaune fauve brillant; ventre testacé, à dernier segment échancré.

Cette espèce a été décrite par M. de Heyden (*Deuts. Ent. Zeit.*, 1881, p. 326). qui m'a obligeamment communiqué son type. Je l'ai

reconnue identique aux exemplaires de ma collection et bien distincte de la *L. Reichei* Duv., à laquelle la compare mon savant collègue. En effet, elle n'a que quelques rapports avec les exemplaires typiques de cette dernière espèce par la forme du pygidium, mais elle s'en éloigne sensiblement par sa taille moindre, sa couleur généralement plus claire, son prothorax plus court, moins large, dépourvu de plaques translucides ou n'en offrant que des traces à peine visibles, ses élytres plus étroites et acuminées, et surtout par le segment anal échancré dans le milieu de son bord postérieur au lieu d'être prolongé en une pointe obtuse. Son abdomen rappelle pour la conformation celui de la *L. noctiluca* L., mais il est en entier d'un flave testacé. La femelle m'est inconnue.

DE LA BOTANIQUE EN ENTOMOLOGIE.

Les sciences, dans une même branche de connaissances, sont destinées à se compléter. Que de découvertes intéressantes sont dues à cet appui mutuel, dont on ne profite pas toujours assez !

Je voudrais attirer l'attention des lecteurs de la *Revue* sur l'union intime de la Botanique et de l'Entomologie, sur les services pratiques que celle-là peut rendre à sa plus jeune sœur.

Innombrable est la catégorie des insectes de tous ordres vivant sur des plantes. Mais la difficulté de capturer les raretés, de les prendre même en nombre, vient souvent de ce qu'on ne connaît pas assez leur gîte. Sans doute le caprice les pousse parfois sur une plante qui ne leur est nullement spéciale ; mais l'amateur un peu exercé saura d'ordinaire reconnaître cet écart : sa curiosité en éveil lui fournira mille ruses pour s'assurer de l'habitat et des habitudes de sa bestiole, et parfois le hasard lui viendra en aide.

Le chasseur abandonné à lui-même, sans indications sur l'habitat des espèces qu'il cherche, perdra un temps précieux et ne fera que des captures médiocres. Mais que d'écoles évitées, si les ouvrages d'entomologie, monographies ou autres, lui indiquent, encore plus que par le passé, les plantes hantées par telle ou telle espèce, si les catalogues locaux, si les notes de chasse et observations insérées dans les ouvrages périodiques lui donnent des renseignements précis sur ce point ! Il profitera des découvertes d'autrui et pourra même, grâce à ces indications, découvrir certaines raretés dans des régions où personne ne les soupçonnait.

Mais une objection se présente : bon nombre de nos collègues ne sont malheureusement pas botanistes, et n'ont ni le temps, ni les moyens de le devenir. A quoi bon alors des noms, barbares souvent, qui ne leur disent rien ! — Ils ne connaissent pas la plante, c'est vrai, mais ne peuvent-ils pas arriver assez vite à la connaître ?

Tout d'abord, il est beaucoup d'espèces végétales dont personne n'ignore le nom, et ce ne sont pas les moins riches. — Quant aux inconnues, fort nombreuses, double moyen de faire connaissance avec elles. S'agit-il de se renseigner sur des plantes offrant le gîte et le couvert à quelque insecte rare, on peut se les faire montrer, ou en rase campagne, ou desséchées et en herbier, par un botaniste obligeant du voisinage. Veut-on au contraire savoir le nom botanique d'une plante habitée par des espèces intéressantes, un ou deux rameaux (feuilles, fleurs et fruits autant que possible) sont vite cueillis ; on les dessèche entre des feuilles de papier bavard sous une pression modérée, et, quand on a un certain nombre de ces inconnues, on les soumet à l'examen d'un botaniste. Un simple colis postal portera vos plantes avec des étiquettes destinées à recevoir les noms de genre et d'espèce, à côté de la date et du lieu de la récolte préalablement inscrits.

Je crois pouvoir assurer la coopération de mes collègues en botanique, heureux de contribuer à la diffusion de leur science favorite.

Parfois le nom spécifique de l'insecte est tiré de la plante qu'il habite. Rien de mieux, si l'insecte lui est spécial et se trouve bien sur ce végétal. Je préférerai toujours un nom de cette sorte ou tiré d'un caractère distinctif, à un nom propre qui n'apprend rien.

Résumons :

1° Il est à désirer que les monographies, catalogues, notes de chasse, signalent, avec le pays, l'altitude et l'époque de la capture, les noms (genre, espèce, nom vulgaire même, s'il en existe) des plantes qui abritent des insectes intéressants ;

2° En collection, il sera bon que l'insecte porte sur une petite étiquette les mêmes indications, ou du moins un numéro d'ordre renvoyant à un catalogue détaillé ;

3° Les espèces nouvelles seront avantageusement baptisées du nom spécifique de la plante, si elle est spéciale, à défaut de caractère saillant ;

4° Un herbier entomologique de petit format, contenant les principales plantes attaquées par les insectes et les noms de ces insectes à côté de ceux du végétal, pourrait rendre de grands services dans la bibliothèque roulante de la *Revue*, quelque incomplet qu'il fût.

A. THOLIN.

LES COLEOPTÈRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES

AVEC DESCRIPTIONS, NOTES ET SYNONYMIES NOUVELLES

Par ALBERT FAUVEL.

Suite (1).

HALIPLIDES.

HALIPLUS Latreille.

Ce genre, nombreux et représenté par presque tout le globe, ne compte en Nouvelle-Calédonie qu'une seule espèce, également répandue sur le continent austral; les autres îles de l'Océanie, entre autres la Nouvelle-Zélande, en paraissent dépourvues.

1. ***bistriatus*** Wehncke, *Stett. Ent. Zeit.*, 1880, 75.

Marais de l'ause Vata près Nouméa, juillet; très-rare (*Savès*).
Aussi en Australie méridionale (Adélaïde).

Obs. Cet insecte est remarquable par son corselet gibbeux sur le disque et très-déprimé en travers derrière la gibbosité, la 5^e strie des élytres étant en outre creusée en sillon à sa base. M. Wehncke, à qui je l'ai communiqué, m'informe que les exemplaires de Nouvelle-Calédonie sont notablement plus grands (3 1/3-3 1/2 mill.) que le type australien, mais n'en diffèrent pas autrement. Je présume que le *gibbus* Clark (*Journ. Ent.*, 1862, I, 402), aussi d'Australie (Moreton Bay), est une forme très-voisine du *bistriatus*, sinon identique; c'est l'opinion que m'a exprimée M. Wehncke lui-même.

(1) Voir *Revue d'Entomologie*, 1882, I, p. 217 et suiv.

DYTISCIDES.

Tribu NOTERIEL.

HYDROCOPTUS Sharp.

Ce genre, dont on ne connaît que cinq ou six types de Madagascar, de l'Inde et de l'Australie, est représenté en Nouvelle-Calédonie par une espèce inédite (prise dans les marais de l'anse Vata), que j'avais communiquée au D^r Sharp, mais dont l'individu unique a été malheureusement brisé et perdu au retour par le service des postes.

CANTHYDRUS Sharp.

Genre nombreux (plus de 40 espèces), répandu dans toutes les régions chaudes de l'Ancien et du Nouveau-Monde; manquant en Océanie.

1 **serialis***.

Magnitudine *Halipli bistriati*; *Canthydro notula* Er. latior et multo convexior, nigerrimus, minus nitidus, palpis antennisque rufotestaceis, labro pedibusque rufopiceis, his posticis nigropiceis, coxis totis dilutioribus; thoracis angulis anticis anguste triangulariter rufolavescentibus; elytris totis sat crebre, licet subobsolete, punctulatis, seriebus dorsalibus multo magis conspicuis, subintegris, punctis numerosioribus, guttula minima, vix perspicua, obscure rufa, pone medium sita; sterno aciculatim dense punctato, aureo breviter pubescenti. — L., 3-3 1/3 mill.

Marais de l'anse Vata près Nouméa, juillet; assez rare (*Savés*).

Obs. Doit se placer près du *guttula* Aubé, de Madagascar; mais moins brillant et autrement coloré, distinct en outre, comme de toutes les autres espèces du même groupe, par ses élytres entièrement ponctuées entre les séries.

Tribu LACCOPHILINI.

LACCOPHILUS Leach.

Ce genre compte plus de 80 espèces dans l'Ancien et le Nouveau-Monde; aucune n'était signalée encore en Polynésie et l'une des cinq qui habitent l'Australie se retrouve dans la faune qui nous occupe.

- A. Elytres noirâtres, chacune avec une petite tache allongée en bordure apicale. *seminiger*
B. Elytres marquées chacune de 6 ou 7 lignes longitudinales vermiculées, testacées, plus ou moins confluentes vers la base, le 2^e tiers et le sommet. *Clarki*.

1. **seminiger**'.

Colore insignis: oblongus, sat nitidus, niger, capite, thorace, utriusque elytri macula apicali secundum marginem elongata pedibusque posticis rufotestaceis; ore, antennis pedibusque anticis testaceis; subtus piceus; thorace medio supra basim parum infuscato, litura basali nigriflata marginato, basi in medio breviter producto: elytris oculo fortissime armato omnium subtilissime alutaceis, punctis subtilissimis sat numerosis, serie dorsali longitudinaliter ordinatis, ultra medium dispersis, magis conspicuis; ♂ tarsi anterioribus parum crassioribus, segmenti ventralis sexti basi lamella subobliqua erecta utrinque armata, segmento 7^o profunde inciso. — L., 4 1/2 mill.

Kanala (*Coste*). — Un seul exemplaire.
Collection Gambey.

Obs. Les caractères de cette espèce la rattachent au 6^e groupe des *Laccophilus* établi par M. Sharp dans sa *Monographie des Dytiscides* (p. 304), où elle me paraît se placer à la suite du *luridus* Schaum, d'Égypte. Elle se distingue à première vue de toutes les autres par ses élytres unicolores, noirâtres, marquées d'une simple tache apicale, et le 6^e segment ventral armé d'une lame plate et redressée.

2. **Clarki**' Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 313.

Anse Vata, dans les marais d'eau douce, octobre; assez commun (*Savès*); Kanala (*Coste*).
Aussi en Australie.

Tribu HEDSOPORINI.

HYDROVATUS Motschulsky.

Plus de 40 espèces rentrent dans ce genre cosmopolite. L'une des deux calédoniennes habite aussi l'Australie.

- A. Taille petite; corselet bien moins fortement ponctué que les élytres *fasciatus.*
- B. Taille grande; corselet et élytres également ponctué. . . . *australocaledonicus.*

1. **fasciatus*** Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, 11, 326.

Kanala (*Coste*); Koné (*Atkinson*).
Aussi en Australie.

Obs. De la taille et du faciès de notre *cuspidatus*, d'Europe, dont il a la ponctuation et presque les couleurs. On observe sur les individus calédoniens une large tache rougeâtre subbasilaire dont M. Sharp ne fait pas mention dans sa diagnose chez le type australien. Cet auteur a du reste vérifié mes exemplaires.

2. **australocaledonicus*** Perr., *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1864, 74. — Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, 11, 816.

Anse Vata, dans les marais d'eau douce; octobre (*Savès*): Koné (*Atkinson*).

Obs. M. Sharp, après examen de cette espèce, la considère comme très-voisine du *castaneus* Mots. (*Etud. Ent.*, 1855, 82), des Indes-Orientales et de Célèbes (*V. Sharp, l. c.*, 334). Elle se distingue sans peine du *fasciatus* par sa taille plus de moitié plus grande.

BIDESSUS Sharp.

M. Sharp énumère plus de 80 espèces de ce genre cosmopolite; les deux seules qu'on ait trouvées en Nouvelle-Calédonie habitent aussi le continent austral.

- A. Corselet avec une impression basilaire en accent circonflexe, incluse entre les deux stries obliques; élytres à ponctuation et pubescence très-fines et très-denses; taille grande. *bistrigatus.*
- B. Corselet sans impression; élytres glabres à ponctuation rare, tantôt forte (♂), tantôt très-fine (var. ♀); taille très-petite *compactus.*

1. **bistrigatus*** Clark, *Journ. Ent.*, 1862, I, 419. — Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 361.

Kanala (*Coste*).

Aussi en Australie.

2. **compactus*** Clark, *Journ. Ent.*, 1862, I, 421. — Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 362.

Marais de l'anse Vata, juillet, octobre; commun (*Savés*).

Aussi en Australie.

Obs. Les ♀ sont dimorphes, comme celles du *parvulus*, d'Europe, tantôt semblables aux ♂ et très-brillantes, tantôt mates. Ce dernier état paraît très-rare et je n'en possède que deux exemplaires; MM. Clark et Sharp n'en font pas mention.

HYPHYDRUS Illiger.

Pachytes Montrousier.

On a décrit 25 espèces de ce genre qui s'étend par tout l'Ancien Monde jusqu'en Australie, où on retrouve le type de la Nouvelle-Calédonie.

1. **elegans*** Montr., *Ann. Ent. Fr.*, 1860, 245. — Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 823. — *australis* Clark, *Journ. Ent.*, 1862, I, 405. — Sharp, *l. c.*, 384, pl. XI, fig. 133. — *Caledoniæ* Clark, *l. c.*, 406. — *Illigeri** Perr., *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1864, 75. — Sharp, *l. c.*, 817.

Ile des Pins (*Deplanche*); anse Vata, dans les marais d'eau douce; juillet; commun (*Savés*); Bourail (*Lécard*); Kanala (*Coste*); Art (*Montrousier*).

Aussi en Australie.

Obs. La description du P. Montrousier est très-défectueuse, surtout en ce qui concerne le corselet; mais l'identité de l'insecte n'est pas douteuse, d'après plusieurs types. La forme des tarses antérieurs et intermédiaires chez le ♂ est des plus remarquables. Par sa taille et sa coloration l'espèce rappelle assez le *variegatus*, d'Europe.

Tribu COLIMBETINI.

COPELATUS Erichson.

Les *Copelatus* ne comptent pas moins d'une centaine d'espèces, dispersées par presque tout le globe; ils sont nombreux dans la faune australienne et c'est le groupe de Dytiscides le mieux représenté dans celle de la Nouvelle-Calédonie.

- A. Élytres dépourvues de strie subhumérale et de stries dorsales.
- a. Élytres rousses, à disque brun, assez brillantes, densément et fortement ponctuées, sans trace de stries ou de séries dorsales. *hydroporoïdes.*
 - b. Élytres à ponctuation foncière très-fine ou invisible.
 - † Élytres noires, assez mates, alutacées, maculées de roux au sommet, à ponctuation très-fine et très-dense avec deux séries obsolètes de points dorsaux; épipleures rougeâtres. *maculatus.*
 - †† Élytres assez mates, d'un testacé ferrugineux, plus claires à la base, à suture, bords externes et épipleures noirâtres, à ponctuation invisible, avec 3 ou 4 séries de points aciculés et quelques-uns isolés près de la suture et dans les intervalles; taille grande. *subjectus.*
 - ††† Élytres moins mates, brunes ou plus foncées, offrant à leur base nue large macule claire, très-nette, transverse, n'atteignant ni le bord externe, ni la suture; leur sculpture comme chez *subjectus*, mais à séries de points plus nombreux; taille très-petite. *bimaculatus.*
- B. Élytres d'un testacé ferrugineux, dépourvues de strie subhumérale, mais offrant de longues strioles, toutes interrompues, disposées en 11 ou 12 séries assez régulières. *interruptus.*
- C. Élytres pourvues d'une strie subhumérale et de 11 ou 12 stries profondes, parallèles.
- a. Élytres d'un testacé ou d'un rougeâtre sale, à 11 stries foncées; taille assez petite *perfectus.*
 - b. Élytres noires, à 12 stries; taille grande. *Aubei.*

1. **hydroporoïdes*** Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 564.

Mont Mou (*Deplanche*).

Obs. Faciès et coloration rappelant l'*Hydroporus ferrugineus*, d'Europe, mais moitié plus grand.

2. **maculatus*** Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 566.

Mont Mou (*Deplanche*).

Obs. Le mot « *strigulis* » employé par M. Sharp pour désigner la ponctuation des élytres ne rend pas bien compte de celle-ci qui est simple, très-fine et très-serrée. L'espèce a le faciès de notre *ruficollis*, d'Europe, mais elle est un peu moindre.

3. **subjectus** Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 568.

Kanala (*Bougier*).
Collections Sharp et Bougier.

Obs. De la taille du même *ruficollis*, mais rappelant par sa coloration certains *Hydroporus pubescens* immatures à élytres claires.

4. **bimaculatus*** Perr., *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1864, 78. — Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 758.

Hienghène (*Montrousier*).
Collection Perroud et la mienne.

Obs. De taille et d'aspect rappelant l'*Hydroporus rufifrons*, d'Europe, mais de forme plus déprimée. Les deux seuls exemplaires, types de Perroud, étant immatures, la couleur plus claire du sommet et des côtés des élytres indiquée par cet auteur n'est peut-être qu'un état translucide des téguments; la couleur foncière de ces organes bien développés est sans doute le brun-noir avec les deux taches claires de la base très-nettes.

5. **interruptus*** Perr., *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1864, 79. — Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, 577, pl. XV, fig. 186.

Kanala, dans les mares et les citernes (*Montrousier*); Bourail (*Lécard*).

Obs. Varie pour la taille entre 4 1/2 et 6 1/2 mill. L'*interruptus* de M. Sharp est bien le même que celui de Perroud, d'après les types.

6. **perfectus*** Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 593.

Yahoué, dans le ruisseau de la ferme modèle; octobre (*Savés*);
Kanala (*Montrousier*).

Obs. Chez cet insecte et le suivant, les séries, normalement très-entières, s'anastomosent ou s'interrompent parfois en quelques places isolées, surtout vers leur extrémité.

7. *Aubei* Montr., *Ann. Ent. Fr.*, 1860, 244. — Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 595, pl. XV, fig. 188.

Ile des Pins (*Deplanche*); Yahoué, avec le *perfectus* (*Savés*); Païta (*Godard*); Kanala (*Coste*); Bourail (*Lécard*); Koné (*Atkinson*); Art. dans les mares avec les *Helochares* (*Montrousier*).

Obs. Les types de Montrousier sont bien conformes à l'*Aubei* de M. Sharp.

RHANTUS Lacordaire.

Ce genre renferme au moins 40 espèces, répandues par presque tout le globe, mais très-peu nombreuses en Océanie. Le *punctatus* se retrouve communément jusqu'en Europe; mais les deux autres semblent spéciaux à la colonie.

- A. Corselet rougeâtre avec une tache noire médiane; une ligne testacée-rougeâtre juxtasaturale. *punctatus*.
- B. Corselet et élytres noirs; celles-ci vermiculées de rouge sang surtout à la base et au-delà du milieu, à séries non sillonnées, formées de points espacés. *marmoratus*.
- C. Corselet varié de noir et de roux ferrugineux obscur; élytres vermiculées de rouge sang vers le sommet, à première série dorsale subsillonnée, formée de points continus. *alutaceus*.

1. *punctatus* Fourc., *Ent. Paris*, I, 70. — *pulverosus* Steph., *Ill. Brit.*, II, 69, pl. XII, fig. 2. — Gemm. Har., *Cat. Col.*, 449 et syn. — Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 609. — *Montrouzieri* Lucas, *Ann. Ent. Fr.*, 1860, 243.

Ile des Pins (*Deplanche*); Baie du Prony (*Bavay*); marais de l'anse Vata (*Savés*); Ourail (*Lécard*); Kanala (*Coste*); Balade (*Montrousier*).

Aussi aux Iles Viti, en Nouvelle-Zélande. Tasmanie. Australie, Java, sud du Japon. Chine. Assam. Himalaya, Mésopotamie. Égypte. Algérie et Europe méridionale et centrale.

Obs. Commun et répandu sans doute dans toute la colonie.

2. *marmoratus* Perr., *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1864, 77.

Ile des Pins (*Deplanche*); Kanala, en janvier; très-rare (*Montrousier*).

Obs. 1. Les élytres sont parfois entièrement noires, sauf vers la base

et le sommet; leurs trois séries sont formées de points espacés et chacun de ceux-ci est souvent composé de plusieurs points réunis très-petits.

Obs. 2. Ici se placerait le *Dytiscus marginalis* L., signalé de Nouvelle-Calédonie dans nos deux premiers mémoires, mais que nous considérons à présent comme étranger à la colonie, ne l'ayant plus reçu depuis le premier envoi de Deplanche; sans doute l'unique exemplaire trouvé dans cet envoi avait été pris à bord, pendant la traversée.

3. *alutaceus*.*

R. marmorato satis vicinus, sed major et latior, minus convexus, antice et postice minus attenuatus, minus nitidus. totus conspiciet alutaceus, antennis longioribus et tenuioribus. fronte fere tota et macula verticis obscure rufis. thorace ad latera minus impresso. stria brevi disco medio longitudinaliter sulcato. marginibus late. basi media et maculatum intra mediam basin et latera obscure rufo-notato; elytris circa apicem tantum rufo-sanguineo vermiculatis, ad marginem cum epipleuris rufis. margine ante apicem potius testaceo. seriebus. præcipue prima. in sulco tenui impressis. punctis subtilibus numerosis haud interruptis compositis. pedibus dilutioribus. tarsis anterioribus articulis primis subtus magis dilatatis, squamis longius patellatis in quatuor series munitis. tarsis posticis latioribus et longioribus, unguiculis multo longioribus. interno valido, multo externo longiore; unguiculis intermediis insolitis, interno duplo crassiore. femoribus iisdem profundius longitudinaliter impressis. — L., 14 mill.

Nouvelle-Calédonie (*Deplanche*). — Un seul ♂.

Obs. Cette espèce, quoique voisine du *marmoratus*, en est extrêmement distincte par tous ses caractères; notamment tout le dessus du corps est très-visiblement alutacé, tandis que chez le *marmoratus*, il l'est à peine, même à un très-fort grossissement. Les ongles des tarses intermédiaires ont une forme curieuse et insolite.

Tribu HYDATICINI.

HYDATICUS Leach.

Les *Hydaticus* comprennent actuellement une cinquantaine d'espèces et sont dispersés par tout le globe; les deux de la Nouvelle-Calédonie se retrouvent sur le continent austral.

- A. Tête maculée de noir et de rougeâtre; corselet rougeâtre, à 2 ou 3 taches noirâtres, parfois confluentes, sur le disque; élytres lisses, offrant notamment à la base un dessin d'un testacé rougeâtre en point d'interrogation transverse. *Goryi*.
- B. Tête d'un rougeâtre clair, à bordure basilaire noire; corselet rougeâtre, sans taches discoïdales; élytres testacées, notamment avec deux fascies marbrées, noires, l'une au-delà du milieu, l'autre avant le sommet *consanguineus*.

1. *Goryi** Aubé, *Spec.*, 175. — Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 656. — *Clairvilléi** Montr., *Ann. Ent. Fr.*, 1860, 242. — Sharp, *l. c.*, 758.

He des Pins (*Deplanche*); Tonghoué, février; ruisseau de la Conception, janvier (*Savés*); Kanala (*Coste*).
Aussi en Australie et Malaisie.

Obs. 1. Rappelle un peu le *transversalis*, d'Europe, pour la coloration des élytres.

Obs. 2. Le *Colymbetes trivittatus** Montr., de Woodlark, dont j'ai vu un type (Muséum de Montpellier), n'est autre que l'*Hydaticus bihamatus* Aubé, Sharp.

2. *consanguineus** Aubé, *Spec.*, 160. — Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 664. — *dorsalis** Lucas, *Ann. Ent. Fr.*, 1860, 243.

He des Pins; Nouméa (*Deplanche*); Kanala (*Coste*); Balade, avec le *Rhantus punctatus* (*Montrousier*).
Aussi en Australie.

Obs. Très-voisin du *Leander*, d'Europe. Les fascies des élytres sont en arc tourné vers le sommet; l'antérieure est située au-delà du milieu.

RHANTATICUS Sharp.

Ce nouveau genre a été établi par M. Sharp pour la seule espèce suivante dont l'habitat s'étend jusqu'aux limites de l'Europe.

1. *signatipennis* Lap., *Étud. Ent.*, 95. — Aubé, *Spec.*, 158. — Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 691, pl. XVIII, fig. 215. — *congestus** Klug, *Ins. Madagasc.*, 136. — Sharp, *l. c.*, 779. — *Rochasi** Montr., *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1864, 81.

He des Pins (*Deplanche*); anse Vata, dans un marais d'eau douce; Tonghoué (*Savés*); Yahoné (*Godard*); Bourail (*Lécard*); Kanala (*Coste*).

Aussi en Australie, à Siam, à Formose, en Chine, dans l'Inde, à Madagascar, au Cap, au Cap-Vert, au Sénégal, au Lac N'gami et en Arabie.

Obs. Cet insecte rappelle beaucoup l'*H. consanguineus*; mais la tête et le corselet sont plus ou moins variés de noir et les deux fascies des élytres sont plus grandes, placées en arc tourné vers la base et bien moins en arrière, l'antérieure avant le milieu.

Tribu CYBISTRINI.

HOMCEODYTES Régimbart.

Onychohydrus Schaum.

Ce genre ne comprend que trois espèces d'Australie et de Nouvelle-Zélande; l'une d'elles s'étend jusqu'à la faune qui nous occupe.

1. **atratus** Fabr., *Syst. El.*, I, 259. — Schaum, *Stett. Ent. Zeit.*, 1847, 51. — Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 703.

Ile des Pins (*Deplanche*); aise Vata, dans les marais d'eau douce (*Savés*); Ourail (*Lécard*).

Aussi en Australie.

Obs. Les exemplaires de Nouvelle-Calédonie ont ordinairement 18 mill. de longueur; on trouve des individus dimorphes à élytres tantôt lisses, tantôt ponctuées-subcoriacées sur le disque, comme chez le suivant.

CYBISTER Curtis.

Les *Cybister* sont nombreux (environ 50 espèces) et largement répandus, bien que paraissant étrangers à l'Amérique du Sud. Le *tripunctatus*, seule forme calédonienne, s'avance jusqu'en Europe.

1. **tripunctatus** Oliv., *Ent.*, III, 40, 44, pl. 3, fig. 24. — Aubé, *Spec.*, 76. — Sharp, *Sc. Trans. Dublin Soc.*, 1882, II, 727. — *Temnenki* Aubé, *l. c.*, 74. — *Gostchi* Hochh., *Chaud. Enum. Carab.*, 1846, 214. — *hamata* *Revue d'Entomologie*. — Décembre 1883. 26

tus* Montr., *Ann. Soc. Agric. Lyon*, 1855, VII, 4, 9. — *Novæ-Caledoniæ** Montr., *Ann. Ent. Fr.*, 1860, 241. — *artensis** Montr., *l. c.* — Haagî Wehneke, *in litt.*

Ile des Pins; commun; île Nou (*Deplanche*); Nouméa, anse Vata, dans les marais (*Savés*); Yahoué (*Godard*); Ourail; Bourail (*Lécard*); Kanala (*Coste*); Art, dans les mares des plantations de taro (*Montrousier*).

Aussi aux Iles Wallis, en Australie, dans l'archipel Malais, aux Philippines, dans toute l'Asie, à Bourbon, Maurice, Madagascar, dans toute l'Afrique, au Caucase et dans l'Europe du Sud.

Obs. Le *G. Novæ-Caledoniæ* est représenté par les exemplaires à disque des élytres obsolètement ponctué-subcoriacé; mais cet état dimorphe (σ et φ), se présente chez différents *Cybister* et *Homœodytes* et a été considéré à tort comme spécifique..

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

Grâce à la monographie si complète de M. Sharp (1882), la faune des Dytiscides est peut-être à présent la mieux connue des Coléoptères et leur distribution géographique est assise sur des bases solides. En ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, la répartition de ces insectes nous confirme ce que nous savions de leur faune dans les zones tropicales: c'est que beaucoup d'espèces s'y répandent sur de larges espaces, et, bien que leur vie exclusive dans les eaux douces et saumâtres, autant que la faiblesse de leurs organes du vol, semblent s'opposer à une dispersion lointaine, quelques-unes sont devenues plus ou moins cosmopolites, transportées sans doute par les navires avec les provisions d'eau douce. La Calédonie en compte 24 espèces, réparties dans 12 genres, parmi lesquels figure au premier rang le groupe des *Copelatus* avec 7 espèces, toutes spéciales; les autres restent limités à trois ou quatre. Quant aux affinités de la faune, elles sont évidentes avec celle de l'Australie, puisque 13 types seulement sont propres à la colonie, tandis que tous les autres se retrouvent sur le continent austral et même parfois au-delà jusqu'en Europe (*Rhantus punctatus*, *Cybister tripunctatus*). De tous les carnivores, les Dytiscides sont aussi, avec les Gyrinides, les plus nombreux en individus, malgré le peu d'étendue de l'île, et plusieurs se rencontrent en abondance (*Bidessus compactus*, *Hyphydrus elegans*,

Copelatus perfectus, *Aubei*, *Rhantus punctatus*, *Hydaticus con sanguineus*, *Homœodytes*, *Cybister*), habitant de préférence les eaux douces des marais le long du littoral.

CATALOGUE DES DYTISCIDES.

- | | |
|--|---|
| 1. <i>Hydrocoptus</i> sp. | 13. <i>Copelatus bimaculatus</i> Perr. |
| 2. <i>Canthydrus serialis</i> Fauv. | 14. » <i>interruptus</i> Perr. |
| 3. <i>Laccophilus seminiger</i> Fauv. | 15. » <i>perfectus</i> Sharp. |
| 4. » <i>Clarki</i> Sharp | 16. » <i>Aubei</i> Montr. |
| 5. <i>Hydrovatus fasciatus</i> Sharp. | 17. <i>Rhantus punctatus</i> Fourc. |
| 6. » <i>austrocaledonicus</i> Perr. | 18. » <i>marmoratus</i> Perr. |
| 7. <i>Bidessus bistrigatus</i> Clark. | 19. » <i>alutaceus</i> Fauv. |
| 8. » <i>compactus</i> Clark. | 20. <i>Hydaticus Goryi</i> Aubé. |
| 9. <i>Hyphydrus elegans</i> Montr. | 21. » <i>consanguineus</i> Aubé. |
| 10. <i>Copelatus hydroporoïdes</i> Sh. | 22. <i>Rhantaticus signatipennis</i> Lap. |
| 11. » <i>maculatus</i> Sharp. | 23. <i>Homœodytes atratus</i> Fabr. |
| 12. » <i>subjectus</i> Sharp. | 24. <i>Cybister tripunctatus</i> Oliv. |

GYRINIDES.

Tribu ENHYDRINI.

DINEUTES Mac Leay.

A l'exception de l'Europe, les *Dineutes* habitent tout le globe; on en connaît plus de 40 espèces, dont deux seulement se retrouvent en Calédonie.

- A. Taille très-grande, noir olivâtre en dessus, ferrugineux en dessous; abdomen et pattes rouges. *indus*.
B. Taille petite; cuivres au milieu, glauque obscur de chaque côté en dessus; dessous bronzé; pattes natatoires jaunes à femurs bruns. *australis*.

1. **indus** Fabr., *Suppl. Ent. Syst.*, 65. — Régimb., *Ann. Ent. Fr.*,

1882, 401, pl. 11, fig. 27, 27 a. — *præmorsus* Fabr., *Syst. El.*, I., 275. — Aubé, *Spec.*, 765. — Gemm. Har., *Cat. Col.*, 472 et syn.

Ourail (*Lécard*).

Aussi à Madagascar, aux Iles Mascareignes, de France et Bourbon et ? aux Indes orientales.

Obs. Cette belle et rare espèce atteint jusqu'à 15 mill. de longueur.

2. **australis** Fabr., *Syst. Ent.*, 235. — Oliv., *Ent.*, III, 41, 42, pl. 4, fig. 4. — Schaum, *Stett. Ent. Zeit.*, 1847, 54. — Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1867, I, pl. 1, fig. 43. — Gemm. Har., *Cat. Col.*, 471 et syn. — Régimb., *Ann. Ent. Fr.*, 1882, 422, pl. 42, fig. 43 et 43 a. — *leucopoda* Montr., *Ann. Ent. Fr.*, 1860, 245 (♀).

Ile des Pins, dans les flaques d'eau douce (*Deplanche*); Nouméa; Mont Kogui (*Savés*); Kanala (*Coste*); Balade; Art (*Montrousier*).

Aussi à la Nouvelle-Zélande, aux Iles Viti, en Australie, aux Iles de la Sonde, Philippines, Malacca et aux Indes orientales.

MACROGYRUS Regimbart.

Genre assez nombreux (26 espèces), s'étendant de l'Amérique méridionale à l'Océanie et aux Iles de la Sonde.

1. **caledonicus** Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1867, I, 177, pl. 4, fig. 14. — Régimb., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1882, 454.

Nouvelle-Calédonie (*Deplanche*).

Collections Sharp, du Muséum de Bruxelles et la mienne.

Obs. Rappelle assez le *Dineutes australis*, mais d'un tiers plus grand, plus allongé, avec tout le dessus comme alutacé par une ponctuation extrêmement fine et serrée, les élytres sans sillons, les pattes brunes, etc.

Tribu GYRININI.

GYRINUS Geoffroy.

Les *Gyrinus* habitent le monde entier, surtout les zones tempérées; on en a décrit 70 espèces, dont une est spéciale à la faune calédonienne.

- A. Noir en dessus, bronzé sur les côtés; yeux assez rapprochés; angle externe des élytres très-arrondi. *convexiusculus*.
B. Noir-bleu en dessus, bronzé sur les côtés; yeux très-distants; angle externe des élytres obtus. *caledonicus*.

1. **convexiusculus** Mac Leay, *Trans. Ent. Soc. N. S. Wales*, 1871, II, 132. — Régimb., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1883, 166, pl. 6, fig. 88. — *nitidulus* Aubé, *Spec.*, 700 (*partim*).

Ile des Pins (*Bougier*); anse Vata, dans les marais, avril; commun (*Savés*).

Aussi aux Indes orientales, en Chine, au Thibet et en Australie.

2. **caledonicus*** Régimb., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1883, 167. — *Caledoniæ* Fauv. *in litt*.

Nouvelle-Calédonie (*Deplanche*):

Collection Sharp et la mienne.

Obs. Le seul exemplaire que je possède ne porte pas d'indication spéciale de localité, mais vient probablement d'Ourail. L'espèce est du reste très-distincte du *convexiusculus* surtout par la troncature tout autre des élytres et l'écartement des yeux, caractère important qui a échappé à M. Régimbart.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

Les remarques que nous avons présentées sur la distribution des Dytiscides peuvent s'appliquer en général aux Gyrinides, dont la récente monographie de M. Régimbart (1882-83) permet toute certitude sur l'extension des types. Réduits à 5 espèces, dont une seule vraiment commune (*Gyrinus convexiusculus*), ils se rattachent encore à la faune australienne et jusqu'à celle de l'Inde, par cette même espèce, le *Dineutes australis* et peut-être le *D. indus*. Il est toutefois intéressant de constater que, sur un contingent aussi faible, deux formes soient spéciales à la colonie.

CATALOGUE DES GYRINIDES.

- | | |
|--|---|
| 1. <i>Dineutes indus</i> Fabr. | 4. <i>Gyrinus convexiusculus</i> M. Leay. |
| 2. » <i>australis</i> Fabr. | 5. » <i>caledonicus</i> Régimb. |
| 3. <i>Macrogyrus caledonicus</i> Fauv. | |
-

HYDROPHILIDES.

Tribu HELOPHORINI.

HYDR.ENA Kugelann.

Ce genre est répandu par tout le globe, sauf l'Amérique du Sud, mais il est représenté surtout en Europe. Une seule espèce calédonienne :

1. densa*.

H. nigrita vicina, paulo minor et minus nitida, magis parallela, licet antice latior et elytris angustior, cæterum dilutior, picea, ore, thoracis marginibus omnibus, elytrorum uargine circa apicem latius pedibusque rufotestaceis, capite thoraceque creberrime subtiliter, elytris densissime seriatim punctulatis, seriebus duplo fere quam in *nigrita* numerosioribus, palporum maxillarium articulo 2^o tenuiore, incurvo, 4^o brevior et graciliore, rufo, capite multo brevior, subtriangulari, thorace longior, utrinque multo minus depresso, disco post medium oblique breviter biimpresso, antice minus angustato, angulis anticis obtusis, postice non sinuato, sed oblique truncato, angulis posticis minus indicatis, elytris basi latioribus, inde ad quartam partem anticam dilatatis, dein ad medium subparallelis, a medio ad apicem angustatis, apice multo magis attenuatis, margine depresso latiore. — L., 1 2/3 mill.

Kanala (*Bougier*).

Tribu SPERCHEINI.

SPERCHEUS Kugelann.

Genre peu nombreux (une demi-douzaine d'espèces), propre à l'Europe, à l'Afrique, à la Malaisie et à l'Océanie. L'espèce calédonienne se retrouve en Australie.

1. **Mulsanti*** Perr., *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1864, 81. — *priscus* Sharp, *Ent. Month. Mag.*, 1875, XI, 250.

Ile Nou (*Coste*); Nouméa, au bord des marais, octobre; rare (*Savés*); Kanala, dans les citernes (*Montrousier*).

Aussi en Australie.

Obs. Trois fois plus petit que *l'emarginatus* et remarquable par ses élytres pourvues de 4 carinules, celle du 1^{er} intervalle renflée en longue ampoule au premier tiers antérieur.

Tribu HYDROPHILINI.

HYDROPHILUS Geoffroy.

Les *Hydrophilus* sont répandus par tout le globe et assez nombreux (une quarantaine d'espèces). Le *brevispina* se retrouve en Australie.

- A. Massue des antennes et palpes maxillaires noirs ou bruns; carène sternale longue, creusée en gouttière antérieurement, dépassant en arrière le 1^{er} segment visible; sommet de la suture épineux. . . . *australis*.
B. Massue des antennes et palpes maxillaires rougeâtres; carène sternale courte, plane en avant, ne dépassant pas en arrière le milieu du premier segment; sommet de la suture inerme. *brevispina*.

1. **australis*** Montr., *Ann. Ent. Fr.*, 1860, 248. — Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1862, VII, 433, pl. 9, fig. 10-11.

Ile des Pins (*Deplanche*); Bourail (*Lécard*); Kanala (*Godard*); Le Diahot (*Savés*); Art (*Montrousier*).

Obs. Commun et répandu sans doute par toute la colonie.

2. **brevispina*** Fairm., *Journ. Mus. Godcfr.*, 1878, XIV, 1.

Kanala; très-rare (*Coste*).

Aussi en Australie.

Obs. Ces deux espèces sont extrêmement distinctes l'une de l'autre

par les principaux caractères mentionnés ci-dessus ; le *brevispina* a parfois des reflets verdâtres.

STERNOLOPHUS Solier.

Les *Sternolophus* sont bien moins nombreux en espèces que les *Hydrophilus*, et ils semblent étrangers au Nouveau Continent. La seule espèce calédonienne habite aussi le continent austral.

1. **artensis*** Montr., *Ann. Ent. Fr.*, 1860, 247.

Nouméa (*Deplanche*) ; Mont d'Or, au bord d'un ruisseau ; octobre (*Savés*) ; Bourail (*Lécard*) ; Kanala (*Coste*) ; Art (*Montrousier*).

Aussi aux Iles Viti et en Australie.

Obs. Espèce remarquable par son épistome bilobé et ses cuisses postérieures glabres, sauf à la base. L'exemplaire du Mont d'Or a les élytres en grande partie couvertes d'une ponctuation assez grosse, quoique peu profonde ; mais ce caractère n'est pas spécifique dans les genres *Sternolophus* et *Tropisternus*.

Tribu HYDROBIINI.

PARACYMUS Thomson.

Ce genre paraît cosmopolite. L'unique espèce qui le représente dans la faune calédonienne se retrouve en Australie.

1. **metallescens***.

P. nigroaeneo forma elongata, palpis maxillaribus testaceis, apice sat late fuscis, thoracis margine plus minusve, elytris lateribus et praesertim apice latius squalide et obscure flavescentibus, pedibus rufis ; à *P. aeneo* praeter colorem magnitudine dimidio fere minore, corpore, praesertim antico, nitidiore ; ab utroque colore metallico magis aureo, punctura undique duplo vel triplo subtiliore, capitis thoracisque etiam duplo parciore, thorace angulis posticis multo magis rotundatis praecipuè distinctus. — L., 2-2 1/2 mill.

Nouméa, marais de l'anse Vata; Tonghoué, Yahoué, dans les ruisseaux, juillet, octobre, novembre; pas rare (*Savés*); Kanala (*Coste*); Koné (*Atkinson*).

Aussi en Australie.

PHILYDRUS Solier.

Le genre *Philydrus* est assez nombreux et cosmopolite, et certaines espèces habitent spécialement les eaux saumâtres; celles de la Nouvelle-Calédonie sont très-différentes l'une de l'autre et paraissent ne se trouver que dans les eaux douces des marécages.

- A. D'un testacé sale en dessus; vertex brun; taille grande. *caledonicus*
- B. D'un ferrugineux clair en dessus; vertex au moins, une large tache sur le disque du corselet et un gros point sur chaque épaule, rarement le disque des élytres, noirâtres; taille assez petite. *artensis*.
- C. D'un noir vernissé en dessus; labre et pourtour du corselet rougeâtres; taille petite. *nitescens*.
- D. D'un testacé ou brunâtre clair en dessus; tête noire avec une petite tache triangulaire flave au devant des yeux; taille très petite. *pallus*.

1. *caledonicus*.*

Ph. bicolori satis vicinus, sed tertia parte minor, minus convexus, angustior, labro plus minusve infuscato, palporum articulo ultimo apice nigritulo, punctura undique duplo vel triplo subtiliore, præsertim thoracis duplo parciore, vertice post striam anteoocularem brunneo, thorace brevior, fortiter transverso, basi tenuissime marginato, elytris æqualibus, haud striatis, apice non truncatis sed attenuatis, pedibus gracilioribus, vix perspicue spinosulis; subtus nigricans, abdominis sequentis duobus ultimis plus minusve rufis; femoribus præter apicem nigricantibus, anticis margine antico rufus facile cognoscendus. — L., 4 1/2–5 mill.

Nouméa, marais de l'anse Vata, octobre; assez commun (*Savés*); Kanala (*Coste*).

Obs. Se place près du *bicolor* Fabr., d'Europe, mais tout autre par les caractères indiqués; la forme et la taille rappellent plutôt les petits exemplaires du *quadripunctatus* Herbst.

2. *artensis**.

Colore sat instabilis; dilute ferrugineus, palpis pedibusque obscure rufis vel piceis, labro, frontis macula media, vertice post striam

anteocularem, thoracis dimidia parte (media), macula humerali punctiformi suturaque fere tota nigricantibus; magnitudine, forma et colore *coarctato* propinquus, sed minus convexus, punctura undique parum subtiliore, capite et elytris præsertim aliter coloratis, thorace latiore, ad angulum anticum extus oculus sat late producto, elytris dorso aliquot punctorum majorum seriebus duabus sat conspicuis. — L., 3 1/2 mill.

Kanala (*Deplanche*); Art (*Montrousier*).

Obs. La couleur est assez variable, mais toujours le fond est d'un ferrugineux clair et rarement le disque des élytres est largement envahi par la couleur noirâtre; la tache discoïdale du corselet est toujours très-nette et la suture n'a pas la large bande noirâtre du *coarctatus* Gredl., d'Europe; la base du premier est très-finement rebordée.

3. *nitescens*.*

Colore et facie *Cymbiodytam marginellum* parum simulans, sed alii generis et omnino diversus, multo minor, angustior et minus convexus, aliter coloratus, niger, nitidissimus, palpis, labro, thoracis marginibus omnibus, prope angulos latius, tarsisque rufo testaceis, elytrorum margine circa apicem, genubus tibiisque piceis; palpis longissimis, gracilibus, articulo 3^o 2^o subæquali; capite thoraceque parum dense subtilissime, elytris parum fortius et parcius punctatis, seriebus 3 vel 4 punctorum majorum ordinatis; thorace sat transverso, angulis omnibus rotundatis, basi subtiliter marginato; elytris thoracis basi latitudine, usque ultra medium parallelis, inde ad apicem exacte simul arcuatim rotundatis. — L., 3 1/3 mill.

Anse Vata, dans les marais d'eau douce, août; assez rare (*Savés*).

4. *pullus**.

In genere minutissimus, magnitudine et colore majora exemplaria *Limnebiæ papposi* simulans; colore etiam et forma *Ph. caledonici*, sed elytris vix obscurioribus, capite toto præter triangulum anteocularem testaceum nigro, undique parum dense subtiliter et subæqualiter punctatus, thorace basi subtilissime marginato, elytris seriebus 2 punctorum majorum vix perspicuis; subtus nigricans, genubus, tibiis tarsisque rufo-testaceis. — L., 2 1/2-2 2/3 mill.

Anse Vata, dans les marais, juillet, octobre; très-commun (*Savés*).

Obs. Très-distinct à première vue par sa très-petite taille et la couleur de la tête.

HELOCHARES Mulsant.

Stagnicola Montrousier.

Ce genre, assez nombreux en espèces exotiques, n'est représenté que par un type calédonien.

1. **foveicollis*** Montr., *Ann. Ent. Fr.*, 1860, 247.

Art, dans les eaux stagnantes, sous les feuilles mortes, dans la vase; très-commun (*Montrousier*).

Obs. Il est singulier que cette grande espèce noire, marginée de rougeâtre, n'ait pas été reprise jusqu'ici sur le continent de la Nouvelle-Calédonie, étant donnée sa fréquence à l'île d'Art.

LACCOBIUS Erichson.

Hydroxenus Woll.

Les *Laccobius* sont répandus et assez nombreux dans tout l'hémisphère boréal, au Cap-Vert et à Natal. Il est intéressant d'en retrouver un représentant en Océanie.

1. **elevatus**†.

Magnitudine et forma elongata *L. Revelierei*, cæterum ab omnibus amplissime distinctus; convexus, nitidus, nigro obscure virens, capite thoraceque antico vix violaceis, palpis, antennis præter clavam piceam, margine anteoculari, thoracis lateribus, circa angulos latius, elytrorum margine et gradatim quarta parte apicali, femoribus apice, tibiis tarsisque rufo-testaceis; capite thoraceque sat crebre fortiter et æqualiter punctato-striatis, interstriis convexis, seriebus 1 vel 2 punctorum minorum ordinatis; subtus nigricans, coxis femoribusque maxima parte brunneis, metasterno medio excavatione magna nitidula impressa. — L., 2 1/2 mill.

Yahoué, dans un ruisseau, octobre (*Deplanche*). — Un seul exemplaire.

Obs. Très-distinct surtout par la sculpture de ses élytres.

BEROSUS Leach.

Les *Berosus* sont très-nombreux et dispersés sur tout le globe. Une des trois espèces de la Nouvelle-Calédonie habite aussi le continent austral.

- A. Sommet des élytres biépineux ; tête non métallique, en partie testacée.
 a. Cuisses intermédiaires et postérieures en majeure partie brunes ;
 taille très-grande. *Australiae.*
 b. Pattes entièrement flaves ; taille moyenne. *albipes.*
 B. Sommet des élytres non épineux ; tête d'un vert irisé eivieux. *distigma.*

1. **Australiae** Muls., *Opusc. Ent.*, 1859, IX, 58. — *externespinosus** Fairm., *Journ. Mus. Godeffr.*, 1878, XIV, 2 (*veresim.*).

Kanala (*Coste*).
 Aussi en Australie.

Obs. 1. D'après M. Fairmaire (*l. c.*), c'est peut-être l'*Hygrotophus nutans** Mac Leay (*Trans. Ent. Soc. N. S. Wales*, 1871, 133), de Gayndah. Notre collègue ajoute que son insecte paraît distinct du *B. Australiae* Muls. par les épines terminales des élytres plus écartées et inégales, l'externe étant plus longue ; mais cette inégalité n'existe réellement pas sur mes exemplaires de Nouvelle-Calédonie nommés par lui-même *externespinosus*, et si cette détermination est exacte, les deux espèces doivent être considérées comme identiques ; en tous cas, la description de Mulsant s'applique exactement au type calédonien.

2. **albipes***.

♀ *B. spinoso* (♀) affinis, paulo minor, brevior, elytris præsertim latior, fronte parcius multo subtilius, verticeque subnebuloso etiam subtilius punctatis, palpis vix apice summo fuscis, thorace vix subtilius parciusque punctato, angulis anticis magis rotundatis, elytris multo magis opacis, undique multo densius et subtilius sericeo-alutaceis, striis circa apicem haud profundioribus ibique punctis in interstriis evanescentibus, angulo apicali bidentato, dente exteriori vix longiore, intervallo satis angusto facillime distinguendus : ♂ latet. — L., 5 mill.

Ile Nou (*Deplanche*).

3. **distigma***.

B. lurido propinquus, capite et præsertim thorace parcius punctato.

tatis, hoc brevior, lateribus vix rotundatis, angulis anticis magis rotundis, flavo, disco vittis duabus viridibus linea flava plus minusve separatis, elytris subtilius crenato-striatis et punctatis, punctis omnibus parvioribus, pedibus rufis, femoribus posticis vix circa basin infuscatis; ♀ elytris alutaceis bene distinctus. — L., 4-4 1/2 mill.

Nouméa, marais de l'anse Vata; assez rare (*Savés*).

Tribu SPHÆRIDINI.

CYCLONOTUM Erichson.

Insectes cosmopolites, mais peu variés en espèces. Une seule est indigène de la colonie et habite également la Nouvelle-Hollande.

1. **Fabricii*** Montr., *Ann. Ent. Fr.*, 1860, 245.

Nouméa (*Deplanche*); Ourail (*Lécard*); Kanala (*Coste*).
Aussi en Australie.

Obs. Cet insecte est voisin de *hispanicum*, d'Europe, et sans doute il faut lui assimiler le *Mastersi* Mac Leay (*Trans. Ent. Soc. N. S. Wales*, 1871, II, 133), de Gayndah.

DACTYLOSTERNUM Wollaston.

Ce genre comprend les anciens *Cyclonotum* exotiques dont le premier segment abdominal est caréné sur la ligne médiane. Il semble répandu dans toutes les régions chaudes du globe et s'avance jusque dans l'Europe méridionale et les Etats-Unis; les espèces en sont d'ailleurs peu nombreuses. L'*insulare* vit surtout dans les débris végétaux en putréfaction, à la manière de différents *Cercyon*.

- A. Corps allongé, peu convexe; élytres simplement rebordées, à stries entières; forme normale. *insulare*.
B. Corps globuleux, convexe; élytres à stries fortement ponctuées, effacées en avant; à marge déprimée; forme de *Strongylus*. *auripes*.

1. **insulare** Lap., *Hist. Nat.*, II, 59. — *Rousseti* Woll., *Ins. Mader.*, 100, pl. 3, fig. 1. — *abdominale* Woll., *Col. Sanct. Hel.*, 1877, 20 et syn.

Nouméa (*Deplanche*); Yahoué, janvier (*Savés*); Kanala (*Coste*).

Aussi à Bourbon, à l'île de France, au Gabon, aux Açores, à Madère, aux Canaries, au Cap-Vert, à Ste-Hélène, à Madagascar, aux Indes orientales et dans le bassin de la Méditerranée.

Obs. 1. D'après M. Bedel, le *Rousseti* Woll. est synonyme de l'*insulare* et non de l'*abdominale* Fabr., espèce différente des Antilles.

Obs. 2 Ici se placerait le *Sphaeridium scarabaeoides* Fabr., cité dans nos deux premiers mémoires, mais qui n'est pas revenu dans les envois récents; il faut donc le considérer comme étranger au pays par les motifs indiqués à propos du *Dytiscus marginalis*.

2. **auripes**'.

Facie quasi *Strongylum* simulans, magnitudine instabilis, sub-hemisphaericus, niger, nitidus, maxime convexus, margine elytrorum circiter a medio ad apicem sensim latius explanato, thoracis marginibus omnibus et elytris circa apicem translucide, tarsisque rufis; ore piceo; mento emarginato, toto fere profunde excavato, excavationis fundo laevi, lateribus aureopilosis; capite transverso, alutaceo, minus dense subtilissime punctulato, praesertim fronte minus nitida, antice truncata; antennis singularibus, gracilibus, elongatis, 9-articulatis. articulo 3^o 2^o parum brevior, sed gracilior, 4-5 subquadratis, 6^o triangulari, intus parum producto, clava articulis 3 haud connexis, intermedio subsemicirculari, apice truncato; thorace brevissimo, a basi ad apicem fortissime subarcuatim angustato, antice profunde bisinuato, aequae ac caput punctulato, angulis anticis vix rotundatis, posticis subrectis; scutello latiore et brevior, vix perspicue punctulato; elytris vix fortius punctulatis, apice conjunctim rotundatis, 10-punctostriatis, striis 2 primis a basi circiter ad medium nullis, 3-6 longioribus, gradatim ad basim propius productis, 7-10 fere integris, licet a basi sat distantibus, 7-10 ante medium fortiter sinuatis et antice longe a latere distantibus, lateribus ante medium late impressis, striis 4 externis profundius sulcatis, punctis grossis, magis distantibus, 6-7 solis ante apicem conjunctis, caeteris marginis depressionem attingentibus; subtus nigro-sericeus, opacus, mesosterno, metasterno et pedibus nitidis; abdominis segmento 1^o medio carinato, hoc, 2^o et 3^o striolis crenulatis basi impressis; tarsis, praesertim intermediis, longe aureo pilosis. — L., 3 1/2-4 1/2 mill.

Mont Mou; Ourail (*Deplanche*).

Obs. Cette espèce deviendra sans doute le type d'un nouveau genre, quand on connaîtra mieux les Sphéridiens exotiques; elle est très-différente de *l'insulare* par tous ses caractères, notamment les gros points de ses stries, ses crênelures abdominales et ses tarsi à longs poils dorés. — Un de mes exemplaires a la marge des élytres plus fortement ponctuée; celui d'Ouraï a le dessus du corps peu brillant, en grande partie alutacé, avec les pattes brunes et la bouche plus claire; mais tous les autres caractères sont constants et certainement ces différences ne sont pas spécifiques.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

La famille des Hydrophilides n'ayant jamais été l'objet d'un travail monographique, et bon nombre de ses représentants ayant une tendance, par leurs mœurs plus ou moins aquatiques, à se rapprocher des Dytiscides et à s'étendre comme eux sur de larges espaces, il est impossible actuellement de rattacher et comparer les espèces d'une faune quelconque à celles des grandes provinces zoologiques du globe. Ainsi sur les 18 espèces indigènes de la Nouvelle-Calédonie, six seulement nous sont connues comme habitant également le continent austral, et l'une d'elles (*Sternolophus artensis*) se retrouve en outre aux Iles Viti; une septième (*Dactylosternum insulare*) reparait aux Indes, dans diverses régions de l'Afrique et jusque dans la faune méditerranéenne, et sans doute elle habite aussi beaucoup de zones intermédiaires. Il est donc à croire que plusieurs des 11 espèces que nous considérons actuellement comme particulières à la colonie, notamment dans les genres *Philydrus* et *Berosus*, seront signalées par la suite au moins en Australie. Nous en dirons autant du grand *Hydrophilus australis*, commun dans l'île et qui probablement ne lui est pas spécial. Ces réserves faites, il est intéressant de constater l'identité absolue, au point de vue générique, de la faune calédonienne avec celle d'Europe et du bassin de la Méditerranée; ce sont les mêmes genres sans exception avec des espèces de faciès très-analogues, sauf deux ou trois types un peu divergents. Pas d'affinité avec la faune de la Nouvelle-Zélande ou celle des nombreuses îles de l'Océanie, très-pauvres d'ailleurs en insectes de cette famille.

CATALOGUE DES HYDROPHILIDES.

- | | |
|------------------------------------|--|
| 1. <i>Hydraena densa</i> Fauv. | 3. <i>Hydrophilus australis</i> Montr. |
| 2. <i>Spercheus Mulsanti</i> Perr. | 4. » <i>brevispina</i> Fairm. |

- | | |
|--|---|
| 5. <i>Sternolophus artensis</i> Montr. | 12. <i>Laccobius elevatus</i> Fauv. |
| 6. <i>Paracymus metallescens</i> Fauv. | 13. <i>Berosus Australiae</i> Muls. |
| 7. <i>Philydrus caledonicus</i> Fauv. | 14. » <i>albipes</i> Fauv. |
| 8. » <i>artensis</i> Fauv. | 15. » <i>distigma</i> Fauv. |
| 9. » <i>nitescens</i> Fauv. | 16. <i>Cyclonotum Fabricii</i> Montr. |
| 10. <i>Philydrus pullus</i> Fauv. | 17. <i>Dactylosternum insulare</i> Lap. |
| 11. <i>Helochares foveicollis</i> Montr. | 18. » <i>auripes</i> Fauv. |

NÉCROLOGIE.

J.-L. Le Conte.

Le Dr John-Lawrence Le Conte est mort, le 15 novembre, à Philadelphie, des suites d'une paralysie qui l'avait frappé depuis plus d'un an ; l'entomologie américaine ne pouvait faire une plus grande perte. Il était fils du major John-Eatton Le Conte, dont il n'avait eu qu'à suivre les traditions, et qui fut, au temps de Dejean, un des promoteurs les plus actifs de notre science aux États-Unis, bien qu'il n'ait guère laissé qu'une notice importante sur les Hétéroptères. Mais sa collection était la plus riche du Nouveau-Monde et, entre les mains du Dr Le Conte, elle devint rapidement une mine inépuisable. Le Conte était né à New-York ; il y étudia la médecine et la chirurgie, et dès 1844 commença la série de ses publications. Depuis cette époque il n'a cessé d'enrichir les sociétés des États-Unis de nouveaux mémoires, et lorsqu'en 1882, M. Henshaw en a relevé la série chronologique (*Trans. Amer. Ent. Soc.*, IX, p. 197-272), la liste seule de ses Coléoptères nouveaux comprenait plus de 500 genres et près de 5000 espèces : personne n'a produit sans doute une somme aussi énorme de travail. Et non-seulement nous lui devons presque toute la faune des Coléoptères de l'Union, mais ses recherches sur leur classification l'ont placé au premier rang, et bon nombre de ses vues nouvelles ont déjà acquis force de loi dans la science. Il donna ses deux derniers mémoires et aussi les plus importants (*Rhyncophora of U. S. A.*, 1876, et *Classification of the Coleoptera of N. A.*, 1883) en collaboration du Dr Geo. H. Horn ; au moins pouvons-nous compter qu'entre les mains de son savant collègue et ami son héritage scientifique ne périra pas.

Le Conte était membre honoraire de la plupart des Sociétés entomologiques et il avait présidé en 1874 l'Association américaine pour l'avancement des sciences. Sa collection doit revenir au Museum de Cambridge (Massachusetts).

A. FAUVEL.

COMPTE DES RECETTES ET DÉPENSES POUR 1882.

I. RECETTES.

Cotisations perçues en 1882. 2,479 fr. 50

II. DÉPENSES.

1. Impression de 400 exemplaires de la <i>Revue</i> , des tirages à part gratuits, circulaires, etc. (mémoire de l'imprimeur)	1,815 fr. 60
2. Gravure et tirages à part gratuits des planches 1 et 2 de la <i>Revue</i> (mémoire du graveur)	125 » »
3. Suscription des bandes, affranchissement de la <i>Revue</i> , des circulaires de 1881 et 1882, des tirages à part, ports divers, etc.	267 65
4. Frais de bureau du secrétaire et du trésorier	72 » »
5. Loyer du local pour le dépôt de la <i>Revue</i>	40 » »
	<u>2,320 fr. 25</u>

BALANCE.

Recettes	2,479 fr. 50
Dépenses.	2,320 25
Excédant de recettes.	159 fr. 25
Versement d'un sociétaire	138 » »
En caisse au 31 décembre 1882.	<u>297 fr. 25</u>

Reste à recouvrer sur les cotisations 1882. 120 fr.

Le Trésorier : L. PAULMIER.

Véridié et approuvé le compte ci-dessus, dont il est donné décharge au trésorier.

Les Délégués régionaux, désignés par le bureau de la Société :

Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE, Pierre MILLIÈRE,
Louis PANDELLÉ. Aug. PUTOX.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTOMOLOGIE

1883



- ABEILLE DE PERRIN (Elzéar), avocat, place des Palmiers, 11, à Hyères (Var). — *Coléoptères et Hyménoptères d'Europe*.
- AIZE, professeur libre, rue Caponière, 18, à Caen. — *Entomologie générale*.
- ALLARD (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, rue Paradis-Poissonnière, 2, à Paris. — *Coléoptères d'Europe*.
- AMBLARD (Dr Louis), rue Paulin, 14 bis, à Agen. — *Hyménoptères*.
- ANCEY (Félix), négociant, Grande rue Marengo, 56, à Marseille. — *Coléoptères en général; Hyménoptères d'Europe*.
- ANDRÉ (Ed.), ingénieur, boulevard Bretonnière, 21, à Beaune (Côte-d'Or). — *Hyménoptères*.
- ANDRÉ (Ernest), notaire, rue des Promenades, 17, à Gray (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe; Hémiptères de France; Formicides*.
- ANTESSANTY (l'abbé Gabriel D'), aumônier du lycée, à Troyes. — *Coléoptères de France*.
- ARGOD (André-Albert), à Crest (Drôme). — *Coléoptères*.
- AUBERT (Maurice), ancien médecin de la Marine, sous-agent-comptable des hôpitaux maritimes, cours Lafayette, 56, à Toulon. — *Coléoptères*.
- AUVERT (Georges), à St-Denis-en-Val, près Orléans. — *Coléoptères de France*.
- BARBAT (Pierre-Michel), imprimeur-éditeur, à Châlons-sur-Marne. — *Coléoptères*.
- BARBIER (F.), architecte, à La Seyne, près Toulon. — *Coléoptères de France*.
- BARRAL fils (Joseph), à Crest (Drôme). — *Coléoptères de France*.
- BAUDI DE SELVE (chevalier Flaminius), via Baretti, 18, à Turin. — *Coléoptères d'Europe et circa*.
- BEDEL (Louis), rue de l'Odéon, 20. — *Coléoptères d'Europe et circa*.
- BELFRAGE (G.-W.), naturaliste, à Clifton, Bosque Co, Texas (États-Unis). — *Coléoptères et Lépidoptères des États-Unis*.
- BELLIER DE LA CHAVIGNERIE (E.), rue St-Louis, 35, à Évreux. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe*.
- BÉRARD (Charles) ✱, capitaine en retraite, percepteur, à Montlieu (Charente-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe*.
- BERG (Dr Carlos), professeur de zoologie à l'Université, Casilla 469, à

- Buenos-Ayres (République Argentine). — *Entomologie générale, surtout Lépidoptères.*
- BERGROTH (E.), L. Robertsgatan, 11, à Helsingfors (Finlande-Russie). — *Coléoptères, Hémiptères.*
- BERTHOLEY, notaire, à Mornant (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*
- BÉTHUNE (A.), rue Jeanne-d'Arc, 57, à Reims. — *Coléoptères de France.*
- BIAL DE BELLERADE (Ch.), place Henri IV, 1, à Bordeaux. — *Coléoptères de France; Phytophages d'Europe; Chrysomélides exotiques.*
- BIDET (François), pharmacie Vesque, place Thiers, à Lisieux. — *Coléoptères de France.*
- BIGOT (J.-M.-F.) $\frac{3}{4}$, l'hiver, rue Cambon, 27, à Paris; l'été, au Quincy, par Brunoy (Seine-et-Oise). — *Diptères.*
- BIRO (Louis), à Tasnad, comitat de Szilagy (Hongrie). — *Coléoptères d'Europe.*
- BLANC (Marius), naturaliste, quai du Canal, 22, à Marseille. — *Insectes en général, surtout d'Europe et d'Algérie.*
- BLEUSE (Léon), rue de Paris, 36, à Rennes. — *Coléoptères d'Europe.*
- BLONDEL (E.), notaire, rue de l'École de Droit, 2, à Dijon. — *Coléoptères de France.*
- BOECHENSTEIN-FAESI (A.), à Schaffhausen (Suisse). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*
- BONVOULOIR (vicomte Henri DE), l'été, boulevard St-Germain, 215 bis, à Paris; l'hiver, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*
- BONY (vicomte Gaston-Louis DE), au château de Bujaleuf (Haute-Vienne). — *Coléoptères d'Europe.*
- BOSSAVY, commis des postes, à Toulon (Var). — *Coléoptères de France.*
- BOUCARD (Adolphe), naturaliste, rue Guy-de-la-Brosse, 13, à Paris. — *Coléoptères.*
- BOURGEOIS (Jules), rue de l'Échiquier, 38, à Paris. — *Coléoptères d'Europe; Malacodermes exotiques.*
- BOUVIER (Fernand), négociant, rue Chevalier-Rose, 6, à Marseille. — *Coléoptères d'Europe.*
- BOYENVAL, directeur de la manufacture des tabacs, à Toumains (Lot-et-Garonne). — *Coléoptères d'Europe.*
- BRABANT (Edouard), à Escaudœuvres par Cambrai (Nord). — *Lépidoptères d'Europe.*
- BRAUD (F.-V.), percepteur, à Archiac (Charente-Inférieure). — *Coléoptères de France.*
- BRISOUT DE BARNEVILLE (Charles), rue de Pontoise, 15, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe et circa.*
- BROSSAY (Chiron DU), sous-inspecteur des domaines, rue Ménage, 19, à Angers. — *Coléoptères d'Europe.*
- BUGNION (Dr Edouard), rue de Bourg, 33, à Lausanne (Suisse). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*
- BUNOUF (Emile), élève à l'Institution de Ste-Marie, près Caen. — *Coléoptères et Lépidoptères.*
- BUSCH (G.), rue Pierre-Bertrand, 12, à Boulogne-sur-Mer. — *Coléoptères et Lépidoptères européens et exotiques.*

- CARRET (l'abbé A.), professeur à l'Institution des Chartreux, à Lyon. — *Coléoptères de France.*
- CARTIER (Félix), pharmacien, au Creusot (Saône-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*
- CARVALHO MONTEIRO (Antonio-Augusto DE), docteur en droit et ès sciences naturelles, rua do Alecrim, 72, à Lisbonne. — *Lépidoptères du globe.*
- CASTILLON (Gérard DE), au château de Parron, par Mézin (Lot-et-Garonne), et rue Condillac, 36, à Bordeaux. — *Coléoptères de France.*
- CAULLE (Pierre), receveur, rue Berchet, 3, à Sedan (Ardennes). — *Coléoptères de France.*
- CHALANDE (Jules), négociant, rue des Couteliers, 51, à Toulouse. — *Coléoptères de France.*
- CHAMPENOIS (Amédée), inspecteur des forêts, à Autun (Saône-et-Loire). — *Entomologie générale et appliquée, surtout Coléoptères d'Europe.*
- CHANRION (l'abbé), professeur au Petit-Séminaire de l'Argentière, par Duerne (Rhône). — *Coléoptères de France.*
- CHARDON (Gabriel), au bureau central du télégraphe, à Constantine. — *Coléoptères de France et d'Algérie.*
- CHARLIER (Dr Eugène), rue St-Gilles, 19, à Liège (Belgique). — *Coléoptères et Lépidoptères.*
- CHAUMONNOT (l'abbé), professeur de rhétorique au Petit-Séminaire, à Troyes. — *Coléoptères de France.*
- CHEVROLAT (Auguste), rue Fontaine-St-Georges, 25, à Paris. — *Coléoptères.*
- CHYZER (Dr Corneille), médecin en chef du comitat de Zemplén, à Satoralja-Ujherly (Hongrie). — *Coléoptères d'Europe.*
- CLAUZADE (A.), à l'École d'Agriculture, à Montpellier. — *Entomologie générale et appliquée.*
- COSTA DE BEAUREGARD (comte Paul), à la Ravaine, près Chambéry. — *Coléoptères d'Europe.*
- COUTURES (Georges), négociant, rue Palais-de-l'Ombrière, 18, à Bordeaux. — *Coléoptères.*
- CROISSANDEAU (Jules), négociant, rue du Bourdon-Blanc, 15, à Orléans. — *Coléoptères de France.*
- CUNY-GAUDIER, négociant, à Gérardmer (Vosges). — *Coléoptères de France.*
- DEBERNARD (Gustave), place d'Aisne, 7, à Limoges. — *Coléoptères de France.*
- DECOENE-RACOUCHOT (Alfred), aux Antoinnes, par Luzy (Nièvre). — *Coléoptères d'Europe; Entomologie appliquée.*
- DEGORS (Alfred), receveur de l'enregistrement, au Blanc (Indre). — *Coléoptères d'Europe.*
- DELABY (Edmond), rue Neuve, 10, à Amiens. — *Coléoptères de la Somme.*
- DELAGRANGE (Ch.), imprimeur, Grande-Rue, 73, à Besançon. — *Coléoptères et Lépidoptères de France.*
- DELAHAYE (Jules), sous-chef de bureau à la caisse des dépôts et con-

- signations, rue Brezin, 15, à Montrouge-Paris. — *Entomologie générale, surtout Lépidoptères.*
- DELAMAIN (Henry), à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*
- DELAUNEY (Félix-Julien), capitaine d'artillerie de la Marine, à Cherbourg. — *Coléoptères.*
- DÉLUGIN (A.), pharmacien, rue Denis-Papin, 33, à Blois. — *Coléoptères de France.*
- DEMENGE, négociant, à Raon-l'Étape (Vosges). — *Coléoptères de France.*
- DESBORDES (Henry), rue Denfert-Rochereau, 23, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*
- DESEILLIGNY (Jules), au château de Mont-d'Arnaud, par Autun (Saône-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*
- DESODIN (J.), receveur particulier des finances, à Barcelonnette. — *Coléoptères de France.*
- DEVAULX DE CHAMBORD (Ernest), rue du Cerf-Volant, 5, à Moulins. — *Coléoptères de France.*
- DEVAULX DE CHAMBORD (René), ibid. — *Coléoptères de France.*
- DIETZ fils (François), rue Vénus, 10, à Auvers. — *Coléoptères d'Europe.*
- DOKHTOUROFF (Wladimir), secrétaire de la Société entomologique de Russie, Petite-Moskowskaja, n° 5, à St-Petersbourg. — *Coléoptères, surtout Cicindélides.*
- DUBOIS (Albert), rue Richaud, 14, à Versailles. — *Coléoptères d'Europe.*
- DUCHALAIS, inspecteur de forêts, à Rodez. — *Coléoptères d'Europe.*
- DUROUX (E.), major au 64^e de ligne, à Ancenis (Loire-Inférieure). — *Coléoptères de France.*
- DUVERGER (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes). — *Coléoptères, surtout Lamellicornes et Longicornes, Libellulides, Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*
- DUVIVIER (Antoine), à Dieghem, près Bruxelles. — *Coléoptères; Phytophages du globe.*
- EBRARD (Sylvain), employé aux aciéries, à Unieux (Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*
- EPPELSHEIM (Dr Eduard), à Grünstadt, Pfalz (Bavière-Rhénane). — *Coléoptères d'Europe; Staphylinides exotiques.*
- EVERTS (Dr Eduard), professeur à l'École moyenne, Stationsweg, 79, à La Haye. — *Coléoptères d'Europe.*
- FAIRMAIRE (Léon), rue du Bac, 94, à Paris. — *Coléoptères, Hémiptères, Hyménoptères.*
- FAUCONNET (Mary-Louis), pharmacien, à Autun (Saône-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*
- FAUVEL (Charles-Albert), ✠, avocat, rue d'Auge, 16, à Caen. — *Coléoptères gallo-rhénans; Lépidoptères de Normandie; Staphylinides exotiques.*
- FINOT (Adrien), ✠, capitaine d'état-major en retraite, rue St-Honoré, 27, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale, surtout Orthoptères.*
- FLACOURT (Henri-M. DE), place de la Liberté, 2, à Toulon. — *Coléoptères de France.*

- FLEUTIAUX (Edmond), rue Malus, 1, à Paris. — *Coléoptères de France*.
- FOWLER (Rév. W. W.), The School house, à Lincoln (Angleterre). — *Coléoptères d'Europe*.
- GADÉAU DE KERVILLE (Henri), rue Dupont, 7, à Rouen. — *Entomologie générale, surtout Myriopodes*.
- GALIBERT (H.), avenue de Lautrec, 2, à Castres (Tarn). — *Coléoptères de France*.
- GALLÉ (Ernest), cours du Château, 12, à Creil (Oise). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe*.
- GALLOIS (Joseph), inspecteur du service des Enfants assistés, rue du Bellay, 52, à Angers. — *Coléoptères*.
- GARBIGLIETTI (Dr Antoine), rue de l'Académie-Albertine, 5, à Turin. — *Coléoptères, Hémiptères et Hyménoptères*.
- GÉHIN (J.-B.), au château du Point-du-Jour, à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères, Carabides*.
- GOBERT (Dr Emile), rue de la Préfecture, 51, à Mont-de-Marsan. — *Diptères*.
- GOESLE (V.), O ☞, professeur au Lycée, rue St-Martin, 33, à Caen. — *Entomologie générale, Coléoptères de France*.
- GOZIS (Maurice DES), avocat, avenue Marceau, 61, à Paris. — *Coléoptères d'Europe*.
- GRENIER (Dr A.), à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), et rue de Vaugirard, 55, à Paris. — *Coléoptères d'Europe*.
- GROUVELLE (Antoine), directeur de la manufacture des tabacs, à Nice. — *Coléoptères de France; Cœvijides*.
- GROUVELLE (Jules), ingénieur civil, rue des Écoles, 26, à Paris. — *Coléoptères d'Europe*.
- GUÉDE (J.-P.), O ✱, directeur des constructions navales, à Indret, par Basse-Indre (Loire-Inférieure). — *Coléoptères de France*.
- GUÉDEL (Dr V.), avenue de Vizille, 10, à Grenoble. — *Coléoptères de France*.
- GUILBERT (Robert), rue de Buffon, 24, à Rouen. — *Coléoptères de France*.
- HARMAND (René), élève du lycée Charlemagne, place de la Bastille, 10, à Paris. — *Coléoptères de France*.
- HAURY, dessinateur, Smichow, 418, à Prag (Bohème). — *Coléoptères d'Europe*.
- HENRY, répétiteur à l'École forestière, cours Léopold, 31, à Nancy. — *Coléoptères de France*.
- HERVÉ (Ernest), ancien notaire, rampe Saint-Mélaine, à Morlaix (Finistère). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe*.
- HEYDEN (Lucas von) ✱, capitaine en retraite, Schlossstrasse, 54, à Boekenheim, près Francfort-sur-Mein (Allemagne). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères*.
- HORVATH (Dr G. de), Levezs-Ucza, 18, à Buda-Pest (Hongrie). — *Hémiptères*.
- JACQUET (Dr E.), cours Lafayette, 3, à Lyon. — *Coléoptères d'Europe*.
- JAKOWLEFF (W.), directeur des pêcheries de la mer Caspienne, à Astrakan (Russie méridionale). — *Coléoptères et Hémiptères*.

- JALOUZY (Léon), pharmacie Peyrusson, place Dauphine, 10, à Limoges. — *Coléoptères de France.*
- JEKEL (Henri), naturaliste, rue de Dunkerque, 62, à Paris. — *Coléoptères, surtout Curculionides.*
- JOURNÉ (Camille), négociant, mail des Tauxelles, 5, à Troyes. — *Coléoptères de France.*
- JULLIAN (Camille), banquier, boulevard du Nord, 15, à Marseille. — *Coléoptères d'Europe.*
- JULLIEN-CROSNIER (Al.), rue d'Illiers, 56, à Orléans. *Coléoptères de France.*
- KILLIAS (Dr Edouard), à Chur (Grisons-Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*
- KOZIOROWICZ (Edouard-Ladislas) * , ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Annecy. — *Coléoptères d'Europe et circa.*
- KRAATZ (Dr Gustav), Linkstrasse, 28, à Berlin. — *Coléoptères.*
- KUNCKEL-D'HERCULAIS (Jules) , aide-naturaliste d'entomologie au Muséum, avenue du Bois de Boulogne, 56, villa Saïd, 20, à Paris. — *Entomologie générale; Anatomie.*
- KUWERT (A.), à Wernsdorf, par Tharau (Prusse orientale). — *Coléoptères.*
- LACATTE (l'abbé), économiste au Grand-Séminaire, à Autun (Saône-et-Loire). — *Coléoptères de France.*
- LAIJOYE (Abel), courtier, rue Ruinart-de-Brimont, 9, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*
- LAMEY (Adolphe), inspecteur des forêts, à Gray (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe et circa.*
- LANGER (J.), rue Marie-Talbot, 18, à Sainte-Adresse (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France.*
- LAPLANCHE (Maurice DE), au château de Laplanche par Luzy (Nièvre). — *Coléoptères de France.*
- LAPOUGE (G. Vacher DE), ancien magistrat, rue Le Goff, 6, à Paris. — *Anatomie des Insectes.*
- LARCLAUZE (R. Savin DE), au château de Montlouis, par St-Julien (Vienne). — *Coléoptères de France.*
- LASSÈRE (Ernest), lieutenant de vaisseau, rue de Chabannes, 4, à Toulon. — *Coléoptères.*
- LA TOUCHE (Roumain DE), officier d'administration, rue St-Héliier, 45, à Rennes. — *Coléoptères et Lépidoptères.*
- LEBŒUF (Charles), rue de Talleyrand, 19, à Reims. — *Coléoptères d'Europe.*
- LE CANU, pharmacien, place Malherbe, à Caen. — *Entomologie générale.*
- LE DANOIS (Edmond), ancien référendaire, rue de Maubeuge, 14, à Paris. — *Entomologie générale.*
- LEESBERG (A.-F.-A.), avocat, Jan Hendrik straat, 9, à La Haye. — *Coléoptères d'Europe.*
- LEFÈVRE (Édouard), rédacteur au ministère des Travaux publics, rue du Bac, 112, à Paris. — *Coléoptères d'Europe; Clythrides et Eumolpides exotiques.*
- LELONG (l'abbé), aumônier militaire, rue Saint-Hilaire, 19, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

- LE PILEUR (Dr Louis), rue de Castellane, 12, à Paris. — *Entomologie générale.*
- LESÉLEUC (Dr A. DE), rue Voltaire, 40, à Brest. — *Coléoptères.*
- LETHIERRY (Lucien), rue Blanche, à St-Maurice-lès-Lille. — *Coléoptères, Hémiptères.*
- LEVOITURIER (J.-A.), à Orival, par Elbeuf (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*
- LICHTENSTEIN (Jules), ✳, boulevard du Jeu-de-Paume, 43, à Montpellier. — *Hyménoptères d'Europe; Mœurs des Insectes.*
- LOBOT DE LA BARRE, inspecteur de la ligne P.-L.-M., à Alais (Gard). — *Coléoptères de France.*
- LUCANTE (Angel), à Courrensan, par Gondrin (Gers). — *Coléoptères d'Europe; Arachnides.*
- LYNCH-ARRIBALZAGA (Félix), partido de Chacabuco (prov. de Buenos-Ayres, République-Argentine) — *Coléoptères, Hémiptères, Hyménoptères de l'Amérique du Sud.*
- MAC-LACHLAN (Robert), Westview, Clarendon Road, Lewisham, à Londres. — *Névroptères.*
- MADON (E.), président de chambre à la Cour d'appel, à Aix (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères de France.*
- MANUEL DE LOCATEL (comte Alfred DE), au château de Conflans, à Albertville (Savoie). — *Coléoptères d'Europe.*
- MARMOTTAN (Dr), rue Desbordes-Valmore, 31, à Paris-Passy. — *Coléoptères d'Europe.*
- MARQUET, rue St-Joseph, 15, à Toulouse. — *Coléoptères de France.*
- MARSEUL (Fabbé S.-A. DE), boulevard Pereire, 271, aux Ternes-Paris — *Coléoptères d'Europe et circa; Histiérides et Héétéromères exotiques.*
- MARTIN (René), avoué, au Blanc (Indre). — *Coléoptères de France.*
- MATHAN (Marc DE), naturaliste-voyageur, chez M. Denis-Crouan, à Para (Brésil). — *Coléoptères.*
- MATHIEU (A), O ✳, conservateur des forêts en retraite, faubourg St-Jean, 21, à Nancy. — *Coléoptères de France; Entomologie appliquée.*
- MAYR (Rev. Matthews), professeur au Gymnase, à Hall (Tyrol). — *Hémiptères; Cicadines.*
- MAZOL (Laurent), comptable à l'usine Bério, à Ollioules (Var). — *Coléoptères de France.*
- MINSMER (J.-J.), lieutenant au 15^e régiment d'infanterie, à Carcassonne. — *Coléoptères de France.*
- MÈGE (J.), curé de Villeneuve, près Blaye (Gironde). — *Coléoptères et Lépidoptères de France.*
- MERKL (Éduard), naturaliste, à Resicza (Hongrie). — *Coléoptères.*
- MICHAUD (Claude-Adrien), pharmacien, rue Godefroy, 38, à Puteaux (Seine). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères d'Europe.*
- MILLIÈRE (Pierre), ✳, villa des Phalènes, à Caumes (Alpes-Maritimes). — *Lépidoptères d'Europe.*
- MONNOT (Édouard), commis d'économat, au lycée, à Coutances. — *Coléoptères d'Europe.*
- MONTANDON (Arnold), sous-administrateur du domaine royal de

- Brosteni, par Folticeni (Moldavie). — *Entomologie générale, surtout Hémiptères hétéroptères.*
- MONTLIVAUULT (Guy DE), cours d'Aquin, 8, à Moulins. — *Coléoptères de France.*
- MOREAU (J.), rue Baron-Louis, 2, à Nancy. — *Coléoptères de France.*
- MOUILLARD (A.-J.-F), recteur de Réménac, par Carentoir (Morbihan). — *Coléoptères de France.*
- MULSANT (l'abbé Victor), professeur à l'institution Ste-Marie, à St-Chamond (Loire). — *Coléoptères d'Europe.*
- NICOLAS (André), ancien magistrat, rue d'Aspe, 45, à Oloron-Ste-Marie (Basses-Pyrénées) — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*
- NICOLAS (Hector-Ulysse), conducteur des ponts et chaussées, rue Velouterie, 9, à Avignon. — *Coléoptères et Hémiptères de France.*
- NOUALHIER (Maurice), à La Borie, près Limoges. — *Coléoptères de France.*
- OLIVE (Gaspard), négociant, rue Montgrand, 14, à Marseille. — *Coléoptères de France.*
- OLIVEIRA (Manoel-Paulino DE), professeur à l'Université, à Coimbra (Portugal). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères.*
- OLIVIER (Ernest), l'été, cours de la Préfecture, 10, à Moulins; l'hiver, rue du Perron, 14, à Besançon. — *Coléoptères d'Europe et circa; Hémiptères et Hyménoptères d'Europe.*
- OSMONT (Auguste), contrôleur des douanes, rue de l'Oratoire, 14, à Caen. — *Lépidoptères; groupe des Carabides.*
- PAIRAIN (Louis), receveur des domaines, à Châteauneuf-la-Forêt (Haute-Vienne). — *Coléoptères de France.*
- PANDELLÉ (Louis), rue du Pradau, 1, à Tarbes. — *Coléoptères, Hémiptères et Hyménoptères d'Europe.*
- PAULI (Hugo), Stephansplatz, 8, à Wien (Autriche). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*
- PAULMIER (Louis), rue de la Monnaie, 9, à Caen. — *Entomologie générale.*
- PETIT (Henri), rue St-Joseph, 2, à Châlons-sur-Marne. — *Coléoptères de France.*
- PIG (Maurice), à Digoin-sur-Loire (Saône-et-Loire). — *Coléoptères de France.*
- PIERSON (H.), rue Pierre-Lescot, 7, à Paris. — *Orthoptères et Névroptères.*
- PINS (Odon DE), au château de Monthbrun, par Lisle-en-Jourdain (Gers). — *Coléoptères de France.*
- PLUSTCHEWSKY (Wladimir), secrétaire de la Société Entomologique de Russie, maison du Ministère des domaines, près du Pont-Bleu, à St-Petersbourg. — *Coléoptères, surtout Anthicidés, Scarabéides et Coccinellides.*
- POUGNET (Eugène), ingénieur, à Landroff (Lorraine). — *Coléoptères.*
- POWER (Gustave), ingénieur civil, à St-Omer-de-Thouberville (Eure), par la Bouille (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France; Brenthidés exotiques.*

- PUTON (Dr Auguste), à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères, Hémiptères et Hyménoptères d'Europe.*
- PYOT (Victor), ancien contrôleur des contributions directes, à Gien (Loiret). — *Coléoptères de France.*
- RAFFRAY (Achille) 𐄂, vice-consul de France à Tamatave (Madagascar), avenue Montaigne, 1, à Paris. — *Coléoptères d'Afrique; Psélaphides exotiques.*
- RAGUSA (Enrico), via Stabile, 89, à Palerme (Sicile). — *Coléoptères d'Europe.*
- RAOULT (Dr Charles), à Raon-l'Étape (Vosges). — *Coléoptères de France.*
- RAVOUX (Alfred), pharmacien, à Nyons (Drôme). — *Coléoptères et Lépidoptères de France.*
- REIBER (Ferdinand), faubourg de Saverne, 8, à Strasbourg. — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*
- REUTER (Dr O.-M.), professeur à l'Université, Mariagatan, 9, à Helsingfors (Finlande-Russie). — *Hémiptères.*
- REVELIÈRE (Eugène), à Porto-Vecchio (Corse). — *Coléoptères d'Europe.*
- REY (Claudius), naturaliste, place Saint-Jean, 4, à Lyon. — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*
- REYNAUD (Lucien), rue de Vendôme, 235, à Lyon. — *Lépidoptères d'Europe.*
- RIZAUCOURT (Jean-Baptiste), rue de la Rotonde, 63, à Marseille. — *Coléoptères de France.*
- ROMANOFF (Son Altesse Impériale le grand duc Nicolas-Michaïlowitch), à St-Petersbourg. — *Entomologie générale, surtout Lépidoptères.*
- ROUAST (Georges), quai de la Charité, 23, à Lyon. — *Lépidoptères d'Europe, surtout Psychides.*
- SABRAN (comte Edmond de), au château de Magnanne, par Château-Gontier (Mayenne). — *Coléoptères de France.*
- SAHLBERG (John), docent, Brunspark, 18, à Helsingfors (Finlande-Russie). — *Coléoptères et Hémiptères.*
- SALLÉ (Auguste), naturaliste, rue Guy-de-la-Brosse, 13, à Paris. — *Coléoptères d'Amérique.*
- SAVÉS (Théophile), négociant, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères.*
- SAXE-COBOURG ET GOTHA (Son Altesse Royale le Prince Ferdinand, duc de), à Wien. — *Entomologie générale, surtout Lépidoptères.*
- SCHMIDT (Georges), rue de Bâle, 23, à Colmar. — *Coléoptères d'Europe.*
- SHARP (David), Eccles, Thornhill (Dumfriesshire, Écosse). — *Coléoptères.*
- SIMONOT-REVOL, à Semur (Côte-d'Or). — *Coléoptères de France.*
- SKALITZKY (Dr Charles), III, 373, à Prag (Bohême). — *Coléoptères.*
- SKARBECK (Émile), sous-chef de section aux chemins de fer de l'État, à Condat-sur-Vézère (Dordogne). — *Coléoptères de France.*
- SOCIÉTÉ d'Histoire naturelle de Metz (Lorraine), rue de l'Évêché, 25.
- STECK (Théodore), assistant au Muséum zoologique, à Berne (Suisse). — *Entomologie générale.*
- TARDIEU (Jules), cours Bugeaud, 17, à Limoges. — *Coléoptères.*
- TESTOUT (Ch.), greffier à la Cour d'appel, cours Berriat, 68, à Grenoble. — *Coléoptères et Lépidoptères de France.*

- THOLIN (l'abbé), professeur au collège Sainte-Marie, à La Seyne (Var).
Coléoptères de France.
- TROOSTEMBERGH (Max DE), membre de la Société entomologique belge, place St-Jacques, 21, à Louvain (Belgique). — *Coléoptères d'Europe.*
- TURQUIN (Georges-Hippolyte), rempart du Nord, à Laon. — *Coléoptères, surtout Longicornes; Lépidoptères d'Europe.*
- VACHAL (Joseph), à Argentat (Corrèze). — *Coléoptères de France.*
- VALLA (l'abbé J.), professeur au séminaire de l'Argentière, par Duerné (Rhône). — *Coléoptères de France.*
- VALLETTE (René), avocat, rue Royale, à Fontenay-le-Comte (Vendée). — *Coléoptères de France.*
- WAKEFIELD (Charles-Marens), Belmont, Uxbridge (Angleterre). — *Coléoptères, surtout de la Nouvelle-Zélande.*
- WARNIER (Adolphe), rue des Templiers, 6, à Reims (Marne). — *Coléoptères de France.*
- XAMBEU (Vincent), capitaine adjudant-major au 22^e de ligne, à Montélimar (Drôme). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*
- YVER (P.), à Briare (Loiret). — *Coléoptères de France.*

229.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1882-1883.

- Président* : M. Claudius REY, place Saint-Jean, 4, à Lyon.
Secrétaire : M. Albert FAUVEL, avocat, rue d'Auge, 16, à Caen.
Trésorier : M. Louis PAULMIER, rue de la Monnaie, 9, à Caen.
Bibliothécaire : M. J.-B. GÉHIN, à Remiremont.

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX.

- MM. Charles BRISOUT DE BARNEVILLE, rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain-en-Laye.
Dr Auguste PUTON, à Remiremont.
Pierre MILLIÈRE, villa des Phalènes, à Cannes (Alpes-Maritimes).
Louis PANDELLÉ, rue du Pradau, 1, à Tarbes.
-

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES NOUVELLES.

COLÉOPTÈRES.

- | | |
|--|--|
| <p>Alecton indicus Lac. Oliv. 327.
 Ancylopselaphus (<i>n. g.</i>) Marie Raff. 237.
 Agrilus Munieri Ch. Bris. 82.
 » sinuaticollis Bris. 83.
 Anthaxia Marmottani Bris. 81.
 » Martini Bris. 82.
 Attalus thalassinus Ab. 31.
 Autoplectus (<i>n. g.</i>) torticornis Raff. 249.
 Berosus guttalis Rey. 88.
 » albipes Fvl. 356.
 » distigma Fvl. 356.
 Canthydrus serialis Fvl. 333.
 Dactylosternum auripes Fvl. 358.
 Desimia Sharpi Raff. 233.
 Ebaeus adolescens Ab. 34.
 » pygialis Ab. 34.
 Filiger vestitus Raff. 242.
 Fustiger madagascariensis Raff. 229.
 Hamotus nodicollis Raff. 240.
 Hydrea densa Fvl. 350.
 Hylastes batnensis Bris. 146.
 Jubus longipennis Raff. 246.
 » laticollis Raff. 246.
 » Reitteri Raff. 247.
 » Schaufussi Raff. 247.
 Laccobius elevatus Fvl. 355.
 Laccophilus semiiger Fvl. 337.
 Lamprocera brunnea Oliv. 326.
 Linnebius myrmidon Rey. 88.
 » oblongus Rey. 88.
 Luciola semimarginata Oliv. 73.
 » insignis Oliv. 74.
 » biguttata Oliv. 75.
 » semilimbata Oliv. 75.
 » venusta Oliv. 76.
 » timida Oliv. 76.
 » neglecta Oliv. 77.
 » zanzibarica Oliv. 78.
 » lata Oliv. 79.</p> | <p>Luciola coxalis Oliv. 80.
 » insularis Oliv. 328.
 » rubiginosa Oliv. 329.
 » Anceyi Oliv. 330.
 » terminalis Oliv. 330.
 » australis F. Oliv. (larve) 330.
 Macharites Falesiae Fvl. 160.
 Madachius sponsus Ab. 25.
 » sculptifrons Ab. 27.
 » crux Ab. 28.
 » flavicrus Ab. 30.
 » haeres Ab. 31.
 Pachybrachys carpathicus Rey. 271.
 » apicalis Rey. 272.
 » noticollis Rey. 273.
 » sinuatus Rey. 283.
 » exclusus Rey. 291.
 » libanicola Rey. 304.
 » Coquereli Rey. 304.
 Paracymus metallescens Fvl. 352.
 Philydrus caledonicus Fvl. 353.
 » artensis Fvl. 353.
 » nitescens Fvl. 354.
 » pullus Fvl. 354.
 Phlæosinus cedri Bris. 146.
 Phlæophthorus spinulosus Rey. 127.
 Pselaphus sulcifrons Raff. 236.
 Pyrocœlia pectoralis Oliv. 328.
 Radama (<i>n. g.</i>) inflatus Raff. 231.
 » spinipennis Raff. 232.
 Rhantus alutaceus Fvl. 343.
 Rhexius nauticus Raff. 250.
 Schaufussia (<i>n. g.</i>) Raff. 238.
 Schistodactylus (<i>n. g.</i>) phantasma Raff. 244.
 Scolytus numidicus Bris. 147.
 Stylösomus corsicus Rey. 319.
 Thammurgus scrutator Pand. 136.
 Tmesiphorus umbrosus Raff. 234.
 Troglops cyrtosoides Ab. 35.
 » albozonatus Ab. 36.
 Tyromorphus (<i>n. g.</i>) nitidus Raff. 241.</p> |
|--|--|

Xyleborus subdepressus Rey. 142.
Zethopsus Dohrnii Raff. 248.

HÉMIPTÈRES.

Campylomma Nicolasi Put. et Reut.
251.

Cicadetta aurantiaca Put. 45.

Emblethis gracilicornis Put. 43.

Eremocoris var. gibbicollis Horv. 4

» var. caucasicus Horv. 4

» fraternus Horv. 7.

» var. longirostris. 8.

Lopus vittiventris Put. 14.

Orthotylus cupressi Reut. 253.

Platycranus metriorrhynchus
Reut. 252.

Rhyparochromus brevicornis Put.
13.

Thamnotettix Martini Leth. 43.

Tibicina lacteipennis Put. 45.

DIPTÈRES.

Hematopota var. subcylindrica
Pand. 106.

Tabanus obsolescens Pand. 207.

» exclusus Pand. 208.

» expollicatus Pand. 218.

HYMÉNOPTÈRES

Ammophila Julii Fabre. 162.

Cerceris Julii Fabre. 162.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS.

- ABEILLE DE PERRIN. Nouveau supplément à l'histoire des Malachides. 25, 49.
- Étude sur le genre *Polycesta* (*Polyctesis errore calami*). 57.
- BAUDUER. Tableau synoptique des *Agrius* de France. 17.
- BELLIER DE LA CHAVIGNERIE. Classes entomologiques d'hiver. 69, 118.
- BRISOUT DE BARNEVILLE (Ch.). Buprestides nouveaux d'Algérie et d'Espagne. 81.
- Description de trois Scolytides d'Algérie. 146.
- CHEVOLAT. Bibliographie : *Die Arten der Gattungen Eriphinus, Dorytomus*, etc. 255.
- DOKHTOUROFF. Addition aux Malachides. 96.
- DUBOIS. Voir Eichhoff.
- EICHHOFF. Les Xylophages d'Europe (tableaux traduits de l'allemand par A. Dubois) avec des notes inédites par Fauvel. 97, 121.
- FABRE. *Cerceris Julii* et *Ammophila Julii*. 161.
- FAUVEL. *Amblyopinus* et *Myotyphlus*. 37.
- Melomélie tarsale chez un Staphylinide. 93.
- Les Xylophages d'Europe (Voir Eichhoff).
- Rectification. 151.
- Vingt ans après, histoire du *Macharites* normand. 153.
- Les espèces du genre *Mezium*. 306.
- Nécrologie. 48, 96, 287, 360.
- Bibliographie. 47, 152, 312.
- Les Coléoptères de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, avec descriptions, notes et synonymies nouvelles (*suite*). 335.
- Faune Gallo-Rhénane. Carabides (*suite*); pagination spéciale (85 à 156).
- FLEUTIAUX. Note sur deux monstruosités. 228.
- DE HORVATH. Révision du genre *Eremocoris* Fieb. 1.
- Sur les migrations des Pucerons. 64.
- Note sur le genre *Tetraneura*. 310.
- LETHIERRY. Homoptères de Provence. 43.
- LICHTENSTEIN. Évolution biologique des Pucerons de l'Ormeau. 94.
- Sur une Tenthrédine du Prunier. 118.
- L'entomologie agraire et le Phylloxera. 148.
- Les migrations des Pucerons, évolution complète du *Tetraneura ulmi*. 163.

MILLIÈRE.	Notes Lépidoptérologiques. 40.
MULSANT.	Coléoptères et Lépidoptères du mont Pilat. 46.
OLIVIER.	Lampyrides nouveaux ou peu connus. 73, 326.
PANDELLÉ.	Synopsis des Tabanides de France. 165.
PUTON.	Trois Hémiptères nouveaux. 13.
—	Supplément à la liste des Tenthredinides de France. 15.
—	Deux espèces nouvelles de Cicadides. 45.
—	<i>L'Agrilus sinuatus</i> destructeur des poiriers. 67.
—	Note sur les <i>Rhopalopus hungaricus</i> , <i>insubricus</i> et <i>siculus</i> . 91.
—	Sur quelques Tenthredines. 254.
—	Notes Hémiptérologiques (2 ^e série). 285.
—	Bibliographie. 287.
RAFFRAY.	Psélaphides nouveaux ou peu connus. 229.
REIBER.	Voir Stierlin.
REUTER.	Trois nouvelles espèces de Capsides de France. 251.
REY.	Notices entomologiques : Sur le genre <i>Hydroscapha</i> . 84. Tableau des <i>Limnebius</i> . 87. Description d'un nouveau <i>Berosus</i> . 88.
—	Note sur l' <i>Acupalpus luridus</i> . 118.
—	Révision des genres <i>Disopus</i> , <i>Pachybrachys</i> et <i>Stylosomus</i> . 257, 289, 313.
SHARP.	Un mot sur le genre <i>Hydroscapha</i> . 117.
STIERLIN.	Tableau des <i>Sphenophorus</i> et <i>Tropiphorus</i> d'Europe (Trad. de l'allemand par F. Reiber). 60.
THOLIN.	De la botanique en entomologie. 333.

Compte du Trésorier pour l'année 1882. 361.

Liste des membres de la Société (1883). 362.

Tables alphabétiques. 372.

